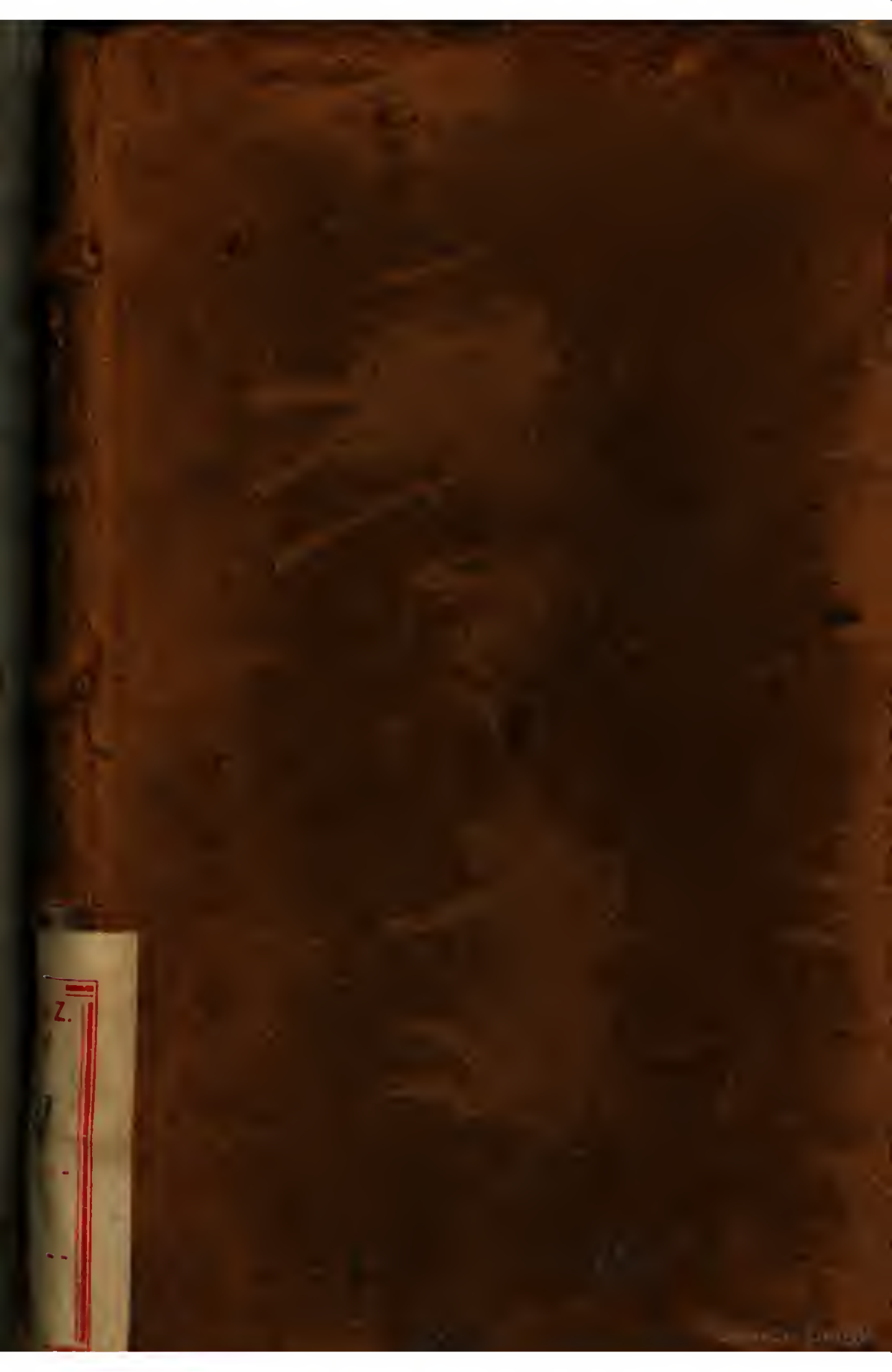

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LIV
C
30
NAPOLI

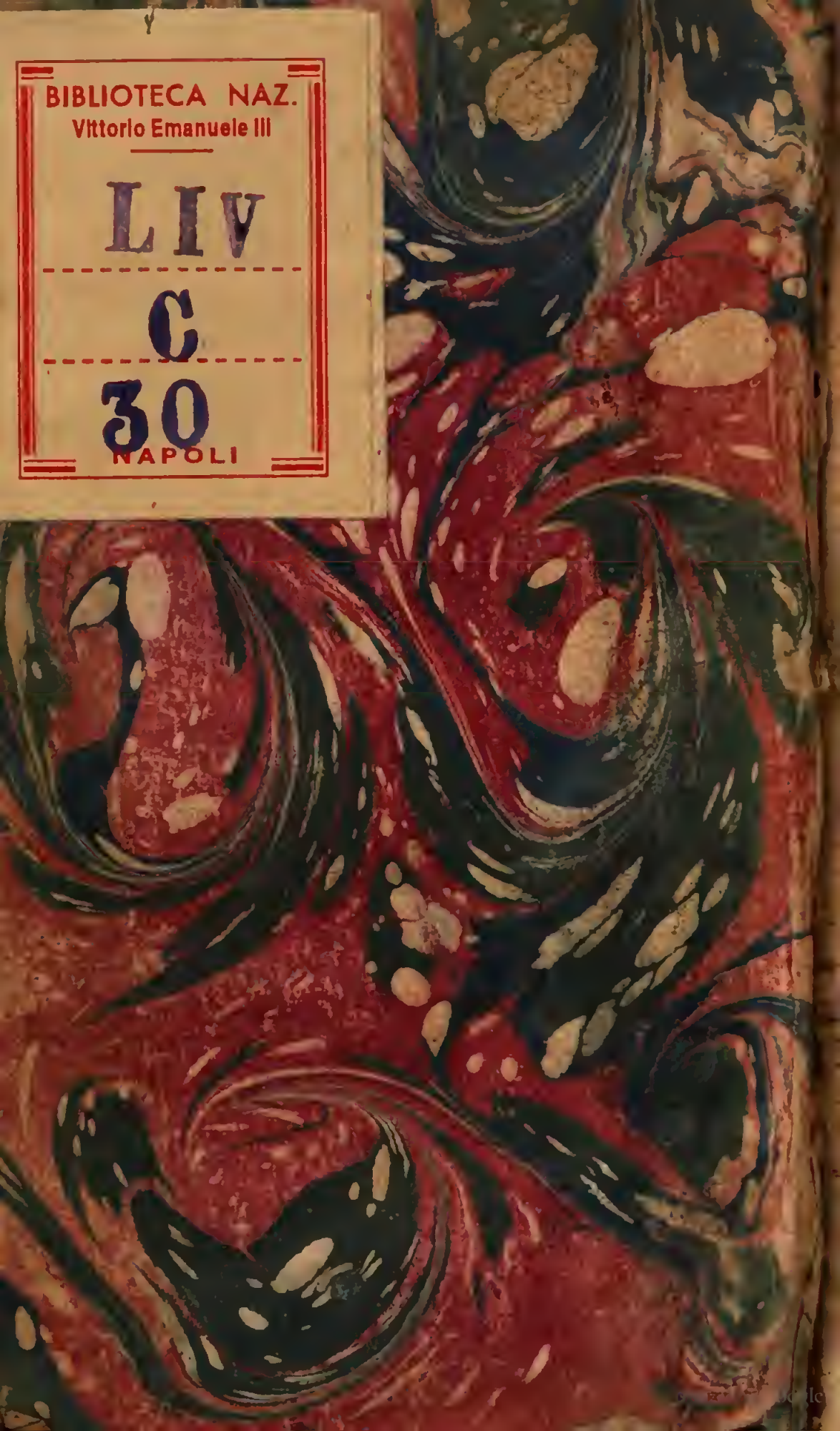

L. I V. C. 30

HISTOIRE

DES

REVOLUTIONS

D'ANGLETERRE

Depuis le commencement de la Monarchie.

Par le Pere **D'ORLEANS**
de la Compagnie de JESUS.

TOME TROISIEME.

A PARIS,
Chez CLAUDE BARBIN, au Palais,
sur le second Perron de la Sainte Chapelle.

M. DC. XCV.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
NAPOLI

HISTOIRE

DE

D'ANGLETERRE

AU ROY.

SIRE,

Voicy le troiſiéme Volume de l'Hiſtoire des Revolutions d'Angleterre que je dédie à VOTRE MAJESTE'. *Il n'a pas tenu à Elle qu'elle n'ait empêché la derniere: ſi*

ſes conſeils euſſent été ſuivis, ſi on eût accepté ſon ſecours, le Roy d'Angleterre ſeroit encore ſur ſon trône.

Ce Prince eſt excuſable d'avoir eu égard a la délicateſſe de ſes Peuples, à qui vôtre Religion & vôtre Puiſſance avoient rendu vôtre Alliance ſuſpecte : mais que vous êtes genereux, SIRE, d'avoir entrepris ſa défenſe, depuis même que ſes malheurs ont ôté toute autre reſſource à ſon courage & à ſa valeur ! V. M. verra dans cette Hiſtoire la juſtice de la cauſe qu'elle ſoûtient ; c'eſt celle de cette même Religion qui vous rend ſi redoutable à ceux qui attaquent

l'Egli-

l'Egliſe, dont vous êtes aujourd'huy l'unique appuy contre les efforts de tant d'ennemis, qui ont ligué contre elle ſes propres enfans, ſous prétexte de les unir contre vous. Ce ſont les combats du Seigneur, pour parler comme l'Ecriture, que vous ſoûtenez depuis ſi long-temps, non ceux du Roy d'Angleterre ni les vôtres: & le ſuccés continuel que Dieu vous y donne en eſt un témoignage évident.

En ſix ans d'une guerre où V. M. a toute l'Europe ſur les bras, ces bras invincibles ont ajoûté à vos Conquêtes des Provinces entieres, des places imprenables, parmi leſquelles

Mons & Namur, que Vous avez ſoûmis en perſonne à la veuë de cent mille hommes qui les defendoient, ſuffiroient ſeules pour rendre un regne recommendable & glorieux. Les Batailles de Fleurus, de Staffarde, de Stenkerque, de Nervinde, de la Marſaille, & celle qui a commencé cette campagne en Catalogne, ſans compter tant d'autres combats où vos Armes ont toûjours conſervé leur ancienne ſuperiorité ſur celles de vos ennemis, ſont des ſuccés que les Monarchies les plus favoriſées du Ciel n'ont jamais vû en pluſieurs ſiecles. La Mer, aprés vous avoir donné une victoire ſigna-

signalée, & tant d'autres grands avantages sur les Flotes des Liguez, Vous a manqué une seule fois, pour apprendre à la Nation qu'il faut avoir quelque égard au nombre, & qu'Hercule même ne combat pas contre deux.

A cet éveneiment prés, par où les Alliez se peuvent-ils vanter de vous avoir entamé? V. MAJESTE' n'avoit plus qu'un Ennemi à craindre: Dieu vient de vous en délivrer. Vôtre peuple étoit menacé d'une disette qui affligeoit les pauvres, & par contrecoup vôtre bon cœur. Le Ciel a donné à vos vœux une année dont l'abondance est capable de

ſuppléer à la ſterilité de pluſieurs. Cette nouvelle faveur d'enhaut eſt à V. M. un gage de beaucoup d'autres d'autant plus ſûr, qu'elle en a témoigné plus de reconnoiſſance : nous venons de nous joindre à elle pour en rendre graces au Seigneur. Si les Princes Confederez avoient pour leurs peuples les ſentimens que vous avez pour les vôtres, au lieu de rendre graces à Dieu pour vos dernieres Victoires, nous en aurions rendu pour la Paix: V. M. y a ſacrifié des Conquêtes, qui coûteroient bien des Campagnes à ſes ennemis, quand ils deviendroient heureux. Le Seigneur, SIRE,

diſſipera

dissipera les Nations qui veulent la guerre : Vous en triompherez cependant, & nous leverons les mains au Ciel, afin qu'il continuë à répandre sa benediction sur vos Armes, dont personne ne souhaite plus la prosperité, que celuy qui est avec plus de respect & plus de dévouëment qu'aucun autre,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTE',

Le trés-humble, & trés-obéïssant serviteur & fidéle sujet,

P. J. D'ORLEANS,
De la Compagnie de Jesus.

JE rends raiſon ſur la fin de ce Volume, pourquoi je le donne ſi-tôt au public, contre mes premieres reſolutions. Cette Preface regarde d'autres points, dont j'ay jugé qu'il importoit que le Lecteur fût prévenu.

Le premier eſt, que cette partie de mon Ouvrage eſt une Hiſtoire complete de la Maiſon Stuart, depuis qu'elle a joint les Couronnes qui font la Monarchie Britannique, dans la perſonne de Jacques Premier. Quoique celle de ce Prince y ſoit traitée avec moins d'étenduë que celle des autres, je ne croi pas avoir omis aucun évenement de ſon Regne qu'on puiſſe être fâché d'ignorer, & je me flate d'avoir donné une connoiſſance de ſa Perſonne qu'on ſera bien aiſe d'avoir. Ma narration vient juſqu'à nos jours, & renferme la Revolution qui met encore l'Eu-

l'Europe en feu. J'ay vû la difficulté de l'entreprise: Les faiseurs de libelles & d'apologies peuvent ne la pas apprehender, parce qu'ils ne mettent dans leurs écrits que ce qui est favorable à leur cause. Un Historien qui cherche la verité, qui la veut dire, qui la regarde comme la premiere loy de sa profession, ne peut qu'il ne soit embaraſſé à la trouver, & encore plus à s'en expliquer dans un sujet comme celui-ci, où sans compter d'autres considerations, qu'un homme sage ne doit pas mépriser, chacun a pris son parti sur des préjugez, que les Ecrivains ont peine à détruire. J'ay passé pardessus ces obstacles, j'ay écrit une des plus delicates parties de l'Histoire de nôtre temps; j'y ay cherché la verité, & je l'ay dite sans autre égard, que de rendre justice à qui je la dois. C'est l'unique motif qui m'engage à prendre parti quand je le prens. Je voy des gens qui desireroient

que ceux qui écrivent l'Hiſtoire n'en priſſent point, & qu'ils ne fiſſent autre choſe que de raconter ſimplement les faits, laiſſant aux Lecteurs à porter leur jugement ſans prévention ſur ce qui eſt bien ou mal fait.

Cette regle eſt bonne, & ceux qui la ſuivent ſe mettent moins en danger que les autres de s'éloigner de la verité : mais il eſt des natures d'Hiſtoires, où un Ecrivain ne peut pratiquer cette maxime ſans préjudice de cette verité même, dont il eſt redevable aux Lecteurs. Telles ſont celles où un Hiſtorien écrit aprés des Auteurs paſſionnés, qui par d'atroces calomnies ont noirci des actions loüables & des Acteurs vertueux ; qui ont attaqué la Religion, l'Autorité legitime, les Souverains ; qui contre le precepte de l'Ecriture, *ont touché les Oints du Seigneur, & répandu leur malignité ſur ſes Prophetes.* Ceux des Sectaires qui de nos jours ont écrit

écrit l'Histoire des trois derniers Rois d'Angleterre, si nous en exceptons quelques-uns moins emportez & plus soigneux de leur propre reputation, ont si peu gardé de mesures, ont rempli leurs livres ou plûtôt leurs libelles de tant de venin contre ces Princes, contre la Religion Catholique, dont le dernier a fait profession, contre les droits de la Royauté, qu'un Historien qui veut dire le vray & le faire connoître aux Lecteurs, ne peut se dispenser de les prendre à parti. Je l'ay fait le moins souvent que j'ay pû, & quand je l'ay fait, en attaquant l'Historien, j'ay observé de ne point blesser le respect qu'on doit aux personnes, que leur naissance, leur dignité, leur caractere doit rendre respectables à ceux-mêmes qui ne peuvent approuver leur conduite. J'ay rendu justice aux bonnes qualitez de ceux qui en ont eu de mauvaises. J'ay loüé les actions des plus méchans hommes, quand il en ont fait de loüables,

& je n'ay pas refuſé à Cromwel, que ſon parricide a rendu le plus odieux Tyran qui fut jamais, l'honneur d'avoir été un grand genie, un grand politique, un grand guerrier.

J'ay gardé la même conduite envers ceux dont la verité & la juſtice m'ont engagé à prendre le parti: Je n'ay diſſimulé, ni les fautes, ni les défauts, ni les mauvaiſes meſures des Princes dont j'ay défendu la cauſe. Je ne les ay excuſez, que quand j'ay crû de bonne foy qu'ils étoient excuſables, & ſi je craignois d'avoir excedé, ce ſeroit plûtôt du côté de la liberté que du côté de la flatterie.

Le ſecond Point ſur lequel j'ay crû devoir prévenir le Lecteur, regarde les memoires dont je me ſuis ſervi. J'ay preferé dans ce Volume, comme j'ay fait dans les deux autres, les Hiſtoires connuës & publiques, aux manuſcrits ſecrets & particuliers. On m'en a indiqué que j'ay negligez, parce que je n'y ay pas trouvé toute l'autorité neceſſaire à être employez

ſûre-

sûrement. On m'en a fourni neanmoins d'un caractere à ne me laisser aucun scrupule de m'en servir, & qui m'ont été de grand secours.

Pour l'Histoire de Charles Premier, M. le Marquis d'Estampes a bien voulu me communiquer les lettres originales de feu M. le Maréchal d'Estampes son Grand-pere, Ambassadeur en Angleterre durant la tenuë du fameux Parlement qui donna les premieres atteintes à la fortune de ce Roy. J'y ay trouvé beaucoup de choses que je n'ay point trouvé ailleurs, à cause de la liaison que ce Ministre avoit avec les principaux de la cabale Parlementaire, que la France ménageoit alors pour contrebalancer la Cour, qui étoit presque ouvertement dans les interêts d'Espagne.

Le P. de la Ruë m'a fait voir un extrait, qu'il a fait autrefois de sa main, des lettres du Marêchal d'Estrades au Cardinal de Richelieu, où j'ay trouvé des particularitez, qui

qui m'ont éclairci sur des points importans, que l'on sçait, mais que l'on sçait mal, parce qu'on ne les sçait que sur des bruits publics, qui les alterent & les confondent. Le caractere du Copiste m'a tenu lieu de l'original: ceux qui le connoissent jugeront que j'ay pû en user ainsi.

Pour l'Histoire de Charles II., M. l'Avocat General de Lamoignon m'a fait part d'une relation d'Angleterre écrite par luy-même dans un voyage qu'il fit à Londres l'an mil six cens soixante-cinq. Cét écrit est tissu, pour ce qui regarde ce Regne, de ce qu'il apprit du Roy même. Ce Prince étant en France avoit receu quelque bon office de feu M. le premier President; il en voulut témoigner en Angleterre de la reconnoissance à son fils. Il le logea à Withal, & luy donna beaucoup de liberté de le voir, & comme par les questions que M. de Lamoignon luy faisoit, il s'apperceut qu'il recueilloit tout ce qu'il pouvoit ramasser des particula-

cularitez de son Histoire, il eut la bonté de l'en instruire luy-même ; & ce fut sur ce qu'il luy en apprit, que fut faite la relation dont je parle, à laquelle M. de Lamoignon joignit un portrait de cette Cour, qui m'a servi de guide pour les tems suivans, & que j'ay trouvé si conforme à ce que m'en ont dit depuis plusieurs Seigneurs de la Nation qui ont fait une partie de cette Cour là même, que j'ay admiré qu'un jeune Etranger en eût si bien connu le genie, les intrigues & les interêts.

Je puis dire avoir eu le même bonheur pour l'Histoire de Jacques second. J'ay eu la liberté de consulter ce Prince aussi long-tems que je l'ay desiré. Je ne crains pas de l'avoüer, puisque la plûpart des faits que j'avance, sont d'une notorieté si publique, que personne n'en disconvient, non pas même ses ennemis. Il n'y a gueres de difference entre ce que nous racontons tous, que dans les principes & les motifs des actions

que

que nous racontons. Je ne croy pas qu'aucun homme équitable juge des intentions de ce Monarque & des reſſorts de ſa conduite, ſur ce qu'en publient ſes ſujets, ou ſur ce qu'en diſent leurs partiſans. Sa religion, ſa dignité, ſa vertu, ſon caractere d'eſprit le rendent plus croyable qu'eux. Sa droiture envers Dieu, qui luy a fait ſacrifier trois Couronnes à ſa foy, eſt un prejugé ſans replique de ſa ſincerité envers les hommes ſur des interêts bien moins importans. Les Proteſtans le blâment de s'être attiré ſon malheur, par un mépris des Loix établies, par l'affectation du pouvoir arbitraire, par un zele exceſſif pour ſa Religion, tendant à détruire celle du païs, par des entrepriſes peu proportionnées au pouvoir d'un Roy d'Angleterre, borné par celuy de ſon Parlement & par les privileges de ſa Nation. Ce Prince aſſeure, qu'il n'a rien fait contre les Loix de ſon Royaume, & que s'il en a quelquefois

diſ-

dispensé, ç'a été par un droit avoué des Juges mêmes Protestans, & inseparable de la Royauté; qu'il n'a rien entrepris que de moderé en faveur de sa Religion, & cela sans aucun dessein d'obliger personne à la suivre, qu'autant que la conscience & la persuasion y engageroit ceux qui le voudroient bien; que pour maintenir les droits qu'on luy contestoit, il a pris toutes les mesures que la prudence peut suggerer; que s'il en a negligé qu'il eut pû prendre, il n'a fait cette faute que pour choyer la delicatesse de ses sujets & les ombrages des Protestans mêmes qui se plaignent si aigrement de luy; & aprés tout que les mesures qu'il avoit prises, étoient d'une nature à ne luy pas manquer, si elles n'eussent été rompuës par des trahisons inoüies & dont il ne vient pas en tête à un homme de probité, de croire capables tant de gens d'une qualité éminente, & la plûpart comblez de ses bienfaits.

Sur

Sur ces deux differens témoignages peut-on douter où est la verité? laissons les prejugez que nous donne nôtre Religion, l'amour de nos Rois; ne consultons que la raison seule, le sens naturel, les premiers principes: Entre ces deux plans de l'Histoire du Roy d'Angleterre, un homme sage peut-il balancer à se déterminer au second? je l'ay suivi, & je suis sûr que les faits feront avoüer au Lecteur que j'ay eu raison de le suivre.

Je suis encore trés-redevable aux lumieres que m'a donné M. le Comte de Castelmaine, dans lequel, comme la vertu tant de fois éprouvée pour sa foy donne du relief à la naissance, l'étenduë du sçavoir répond à la vivacité de l'esprit. M. Skelton m'a beaucoup instruit sur les choses dont il a eu connoissance dans les grandes negotiations ausquelles il a été employé presque dans toutes les Cours de l'Europe, sur tout en France & en Hollande, où il a vû de plus

prés

prés qu'aucun autre ce qui s'est traité de plus delicat au temps de cette revolution. Mais je n'ay tiré de personne de meilleurs & de plus sûrs memoires, que de M. Sheridon Irlandois, autrefois Secretaire d'Etat, Conseiller du Conseil Privé, & Commissaire General des Finances dans son païs. Personne ne m'a paru plus sçavant dans l'Histoire Britannique que luy, personne mieux informé des détails des derniers évenemens & des differens interêts de tous ceux qui y ont eu part. Il en a tant à cet Ouvrage, que je manquerois de reconnoissance, si je n'en rendois témoignage au Public.

Malgré ces secours, je comprens bien que j'auray encore fait des fautes: mais j'asseure que je suis prêt à les reconnoître & à les corriger, quand on voudra bien m'en avertir. En attendant j'ay droit d'esperer quelque indulgence des Lecteurs, par la difficulté d'écrire l'Histoire d'une Nation aussi differente des autres,

tres, & aſſez ſouvent d'elle-même, que l'eſt la Nation Angloiſe. La Religion ſeule y fait un cahos de Sectes, dont la difference eſt tres-difficile à demêler. La diverſité des Factions en Angleterre eſt un autre embarras à un Hiſtorien, particulierement à un étranger, qui l'expoſe encore à errer ſouvent. Car comme ces Factions, auſſi-bien que la Religion, partagent ordinairement les familles, trouvant ſouvent les mêmes noms en diverſes Sectes & en divers Partis, ſans parler de ceux qui ne ſont pas toûjours ni de même Secte ni de même parti, il eſt aiſé de s'y tromper, & de prendre les uns pour les autres.

Il n'eſt pas juſqu'à l'orthographe des noms Anglois qui n'ait ſa difficulté. Le grand nombre de conſonantes qui ſe trouvent tout de ſuite en pluſieurs de ces noms, eſt ſi contraire au genie des langues qui ſont en uſage parmi nous, qu'à moins d'une attention fatigante, on ſuit naturellement la prononciation fort

diffe-

differente de l'orthographe. Quand les Ecrivains y ſeroient exacts, les Imprimeurs ne le ſeroient pas. Les uns & les autres ſont en verité un peu excuſables de ne le pas être, puiſque ceux du païs ne le ſont pas eux-mêmes, & qu'il eſt certains noms Anglois, que les Anglois écrivent fort differemment. La reſſemblance qu'ont pluſieurs de ces noms, produit encore le même effet. Strafford, Stafford & Stamford: Herfford & Hereford, Northampton & Southampton s'écrivent aiſément l'un pour l'autre: Keynton & Keynſton encore plus. Je me ſuis trompé au dernier en écrivant la bataille d'Edgehil, qui fut donnée prés de Keynton, comme je le devois écrire, non prés de Keinſton, comme je l'ay écrit.

Ce n'eſt pas par erreur au reſte, que j'ay écrit quelques noms Anglois comme nous les prononçons en France; on ne les y connoîtroit pas autrement. Ainſi ſi j'écrivois Glocester & Caſtlmaine, au lieu de Glocestre

ſtre & de Caſtelmaine, je ne parlerois pas plus François, que ſi j'écrivois Roma pour Rome, London pour Londres, Napoli pour Naples.

Voilà les avis principaux dont j'ay crû devoir prevenir ceux qui voudront lire ce Livre: je ſuis diſpoſé à recevoir les leurs, & à profiter de leurs reflexions pour peu qu'elles viennent juſqu'à moy. Au moins en eſt-il quelques-unes que la voix publique ne laiſſe point ignorer aux Auteurs. Je m'y rendray attentif & docile, & tâcheray de me rendre utiles mes propres fautes pour en moins faire.

HISTOI-

HISTOIRE DES REVOLUTIONS D'ANGLETERRE.

LIVRE NEUVIE'ME.

Aprés le Regne paisible de Jacques Premier, Charles son Fils voit troubler le sien par une faction qui le dépossede, qui lui fait faire son procés, & trancher publiquement la tête. Avec le Roy tombe la Royauté, la Famille Royale se dissipe, desheritée, exilée, proscrite par un habile Usurpateur, qui prenant occasion des troubles pour contenter son ambition, s'attribuë le Gouvernement à luy seul, sous prétexte de former une Republique.

SI les Rois donnoient leurs inclinations à leurs sujets, comme les peres à leurs enfans; Jaques Premier auroit pû guerir pour longtemps la nation Angloise, de l'inquiete maladie qui produit les revolutions. Jamais prince n'aima tant la paix, & ne fit plus 1603.

1603. pour l'acquerir. Il s'en faisoit honneur, & prenoit plaisir qu'on l'appellât le Roy Pacifique. Ses veuës, ses qualitez, ses maximes étoient toutes tournées à cela. Il déclaroit qu'il n'avoit point l'ambition d'étendre les bornes de son empire, & qu'il se contentoit d'empêcher que personne les resserrât. il faisoit profession d'haïr la guerre, qu'il disoit être dans l'Etat ce que sont les femmes dans le domestique, un mal quelquefois necessaire, mais qu'il faut éviter tant qu'on peut. On dit même qu'il avoit aversion des armes, & qu'il ne pouvoit voir une épée nuë sans être en danger de s'évanouir. On n'attribuoit pas neanmoins cette foiblesse à un défaut dt courage, mais à la frayeur qu'eut sa mere, lors qu'étant grosse de luy elle vit tuer David Ris à ses yeux. Les médisans ne laisserent pas de l'attaquer sur cet article, & quelqu'un fut assez hardi pour faire deux vers latins dont le sens étoit; qu'Elizabeth avoit été un grand Roy, & que Jacques étoit une bonne Reine, qu'ainsi la nature s'étoit trompée en tous deux.

De tels discours n'étoient pas capables de faire changer à ce prince philosophe une conduite, que la nature, l'éducation, l'étude même avoient concouru à former en luy. Sa vie étoit reglée sur ce plan, & fut en cela toûjours uniforme. L'un des premiers Actes publics qu'il fit quand il se vit Roy d'Angleterre, fut pour déclarer qu'il vouloit vivre en bonne intelligence avec tous ses voisins. Aussi son premier soin fut-il, aussi-tôt qu'il eût pris en main les resnes de cette Monarchie, de faire la paix avec l'Espagne, contre laquelle Elizabeth avoit fait long-temps la guerre, & de renouveller l'amitié que cette Princesse avoit contractée avec Henry le Grand Roy de France. Depuis ce temps là, Jacques suivant la maxime qu'il s'étoit

s'étoit faite, de se mêler peu des affaires d'autruy, n'entra que rarement dans celles de ces deux Puissances ; ne cherchant ni à les commettre, ni aussi trop à les pacifier. Il prévint assez adroitement une occasion presque inévitable d'avoir guerre avec l'une ou l'autre ; d'un côté empêchant sous main que les Hollandois ne se missent sous la protection de la France, comme on les en sollicitoit ; de l'autre, en avançant par ses soins leur accommodement avec l'Espagne : se délivrant par là en même-temps de l'engagement qu'il avoit de proteger contre l'Espagne une nation Protestante, & de la crainte qu'il devoit avoir, que la France ajoûtant à sa puissance les forces des Provinces-Unies, n'acquit une superiorité incommode à ses voisins. 1603.

Les alliances que ce Roy contractoit avec les maisons souveraines, ne faisoient point pour luy une consequence d'épouser les querelles de leurs Etats. Le Roy de Dannemark son beau frere voulant faire la guerre à la Suede, s'en ouvrit à luy, & luy demanda du secours. Jacques l'en dissuada autant qu'il pût, mais voyant qu'il n'y gagnoit rien, il luy déclara qu'il ne l'assisteroit pas, & luy tint parole.

L'émulation mutuelle de ces Puissances étrangeres facilita beaucoup la paix, que la Monarque Anglois vouloit avoir avec elles ; chacun le ménageant, sinon pour en faire un allié, au moins pour n'en pas faire un ennemi. Il étoit à craindre qu'il ne trouvât de plus grands obstacles à entretenir la tranquillité domestique parmi ses sujets ; & c'est en cela qu'il fit voir que la nature luy avoit donné, avec le desir de la paix, le talent de se la procurer. Car d'un côté, l'indocilité du Parlement d'Anterre sembloit devoir augmenter sous un Roy

1603. étranger, & novice dans les usages du Pays ; de l'autre, l'union de deux nations, fieres, fougueuses, antipathiques, étoit pour donner beaucoup d'exercice à celuy qui les devoit gouverner, avant qu'elles fussent accoûtumées ensemble. Outre cela, la diversité de religion qui étoit entr'elles, quoy que toutes deux Protestantes, étoit un puissant dissolvant pour desunir les esprits de deux peuples, entre lesquels la nature même avoit mis de l'opposition.

Depuis que ces Insulaires ont abandonné l'Unité, qui est la marque de la vraye Eglise, toutes les Heresies du monde les plus bizarres & les moins sensées y ont trouvé des partisans: tant il importe de ne point perdre de veuë le point fixe de l'autorité legitime, qui est l'unique préservatif que Dieu ait donné à l'esprit humain pour prévenir ses égaremens. Les Sociniens, les Anabaptistes, les Millenaires, les Adamites, & presque tout ce que ces derniers temps ont vû naître depuis Luther de nouvelles sortes d'Errans, ont des societez dans cette Isle. On y en voit même qu'on voit peu ailleurs, dont les seuls noms marquent la manie, comme les Fanatiques & les Trembleurs.

Parmi ces sectes neanmoins, les deux principales sont celles qui divisent l'Angleterre & l'Ecosse en deux partis à peu prés égaux. L'un, qui fait proprement ce qu'on nomme l'Eglise Anglicane, suit cet assemblage d'erreurs, que Cranmer, qui étoit Lutherien ; le Duc de Sommerset, qui étoit Sacramentaire ; la Reine Elizabeth, qui prit quelque chose de tous les Novateurs de son temps, ajoûterent au Schisme d'Henry pour former la Religion nouvelle, dans laquelle ils laisserent même une partie de la Hierarchie & des usages de l'Eglise Catholique,

lique, dont ils retinrent les Evêques, & la plûpart des ceremonies. De là eſt venu à ces ſectaires le nom d'Epiſcopaux, qu'on leur a donné par oppoſition aux Presbyteriens. Ceux-cy ſont la ſeconde ſecte, des deux qui dominent dans la Monarchie Brittannique. On leur a donné ce nom, parce qu'ils ſe gouvernent par les anciens, c'eſt à dire par les ſages de leur troupeau, qui n'ont point d'autre caractere que le choix qu'on fait d'eux pour cette fonction. C'eſt le Calviniſme tout pur, dont les ſectateurs ſont auſſi appellez Puritains dans ces Royaumes, parce qu'ils prétendent avoir épuré le Chriſtianiſme des ſuperſtitions qu'ils attribuënt à l'Egliſe Romaine, & dont ils ſouffrent impatiemment que l'Egliſe Anglicane ait retenu une partie. 1603.

Ces deux ſectes, au temps dont je parle, avoient de continuels démêlés. Au commencement de la revolte, elles avoient agi de concert pour ruiner la Religion Catholique, & pour établir en ſa place, l'Epiſcopale en Angleterre, la Presbyterienne en Ecoſſe. Quand elles eurent vaincu cette commune ennemie, elles tournerent leurs armes l'une contre l'autre, & commencerént cette guerre dont on a vû de ſi triſtes effets. La querelle étoit déja échauffée quand Jacques unit les deux couronnes, & c'étoit un ſurcroît d'obſtacles à la paix qu'il vouloit établir dans la nouvelle Monarchie. Il l'établit malgré tout cela. Il y eut du bonheur, mais outre le bonheur diverſes choſes y contribuerent, qui furent les fruits de ſon induſtrie.

La premiere fut la complaiſance qu'il fit profeſſion d'avoir pour ſon Parlement dés qu'il fut monté ſur le trône, le conſultant non ſeulement dans les affaires de ſon Etat, mais preſ-

1603. que dans toutes celles qui regardoient sa Famille ; déferant à ses avis, affectant une grande attention à ne point blesser ses privileges, luy demandant peu de subsides extraordinaires, & aimant mieux vivre avec moins d'opulence, que de faire murmurer en augmentant ses tresors.

Le seconde fut l'égalité qu'il fit paroître dans sa conduite à l'égard des deux Nations ; la nation sous ce Prince n'étant pour personne une raison d'être avancé, ou éloigné de la fortune. L'élevation de Robert Kar, qui de simple gentilhomme Ecossois étoit devenu Comte de Sommerset, grand Chambellan d'Angleterre, Ministre d'Etat, fit craindre d'abord aux Anglois que l'amour du pais natal ne portât les graces en Ecosse : mais le temps les en détrompa. Kar fut disgracié pour ses crimes ; un autre Favori prit sa place, & ce fut un Anglois, celuy qui se rendit depuis si fameux sous le nom de Duc de Buckingham. Cecil, autre Anglois, fut Ministre d'Etat : Jacques ayant voulu montrer par là, que s'il aimoit quelqu'un plus qu'un autre, le merite & l'inclination, non la nation & la patrie, étoit le motif de sa préference.

La troisiéme chose qui contribua à donner à ce Prince la paix domestique, fut la facilité qu'il eut à suivre la Religion dominante. Il avoit été élevé dans la secte Presbyterienne : il y demeura pendant qu'il fut en Ecosse, mais il suivit l'Episcopale d'abord qu'il fut en Angleterre. Non qu'il fut sans Religion ; il avoit même du penchant pour la veritable, & fit des pas pour se convertir : mais l'embarras, & encore plus les suites d'une conversion à la Religion Catholique, étoient redoutables à un Roy d'Angleterre qui craignoit de troubler son repos.

Jac-

Jacques parut s'être démenti de cette humeur pacifique, lors que dans le dessein qu'il conceut de reduire les deux Royaumes à une même forme de culte, il entreprit d'introduire en Ecosse le gouvernement, les ceremonies, la discipline de l'Eglise Anglicane. On reconnut neanmoins bien-tôt qu'en cela même il gardoit son caractere, par la maniere circonspecte & mesurée dont il s'y prit; étudiant le tems, s'adoucissant, se relâchant, quand il voyoit les choses aller à un point d'aigreur capable de causer du trouble. Ainsi se servant du crédit qu'il avoit acquis sur les Grands, il établit l'an mil six cens six l'Episcopat dans ce Royaume malgré les Ministres Presbyteriens, & y érigéa le tribunal de la Haute Commission pour l'exercice de la jurisdiction des Evêques: mais en même temps, pour rendre aux Ministres ce coup facheux plus supportable, il prit soin de faire augmenter & mieux payer leurs pensions. Dans un Synode tenu à Perth en l'année mil six cens dix huit, il fit admettre ces cinq articles de la discipline Anglicane; qu'on feroit la Cene à genoux, que le peuple recevroit le Sacrement de la main des Ministres; que les Ministres iroient dans les maisons baptiser les enfans en danger de mort; qu'ils administreroient la Comminion aux malades qui la demanderoient; que les Evêques donneroient la Confirmation aux enfans, quand ils auroient l'usage de raison, & qu'ils sçauroient leur Catechisme; que l'on observeroit les Fêtes de la Nativité, de la Mort, de la Resurrection, de l'Ascension de Jesus-Christ, & celle de la Pentecôte. Ces nouveautez, ainsi les nommoient les Presbyteriens zelez, revolterent beaucoup de gens, qui s'en tinrent aux premiers usages, malgré l'ordonnance du Prince & l'approbation du Synode,

1603.

1606.

1618.

1618. sur tout dans les lieux éloignez des villes où resi-doient les Evêques. Le Roy dissimula, & les laissa faire ; jugeant qu'il ne pouvoit les contraindre sans risquer de les trop irriter. Ce fut encore par cette raison, qu'ayant fait dessein d'établir dans les mêmes Eglises Ecossoises la Lithurgie qu'on pratiquoit dans celles de la communion Anglicane, afin que les prieres publiques fussent uniformes par tout, il s'en désista sur l'émotion que causa le bruit qui s'en répandit, & se contenta d'en laisser le projet tout tracé au Prince son fils ; pour l'executer quand il y verroit les conjonctures favorables ; l'avertissant de se défier de la secte Presbyterienne, comme d'un serpent dont le venin étoit également dangereux à la Religion & à l'Etat.

Enfin un quatriéme moyen dont Jacques se servit à propos pour gagner & son Parlement & les Sectaires de ses Etats, fut de livrer de temps en temps les Catholiques à leur haine. On dit que ceux-cy luy en donnerent sujet au commencement de son regne, par la conspiration des poudres. On ne pouvoit assez punir un attentat si détestable. Tout le monde ne convient pas des circonstances qu'on en publia. Ce qu'on a inventé de nos jours montre ce qu'on put inventer alors. Au moins ne pouvoit-on justement attribuer ce crime aux seuls Catholiques ; puisqu'un assez grand nombre de ceux qui en furent complices étoient Protestans, & que s'il y entra des Catholiques ; les uns étoient des Prêtres ; qui n'y avoient part que parce qu'ils étoient accusez sans preuve de l'avoir sçu par la Confession ; les autres étoient deux ou trois broüillons, suscitez à ce que l'on croit par Cecil premier Ministre, pour attirer à l'Eglise Romaine la persecution qu'on luy fit. Quoy qu'il en soit, la plainte que le Roy alla faire à son Parlement de

cette

cette conſpiration, vraye ou fauſſe, eut plus de ſuccés pour luy gagner les affections de cette Aſſemblée, qu'il n'en eût oſé eſperer. Un Roy haï des Catholiques devint le Heros des Proteſtans, & une bataille gagnée par ſa prudence luy eût moins fait d'honneur auprés d'eux, que ce peril évité par hazard. Ce moyen de ſe faire aimer parut ſi heureux à ce Prince, qu'il en uſa ſouvent depuis; & il n'a pas été le dernier qui s'en ſoit utilement ſervi. Ceux qui ont gouverné aprés luy n'en ont gueres trouvé de meilleur pour amuſer le Parlement, quand ils l'ont craint, que de ſe plaindre des Catholiques, & de l'occuper à punir par de veritables ſupplices des conjurations chimeriques. 1618.

Le ſoin que prit Jacques d'abattre ces mêmes Catholiques en Irlande, fit redoubler aux Proteſtans les applaudiſſemens qu'ils luy donnoient. Il n'y eut pas de peine. Les Irlandois, dépourveus des ſecours que les Eſpagnols leur avoient envoyez du temps de la Reine Elizabeth, etoient moins que jamais en état de réſiſter à une Puiſſance, qui avoit crû de la moitié. Ainſi cette affaire ne troubla pas le repos du paiſible Roy. Celle du Palatinat luy donna plus de mouvement, & l'alloit enfin engager malgré luy à prendre les armes, ſi la mort ne l'eut prevenu, ou plutôt ſi la voye de la negotiation, qui eſt toûjours lente, & qu'il tenta d'abord pour tâcher d'éviter la guerre, ne lui eût donné le loiſir d'achever ſa carriere en paix.

Jacques n'avoit point encore mieux fait voir ſon humeur pacifique qu'en cette rencontre. Il avoit marié ſa fille à Frederic Comte Palatin. Aprés la mort de l'Empereur Mathias, une ligue de Proteſtans ayant offert à cet Electeur de l'élever ſur le trône de Boheme, il en conſulta ſon Beau-pere, qui en prévit les conſéquences pour ſon repos & pour celuy de ſon Gendre. Il 1620.

1620. l'en dissuada autant qu'il pût: mais Frederic, qui le consultoit moins pour suivre ses conseils que pour luy demander son appui, ne laissa pas d'accepter l'offre que luy faisoient les partisans, esperant que le Roy d'Angleterre ne l'abandonneroit pas au besoin. Il fut couronné: mais ce couronnement fut l'unique fruit de sa Royauté. Une armée qu'il avoit levée ayant été défaite à Prague par celle de l'Empereur Ferdinand, & les forces du Roy Catholique étant entrées en même temps dans le Palatinat, ce Prince perdit non seulement l'Etat qu'il venoit d'acquerir, mais celuy même qu'il avoit receu de ses Ancestres avec le titre d'Electeur, dont son parent le Duc de Baviere fut investi par Ferdinand.

Quelque amour que le Beau-pere eût pour la paix, il fut sensible à la ruine de son Gendre, & ne put s'empêcher d'entrer dans les interêts d'une partie si considerable de sa famille. Il y entra, mais selon son genie, par un long circuit de traitez, dont il ne vit gueres plûtôt la fin que celle de sa vie. Comme Philippe III. Roy d'Espagne avoit pris l'affirmative pour la Maison d'Austriche, & qu'il pouvoit beaucoup dans l'affaire, Jacques luy fit proposer le mariage du Prince de Galles avec l'Infante Marie sa fille, sans s'ouvrir neanmoins du motif qui le portoit à cette alliance. Philippe consulta Rome sur ce mariage, & en ayant recue réponse, que le Pape y consentiroit, pourveu que la Religion y trauvât ses avantages, on entra en négotiation. On étoit presque convenu de tout, & l'on croyoit la conclusion de l'affaire si assurée, que le Prince d'Angleterre voulant montrer l'impatience qu'il en avoit, fit le voyage d'Espagne en personne. Une démarche si extraordinaire sembloit luy devoir applanir tout ce qui pouvoit rester de difficultez à l'accomplisse-

ment

ment ce son mariage, & couper court aux longueurs ordinaires des Cours de Rome & de Madrit : mais toute la vivacité Angloise ne put échauffer le phlegme Espagnol, ni hâter la lenteur Italienne. Aprés un temps assez long employé en fêtes & en cérémonies, le Duc de Buckingham, qui avoit soin de la conduite du Prince Anglois, s'étant broüillé avec le Comte Duc premier Ministre du Roy Catholique, on commença à se refroidir. Divers incidens augmenterent les mécontentemens de part & d'autre, & la proposition enfin que le Roy de la Grande Bretagne fit faire au Roy d'Espagne, pour l'engager à procurer la restitution du Palatinat, rompit tout à fait le traité. Le Roy & le Prince d'Angleterre tournerent les yeux du côté de la France, & firent demander à Louis XIII. la Princesse Henriette sa Sœur, que le Prince épousa en effet.

1620.

1623.

1624.

Par cette rupture avec l'Espagne Jacques ne pouvoit plus éviter de prendre les armes contre la Maison d'Autriche ; il y étoit tout resolu, mais il étoit de la destinée de ce Roy pacifique de mourir en paix. Il cessa de vivre quand il voulut faire la guerre, le vingt sixiéme jour de Mars de l'année mil six cens vingt-cinq, aimé des siens, regretté des étrangers, loüé par tous les Sçavans de l'Europe comme le protecteur des Lettres, pour lesquelles, si on en juge par les ouvrages qu'on a de luy, on peut dire qu'il eut plûtôt de l'inclination qu'il n'en eut le bon goût, & que celuy qui de son temps l'appelloit le Roy du sçavoir, l'appelloit plûtôt ainsi parce qu'il étoit Roy, que parce qu'il étoit sçavant. Il seroit à souhaiter pour la gloire de ce Prince, qu'il eût poussé un peu moins loin les égards qu'il avoit pour les doctes. On ne peut lire, sans concevoir quelque indignation contre luy,

1625.

1625. la patience qu'il eut à souffrir l'insolence de Buchanan, qui osa luy dédier un livre, où cet Auteur soûmet les Rois au jugemeur de leurs sujets, & à des peines dont la plus severe n'est pas la déposition. Ce que cet Historien mercenaire écrit faussement touchant Marie Stuart, devoit trouver dans le cœur d'un fils un peu plus de vivacité contre le calomniateur d'une mere. La posterité, qui ne pardonne pas à Jacques d'en avoir manqué contre la Reine Elizabeth, malgré le grand interest qu'il avoit à ne la pas offenser, ne luy passera pas l'indulgence qu'il a euë pour un homme de rien, parce qu'il étoit homme d'esprit.

Du portrait que je viens de faire de ce premier Roy de la Maison d'Ecosse qui a gouverné l'Angleterre, on peut inferer deux choses. La premiere, que le talent qu'il eut de se donner la paix, resultoit presque également de ses bonnes & de ses mauvaises qualitez; de beaucoup d'équité, d'une grande moderation; d'un naturel doux; de bonnes mœurs; mais d'un esprit qui ne portoit gueres ni ses soins ni ses veuës au de là de luy-même, borné au present abandonnant au temps la destinée de sa posterité; droit de son fond, mais aisé à plier suivant la Religion qu'on luy contestoit le moins, quoyqu'il penchât vers la veritable; complaisant pour n'être pas contredit, timide à user des droits de la Royauté pour ne pas troubler le repos de son regne, & trouvant moins de peine à dissimuler une injure qu'à la venger. La seconde chose qu'on peut inferer de ce que j'ay dit de Jacques est qu'en se donnant la paix à luy-même, il laissa à Charles son successeur les semences des fameuses discordes qui firent la revolution que j'écris; une guerre sans argent, un Parlement desaccoûtumé d'en donner, & trop

maître

maître de n'en donnet pas ; une Religion mal d'accord avec elle-même, & des sectes en mouvement pour la preference. 1625.

Les ennemis de Charles Premier ont dit qu'un Prince plus politique, moins gouverné, d'une conduite plus uniforme, moins facile & moins fier à contre temps, plus prompt à prendre son parti auroit surmonté ces difficultez. Je croy qu'il est plus vray de dire, qu'il les eût surmontées s'il eût été plus heureux, & qu'il fut de ceux dont les évenemens décident de la reputation. S'il eut des defauts, il eut des qualitez qui leur servoient de correctif ; & s'il fit des fautes, il fit des choses qui les eussent reparées avec avantage, si la fortune, qui luy fut favorable en diverses rencontres, ne luy eût été infidelle dans toutes les actions décisives. On ne peut disconvenir qu'il n'eût de l'esprit, de la valeur, de la vertu. La maniere vive dont il fit la guerre, quand il la fit par luy-même, & qu'il s'y fut déterminé ; les frequentes barailles qu'il donna en personne, les victoires qu'il remporta, montrent qu'il sçavoit le mêtier, quoy qu'il ne l'aimât pas. Dans l'extremité où plus d'une fois il reduisit ses ennemis, une victoire de plus l'en eût rendu maître. Mais ce point de bonheur luy manqua toûjours, quelque effort qu'il fit pour l'atteindre. S'il l'eût atteint, on ne l'accuseroit, ni de s'être rendu necessaire une guerre qu'il fuyoit d'entreprendre, ni d'avoir fui de l'entreprendre aprés se l'être rendu necessaire : on le loüeroit de l'avoir bien faite, & cette guerre ayant été heureuse dans son succés, on oublieroit qu'elle auroit été peu prudente dans son origine, trop lente dans son commencement.

Pour développer avec quelque ordre les mal-

1625. heurs inoüis de ce Roy, & suivant la loy de l'Histoire, ne pas dissimuler les fautes qu'on dit y avoir contribué; il faut ajoûter aux principes de troubles, & de discordes domestiques que luy avoit laissé son Pere, un Favori envié & haï. Georges Villiers Duc de Buckingham, qui posseda successivement les bonnes graces du Pere & du Fils, étoit Favori dont je parle. C'étoit un Seigneur plein de qualitez qui le rendoient aimable à ceux à qui il vouloit plaire, mais qui le rendoient encore plus insupportable à ceux qu'il ne se soucioit pas de fâcher. Il étoit bel homme, & homme d'esprit; né avec de l'élevation, des manieres fort nobles, & quand il vouloit fort gagnantes: mais imperieux, hautain, remuant; de ces courtisans présomptueux, qui se croyent capables de tout parce qu'ils n'ont l'experience de rien, qui ne ménagent personne quand ils ont gagné ceux dont ils ont besoin, & qui sacrifient à leur ambition jusqu'aux interêts de leur maître.

Un favori de ce caractere étoit tout propre à aliener les Anglois de leur nouveau Roy; & ce fut par là en effet que commença la fatale rupture de ce Prince avec ses sujets. L'aversion qu'on avoit pour le Duc avoit moins éclatté durant le régne precedent, soit parce qu'on s'étoit accoûtumé à le souffrir, soit parce que le Parlement croyoit devoir cette complaisance à un vieux Roy, qui luy en rendoit beaucoup. Il fut même un temps que cette Assemblée fit à ce Seigneur de grands honneurs; croyant luy avoir obligation d'avoir rompu le mariage d'Espagne, que Jacques contre son ordinaire avoit entrepris malgré eux. Buckingham avoit eu l'adresse de leur persuader, que la déference qu'il avoit euë pour leurs sentimens l'avoit porté à la rupture d'une allian-

ce

ce qui leur déplaisoit, & dont ils avoient craint des suites funestes à la Religion Protestante. 1625.
Mais par malheur les démêlez de cet imperieux favori avec Digby Comte de Bristol, Ambassadeur à la Cour d'Espagne au temps de la negociation, mirent au jour de facheux mysteres qui détromperent le Parlement. Le Duc étoit homme à avantures, & l'audace de ses desirs luy en attiroit souvent de mauvaises. Celle qu'il eut à l'occasion de la Duchesse d'Olivarez, à qui il avoit osé s'expliquer d'une passion qu'il avoit, ou qu'il feignoit d'avoir pour elle, luy coûta cher comme l'on sçait. Le plus grand mal fut, que cette affaire contribua à rompre les mesures du Roy son maître pour le mariage du Prince. Digby avoit donné avis d'une conduitte si peu convenable à un homme chargé du poids d'une telle negotiation : Buckingham s'étoit vangé de luy en le faisant rappeller de son Ambassade. Le Comte avoit souffert l'injure pendant qu'il n'avoit pas trouvé le temps propre à en tirer raison: mais aussi-tôt que Jacques fut mort, il prit occasion du changement de Maître pour attaquer le Favori, & l'accusa de divers crimes au premier Parlement que le Roy convoqua ; entre autres d'avoir intrigué le mariage d'Espagne pour retablir la Religion Catholique, bien éloigné de l'avoir rompu par zele pour la Protestante. Digby disoit vray. Buckingham avoit toûjours eu du penchant pour la veritable croyance, malgré le déreglement de ses mœurs ; & comme son Maître en avoit aussi, une de leurs veuës avoit été en negotiant une alliance avec une Monarchie si Catholique, d'acheminer les affaires d'Angleterre à une entiere réünion avec Rome. Le Pape & le Prince s'étoient écrit à l'occasion de la dispense necessaire à ce mariage. Il n'en falloit pas tant à

Digby

1625. Digby pour accuſer le Favori du crime de haute trahiſon devant le premier Parlement qui ſe tint ſous le nouveau regne.

Le Roy ne s'attendoit à rien moins. Charles aimoit la paix comme Jacques, mais il étoit en âge de moins fuïr la guerre. Engagé de la faire à la Maiſon d'Auſtriche pour la reſtitution du Palatinat, il crut qu'il étoit de ſa gloire de ne pas tarder à la déclarer auſſi-tôt qu'il fut monté ſur le trône, & qu'il eut achevé ſon mariage, que la mort du Roy ſon pere avoit ſuſpendu. Du vivant même de Jacques, le Parlement avoit promis l'argent neceſſaire à cette entrepriſe; mais on ne l'avoit point encore fait lever. Charles preſſoit qu'on le fit & eſperoit qu'aux premiers jours on luy aſſigneroit les fonds qui devoient produire les ſommes promiſes; l'orſqu'on lui ſignifia durement qu'il ne les falloit point attendre, juſqu'à ce que le Duc de Buckingham eût repondu aux accuſations portées au Parlement contre luy. Un refus ſi bruſque étonna le Prince, & encore plus le Favori. Celuy-ci fit ce qu'il pût pour calmer les eſprits, & uſa même de l'induſtrie dont le feu Roy Jacques ſon maître s'étoit ſi heureuſement ſervi pour amuſer le Parlement. Il s'y plaignit des Catholiques pour montrer qu'il ne les favoriſoit pas, mais cela ne luy ſervit de rien. On perſécuta les Catholiques, & on ne ceſſa pas de le pourſuivre. La choſe fut pouſſée ſi loin que le Roy fut obligé de caſſer le Parlement, avant que d'en avoir rien obtenu pour la guerre qu'il vouloit faire. Il la fit cependant à ſes frais, & ſur le credit de ſes amis; mais il en eut un mauvais ſuccés. Ayant commencé par l'Eſpagne à attaquer la Maiſon d'Auſtriche, & fait faire deſcente à Cadis, ſes troupes y furent fort maltraitées, & obligées de ſe retirer

aprés

aprés avoir perdu bien du monde, & encore plus de réputation.

Un pareil debut fit redoubler les murmures contre le Miniſtre, & commença à mal prévenir les eſprits pour le Souverain. Le Duc neanmoins ne perdit pas courage, & pour réparer cette diſgrace, il forma une ſeconde entrepriſe dont il crût le ſuccés ſi ſeur, qu'il voulut commander en perſonne l'armée qu'il y deſtina. Comme le Roy l'employoit à tout il l'avoit envoyé en France pour achever ſon mariage. Le Duc avoit paſſé en ce païs-cy pour un courtiſan agréable : mais cela même avoit empêché qu'il n'y paſſât pour un negotiateur habile. Il y avoit échoüé pour y avoir voulu plaire, & ſes intrigues avec les femmes luy avoient encore cette fois fait des affaires perſonnelles, fort préjudiciables aux publiques ; outre qu'il étoit chargé d'une propoſition dans laquelle on ne donna point. C'étoit une ligue contre la Maiſon d'Auſtriche, dont le Roy Jacques avoit autrefois fait inſinuer quelque projet. Le Cardinal de Richelieu, qui gouvernoit en ce temps-là en France, avoit trop d'ennemis au dedans pour s'en attirer du dehors. Menacé d'une guerre civile, il n'en avoit pas voulu entreprendre une étrangere. D'ailleurs quoique ce grand Politique eût dés lors formé le deſſein d'abaiſſer la Maiſon d'Auſtriche, il croyoit devoir commencer par ſoûmettre les Huguenots, encore puiſſans dans le Royaume, & il méditoit d'aſſieger la Rochelle. Ces raiſons l'ayant empêché d'entendre à la propoſition du Duc, le mariage, qui étoit trop avancé pour être rompu, s'étoit accompli, mais la ligue ne s'étoit point faite. Le Negotiateur en avoit conceu un tel dépit contre le Miniſtre, qu'il avoit pris de ſecretes liaiſons avec ſes ennemis pour le perdre ; 1626.

en

1626. en luy ſuſcitant du côté d'Angleterre la guerre étrangere qu'il craignoit, pendant que la cabale qui luy étoit oppoſée en France luy en ſuſcitoit une domeſtique. Le bruit des préparatifs que l'on fit quelque temps aprés pour le ſiege de la Rochelle, donna au Duc une belle occaſion pour exécuter ſon deſſein, & pour rétablir la réputation que ſon maître & luy avoient perduë dans l'expédition de Cadis. Ce fut par ce motif que Charles fut embarqué dans cette guerre, malgré l'amitié & les complaiſances qu'il avoit pour la Reine ſa femme. Buckingham ayant gagné le Roy ne crût pas que le Parlement luy dût faire aucun embarras. Une guerre contre la France en faveur d'une faction Proteſtante luy parut être une entrepriſe trop du goût de la Nation, pour luy laiſſer lieu de de douter que le Parlement n'oubliât le chagrin qu'il avoit contre luy, afin de ne penſer qu'à trouver les fonds neceſſaires à cet armement. Plein de cette confiance, il commença par engager toûjours l'affaire. Il fit inſulter dans la Manche les vaiſſeaux des marchands François, & ſous prétexte que les Catholiques venus de France à la ſuite de la Reine violoient les loix d'Angleterre par zele pour leur Religion, il en fit renvoyer la plûpart.

1627. Ce procedé violent fit en France l'effet qu'en attendoit le Duc. On ordonna des repreſailles ſur les marchands Anglois, & le Roy irrité dépêcha le Maréſchal de Baſſompiere, pour demander ſatisfaction de l'infraction qu'on venoit de faire aux clauſes du mariage de ſa ſœur. Le Duc, qui pendant ce temps-là avoit fait convoquer le Parlement, y croyoit avoir le même ſuccés. Il ſe trompa. Quoy que l'Aſſemblée fût compoſée de membres tout differens de ceux de l'autre, elle agit ſur les mêmes principes. Elle approu-

va

va la perſecution qu'on avoit fait aux Catholiques, & refuſa toûjours conſtamment l'argent qu'on luy demandoit pour la guerre, juſqu'à ce que le Duc eût repondu à tous les chefs de l'accuſation qu'on avoit intentée contre luy. Cette obſtination du Parlement à perſecuter le le Favorri irrita de nouveau le Maître, & le porta à caſſer encore aſſez bruſquement l'Aſſemblée; ſauf à faire pour la ſeconde fois la guerre à ſes dépens. Il ne la fit pas plus heureuſement que la premiere. Le Duc, qui commandoit l'Armée, fut battu à l'Iſle de Rhé, dont il s'étoit voulu ſaiſir, & ne porta dans ſon pays, où il ſe retira aprés ſa défaite, que des débris & de la honte. On peut s'imaginer de quels yeux le vit à ſon retour toute l'Angleterre: le Roy neanmoins n'en changeant point pour luy, ils reſolurent enſemble de ſecourir la Rochelle, que Louis XIII. aſſiegea l'année d'aprés. La Religion Proteſtante attaquée dans un de ſes principaux boulevards, leur parut un motif puiſſant à propoſer au Parlement d'Angleterre, pour en obtenir de l'argent. On l'aſſembla, & en effet on en obtint d'abord quelque choſe: mais ce fut à des conditions tres-onereuſes par elles mêmes, & tres-funeſtes dans leurs ſuites; Charles ayant commencé dés lors à ſe dépoüiller par condeſcendance des plus beaux droits de ſa couronne en faveur de ſes ennemis, qui abuſant de ſa facilité, l'engagerent inſenſiblement à les rendre dépoſitaires du pouvoir ſuprême, qu'ils employerent à ſa ruine, & à celle de ſa maiſon. Car ce fut à cette occaſion, qu'on le fit conſentir à la loy que les Anglois apellent Petition de droit, portant entre autres points contraires à l'autorité monarchique, que le Roy n'a pas le pouvoir, ni de bannir, ni de faire mettre perſonne en pri-

1627.

1628.

1628. prison, sans luy dire de quoy on l'accuse.

Le Parlement ne s'en tint pas là. Aprés avoir donné ce frein au Maître, il tourna tête contre le Ministre, persistant toûjours à vouloir qu'il répondît devant l'Assemblée sur les choses dont on l'accusoit. On déclama hautement contre luy, & dans la chaleur on n'épargna pas le Prince. La Chambre Basse poussa l'insolence si loin, que l'Avocat du Roy ayant voulu le défendre, elle luy imposa silence. Cet emportement obligea Charles à casser encore ce Parlement. Il ne laissa pas de faire la guerre, mais toûjours avec le même succés. Les Anglois furent repoussez jusqu'à deux fois de devant la Rochelle. Buckingham n'y étant pas venu la premiere, se préparoit à commander la flotte Angloise la seconde; lors qu'une espece de Fanatique nom-
1629. mé Felton l'assassina. La Flotte se mit cependant en mer, mais ce ne fut que pour être témoin de la reduction des rebelles, aprés avoir fait à plusieurs reprises d'inutiles efforts pour les secourir, & avoir été repoussée avec une perte & une confusion, qui attira contre le Roy même les plaintes qu'on avoit coûtume de faire tomber sur le Favori.

On se plaignoit de Charles, mais on ne le haïssoit pas encore, & il n'eût pas été impossible de rétablir la bonne intelligence entre ses sujets & luy, si on eût usé d'un peu plus d'art & de ménagement pour les ramener. Mais l'art & le ménagement étoient des choses en ce temps-là peu connuës à la Cour d'Angleterre. Il y regnoit un esprit de hauteur, qu'on y crût pouvoir suivre avec dautant moins de peril, qu'on fut vray-
1630. semblablement trompé par une apparence de calme, que produisit en ce temps-là la paix qu'on fit avec la France, & peu aprés avec l'Espagne, en

en vertu de laquelle la restitution du Palatinat fut remise dans le train de negotiation par où elle finit à Munster. La joye que causa la naissance d'un Prince de Galles en mil six cens trente, & trois ans aprés celle d'un Duc d'Yorck, augmenta encore cette erreur. 1633.

Cependant quoy que rien n'éclatât, la cassation brusque de trois Parlemens consecutivement & coup sur coup, le décri des armes Angloises en trois expeditions malheureuses, étoient des playes dans le cœur de la Nation, qui ne se pouvoient guerir que par des remedes qu'on n'y apportoit point. Loin même de travailler à les guerir, on les irritoit au contraire par la resolution qu'on sembloit avoir prise de n'assembler plus de Parlement, de se passer de son secours; & encore plus par les moyens dont on se servoit pour y suppléer: le Roy faisant lever divers droits sur les forêts, sur les marchandises, sur les habitans des villes maritimes, qu'il prétendoit être des droits attachez à sa couronne & indépendants du Parlement; qui neanmoins luy étoient contestez, & pour lesquels il s'élevoit de temps en temps des séditions.

On étoit mécontent en Ecosse, comme on l'étoit en Angleterre. Outre qu'on y avoit refusé des dignitez à quelques Grands, qui croyoient avoir droit d'y prétendre; pour augmenter les revenus du Roy, & pour se mettre plus en état de se passer du Parlement, on avoit retiré d'entre les mains d'un grand nombre de Seigneurs Ecossois les benefices qu'ils avoient usurpez sous la regence du Comte de Mourray, quoy que le Parlement d'Ecosse les eust reünis à la couronne incontinent aprés le schisme. Cette entrepriſe, bien que juste par rapport au droit Protestant, si l'usurpation & le sacrilege peuvent jamais fonder

1633. der un droit, n'avoit pas laiſſé d'attirer à Charles le chagrin de la Nobleſſe Ecoſſoiſe, & de luy faire des ennemis ſecrets de la plûpart des Grands de ce Royaume.

1634. Les affaires de la Monarchie Britannique étoient dans cette ſituation délicate, lors que l'Archevêque de Cantorbery fit entrer le Roy dans une reformation de l'Egliſe, qui ruina l'Egliſe & la Monarchie. Depuis le Duc de Buckingham, perſonne n'avoit eu plus de credit ſur l'eſprit de Charles qué ce Prelat. A regarder ſes qualitez perſonnelles, nul autre ne le meritoit mieux. Guillaume Lawd, c'étoit ſon nom, étoit un homme dont on a dit qu'il ne devoit rien à ſa naiſſance, & peu de choſe à la fortune. C'eſt à dire que ſa naiſſance étoit baſſe, & que quoy que ſa fortune fût fort élevée, elle égaloit à peine ſon merite. L'eſprit, la capacité, les mœurs étoient remarquables en ce perſonage. Ceux qui luy font juſtice conviennent que dans la mauvaiſe affaire qu'il entreprit, il ne manquoit pas de bonnes intentions. Il ſeroit difficile de dire, s'il eut une vertu aſſez pure pour être exempte de tout propre interêt, & ſi l'ambition de ſe voir chef des Egliſes Proteſtantes des trois Royaumes ne ſe mêla point aux motifs de Religion & de Politique, qui luy firent entreprendre la reünion de la ſecte Presbyterienne à l'Epiſcopale. Il n'eut pas de peine à embarquer le Roy dans un deſſein qui n'étoit déja que trop de ſon gout.

Charles étoit Theologien pour ſon malheur. Il avoit eu un frere aiſné, du vivant duquel le Roy ſon pere l'avoit deſtiné à l'Egliſe, & l'avoit fait étudier pour en faire un Archevêque de Cantorbery. Un Roi qui ſe mêle de Theologie ſe mêle d'ordinaire plus avant qu'il ne convient au bien de l'Etat dans les affaires de la Religion.

C'eſt

C'eſt ce qui arriva à Charles, qui ſe ſentoit d'ailleurs porté à favoriſer le deſſein de l'Archevêque par l'averſion hereditaire qu'il avoit des Presbyteriens; n'ayant pas oublié les leçons que le Roy ſon pere luy avoit données là deſſus. Outre qu'il étoit fort prévenu en faveur de l'Epiſcopat, dont il regardoit le miniſtere comme eſſentiel à la Religion, & ſi neceſſaire à la Royauté, qu'il avoit coûtume de dire que les Evêques étoient ſon bras droit. A quoy l'on peut encore ajoûter, qu'à conſiderer l'entrepriſe par les maximes generales, rien ne paroiſſoit plus dans les regles de la bonne politique que cette reduction des deux ſectes en une; l'unité en matiere de Religion étant un des principaux fondemens de la ſeureté des Etats. 1634.

Ce fut par ces divers motifs, que Charles ſe laiſſa engager à appuyer de l'autorité Royale les changemens que Lawd entreprit de faire dans la Religion Proteſtante en faveur des Epiſcopaux. J'ay déja dit qu'on en avoit fait de conſiderables en Ecoſſe durant le regne du Roy Jacques. Tout nouvellement encore on en venoit de faire en Angleterre, où l'Archevêque avoit ordonné que la table de la Communion, qui étoit au milieu de l'Egliſe, fut portée au haut du Chœur, pour y être plus décemment, & même plus conformément à l'inſtitution de la Reine Elizabeth. Ce changement, & d'autres ſemblables joints à quelques diſputes aſſez vives touchant l'obſervation du Dimanche, & la maniere de prêcher la predeſtination au peuple, avoient irrité les Puritains, dont quelques uns avoient écrit non ſeulement contre ces innovations, mais contre les Evêques qui les faiſoient. L'Archevêque de Cantorbery, qui avoit à ſa diſpoſition la plume des Docteurs & l'épée du Prince, fit faire des réponſes aux libelles, & 1635.

1635. & des châtimens aux auteurs, qui arrêterent pour quelque temps la licence d'écrire. Pryn, Burton, & Bastwik, trois des plus celebres, eurent les oreilles coupées, & furent envoyez en prison. Mais si cette serverité contint un peu les écrivains, elle aigrit beaucoup toute la Secte.

Il est dangereux de pousser l'autorité jusqu'à un certain point. Plus on a été long temps docile par crainte, plus on est prêt à secoüer le joug par dépit & par desespoir. Les Puritains avoient souffert les diverses atteintes qu'on avoit données à leur secte, impatiemment à la verité, mais au moins sans revolte ouverte. La resolution qu'on prit au temps dont je parle d'executer le dessein du Roy Jacques touchant l'uniformité des prieres publiques, & d'introduire en Ecosse la Liturgie Anglicane, causa un seulevement parmi les sectaires de l'un & de l'autre Royaume, qui se communiqua dans la suite à tous les corps de la Republique, & fut proprement la cause prochaine de la Revolution que j'écris.

1636. De tout temps cette Liturgie avoit choqué les Calvinistes, ennemis des ceremonies, qu'ils prétendent être contraires à la puteté du culte de Dieu, & à l'esprit de l'Evangile. Dés le regne d'Edoüard VI. depuis même que le Duc de Sommerset, qui fut le premier auteur de ce livre, l'eut fait approuver par le Parlement en l'année mil six cens quarante-neuf, Bucer étant passé en Angleterre à l'invitation de Crammer, & ayant écrit à Calvin l'état où il y trouvoit la reforme, cet heresiarque se plaignit qu'on avoit laissé toute la Messe dans la Liturgie Anglicane, & avertit Bucer de se défaire de la condescendance dont il avoit usé jusques-là dans la reformation des Eglises. On défera tant à Calvin, qu'on

qu'on ôta de la Liturgie la plûpart des choſes qui luy déplaiſoient, & le Parlement de l'année mil cinq cens cinquante-deux en approuva le retranchement. Elizabeth, qui aimoit les ceremonies, rétablit celles que les Calviniſtes avoient fait retrancher ſous Edoüard, & le Parlement s'accommodant de toute Religion hors de la veritable, confirma auſſi aiſément ce troiſiéme changement que les deux premiers. Les Calviniſtes firent grand bruit, mais comme ils étoient encore foibles en Angleterre, & qu'ils avoient beſoin de la Reine pour les appuyer en Ecoſſe, ont eu peu d'égard à leurs plaintes. Jacques ayant ſuccedé à Elizabeth, comme il avoit été élevé parmi les Puritains d'Ecoſſe, ils creurent qu'il leur ſeroit favorable en Angleterre, & luy repreſenterent leurs griefs contre la Liturgie Anglicane. A force de l'importuner, ils en obtinrent l'an mil ſix cens trois le changement de quelques termes qui les effarouchoient davantage : mais ce fut tout. Depuis ce temps là ce Prince étant entré dans tous les ſentimens des Evêques & de la ſecte Epiſcopale, les Presbyteriens eurent entre autres chagrins, celui de voir la Liturgie Anglicane s'éloigner tous les jours de plus en plus de l'eſprit Puritain par l'augmentation des ceremonies, ſur tout ſous le regne de Charles, & depuis que l'on eut fait Lawd Archevêque de Cantorbery. On s'en étoit tenu aux murmures pendant que ces inſtitutions s'étoient bornées à l'Angleterre, où la ſecte Presbyterienne n'étoit pas la Religion du pays : mais on ne garda plus de meſures quand on eut appris que le Roy & l'Archevêque, plus hardis que n'avoit été le Roy Jacques, non ſeulement vouloient introduire cette même Liturgie en Ecoſſe, mais qu'ils avoient fait inſerer dans les exem- 1636.

1636. plaires qu'ils y envoyoient, des choſes qui la rendoient encore plus conforme à la Meſſe de l'Egliſe Romaine.

En effet afin d'adoucir cette Liturgie au corps de la nation Ecoſſoiſe jalouſe de ſon indépendance, on voulut que celle dont on uſeroit en Ecoſſe differaſt en quelque choſe de celle dont on ſe ſervoit en Angleterre, & qu'elle fuſt même dreſſée par les Evêques Ecoſſois. Neanmoins comme elle ne le fut que par la direction de l'Archevêque de Cantorbery, la diverſité qu'on y mit n'adoucit pas la Nation, & acheva d'aigrir la Secte; cette copie de la Liturgie Anglicane paroiſſant. comme je le viens de dire, encore plus ſemblable à la Meſſe que l'original.

1637. Ce fut au mois de Juillet de l'année mil ſix cens trente-ſept, que ce ſoulévement éclata. Il y avoit déja quelqe temps, que le Roy avoit fait approuver dans ſon Conſeil d'Etat en Ecoſſe la Liturgie dont nous parlons. L'Edit en avoit été publié dans la Capitale du Royaume, ſans que perſonne eût paru prendre feu pour y former oppoſition: mais c'étoit de ces feux cachez, qui s'allumant ſans qu'on s'en apperçoive en des lieux couverts & obſcurs, cauſent des incendies d'autant moins aiſez à éteindre, qu'ils ont fait plus de progrés avant qu'on s'en ſoit apperceu. Sous ce maſque de ſoûmiſſion apparente la revolte s'inſinuoit dans les eſprits; les Miniſtres l'y ſouffloient de toutes parts, & l'y ayant allumée durant quelques mois avec un ſecret & un artifice, qui leur donna moyen de la rendre forte & vive dés ſa naiſſance, elle éclata avec fureur un Dimanche qu'on avoit deſtiné à la lecture de la nouvelle Liturgie. L'Evêque d'Edimbourg y penſa perir. Les Comtes de Welms & de Roxbourg eurent peine

ne à empécher qu'on ne les lapidaſt, & qu'on ne les déchiraſt en pieces. Les Seigneurs du Conſeil d'Etat ayant neanmoins un peu calmé ce premeir mouvement du peuple, en faiſant ſuſpendre l'uſage des nouvelles ceremonies, on convint qu'on avertiroit la Cour des mauvais effets qu'en avoit produit la publication. 1637.

La hauteur avec laquelle la Cour répondit au Conſeil, les menaces qu'elle fit faire aux mutins, les châtimens dont elle punit en particulier Edimbourg, auroient peut-être épouventé les Miniſtres & le peuple rebelle, ſi d'un côté la nobleſſe mécontente ne ſe fût venu joindre à eux, & ſi de l'autre les Puritains d'Angleterre ne leur euſſent fait eſperer un grand appuy de leur credit. Ils en avoient plus qu'on ne penſoit. Inſenſiblement cette ſecte étoit devenuë preſque auſſi redoutable en Angleterre qu'en Ecoſſe, ſans qu'on s'en fût apperceu. Elle s'étoit introduite dans le Royaume ſous le regne d'Elizabeth, lorsque la Reine Marie étant morte, les Prédicans qu'elle avoit exilez revenant de Geneve & d'autres lieux infectez du Calviniſme, l'apporterent dans leur pays. La profeſſion qu'ils faiſoient de vivre ſelon la pure parole de Dieu, qui leur acquit le nom de Puritains; le deſintereſſement qu'ils affectoient, l'averſion qu'ils témoignoient avoir pour l'éclat où vivoient les Evêques, l'eſprit de liberté dont ils ſe glorifioient & qu'ils inſpiroient au peuple, impoſerent à beaucoup de gens; qui déterminez à la nouveauté, ou encore incertains du parti qu'ils devoient prendre parmi tant d'erreurs, trouverent celles de cette ſecte plus à leur gouſt que celles des autres. Elizabeth, qui dans ces commencemens ſe mettoit peu en peine de quelle Religion l'on fût, pourvû qu'on ne fût

1637. pas Catholique, laissa établir les Calvinistes, & ne leur fit point d'embarras. Ils luy en firent eux beaucoup, par l'opposition qu'ils témoignerent aux ceremonies de l'Eglise Anglicane. Elle s'en plaignit quelquefois assez aigrement, disant qu'elle sçavoit bien ce qui pouvoit contenter les Catholiques, mais que les Puritains la mettoient à bout. Elle fit même de temps en temps des loix assez séveres contre eux. Neanmoins comme cette Reine fut toûjours assez maîtresse pour ne les pas beaucoup craindre, elle ne leur fit jamais grand mal. Jacques les traita à peu prés de même: & quoy qu'il prévist bien qu'un jour ils seroient en état de nuire; pour ne pas troubler son propre repos, il ne les inquieta pas, se contentant de les faire connoître à son fils, & luy recommandant de les exterminer, pendant qu'il souffroit qu'ils se multipliassent. Il croyoit qu'il seroit encore temps sous le regne de son successeur de les attaquer, & de ruiner leur secte. Charles le croyoit aussi, mais il y fut trompé, & pensant n'avoir à dompter que les Presbyteriens d'Ecosse, il les trouva appuyez de ceux d'Angleterre, qui commençoient à faire un parti redoutable à l'autorité Royale, par le grand nombre non seulement de peuple, mais même de gens de qualité qui suivoient en secret leur secte, ou par profession, ou par faction. Ils n'étoient point encore assez prêts à lever le masque au temps dont je parle: il leur falloit du loisir pour unir leurs forces. Ainsi ils ne peurent faire autre chose, que d'encourager leurs freres d'Ecosse à tenir ferme dans leur revolte; en leur faisant esperer un secours d'autant plus considerable du côté d'Angleterre, que la nation, de longue-main mécontente de la Cour aussi bien que la secte, paroissoit en disposition d'embrasser la

pre-

premiere occasion qui se presenteroit de remuer. 1637.

Les Ecossois se sentant donc soûtenus par tant d'endroits, mépriserent les menaces du Prince, & les remontrances de ses officiers. On n'eut pas plûtôt receu la réponse de la Cour, que mille voix confuses s'éleverent, criant que tout étoit perdu, que le Roy non content d'avoir ôté aux deux Nations la liberté & les biens, vouloit étendre son joug jusques sur les consciences, & changer entierement la Religion.

Ces plaintes n'eussent pas émeu tout le monde, & n'auroient pas encore rendu le gouvernement assez odieux au gré des mécontens, si on n'y eût ajoûté que le Roy alloit le grand chemin au Papisme, & y vouloit rengager ses peuples. Rien n'étoit plus faux que ce bruit. Charles étoit Protestant d'inclination, & n'aima jamais les Catholiques: mais ce même bruit, quoy que faux, avoit des apparences de verité qui le firent aisément croire. On doit à la Reine la justice de dire, qu'elle eut toute sa vie un vray zele pour le rétablissement de la Foy Catholique en Angleterre, & pour la gloire du Roy son mari: mais on ne peut dissimuler, qu'elle exerçoit quelquefois ce zele avec un peu plus de hauteur que le temps ne le comportoit. Pleine de cet esprit qu'inspire le sang de ces Monarques absolus, à qui leurs sujets ne demandent point d'autre raison de leurs volontez que leurs volontez mêmes, elle ne pensoit pas assez qu'elle regnoit dans un pays, où les plus solides raisons ne font pas toûjours entrer les peuples dans les sentimens de ceux qui les gouvernent. Une autorité si limitée, & dont on ne peut user qu'avec art, paroissoit à la Reine une servitude, dont elle fit tous ses efforts pour

1637. délivrer le Roy son mari, & pour s'en affranchir elle-même. Ainsi sans beaucoup ménager la délicatesse de la Nation, elle eut toûjours auprés d'elle un Nonce du Pape, dont personne de la Cour n'ignoroit ni le caractere ni les fonctions. Elle entretenoit des liaisons avec les Seigneurs Catholiques, qu'elle ne se donnoit pas grand soin de cacher. Elle prenoit avec éclat, & quelquefois avec aigreur, l'affirmative pour tout ce qui regardoit l'Eglise; & comme elle avoit autour d'elle un grand nombre d'Ecclesiastiques qu'on luy avoit rendus par la paix, en quelques uns desquels la prudence n'égaloit pas toûjours la pieté, elle avoit souvent des affaires avec les Protestans zelez, dans lesquelles le Roy, qui l'aimoit, la laissoit faire, & la soûtenoit même quand elle l'exigeoit de luy. Cette conduite de Charles à l'égard de la Reine l'avoit déja fait soupçonner de n'être pas trop bon Protestant, quelque chose qu'il fist pour le paroître; lors que le zele qu'il témoigna pour l'entrepriſe de l'Archevêque augmentant encore ce soupçon, donna lieu à ses ennemis de publier qu'il étoit Catholique, & que de concert avec ce Prelat, il travailloit à reünir l'Angleterre avec le Saint Siege. Le procedé de Lawd étoit tel, qu'il rendoit ces ombrages probables.

Je ne sçay où l'Abbé Siri a pris ce qu'il dit contre toute apparence des intrigues de cet Evêque avec le Cardinal Barberin, pour mettre à prix sa conversion. Cet écrivain n'est pas toûjours un guide bien seur à suivre dans l'Histoire. Tout le monde convient aujourd'huy, que Lawd étoit comme le Roy son maître un Protestant zelé pour sa secte; mais on avoit sujet alors de n'en pas juger tout-à-fait ainsi, par l'attachement que ce Prelat avoit pour les ceremonies, par le conseil qu'il donnoit aux étudians

de

de lire les Peres plûtôt que les Theologiens Protestans, par le refus qu'il avoit fait de recevoir le Synode de Dordrech, & plus encore que par tout cela, par la conduite que gardoit en Irlande Thomas Wentworth Comte de Strafford, étroitement lié avec luy, & le confident de tous ses desseins. Ce Comte étoit un homme habile & d'un courage fort élevé. Le Roy même nous en a laissé le portrait dans un livre où il fait le sien. Là ce Prince nous le dépeint comme un esprit du premier ordre, dont l'admirable capacité, ce sont les termes du Roy même, pouvoit donner à un Souverain plus d'apprehension que de honte de l'employer dans les grandes affaires; ayant ces qualitez superieures qui font beaucoup oser & beaucoup faire à ceux dont le bonheur accompagne les projets, & en qui la fortune favorise le merite. Il avoit été fort Parlementaire lors qu'il n'étoit que le Chevalier Wentworth: le Roy l'avoit gagné en le faisant Comte; & comme ce nouveau Comte devoit son élevation à l'Archevêque, il s'étoit tout-à-fait attaché à luy. Ce Prelat luy avoit fait donner la Vice-Royauté d'Irlande dans la veuë qu'il appuyeroit ses desseins, & c'avoit été dans la même veuë, que ce Seigneur prévoyant bien que Lawd alloit attirer au Roy les Presbyteriens sur les bras, avoit levé une armée dans cette Isle pour maintenir l'autorité Royale, & quoy qu'il fût Protestant comme son maître & son ami, il avoit fait l'honneur aux Catholiques de les croire mieux disposez envers leur Prince que les autres; de sorte qu'il en avoit composé son armée. 1637.

Il n'en falloit pas tant aux rebelles, pour rendre la cause des Presbyteriens commune à tous les Protestans zelez, & faire entrer dans leur cabale ceux mêmes qui n'étoient pas de leur

1637. secte. Ainsi le parti se fortifiant tous les jours de plus en plus, on continua de cabaler en Angleterre jusqu'à ce qu'on fût en état d'éclater, & on éclata de nouveau en Ecosse avec plus de fureur que la premiere fois.

Les Historiens Anglois se plaignent que ce nouveau feu fut fomenté par des puissances étrangeres, & en accusent en particulier le Cardinal de Richelieu. La fidelité historique ne permet pas de dissimuler, que dans la revolution que j'écris la France prêta quelquefois la main au parti le moins équitable. Je pourrois sans aucun préjudice de la reputation de nos Rois, abandonner leurs Ministres à la censure des Historiens de de-là la mer. La confiance que Louis XIII. avoit en la vaste capacité du Cardinal de Richelieu a deu persuader toute l'Europe, que ce Prince eut tres-peu de part aux choses que fit son Ministre pour appuyer le soulevement des Ecossois contre Charles I. Le bas âge de Louis XIIII. lors que le Cardinal Mazarin traita avec le Protecteur au préjudice de Charles II. suffit pour disculper ce Prince de ce qu'il y eut d'odieux dans ce traité. La conduite du pere & du fils envers la maison d'Angleterre depuis la mort de ces deux hommes, ne laisse aucun lieu de douter de la droiture de leurs intentions. Nos Maîtres justifiez sur ce point, la Nation prend mediocrement part à ce qui touche les Ministres. Mais comme l'Histoire est un tribunal, où tout le monde a droit d'attendre qu'on luy fasse une exacte justice, elle ne doit pas supprimer, comme font les auteurs Anglois, les raisons qui obligerent ces deux grands politiques à n'être pas toûjours favorables au parti des Rois d'Angleterre. Je parleray en son temps du second, il faut parler icy du premier.

J'omets le souvenir recent de l'affaire de Rhé

& de

& de la Rochelle, où le Cardinal de Richelieu étant sur le point d'éteindre les restes d'une puissante faction qui divisoit depuis si long-temps la France, avoit trouvé les armes Angloises si mal-à propos en son chemin. Quelque chose de plus nouveau avoit irrité ce Ministre. En l'année mil six cens trente-sept, le Cardinal & le Prince d'Orange avoient resolu d'attaquer les places maritimes de Flandres de la domination d'Espagne, & leur dessein étoit d'assieger Gravelines & Dunkerque en même-temps. Pour faciliter ce projet ils étoient convenus que le Cardinal obtiendroit du Roy d'Angleterre qu'il gardast la neutralité, sans quoy ils jugeoient bien que la chose ne reüssiroit pas aisément. Le Cardinal sçavoit assez la situation des affaires de de-là la mer, pour se flater que Charles seroit bien-aise de s'attacher encore plus étroitement la France par une complaisance qui ne luy coûtoit rien. Dans cette esperance il dépêcha au mois de Novembre le Comte d'Estrades, avec ordre de s'adresser à la Reine de la Grande Bretagne, & de tâcher de se bien mettre dans l'esprit de cette Princesse, avec qui on l'avoit broüillé, afin qu'elle employast son credit pour obtenir du Roy son mari qu'il continuast à demeurer neutre: en luy insinuant que dans les troubles dont ses Etats étoient menacez il trouveroit la France au besoin. Le Roy & la Reine receurent cette proposition avec une égale fierté. La Reine parla neanmoins au Roy, mais il luy répondit avec hauteur, qu'il n'étoit ni de son honneur ni de son interêt d'accorder la neutralité qu'on luy demandoit, qu'il n'avoit besoin de personne pour ranger ses sujets à leur devoir, & que pour secourir les places de Flandres, il tiendroit une flote prête aux Dunes avec quinze mille hommes de débarquement. La Reine rapporta au Comte cette fiere réponse, 1637.

1637. & y ajoûta, que pour ce qui regardoit la perſonne du Cardinal, elle ſçavoit ſes intentions, qu'il n'étoit pas de ſes amis, & qu'elle n'attendoit rien de luy.

On peut s'imaginer quel effet fit dans l'eſprit d'un Miniſtre tout-puiſſant un tel refus & un tel mépris. Le malheur de la Cour d'Angleterre voulut qu'il trouva bien-tôt l'occaſion de s'en reſſentir. Il y avoit à Londres deux Ecoſſois dans le temps que le Comte d'Eſtrades y étoit, leſquels s'étant ouverts à luy de l'état de leur pays, & de la diſpoſition turbulente où ils y avoient laiſſé les eſprits, luy firent naître la penſée d'écrire cette avanture au Cardinal dans les mêmes lettres où il luy rendoit compte du mauvais ſuccés de ſa negotiation. Une occaſion d'occuper chez ſoi un Prince qui menaçoit la France ne parut pas à negliger à un Miniſtre vigilant. Auſſi n'y perdit-il point de temps. Il répondit au Comte d'Eſtrades, qu'il étoit bien aiſe d'avoir découvert les ſentimens de la Cour d'Angleterre, qu'elle l'eût fort embaraſſé ſi elle les eût mieux ſçu cacher, & que puiſqu'on les avoit découverts il en falloit profiter; qu'il ſondât les deux Ecoſſois dont il luy parloit, qu'auſſi-tôt qu'on auroit lié avec eux, il enverroit à Edimbourg un Prêtre du pays nommé Chamberlaine, ſon domeſtique & homme affidé, qui les y attendroit, & agiroit ſous leur direction pour les interêts communs des deux Nations: ajoûtant qu'on verroit bien-tôt qu'il n'étoit pas un homme à mépriſer, qu'avant que l'année fût paſſée le Roy & la Reine d'Angleterre ſeroient fâchez d'avoir rejetté ſes offres. Je ne ſçay s'il devina juſte quant au repentir du Roy & de la Reine d'Angleterre: ils ne parurent pas ſentir ſi-tôt leur mal, mais ce mal n'en devint que plus grand, & moins capable de remede. Les intrigues du Cardinal fomen-

mencerent les mouvemens des rebelles d'Ecosse, 1637.
des plus hardis desquels il se fit un corps, qui malgré les défenses des Magistrats, malgré les soins des Officiers du Roy, s'assembla en divers endroits, & se rendit si redoutable, qu'il ne parut plus personne pour s'opposer à ce torrent.

Charles leur fit signifier divers ordres, de se séparer, de se retirer, de se soûmettre à leurs Evêques: déclarant que ces Prelats n'avoient rien fait en publiant la Liturgie, que ce qu'il leur avoit fait faire. Le Comte de Tranquaire entre autres les alla trouver à Sterlin, où ils se tenoient assemblez, pour les exhorter de la part du Roy à rentrer dans la soûmission: mais au lieu de les persuader, il ne fit que les irriter davantage; de sorte que ne s'en tenant plus à demander l'abolition de la nouvelle Liturgie, ils firent une protestation contre les cinq articles du Synode de Perth, le Tribunal de la Haute Commission, le livre des Canons, & l'Episcopat même. Non contens de cela, pendant que le Comte retournoit informer le Roy de l'état où étoient les choses, il se rendirent à Edimbourg, où ils firent cette ligue fameuse, qu'ils appellerent le Convenant; comme qui diroit la convention, ou le pact de Dieu avec son Eglise, sur le modele de celuy qu'il fit autrefois avec son peuple, & les descendans d'Abraham. C'est la comparaison qu'ils en firent: tant l'hypocrisie est hardie à donner les dehors les plus saints aux intentions les plus perverses. On entroit dans ce Convenant en signant un acte qui contenoit trois points. Le premier étoit le renouvellement d'une confession de foy, dressée l'an mil cinq cens quatre-vingts contre la doctrine de l'Eglise Romaine. Le second contenoit un ramas d'ordonnances du Parlement d'Ecosse pour le maintien de la Reforme. Le troisiéme con-

1637. sistoit dans un engagement à rejetter les nouvelles manieres d'administrer les Sacremens, le gouvernement des Evêques, les ceremonies introduites depuis quelque temps dans le service ; à défendre la personne du Roy autant qu'il défendroit la Religion, à se soûtenir les uns les autres contre tous ceux qui altereroient la reformation receuë par leurs peres ; & pour honorer par leur conduite cette même reformation, à reformer chacun leur vie, & les mœurs de ceux qui dépendoient d'eux.

1638. Un procedé si séditieux meritoit un prompt châtiment : mais outre que Charles avoit beaucoup de cette bonté naturelle aux Stuarts, il avoit ce défaut personnel, de ne prendre jamais le parti d'une extremité necessaire, qu'il n'eût auparavant essayé beaucoup de temperamens inutiles. De plus il n'avoit point d'argent. Car n'en recevant point du Parlement d'Angleterre, qu'il n'assembloit plus depuis long-temps, il ne luy en venoit que fort peu d'ailleurs, & encore luy conteſtoit-on les sources d'où il le tiroit. Ainsi partie par temperament, & partie par necessité, aprés avoir balancé quelque temps entre pousser les rebelles ou les contenter, Charles prit le parti de tenter toutes les voyes de condescendance pour les ramener doucement à la soûmission. Dans cette veuë, il leur envoya le Marquis d'Hamilton, homme accort & agreable à la Nation, où il tenoit un fort grand rang. Ce Seigneur n'omit rien pour les gagner ; & comme le Roy le desiroit autant que luy, il n'y a rien à quoy on ne se relâchast pour les obliger à renoncer à leur scandaleux Convenant. La Liturgie, le livre des Canons, les cinq articles du Synode de Perth, le Tribunal de la Haute-Commission furent sacrifiez à la paix. Charles poussa l'indulgence si loin, que plusieurs des Con-

Confederez, c'eſt ainſi que l'on appelloit ceux qui avoient ſigné la ligue, s'en départirent, & ſignerent un autre acte qu'on nomma le Convenant du Roy. Ce Convenant eut peu de ſuite. Ainſi le premier prévalant toûjours, on demanda pour derniere marque de la condeſcendance du Roy un Synode National. Charles leur en accorda un qui fut celebré à Glaſco le vingt-uniéme de Novembre de l'année mil ſix cens trente-huit: mais ce ne fut que pour y prendre malgré le Marquis d'Hamilton, qui y preſidoit de la part du Roy, des reſolutions encore plus contraires à l'autorité ſouveraine que celles qu'on avoit déja priſes. Car ce fut là que l'on reſolut l'entiere abolition de l'Epiſcopat, qui étoit de tous les points conteſtez le plus deſagreable au Roy. 1638.

Charles voyant que la douceur ne faiſoit qu'augmenter l'inſolence & l'opiniâtreté des Confederez, reſolut enfin d'employer la force pour les ſoûmettre à l'autorité. Reſolu de prendre les armes, il chercha de l'argent dans la bourſe de ſes amis; perſiſtant dans ſa reſolution de n'aſſembler point le Parlement d'Angleterre. Il eut ſujet d'être content du zele de ſes ſerviteurs en cette importante occaſion. L'Archevêque de Cantorbery & la plûpart de ſes confreres plus intereſſez que les autres dans le ſuccés de cette guerre, qu'on appelloit la Guerre des Evêques, donnerent liberalement. Le Vice-Roy d'Irlande donna auſſi beaucoup: mais perſonne ne procura de plus grands ſecours au Roy que la Reine; cette Princeſſe ayant engagé les Catholiques à fournir la plus grande partie des ſommes qui furent employées à cet armement. Quand Charles eut de l'argent il leva des troupes, & leur donna rendez-vous à Yorch, où il ſe rendit au mois d'Avril de l'année mil ſix cens trente-neuf, aprés avoir envoyé ſa flotte 1639.

1639. sous le commandement d'Hamilton croiser sur les côtes d'Ecosse.

Les Rebelles de leur côté ne manquerent ni d'assistance ni de courage pour se défendre. Alexandre Lesle, Capitaine qui avoit appris le métier sous le grand Gustave Roy de Suede, avoit été un des auteurs de la ligue & du Convenant. Le refus qu'on luy avoit fait d'une dignité qu'il avoit demandée l'avoit jetté dans ce parti, où ayant acquis du crédit, il en devint un des principaux chefs, & fut choisi pour General des troupes qu'on opposa au Roy.

On marcha de part & d'autre avec assez d'ardeur jusqu'à ce qu'on fûst en presence: mais dés que les armées furent en veuë, tant de raisons se presenterent à l'un & à l'autre parti de préferer la paix à la guerre, que l'on écouta volontiers ceux qui s'entremirent de traiter d'accommodement. Le Roy & les Confederez s'y trouvoient également disposez, mais par des motifs differens. Le Roy vouloit la paix, parce qu'il l'aimoit; les Confederez la vouloient, parce qu'ils esperoient en tirer sans risque tout le fruit que leur auroit produit la guerre, par le moyen des partisans secrets qu'ils avoient à la suite du Roy, & dont ce Prince mal averti se servoit même pour la traiter. En effet ces Agens perfides, Presbyteriens la plûpart, ne voyant pas encore leur cabale en état de vaincre assez seurement, craignirent que si Charles vainquoit, l'appuy des Ecossois leur manquant, ils ne tombassent tout à coup, & ne demeurassent exposez à tout le chagrin que ce Prince témoignoit avoir contre leur secte, aux persecutions de l'Archevêque, & aux insultes des Episcopaux. Ce fut sans doute dans cette veuë, qu'abusant de l'inclination que le Roy montroit pour la paix, ils firent ce traité captieux, dont les parties méconnurent

les

les articles quand on les donna au public; où Charles acheta quelque encens & quelques soûmissions apparentes, par la liberté de tout faire & de tout oser contre son service qu'il accorda aux Confederez, en leur accordant un Synode libre, & un Parlement pour en confirmer les decrets. 1639.

Ce mauvais traité ayant été conclu vers le milieu du mois de Juin, & les troupes étant congediées, le Roy s'en retourna à Londres; pendant que le Comte de Tranquaire alla de sa part présider au Synode, qui se tint au mois d'Aoust à Edimbourg, & au Parlement qui le suivit de prés. A peine Charles fut de retour, que l'Archevêque de Cantorbery & ceux de cette faction luy firent ouvrir les yeux. Il vit les pieges qu'on luy avoit tendus, & en fut d'autant plus convaincu, que le Synode d'Edimbourg ne fit que confirmer celuy de Glasko, & abusant pour oser encore plus, de la liberté qui luy étoit accordée, fit un decret pour obliger toute la Nation à signer le Convenant. Sur ces entrefaites parut un écrit imprimé par ordre des Confederez; contenant les articles de la paix, lequel étant apporté au Roy, ce Prince protesta hautement que ces articles étoient changez, & ordonna qu'on fît brûler l'écrit par la main du Bourreau. Le Parlement d'Ecosse étoit assemblé, lors que cette nouvelle aigreur éclata. Il s'en plaignit, & commençoit à remuer beaucoup d'autres choses; mais le Roy ne luy en donna pas le loisir, ayant mandé à son Commissaire de casser de sa part le Parlement.

Personne ne douta que ces mécontentemens mutuels ne fissent bien-tôt renaître la guerre. En effet Charles y étoit résolu, croyoit avoir tout sujet d'en esperer un bon succés. L'Archevêque de Cantorbery & le Comte de Strafford son ami avoient mis les choses en état de le rendre

dre redoutable à ſes ennemis. Outre une groſſe ſomme d'argent, que ce Vice Roy avoit obtenuë du Parlement d'Irlande qu'il avoit convoqué, il avoit fait condeſcendre le Roy, que l'armée de Catholiques qu'il entretenoit pour ſon ſervice, & qui étoient les ſeules troupes dont ce Prince ſe peuſt répondre, le ſuivît dans cette expedition. De plus Charles, par une rencontre que le hazard luy avoit fait naître, avoit un moyen qui luy paroiſſoit ſeur de mettre les Anglois dans ſon parti; d'aſſembler ſans crainte le Parlement d'Angleterre, & d'en tirer de grands ſecours. Ce moyen étoit une lettre des Confederez au Roy de France, par laquelle ils luy demandoient, ſelon l'ancienne amitié des deux Nations, ſa protection & ſon ſecours pour défendre leurs loix & leur liberté contre ceux qui les opprimoient. Cette lettre étoit tombée entre les mains du Roy, & ſe trouvant ſignée entre autres du Comte de Lowdun député d'Ecoſſe, & du Comte de Dunferlin qui ſe trouvoit alors à Londres, ces deux Comtes furent mis dans la Tour, la lettre fut produite au Parlement, que le Roy aſſembla au mois d'Avril de l'année mil ſix cens quarante.

1639.

1640. Charles ne doutoit point qu'un tel commerce avec une puiſſance étrangere, & ſur tout avec la France, ne deût paroître au Parlement un crime des plus irremiſſibles. Il l'exaggera éloquemment, & en ayant conclu la neceſſité de la guerre, il demanda pour en faire les frais l'aſſiſtance de l'Aſſemblée; offrant même de l'acheter par une renontiation authentique aux droits maritimes qu'on luy conteſtoit. Le Roy n'eut pas fini de parler, qu'il s'apperceut à la contenance de ceux qui l'avoient écouté, qu'il ne les avoit pas perſuadez. Le Parlement ne ſe démentit point de l'oppoſition qu'il avoit toûjours euë aux volontez de Charles. La lettre produite fit peu d'im-

d'impression, & le Comte de Lowdun justifia même si plausiblement les Confederez par l'explication qu'il y donna, & par les preuves qu'il apporta qu'elle n'avoit point été envoyée, que la chose tomba tout à coup & qu'on n'en parla plus depuis. A l'égard de la guerre d'Ecosse, le Parlement déclara que l'Angleterre ne la regardoit point comme une affaire qui interessât les Anglois, mais plûtôt comme une entrepriſe ſur la liberté d'une nation amie, & étroitement unie à la leur, pour venir apparemment de l'une à l'autre; que pour ce qui concernoit l'offre que le Roi faiſoit de renoncer aux droits qu'il levoit dans les ports de mer moyennant de l'argent comptant, il paroiſſoit extraordinaire, qu'il voulût faire acheter à ſes peuples ce qu'il avoit uſurpé ſur eux. Tout cela diſpoſoit à un refus: on ne l'avoit pas n'anmoins encore fait, lors qu'une noire trahiſon l'attira au Roy, avec tout le deſagrément dont il pouvoit être accompagné. Henri Vane traître fameux étoit Secretaire d'Etat. Quelques jours aprés l'ouverture du Parlement, Charles l'y avoit envoyé demander la ſomme qu'il avoit convenu avec ſon Conſeil qu'il demanderoit; ſe flatant encore que l'aſſemblée ne pouſſeroit pas la dureté à bout. Vane avoit ordre à la verité de demander douze ſubſides, c'eſt la maniere de compter l'argent que le Parlement donne au Roy, chaque ſubſide montant à peu prés à cinquante mille livres ſterlin, qui en font ſix cens cinquante mille des nôtres, la livre ſterlin en valant treize: Vane dit je avoit dans ſon inſtruction de demander douze ſubſides, mais de ſe relâcher juſqu'à ſix, pour peu qu'on luy diſputât le terrain. Le perfide, déja vendu aux ennemis du Roy ſon maître, tint ferme ſur douze pour aigrir les eſprits, & y reüſſit ſi bien, que le Parlement refuſa le Roy, & le Roy caſſa le Parlement. 1640.

Ce

1640. Ce nouveau sujet de mesintelligence entre le Prince & ses sujets enfla le cœur aux Puritains de l'un & de l'autre Royaume. Ceux d'Ecosse reprirent les armes ; ceux d'Angleterre renouvellerent leurs intrigues, & Charles experimenta bientôt que les intrigues de ceux-cy luy faisoient plus de mal que les armes de ceux-là.

En effet sans les intrigues d'Angleterre les armes Ecossoises luy eussent peu nui. Il trouva encore assez de troupes. Le Comte de Strafford luy fit venir huit mille bons hommes d'Irlande, & si les Anglois eussent été fidelles, Charles avoit plus de monde qu'il ne luy en falloit pour domter les rebelles d'Ecosse. L'argent même ne luy manqua pas, & encore cette fois ses amis suppléerent au defaut de son Parlement.

Il partit un peu tard de Londres, voulant appaiser quelques seditions qui s'y éleverent en ce temps-la contre son service & contre ses serviteurs, apparemment par les menées de la Cabale Presbyterienne, devenuë assez puissante, comme on le va voir, pour causer dans l'Etat des mouvemens bien plus considerables que ceux-là. Rossetti Nonce du Pape auprés de la Reine courut risque d'être assassiné & fut contraint de sortir du Royaume. Mais nul ne fut plus prés de perir dans ces tumultes populaires, que l'Archevêque de Cantorbery. Les Puritains le regardoient comme leur ennemi capital, & ils ne s'y trompoient pas. Tout recemment, & dans le temps même que l'on tenoit le Parlement, il avoit tenu un Synode avec ses confreres dans saint Paul de Londres, où l'on avoit fait des canons en faveur de l'Episcopat, & pris des mesures pour exterminer les Presbyteriens d'Angleterre. Personne ne doutoit qu'il ne fût l'auteur des traverses

ſes qu'on leur faiſoit en Ecoſſe, & que toutes les reſolutions de vigueur que le Roy prenoit pour les reduire, ne fuſſent inſpirées à ce Prince par ce Prelat & par ſon Ami. On leur attribuoit entre autres choſes, d'avoir fait caſſer le dernier Parlement, dans la crainte qu'il ne s'oppoſaſt, comme on diſoit qu'il le vouloit faire, à la guerre qu'on alloit entreprendre, & qu'on étoit perſuadé que Charles n'entreprenoit que par leurs conſeils. Il eſt croyable qu'une affiche, qui parut en ces conjonctures pour exciter les apprentifs à brûler le Palais de Lambeth, ainſi ſe nomme la maiſon de l'Archevêque de Contorbery à Londres, fut un effet des nouveaux chagrins que la Cabale recevoit de celuy qui l'étoit alors. Il fut attaqué une nuit dans ſon logis par cette canaille, qui l'y auroit ſans doute égorgé s'il ne ſe fût tenu ſur ſes gardes, & s'il n'eût eu des gens avec luy, qui repouſſerent ſi vivement l'attaque, qu'ils ôterent aux aggreſſeurs l'envie de la recommencer. 1640.

Si les Puritains hazarderent ce coup, ce ne fut qu'en attendant l'occaſion d'en tenter un bien plus déciſif, en aneantiſſant l'autorité Royale, avec laquelle & l'Evêque & l'Epiſcopat devoient tomber. Je dis l'autorité Royale, non la perſonne & la dignité. Car il faut faire cette juſtice aux Puritains dont nous parlons, de dire qu'ils n'eurent point intention de porter juſques là le crime, & que dans l'attentat fameux qui fait le ſujet de ce livre, ils ne firent que préparer la victime qu'une ſecte plus ſanguinaire immola.

Pour commencer par ce qui les regarde, le renouvellement de la guerre ayant mis les eſprits dans un nouveau mouvement; pendant que le Roy ſe préparoit à la faire, les factieux ſongeoient à en profiter. Comme la Cabale s'étendoit

1640. doit tous les jours, elle compta d'abord qu'elle auroit assez de partisans dans l'armée pour en corrompre une partie, & que ceux qu'elle auroit à la Cour se servant à propos de la langueur, ou même des desavantages que cette corruption des troupes causeroit dans le parti du Roy, engageroient aisément ce Prince aimant naturellement la paix, & fatigué d'une mauvaise guerre, à un second accommodement, où ils se trouveroient en état de faire entrer tous les articles propres à faire reüssir leurs desseins. Dans cette veuë ils firent leur plan, premierement d'obliger Charles à convoquer le Parlement, qu'ils étoient en pouvoir de remplir de députez à leur devotion; En second lieu de faire en sorte que l'armée d'Ecosse demeurât sur pied pendant que le Parlement tiendroit, sous pretexte d'y terminer leurs differends avec le Roy, mais en effet pour appuyer les entrepriles de cette Assemblée contre l'autorité souveraine. Le succés de leurs premieres mesures rendirent celles-cy infaillibles.

Les préliminaires de la guerre furent si desavantageux au Roi par la mauvaise volonté qui parut dans une partie de ses troupes, qu'avant qu'il fût arrivé à Yorch, les ennemis étoient déja maîtres de presque tout le Nord d'Angleterre. On avoit envoyé Conway avec trois mille hommes de pied, & Wilmot avec douze cens chevaux pour garder les passages de la Tyne. Ils s'étoient postez à Newburne, où ils avoient jugé que Lesle viendroit passer plûtôt qu'ailleurs. La chose arriva comme ils l'avoient prévuë; mais il arriua ce qu'ils n'avoient pas prévû, que leurs troupes firent peu de resistance. A peine avoit-on commencé que leur infanterie prit la fuite. La cavalerie tint plus long-temps, mais enfin elle fût rompuë, Wilmot pris, le passa-

ge

ge forcé, & tout de suite Newburne, Neucastle, Durham, & d'autres places importantes furent occupées par les Ennemis. 1640.

Les Presbyteriens d'Angleterre ne pouvoient trouver une conjoncture plus favorable que celle-là pour faire reüssir leurs desseins. Le Roy étoit à peine arrivé au rendez-vous où il devoit commencer la guerre, qu'il se trouva en necessité de penser à faire la paix. Il est vray que cette necessité paroissoit beaucoup moins pressante au Comte de Strafford qu'à luy. Ce Seigneur, qui devoit commander l'armée, étoit persuadé que dans la conjoncture presente le Roy ne pouvant faire qu'une mauvaise paix, devoit tenter jusqu'au bout le sort de la guerre. Il s'offroit de la continuer avec ses Irlandois dont il étoit seur; auxquels pour peu que l'on joignist d'Anglois dont on se pût répondre, il pouvoit se passer des troupes suspectes, & repondoit, qu'avec ce qu'on en avoit de fidelles, il chasseroit les Ecossois.

Charles raisonna autrement. La paix luy parut aussi-bien qu'au Comte ne pouvoir être que préjudiciable à son honneur & à son autorité, mais il imagina une tréve, où il se figura trouver dequoy mettre à couvert l'un & l'autre. Il voyoit deux Nations mécontentes presque liguées par de nouveaux interêts, malgré leurs anciennes antipathies, pour se revolter contre luy: il crut que s'il en contentoit une, & s'unissoit luy-même avec elle, l'autre n'auroit plus de parti à prendre que celuy de la soûmission. Dans cette pensée il se propose de ménager une suspension d'armes, d'assembler durant ce temps-là un Parlement, où à force de complaisance, de privileges, de bienfaits, effaçant de l'esprit des Anglois les ombrages qu'ils avoient pris de luy, il se flattoit de les gagner. Ainsi le dit-il dans le

livre

1640. livre dont je parlois tout maintenant, où ce Prince faisant son portrait, fait profession de rendre compte au public de ses plus secrets sentimens ; asseurant qu'il avoit de luy même, & de son propre mouvement pris ce parti, quoi que dangereux.

Il n'y pensoit pas seul. Les Puritains y pensoient encore plus que luy, & avoient déja engagé un certain nombre de Seigneurs, dont la plûpart étoient à eux, à luy proposer ce moien de prévenir les guerres civiles dont l'Etat étoit menacé. Charles y aiant donné les mains assembla les Pairs du Royaume, & arrêta de concert avec eux, qu'on proposeroit aux Ecossois, qui quoy qu'en armes ne laissoient pas de presenter des requêtes au Roy en termes de sujets soûmis, une tréve durant laquelle le Parlement s'assembleroit, & regleroit avec le Roy tout ce qui paroîtroit convenable au repos des deux Nations, & à la bonne correspondance du Prince avec tous ses sujets. Les Ecossois étoient trop d'intelligence avec les Presbyteriens Anglois pour être d'un autre sentiment qu'eux. Ils protesterent seulement qu'en remettant leurs interêts entre les mains du Parlement d'Angleterre, ils ne prétendoient point préjudicier à l'indépendance de leur Nation ; ce qui aiant été signifié autant qu'il étoit necessaire, on convint d'un lieu pour traiter. Le Roy vouloit que ce fust à Yorch, mais Lesle n'y consentant pas, parce que le Vice Roy d'Irlande y étoit à la tête des troupes, & que les Ecossois regardoient ce Comte comme leur ennemi personnel, on choisit le bourg de Rippon, où seize Seigneurs Anglois se trouverent en qualité de députez du Roy, mais la plus grande partie emissaires des Puritains. Il y parut bien non seulement dans la suite de leur conduite, mais dans le traité qui fut fait, autant fu-

funeſte à Charles que favorable à ſes ennemis. Strafford s'y oppoſa autant qu'il pût, & fit ſes efforts pour détourner le Roy d'en accepter les conditions, non moins préjudiciables à ſa gloire que ruineuſes à ſon autorité. Mais ce Prince ne ſe voiant pas en état de ſoûtenir une reſolution vigoureuſe, crut que la neceſſité le juſtifieroit d'avoir uſé de condeſcendance. Par ce traité il fut conclu que les deux armées demeureroient ſur pied, qu'il y auroit tréve pour deux mois entre elles, que pendant ce temps-là celle d'Ecoſſe recevroit des Anglois pour ſa ſubſiſtance huit cens cinquante livres ſterling par jour, qu'il luy ſeroit permis de prendre ſur les Comtez de Northumberland, de Cumberland, de Weſtmerland, & ſur l'Evêché de Durham; & qu'en cas qu'on manquaſt à la payer, elle demeureroit dans ces Provinces, où elle auroit ſes quartiers d'hyver. 1640.

L'eſperance de la paix conſolant Charles d'un ſi mauvais ſuccés de la guerre, il retourna à Londres moins chagrin, & convoqua le Parlement pour le troiſiéme de Novembre. La reception qu'on lui fit à ſon retour, & la joye qu'on témoigna de le voir, lui parut être un préjugé de la bonne diſpoſition où il trouveroit le Parlement pour concourir avec lui à remettre la tranquillité dans l'Etat. Les intrigues des Puritains pour le choix des membres de la Chambre Baſſe lui donnerent des ſoupçons & de la crainte: mais la confiance qu'il eut dans la droiture de la haute Nobleſſe, & la reſolution où il étoit d'acheter la paix par ſes bien-faits, le raſſeura, & lui fit eſperer que les Communes ſe rendroient dociles, & auroient de la moderation à proportion de ſa complaiſance. Ce fut l'erreur la plus dangereuſe où fuſt encore tombé ce Prince. Les Puritains maîtres du Parlement, la plus grande

partie

1640. partie composé de gens de leur secte ou de leur faction, y étoient venus à dessein de profiter de tout leur avantage pour diminuer l'autorité qui les empêchoit d'être maîtres ; & resolus, tout au contraire de ce que se flattoit le Roy, de pousser leurs entrepriſes contre ſes droits à proportion de leur pouvoir & de ſa facilité.

Ce fut dans cette diſpoſition des eſprits que commença au jour marqué le ſanguinaire Parlement, comme l'appelle un auteur Anglois, qui fit perir Charles Premier, & renverſa, par une revolution dont il n'y avoit point encore eu d'exemple, la Monarchie Angloiſe avec le Monarque. Le Roy fit l'ouverture du Parlement par un diſcours fort éloquent, & fort capable de les gagner s'ils euſſent été diſpoſez à l'être. *Les deſordres arrivez en Ecoſſe, ſont*, leur dit-il entre autres choſes, *l'occaſion de ce Parlement : mais la confiance que j'ay en vous en eſt la cauſe principale, & le deſir de ſatisfaire aux plaintes que font quelques-uns de vous ſur certains points du gouvernement. J'ay reſolu de me rapporter ſur les choſes mêmes qui me regardent à l'affection que vous avez pour moy, à plus forte raiſon ſur les affaires qui concernent le bien de l'Etat, qui nous intereſſent également tous. Vous trouverez dans mon procedé une ſincerité & une franchiſe, qui effacera les ombrages que vous avez pris de mes intentions, & vous verrez que vos libertez n'ont été plus en ſeureté ſous aucun regne que ſous le mien. Penſez ſeulement à deux choſes. La premiere à trouver les moyens de chaſſer les Rebelles de nos frontieres, qu'ils ont ſi hardiment envahies. La ſeconde à le faire au plûtôt, afin que les provinces du Nord ne ſuccombent pas ſous le faix de deux armées, qui ſont à leur charge, & qui les regardent comme*

les

les cautions des choſes qu'on leur doit fournir. Du reſte vous éprouverez en moy une facilité & un deſir de vous ſatisfaire, qui nous abregera du chemin, & qui nous laiſſera pour l'execution le temps qu'on employe d'ordinaire inutilement en conſeils. 1640.

Les choſes obligeantes que le Roy dit au Parlement dans cette harangue, y trouverent bien moins de reconnoiſſance; que le mot de Rebelles, qu'il y avoit inſeré en parlant des Ecoſſois, n'y cauſa de murmures & d'aigreur. Charles en ayant été averti, pouſſa la bonté juſqu'à vouloir bien adoucir ce terme dés le lendemain, par une explication qu'il en fit. Le peu de ſuccés de ſa condeſcendance l'en devoit dés lors corriger. Quoy qu'on gardat quelques meſures à l'égard de ſa perſonne dans les réponſes qui furent faites à ſon diſcours, on parla avec tant de liberté contre les fautes de ſon gouvernement, qu'on attribuoit à ſes Miniſtres; que les gens éclairez virent bien, qu'il alloit rendre incurable par la douceur un mal cauſé par la fermeté. Le Parlement ſentant ſes forces à meſures que le Roy ſe défioit des ſiennes, pour ſe faire craindre encore davantage, en voulut montrer un effet, en faiſant ſortir des priſons les trois ſéditieux Ecrivains, que l'Archevêque y avoit fait mettre. On les vit paſſer dans les ruës pompeuſement & comme en triomphe, ſuivis de plus de cinq mille perſonnes, & accompagnez de plus de cent caroſſes, juſqu'aux portes du Parlement, où ils furent non ſeulement abſous, mais loüez, & conſiderez comme des champions de la liberté publique.

Aprés ces premieres démarches on pouſſa le Roy ſans ménagement, & ſans que durant prés de deux ans, que ce Prince s'opiniâtra à ſouffrir la perſecution eſperant la vaincre, on mê-

1640. lât d'autre adouciſſement aux chagrins continuels dont on l'accabloit, que quelques ſubſides qu'on luy accorda pour avoir pretexte de luy ôter ſon domaine, & quelques froids remercimens, quand ils le faiſoient conſentir à ſe dépoüiller en leur faveur des plus beaux droits de ſa couronne. En quoy il eſt mal-aiſé de dire qui devoit être plus honteux, ou du Roy d'accorder toûjours ce que ſes ſujets demandoient avec inſolence, ou des ſujets de demander ſans ceſſe ce que leur Roy n'accordoit que par force. Comme les ordonnances du Parlement d'Angleterre n'ont de vertu que quand elles ſont approuvées & ſignées du Prince, il falut que Charles devint luy-même l'inſtrument de ſa propre ruine, & de celle de ſes ſerviteurs. La perſecution commença par eux; & comme la premiere victime qu'on immole toûjours en ce pays-là au repos public ſont les Catholiques, on les trouva bien plus criminels à cette fois qu'à toutes les autres, parce qu'ils avoient donné de l'argent au Roy pour faire la guerre aux rebelles d'Ecoſſe. Leur zele pour leur Souverain fut regardé comme un attentat irremiſſible. A peine eut-on la moderation de ne pas proceder contre la Reine pour avoir ſecouru ſon mari. On leût en plein Parlement de ſes lettres que l'on avoit interceptées, par leſquelles cette Princeſſe ſollicitoit ceux de ſa Religion d'aider le Roy de quelque argent pour ſoumettre les revoltez. Il fallut qu'elle en fît excuſe, & l'on cherchoit déja dans les regîtres pour trouver des exemples de Reines auſquelles on eût fait le procés. Dans l'humeur où étoit le Parlement, & de celle dont étoit la Princeſſe, bien moins ſouffrante que le Roy, il y a apparence que ſans les égards que ce Corps avoit en ce temps-là pour la France, la Reine eût été le ſujet

jet de quelque ſcene extraordinaire, qui eût ſervi de prélude aux avantures du Roy. Aprés des coups ſi hardis, on ne s'étonna point de voir mettre dans la Tour l'Archevêque de Cantorbery & le brave Vice-Roy d'Irlande, comme coupables de haute trahiſon parce qu'ils étoient fideles à leur Maître. Matthieu Wren Evêque de Norwic y fut mis auſſi, mais il fut élargi ſous caution. Windebank Secretaire d'Etat, & Jean Finch Garde du Grand Sceau ſe retirerent, le premier en France, & le ſecond au Pays-Bas. On les cita, & on ne laiſſa pas d'inſtruire leur procés. Ceux du Comte & de l'Archevêque ſe terminerent par leur ſupplice, l'Archevêque attendit long-temps le ſien. Celuy du Comte fut hâté par la découverte d'un complot, que quelques-uns des ſe amis & des meilleurs ſerviteurs du Roy furent accuſez d'avoir fait pour le retirer de la Tour, & pour le mettre enſuite à la tête de ſa fidele armée d'Irlandois, afin de délivrer le Roy même de l'eſclavage où il étoit. Percy Comte de Northumberland, Jermin, Wilmot, Ashburnham & d'autres furent pourſuivis comme coupables de cette entrepriſe. Le Roy luy-même en fut ſoupçonné, & peu s'en fallut qu'on ne luy en fît un crime. C'en fut un irremiſſible au Comte de Strafford que de s'être voulu ſauver, & dés lors on preſſa ſon procés. On n'omit rien pour le rendre coupable, & c'eſt dequoy tout l'artifice de ſes ennemis ne put venir à bout. On vouloit pourtant qu'il le fût. Ainſi aucune des accuſations qu'on fit contre luy n'étant ſuffiſante, ou aſſez bien prouvée pour le faire condamner à mort; par une procedure inouïe, & que l'on declara ſur l'heure ne devoir point tirer à conſequence pour aucun autre jugement, on jugea

1640.

1640. que sur l'assemblage de ces accusations differentes on pouvoit prononcer son arrest, & quoy que le Roy, qui harangua long-tems luy-même pour sa défense, s'y opposât, on le condamna à morr.

Charles ne se rendit difficile à signer ce que le Parlement voulut, que quand cette Assemblée luy fit presenter une si injuste Sentence. Il s'en défendit tres-long-temps, quoy que le peuple, excité par la Chambre des Communes, se fût émeu pour l'y contraindre jusqu'à luy manquer de respect, & à luy dire en face des choses dures. Des gens qu'il croyoit ses amis, & qui le trahissoient dés ce temps là, firent plus d'impression sur luy, quand ils luy conseillerent de se rendre à la voix du peuple, & à l'autorité d'un tribunal tel que le Parlement d'Angleterre. Des Magistrats, des Evêques mêmes décideront qu'il le pouvoit. Le Comte eut la generosité non seulement de consentir qu'il le fît, mais de l'en soliciter même & fortement & frequemment par des lettres éloquentes & reïterées. En quoy l'on peut dire que l'amour propre séduisoit ce grand homme en cette occasion, en l'occupant tellement de la gloire de faire une action de Heros, qu'il ne fit pas reflexion qui en conseilloit une à son Maître indigne d'un Roy. Juxon Evêque de Londres se fit une reputation que l'histoire doit rendre eternelle, pour avoir toûjours dit à ce Prince qu'il suivît le mouvement de sa conscience, qui le détournoit de signer sous quelque prétexte que ce fut un arrest qu'il croyoit injuste. Aussi Charles se reprocha t-il jusqu'à la mort de l'avoir fait, & attribua à cette foiblesse tous les malheurs de sa vie. Ce peché en effet fut un de ceux qui portent leur peine avec eux, & qui na-

naturellement la produiſent indépendemment même des remors, & des châtimens d'enhaut. On ne peut dire combien cette action augmenta l'audace des ennemis du Roy, & les rendit hardis à luy demander les choſes les plus contraires à ſes intereſts. Ses amis lui connoiſſant un fond d'équité qui luy rendoit cette condeſcendance violente, le plaignoient plûtôt qu'ils ne le blâmoient: mais la ſuite fit voir que même un bon Maître, qu'on a crû une fois capable d'abandonner ſes ſerviteurs, n'en trouve gueres qui continuënt à le ſuivre quand il a ceſſé d'être heureux. 1640.

Aprés que Charles eut ſigné la mort du Vice-Roy d'Irlande, il fit un nouvel effort pour le ſauver. Il écrivit à la Chambre Haute des lettres touchantes pour demander qu'au moins ſa peine fût changée, & qu'au lieu de luy ôter la vie, on ſe contentât qu'il l'achevât dans l'obſcurité d'une priſon honnête, où il ſeroit hors d'état de nuire à perſonne. Le Prince de Galles porta les lettres, auſquelles les Seigneurs ſe rendoient: mais la Chambre des Communes étoit la maîtreſſe, & on avoit tant de fois éprouvé qu'on ne s'oppoſoit pas impunément à ſes volontez, qu'ayant perſiſté dans ſon ſentiment, on ne l'oſa contredire. Le Prince s'én retourna ſans rien faire, & le Comte fut executé le douziéme jour de Mayde l'année mil ſix cens quarante-un. Il mourut en grand homme comme il avoit vêcu. Un Ecrivain Catholique de ce temps n'y a pas penſé quand il a dit, qu'il étoit mort en vray Chrêtien. On ne meurt point en vray Chrêtien, quand on ne meurt point dans la vraye-Egliſe: les ennemis de ce Seigneur l'accuſérent pour le rendre odieux de l'avoir favoriſée en Irlande, mais il 1641.

1641. eſt ſeur qu'il ne la reconnut pas, & qu'il mourut dans ſon erreur.

La Cabale eut crû trop peu faire pour abattre l'autorité du Roy, ſi en détruiſant ſes amis, elle n'eût comblé ſes ennemis & de loüanges & de bienfaits. Le Parlement n'appelloit plus les Ecoſſois que du nom de freres; la guerre qu'ils venoient de faire au Roy ayant changé en une liaiſon étroite une antipathie de quinze ſiecles. Quoy qu'ils euſſent leurs députez à Londres pour avoir l'œil à leurs affaires, on leur épargna la peine de les ſoliciter. Le Parlement fit plus qu'ils n'auroient pû faire eux-mêmes, pour engager le Roy à confirmer les decrets de leurs Synodes touchant l'étenduë du Convenant, la ſuppreſſion de l'Epiſcopat, & un grand nombre d'autres choſes qui avoient fait le ſujet de la guerre. On retint leur armée ſur pied juſqu'au mois d'Août, c'eſt à dire juſqu'à ce que le Parlement ſe ſentit aſſez maître pour s'en paſſer; & afin de mieux reconnoître le ſervice qu'on avoit receu de ces troupes, on leur accorda, outre la paye journaliere, trois cens mille livres ſterlin pour les frais de la guerre. On ordonna de plus que tous les edits que l'on avoit portez contre eux, tous les manifeſtes qu'on avoit publiez ſeroient caſſez & déclarez nuls. Enfin pour mettre le comble à tout, on fit publiquement rendre graces à Dieu dans toutes les Egliſes de Londres pour l'heureuſe concluſion de cette paix.

Pendant qu'on enrichiſſoit ainſi les ennemis déclarez du Roy, on le dépoüilloit de ſes biens, de ſon autorité, de ſes droits, ou pour mieux dire on l'obligeoit à s'en dépoüiller luy même, en lui faiſant ſigner tout ce qu'on vouloit. Ainſi il conſentit à ceder tous les tributs que juſques-

ques là ſes predeceſſeurs avoient levé indépendemment des Parlemens, & qu'on avoit toûjours regardez comme une partie de leur dommaine. On punit les juges qui dans les procés meus de tems en tems contre luy par les peuples touchant ces tributs avoient jugé en ſa faveur. On ſupprima les tribunaux dont la juriſdiction avoit plus de rapport à luy que les autres. On l'engagea à ſigner une loy qui rendoit le Parlement triennal, c'eſt à dire en vertu de laquelle il s'obligeoit à le convoquer regulierement tous les trois ans; & en cas qu'il ne le fît pas, il attribuoit au Garde du Grand Sceau, & au Chancelier du Duché de Lancaſtre la puiſſance de l'aſſembler, les déclarant, s'ils y manquoient, dés là même privez de leurs charges. Enfin ce même Parlement ſi acharné à le dégrader, obtint de luy de n'étre ſeparé que du conſentement des deux Chambres, leſquelles demeureroient aſſemblées autant qu'elles le jugeroient neceſſaire au bien des affaires & de l'Etat. 1641.

Cette derniere démarche fut le coup fatal qui précipita Charles à ſa ruine, & dont il ne ſe pût relever. Tout le monde en fut ſi ſurpris, qu'on y crut de la politique. On s'imagina que ce Prince n'accordoit tant que pour revoquer tout; que par des negotiations ſecretes il ſe préparoit à la guerre, & à rompre avec l'épée les liens qu'il ſe faiſoit avec la plume. Il s'en juſtifie dans ſon livre, comme d'un procedé contraire à la bonne foy dont il ſe piquoit. Il fit ce livre dans un temps où il avoit interét de parler ainſi, quand la choſe eût été autrement. Il étoit entre les mains de ſes ennemis captif & à leur diſcretion, ne deſeſperant pas neanmoins de s'accommoder encore avec eux: rien ne lui importoit davantage que d'éloigner tous

1641. les soupçons d'une conduite dissimulée. L'on voit même que cet écrit a été fait pour être lû par d'autres que par des confidens.

Ainsi ce livre ne convainc pas que Charles fut aussi peu politique, qu'il affecte de le paroitre afin de passer pour sincere. A bien balancer les raisons entre le pour & le contre, du caractere d'esprit dont étoit ce Prince, & de la maniere dont il s'explique, je panche à croire sa sincerité aux dépens de sa politique, & qu'il est vray, comme il l'asseure, que quand il signa cét edit, il n'avoit point encore d'autre veuë que celle qu'il avoit euë dés le commencement, d'acheter de ses sujets la paix à force de confiance & de graces : ne faisant pas reflexion, que les graces qu'il accordoit ne lui en laissoient plus à accorder, & qu'une telle confiance en ses ennemis ne pouvoit avoir d'autre effet, que de leur donner plus de hardiesse à l'offenser, & plus de moyens de lui nuire.

Ce fut avec plus de raison qu'on crut à quelque temps de là, qu'il y avoit du dessein dans un voyage que ce Prince fit en Ecosse durant les séances du Parlement. Il y avoit déja huit mois qu'il travailloit inutilement à ramener par la douceur & par une condescendance aveugle les esprits revoltez de cette Assemblée. Il avoit fait en leur faveur ce qui n'étoit pas même venu en téte aux Parlemens les plus hardis & les plus jaloux de leurs libertez de demander à aucun Roy. Rien ne les contentoit : tous les jours c'étoient des demandes nouvelles, dont la concession, loin de luy attirer de la reconnoissance, n'étoit payée que de nouvelles plaintes en public, & en particulier de picquantes railleries, où sa facilité étoit traitée de foiblesse. Il prévoyoit bien que de la maniere dont ils en usoient avec lui, s'il ne changeoit

celle

celle dont il agiſſoit avec eux, il ſe verroit à la fin reduit à ſe trouver heureux qu'ils luy laiſſaſſent le nom de Roy. En effet un de leur cabale demandant à un autre, ce qu'ils pouvoient encore prétendre d'un Prince qui leur avoit tant donné; celui-cy avoit répondu avec une inſolence inoüie, qu'ils prétendoient qu'il ſe dépoüillât d'une autorité dont il uſoit mal, & qu'il s'abandonnat à eux. Charles voioit bien que c'étoit là leur deſſein, & que toutes leurs démarches tendoient à ce but. Tandis qu'il avoit veu les choſes en état d'être moderées par beaucoup de Seigneurs, & de gens même équitables dans la maiſon des Communes, qui ne lui étoient oppoſez que par l'eſprit de la Nation, & l'entêtement de leurs libertez; il s'étoit flaté qu'étant réſolu d'accorder ſur ce point au delà de ce qu'on lui pourroit demander, à la fin on ſeroit content. Le temps lui avoit fait connoître, que l'eſprit de la Nation étoit moins à craindre pour lui que celui de la ſecte Presbyterienne, qui avoit tant fait par ſes intrigues qu'elle regnoit dans le Parlement. La populace, les apprentifs, & tout ce qui dans les grandes villes rend les ſéditieux redoutables étoit gagné par les Puritains, qui en diſpoſoient à leur gré, & qui s'en ſervoient dans les choſes qu'ils vouloient faire paſſer en loy pour extorquer les ſuffrages des membres qui n'étoient pas de leurs ſentimens, ſouvent même celui du Roy. Sur cela une grande partie des plus gens de bien de cette Aſſemblée s'en étant retirez ſous divers prétextes, ceux qui y étoient reſtez ſe trouvoient dans la neceſſité, ou de conſentir par foibleſſe à ce qu'ils condamnoient par droiture, ou de porter la peine de leur droiture par des inſultes qui dans la ſuite donnoient de grands prétextes à leur foi-

1641.

1641. bleſſé. Dans l'affaire du Comte de Strafford, cinquante-neuf des plus honnêtes gens & des plus graves des deux Chambres, avoient vû leurs noms affichez aux portes de Weſtminſter & dans les places publiques, comme de perſonnes qu'on expoſoit à la brutalité du peuple, parce qu'ils n'avoient pas voulu condamner un homme qu'ils croyoient innocent. On en vouloit ſur tout aux Evêques, qu'on croyoit attachez au Roy; & ces Prelats ne venoient plus au Parlement ſans être en danger d'être maſſacrez par la populace, qui en avoit inſulté pluſieurs.

Par là, la faction Puritaine s'étoit preſque renduë maîtreſſe de la Religion & de l'Etat. L'Egliſe Anglicane changeoit de face. On ne reconnoiſſoit plus la Liturgie, tant on y avoit retranché de choſes. La Hierarchie étoit tous les jours menacée d'une totale ruine, par les meſures qu'on prenoit pour abolir l'Epiſcopat. Le Roy ſe trouvoit gêné en tout. Il ne diſpoſoit même plus des charges de ſa maiſon ſans contrainte, & il étoit ſouvent obligé de les donner à ſes ennemis. Le Comte de Pembrok & Mautravers fils aiſné du Comte d'Arondel, eurent un démêlé en plein Parlement ſur une lettre que celuy-cy y lût. Le Comte luy ayant reproché qu'il ne liſoit pas fidelement, Mautravers luy donna un démenti; ſur quoy Pembrok luy ayant donné bruſquement deux coups de baguette, on les ſepara, & on les envoya à la Tour. Le Roy prit connoiſſance de l'affaire, & comme le Comte étoit un des plus déclarez contre luy, il fut bien aiſe d'avoir cette occaſion de luy ôter la charge de Grand Chambellan qu'il poſſedoit; mais il ſe vit contraint de la donner au Comte d'Eſſex, pour qui peut-être il n'avoit pas tant d'averſion, mais en qui la ſuite fit voir qu'il avoit encore moins ſujet de ſe fier. C'étoit aſſez que Charles protegeât quelqu'un pour

pour luy attirer des perſecutions. Les Catholiques, qu'il ſouffroit parce qu'ils luy étoient utiles, n'avoient jamais été plus inquietez. Les domeſtiques de la Reine étoient tous les jours produits ſur la ſcene, & ſi on ne ſe porta pas contre eux aux dernieres extremitez, ce ne fut pas par reſpect qu'on eût pour leur Maîtreſſe ni pour le Roy, mais par conſideration pour la France, que l'on crût devoir ménager: encore ce ménagement là même étoit-il un effet de l'oppoſition que le Parlement avoit pour la Cour, cette Cour continuant toûjours d'en avoir beaucoup pour la France, ou à parler plus exactement, pour le Miniſtre qui la gouvernoit. Tout conſpiroit à fomenter cette aigreur. L'intrigue d'Ecoſſe avoit été ſceuë. Marie de Medicis, qui s'étoit retirée auprés de la Reine d'Angleterre ſa fille, étoit un objet qui même ſans parler rendoit le Cardinal odieux. Ceux que avoient ſuivi cette Reine, & outre ceux-là le Duc de Vendôme, M. de Soubize, le Duc de la Valete, & beaucoup d'autres mécontens, qui ſe trouvoient raſſemblez à Londres, ne travailloient pas à calmer les eſprits. La Ducheſſe de Chevreuſe, occupée à intriguer au Pays-Bas pour embarraſſer ce Miniſtre, avoit grand commerce avec ces Princeſſes; & on ne doutoit point en France que tant de femmes irritées ne projettaſſent entre elles d'unir le Roy d'Angleterre avec la Maiſon d'Auſtriche, dont les Miniſtres avoient tous les jours des conferences avec les Reines où le Roy même ſe trouvoit ſouvent. 1641.

Comme la maxime de l'Evangile qui fait rendre le bien pour le mal eſt d'un rare uſage chez les Politiques, le Cardinal de Richelieu étoit moins favorable au Roy d'Angleterre, que ne ſembloit le demander l'étroite alliance des deux Rois, & l'honneur même de la Royauté. Il n'y

1641. avoit pas de rupture. On avoit des Ambaſſadeurs les uns chez les autres: mais ceux d'Eſpagne en Angleterre avoient tant de liaiſon avec la Cour, que ceux de France furent obligez d'en prendre avec le Parlement, lequel s'y rendit d'autant plus facile, qu'il ſembloit s'être fait une loy d'être en tout oppoſé au Monarque.

Une telle contrarieté, que tant de complaiſance n'adouciſſoit point, avoit fait concevoir au Roy que ne s'étant pû faire aimer il falloit ſe mettre en état de ſe faire craindre, qu'il auroit beau être doux, tandis qu'il paroîtroit foible ſa foibleſſe rendroit ſa douceur inutile à ſon repos, & enfin pernicieuſe à ſa couronne.

Dans cette penſée, qui étoit celle de tous les amis de ce Prince, il ſe reſolut de changer ce procedé indulgent & facile dans une conduite plus ferme, & plus digne du diadême: mais comme la fermeté de courage que la force du bras ne ſoûtient pas ne ſert qu'à perir plus noblement, il chercha les moyens de faire un parti qu'il pût oppoſer au Parlement. Il étoit ſeur de beaucoup de Seigneurs, dont les uns étoient demeurez attachez à ſa fortune, les autres par eſprit d'équité étoient rebutez du parti contraire, & n'attendoient que l'occaſion pour ſe déclarer en ſa faveur. Les Communes mêmes n'étoient pas ſi corrompuës, qu'il ne s'y trouvât des gens de bien qui avoient horreur des excés où ſe portoient les Puritains. Gornay Maire de Londres étoit au Roy, auſſi-bien que les Catholiques, dont la Reine luy répondoit. Charles de plus ſe promettoit que le Prince d'Orange qui étoit devenu ſon gendre, & qui pouvoit tout en Hollande, luy donneroit ſecours au beſoin. Il avoit même des eſperances aſſez bien fondées du côté d'Irlande. Ainſi il voyoit qu'en reüniſſant ſes amis, il avoit dequoy faire une faction puiſſante contre ſes ennemis,

nemis, s'il en pouvoit diminuer le nombre, que l'union des deux Nations rendoit trop grand. 1641

Pendant qu'il rouloit ces penſées, les députez d'Ecoſſe au Parlement d'Angleterre ayant tiré de cette Aſſemblée tout ce qu'ils en pouvoient tirer, intriguoient pour engager le Roy à aller tenir en perſonne leur Parlement à Edimbourg, afin de donner plus de ſolidité aux choſes qu'il leur avoit accordées en les confirmant dans leur Parlement. Il eſt aiſé de s'imaginer que dans la diſpoſition d'eſprit où étoit Charles il ne ſe fit pas prier longtems. Bien aiſe de trouver cette ouverture pour regagner les Ecoſſois, il promit de faire le voyage, & donna avis au Parlement d'Angleterre du deſſein qu'il en avoit pris. Cette nouvelle fit grand bruit parmi eux, & ils en conceurent d'autant plus d'ombrage, que la Reine de ſon côté faiſoit ſon compte de paſſer la mer, ſous prétexte d'aller aux eaux de Spa avec la Reine ſa mere qui étoit repaſſée en Flandres.

Le Parlement ſe récria contre l'un & l'autre de ces voyages, & n'obmit rien pour les empêcher. La Reine ſe relâcha ſur le ſien: mais le Roy déclara qu'il vouloit partir. On luy fit diverſes remontrances, & on ſe mit même en devoir d'employer la force pour l'arrêter. On avoit pris des meſures avec les apprentifs: mais une reflexion qu'on fit, que ſi le Roy avoit déja des intelligences en Ecoſſe on ne feroit en l'arrêtant qu'aigrir les eſprits des Ecoſſois & avancer leur rupture avec le Parlement, empêcha qu'on ne ſe portât à une violence d'un ſi grand éclat. On pria ſeulement ce Prince de differer ſon départ de quinze jours, parce qu'actuellement on partoit pour aller congedier les armées qui étoient demeurées ſur la frontiere, & qu'il n'étoit pas à propos qu'il s'expoſât à rencontrer celle d'Ecoſſe en ſon chemin. Le Roy vit bien ce qu'on vouloit dire, &

1641. que sous vn prétexte honnête de prendre soin de sa seureté le Parlement cherchoit la sienne, & se défioit qu'en passant il ne gagnât les troupes Ecossoises. Ainsi Charles ne se laissa point flechir. Au lieu de quinze jours il n'en accorda que deux, & donna ordre que ses équipages fussent prêts pour le troisiéme. Il se rendit aussi inflexible à la demande qu'ils luy firent, sous couleur d'expedier les affaires, de nommer le Comte d'Essex pour signer les actes en sa place. Afin neanmoins qu'ils ne se peussent pas plaindre que son refus eût arrêté le cours des déliberations, il nomma sept Seigneurs pour signer à la pluralité des voix ce qu'ils croiroient qu'il eût deu signer luy-même, & le Comte d'Essex en fut un : mais le Parlement voyant bien que cette commission luy devenoit inutile, par le caractere de ceux à qui le Roy la confioit, ne la voulut pas accepter. Charles les laissa là-dessus, & ayant dit adieu à la Reine, qui se retira à Hottelan avec les Princes & les Princesses, il partit au mois d'Août pour l'Ecosse. Il vit en passant les armées, qui ne furent congediées que quelques jours aprés, & en reçût de grands honneurs. Un auteur Ecossois dit qu'il tenta des Officiers de sa Nation pour les engager à luy gagner leurs troupes, à dessein de les employer à soûmettre le Parlement d'Angleterre, & de cela cet Ecrivain fait à ce Prince un crime semblable à celuy que chez tous les autres peuples du monde on feroit à des sujets rebelles qui auroient voulu débaucher l'armée de leur Roy : tant les mœurs de ces Insulaires sont differentes en ce point de celles de tous les autres hommes.

On reçût Charles à Edimbourg d'une maniere à luy donner sujet de bien esperer de son voyage, & plus il entra en matiere avec les Ecossois, plus ses esperances augmenterent. A l'ouverture du Parlement on fit signer à la verité le Couvenant

aux

aux Seigneurs de la Cour qui devoient avoir séance dans l'Assemblée: mais comme le Roy étoit resolu à tout accorder pour gagner les cœurs, il n'eut pas de peine à y consentir. Une terreur panique saisit le Marquis d'Hamilton & le Comte d'Argille, sur un bruit qui se répandit sans qu'on en pût dire l'auteur, qu'on les vouloit assassiner eux & d'autres Seigneurs du Pays. Le soupçon en fut jetté sur le Roy par un artifice malin, à ce que quelques-uns prétendirent, des emissaires du Parlement de Londres. Cet incident, qui obligea ces Seigneurs à disparoître pour quelques jours, causa un peu d'agitation: mais ce fut un nuage qui se dissipa de luy-même. Personne ne put croire le Roy capable d'une si noire action, que son caractere d'esprit & sa conduite droite & ouverte démentoient plus que suffisamment, sans qu'il eût besoin d'autre apologie. Ainsi ce trouble fut bien-tôt calmé: le bruit se dissipa, les Seigneurs revinrent. Le Roy ne put s'empêcher neanmoins de témoigner à Hamilton, qu'il se tenoit offensé des ombrages injurieux qu'il prenoit de luy. Il le fit souvenir qu'il avoit gardé une conduite toute differente à son égard, & qu'ayant été averti qu'il avoit des desseins contre sa personne, il l'avoit fait coucher dans sa chambre. Hamilton eut une confusion de ce reproche qui redoubla agreablement par la nouvelle grace que le Roy luy fit de l'élever à la dignité de Duc, en même-temps qu'il fit Lesle Comte de Leven. Ce General parut si comblé d'un bienfait si peu merité, & qu'il avoit tant de raisons de ne pas attendre; qu'il protesta tout transporté, qu'il ne porteroit jamais les armes contre le service d'un si bon Maître. Par un effet à peu prés semblable, que firent sur le corps de la Nation les privileges extraordinaires que ce Prince luy accorda, on déclara digne d'execration quiconque leveroit des trou-

1641.

troupes autrement que par ordre du Roy, & on
1641. luy promit authentiquement que jamais on n'en leveroit contre luy.

Charles croyant avoir beaucoup fait d'avoir ôté au Parlement d'Angleterre l'appuy de la nation Ecossoise qui l'avoit rendu si insolent, retourna à Londres, & y arriva au commencement de Decembre plein d'esperance qu'il y trouveroit les esprits plus doux & plus soumis. Ceux du peuple luy parurent tels par la reception qu'on luy fit, la plus magnifique & la plus éclatante en acclamations & en témoignages de joye qu'on eût jamais faite à aucun Roy: mais la cabale Presbyterienne, qui regnoit dans le Parlement, étoit dans une disposition bien contraire. Le relâchement de l'Ecosse luy avoit fait craindre que la même chose n'arrivât bien-tôt en Angleterre, qu'ainsi par une paix generale des deux Nations avec le Roy leur secte ne perdît peu à peu ce qu'elle avoit gagné par le trouble; que le dessein qu'ils avoient formé de la rendre la Religion dominante en Angleterre comme en Ecosse, déja si avancé par leurs soins, ne demeurât à la moitié du chemin, & que l'Eglise Anglicane décheuë à proportion de l'autorité Royale ne se rétablît avec elle. Dans cette apprehension, resolus d'employer tout leur art & tous leurs efforts pour détourner la tranquillité dont ils se croyoient menacez, ils avoient fait dresser dans la Chambre Basse, sans même en rien communiquer à la Haute, un libelle en forme de remontrance au Roy où exposant d'un air pathetique les desordres du gouvernement, qu'ils attribuoient à ses Ministres, sans aucune mention des remedes qu'on avoit apporté à plusieurs, ils faisoient indirectement une satyre contre sa personne capable de réveiller plus que jamais la haine publique contre luy.

Un

Un évenement tout nouveau d'un grand éclat & d'une grande suite faisoit un point de ce libelle, & en augmentoit beaucoup l'aigreur. Les Catholiques Irlandois opprimez par les Anglois Protestans s'étoient servis pour en secoüer le joug de la conjoncture de leurs discordes, & ayant conspiré contre eux avec un secret surprenant, aprés en avoir égorgé un grand nombre, s'étoient rendus presque maîtres de l'Isle. Dieu, qui ne benit pas des desseins si contraires à l'esprit de l'Eglise, avoit permis que la capitale, Londonderry & quelques autres places eussent échapé aux conjurez. Elles étoient en danger: il s'agissoit de les secourir. On ne l'avoit pas encore fait, quoy que Charles eût appris cet accident avant que de partir d'Ecosse. La conspiration & le retardement du secours faisoient deux articles considerables des maux attribuez au gouvernement dans la séditieuse remontrance. 1641.

Le Roy étoit à Hamptoncourt, occupé à y régaler les Officiers de la Ville de Londres qui luy avoient tant témoigné d'affection à son retour; lors que les Députez de la Chambre luy presenterent ce libelle accompagné d'une Requête qui en contenoit l'abregé, & dans laquelle on luy demandoit, qu'il reprimât les Papistes, qu'il privât les Evêques du droit de suffrage dans la Chambre des Pairs, qu'il donnât des bornes à la puissance du Clergé, qu'il abolît les ceremonies introduites dans la liturgie, qu'il éloignât ceux de ses Ministres qui étoient suspects au Parlement, & qu'il n'en mît point d'autres en leur place que de concert avec l'Assemblée, qu'enfin il secourût l'Irlande avec toute la promptitude que demandoit son pressant besoin.

Le Roy avoit changé de conduite, & avoit pris la resolution de mettre des bornes par ses refus aux demandes indiscretes que les Parlementaires luy

1641. luy faiſoient continuellement. Il les reçût neanmoins encore avec ſa douceur ordinaire, & aprés les avoir aſſûrez qu'il examineroit leur Requête pour y avoir autant d'égard qu'il conviendroit au bien de l'état, il les pria honnêtement de ne point faire imprimer la remontrance; diſant qu'il n'étoit pas à propos de rendre le peuple juge du Prince par cette nature d'écrits, que cela ne pouvoit ſervir qu'à augmenter encore le trouble qu'il avoit intention d'appaiſer, qu'il falloit mettre fin aux diſcordes qui les diviſoient depuis ſi long-temps, & ſupprimer les plaintes inutiles pour chercher les moyens efficaces de remedier aux maux publics.

C'étoit un mauvais motif de moderation à apporter à des eſprits qui trouvoient leur compte dans la diſcorde, que la crainte d'augmenter le trouble. Peu de jours ſe paſſerent, qu'on vit paroître l'injurieux écrit de la Chambre Baſſe. Le Roy irrité de ce procedé y fit faire une forte réponſe, où aprés avoir raconté ce qu'il avoit fait pour mettre remede aux maux dont on ſe plaignoit avec intention ſincere de contenter le peuple & le Parlement, il faiſoit voir évidemment qu'il vouloit plus que perſonne la paix, qu'il s'étoit relâché pour l'avoir juſqu'à ſe dépoüiller des plus beaux & des plus anciens droits de la Royauté, qu'ainſi il ne falloit plus chercher la cauſe des diſcordes civiles, que dans les mauvais deſſeins de ceux qui vouloient ſecoüer le joug de l'autorité ſouveraine pour changer la Religion & l'Etat.

Cette nouvelle fermeté du Roy, loin d'épouvanter la cabale, luy fit faire de nouveaux efforts pour pouſſer à bout ſon projet. La maniere dont ce Prince venoit d'être reçû à Londres avoit fait craindre aux factieux que le peuple ne leur échapât. Il s'étoit même élevé un bruit, que les Officiers

ficiers de la Ville ſuivans le bon exemple du Maire étoient devenus Royaliſtes. Ces bruits & ces craintes firent que les Rebelles s'appliquerent tout de nouveau à gagner la menuë bourgeoiſie, la populace, & ceux des Magiſtrats qu'ils avoient le plus craint de perdre. De nouvelles intrigues, de nouvelles plaintes, de nouveaux ſoupçons ſe répandirent dans toute la Ville, & en peu de jours les eſprits ſe trouverent plus en mouvement que jamais. Le Roy, qui en fut informé, & à qui quelques-uns de ceux qui ſe ſignaloient davantage à inſpirer la rebellion furent nommément déferez, ſe réſolut à faire un coup de vigueur, en demandant au Parlement dont ils étoient membres qu'ils fuſſent arrêtez, & mis en juſtice comme des factieux qui troubloient l'Etat, qui avoient excité la revolte d'Ecoſſe, & qui encore actuellement ſe faiſoient une occupation de le diviſer d'avec ſes ſujets. Le Vicomte de Mandeville fils du Comte de Mancheſter, autrement Milord Kimbolton Membre de la Chambre des Seigneurs, Hollis, Paſſerigg, Pim, Strode, Hamden, Membres de la Maiſon des Communes, étoient ceux dont le Roy demandoit juſtice, mais il la demanda en vain. Ces broüillons étoient trop chers à la cabale Puritaine pour les abandonner au beſoin. Le Roy déterminé neanmoins à pouſſer vivement cette affaire, fit deſſein d'aller en perſonne demander ces cinq derniers à leur Chambre, & de les faire mettre en priſon. Il y alla accompagné du jeune Electeur Palatin ſon neveu, & d'un grand nombre de Nobleſſe, qu'il laiſſa pourtant à la porte pour ne pas donner ſujet de dire qu'il eût fait violence au Parlement. Il entra ſeul avec l'Electeur, & prit la place de Lenthal Orateur de la Chambre Baſſe, auquel ce Prince ayant demandé s'il ne voyoit pas les cinq Membres qu'il étoit venu accuſer, cet homme inſo-

1641.

1641. insolent luy répondit qu'il ne voyoit dans l'Assemblée que ce que la Chambre vouloit qu'il vît. Le Roy les chercha des yeux luy-même, mais ce fut inutilement : ils avoient été avertis de son dessein, & s'étoient absentez. On accusa diverses personnes d'avoir trahi le secret du Prince. Celle qu'on en crût le plus universellement coupable fut la Comtesse de Carlile, femme accoûtumée aux intrigues, & qui en ayant beaucoup fait dans sa jeunesse par sa beauté, ne pouvoit se passer d'en faire dans sa vieillesse par son esprit.

On ne peut dire combien la Cabale fit élever de voix contre Charles à l'occasion de cette entreprise, & de combien de mouvemens seditieux elle fut suivie. La Cour en fut effrayée, & le Roy se vit obligé d'en faire quelque satisfaction. Nonobstant cela le tumulte alloit toûjours en augmentant. Le Roy ne pouvoit paroître dans Londres qu'on ne luy criât de toutes parts : *les Privileges du Parlement*, *les Privileges du Parlement*. Le peuple vouloit dire par-là ce que les Puritains expliquoient plus nettement dans les compagnies, que le Roy avoit violé les privileges de cette Assemblée. On poussa l'insolence si loin, qu'un Ministre nommé Walker jetta dans le carosse du Roy un libelle fait contre luy. On venoit jusques dans son Palais tumultuairement & en troupes luy dire des injures en face, pendant que le Parlement feignant de n'être pas en sûreté à Westminster se retira dans la Ville pour en augmenter le tumulte, demanda des gardes, & refusant ceux que le Roy luy vouloit donner en prit de devoüez à la faction. Durant ce temps là on semoit mille bruits des desseins du Roy sur la Ville, la plûpart incroyables & extravagans, mais crus neanmoins, & ayant le même effet pour émouvoir la multitude que s'ils eussent été les plus vray-semblables. Le Roy se preparoit, disoit-on,

à venir

à venir avec les Papistes exterminer tous les Protestants. On voyoit déja des troupes paroître. 1641.
Digby & Lansford étoient à Kingston avec un corps de Cavalerie, & n'attendoient que d'être mandez.

Ces fausses nouvelles qui se disoient le jour dans toutes les maisons de la Ville, & qui se crioient la nuit par les ruës, rempliſſoient Londres d'une terreur & d'une confusion si étrange, qu'on ne voyoit dans toutes les Places que des troupes de gens en armes, des corps de gardes, des retranchemens, des barricades, des chaînes tenduës, & d'autres semblables preparatifs à repousser les efforts du Roy. Les serviteurs de ce Monarque craignant pour luy de leur côté luy vinrent offrir leur service. Les Etudians de certains Colleges où l'on apprend le droit du pays à la jeune Noblesse Angloise signalerent leur zele envers leur Prince, & s'offrirent de le garder. Ainsi Charles, qui avoit d'ailleurs un bon nombre d'amis parmi les Grands du Royaume, même parmi ceux qui composoient la Chambre Haute du Parlement, pouvoit sans crainte d'être surpris tenir tête dans la Capitale à la faction opposée, l'insolence de laquelle détachoit tous les jours les esprits moderez de ses interêts. Bien des gens jugeoient que c'étoit le mieux, & beaucoup le croyent encore aujourd'huy.

Le Roy ne fut pas de cet avis. Las de souffrir la contradiction de ceux qui luy devoient obéïr, il crut qu'en s'éloignant il les feroit craindre, & que s'ils l'obligeoient enfin à prendre les armes pour les dompter, il trouveroit de plus grands secours dans les Provinces que dans Londres. D'ailleurs comme il avoit toûjours une grande repugnance à la guerre civile, & qu'il vouloit éviter sur tout qu'on n'eût sujet de l'en croire auteur; il s'imagina qu'en ne s'éloignant

1641. loignant que lentement & peu à peu, il donneroit le temps aux mutins de faire des reflexions qu'ils n'avoient pas faites, & à ceux qui aimoient le bien public de trouver des temperamens, auſquels il ſeroit toûjours prêt de ſouſcrire pour peu que le Parlement voulût bien apporter du ſien à la paix ; qu'en tout cas enfin toute l'Angleterre auroit le loiſir de reconnoître par ces dernieres & déciſives démarches, à qui elle devroit attribuer les maux de la guerre qui la menaçoit.

1642. Ce fut dans ces ſentimens qu'environ le milieu de Janvier de l'année mil ſix cens quarante deux Charles Premier ſortant de Londres ſe retira à Hamptoncourt, avec la Reine, le Prince de Galles, & les Seigneurs de ſa maiſon qui n'étoient pas du Parlement. Les gens ſages & les gens de bien n'oſerent le blâmer d'avoir mis la Majeſté Royale à couvert des fougues d'une populace que ſes ennemis gouvernoient : mais ils ne peurent voir ſans gemir ſur les malheurs de leur patrie une ſéparation qui en étoit le préſage. La cabale Presbyterienne & ſes Partiſans en furent peu touchez ; Reſolus de reduire Charles au point où ils l'avoient projetté, & d'en faire un fantôme de Roy aprés qu'ils l'auroient dépoüillé de tout le pouvoir de la Royauté, s'ils ne pouvoient achever par la paix, ils n'étoient point fâchez d'avoir la guerre, & ils prirent dés lors leurs meſures pour la faire avec ſuccés. Ainſi loin de chercher les moyens d'adoucir le Monarque irrité, à peine fut-il hors de Londres, que les cinq Membres de la Chambre Baſſe qu'il avoit déclaré criminels y furent remenez en triomphe avec des applaudiſſemens & des acclamations inouïes.

Aprés ces tumultueux mouvemens, qu'une nouvelle ſituation des choſes excite toûjours dans

dans les esprits, on ne laissa pas de part & d'autre de reprendre le fil des affaires ; ni l'un ni l'autre parti ne voulant que le public luy attribuât le retardement qu'on y apportoit. Chacun continua à les traiter selon son genie & selon ses vûës, le Roy comme un Prince poussé à bout & déterminé à la guerre, mais toûjours neanmoins comme un Prince qu'un excés de bonté pour ses sujets portoit à sacrifier beaucoup à la paix ; le Parlement ; comme une puissance tyrannique, resoluë à tirer de l'excessive bonté du Roy & du penchant qu'il avoit pour la paix tout ce qu'auroit pû leur donner une heureuse guerre ; mais de tenter plûtôt la guerre que de rien relâcher pour la paix. 1642.

Ce fut suivant ce plan qu'il fut resolu dans le conseil secret du Roy, que la Reine passeroit en Hollande sous prétexte de conduire au Prince d'Orange la Princesse Royale son épouse, & en effet pour ménager le secours d'hommes & d'argent dont on pourroit avoir besoin ; que le Roy se retireroit à York, où il feroit ses premieres levées, & se saisiroit de l'Arsenal d'Hull, mais qu'il n'iroit que lentement pour donner lieu aux negotiations, & ramener, s'il le pouvoit, les Parlementaires au devoir par des voyes plus douces que par celles des armes. Ceux-cy penetrerent aisément les desseins de la Cour, & n'en furent pas étonnez. Le voyage de la Reine qui leur devoit donner de l'ombrage, & qu'il sembloit qu'ils deussent empêcher, leur donna esperance au contraire de venir plus aisément à leurs fins, étant persuadez que la resistance que le Roy leur faisoit depuis quelque temps contre son temperament naturel étoit un effet des conseils de cette Princesse, & que si elle le quittoit une fois ils feroient acheter la paix à Charles aussi cher

cher qu'ils la luy voudroient vendre. Dans cette veuë ils resolurent de pousser à bout leurs demandes.

1642.

Le Roy étoit encore à Hamptoncourt, lorsqu'à l'occasion de l'affaire d'Irlande les Chambres le presserent de leur remettre la disposition des milices, & le pouvoir de changer les Gouverneurs des Places; afin, disoient-elles, qu'il parût qu'il y alloit de bonne foy, qu'il vouloit punir les Irlandois rebelles, & que certains bruits qui avoient couru qu'il avoit suscité cette revolte pour opposer l'Irlande à l'Angleterre étoient faux & sans fondement. Il n'étoit pas difficile de voir où tendoit cette proposition, & quel en devoit être l'effet si le Roy y eût consenti. Comme ce point étoit délicat, & qu'en effet les bruits qui couroient de l'intelligence du Roy avec les Catholiques d'Irlande, quoy qu'ils fussent faux dans le fond, n'étoient pas sans quelque apparence, Charles accorda tout ce qu'il put en faveur de l'expedition qu'on se préparoit à faire en Irlande contre les Catholiques revoltez : mais pour ce qui regardoit le pouvoir de disposer de la milice & du gouvernement des places, il en rejetta la proposition comme un attentat contre son autorité, qui ne pouvoit tomber dans l'esprit que de ceux qui avoient entrepris de dégrader la Royauté de ses plus essentielles prérogatives.

Sur cette nouvelle contestation Charles partit pour aller à Wintsor, où les affaires s'aigrissant, le Marquis de la Ferté Imbault qui fut depuis Maréchal d'Estampes, alors Ambassadeur de France en Angleterre, crut qu'il étoit temps d'arrêter le cours de ce démêlé qui devenoit funeste à un Roy dont on vouloit en France la conservation, quoy qu'on fût bienaise qu'un peu d'embarras l'empêchât de s'unir à l'Espagne;

à l'Espagne, comme son inclination naturelle & toute sa faction l'y portoit. Depuis long-temps on n'attendoit que le moment propre à luy faire agréer la mediation du Roy son beau-frere, afin que s'en tenant obligé il ne favorisât pas ses ennemis quand il seroit reconcilié avec les siens. Le Marquis jugea que ce moment étoit venu, & Charles en effet luy témoigna quand il luy alla offrir son service qu'il luy sçavoit bon gré de ses soins. Deux choses empêcherent qu'ils ne reüssissent; l'une, que la cabale Presbyterienne ne voulant point de temperament aux dernieres propositions que le Parlement avoit faites au Roy, insinua à l'Ambassadeur qu'une mediation qui y en apporteroit ne seroit pas agreable à ce Corps, & que la seule proposition d'un accommodement qu'on n'y vouloit point y rendroit la France suspecte; l'autre, que ce Ministre eut avis que la Cour prenoit des mesures secretes pour disposer tellement les choses, que le Roy ne parût point devoir la paix à la France. Ainsi aprés quelques démarches & quelques voyages de Londres à Wintsor le Mediateur cessa d'agir, & les démêlez continuerent avec plus de chaleur que jamais. Peu de temps aprés le Roy fit un pas qui sembloit les devoir éteindre, en se relâchant sur un point qu'il crut devoir être au Parlement une conviction manifeste du desir qu'il avoit de le contenter. 1642.

Les Puritains avoient deux choses particulierement en veuë, de détruire l'Episcopat, d'abaisser l'autorité Royale. Presque en même temps qu'ils donnoient à l'autorité Royale l'atteinte dont je viens de parler, ils en donnoient une à l'Episcopat dont il faut maintenant que je parle. J'ay déja dit que la populace avoit coûtume d'insulter ceux du Parlement qui étoient

1642. ſuſpects d'être dans les interêts de la Cour. Les Evêques étoient déclarez partiſans du Roy & de ſes droits; auſſi le peuple en toutes rencontres les chargeoit de reproches & d'injures. Peu s'en étoit quelquefois fallu, qu'aprés de frequentes menaces il n'en fût venu aux effets. On en avoit pouſſé quelques-uns, & on avoit déchiré le rochet à d'autres. Rebutez de ces traitemens, l'Archevêque d'Yorch & onze de ſes confreres reſolurent de s'abſenter des Aſſemblées du Parlement, en proteſtant de nullité de tout ce qui s'y feroit ſans eux, vû les violences manifeſtes qui les obligeoient à s'en éloigner. Cette proteſtation ſembla irriter les eſprits, mais il y a apparence au contraire qu'elle fit plaiſir à pluſieurs, qui prirent de là occaſion de rendre les Prelats criminels, & d'enrreprendre, en attendant qu'ils puſſent faire quelque choſe de plus, d'exclure tout l'ordre Epiſcopal du Parlement. L'affaire fut quelque temps conteſtée, mais elle paſſa neanmoins: les Evêques qui avoient proteſté furent arrêtez, tous furent exclus de la Chambre des Pairs. On avoit ſouvent propoſé au Roy de ſouſcrire à cette Ordonnance: il l'avoit refuſé juſques-là, mais enfin il y conſentit. La Cour, qui prenoit le chemin de Douvres où la Reine devoit s'embarquer, étoit alors à Cantorbery; comme ſi Dieu eût pris plaiſir d'humilier les Evêques d'Angleterre dans la ſource de leur Epiſcopat, qu'ils avoient corrompu par leur ſchiſme & par tant de ſortes d'erreurs.

Cette démarche du Roy en faveur des Parlementaires fit croire ou qu'il étoit reſolu de ne leur refuſer plus rien, ou qu'ils étoient tombez d'accord de ne luy plus rien demander: ainſi on eſpera la paix. On l'eſpera en vain. L'affaire des milices & des gouvernemens ne put s'accommo-

der.

der. La Reine s'embarqua, & passa en Hollande. Le Roy prit son chemin vers le Nord accompagné du Prince de Galles & du Duc d'Yorch ses enfans. Il fut encore long-tems en marche, ayant sejourné dans ses maisons de Thebalds & de Nieumarket, & il n'arriva à Yorch que sur la fin du mois de Mars. 1642.

Durant le voyage & plus de trois mois depuis que le Roy fut arrivé à Yorch on continua les negociations, que l'opiniâtreté du Parlement, ou pour mieux dire la politique de la cabale qui vouloit regner tendit roûjours également inutiles. Plus le Roy se relâchoit, plus ses ennemis se rendoient inflexibles; & plus on alloit en avant, plus leurs prétentions augmentoient. Ils en firent dix-neuf articles, qu'ils presenterent toutes les fois qu'on parla d'accommodement, & quoy qu'on fît il ne fut pas possible de les engager à s'en départir.

Les principaux de ces articles étoient, que tous ceux qui étoient du Conseil du Roy, les Secretaires d'Etat, les Ministres cedassent leurs charges à d'autres que le Parlement agréeroit; que ceux-cy fissent un serment tel que leur presenteroit l'Assemblée, & que quand quelqu'un d'eux mourroit, si le Parlement tenoit alors, il fût consulté sur le choix de celuy qu'on substituëroit; que si cette mort arrivoit dans l'intervalle du Parlement, les collegues du mort éleussent à la pluralité des voix quelqu'un propre à luy succeder; que nulle ordonnance du conseil du Roy n'eût de force, si elle n'étoit signée par la plus grande partie de ceux qui le composeroient; que le Grand Chancelier, le Garde du Grand Sceau, le Grand Ecuyer; en un mot tous les grands Officiers, tous les juges, tous les Gouverneurs ne fussent pourvus de leurs charges qu'avec l'attache du Parlement; que

1642. cette même compagnie disposât de la milice, des places, des ports & des arsenaux, qu'aucun de ceux qu'il plairoit au Roy de mettre doresnavant au nombre des Pairs n'auroit droit de suffrage dans la Chambre Haute que les deux Chambres n'y consentissent ; que les Pairs Catholiques en fussent exclus, & que leurs enfans leur fussent ôtez pour être élevez dans la Religion du Pays, que ceux du Roy ne fussent point mariez qu'avec l'approbation du Parlement ; que les loix portées contre les Catholiques fussent mises en execution ; que le Roy donnât les mains à une reformation de la Liturgie & du gouvernement Ecclesiastique, telle que le Parlement la projettoit par l'avis de bons Theologiens, que le Roy congediât les gardes qu'il avoit levez de nouveau ; qu'il justifiât par un acte public les cinq Membres de la Chambre Basse qu'il avoit déclarez criminels, & qu'il luy plût d'abandonner à la justice du Parlement tous ceux que la Compagnie jugeroit coupables d'avoir troublé le repos de l'Etat.

On peut penser par la nature & par les consequences de ces propositions avec combien d'indignation elles furent reçûës du Roy, & combien sa juste colere augmenta contre la Cabale toutes les fois qu'on les luy presenta. Il n'en fut pas le seul offensé. Une partie du Parlement même, ayant honte d'être d'une assemblée où l'on poussoit si loin l'insolence contre le souverain legitime, deserta & le vint trouver. Alors la Cour de Charles grossit du Duc de Richemond, du Marquis d'Hertford, des Comtes de Lindsey, de Cumberland, d'Huntington, de Dorset, de Bath, de Southampton, de Devonshire, de Northampton, de Berch, de Bristol, de Neucastle, de Westmorland, de Monthmouth, de Rivers, de Carnarvan, de

New-

Newporr, de Douvres, des Barons Mautravers, Willougby, Rich, Howard de Carleton, Newark, Paget, Chandos, Falcombrige, Pawlet, Lovelaces, Saviles, Coventry, Dunſmore, Mohum, Grey, Seymours, Capel. Pluſieurs Membres de la Chambre Baſſe ſuivirent l'exemple de ces Seigneurs, & ſe rendirent auprés du Roy. Le Baron de Litdleton luy envoya le Grand Sceau que ce Prince luy avoit confié, & le vint bien-tôt trouver luy-même. 1642.

Dans ce mouvement on vit bien qu'il falloit penſer à la guerre, la deſertion dont je viens de parler n'ayant point abbatu l'audace de ceux qui regnoient dans le Parlement. On employa encore quelque tems en procedures, en manifeſtes, même en tentatives de paix, durant leſquelles les Parlementaires n'ayant pas eu pour le Roy les ménagemens que ce Prince avoit pour eux, prirent ſur luy des avantages qui apporterent un grand préjudice à ſes affaires & à ſon parti, Car pendant qu'il traitoit avec eux de la diſpoſition des places, des troupes, des finances; ceux-cy procedant par voye de fait, ſe ſaiſirent d'Hull fortereſſe importante pour ſa ſituation & pour ſon arſenal, ſe rendirent maîtres de la flotte, & mirent la main ſur l'argent qu'on avoit deſtiné pour l'Irlande: de ſorte que quand le Roy en perſonne ſe preſenta pour entrer dans Hull, Hotham que les Parlementaires y avoient envoyé ſous main refuſa de le laiſſer entrer à moins qu'il ne voulût entrer ſeul. Ainſi lors que Charles envoya Jean Penington pour commander la flotte, ce Capitaine trouva la place occupée par le Comte de Warwic ſous les ordres du Parlement. Ce fut une leçon à ce Prince dont il eut peine à profiter, qui luy apprit que les vertus ont leurs bornes, & qu'il eſt dangereux à un Roy de pouſſer trop loin la bonté.

1642. té. Il le conçût au moins cette fois, & resolu de domter les Rebelles qu'il avoit jusques-là trop choyez, il donna ses ordres pour faire des troupes, pour l'armement desquelles la Reine luy avoit envoyé à propos des armes & de l'argent de Hollande. Il tenta Hull inutilement; Hotham & Meldrum le défendirent, & comme il étoit secouru par la mer, dont le Comte de Warwic étoit maitre, Charles fut obligé de remettre cette entreprise à un autre temps.

Cependant les Parlementaires levoient de leur côté des soldats, & choisissoient leurs Officiers. Robert d'Evreux Comte d'Essex fut destiné pour en être le chef. C'étoit un homme de grande qualité, brave, & de quelque experience à la guerre, qu'il avoit faite dans les Pays-Bas; homme au reste de mediocre genie, à qui peu d'autres qualitez donnoient droit de commander à ceux de son rang, qu'un âge avancé, des mœurs graves, un grand dévouëment à la faction. Il avoit eu une avanture sous Jacques Premier, dans laquelle il avoit montré quelque force d'esprit ou beaucoup de foibleſſe: la chose est fort problematique. Sa femme, fille du Comte de Suffolk, l'avoit empoisonné deux fois à dessein d'épouser son Amant, qui étoit Robert Kar favori du Roy. La force du temperament, ou quelque remede pris à propos avoit sauvé la vie au Comte: l'emportée Comteſſe entreprit de se faire démarier en justice, & allegua que son mari avoit de ces infirmitez qui autorisent les divorces. Tout expedient parut bon au Comte d'Essex pour se délivrer de cette Megere: il passa condamnation sur ses infirmitez prétenduës, & crût ne se pouvoir mieux vanger d'un homme qui le deshonoroit qu'en luy cedant une méchante femme, qui en effet ruina sa fortune. Tel fut le General des armes Parlemen-

mentaires contre Charles. On nomma d'autres Officiers, soit pour servir dans l'armée du Comte, soit pour commander d'autres corps qu'on envoyoit en divers lieux. Le Roy en ayant fait autant on renouvella les procedures. On déclara des deux côtez ceux du parti opposé criminels d'Etat, coupables de haute trahison, perturbateurs du repos public. On imprima de nouveaux manifestes, où les deux partis protestoient, qu'ils prenoient les armes pour le maintien de la Religion Protestante, pour la défense de la personne du Roy, pour les loix, pour la liberté du peuple, pour la paix du Royaume, pour les privileges du Parlement; & afin de pousser à bout ce comique prélude de tant d'évenemens tragiques, en même temps qu'on attiroit secretement les Catholiques dans l'un & dans l'autre parti, chacun faisoit un crime en public à la faction opposée d'en recevoir à son service; le Roy même leur fit défense de porter les armes pour luy. Les grimaces finies, on se mit en campagne, & on en vint aux actions. 1642.

La guerre se fit vivement, selon le genie de la Nation, brusque, impetueuse, donnant peu à l'art, décidant tout par des batailles, où l'on fait plus d'usage du nombre & de la vigueur des soldats, que de la science des Capitaines.

Ce fut au commencement de Septembre, que las d'écouter les propositions que le Parlement luy faisoit, & d'y voir rebuter les siennes, quoy que moderées au delà de ce que l'honneur du diadême permettoit à un Souverain, Charles alla assembler son armée à Schrewsbury aux confins de Galles, pendant que le Comte d'Essex joignoit la sienne à Nortampton, où elle étoit déja assemblée. Le Roy n'avoit gueres qu'onze mille hommes, & le Comte en avoit quatorze; mais la presence du Souverain

1642. inſpira à ſes troupes une valeur qui leur fit mépriſer le nombre, & leur donna cette confiance qui contribuë aux bon ſuccés.

Le Roy avoit dans ſon armée les Princes Rupert & Maurice freres de l'Electeur Palatin ; qui avoit repaſſé la Mer. Le Prince Rupert, que nous nommerons le Prince Robert avec le vulgaire, qui a accoûtumé tout le monde à appeller ainſi ce Prince, ayant eu ordre du Roy ſon oncle de s'aller ſaiſir de Worchester ; Sandes, que le Comte d'Eſſex envoyoit à même deſſein, ſe trouva inopinément en preſence des Royaliſtes, qui l'engagerent à un combat où il fut tué, & ſes gens pouſſez. Le Comte d'Eſſex, qui ſuivoit Sandes, obligea le Prince, que le Roy ne ſuivoit pas, à ſe retirer, & à rejoindre le gros de l'armée qui marchoit vers Londres, parce que Charles avoit voulu profiter de l'éloignement du Comte pour s'approcher de la Capitalle. Eſſex vit bien le deſſein du Roy, & tourna bride pour le ſuivre. Le Roy en étant averti, fit reflexion que n'ayant d'avance que ce qu'il en avoit ſur les Rebelles, il étoit dangereux pour luy de s'approcher trop prés de Londres, d'où il pouvoit ſortir des troupes qui l'euſſent enfermé entre deux armées. Sur cela Charles prit le parti de tourner tête bruſquement contre celle qui le ſuivoit, & de luy preſenter la bataille. Quelques uns diſent qu'il avoit appris que le Comte d'Eſſex n'avoit pas tout ſon monde, & qu'étant preſſé de le ſuivre il avoit laiſſé en chemin ſon gros canon, & des gens pour le garder. Quoy qu'il en ſoit, le Roy marcha à luy reſolu de le combattre.

Le General Parlementaire continuant ſa route ſans s'étonner, les deux armées ſe rencontrerent dans une pleine du Comté de Warwic, qu'on

qu'on appelle la Vallée du Cheval Rouge, située entre le bourg de Keynston & une montagne nommée Edgehil, d'où la bataille est apellée diversement par les Historiens, tantôt d'Edgehil, tantôt de Keynston, mais plus communément d'Edgehil. 1642.

Le Roy venoit du côté de la montagne, d'où l'on découvroit l'ennemi sortant du bourg, & entrant dans la pleine en ordre de bataille. Alors les plus proches du Roy luy demanderent ce qu'il vouloit faire. *Combattre*, s'écria t-il, *avec l'aide de Dieu, & l'assistance de mes bons sujets.* Aprés avoir dit ces mots il disposa son armée, & mit au milieu le Comte de Leindsey qu'il avoit fait General sous luy, à l'aile droite le Prince Robert, à la gauche le Baron de Wilmot, que soûtenoient divers autres chefs d'un nom & d'une valeur remarquable. Il discendit la montagne en cet ordre, & ayant pris son terrain dans la pleine, il y trouva l'armée ennemie rangée à peu prés comme la sienne, ayant son General au milieu, Balfore & Stapleton à l'aile droite, le Colonel Ramsey à la gauche. On commença de part & d'autre par quelques décharges d'artillerie, dont l'effet ne fut pas fort grand; aprés quoy le Prince Robert, qui commandoit la cavalerie, fondit si impetueusement sur Ramsey, que non seulement il le fit plier, le rompit, le mit en déroute, mais le poussa même si loin, qu'il arriva jusqu'au bagage des ennemis laissé à Keynston, & le donna en proye à ses gens. Si le Palatin eût eu moins de feu, s'il le fût moins laissé emporter, & qu'au lieu de pousser si loin des fuyards qui ne pouvoient plus nuire il fût revenu sur ses pas; dés lors l'action & la guerre étoient finies, le Roy étoit maître. Mais ce fut le defaut du Prince Robert de perdre le fruit

1642. de sa valeur par l'excés de sa valeur même. Sa faute neanmoins n'étoit pas sans remede, si son exemple n'eût point entraîné le Comte de Carnarvan aprés luy. L'infanterie Parlementaire voisine de l'aile qu'on venoit de rompre avoit été si effrayée de cette subite deroute, qu'un Regiment de ce parti, que commandoit le Chevalier Forth, étant passé dans l'armée du Roy à la faveur de ce desordre, le Comte d'Essex ne pouvoit éviter d'être taillé en pieces, si Carnarvan qui commandoit la seconde ligne de l'aile du Prince, au lieu de poursuivre avec luy Ramsey, eût pris en flanc l'armée ennemie du côté de l'aile rompuë. Le General Rebelle vit cette faute, & en profita pour faire avancer un corps de reserve, qui fit contre les Royalistes ce que Carnarvan n'avoit pas fait contre les Parlementaires. Pendant ce temps là l'aile droite ennemie poussoit l'aile gauche du Roy, & se servant mieux de son avantage que le Prince Robert n'avoit fait du sien, laissa fuir la cavalerie aprés l'avoir mise en déroute, & retourna contre Leindsey. Là le combat devint furieux, & fut opiniâtrement disputé. Leindsey y combattit en personne à la tête de deux bataillons. Il y fut percé de coups, & en mourut. Son fils aîné y fut fait prisonnier lors qu'il s'avançoit pour le secourir. Le Chevalier Varne y fut tué portant l'étendard Royal qu'on luy prit. Le Roy s'étoit mis à la tête d'un assez gros corps de reserve, qui jusques-là n'avoit point donné: le Prince de Galles & le Duc d'Yorch, l'un ayant à peine douze ans, l'autre n'en ayant pas encore dix, étoient à cheval à ses côtez. Charles voyant les siens plier s'ébranla pour aller au secours, & avec luy marchoient les Princes: lors que quelqu'un luy representa qu'ils devoient être fatiguez, qu'il

qu'il y avoit long-temps qu'ils étoient à cheval, & que d'ailleurs ou ne pouvoit répondre d'eux dans une occasion, où le Roy même auroit bien fait de ne pas exposer sa personne. Le Roy trouva cet avis raisonnable pour ce qui regardoit ses enfans, & ne le voulut pas suivre pour luy. Il proposa au Duc de Richemond de les conduire sur la montagne, mais ce Seigneur s'en excusa, & pria le Roy de luy permettre de ne le pas abandonner. Charles s'adressa au Comte de Dorset pour la même chose, qui luy répondit en plaisantant, comme il avoit coûtume de faire, que tous les Rois du monde ne l'obligeroient pas à se retirer quand il falloit combattre. Un Gentilhomme pensionnaire, c'est une espece de Gardes du Roy, fut enfin chargé de cette commission. Les deux Princes se retirerent, non sans avoir couru grand risque d'être enlevez dans une ambuscade où ils tomberent sur leur chemin. Pendant ce temps-là le Roy s'avança l'épée à la main avec sa troupe, & inspirant par sa presence une nouvelle vigueur aux siens, l'étendart Royal fut repris par Smith, que Charles fit Chevalier sur le champ en recompense de cette action. Le combat recommençoit tout de nouveau, & avec toute la chaleur que permettoit la lassitude; lorsque la nuit le fit finir à l'avantage du Monarque, quoy que l'Histoire Parlementaire laisse cette victoire indécise, & la mette au nombre de celles dont les deux partis se font honneur. A la verité le nombre des morts y fut à peu prés bien égal. Des personnes remarquables y perirent de part & d'autre. Le Seigneur d'Aubigny de la Maison Stuart frere du Duc de Richemond y eut parmi les Royalistes le même sort que le Comte de Leindsey. Personne ne coucha sur le champ de bataille,

1642.

1642. le Roy remonta la montagne, & le Comte se retira à Keinston : mais à cela prés toutes les marques de la victoire demeurerent à Charles. Dés le matin on vit son armée en bataille faisant face vers le Comte d'Essex, qui ne se mit point en devoir d'avancer. Il envoya querir son canon, qui étoit demeuré dans la pleine avec celuy des ennemis, & l'un & l'autre luy fut amené sans que personne s'y opposât. On trouva plus de soixante drapeaux gagnés sur les Parlementaires. Mais ce qui fut le plus décisif, le Comte d'Essex changea sa marche, & se retira vers Coventry ; le Roy continua la sienne, & prit Bambury.

Il ne faut pas passer sous silence la trahison qu'avoit faite à Charles un nommé Blake avant la bataille, duquel on trouva parmi le bagage pillé par les troupes du Prince Robert des lettres qui donnoient avis au General Parlementaire de tous les desseins du Roy, & en particulier du lieu où il avoit destiné de combattre. Le traître receut le châtiment que meritoit sa perfidie, pendant que le Roy échapé de ce peril marcha brusquement vers la Capitale, où il jetta de nouveau l'effroy.

La guerre étoit finie s'il y fût allé, comme son sentiment étoit de le faire. Le Prince Robert y vouloit aller seul, & s'engageoit au Roy de chasser le Parlement de Westminster. L'esprit Anglois, qui ne se dément point même dans les plus attachez à la Royauté, l'esprit Anglois, dis je, toûjours entété de ces libertez si funestes au repos de la Nation, porta la plus grande partie du Conseil à s'opposer à ce dessein. Le pretexte fut qu'il étoit dangereux pour le Roy de l'executer, & pour la ville que le Prince Robert l'executât, jeune comme il étoit, emporté, capable d'y mettre le feu. La vaye

raiſon étoit qu'ils craignoient que ſi le Roy entroit dans Londres les armes à la main, il ne prétendit ſur la Nation une eſpece de droit de conqueſte, qui le rendît trop abſolu. Dans cette veuë on aima mieux écouter des propoſitions, que fit faire en cette occaſion le Parlement pour calmer le peuple. Quoy qu'elles fuſſent toûjours les mêmes, le Roy, qui ne negligeoit rien pour la paix, & qui ſe flattoit que cet heureux commencement de guerre rendroit les eſprits plus flexibles, conſentit à des conferences. On en étoit à choiſir le lieu, lors qu'il y eut un grand combat entre les Royaliſtes & les Parlementaires à l'attaque d'une place nommée Brentford, dont ceux-là eurent tout l'avantage, ayant gagné ſur les Rebelles onze drapeaux & treize canons. Chacun accuſa le parti oppoſé d'avoir uſé de ſupercherie, & d'avoir pris le temps d'un traité pour commettre des hoſtilitez. Les Hiſtoriens rapportent ce fait avec une partialité qui rend ſuſpect tout ce qu'ils en racontent. Un Ecrivain étranger dit que ce fut le Prince Robert, qui par ſon impetuoſité ordinaire engagea bruſquement l'affaire, ne croyant pas pecher contre la foy d'une negociation à peine commencée, & où l'on n'avoit point parlé de ſuſpenſion d'armes. Quelques-uns diſent que le Roy avoit été averti, que pendant que les Parlementaires luy faiſoient des propoſitions pour l'amuſer, ils prenoient des meſures pour l'envelopper. Quoy qu'il en ſoit, ſur cet incident la negociation fut rompuë, & le Comte d'Eſſex ayant mené par l'autre côté de la Riviere les reſtes de ſon armée à Londres afin de raſſeurer les Bourgeois, le Roy ſe retira à Oxford, & chacun prit ſes quartiers d'hyver. 1642.

Le printemps de la nouvelle année mil ſix

1643. cens quarante-trois, en ramenant la belle saison, fit voir le plus affreux spectacle qu'eût peut être jamais veu l'Angleterre, tout accoûtumée qu'elle est à voir repandre le sang de ses habitans. A peine y avoit-il une province qui ne fût le theatre d'une sanglante guerre; tout le monde ayant pris parti, & chacun le prenant selon son inclination, souvent le frere contre le frere, & celuy que prenoit le pere n'étant pas toûjours suivi par le fils. Les grosses armées occupoient les deux extremitez & le milieu du Royaume. Le Comte de Newcastle ayant levé presque à ses propres dépens neuf mille hommes, combattoit du côté du Nord pour son devoir & pour son Roy. Les deux Fairfax, le pere & le fils, y commandoient les troupes rebelles. Le Marquis d'Hertford occupoit les provinces du midi & de l'occident, & soûtenoit la bonne cause: Waller capitaine celebre y étoit chef des Parlementaires. Le Roy agissoit vers Oxford, ayant toûjours en tête le Comte d'Essex. Par tout ce Prince eut des avantages qui devoient mettre fin à la guerre par la ruine du parti rebelle, si le ciel n'en avoit ordonné autrement pour des desseins qu'il faut adorer. On impute des fautes au bon parti, mais j'ay toûjours trouvé injuste d'imputer pour fautes à d'habiles gens tout ce qui n'a pas un succés heureux.

Du côté du nord le Comte de Newcastle ayant été joint par le Comte de Cumberland, prit Calne, & défit les Parlementaires. Il enleva ensuite Bradford. Il s'étoit déja saisi de Seeds, mais les Fairfax ayant receu un renfort de nouvelles troupes, le reprirent au premier assaut. Le jeune Fairfax prit Wakfield & Cholmley, & défit peu aprés à Gisbourg six cens hommes des Royalistes. Mais c'étoient de legers

gers avantages pour le parti Parlementaire, pendant que Newcaſtle, à qui Goring & King avoient amené des hommes, des armes, des canons, des inſtrumens pour remuer la terre, prenoit tout ce qu'il aſſiegeoit, pouſſoit par tout les ennemis, & aprés avoir reduit ſous l'obeïſſance tout le ſeptentrion du Royaume depuis Yorch juſqu'à l'Ecoſſe, obligeoit enfin les Fairfax à s'aller enfermer dans Hull, que ce General aſſiegea. 1643.

Pendant que les affaires du Roy prenoient un ſi bon chemin vers le Nord, elles n'alloient pas mois bien au Midi. Le Marquis d'Herford, ſoûtenu d'Hopton, du Prince Maurice, & de divers autres, remporta de grands avantages ſur Waller, le Comte de Stanford, & le Chevalier Chydley. Le brave Hopton batit ſeparément les deux derniers en diverſes rencontres, & les défit enſemble à Stratton. Il y fut tué beaucoup dés leurs, dix-ſept cens furent faits priſonniers, on leur prit treize pieces de canon, ſoixante-dix barils de poudre, & d'autres ſortes de dépoüilles qui marquent une victoire entiere. Les deux chefs de l'armée vaincuë s'étant retirez à Exceter y furent aſſiegez par le Prince Maurice, & ſe renditent à compoſition; pendant qu'Hopton étant entré dans la province de Sommerſet, alloit donner une autre bataille aſſez prés de Bathe à Waller. Ce fut dans la pleine de Landsdown que ſe paſſa cette action au commencement de Juillet. Le combat ne ceſſa pas avec le jour, on le continua bien avant dans la nuit, ſans que la victoire ſe déclarât ni pour l'un ni pour l'autre parti. A en juger par le champ de bataille, il demeura aux Royaliſtes, Waller s'étant retiré à Bathe peu de temps aprés que les tenebres eurent ſeparé les combatans. Hopton regretta fort la perte

1643. perte d'un gentilhomme nommé Greenvil, qui s'étoit fait remarquer ce jour-là à la tête d'un bataillon de piquiers, qu'il avoit rendu inébranlable à tous les efforts des ennemis. Un accident encore plus fâcheux traversa la fortune de ce capitaine. Soit par hazard, soit par la malice des prisonniers qu'il avoit faits, le feu se mit à ses poudres, & peu s'en fallut qu'il n'en fût luy-même brûlé. Cette disgrace donna sur luy un grand avantage à Waller, qui en profita, & l'obligea de s'aller enfermer dans Devises. Waller l'y suivit, & fit tant de diligence qu'il atteignit son infanterie. Il l'investit, & s'en croyoit déja maître; lors que le Roy, qui fut averti du peril des siens, se trouva heureusement en mesures de leur envoyer du secours. Le Prince Maurice, le Marquis d'Hertford, le Baron de Wilmot, & d'autres Seigneurs y menerent un corps de cavalerie, qui s'étant joint aux troupes d'Hopton combatit Waller, & le défit. Presque toute son armée fut taillée en pieces : son canon fut pris avec beaucoup de provisions de guerre & de bouche, dont les Royalistes avoient grand besoin. Il y laissa trente-sept drapeaux, & se retira à Bristol, où l'armée victorieuse l'ayant poursuivi, l'obligea de s'enfuir à Londres, & d'abandonner Bristol aux vainqueurs.

Pendant que le parti du Roy faisoit ces importans progrés dans les deux extremitez du Royaume, le Roy même, & les officiers qui commandoient sous luy son armée dans les provinces du milieu, y avoient de pareils succés. Le Comte de Northampton défit Brereton. Le Comte fut tué dans ce combat, mais le Pr. Robert ayant joint ses troupes aux siennes, assiegea Lichfield, & s'en rendit maître. La prise de

Reding

Reding par le Comte d'Eſſex avoit fait trembler les Bourgeois d'Oxford, & Charles qui s'y trouvoit alors aſſez éloigné de ſes forces diſperſées en divers endroits, étoit, à ce qu'on crut, en danger; ſi le Comte eût ſceu profiter de l'avantage de ſa conquête, ou ſi, comme on l'en ſoupçonna, il n'eût mieux aimé finir la guerre par une paix avantageuſe au parti de la liberté, qu'il vouloit aſſeurer au peuple, que par une victoire fatale à celuy de la Monarchie, qu'il n'avoit pas envie de détruire. Cette faute, ou cette diſcretion donna temps au Prince Robert de ſe rapprocher de la Cour. Il trouva en chemin un corps de la cavalerie ennemie dans la campagne de Chalgrave, où leur ayant livré le combat, il les défit, en tua beaucoup, en fit priſonniers un grand nombre, & vangea par la mort d'Hamden l'un de ces cinq Membres fameux par leurs cabales dans la Chambre Baſſe, le tort que ſes eſprits ſeditieux avoit fait à la bonne cauſe. Par cette perte l'armée d'Eſſex ſe trouva tellement affoiblie, qu'elle n'oſa plus tenir la campagne; à quoy s'étant joint une maladie qui la diminuoit encore tous les jours, le General fut obligé de ſe retirer ſous les murs de Londres, pour laiſſer le temps à ſes troupes de reſpirer, & de ſe remettre. 1643.

Si le Roy s'en fût cru luy-même, elle n'en euſſent pas eu le loiſir. La Reine luy avoit amené des armes & des officiers de Hollande, où cette Princeſſe avoit engagé ce qu'elle avoit de pierreries pour luy procurer ce ſecours. Elle avoit repaſſé la mer pour le luy amener en perſonne, & avoit eſſuyé en chemin plus d'une ſorte de perils. Car on dit qu'un vaiſſeau Anglois, qui ſe trouva au même port où avoient abordé les ſiens, eut l'inſolence de canonner la maiſon

1643. maison où elle étoit logée, & la contraignit d'en changer. La Nation entiere eut honte de cette brutalité inouïe, & toute l'Europe en eut horreur. La Reine n'en receut point de mal, & n'en fut que plus animée à renforcer de tout ce qu'elle put lever de troupes en chemin faisant le secours qu'elle menoit au Roy, consistant en quatre mille hommes, avec six canons & deux mortiers. Le Comte de Newcastle, par tout vainqueur, pouvoit joindre une grosse armée à celle que Charles pouvoit former d'un grand nombre de petits corps, qu'il avoit à l'entour d'Oxford. Ce Monarque vouloit ainsi reünir le gros de ses forces, pour aller avec deux armées jetter la terreur dans la Capitale, & obliger le Parlement à donner la paix à l'Angleterre: mais son conseil n'en fut pas d'avis, & le fit tomber dans la même faute qu'on avoit reprochée au Comte d'Essex, & qu'il avoit déja fait luy-même. Quelques-uns disent que bien des gens, qui approchoient de plus prés ce Prince, ne haïssoient pas le Parlement. Cette conduite est fort conforme au genie de la Nation, qui, ainsi que j'ay dit, regarde cette Assemblée comme la conservatrice d'une liberté dont les Anglois sont idolâtres. Par une pareille raison, le Parlement ne fut jamais sans un certain nombre de personnes disposées à peu prés de même à l'égard du Roy & de la Royauté, qu'elles regardoient comme la base de l'Etat, & dont parmi les efforts qu'elles faisoient pour étendre leur liberté elles vouloient la conservation. Ce mêlange servit quelque temps pour empêcher que les esprits ne se portassent de part & d'autre aux dernieres extremitez: mais il fut enfin funeste au Roy, sur tout dans l'occasion dont je parle, où au lieu d'aller comme il le pouvoit éteindre la Rebel-

bellion dans sa source, il occupa ses troupes à faire un siege, qui donna loisir à ses ennemis de reparer leurs forces à demi ruinées, & de hâter un puissant secours qui se préparoit en leur faveur. 1643.

Gloceſtre, qui fut la place fatale qu'on assiegea si à contre-temps, n'étoit que mediocrement forte: mais Masley, qui la défendoit, le fit avec tant de conduite, qu'il arrêta l'armée Royale autant de temps qu'il en falloit pour rétablir celle du Comte d'Essex dans une aussi grande ville que Londres. Aussi-tôt qu'elle fut en état, le General la mena à Gloceſtre, où elle obligea le Roy de lever le siege. Ce fut à cette occasion que se donna au mois de Septembre de l'année mil six cens quarante trois la bataille de Neubury, fameuse pour avoir duré trois jours sans trop décider de la victoire, dont chacun rendit graces à Dieu sans en avoir receu le bienfait. Le Roy en remporta le plus de marques, mais elles luy coûterent beaucoup de gens de qualité. Les Comtes de Carnarvan & de Sunderland, de Vicomte de Falkland, le Colonel Morgan y perirent durant le combat. Un fils du Marquis de la Vieuville, jeune Seigneur François dont l'Hiſtoire des deux partis dit beaucoup de bien, y avoit été pris prisonnier, mais il fut tué brutalement par ceux mêmes qui l'avoient pris.

Tant de sang répandu sans beaucoup de fruit pour la déciſion des affaires, sembloit au moins une conjoncture favorable pour le succés d'une puissante mediation, que la France fit offrir de nouveau au Roy & au Parlement d'Angleterre pour rétablir l'intelligence & la tranquillité parmi eux. Les choses avoient changé de face. Le Cardinal de Richelieu étoit mort: Louis XIII l'avoit suivi: Anne d'Auſtriche déclarée Regente

1643. gente pendant la minorité de son fils fut touchée de l'état perilleux où elle voyoit non seulement le Roy, mais toute la Maison d'Angleterre. D'un autre côté l'embarras où ce Monarque se trouvoit, le peu de solidité des promesses, dont l'avoient jusques-là flaté ceux qui l'avoient fait pancher vers l'Espagne, l'avoit rendu un peu plus François. La Reine avoit ouvert les yeux, & ne voyoit d'asyle asseuré que sa patrie en cas de disgrace. Ce fut dans cette disposition des esprits que le Comte d'Harcourt fut choisi pour aller offrir au Roy d'Angleterre & à son Parlement la mediation du Roy son maître. Un Ambassadeur de cette naissance & d'une si grande reputation sembloit devoir être écouté. Aussi faut-il rendre au Roy d'Angleterre la justice de dire qu'il ne tint pas à luy que le Comte ne terminât ses differens avec ses sujets. Mais on persistoit dans le Parlement à ne vouloir accepter la paix qu'en donnant la loy. Ainsi on répondit respectueusement à l'Ambassade du Roy mediateur, mais à l'égard du Souverain, on conserva une dureté qui fit perdre à l'Ambassadeur toute esperance de reüssir, & obligea aprés quelques mois de tentatives inutiles la Regente sa maîtresse à le rappeller.

Cette hauteur des Parlementaires, dans un temps où les armes du Roy avoient presque par tout prévalu, parut surprenante, & plus encore la hardiesse qu'ils eurent de faire faire un grand Sceau, & de prétendre en devoir être les dépositaires naturels: mais on ne fut pas longtemps sans découvrir la cause de cette nouvelle audace, par les choses que l'on apprit qui se tramoient chez les Ecossois.

Charles jugeant de ce que feroit cette Nation par ce qu'elle eût deu faire, comme si on faisoit

soit toûjours ce qu'on doit, s'étoit persuadé qu'aprés les graces qu'elle avoit receuës de luy, aprés les paroles qu'elle luy avoit données de ne porter jamais les armes contre son service, il n'avoit rien à craindre de ce côté-là. On fut en effet quelque temps sans que les Ecossois témoignassent avoir dessein de prendre parti. A la verité il y avoit toûjours une grande correspondance entre eux & le Parlement d'Angleterre : ils avoient des gens les uns chez les autres exprés pour entretenir l'union ; mais ceux là ayant obtenu tout ce qu'ils avoient demandé, le Roy crut que la fidelité & la reconnoissance n'étant plus en danger chez eux d'être corrompuë par l'interêt, ils ne s'éleveroient plus contre luy. Il ne faisoit pas reflexion, que rendre le Puritanisme dominant en Angleterre comme il l'étoit en Ecosse, étoit un grand interêt de Religion aux Ecossois, qui étoient Puritains ; & que par rapport à la politique, ils n'en avoient pas un moins grand, à faire communiquer aux Anglois des privileges dont ils deviendroient les défenseurs, & ausquels par la même raison les Rois deviendroient dans la suite plus timides à donner atteinte. 1643.

Il y a apparence que les Agens du Parlement d'Angleterre en Ecosse firent plus d'attention que le Roy à la force de ces deux ressorts, & qu'ils les sceurent remuer à propos. Comme la chose se traita d'abord avec quelque secret, peu de gens en furent informez, & le Roy n'étant plus en état de faire ni bien ni mal à personne, il se trouva peu d'Ecossois assez affectionnez à son service pour l'avertir de ce qui se passoit. Ce fut en cette conjoncture que le brave Marquis de Montrose commença à se signaler, par une fidelité à son Prince dont il a été le Heros, & dont il fut enfin le Martyr.

Ce

1643. Ce Seigneur avoit d'abord suivi le torrent, & porté les armes pour la cause de la liberté, sans examiner de trop prés si c'étoit celle de la justice. Le temps luy avoit ouvert les yeux ; il avoit connu son devoir, & comme il avoit l'esprit fort droit, il ne balança pas à le suivre. Ce fut une ressource pour le bon parti, dont si Charles eût fait de bonne heure tout le cas qu'elle meritoit, & tout l'usage qu'il en eût peu faire, il auroit fait une diversion qui auroit rendu inutile le secours d'Ecosse à ses ennemis. Montrose n'eut pas plûtôt appris ce qui se tramoit dans son pays contre le service du Roy, qu'il resolut de l'en avertir. C'étoit en ce temps-là que la Reine repassoit de Hollande en Angleterre. Il l'alla trouver, & luy raconta ce qu'il venoit de découvrir ; ajoûtant qu'il falloit prévenir les desseins des ennemis du Roy, former un parti pour luy en Ecosse, & y occuper les Liguez pour les empêcher de venir troubler les succés de ce Prince en Angleterre. La Reine, qui ne pensoit qu'à joindre au plûtôt le Roy son mari avec le secours qu'elle luy menoit, fit d'autant moins d'attention à ce que luy dit Montrose, que le Duc d'Hamilton, qui l'étoit aussi venu saluer à son passage, traitoit les avis de ce Seigneur d'imaginations de jeune homme ; disant qu'il en sçavoit plus que luy, qu'il connoissoit mieux le terrain, & que quand il y auroit en Ecosse quelque disposition à la Ligue qu'on vouloit faire apprehender, il falloit avant toutes choses tenter les voyes de la douceur, & ne porter pas imprudemment le fer & le feu à une playe, que l'on n'y eût éprouvé l'huile, qu'il prenoit sur luy de veiller sur les mouvemens de sa Nation, & d'avertir à temps la Cour du mal qu'il ne pourroit détourner.

De

De deux avis, pour peu qu'on ait raison de douter du meilleur, celuy qui plaît est toûjours celuy qu'on suit. Par cette regle celuy d'Hamilton fut preferé à celuy de Montrose. La Reine vouloit joindre le Roy. Un embarras de mesures à prendre, de deliberations à faire lui étoit desagreable dans cette conjoncture. Se reposer d'une affaire sur un homme d'esprit, de credit & d'autorité, tel qu'étoit le Duc d'Hamilton, étoit un parti plus convenable au temps, & ne choquoit pas la prudence. Ce fut celuy que prit la Reine; l'évenement fit voir que ce n'étoit pas le bon. 1643.

A peine le Duc d'Hamilton étoit de retour en Ecosse, que les grands du Royaume, gagnez par les Agens des rebelles d'Angleterre, convoquerent la Convention. C'est ainsi que ces peuples appellent une assemblée qui tient lieu du Parlement, qu'ils avoient demandé au Roy, & qu'il leur avoit refusé. Comme on ne disoit pas le sujet qui faisoit faire cette Assemblée, Montrose, que la Cabale rebelle avoit resolu de gagner, en fut informé des premiers. On le sonda adroitement; &. comme plus adroitement encore il donna lieu à ceux qui le sondoient d'esperer qu'il ne seroit pas inflexible, on s'ouvrit à luy du dessein où l'on étoit de prendre les armes pour le Parlement d'Angleterre contre le commun Souverain, & on l'exhorta d'accepter la charge de Lieutenant General dans les troupes Confederées. Montrose receut la confidence & l'offre avec le même artifice qui les luy avoit attirées. Sans rien promettre il laissa tout esperer; mais s'étant défendu de conclure sur ce que ceux qui lui parloient ne tomboient pas d'accord de leurs faits, il les pria de s'accorder ayant qu'il s'accordât avec eux, &

les

1643. les ayant quittez là-dessus, il s'échapa secretement avec Ogilby son ami, & alla avertir le Roy.

Charles assiegeoit alors Gloceſtre, qui le tenoit fort occupé. D'ailleurs il se reposoit tellement sur ce qu'avoit dit Hamilton si affirmativement à la Reine, que quelques positives que fussent les choses que rapportoit Montrose, à peine fut-il écouté. Le Roy étoit de retour à Oxford, & ses troupes en quartier d'hyver, qu'il n'étoit pas encore persuadé. Il ne le fut que quand il apprit ce qui s'étoit passé à la Convention, par les nouvelles qu'Hamilton fut obligé de lui en donner luy-même, & par un manifeste authentique que fit faire cette Assemblée, pour rendre raison au public des resolutions qu'on y avoit prises. Par là le Roy sceut que les Anglois y avoient receu le Convenant d'Ecosse, qu'ils l'avoient étendu, & rendu commun aux deux Nations sous le nom de Ligue, en y ajoûtant quelques articles, qui joints aux autres portoient en substance.

I. Quils travailleroient tous en general, & chacun en particulier, à la conservation de la Religion tant en Ecosse qu'en Angleterre & en Irlande selon la pure parole de Dieu, & l'exemple des Eglises les mieux reformées, afin qu'il y eût dorsénavant dans les trois Royaumes une entiere conformité de culte.

II, Qu'ils s'efforceroient sans aucun respect humain, & sans aucun égard pour personne, d'extirper le Papisme & la Hierarchie, tout Schisme, toute Heresie, toute Superstition.

III. Qu'ils exposeroient leurs vies & leurs biens pour maintenir les libertez des trois Royaumes, pour défendre la personne & l'autorité

rité du Roy, autant qu'il concourreroit avec eux à conserver la Religion, & à maintenir leur privileges. 1643.

IV. Qu'ils découvriroient fidellement ceux qu'ils sçauroient semer des discordes entre les partisans de la Ligue, ou qui tâcheroient d'empescher la reformation proposée, en divisant le Roy d'avec son peuple.

V. Qu'ils employeroient tous moyens honnêtes à entretenir l'union entre l'Angleterre & l'Ecosse.

VI. Qu'ils protegeroient & maintiendroient tous ceux qui entreroient dans la Ligue, dont ils ne souffriroient pas qu'on détournât personne.

VII. Qu'ils ne seroient jamais ni neutres, ni indifferens dans une cause qui regardoit de si prés la gloire de Dieu, l'honneur du Roy, la prosperité des peuples.

Outre ces points generaux du traité, qui en contenoient les motifs, & en expliquoient les conditions, il y en avoit de particuliers, qui regardoient l'execution: sçavoir, qu'on leveroit en Ecosse une armée de dix-huit mille hommes de pied & de trois mille chevaux, qui auroient chacun pour quarante jours de vivres & de solde, & qui se trouveroient au rendez-vous qu'on leur assigneroit sur la frontiere avec un attirail convenable de bagage & de canon; que cette armée seroit commandée par un chef que nommeroit l'Ecosse, mais qui suivroit dans l'execution les ordres que luy donneroient conjointement les deux Royaumes; que l'Ecosse avanceroit les frais de l'armement, mais que l'Angleterre l'en rembourseroit; que le Parlement d'Angleterre fourniroit tous les mois pour l'entretien de ces troupes trois cens mille livres prises sur les biens des Catholiques Romains, des

Evêques, de leurs adherans, & de tous autres
1643. ennemis de la Secte ; qu'on ne feroit aucun traité de paix ni de tréve que du consentement des deux Nations ; que pendant que l'armée Ecossoise seroit occupée en Angleterre, le Parlement feroit garder les côtes d'Ecosse par huit vaisseaux ; que pour place de seureté les Ecossois auroient Barwik, qu'ils rendroient aux Anglois à la paix, & dont ceux-cy jusqu'à ce temps-là entretiendroient la garnison.

Ces nouvelles, que le Duc d'Hamilton vint luy-même confirmer à Oxford, consternerent beaucoup la Cour, & plus encore l'entrée de
1644. Lesle en Angleterre avec vingt mille hommes au commencement de l'année mil six cens quarante-quatre. Quelques raisons que pût alleguer le Duc d'Hamilton pour sa défense, le Roy soupçonna sa fidelité, depuis long temps suspecte à bien d'autres, & le fit mettre en prison. Alors Montrose fut écouté, mais comme il le dit librement luy-même, il eût fallu l'écouter plûtôt ; on auroit prévenu un mal, dont le remede ne pouvoit être que violent & dangereux.

Montrose fut l'homme du monde qui manqua le moins de ressources, & à qui ses ressources manquerent plus souvent. L'infidelité, l'inconstance de ceux que la necessité l'obligeoit d'employer en ses entreprises, des contretemps, des évenemens impréveus le mirent souvent hors de mesures ; mais pour peu que de ses mesures manquées il luy restât de jour pour rétablir une affaire, c'étoit assez pour n'en pas desesperer. La vigueur de l'execution suppleant aux préparatifs, il ne manqua pour toûjours vaincre que de servir un maître heureux. Quelque tard qu'il fût de penser à faire une di-

yer-

verſion en Ecoſſe, & d'y former un parti au Roy; Charles ayant demandé au Marquis s'il n'en imaginoit point de moyens, ce Seigneur luy répondit qu'il y en avoit trois qu'il falloit promptement mettre en œuvre. Le premier, d'envoyer en Irlande le Marquis d'Antrin, Irlandois de naiſſance & Ecoſſois d'origine, qui y leveroit dix mille hommes, leur feroit faire le trajet, & les débarqueroit en Ecoſſe. Le ſecond, que luy cependant fût envoyé dans ſon pays avec ce qu'on luy pourroit donner de troupes, particulierement de cavalerie, que le Marquis de Newcaſtle détacheroit de l'armée du Nord qu'il commandoit. Le troiſiéme, qu'on dépêchat quelqu'un au Roy de Dannemark, pour luy demander le ſecours qu'il offroit depuis fort long-temps. Le Roy approuva ce projet, & donna tous les ordres neceſſaires pour le faire reüſſir ſelon les veuës de celuy qui l'avoit propoſé. Afin même de faciliter les levées du Marquis d'Antrin, il ordonna au Marquis d'Ormond Vice-Roy d'Irlande, d'y negotier entre les Catholiques & les Proteſtants une ſuſpenſion d'armes, alors également ſouhaitée de l'un & de l'autre parti. Il eut peine à faire cette démarche, contraire au decret qu'il avoit ſigné, qu'on ne feroit ni paix ni treve avec les Irlandois rebelles que de l'aveu du Parlement; prévoyant bien que ſes ennemis ne manqueroient pas de luy faire un crime de la neceſſité où ils le mettoient. Comme ils avoient les premiers contrevenu à cette ordonnance en employant pour leur revolte les fonds deſtinez à la guerre d'Irlande, & que d'ailleurs le Roy avoit beſoin contre les Confederez d'Ecoſſe des ſecours que les Irlandois de l'un & de l'autre parti luy offroient pour ſoûtenir le ſien, il franchit le pas, & fit conclure la ſuſpenſion d'armes 1644.

pour un an ; durant laquelle il accepta dix mil-
1644. le hommes, de vingt que les Irlandois s'offrirent de joindre à son armée, outre ce qui en devoit passer en Ecosse avec le Marquis d'Antrin.

Le Roy ayant pris ces mesures pour opposer une Nation auxiliaire à une autre, s'avisa pour diviser le Parlement même, de le transferer à Oxford. La translation reüssit assez, mais l'utilité en fut mediocre. La meilleure partie de ce qui restoit encore de Pairs à Westminster se rendit auprés du Roy pour entrer dans la Chambre Haute, & la Basse se trouva composée de cent quarante Membres.

Ce nouveau Parlement, qui commença le vingt-deuxiéme de Janvier, fit proposer à l'ancien un traité de paix, aux préliminaires duquel on employa l'hyver entier ; la cabale Presbyterienne s'éloignant dautant plus de la paix, qu'elle devenoit tous les jours plus maîtresse dans son parti, & qu'elle se voyoit appuyée par une puissante armée d'Ecossois. Car pendant qu'on employoit la mauvaise saison en negociations inutiles, les Confederez, qui ne la craignoient pas, étant entrez en Angleterre sous le commandement de Lesle, avoient pris possession de Barwik, passé la Tuede, enlevé les châteaux de Warkuth, de Morpet, de Blisnuk ; ensuite dequoy ayant fait jetter un pont de bateaux sur la Tyne un peu au dessous de Newcastle, ils s'étoient avancez jusqu'au Were, & rendus maîtres de Sunderland.

Ce progrés des nouveaux Rebelles rompit bientôt les conferences, & obligea le Roy de penser à de nouveaux preparatifs. Le Parlement d'Oxford luy aida à faire quelque levées d'argent. L'Irlande luy fournit des troupes, qu'on incorpora dans les siennes. Avec ces secours

cours il remit promtement ſes armées en campagne, pour agir en differens lieux ſous les chefs qui les commandoient. 1644.

Le Printemps ſe paſſa ſelon la coûtume à diſpoſer les actions par des mouvemens concertez; où chacun tâche de profiter des fautes de ſon ennemi pour l'attaquer à ſon avantage. L'Eſté fut fort vif. Je ne m'arrêterai point à un menu détail de combats & de ſieges peu importans, où ceux qui commandent les petits corps ſe ſignalent de part & d'autre ſans que le parti en profite. Je ſuis les armées principales. Charles en avoit deux, l'une deſquelles agiſſoit immediatement ſous ſes ordres aux environs de Londres & d'Oxford contre le Comte d'Eſſex & Waller, tantôt ſeparez, tantôt joints; l'autre étoit du côté du Nord ſous le brave Marquis de Newcaſtle, ayant en tête les Ecoſſois, que le Comte de Mancheſter & les deux Fairfax avoient joints. A cette jonction Newcaſtle avoit levé le ſiege d'Hull, qu'il avoit entrepris à contre-temps, comme le Roy celuy de Gloceſtre; & s'étant retiré à Yorch, en attendant le Prince Robert & Montroſe qui l'y venoient joindre, ſe trouvoit luy-même aſſiegé.

Eſſex & Waller bloquerent Oxford, croyant y tenir le Roy enfermé; mais il en étoit ſorti à propos, & s'étant mis à la tête de ſon armée il avoit marché vers Worcheſter. Les deux Generaux le ſuivirent quelque temps ſans ſe ſeparer, mais le Comte croyant Waller aſſez fort luy ſeul pour le combattre, luy ordonna de continuer à l'obſerver & à le ſuivre, pendant que pour avancer les affaires il iroit d'un autre côté, ſoumettre au parti les provinces qui étoient demeurées fideles au Roy.

Waller avoit une bonne armée levée aux frais des Bourgeois de Londres, qui avoient conve-

nu ensemble de s'épargner toutes les semaines
1644. chacun dans sa famille un soupé, & d'employer ce retranchement à l'entretien d'un corps de troupes: tant l'esprit de rebellion possedoit ce seditieux peuple. Le coûrage de cette nouvelle milice venoit d'être éprouvé à la prise du château d'Arundell, & dans un combat prés d'Alford, où le Comte de Forth & Opton avoient perdu prés de cinq cens hommes des troupes du Roy qu'ils commandoient, & avoient été obligez de se retirer en desordre, ayant à peine sauvé leur canon. Bien des gens de qualité y avoient peri, entre autres Jean Stuart frere du Duc de Richemond. Fier de ces succés, Waller se pressa d'atteindre le Roy, & pour le joindre plus aisément, il entra dans le Comté de Strafford, où il esperoit le couper. Mais Charles conjecturant son dessein, au lieu d'avancer recula, & s'étant approché d'Oxford, en tira quelques Regimens & du canon qu'il y avoit laissé, aprés quoy reprenant sa route il s'avança jusqu'à Bambury. Il y trouva Waller en bataille dans un lieu si avantageux, qu'il ne crut pas l'y devoir attaquer. Pour luy ôter cet avantage, il se retira vers Copredy; ne doutant que ce General, qui avoit grossi son armée des garnisons de Cowentry, de Warwic, de Northampton, de Glocestre, & qui paroissoit chercher le combat, ne le suivît pour l'y attirer. Ainsi en arriva-t-il en effet. Le Roy avoit mis entre Waller & luy la petite reviere de Chatwel, il en pouvoit défendre le passage, étant maître du pont de Copredy. Loin de le faire, il se retira pour laisser ce passage libre, se tenant cependant attentif au parti que prendroit Waller lors qu'il y seroit arrivé. Ce General ne balança point. Craignant toûjours que la gloire de décider de la cause publique ne luy échapât avec l'occasion qu'il

qu'il en avoit, il fit passer sur le pont deux mille chevaux, un gros d'infanterie, & quatorze pieces de canon, pendant que le reste de son armée passoit à gué aux environs. Le Roy, qui le faisoit observer, fit tourner tête à son arriere-garde, que le Comte de Cleveland commandoit, & fit charger si à propos cette partie de l'armée ennemie, pendant que le Comte de Northampton amusoit ceux qui passoient à gué, qu'il la défit, & prit le canon sans avoir perdu que vingt hommes. Waller en perdit plus de mille, ou tuez ou faits prisonniers, & fut contraint de se retirer pour éviter une entiere défaite. Tous les Historiens ne racontent pas ce combat de même maniere, mais tous conviennent du succés. Charles n'eut pas le temps de le goûter. A peine Waller s'étoit retiré, qu'on receut du Nord une nouvelle, qui mêla un extréme chagrin à la joye qu'on venoit d'avoir. Le Prince Robert avoit mené à Yorch un gros corps de cavalerie pour en faire lever le siege. Il venoit de faire lever celuy de Newark, où il avoit battu Meldrum qui y commandoit six mille hommes. Il avoit pris en chemin Stopford, Likerpol, Lathome & Boulton. Enflé de tant de bonne fortune, il resolut de combattre les Confederez, quoy qu'ils fussent plus forts que luy, s'ils luy en donnoient l'occasion. Ils n'avoient garde de la fuir, puisqu'elle leur étoit favorable. Aussi-tôt que leurs Generaux eurent appris que le Prince approchoit, ils sortirent de leurs lignes & allerent au devant de luy. Il les rencontra en bataille dans la pleine de Morstonmoor. Les Fairfax commandoient l'aile droite, le Comte de Mancheſter la gauche, Lesle avec ses Ecossois étoit posté entre les deux. Newcastle étoit sorti de la place pour conferer avec le Prince. Plusieurs étoient d'avis d'attendre l'arrivée de 1644.

1644. Montroſe qui étoit en chemin, mais le Prince ne ſe démentant point de ce temperament ardent qui luy a tant fait faire de fautes, voulut combattre ſans retardement, & traita même aſſez mal Newcaſtle, qui apparemment n'étoit pas de ſon avis. Ce fut le premier jour de Juillet que ſe donna cette bataille, la plus grande, la plus ſanglante, & l'une des plus déciſives qui ſe ſoient données durant cette guerre. Le Prince conduiſoit l'aile gauche de ſon armée, le Comte de Newcaſtle la droite, Goring, Lucas, Endymion Porter commandoient des troupes entre deux. La victoire ſembla d'abord s'être livrée ſans balancer à tout le parti Royaliſte, les trois Generaux Parlementaires ayant plié en même-temps, & s'étant retirez en déroute. Ce fut en cette conjoncture que Cromwel commença à paroître, & à montrer un de ces talens qui auroient fait de luy le premier homme du monde, ſi ſon ambition n'en avoit fait le plus ſcelerat de tous les hommes. Il commandoit ſous Mancheſter les troupes de ce General. Il avoit été bleſſé tout d'abord; Il s'étoit allé faire penſer. Dés qu'on avoit eu mis l'appareil, il étoit retourné au combat, où il avoit trouvé les choſes dans l'état que je viens de dire. Tout autre auroit ſuivi le torrent, & ſe ſeroit laiſſé entraîner par des exemples qu'il n'étoit pas honteux de ſuivre à chercher ſon ſalut dans la retraite. Cromwel fit voir ce que peut un eſprit éclairé quand il eſt ſecondé d'un grand cõurage. Il avoit d'abord remarqué que le deſordre étoit égal parmi les vainqueurs & parmi les vaincus; ceux qui pourſuivoient ne gardant plus de rangs non plus que ceux qui étoient en fuite. Cette obſervation luy fit comprendre, que s'il pouvoit ramaſſer un corps qui retournât à la charge & ſe tint ſerré, il rameneroit

neroit infailliblement la victoire dans son parti. Il raisonna juste. Il avoit encore une brigade de reste, à la tête de laquelle il se mit, & secondé de David Lesle parent du General Ecossois, il donna avec tant de furie, mais en même-temps avec tant d'ordre sur les troupes Royalistes qui n'en gardoient plus, qu'il les mit à leur tour en fuite, prit leur bagage & leur canon, & demeura maître du champ de bataille. Le Prince Robert ayant trop loin suivi les fuyards à son ordinaire, trouva à son retour la victoire entre les mains de ses ennemis. Le chagrin qu'il en eut luy fit dire des choses desagreables au Comte de Newcastle, & à un autre brave homme nommé Hurry. L'un & l'autre quitta la partie. Hurry se donna aux Parlementaires, le Comte avec ses enfans & quelques uns des officiers qui avoient servi sous luy passa à Hambourg, & abandonna l'Angleterre à sa destinée. Le Prince Robert mit en sa place Glenham dans Yorch pour Gouverneur, pendant qu'avec les debris de son armée ramassez à peine, il se retira vers Lancastre. Glenham soutint encore le siege, mais enfin n'étant pas secouru il fut obligé de se rendre; ensuite dequoy les Confederez étant allez investir Newcastle, que le Comte de Calender, nouvellement venu d'Ecosse à la tête de sept mille hommes, bloquoit du côté de Durham, prirent la ville d'assaut aprés deux mois de siege, & obligerent le Comte de Crafford à rendre le château à discrerion. Par là tout le Nord d'Angleterre vint au pouvoir des Parlementaires. Il falloit au parti Royal un aussi considerable avantage que celuy dont je vais parler pour contrebalancer cette perte. 1644.

Depuis que le Comte d'Essex s'étoit separé de Waller, il avoit fait assez de progrés dans

1644. les provinces occidentales, où, quoy que le Prince Maurice eût des troupes de ce côté là, il avoit pris de bonnes places, & menaçoit Exeter d'un siege. La Reine prête d'accoucher s'y étoit retirée, & y avoit mis au monde cette Henriette d'Angleterre qui fut depuis Ducheſſe d'Orleans. Aux approches de l'armée ennemie la Princeſſe avoit envoyé un trompette au Comte d'Eſſex, pour le prier de luy donner, avant que d'aſſieger la place, un peu de temps pour ſe remettre, & un paſſe-port pour aller aux eaux. Le Comte avoit receu cette priere avec l'incivilité dont les Parlementaires faiſoient profeſſion, & avoit répondu au trompette qu'il y avoit des remedes à Londres, que la Reine y pouvoit aller, & qu'il ne voyoit pas d'autre lieu où elle ſe pût retirer plus ſeurement. Cette réponſe avoit obligé la Reine de s'échaper ſecretement pour paſſer en France, où elle étoit arrivée à bon port malgré le Vice-Amiral Batte, qui par un procedé dont l'Angleterre a ſeule le malheur de fournir des exemples, avoit fait tirer ſon canon ſur le vaiſſeau même qui la portoit.

Le Comte d'Eſſex avoit mal pris ſes meſures. Le Roy le ſuivoit, & le pouſſoit inſenſiblement vers Plimouth, que le Prince Maurice aſſiegeoit. Le Comte ne s'apperceut de ſa faute, que lors que Charles ayant campé à Liskard, à trois lieuës de Leſthutiel où étoit le camp d'Eſſex, ce General ſe vit ſur le point d'être enfermé entre deux armées. Alors il aſſembla ſon conſeil pour déliberer ſur ce qu'il devoit faire. Les uns vouloient qu'au lieu d'avancer plus avant du côté de Plimouth il tournât tête vers le Roy, & luy allât livrer bataille ; la défaite de l'armée Royale ne pouvant manquer d'être ſuivie de celle de l'armée du Palatin, & de la déli-

vrance

vrance de Plimouth. Les autres opinoient au contraire, qu'on commençât par le plus aisé, qu'on allât faire lever le siege, & combattre le Prince Maurice, dont les troupes étoient moins nombreuses & moins fraîches que celles du Roy. Robert fut de ce sentiment, & ce fut celuy qu'on suivit. On avança du côté de Plimouth avec toute la diligence possible, mais quelque diligence qu'on fît, celle du Roy la rendit inutile. Plus l'armée Rebelle avançoit, plus l'armée Royale la serroit de prés, en s'élargissant peu à peu, & la bloquant de toutes parts, jusqu'à ce que l'ayant poussée dans la pointe de Cornoüaille, elle luy ôta en même-temps les moyens de subsister où elle étoit, & la liberté de se retirer ailleurs. Le Roy se servit de la conjoncture pour proposer au Comte un parti, qui auroit mis à couvert sa gloire & rendu le repos à l'Etat, si l'esprit Presbyterien n'eût aveuglé ce General. Charles luy demanda une conference, où convenant de bonne foy de certains points l'un avec l'autre, ils joindroient ensuite leurs forces pour ranger à l'obeïssance ceux qui refuseroient d'y souscrire; moyennant quoy toute l'Angleterre se trouveroit bien-tôt tranquille, & ceux qui cherchoient sincerement le bien public seroient contens. Le Comte receut cette proposition avec la même dureté, qu'il avoit receu toutes celles où on luy avoit parlé d'accommodement, & fit sa réponse ordinaire, qu'on l'avoit envoyé pour faire la guerre, & non pas pour traiter de paix. 1644.

Cette réponse parut dautant plus étrange, que ce Seigneur se trouvoit dans une situation, où la paix luy auroit été & utile & honorable; la guerre devenant tous les jours honteuse pour sa reputation, & ruineuse à sa fortune. L'un

1644. & l'autre luy arriva. Sa honte fut que ne pouvant combattre, il fut obligé d'abandonner son armée à la discretion de son ennemi. Il se sauva per mer à Plimouth avec quelques uns de ses officiers. Un peu plus de deux mille chevaux, en quoy consistoit sa cavalerie, échapa en escarmouchant en même temps par divers endroits. Le reste de l'armée se rendit au Roy, avec quarante pieces de canon de fonte, deux cens tonneaux de poudre, & le bagage. Charles donna la vie à tous, en quoy il agit en bon Roy; & laissa la liberté de se retirer à ceux qui la voulurent, aprés qu'ils eurent fait serment de ne plus servir contre luy, en quoy il passa les bornes que la prudence prescrit à la bonté comme aux autres vertus, ayant souvent experimenté qu'il avoit affaire à des gens que leurs sermens n'embarrassoient pas. Il l'éprouva encore cette fois: ceux de l'armée ennemie qui ne prirent pas parti dans la sienne, & qui furent le plus grand nombre, reprirent les armes dés qu'ils en furent sollicitez, & l'on remarqua qu'aucunes troupes ne combatirent depuis contre luy avec plus d'animosité que celles-là.

Ce mauvais succés fit murmurer le parti Parmentaire contre le Comte d'Essex, sa reputation décheut, & sa fortune chancela dés lors. Soit neanmoins que dans le desordre où son avanture avoit mis les choses on ne crût pas le devoir irriter, soit qu'une nouvelle cabale, qui vouloit profiter de sa ruine, ne se sentît pas encore en état d'en recueillir tout le fruit; le Parlement ayant appris qu'il venoit à Londres pous se justifier, luy manda que la Compagnie étoit satisfaite de luy, qu'on étoit persuadé qu'il n'avoit manqué à rien de ce que devoit faire un grand capitaine dans la conjoncture où

il

il s'étoit trouvé, qu'on n'attendoit que de son courage la ressource au malheur qui venoit d'arriver ; qu'ainsi on le prioit d'oublier qu'il avoit été une fois malheureux, pour se souvenir que la fortune avoit si souvent fait justice à sa valeur; qu'il se hâtât de s'aller mettre à la tête d'une nouvelle armée que le Comte de Manchester, Waller & Brown luy assembloient pour couper au Roy le chemin d'Oxford, où il falloit risquer toutes choses pour l'empêcher de retourner. 1644.

Charles, aprés la déroute du Comte arrivée au mois de Septembre, avoit rangé à l'obeïssance une bonne partie des places de ce qu'on appelle le West d'Angleterre. Peu s'en étoit fallu qu'il n'eût pris Plimouth : Alexandre Carreu le luy voulut rendre, mais il fut découvert, & décapité. Le Roy se retiroit à Oxford aprés avoir divisé son armée, dont il n'avoit alors avec luy qu'environ la troisiéme partie, lors qu'il trouva les ennemis qui l'attaquerent à Neubury. Comme il étoit moins fort qu'eux, il s'étoit retranché entre le Bourg & le Château, en attendant qu'il eût été joint par le Prince Robert son neveu qui luy amenoit trois mille chevaux, & par le Comte de Northampton qui lui en amenoit mille autres, avec lesquels ce Seigneur venoit de secourir Bambury. Le Comte d'Eslex ne laissa pas au Roy le temps de recevoir ces secours. Il fit donner dans ses retranchemens, & il esperoit l'y forcer : mais il trouva une resistance qui luy fit acheter l'avantage que le nombre luy fit remporter. Il y demeura à la verité trois mille hommes des Royalistes avec cinq pieces de canon, quelques prisonniers, parmi lesquels fut le Comte de Clevenand : mais de la part des Parlementaires il n'y eut gueres moins de morts, & le combat n'ayant fini que parce qu'on fut surpris de la

1644. nuit, la victoire demeura indecise. Le Comte d'Essex se l'attribua, parce que le Roy se retira à la faveur de l'obscurité ; le Roy luy en disputa l'honneur, parce qu'il ne s'étoit retiré que pour continuer son chemin à Oxford, où il arriva malgré luy. Cette action eut une suite qui en rendit & l'avantage & la gloire inconteſtable au Monarque, quelque jugement que le public eût porté du commencement. Charles avoit laissé en passant son bagage & son gros canon dans le château de Dennington. Le Comte d'Essex assiegea la place : mais Boys, qui en étoit gouverneur, l'ayant défenduë vigoureusement, le Roy revint pour la secourir, fit lever le siege, écarta les Rebelles, reprit Neubury, & remena sur la fin de Novembre à Oxford tranquillement tout son canon.

Ces avantages ayant contrebalancé les pertes que le Roy avoit faites du côté du Septentrion, il se vit en état de presser avec honneur le Parlement d'entendre à un traité de paix ; depuis sur tout qu'on eut appris les progrés de Montrose en Ecosse, où ce vaillant homme commençant à occuper une partie considerable des forces ennemies, donnoit esperance d'une grande diversion. Tous les secours qu'il s'étoit promis, toutes les mesures qu'il avoit prises, ses amis mêmes luy avoient manqué ; les premieres troupes qu'il avoit levées l'avoient abandonné lâchement, & n'avoient servi qu'à avertir de ses desseins les Confederez, qui l'attendoient à tous les passages, & le faisoient observer par tout. Nonobstant cela étant entré luy troisiéme dans le pays, aprés avoir été caché quelque temps chez un gentilhomme de ses amis, il avoit joint douze cens Irlandois commandez par Alexandre Magdonald, & envoyez

yez par le Marquis d'Antrin. La nobleſſe du Comté d'Athol affectionnée au parti Royal luy avoit fait ſept ou huit cens hommes, & cinq cens autres, que conduiſoit Kilpunt fils du Comte de Menthet, étoient venus groſſir cette troupe. Avec cette mediocre brigade, ſans aucune cavalerie, preſque ſans armes, & n'ayant gueres plus de poudre qu'il en falloit pour en fournir à ſes ſoldats dequoy tirer chacun un coup, Montroſe s'étoit mis en campagne. Toute l'Ecoſſe s'étoit émuë au bruit qui s'en étoit répandu, & alors diverſes armées avoient paru pour le combattre, de ſorte qu'il en avoit toûjours deux tout à la fois ſur les bras. Le Comte d'Argyle le ſuivoit, & faiſoit ſes efforts pour le joindre. Montroſe l'évita adroitement juſqu'à ce qu'il fut aſſez fort pour l'attendre: mais il ne pouvoit aller nulle part, que quelque autre corps ne ſe preſentât pour l'arrêter & pour le combattre. S'étant un jour trouvé prés de Perth dans cette ſituation embarraſſante, enfin il s'étoit déterminé à éprouver ſi ſon courage ne pourroit pas ſuppléer au nombre. Il avoit dans cette occaſion attaqué & défait une armée de ſept mille hommes de pied & de huit cens chevaux, ayant neuf pieces de canon; & il l'avoit défaite avec tant de bonheur, que ſans perdre perſonne, & ſans avoir eu que deux bleſſez, il avoit tué aux ennemis deux mille hommes, fait autant de priſonniers, pris leur bagage & leur canon, & enſuite la ville de Perth. Aprés cette victoire & cette conquête le brave Marquis s'étant avancé dans les Comtez d'Angus & de Mernis, toûjours ſuivi du Comte d'Argyle, avoit défait une autre armée de Confederez prés d'Aberdin, & leur avoit tué mille hommes ſans en avoir perdu que cinq. Delà ayant envoyé Magdonald 1644.
invi-

inviter dans le Nord d'Ecoſſe les Montagnarts à
1644. ſe joindre à luy pour le ſervice de leur Prince, auquel cette partie du Royaume a toûjours été tres fidelle, aprés avoir long-temps évité de ſe trouver devant le Comte d'Argyle, qui s'étoit retiré dans ſon pays pour y faire ſes recreuës pendant l'hyver, il l'y étoit allé ſurprendre dans ſon château d'Inderrary, d'où ce Seigneur avoit à peine eu le temps de ſe retirer en deſordre.

Les nouvelles de ces ſuccés ayant mis le Roy en état de renouveller ſans decrediter ſes armes les propoſitions de paix, qu'il avoit fait faire au Parlementaires pendant cette campagne toutes les fois qu'il avoit eu quelque avantage ſur eux, il fit redoubler ſes inſtances aux deux Chambres de Weſtminſter pour les engager à un traité.

On n'avoit point encore été plus éloigné dans le Parlement d'entendre à la paix qu'on l'étoit alors. La cabale Presbyterienne, qui avoit reglé juſques-là tous les mouvemens de ce corps, ne la vouloit qu'à des conditions que le Roy ne pouvoit accepter, mais elle la vouloit neanmoins: elle vouloit le Roi moins puiſſant mais elle vouloit conſerver le Roy, & n'attendoit pour s'accommoder avec luy, que de l'avoir mis en neceſſité de s'accommoder à elle.

Du ſein même de cette ſecte étoit née depuis quelque temps, ſous prétexte d'une plus grande reforme, une autre ſecte non ſeulement ennemie du Roy, mais de la Royauté, qu'elle entreprit d'abolir tout à fait pour former une Republique, au gouvernement de laquelle chacun pût avoir part à ſon tour.

On ne peut dire preciſément quand cet étrange deſſein fut formé par la ſecte des Independans. C'eſt le nom qu'on avoit donné à la ſecte

dont

dont il s'agit, sur ce que faisant profession de porter la liberté Evangelique encore plus loin que les Puritains, non seulement elle ne vouloit point d'Evêques, mais elle rejettoit même les synodes; pretendant que chaque assemblée devoit se gouverner elle-même indépendemment de toute autre, & faisant consister en cela la liberté des enfans de Dieu. D'abord on n'avoit distingué cette nouvelle nature de sectaires entre les Presbyteriens, que comme dans toutes les societez que fait la Religion on distingue les fervens des tiedes, & les parfaits des relâchez, par un plus grand éloignement des pompes & des préeminences soit dans l'Eglise soit dans l'Etat, par un plus grand zele à reduire la pratique de l'Evangile à sa premiere pureté, par des prieres, des entretiens, des discours même où il paroissoit de l'entousiasme & de l'inspiration. Leur maxime sur l'indépendance les fit distinguer en leur faisant donner un nom, & les rendit suspects aux autres. Il y eut quelques fois des démêlez entre eux, malgré lesquels ceux-cy joignant l'artifice, la flaterie, les promesses, les services mêmes aux airs de reforme qu'ils se donnoient, avancerent tant, qu'ils formerent une secte nombreuse des dupes de leur hypocrisie, & une faction redoutable des hommes ambitieux & interessez que leur gagna dans toutes les sectes leur adresse & leur politique. 1644.

C'étoit du nombre de ces derniers qu'étoit celuy qui dans la suite parut le chef de toute la Cabale, & qui l'étoit déja sans paroître: Homme né sans panchant au crime & sans inclination pour la vertu, avec une égale facilité à pratiquer toutes les vertus & à commettre tous les crimes, selon qu'il convenoit à ses desseins. On connoît à ce trait Olivier Cromwel dont nous

1644. nous avons déja parlé. Son rare talent pour la guerre, déja si fatal au parti du Roy, ayant donné un grand relief à celuy qu'il avoit pour les affaires, il avoit acquis un tel ascendant sur tous ceux de la faction, qu'il en étoit devenu l'ame. La modestie & la devotion, qui de toutes les vertus qu'il n'avoit pas étoient celles qu'il sçavoit le mieux feindre, avoient d'autant plus solidement établi cette superiorité, qu'elle blessoit moins l'indépendance dont la Secte faisoit profession dans un homme qui ne l'affectoit pas, & qui sembloit n'avoir en veuë dans tout ce qu'il entreprenoit que la Religion & le bien public. La mediocrité de sa naissance contribuoit encore à ôter aux Sectaires zelez les ombrages qu'ils auroient pû prendre de luy là-dessus: car il en avoit assez pour ne s'attirer pas le mépris, mais non pour étre soupçonné de pretendre à la domination.

Ce fut sous ce Chef que la Cabale se rendit peu à peu maîtresse des affaires dans le Parlement. Elle ne l'étoit encore au temps dont je parle que par art & par ses intrigues; mais elle l'étoit neanmoins si bien, qu'elle eut le credit de faire changer tous les hauts Officiers des troupes, & de faire donner leurs emplois à des gens dévoüez à ses interêts. L'artifice dont elle se servit pour cela, fut de faire ordonner par les deux Chambres, sous pretexte de rétablir le Parlement dans sa premiere vigueur dont il sembloit un peu décheu, que tous ceux qui en étoient Membres y retourneroient incessamment, & quitteroient toute autre nature de fonctions & d'occupation. L'affaire fut si bien conduite, que quoy que la Chambre des Pairs, où la cabale étoit la moins forte, eût fait quelque difficulté de consentir à cette ordonnance, les premiers Officiers de l'armée se porte-

porterent d'eux-mêmes à l'executer. Le Comte d'Eſſex ſe démit du Generalat. On luy donna dix mille livres ſterlin de penſion. Les Comtes de Mancheſter & de Denbigh ſuivirent cet exemple : aprés quoy perſonne ne fit difficulté de ceder ſa place à celuy que le Parlement voulut nommer pour l'occuper. La nouvelle Faction n'en laiſſa aucune de quelque conſideration, qu'elle ne la remplît de ſes partiſans. Le Chevalier Thomas Fairfax fils de Ferdinand Baron du même nom fut ſubſtitué au Comte d'Eſſex : on luy donna pour Lieutenant ce même Cromwel Chef de la Cabale, qui quoy que Membre de la Chambre Baſſe fut diſpenſé de quitter l'armée, par une diſtinction qui montre quel étoit dés lors ſon credit. 1644.

Par rapport au deſſein qu'on avoit, on ne pouvoit mieux aſſortir deux hommes, que l'on avoit fait ces deux-là. On vouloit que Cromwel gouvernât, & pour cela on avoit même rempli les charges de l'armée d'un grand nombre de ſes parens, & de gens attachez à luy. On ne jugeoit pas à propos qu'il tint encore la premiere place, pour ne pas aliener du parti commun les Grands de la ſecte Presbyterienne, qui n'auroient pas vû volontiers à leur tête un homme nouveau. Selon ce plan, Fairfax étoit le ſujet le plus propre qu'on pût choiſir pour faire l'effet qu'on en attendoit. De la naiſſance, du ſervice, de la valeur, du talent pour la guerre luy donnoit tout le relief neceſſaire pour faire la figure d'un premier acteur. Peu de genie, un eſprit ſans vûë, agiſſant beaucoup & penſant peu quoy que mélancolique & rêveur, capable de s'en laiſſer impoſer ſous prétexte de Religion, le rendoit tel qu'il le falloit pour ſuivre l'impreſſion d'autruy,

truy, & se laisser conduire à Cromwel. Ainsi Fairfax representoit, Cromwel donnoit le mouvement à tout.

1645. Ces nouvelles mesures concertées avec tant d'art & d'application ne marquoient pas que les esprits fussent bien disposez à la paix du côté des Parlementaires. Le commencement de l'année mil six cens quarante-cinq en fit voir encore plus d'éloignement, par deux démarches considerables que fit en ce temps l'Assemblée. L'une fut la publication d'un livre opposé à la Liturgie, qu'on appella le Directoire; enseignant à prier sans formule, & retranchant du culte public toutes les ceremonies pratiquées dans la Religion Anglicane; les Ecossois le trouverent si bon, qu'ils le receurent dans leur Synode, & peu aprés dans leur Parlement. L'autre fut le supplice de Lawd Archevêque de Cantorbery, qu'on avoit differé jusques là. On ne douta point que l'Episcopat ne deût tomber avec la tête de celuy qui en étoit le soûtien. Les Ecossois en pressoient l'abolition: le Parlement leur fit excuse du delay qu'on y apportoit, & leur manda que les murs de Jerusalem ne s'élevoient que lentement, mais que bientôt on les verroit dans toute leur perfection.

Les Factieux, qui ne vouloient point de paix, avoient reservé cet article pour la nogotiation que le Roy faisoit proposer. Ils n'oserent la refuser pour ne pas paroître ennemis de la tranquilité publique, mais ils la rendirent inutile à leur ordinaire par les propositions qu'ils y firent.

La Conference se tint à Uxbridge, où se trouverent les deputez du Roy, ceux du Parlement, ceux d'Ecosse. Le Duc de Richemond, le Marquis d'Herford, les Comtes de Southampton, de Dorset, de Chichester, les Ba-

Barons Capel, Seymours, Dunſmore, Culper, Hautton, Nicolas Secretaire d'Etat, Hyde depuis Chancelier d'Angleterre, Geoffroy Palmer, & quelques autres étoient les députez du Roy. Les principaux de ceux du Parlement furent les Comtes de Northumberland, de Pembroc, de Denbigh, de Salisbery, Waiman, Henri Vane le fils, Peirpoint, Hollis, Prideaux, Saint John, Le Comte de Lowdun, Marquis d'Argyle, & quatre autres de moindre poids y étoient pour les affaires d'Ecoſſe. Il n'en falloit pas tant pour traiter une paix qu'on ne vouloit que d'un côté. Il ne tint pas au Roy qu'elle ne ſe fît. Il y apporta toutes les facilitez, il uſa de toutes les condeſcendances, il ſe relâcha ſur tous les articles, qu'auroient pû exiger de luy ceux qui n'en auroient exigé que ce qui ne rendoit pas la choſe impoſſible. Le Parlement demeura ferme ſur quatre points, que la conſcience, l'autorité, l'honneur du Roy ne luy permettoit pas d'accorder, l'abandon de ſes ſerviteurs à la juſtice, ou pour mieux dire à la vangeance des deux Chambres, la ceſſion de la milice, la rupture de la treve d'Irlande, l'abolition de l'Epiſcopat. Sur le refus de ces conditions, quoy qu'adouci par tous les temperamens dont Charles ſe pût aviſer, on deſeſpera de la paix, & on ſe ſepara pour faire la guerre avec plus de chaleur que jamais. 1645.

Auſſi fut-elle bien plus déciſive. A peine avoit on commencé, qu'une bataille bruſquement donnée mit le Vaincu dans un penchant où il ne ſe put ſoûtenir. C'eſt ce point de bonheur que j'ay dit avoir toûjours manqué à Charles Premier pour triompher de ſes ennemis, & une de ces actions critiques où la fortune l'abandonna.

Il avoit ouvert la campagne d'une maniere à faire

1645. faire esperer qu'elle mettroit le comble aux succés des autres. Il avoit secouru Chester : il avoit attaqué Leyceſtre, dont la priſe jettoit l'effroy parmi les habitans de Londres. Fairfax, qui aſſiegeoit Oxford, avoit été contraint de lever le ſiege pour s'oppoſer à ce progrés. Ce fut à cette occaſion que les deux armées s'étant approchées d'aſſez prés, ſe joignirent dans une pleine proche d'un Bourg nommé Naezby, d'où la bataille a pris ſon nom. Fairfax, Cromwel, Ireton ſon gendre les trois mobiles de l'armée rebelle, étoient trois hommes d'un caractere à ne pas laiſſer échaper les momens deciſifs de la guerre. Quelques uns conſeillerent au Roy d'en attendre un plus favorable que celuy qui ſe preſentoit : mais c'étoit celuy que Dieu avoit marqué pour punir les pechez des Anglois, qui étoient venus à leur comble. Charles à la guerre cherchoit le combat, comme en paix il fuyoit la guerre. Ceux qui luy conſeilloient de differer pour attendre Goring qui le venoit joindre ne furent pas écoutez : l'avis de ceux qui conſeillerent de combattre fut celuy qui plut, & qui fut ſuivi. On dit méme que ce Prince eut peur que les ennemis ne luy échapaſſent, & qu'ayant receu un faux avis qu'ils ſe retiroient, il ſe preſſa de les ſuivre, & laiſſa ſon plus gros canon pour marcher avec moins d'embarras. Sa marche ne fut pas bien longue : à peine s'étoit-il mis en chemin, qu'il les apperceut en bataille dans un champ prés de Naezby. Fairfax commandoit au milieu, Cromwel l'aile droite, Ireton la gauche. Le Roy ayant pris le terrain neceſſaire à ranger ſon armée, mit les deux Palatins ſur la droite à la tête d'un corps de Cavalerie, le Chevalier Langdall à la gauche pour en commander un ſecond. Leindſey & Aſthley

Asthley conduisoient l'Infanterie du côté des Princes; Barde & Lisley la commandoient du côté de Langdall. Le Roy voulut être au milieu. Le signal donné chacun s'ébranle, & charge avec une fureur digne d'une guerre civile. Le Prince Robert à son ordinaire fondit sur l'aile d'Ireton avec une impetuosité que nul effort ne put soutenir : en un moment on la vit rompuë, peu aprés en déroute, & bien-tôt en fuite. Ireton y fut blessé de deux coups, mis hors de combat, & fait prisonnier. Si l'ardent Prince eût été corrigible au moins à la troisiéme fois, si au lieu de se laisser emporter à suivre trop loin les fuyards il fût revenu sur ses pas, c'étoit fait de l'armée ennemie. Cromwel, qui de l'autre côté avoit eu le même avantage sur l'aile qui lui étoit opposée, en sceut bien faire un meilleur usage. Il laissa fuir ceux qu'il avoit défaits, & retournant tout court vint fondre à l'endroit où étoit le Roy, qui ébranloit déja Fairfax. Quelque effort que fît ce Prince pour inspirer son courage aux siens, l'impetuosité de Cromwel fut plus heureuse & mieux suivie. Tout plia devant luy. Charles abandonné fut contraint de se retirer: ceux qui peurent échaper la mort ou la captivité se sauverent épars, dissipez, incertains. La victoire fut complete, quoy que le nombre des morts fût plus grand du côté des vainqueurs que de celuy des vaincus, ceux-cy n'en ayant eu que six cens, ceux-là en ayant perdu plus de mille. A cela prés les Parlementaires eurent sujet de s'applaudir de la plus entiere victoire que de memoire d'homme on eût remportée. Ireton pris fut délivré. Le bagage, le canon, les drapeaux, prés de cinq mille prisonniers ne furent que les moindres dépoüilles qui enrichirent les vainqueurs. La cou- 1645.

ronne

1645. ronne chancela dés lors sur la tête du malheureux Charles, & ses nouveaux ennemis se tinrent si seurs de la faire bien-tôt tomber, que perdant tout respect pour sa personne, ils oserent faire imprimer des lettres trouvées dans sa cassette de luy à la Reine & de la Reine à luy, avec des commentaires malins, qui faisoient passer pour un crime énorme à un Roy d'implorer des secours étrangers pour ranger au devoir des sujets rebelles, à une femme de chercher à tirer d'oppression son mari.

Un presentiment secret de ce qui alloit arriver, ou pour dire mieux, un plan fixe de ce qu'ils avoient resolu de faire, leur donnoit cette hardiesse à outrager leur Souverain. Jusques-là de côté & d'autre ou avoit fait la guerre, sans la vouloir pousser que jusqu'à un certain point, où l'on se bornoit: chacun se proposant de reduire son ennemi, non de le détruire. Ce milieu difficile à trouver avoit souvent rallenti la guerre, rendu les actions moins vives, fait perdre, comme nous l'avons vû, les occasions de terminer. On avoit changé de maximes dans les troupes Parlementaires, parce qu'on y avoit changé de dessein & de veuës: ceux qui y étoient devenus les maîtres ne connoissoient point ces temperamens; & leur but étant d'éteindre la Royauté, c'étoit pour eux une consequence de ne plus menager le Roy, de se servir de tout l'avantage qu'ils venoient d'emporter sur luy, de le pousser & de le perdre. Par malheur leur habileté étoit égale à leur malice. La plûpart étoient du choix de Cromwel, qui de tous les hommes du monde sçavoit le mieux choisir ses gens. Comme il les sçavoit choisir, il les sçavoit mettre en œuvre. On eût dit que l'activité qu'il avoit fait paroître à Naezby avoit passé

sé dans tous les autres chefs du patti, qui poursuivirent cette victoire chacun du côté qu'il leur fut marqué : tant la revolution alla vîte. 1645.

La resolution qui fut prise d'aller secourir Taunton que Goring tenoit assiegé, plûtôt que de suivre le Roy qui se retiroit à Hereford, fut un coup de maître qui abregea beaucoup de chemin aux vainqueurs. Taunton, que les Historiens Parlementaires comparent à Sagonte par son attachement au parti, pouvoit à peine durer trois semaines, épuisé par un fort long siege, de vivres, d'hommes, de munitions. Cette place prise le Roy étoit maître de tout l'occident de l'Angleterre, & Goring se joignant à luy, comme une lettre interceptée portoit que c'étoit son dessein, la bonne cause se remettoit en vigueur; la cavalerie Royaliste qui avoit le moins souffert à Naezby se rassemblant insensiblement, & se rendant auprés de ce Prince. En ce cas même un gros corps de troupes, que Welden commandoit en ces quartiers-là, ne pouvoit manquer d'être enveloppé. La prevoyance & la promptitude des vainqueurs prévint tout cela. Fairfax parut à Taunton avant que Goring eût pû reduire la place. Celuy-cy s'étoit retiré, & s'étoit avancé vers Langport, où il esperoit pouvoir joindre quelques brigades que le Roy envoyoit au devant de luy. La diligence de Fairfax ne luy en donna pas le loisir : il l'atteignit à Langport même, le défit & le mit en fuite. Il y eut peu de morts de part & d'autre : à peine en compta-t on quatre cens. Cependant le canon, le bagage, cinquante-un tant drapeaux qu'étendars, deux mille hommes, entre lesquels on comptoit Porter Lieutenant de Goring, & cinquante autres officiers de marque furent la proye du rebelle vainqueur. Il n'osa suivre loin les fuyards

1645. pour ne pas laisser derriere luy Bridgwater place d'importance : mais il l'attaqua & la prit. Scherburne & Bathe eurent le même sort. Bristol les suivit bien-tôt aprés, & fut rendu par le Prince Robert, qui commençant à se lasser de combattre contre la fortune, soûtint mal en cette occasion ce caractere d'intrepidité qui avoit décrié sa prudence, prudent lors qu'il n'étoit plus temps. On dit qu'il écrivit au Roy, qu'il ne falloit plus s'arrêter au point d'honneur & de conscience qui l'avoient empêché jusques-là de s'accorder avec son Parlement, qu'il falloit ceder à la necessité, & se rendre à sa destinée. Le Roy trouva cette liberté d'un si mauvais exemple, qu'il ôta à Legg ami du Prince le gouvernement d'Oxford, & le confia à Glenham : car Charles malgré ces nouvelles disgraces ne s'étoit point encore abaru. Depuis sa retraite à Hereford, il avoit fait diverses courses avec ce qu'il avoit pû ramasser de ses troupes dispersées à Naezby, & quelques autres levées à la haste. Il avoit secouru des places assiegées, & affermi dans leur devoir ceux que son malheur auroit pû tenter de quitter son service. Il étoit revenu à Oxford aprés diverses avantures, dont il s'étoit assez bien démêlé, pour montrer aux Anglois qu'une Nation belliqueuse étoit honorée de l'avoir pour Roy. Il ne ramena pas avec luy Bernard Stuart, tué dans un combat donné prés de Chester, que le Roy alloit secourir. Ce Seigneur fut le troisiéme frere que le Duc de Richemond perdit durant le cours de cette guerre. A cela prés ces excursions ne s'étoient pas faites sans fruit, & si les mesures que Charles avoit prises avec prudence n'eussent point été rompuës par son malheur, il eût été bien-tôt en état d'être encore redoutable à ses ennemis, qui commençoient à le mépriser.

Mon-

Montrose avoit tant fait en Ecosse, qu'il y étoit devenu le maître. Il avoit fatigué, battu, mis hors de combat le Marquis d'Argyle, & d'autres gens de qualité qui s'étoient élevez contre luy pour défendre le Convenant & la Ligue des deux Nations. Il avoit gagné la bataille de Kilsyth, où les Gordons s'étant joints à luy, il avoit entierement défait Bailly, à qui il avoit tué quatre mille hommes sans en avoir perdu que six. Cette victoire fit tant d'effet, qu'en peu de temps il se vit maître, & qu'il alla jusqu'à Edimbourg se faire rendre des prisonniers. Tout se déclaroit pour le Roy, & on comptoit déja que l'Ecosse avoit échapé à la Ligue. Montrose manquoit de cavalerie pour achever ce qui restoit à faire d'un si grand ouvrage: le Roy luy en avoit envoyé avant que de retourner à Oxford. Langdall & Digby, qui la conduisoient, avoient déja défait les premiers qui s'étoient opposez à eux pour leur disputer le passage: mais d'autres survenant là-dessus, les ayant trouvez fatiguez du combat qu'ils venoient d'essuyer, les avoient défaits & mis en fuite. Lesle, qui assiegeoit Hereford avec l'armée Confederée ayant d'un autre côté appris l'état des affaires en Ecosse, avoit levé promptement le siege où il n'avançoit pas beaucoup, & marchant à grandes journées, étoit venu surprendre Montrose que ses coureurs avoient trompé aprés s'être trompez eux-mêmes, & l'avoit défait à Selkirk le treiziéme jour de Septembre. 1645.

Montrose repara cette perte, mais Charles n'étoit plus en état de profiter de cette ressource. En moins de six mois il n'eut plus ni places, ni troupes capables de tenir devant les vainqueurs. A peine l'hyver retarda-t-il leurs exploits. Fairfax & Cromwel s'étant separez

1645. prirent chacun de leur côté toutes les villes qu'ils assiegerent, ou pour mieux dire qu'ils sommerent: car peu voulurent souffrir un siege, ne paroissant point de secours. Fairfax prit Barcley & Tiverton; Cromwel Devises, Laicock, Winchester, & le fort château de Basingh, où Milord Pawlet Marquis de Winchester, constant & zelé Catholique, ayant été fait prisonnier, benit le ciel de ce qu'il avoit gardé la fidelité à son Roy jusques dans l'extreme vieillesse, tout prêt à la signer de son sang: exemple dautant plus remarquable, qu'il étoit alors moins commun. Cromwel termina sa course à Langford, où rejoignant le General, ils marcherent ensemble à Plimouth, & en firent lever le siege, commencé presque avec la guerre. Ils prirent Darmouth dans le voisinage, quoy que défendu par cent canons. Delà ils allerent à Exeter, qu'ils n'avoient encore osé attaquer, mais qu'ils avoient fait bloquer tout l'hyver à dessein de l'assieger au printemps. Ils marquoient déja les travaux, lors qu'on leur dit que le Prince de Galles, qui commandoit depuis quelque temps pour le Roy son Pere dans ces provinces, faisoit avancer du secours. Ce Prince venoit de tenter la paix, & en avoit écrit à Fairfax, qui luy avoit fait la même réponse, qu'avoit autrefois fait au Roy le Comte d'Essex en cas pareil; qu'il étoit là pour faire la guerre, & non pas pour traiter de paix. Goring y avoit employé ses soins, & n'avoit pas mieux reüssi. Celuy cy, las comme bien d'autres de tant de mouvemens sans fruit, avoit enfin quitté la partie, & en s'embarquant pour passer la mer, avoit laissé à Wentworth trois mille chevaux des restes de ses troupes. Opton avoit encore bien quatre mille hommes d'infanterie. Le Prince de Galles joignit ensemble ces deux petits

tits corps, & en fit une armée, avec laquelle il voulut qu'Opton tentât le secours d'Exeter. Ce General s'étoit mis en marche, lors que Fairfax en fut averti; & alla au devant de luy. Opton ayant appris sa venuë, se retrancha à Torington. Fairfax l'attaqua malgré ses retranchemens, & quoy que repoussé deux fois, il le força & le défit. Toute l'infanterie Royaliste perit en cette derniere occasion, ou tuée, ou prise, ou dissipée. La cavalerie souffrit peu, & Opton eut dans sa disgrace assez de presence d'esprit, pour sauver encore ce debris du naufrage d'un Roy malheureux. Son industrie luy fit honneur, mais ce petit nombre de gens sauvez n'étoient pas capables de rétablir les affaires du Roy son maître, pour qui personne ne voyoit plus ni de ressource ni de secours: le Prince de Galles même s'étant embarqué pour passer aux isles Sorlingues. Opton écouta les propositions que luy envoya faire Fairfax pour desarmer, à des conditions qui dans la conjoncture du temps ne luy parurent pas blesser sa gloire. Il eut de la peine à s'y rendre, mais la necessité le pressoit, étant prêt d'être enveloppé dans la pointe de Cornoüaille, où Fairfax l'avoit poursuivi, entre l'armée ennemie & la mer. D'ailleurs il étoit informé de l'état où étoit le Roy. On avoit surpris à ce Prince Hereford, la plus fidelle de ses villes: on luy avoit enfin pris Chester, qu'il avoit secouru luy-même, & que Byron, qui le defendoit, luy avoit conservé long-temps, malgré les efforts qu'avoient fait les Parlementaires pour luy enlever une place, par où l'on croyoit que toute d'Irlande alloit accourir à son secours. Ses troupes avoient été défaites en tous lieux dans le Septentrion. Les Ecossois avoient pris Carlile, & actuellement assiegeoient Newark, revenus sur leurs

1643.

1645. leurs pas aprés la victoire qu'ils avoient remportée dans leur pays. Le Roy à Oxford étoit entouré d'un reste languissant de Cour, composée de gens abatus, troublez, divisez, donnant des conseils que la prudence ne pouvoit suivre, parce que le chagrin les suggeroit; plus à plaindre de n'en avoir point de bons à donner qu'à blâmer d'en donner de mauvais, chacun se faisant honneur aprés coup d'en avoir donné de bons qui n'avoient pas été suivis. Un si mauvais état des affaires détermina Opton à traiter, pour ne pas faire perir sans fruit un nombre encore considerable de braves gens qui le suivoient. Les conditions du traité furent honnêtes. On se separa, on eut permission de s'en aller chacun chez soy, ou de passer chez les étrangers; les officiers avec leurs armes, leurs valets, & leur bagage; les simples soldats avec quelque argent pour se retirer où ils voudroient. Exeter fut bien-tôt rendu aprés l'avanture d'Opton: le Comte de Bristol y obtint la permission de passer en France. Barnstable suivit l'exemple d'Exeter. Le Mont Saint Michel, Pendennis, forteresses situées sur la mer dans la pointe de Cornoüaille, furent laissées comme quelques autres, qui voulurent avoir l'honneur de se rendre les dernieres.

Les vainqueurs se hâtoient d'aller à Oxford, où se rendant maîtres du Roy, ils s'asseuroient de l'être bien-tôt de la Royauté & du Royaume. Dans ce dessein Fairfax commanda à Ireton & à Fleedwod de s'avancer pour serrer la ville, en attendant qu'il vint luy-même l'assieger avec toute l'armée. Ce fut là que l'extremité où Charles se trouva reduit lui fit prendre un parti extrême.

Oxford pouvoit encore tenir, mais n'ayant plus de secours à attendre, il lui étoit inévitable,

ble, quelque effort qu'on fît pour le défendre, de subir le joug des communs Tyrans. Charles avoit inutilement tenté tout de nouveau un accord avec le Parlement d'Angleterre, offrant en general tout ce que son malheur permettoit à sa conscience & à son honneur d'accorder, & les asseurant que pour le détail il conviendroit de tout avec eux d une maniere dont ils seroient contens, les pressant de le recevoir pour signer tout ce que les gens de bien croiroient necessaire à la paix. Loin de l'écouter, on lui avoit fait entendre qu'il y alloit de sa liberté d'entreprendre d entrer dans Londres : on fit même un Edit public pour ordonner aux officiers de s'asseurer de sa personne, s'il étoit trouvé en chemin. On dit qu'il proposa à l'armée de s'aller mettre entre ses mains, & qu'il n'en fut pas mieux traité. Quelques uns disent que ce Prince ne s'étoit encore pû détromper, que malgré ce qui se passoit ses sujets l'aimoient, & que lors qu'il se resoudroit à se relâcher sur certains points dont ils étoient entêtez ils seroient contens ; que c'étoit là sa derniere ressource, de laquelle il faisoit tant de cas, qu'il en avoit negligé d'autres. Il est plus naturel de croire qu'il espera ce retour des peuples à lui, de la division qui augmentoit tous les jours entre les Presbyteriens & les Independans. En effet il y a apparence que ceux-cy craignirent qu'il n'en arrivât ainsi, puisque Cromwel, qui avoit l'œil à tout, alla éxprés à Londres pour empêcher que Charles n'y fût receu. Il est à croire qu'ayant dessein de le perdre, ils le vouloient prendre les armes à la main pour le rendre plus odieux au peuple, & lui imposer plus plausiblement les crimes, qui devoient servir de prétexte au parricide qu'ils meditoient. 1646.

Ainsi rebuté de tous côtez l'infortuné Roy se vit

1646. vit dans un état, où reduit à se precipiter il n'eut pas même le choix du precipice. Tous lui furent fermez hors un, dans lequel il s'alla jetter. La plûpart de ses serviteurs en ignorerent la resolution, & ne l'apprirent que par l'évenement. Il avoit diparu tout d'un coup: il s'étoit déguisé la nuit, aprés avoir confié son secret à Ashburnam domestique fidele, & à un Ministre nommé Hudson, qu'il voulut mener avec luy. Le bruit de sa fuite s'étant répandu dans la ville & aux environs, passa jusqu'à l'armée ennemie qui s'approchoit toûjours d'Oxford, & bien-tôt jusqu'au Parlement. Chacun conjecturoit à sa mode touchant le terme & le dessein d'une retraite si mysterieuse, lors qu'on apprit que le Roy fugitif s'étoit allé jetter de luy-même entre les bras des Ecossois, qui assiegeoient encore Newark.

Cette nouvelle portée à Londres choqua dautant plus le Parlement, qu'il y avoit déja quelque temps que les deux Nations commençoient à n'être plus si bien ensemble. Les Ecossois vendoient trop cher des services dont les Anglois croyoient n'avoir plus affaire: ils s'enrichissoient en Angleterre, & s'y rendoient maîtres des places à mesure qu'ils les prenoient; ce qui étoit une infraction manifeste de leur traité. Ainsi en avoient-ils usé tout nouvellement à Carlile, où ils avoient mis garnison. Il y avoit eu sur ce point des lettres aigres, & des procedez assez vifs de côté & d'autre. La playe n'étoit pas bien fermée: la bonne reception faite au Roy, & bien plus encore la retraite de ce Prince avec eux à Newcastle, aprés des démarches où il paroissoit de l'intelligence & du concert, l'avoit entierement rouverte: les esprits parurent ulcerez. Comme l'on commença neanmoins par des plaintes, par des remon-

montrances, par des protestations mutuelles de s'en vouloir tenir aux termes de la Ligue & du Convenant, par des demandes, par des representations de griefs & de contraventions aux traitez, & qu'il y eut même des propositions d'une paix finale & universelle; il y eut entre les deux Nations une assez longue negotiation, avant que leurs aigreurs éclatassent, pour donner le temps aux Anglois rebelles d'achever de soumettre à leur parti ce qui restoit de places au Roy. Car il n'y eut qu'avec son Souverain que le Parlement d'Angleterre, ou plûtôt la Cabale qui le gouvernoit, ne garda point de moderation. Aussi-tôt qu'on y eut appris qu'il s'étoit retiré parmi les Ecossois, on déclara par un acte public, qu'il étoit mal intentionné pour la paix, & qu'il vouloit fomenter la discorde entre l'une & l'autre Nation, pour avoir moyen de continuer la guerre. Pendant que le Parlement achevoit de le détruire avec la plume, l'armée continuoit de le dépoüiller avec l'épée. Elle assiegeoit Oxford, ville forte, pourveuë d'hommes & de munitions suffisamment pour un long siege, soûtenuë d'ailleurs par la presence du Duc d'Yorch, des deux Palatins, par l'experience & la fermeté de Thomas Glenham gouverneur de la place, homme fameux pour avoir long-temps défendu Yorch contre trois armées, & Carlile jusqu'à être reduit à manger les chevaux & les chiens. Une ville en cet état pouvoit attendre le plus lent secours, si on l'eût pû esperer. L'éclat que firent dans la suite les démêlez du Parlement d'Angleterre & de l'armée d'Ecosse, à l'occasion de la retraite du Roy, en pouvoit donner quelque esperance: car les Anglois pressant pour se faire rendre ce Prince, les Ecossois persistant à le garder, on en étoit venu de part 1646.

1646. & d'autres à des reproches, à des menaces, à des libelles injurieux, qui sembloient presager une rupture ; mais un secret ressort, que le temps a fait découvrir, fit changer tout d'un coup la scene. Tout parut disposé à la paix entre les Nations irritées, toute esperance de secours s'évanoüit pour les assiegez non seulement d'Oxfort, mais des autres places, qu'un petit nombre de sujets fideles conservoient encore à leur Roy. Ainsi on capitula par tout, par tout on se soumit aux vainqueurs. On eut ordre même de le faire, le Roy voulant détromper les peuples de ce que le Parlement d'Angleterre avoit fait publier de luy, qu'il étoit opposé à la paix. Le Roy se laissa persuader aux Ecossois, ausquels il avoit d'abord fait rendre Newark, d'obliger par tous les hommes & les villes qui combattoient encore pour luy de mettre les armes bas, & aux places qui lui restoient en Angleterre de se rendre aux Parlementaires. Par là Montrose, les Gordons, Mach-Mahon & les Montagnards, qui faisoient encore un parti considerable dans le Nord d'Ecosse, furent obligez de se separer, & Montrose de passer en Hongrie. Le Marquis d'Ormond eut ordre exprés de pousser la guerre contre les Catholiques d'Irlande. Toutes les places du pays de Galles, de Cornoüaille & d'autres lieux, dont le Parlement d'Angleterre n'étoit pas encore le maître, ouvrirent les portes à ses troupes. Oxford eut une composition honorable, dans laquelle il fut arrêté que les deux Palatins sortiroient du Royaume aprés un certain temps, que les Seigneurs du parti du Roy qui se trouvoient alors dans la ville ne seroient point inquietez pour l'avoir suivi, que Glenham & ses officiers, & les restes des troupes Royalistes qui composoient la garnison,

son, sortiroient avec armes & bagages, enseignes déployées, tambour battant jusqu'à certaine distance de la Ville, où ces troupes seroient congediées, & chacun se retireroit ou dans les pays étrangers ou chez soy; que la Ville & l'Université seroient conservées dans leurs privileges, que les domestiques du Roy conduiroient son bagage à Hamptoncourt, où ils iroient attendre ses ordres; que les sceaux & l'épée Royale demeureroient en dépôt dans la bibliotheque d'Oxford. Le seul Duc d'Yorch fut exclus des articles de la capitulation, ses ennemis n'ayant point voulu que l'on stipulât rien pour luy. Ils promirent seulement qui seroit conduit avec un train honnête à Londres, où étoit le Duc de Glocester avec la Princesse Elisabeth, & qu'il y seroit traité comme eux, en attendant que le Roy leur pere fût en état de regler luy-même les affaires de sa maison. 1646.

Oxford rendu, nulle autre place ne se crut obligée de tenir. Ainsi se rendirent aux vainqueurs Bamburg, Calne, Worchester, Wodstoc, Redgland, Ludlow, Lichfield, Denbig, Pendennis, d'où Hamilton mis en liberté fut renvoyé dans son pays. Williams Archevêque d'Yorch, homme infame pour avoir quitté le parti d'un Roy qui s'étoit fait la victime de l'Episcopat, força le château de Conway.

Par la perte de ces places disparurent enfin jusqu'aux vestiges du bon parti dans toutes les parties du Royaume. L'équité n'abandonna point tellement toute la Nation, qu'il n'y eût encore des ames équitables qui faisoient des vœux pour leur Roy: mais on les faisoit en secret. Des vœux pour le Roy étoient punis comme des crimes contre l'Etat. On avoit eu quel-

1646. que esperance que les Ecossois feroient plus que des vœux : mais cette esperance s'évanoüit, quand la cabale de Cromwel eut inspiré au Parlement de faire luire à leurs yeux ce métail fatal qui fait commettre les grands crimes. Aprés bien des negotiations, bien des disputes, bien des voyages, dont on attendoit tous les jours une rupture éclatante entre les deux Nations, on suggera au Parlement de faire esperer aux Confederez une grosse somme d'argent comptant, sous pretexte de payer leurs services, mais en effet pour retirer le Monarque d'entre leurs mains.

La conclusion de ce traité, ou plûtôt de ce marché honteux, mit dans un nouvel embarras les Ecossois, ou pour mieux dire l'armée d'Ecosse : n'étant pas juste d'attribuer à une Nation entiere la conduite d'un petit nombre de gens de guerre interessez. Ceux-cy virent bien qu'en vendant leur Roy ils avoient vendu leur reputation, & que toute l'Europe n'apprendroit qu'avec horreur une action si lâche : mais outre la honte d'un si infame negoce, ils ne pouvoient éviter celle d'avoir manqué à diverses paroles, données à ce Prince dans une negotiation secrete qu'ils avoient euë avec luy, & dans laquelle, pour surcroît d'incidens fâcheux, les Ministres de France étoient entrez.

Pour entendre ce point il faut sçavoir, que la retraite du Roy dans le camp des Ecossois ne fut point tellement un effet du desespoir de ses affaires, que la déliberation n'y eût part. Nous apprenons même par de bons memoires qu'ils l'avoient les premiers recherché, & qu'ils avoient envoyé en France le Chevalier de Mourray pour traiter avec luy plus seurement par l'entremise de cette Couronne. Charles, il

est

est vray, ne répondit pas alors à leurs empressemens, soit qu'il ne se fiât pas à eux, soit qu'ayant encore des armées & des villes en Angleterre, il crût pouvoir se relever de la perte de Naezby plus glorieusement par ses propres forces, que par le secours d'une Nation qui étoit la cause de tous ses malheurs: neanmoins la negotiation n'avoit point été tout-a-fait rompuë, & Montreüil envoyé de France en l'armée d'Ecosse l'avoit renoüée quelque temps auparavant que le Roy eût pris le parti de s'y retirer. Il est encore vray que parmi les choses qu'on avoit promises à Montreüil en faveur de ce Prince, dont une étoit de ne le point mettre entre les mains du Parlement d'Angleterre que par une bonne & solide paix, il n'y avoit rien d'écrit: les Ecossois ayant refusé de rien faire qui les pût convaincre d'avoir traité avec le Roy contre les loix du Convenant, & de leur ligue avec les Anglois. Mais les paroles qu'ils avoient données étoient si aisées à prouver, qu'ils ne pouvoient en les niant sauver tout au plus que l'evidence. De plus il leur restoit toûjours à déméler avec la France, de s'être servis d'un de ses Ministres pour attirer le Roy dans le piege. Ils sçavoient qu'actuellement le President de Bellievre, nommé par la Reine Regente Ambassadeur extraordinaire pour aller faire un dernier effort en faveur du Roy d'Angleterre, étoit chargé de se plaindre de cette injure, & d'en témoigner du ressentiment. 1646.

Pour se tirer de ces pas fâcheux, les Ecossois connurent bien qu'ils n'avoient point d'autre moyen, que d'établir une bonne paix entre le Roy & son Parlement. Ils y avoient déja travaillé, & avoient engagé ce corps à en proposer les articles: ne doutant pas d'un côté que les Presbyteriens, qui vouloient le rétablissement

1646. du Roy, ne lui fissent faire des propositions raisonnables, de l'autre que le Roy, qui étoit sans ressource, ne condescendit par necessité à celles qui ne le seroient pas.

La politique étoit bonne, & eût reüssi, si Cromwel & les Independans eussent été gens moins éclairez: mais ils en avoient prevû l'effet, & l'avoient habilement prevenu, par le soin qu'ils s'étoient donné de faire porter les propositions à un excés de dégradation pour le Roy & la Royauté, auquel ils jugeoient bien que Charles ne se resoudroit jamais à souscrire. Les articles proposez à Uxbridge étoient moderez en comparaison. Ceux qui regardoient l'abolition de l'Episcopat & de la Hierarchie, la disposition de la milice & des places, l'abandon des serviteurs du Roy à la vangeance du Parlement, étoient tellement étendus, qu'ils n'étoient plus reconnoissables. Les Presbyteriens éclairez, à la tête desquels etoit en ce temps-là le Comte d'Essex, mais qui mourut bien tôt aprés fort à contre-temps pour le Roy, s'efforcerent inutilement de faire adoucir ces articles. Les Independans s'étant rendus maîtres de ceux même de la secte opposée qui n'étoient pas assez penetrans pour voir où tendoient leurs artifices, faisoient toûjours passer à coup seur toutes les propositions desavantageuses au Roy, où l'on n'énonçoit pas ouvertement sa mort ou sa déposition. Ils n'avoient pû faire agéer ce qu'ils avoient proposé d'abord, qu'on le renfermât à Warwic aprés qu'on l'auroit retiré d'entre les mains des Ecossois: le Comte d'Essex s'étoit récrié, & il avoit été suivi des Grands avec un tel concours, que la sanguinaire Cabale avoit bien vû que le parricide n'étoit pas encore en maturité. A cela prés elle étoit maîtresse de toutes les deliberations. Les Ecossois

fois l'éprouverent bien-tôt, par le peu de jour qu'ils trouverent à faire moderer les propositions envoyées au Roy par le Parlement. 1646.
Ils vouloient qu'on s'en tint à celles d'Uxbridge, & qu'à l'égard de la milice, la disposition en demeurât aux deux Puissances conjointement: mais c'est ce qu'ils ne purent obtenir. Ils espererent que Bellievre, qui arriva sur ces entrefaites, feroit prendre des conseils plus doux: leur esperance fut trompée de ce côté là comme de l'autre. Bellievre étoit un habile homme, déja connu en Angleterre, où quelque temps auparavant il avoit fait avec approbation la même fonction qu'il y venoit faire. Le Parlement le receut bien, & témoigna que la Nation sentoit avec tout le respect & toute la reconnoissance possible le soin que prenoit le Roy Tres-Chrestien de pacifier leurs differens: mais l'Orateur ajoûta à cela, que les deux Chambres avoient resolu de n'accepter la mediation d'aucun Prince étranger pour cette paix. Bellievre ne perdit pas courage: Il traita en particulier avec les principaux d'entre eux, mais plus il connut le terrain, plus il jugea qu'il travailloit inutilement à faire relâcher ce que la faction dominante avoit resolu de maintenir. Desesperant donc de rien faire à Londres, il partit pour aller à Newcastle, à dessein d'engager l'armée d'Ecosse à soûtenir le Roy contre les Anglois; ou s'il n'en venoit pas à bout, de porter ce Prince lui-même à s'accommoder avec eux, à accorder ce que ceux qui le vouloient perdre ne lui faisoient demander, qu'en intention qu'il le refusât.

Bellievre tenta vainement l'un & l'autre. La France étoit depuis long-temps dans une situation à tout craindre. Ayant toûjours toutes les forces de la maison d'Austriche sur les bras, sous

1646. sous un Roy mineur & un Ministre envié, elle ne pouvoit agir autrement en faveur du Roy d'Angleterre que par voye de mediation, de bons offices, de sollicitations, pour ne pas jetter dans le parti d'Espagne les Anglois & les Ecossois, que cette Couronne tâchoit par toutes sortes d'artifices d'attirer à son alliance. Le Cardinal de Richelieu avoit évité cet écueil, depuis même que les malheurs du Roy d'Angleterre eurent fait oublier à la France qu'il avoit été son ennemi. Le Cardinal Mazarin garda la même conduite. Un point des instructions de Bellievre étoit de se souvenir, que le Roy son maitre ne pouvoit, dans l'état où étoient ses affaires, assister autrement le Monarque Anglois que de son credit & de ses soins; qu'ainsi il s'abstint de menaces, n'étant pas convenable à un grand Roy de menacer & de mollir. On luy permettoit seulement d'user de reproches à l'égard des Confederez Ecossois, de leur representer que la France ne reconnoissoit plus dans leur procedé la consideration, le zele, que leurs Ancestres avoient eu pour elle; qu'elle avoit sujet de se plaindre d'eux, d'avoir manqué en tant de manieres aux paroles données à ses Ministres en faveur de leur propre Roy; qu'on avoit les propositions & les lettres de creance de Mourray, & que si Montreüil n'avoit pas d'écrit, les promesses verbales qui luy avoient été faites étoient si conformes à celles de Mourray dont on conservoit le memoire à Paris, que personne n'en douteroit quand on en seroit informé.

L'Ambassadeur donna à ces plaintes tout le poids que son éloquence & son adresse y put donner: mais ce fut sans aucun effet. L'argent promis à l'armée d'Ecosse par le Parlement d'Angleterre formoit un nouveau lien entre eux

plus

plus fort encore que n'étoient ceux de la Ligue & du Convenant. On répondit au Preſident d'une maniere aſſez honnête à ſon égard, & à l'égard de ſon Maître aſſez reſpectueuſes, pour contenter un homme qui étoit reſolu d'être content. On lui dit que les paroles portées par Mourray n'ayant point été acceptées dans le temps, les choſes avoient changé de face, & que la fortune preſente du Roy diſpenſoit des engagemens, qu'on avoit voulu prendre avec luy quand on le pouvoit encore ſoûtenir. On expliqua les promeſſes faites à Montreüil, & on rejetta ſur l'indocilité du Roy ce qui ne s'en étoit pas accompli. 1646.

Bellievre ne voyant plus de jour à ſauver le Roy s'il ne s'aidoit, s'adreſſa à luy, & le conjura par tout ce qui luy étoit de plus cher; d'abandonner quelques droits du trône pour ne pas perdre le trône même, de condeſcendre ſur certains points que les Rebelles avoient plus à cœur, afin de les engager par là à ſe relâcher de leur côté ſur d'autres. Il y avoit déja long-temps que les officiers de l'armée & les plus grands Seigneurs d'Ecoſſe preſſoient Charles d'embraſſer ce parti, comme le ſeul qui fût capable de le tirer d'affaires, & eux d'embarras. Le Synode & le Parlement luy en avoient fortement écrit, l'armée l'en ſollicitoit tous les jours; & comme il avoit déclaré que le point de la Religion étoit ce qui luy faiſoit le plus de peine, ſur tout l'article de l'Epiſcopat qu'on pretendoit qu'il abolît, on luy avoit donné des Miniſtres pour éclaircir les difficultez, & calmer les ſcrupules de conſcience qu'il témoignoit avoir là-deſſus. L'Ambaſſeur étant arrivé dans le temps qu'on le preſſoit davantage, & que les diſputes, loin de le perſuader, ſem-

1646. ſembloient l'avoir confirmé dans ſon opinion, par la foibleſſe des raiſons qu'oppoſoient à celles de ce ſçavant Prince les partiſans du Puritaniſme. D'abord Bellievre ſe mit de ſon côté, & remontra aux grands d'Ecoſſe qu'on l'opiniâtroit au lieu de le convaincre, qu'on en uſoit indiſcretement, qu'on le fatiguoit, qu'on manquoit au reſpect qui luy étoit deû, & qu'en cela même on manquoit à la promeſſe faite à Montreüil de laiſſer le Roy à ſa liberté ſur le fait de la Religion. Le Preſident tint cette conduite tandis qu'il crut pouvoir gagner les Ecoſſois au parti de Charles, mais quand il eut reconnu qu'il y travailloit en vain, il changea de batterie, & s'unit avec eux pour perſuader le Roy de donner ſatisfaction à ſon Parlement, particulierement ſur l'article de la ſuppreſſion des Evêques: ce Miniſtre ne croyant pas qu'entre n'avoir point d'Evêques & en avoir de faux, l'un des deux partis meritât le ſacrifice d'une couronne. Charles ne raiſonna pas comme luy, & le jugement de Dieu fut tel ſur ce Prince entêté des erreurs qu'il avoit ſuccées avec le lait, qu'en même-temps qu'il conſentoit à laiſſer bannir de ſes Etats le vray Epiſcopat de Jeſus-Chriſt, il ſe faiſoit le martyr du bizarre fantôme qu'en avoit fait Henri VIII. ou plûtôt la Reine Elizabeth.

On peut dire que ce point ſeul decida de la fortune du malheureux Charles. S'il l'eût accordé, la ſuite fit voir que le reſte eût pû s'adoucir. C'eſt ce que la Comteſſe de Carlile écrivit depuis à la Reine; & ce fut l'opinion commune qu'il en ſeroit arrivé ainſi, parce que les Puritains des deux Royaumes ſe fuſſent trouvez engagez par là à faire de nouveaux efforts pour empêcher qu'on ne l'opprimât; au lieu que refuſant de ſigner cet article capital de

leurs

leur pretentions, il leur laiſſoit toûjours un lien, qui les tenoit unis en cauſe avec les Independans non obſtant leurs diſcordes, & les obligeoit contre leurs inclinations propres à agir de concert avec eux. 1647.

Pendant qu'on negotioit à Newcaſtle, on cherchoit des moyens à Londres de couper court aux negotiations, dont la cabale Independante apprehendoit toûjours l'iſſuë. Pour les finir, elle fit deux choſes; la premiere fut de faire lever cent mille livres ſterlin pour le premier payement de la ſomme promiſe aux Ecoſſois; la ſeconde, de faire avancer vers Newcaſtle une partie de l'armée de Fairfax ſous le major Skippon, tandis que Fairfax luy-même conduiroit à petites journées le reſte du même côté. Ces deux démarches eurent tout leur effet. Les Ecoſſois comprirent bien qu'il falloit en effet terminer, & leur parti fut bien-tôt pris. Le Roy perſiſtoit à refuſer l'abolition de l'Epiſcopat, & ne répondoit autre choſe aux articles que luy avoient envoyé les Anglois, ſinon qu'on le laiſsât aller à Londres, & qu'on ſeroit content de luy; toûjours perſuadé que les choſes s'accommoderoient d'elles-mêmes, s'il pouvoit rentrer dans le Parlement, & ranimer par ſa preſence l'amour qu'ont naturellement les peuples pour leur Souverain. L'armée Ecoſſoiſe perſiſta auſſi à tenir l'infame marché qu'elle avoit fait avec le Parlement d'Angleterre, & quoy que peuſſent repreſenter les Miniſtres de France pour l'en détourner; ſous pretexte que le temps expiroit, auquel elle s'étoit engagée d'évacuer les places occupées & de ſe retirer en ſon pays, elle mit en recevant ſon argent l'infortuné Roy entre les mains des députez du Parlement, qui le menerent ſous bonne garde à Holmby, l'une de ſes maiſons, où il

arriva

arriva au commencement de l'année mil six cens quarante-sept.

1647. Avant que de partir de Newcastle, ce Prince équitable eut la bonté de tirer Montreüil d'un grand embarras. L'infidelité des Ecossois retomboit insensiblement sur ce Ministre, parce qu'il avoit traité avec eux; & la moins mauvaise opinion qu'on pouvoit concevoir de luy, étoit de le regarder comme homme imprudent, qui avoit engagé un grand Roy dans un precipice où ce Prince étoit en danger de perir. Ses amis mêmes l'avoient averti qu'il auroit besoin de se justifier là dessus à la Cour de France. Dans l'inquietude qu'il en eut, il pria Charles de luy donner un témoignage de sa main, pour apprendre à ceux qui l'ignoroient comment la chose s'étoit passée. Le Roy le fit par un billet, portant qu'il étoit content de Montreüil, que ce Ministre l'avoit averti lors qu'il étoit encore à Oxford du refroidissement des Ecossois depuis la negotiation de Mourray, qu'il luy avoit envoyé dire que malgré les promesses qu'ils continuoient à faire, il remarquoit dans le procedé de quelques-uns d'entre eux une tiedeur qui luy rendoit leurs intentions douteuses, qu'ainsi il pouvoit donner des esperances, mais non répondre d'aucune seureté. Par là Charles donnoit à connoître, que s'il avoit pris dans son naufrage une mauvaise planche pour se sauver, il avoit crû qu'il valoit encore mieux en prendre une mauvaise qui pouvoit donner le temps d'en attendre une meilleure, que de perir tout d'un coup sans ressource.

Les Ecossois n'avoient rendu le Roy qu'à condition non seulement qu'on ne le feroit point perir, mais qu'on le traiteroit avec respect, & qu'on chercheroit incessamment les moyens de rétablir la paix entre les deux Nations

dons & luy. Les Presbyteriens, suivant leurs principes, vouloient qu'on tint parole à l'armée d'Ecosse; & si la chose eût dépendu de la pluralité des voix, si le Parlement eût été seul maître des déliberations, avec le temps on eût sauvé Charles, malgré les brigues que faisoient Cromwel & ses Independens pour le perdre. Mais l'armée Angloise, que ce Tyran tenoit à portée de seconder ses desseins, commença alors à pretendre d'être appellée au gouvernement des affaires. Cette armée étoit à la devotion de Cromwel & des Independens, & étoit dautant plus redoutable à la faction Presbyteriene, que les Independens avoient eu l'adresse de faire peu à peu casser, sous pretexte d'épargner la dépense, les autres troupes répanduës en divers endroits du Royaume, sur tout celles qui étoient commandées par des officiers Puritains. Par cet artifice Massey, Cook, & d'autres Presbyteriens zelez étoient demeurez sans employ, & leurs soldats avoient été renvoyez chacun chez eux. 1647.

Le Parlement s'étant apperceu des nouvelles prétentions de l'Armée, chercha les moyens d'en prévenir l'effet, & pour arrêter le mal dans sa source, aprés bien des deliberations, resolut de dissiper ce corps, de n'en reserver prés de Londres qu'autant qu'on en pourroit contenir dans la soumission necessaire à s'en servir au besoin, d'en licentier une partie, d'en envoyer une autre en Irlande, où les Catholiques continuant à combattre pour le Roy malgré luy faisoient tous les jours de nouveaux progrés, enfin de faire marcher le reste sous le commandement de Fairfax, pour parcourir les Provinces où l'on pouvoit craindre quelque mouvement dangereux. Cette resolution fut prise dautant plus unanimement, que Cromwel & sa

1647. sa faction crurent que c'étoit un moyen seur de faire revolter l'Armée, sans qu'il en parût d'autre cause que le traitement qu'on luy faisoit aprés tant de services rendus, & de l'engager à lever l'étendart contre le Parlement, dont ils croyoient qu'il étoit temps de se rendre plus absolument maîtres qu'ils ne l'avoient été jusques-là. Cromwel ne se contenta pas de donner sa voix au decret, il asseura le Parlement de la soumission de l'Armée, & dit avec cet air de zele qu'il sçavoit si bien contrefaire, qu'il se feroit brûler luy & sa famille pour empêcher la sedition.

Sur des promesses si positives, le Parlement crut ne pouvoir mieux faire pour faire executer son decret, que d'envoyer Cromwel à l'Armée. L'évenement montra que c'étoit allumer le feu, & y jetter de l'huile. Le decret souleva les soldats, qui loin d'être recompensez, se voyoient la plûpart ou cassez, ou exposez à de nouveaux perils dans une guerre décriée, & dans un pays où les Anglois perissoient autant de miseres, & par le manquement des choses les plus necessaires à la vie, que par les armes de leurs ennemis. Cromwel & ceux de sa cabale firent d'abord quelques démarches pour paroître s'être opposez au soulevement des soldats; Fairfax écrivit au Parlement pour l'asseurer qu'il n'y avoit point de part : mais cette comedie dura peu. Les soldats, excitez sous main par ceux même qui en public faisoient semblant de les contenir, eurent bientôt mis les choses dans l'état où la Faction les vouloit pour se déclarer avec eux. Ils s'étoient formé un conseil des plus hardis de leurs camarades, qu'ils appellerent Agitateurs, pour avoir soin de leurs affaires, desquels Cromwel & ses partisans sceurent se servir à propos pour

se

se rendre maîtres de celles de l'Etat. Pour l'être sans contradiction, cet Usurpateur jugea bien qu'il falloit l'être du Parlement, & l'être autrement que par artifice, ayant souvent éprouvé que quand on ne l'est qu'ainsi on y manque des coups importans. Il comprit encore qu'il falloit s'asseurer de la personne du Roy, & ce fut par où il commença. 1647.

Ce Prince étoit à Holmby toûjours étroitement gardé, sans que personne l'approchât que ceux que l'on avoit destinez à le servir & à le veiller. On avoit eu la dureté de luy refuser jusqu'à ses Aumôniers. On avoit eu d'abord avec luy quelque negotiation pour la paix, ou plûtôt pour persuader au peuple qu'il tenoit à luy qu'elle se fît, les conditions qu'on luy en offroit étant toûjours telles, qu'on sçavoit bien qu'il ne les accepteroit pas. Comme il persistoit neanmoins à ne répondre qu'en general, qu'il contenteroit son Parlement quand on voudroit bien l'y entendre, & le mener à Westminster pour dire publiquement ses raisons, on se trouva embarrassé, & la discorde étant survenuë entre le Parlement & l'Armée, Charles avoit été negligé, & laissé en proye dans sa solitude aux sombres pensées que fait naître la tristesse d'un tel état. Il s'étoit occupé à les recueillir, & en avoit composé le livre dont nous avons déja parlé, qui porte pour titre *le Portrait du Roy*, où rendant compte d'une conduite dont on jugea diversement, il fait voir un esprit & des sentimens sur lesquels il n'y peut avoir deux avis: tant cet ouvrage est plein de brillant, de sçavoir, de bonne morale, & selon la Religion de ce Prince de mouvemens de pieté.

Ce fut de cette solitude & de cette occupation, que Charles fut enlevé au commencement de

Juin

Juin pour être conduit à l'Armée, où Fairfax
1647. le receut avec civilité, & Cromwel avec un reſpect capable d'en impoſer aux moins défians. Il s'appliqua même à le conſoler, & à luy donner des eſperances, & l'aſſeura diverſes fois que ce changement de demeure produiroit celuy de ſa fortune.

Le Tyran étant maître du Roy ſongea à l'être du Parlement: l'un luy fraya le chemin à l'autre. Le Parlement étant averti de l'enlevement de ce Prince, fit publier une ordonnance, par laquelle il étoit porté que Charles ſeroit conduit à Richemond, que Roſſiter en auroit la garde, & que les mêmes officiers qui l'avoient ſervi juſques-là continuëroient leurs fonctions. L'Armée étoit peu en diſpoſition de deferer à l'ordonnance d'un tribunal qu'elle vouloit abatre pour s'en ériger un ſur ſes ruines. Fairfax, qui conſervoit toûjours quelques meſures de bienſeance pour le Parlement; comme ſi tout ce qui ſe faiſoit ſe fût reſolu contre ſes avis au conſeil des Agitateurs, s'excuſa ſur l'inexecution du decret, & envoya en même-temps accuſer au nom de l'Armée onze Membres de la Chambre Baſſe, ſçavoir Hollis, Guillaume Waller, Maynard, Lewis, Glin, Long, Harley, Nichols, Srapleton, Clotworthey, le General Major Maſſey, les plus forts tenans qu'eût parmi les Communes la faction Presbyterienne. On demandoit que ces Accuſez répondiſſent ſur des crimes d'Etat que les troupes leur imputoient, & accuſant le Parlement même d'avarice & de tyrannie, on prétendoit qu'il rendît compte des deniers qu'il avoit touchez, qu'il fût caſſé, & qu'on en convoquât un autre, étant contre les loix qu'il fût perpetuel.

Ces demandes & ces pretentions furent re-

ceuës

ceuës diverſement & à Londres & à Weſtminſter. Les onze Accuſez répondirent qu'ils étoient tout prêts de répondre, & convinrent qu'en attendant qu'on pût vaquer à leur procés ils s'abſtiendroient durant ſix mois des aſſemblées du Parlement. Ceux de cette Compagnie qui favoriſoient Cromwel ſe tinrent prêts à ſeconder ſes deſſeins, que la plûpart ne connoiſſoient pas: Le gros flotta durant quelque tems entre l'Armée & la Ville de Londres, qui eurent en ce temps-là de grands démêlez. Les creatures de Cromwel engagerent le Parlement à ſe déclarer pour l'Armée, & par autorité des deux Chambres on changea la milice de la Ville. Alors la Ville ne pouvant ſouffrir ce changement qui l'affoibliſſoit, alla en tumulte au Parlement, & l'obligea à rétablir ſur le champ l'ancienne milice. Sur cela les Chambres étant levées, le Comte de Mancheſter Orateur de celle des Pairs, Lenthal de celle des Communes, ſuivis de cinquante autres Membres ſortirent bruſquement de Londres, & ſe rendirent dans le camp, criant qu'on avoit violé la liberté du Parlement. En ce moment ce qui étoit reſté de l'Aſſemblée à Weſtminſter ayant choiſi d'autres Orateurs, & s'étant unis avec les Bourgeois, on fit un decret par lequel il fut ordonné que le Roy ſeroit amené dans la Capitale, que les onze Membres interdits ſeroient rétablis dans leurs fonctions, & que la milice de la Ville choiſiroit un chef pour commander les troupes qu'on y leveroit. On y en leva en effet, & Maſſey en fut General: mais cette armée de Bourgeois ne fut brave que juſqu'à l'approche de l'ennemi. Fairfaix & Cromwel n'eurent pas plûtôt paru à la tête de la leur, & pris leur marche du côté de Londres, qu'aprés quelque negotiation faite tumultuairement & à 1647.

1647. la hâte, les portes leur furent ouvertes, & tout le monde se soumit. Ils y entrerent comme en triomphe, & s'y trouvant maîtres, ils userent de leur pouvoir sans moderation. Ils avoient mené avec eux cette partie du Parlement qui s'étoit retirée dans leur camp. Ils la remenerent avec pompe dans les Chambres de Westminster, d'où ayant en même-temps chasse tous ceux qui leur étoient suspects, ils formerent selon leur projet un Parlement à leur devotion. La cour leur ayant été renduë, ils y mirent un Gouverneur & une garnison à eux. Les fortifications, les milices furent mises dans un état à ne leur plus donner d'inquietude. Le commandement des vaisseaux fut confié à leurs creatures. Ainsi tout plia sous le joug de la cabale Independente, à laquelle il ne restoit plus pour fixer sa domination, que d'achever de perdre celuy qui malgré sa captivité conservoit le seul caractere, qui dans une Monarchie établie donne le droit de dominer.

Quelque avancée que parût l'affaire, Cromwel étoit trop éclairé pour ne pas voir qu'elle seroit difficile à consommer. Loin pourtant d'en perdre esperance, il resolut d'y apporter une nouvelle application, & de n'y épargner aucun des crimes dont il se connoissoit capable.

L'affection renaissante des peuples pour leur Souverain legitime à la veuë des indignitez que ses ennemis luy faisoient souffrir, le desir de le voir rétabli, & avec luy la tranquillité de l'état, paroissoit, alors le plus grand obstacle au parricide que le Tyran meditoit. Pour le lever il resolut de renouveller par ses artifices la haine publique contre ce Prince, en le faisant passer pour un homme que nulle complaisance

sance ne pouvoit gagner, inflexible dans ses resolutions, & opiniâtre à rejetter tous les moyens qu'on luy proposoit pour acheminer les choses à la paix. Ce fut dans cette veuë que les Generaux ayant fait sortir l'armée de la ville, & l'ayant envoyée camper aux environs d'Hamptoncourt, le Roy, qu'on avoit laissé pendant l'expedition de Londres dans une maison du Comte de Bedford, fut amené dans cette maison Royale, où l'artifice de Cromwel ouvrit une nouvelle scene, qui fit esperer à toute l'Europe qu'on verroit bientôt changer la fortune du Roy d'Angleterre. Ce n'étoit plus un prisonnier, mais un grand Roy environné d'une Cour nombreuse & empressée. Il vit ses enfans, il entretient ses amis, il eut la liberté d'écrire à la Reine & d'en recevoir des réponses. Chacun luy rendoit ses devoirs, & personne ne les luy rendoit avec de plus grands dehors de respect, personne ne faisoit paroître plus de zele pour son service, personne ne luy témoignoit plus d'envie de couper chemin à tout ce qui restoit d'obstacles à son entier rétablissement, que l'artificieux Cromwel. 1647.

Pendant ce temps-là le Parlement, dévoüé à la Faction dominante, continuoit à proposer ce qu'on sçavoit bien que le Roy ne pouvoit signer sans se degrader: & comme ce Prince avoit toûjours dit que sa conscience ne pouvoit fléchir à abolir l'Episcopat, qu'il croyoit d'institution divine, c'étoit toûjours ce qu'on luy proposoit sans modification, & sans tamperament. Afin même de s'asseurer davantage de sa resistance, Cromwel joüant toûjours deux rôlles, le détournoit à Hamptoncourt de signer les propositions qu'il luy faisoit porter de Westminster, en luy faisant esperer que l'armée, qui entre les

1647. fausses douceurs dont elle l'avoit leurré jusques là lui avoit fait d'autres propositions qui paroissoient moins intolerables, luy en feroit faire enfin de conformes à sa conscience & à son honneur.

La perseverance qu'eut Chârles à refuser de signer en détail les choses qu'on luy proposoit, & à demander un traité personnel où il fût oüi dans son Parlement, fit elever des voix contre luy, qui le blâmerent comme un homme entêté de ses sentimens, & ne voulant rien donner à la paix: mais ces voix étoient trop connuës du public pour faire beaucoup d'impression sur ceux qui n'étoient pas dévoüez à la cabale Independente. Presque le reste de l'Angleterre, l'Ecosse, les nations voisines mêmes, en un mot tous ceux qui regardoient les choses avec quelque sorte d'équité, élevoient des voix opposées, qui bien que timides, & la plûpart sourdes, ne laisserent pas de faire comprendre à Cromwel & à sa cabale, que le public étoit peu disposé à approuver leur parricide, & qu'il n'étoit pas impossible qu'avant qu'ils l'eussent executé, ce grand nombre de gens qui abhorroient leur crime ne s'unissent pour en empêcher la consommation, peut-être pour en punir l'entrepriſe. Car d'un côté le peuple souffroit impatiemment la tyrannie dont on usoit envers le Roy, & n'en murmuroit point si bas, que ses plaintes ne vinssent aux oreilles de ceux qui les causoient: de l'autre les Ecossois, prenant des sentimens plus équitables que ceux qu'ils avoient eus jusques là, témoignerent au Parlement que leur Nation trouvoit étrange qu'on persistât à refuser au Roy un traité personnel, & qu'on ne voulut pas l'admettre à dire les raisons de sa conduite dans une Assemblée destinée à être son premier Conseil. Outre

tre cela tout ce qui venoit de France étoit suspect aux Factieux, & ce n'étoit pas sans sujet. Quoy que le Cardinal Mazarin prît soin de dissiper ces ombrages, pour empêcher que le Parlement ne fit alliance avec l'Espagne comme elle l'en sollicitoit fortement, ils se renouvelloient tous les jours par les frequens envoyez de la Reine, par les pratiques de Montreüil en Ecosse en faveur du Roy prisonnier, par les bons offices de Bellievre, qui s'en revint en ce temps là, mais qui ne put faire si bien, malgré les instructions du Ministre & sa propre circonspection, qu'on ne le crût partisan du Roy, & qu'on ne jugeat par son penchant de celuy de sa Nation. Le public s'en expliquoit en France d'une maniere à faire voir, que la prudence du Cardinal à ménager les Anglois rebelles étoit un fruit de son pays, qui n'étoit pas du goût du nôtre. On remuoit déja en certaines provinces. Les Presbyteriens n'étoient pas détruits, & faisoient toûjours le plus grand nombre. Cette armée même qui donnoit sur eux tant d'avantage aux Independens n'étoit pas sans division. Les Agitateurs avoient peine à souffrir que Cromwel & ses creatures se rendissent maîtres des affaires, où ils pretendoient avoir part. Ils étoient contraires à la Monarchie, mais Republicains de bonne foy, qui s'appercevoient déja que Cromwel & ses confidens ne feignoient de l'être, que pour s'attirer le gouvernement à eux seuls. Une grande partie des soldats & des officiers de l'Armée s'étoient si bien accoûtumez à faire leur cour, & à voir le Roy durant le temps qu'on l'avoit permis, qu'on leur remarquoit du penchant pour luy. 1647.

Cromwel vit ces choses, & en prévint les suites. Icy les Historiens Royalistes luy attribuënt une politique qu'ils ne démêlent pas trop

1647. bien, & qu'ils ne prouvent pas même assez. Ils pretendent que pour aliener l'esprit des peuples de leur Souverain, comme d'un homme ennemi de la paix, pour irriter l'Armée contre luy comme contre un Prince sans parole, parce qu'ils luy avoient fait promettre de ne point sortir d'Hamptoncourt sans leur consentement, pour luy attirer le mépris & le blâme des étrangers, comme s'il eût été un esprit leger avec qui on ne pût rien finir, Cromwel luy avoit fait peur sous main d'un assassinat concerté pour l'obliger à prendre la fuite, & par des ressorts qu'on ne voit pas l'avoit fait conduire à l'isle de Wich, où un Gouverneur mis exprés de la main même de ce Tyran pour executer ses desseins arrêta l'infortuné Roy, & fit un des principaux acteurs dans l'intrigue qui le fit perir. Deux choses en ce recit me font peine; la premiere que ceux de qui Charles se servit en son évasion, qui luy tinrent des chevaux prests lors qu'étant sorti d'Hamptoncourt il eut traversé la Tamise, qui l'accompagnerent dans sa fuite, étoient Barklay, Legg, Ashburnham, gens fort dévoüez à leur maître, & qu'on n'accuse pas de l'avoir trahi; la seconde que le premier dessein du Roy étoit d'aller à Londres, & qu'en ayant été détourné, il avoit cherché un vaisseau pour aller à Grenesay, lequel ne s'étant point trouvé, le Prince pressé de chercher retraite se refugia dans l'isle de Wich, où il paroit qu'il fut guidé par la necessité & par le hazard. Je laisse à éclaircir ce point à ceux qui auront là-dessus des lumieres que je n'ay pas, pour m'en tenir à ce que disent ceux qui racontent plus simplement, que Cromwel & ses partisans voyant augmenter la difficulté de faire condamner le Roy par la voix publique, & craignant qu'au contraire enfin le public ne les con-

condamnât, delibererent de s'en défaire pendant qu'ils avoient la force en main pour cueillir le fruit de leur parricide ; que leur secret s'étant éventé, le Roy en fut averti par ses amis, qui le presserent de se sauver ; qu'il y avoit d'abord repugné pour ne pas violer la parole qu'il avoit donnée à l'Armée de ne point sortir d'Hamptoncourt, mais que s'étant laissé persuader que son serment ne l'engageoit pas dans un peril aussi pressant qu'étoit celuy qui le menaçoit, il s'échapa, & trouvant toute autre retraite fermée se jetta dans l'isle de Wich, où le perfide Hammond l'arrêta, & avertit le Parlement, que la fuite du Roy avoit mis en peine, qu'il luy étoit tombé entre les mains. Quelques-uns disent qu'en même temps que Cromwel tramoit la mort de Charles, il traitoit d'accommodement avec luy par l'entremise de Barklay. Sçavoir qui il vouloit tromper, c'est une chose sur laquelle l'Histoire ne decidera pas aïsément. Je croy neanmoins qu'on peut dire, que trouvant à perdre le Roy plus de seureté & plus de moyens de satisfaire son ambition, son dessein fut de l'amuser par un accommodement, qui en cas de malheur luy pouvoit être une ressource pour se sauver du naufrage commun, si l'orage qui s'élevoit contre sa faction la faisoit perir. Quelque fin qu'eût dans ce traité l'artificieux scelerat, il en sceut faire un grand usage pour décrier la conduite du Roy auprés de ceux qui étoient entrez dans le secret de ce traité ; il fit si-bien qu'on creut en France que Charles l'avoit luy-même trompé. La maniere dont en parle Siri, qui a écrit sur des memoires fort peu favorables à ce Prince, marque ce que le Ministre en pensoit. 1647.

Ce que Cromwel faisoit sous main pour décrier

1647. crier la sincerité & les bonnes intentions de Charles à l'occasion de sa retraite, la Cabale le faisoit hautement ; mais ce fut sans beaucoup d'effet. Ce Prince avoit laissé sur sa table, avant que de sortir d'Hamptoncourt, un billet signé de sa main, par lequel il donnoit avis, qu'en fuyant les pieges de ses ennemis, il ne fuyoit pas l'occasion de donner la paix à ses peuples ; qu'il embrasseroit avec joye celles qu'on luy en feroit naître, & qu'il iroit même au devant ; qu'il ne demandoit qu'une chose, d'être oüi dans son Parlement, d'y expliquer ses intentions, pour faire voir à toute l'Angleterre qu'il n'étoit pas indigne du nom de Pere de la Patrie.

Ce billet, & une autre lettre que le Roy écrivit de Wich aprés qu'Hammond eut receu ordre du Parlement de l'y arrêter, renouvella les murmures du peuple & les instances des Ecossois, pour obliger le Parlement à accorder le traité personnel. Les sollicitations furent telles, que la Cabale ne crut pas qu'il fût seur de le refuser. Afin de l'éluder neanmoins, comme un coup fatal au Parti, on s'avisa de proposer au Roy quatre articles préliminaires qu'on sçavoit bien qu'il ne signeroit pas, aprés lesquels on luy permettoit de venir à Londres en personne, & de traiter par luy-même avec le Parlement. Ces articles étoient d'abandonner la disposition de la milice à cette Assemblée, de revoquer tous les edits portez par le Roy contre ceux qui avoient suivi le parti rebelle, d'exclure du nombre des Pairs tous ceux que le Roy avoit titrez depuis que le grand Sceau d'Angleterre avoit été porté à Oxford, de laisser la liberté au Parlement de continuer tel qu'il étoit tant qu'il le jugeroit à propos.

Les deputez d'Ecosse ayant eu communica-

tion

tion de ce préliminaire, en eurent horreur non seulement comme d'un procedé trop dur, mais comme d'un artifice inventé à la ruine de la Monarchie : Ils protesterent contre, & rendirent leur protestation publique. 1647.

Le Roy étoit à Carisbrok, château fort dans l'isle de Wich, quand ces articles luy furent portez sur la fin du mois de Decembre par le Comte de Denbigh & d'autres deputez du Parlement. On peut juger de la réponse. La Cabale s'attendoit bien qu'elle seroit negative, & croyoit en tirer un grand avantage pour ramener à elle le peuple, auquel elle croyoit imposer par l'offre qu'elle faisoit au Roy : mais elle s'apperceut bien-tôt que personne n'étoit la duppe d'un artifice si grossier, qu'on plaignoit ce Prince comme auparavant, qu'on continuoit à murmurer contre ses Tyrans, qu'on étoit disposé à remuer, & qu'on n'attendoit en divers endroits que l'occasion de se declarer. Resolus de prevenir ce coup par une brusque execution de l'attentat qu'ils meditoient, ils prirent toutes les precautions que leur prevoyance leur put suggerer contre les menées des Ecossois, contre les mouvemens de Londres, contre les entrepriſes des Royalistes : ils donnerent ordre à Hammond de resserrer le Roy à Carisbrok, d'éloigner de luy ses amis & ses domestiques : ils firent garder l'isle de Wich avec un soin particulier, & envoyerent Rainsborough avec des vaisseaux de ce côté-là : ils assoupirent les dissentions qui avoient troublé leur armée, ils calmerent au moins pour un temps l'humeur inquiete des Agitateurs, & disposerent chacun à agir selon l'intention des Generaux, ils envoyerent dans les Provinces, en leur donnant des commissions, cinquante Membres du Par-

lement dont ils n'étoient pas assez seurs. Aprés-
1648. quoy, le Comte de Denbich & ses deputez étant de retour, les Chambres s'étant assemblées au commencement de l'année mil six cens quarante-huit, la réponse du Roy ayant été leuë, Cromwel & ceux de sa faction leverent le masque dans la Chambre Basse, où Ireton parlant le premier, *Il y a trop long-temps*, dit-il, *qu'on abuse de la patience du premier tribunal d'Angleterre. Le Roy fait voir par ses refus qu'il ne veut point de paix avec nous, qu'il a abandonné son peuple à toutes les fureurs d'une guerre dont nous ne voyons point de fin, en un mot qu'il n'a plus rien moins que le cœur d'un Roy pour ses sujets. La nature, le droit des gens nous apprend nos droits en telle occurrence. Le contract des Rois & des peuples contient un engagement mutuel, aux peuples d'obeir aux Rois, aux Rois de proteger leurs peuples : nôtre Roy cesse de nous proteger, de nous reconnoître pour ses sujets : dés là nous sommes dispensez de la sommission & des hommages, ausquels nous étions engagez par le contract mutuel que nos peres ont fait avec ses Ancestres. Toute l'Europe a les yeux sur nous, pour voir quelles resolutions prendront enfin tant de gens sages, sur une affaire où il s'agit du salut de la Nation. Vous pouvez prendre au reste toutes celles qui vous paroîtront convenables à vôtre zele & au bien public. Vous avez une armée dont les services passez vous répondent de ceux que vous avez sujet d'en attendre pour l'avenir : comptez sur son attachement aux interêts de cette Assemblée. J'ay charge de vous en asseurer, & ne crains pas d'en être caution.* Cromwel parla aprés son gendre, & ne fit que continuer son discours, disant qu'il ne falloit plus rien attendre pour le gou-

gouvernement de l'état, d'un Prince que Dieu avoit endurci, qu'on avoit de quoy s'en consoler, puisque le Parlement avoit toute l'autorité necessaire pour l'administration des affaires, qu'il ne manqueroit pas de forces, une Armée tant de fois victorieuse étant resoluë de soûteuir la forme de gouvernement que l'Assemblée établiroit, au prix du sang non seulement de ses soldats, mais de ses Generaux; qu'il falloit prendre garde au reste à ne pas engager tant de braves gens dans une cause si perilleuse, pour les abandonner ensuite à la vangeance du commun ennemi, que de l'union de ces deux corps dépendoit leur conservation & la felicité des peuples, qu'ils se détruiroient en se séparant; qu'il falloit même un peu choyer la brusquerie des gens de guerre, & prevenir les partis violens qu'ils seroient capables de prendre, en cas qu'ils vinssent à soupçonner qu'on pensât à des accommodemens, qui leur ôteroient le scrupule de manquer à des gens qui se manqueroient à eux-mêmes. On dit qu'un nommé Wroth eut l'impudence d'ajoûter à ces deux harangues, qu'il falloit confiner le Roy dans quelque forteresse au milieu du Royaume, où il finît ses jours en prison, que le Parlement gouvernât l'Etat, & qu'aprés tout il importoit peu qu'elle forme de gouvernement on eût, pourveu que les Rois & les Diables ne s'en mêlassent plus. 1648.

Quelque autorité qu'eût Cromwel & sa faction dans la Chambre, l'abjuration du Roy fut long temps sans trouver le nombre de voix qu'il falloit pour la faire conclure. Il fallut que ceux qui la proposoient asseurassent qu'on n'iroit pas plus loin, & que l'on n'ordonneroit rien de plus fâcheux contre ce Prince. Sous cette promesse l'affaire passa, & la Chambre fit

1648. un decret contenant ces quatre articles, que le Parlement n'auroit plus aucun commerce avec le Roy, que perſonne n'en auroit ſans permiſſion, qu'on n'en recevroit ni meſſage ni lettre, & que ceux qui contreviendroient à ce decret ſeroient punis comme coupables de haute trahiſon.

La Chambre Haute fit encore plus de difficulté que la Baſſe de ſouſcrire à ces quatre points. La plûpart des Grands voyoient bien, que de l'air dont on s'y prenoit la ruine de la Monarchie étoit celle de leurs prerogatives, que dés qu'il n'y auroit plus de Roy il n'y auroit plus de Pairs du Royaume, que tout le monde ſeroit égal, & que ceux qui avoient bien ſceu abatre la ſouveraine puiſſance n'auroient pas grande difficulté à détruire les ſubalternes. Il couroit même un bruit ſecret, que le deſſein de la Cabale étoit d'abolir la Chambre Haute, & de confondre les deux enſemble. Ces raiſons de propre interêt rendirent les Pairs opiniâtres à ne point approuver le decret de l'abjuration du Roy; & ils ne l'euſſent point paſſé, ſi l'on n'eût fait avancer des troupes, qu'on mit à Saint Jaimes & à Withal. Alors pluſieurs, ſuivant l'exemple des Comtes de Northumberland, de Mancheſter, de Warwich, de Ratgland, ſe retirerent en proteſtant contre un ſi étrange decret; mais ce qui reſta le ſigna, dont l'Armée leur fit compliment. Fairfax même les fit aſſurer, que c'étoit un faux bruit ſemé malignement par ſes ennemis, que ni luy ni ſes amis projettaſſent de ſupprimer la Chambre des Pairs.

Pendant qu'on faiſoit en public ces démarches pour perdre le Roy, Cromwel & ceux de ſon parti n'obmettoient rien dans les entretiens & dans les aſſemblées particulieres pour dé-

détruire sa reputation, & pour le faire haïr du peuple. Ce fourbe, usant pour tromper les simples de ce talent d'hypocrisie qui fut si singulier en luy, contrefaisoit quelque fois l'inspiré, & vouloit paroître faire par ordre du ciel les crimes dont il infectoit la terre. On luy entendit dire, qu'un jour, plein de zele pour rétablir le Roy, il s'étoit voulu adresser à Dieu pour luy demander son secours dans une si difficile entrepriſe, mais qu'en même-temps qu'il avoit voulu parler la parole luy avoit manqué : ce qu'il avoit pris pour un témoignage, que Dieu avoit rejetté ce Prince, & qu'il ne vouloit plus qu'il regnât. 1648.

Pour ne rien oublier de propre à aneantir ce Monarque, la Cabale fit imprimer au nom du Parlement d'Angleterre une declaration contre luy, où tout ce que la calomnie avoit pû inventer d'atroce étoit ramassé avec soin, où suivant le cours de sa vie on commençoit par le rendre suspect de la mort du Roy Jacques son pere, & d'avoir aidé à Louis XIII. à prendre la Rochelle sur les Protestans. Par ce debut on peut juger de la suite de cet écrit : la faction s'en promettoit beaucoup, mais tout habile qu'elle étoit, elle se trompa sur cet article : les réponses que l'on y fit, & une espece de manifeste que le Roy même adressa au peuple, où en expliquant sa conduite il décrivit pathetiquement l'état où il étoit reduit, exciterent une indignation presque generale contre les Tyrans, & ceux qui oserent la firent paroître.

La Cabale opposée au Roy ne s'étoit point encore trouvée dans une situation si douteuse, & plus on approcha du printemps, plus on découvrit le peril où elle étoit de succomber

1648. sous les efforts qu'on se preparoit à faire pour l'abatre. En moins de trois mois toute l'Angleterre fut en armes pour la bonne cause. Dés le commencement d'Avril les Apprentifs & le bas peuple criérent dans Londres, *Vive le Roy*, & causerent une telle émeute, que le Maire fut obligé de se retirer dans la Tour. Au mois de May les habitans du Comté de Surrey s'attrouperent, allerent en tumulte à Westminster, & presenterent au Parlement une requête qui portoit, qu'on eût à rétablir le Roy, qu'on luy accordât au plûtôt le traité personnel qu'il demandoit, & que l'on licentiât l'Armée. Pendant ce temps divers capitaines ayant sous mains levé des troupes, ou paroissoient à la campagne, ou se renfermoient dans des places qu'ils avoient forcées ou surprises, & levoient l'étendart pour le Roy captif. Il en voyoit dans toutes les parties, & presque dans toutes les Provinces du Royaume. Waith dans le Comté de Suffolk, Goring dans celuy de Cornoüaille avoient une suite & des partisans. Langhorn, Poyer & Powel, dans la Principauté de Galles, avoient un corps de huit mille hommes & le fort château de Pembrok. Les habitans du Comté de Kent n'avoient pas une moindre armée dans leur pays & aux environs, & cette armée étoit d'autant plus à craindre, qu'on y voyoit un plus grand nombre de gens de qualité du pays, avec les places de Maidston & de Cholchester pour retraite. Au cœur du Royaume, vers Keinston, le Comte d'Holland frere du Comte de Warwic, autrefois zelé partisan de la faction Parlementaire, & l'un des arcs boutans du parti, le jeune Duc de Buckingham & son frere avoient assemblé cinq cens chevaux, & tous les jours en attendoient d'autres. Un autre corps occupoit

cupoit Ponfret, & tenoit en ſujetion les environs. Glenham avoit ſurpris Carlile, & Langdall s'étoit jetté dans Barwik, prets l'un & l'autre à joindre leurs forces aux armes Ecoſſoiſes, qui étoient en mouvement pour venir à eux. En effet aprés d'aſſez longues conteſtations dans le Parlement d'Ecoſſe entre la faction d'Argyle ennemi de la Royauté, & celle d'Hamilton, qui juſqu'à la mort affecta pour le Roy un zele dont il ne pût perſuader perſonne, les Ecoſſois ſe mirent en marche ſous la conduite de ce Duc, & parurent en Angleterre, où leurs manifeſtes avoient déja annoncé leur expedition, & les raiſons qu'ils avoient de l'entreprendre. Pendant que toutes choſes étoient dans cette agitation ſur la terre, un orage s'éleva ſur la mer, dont chacun crut que la Faction ſeroit infailliblement abſorbée. Lors qu'on s'y attendoit le moins, huit vaiſſeaux de Rainsboroug refuſerent de luy obeïr, & déclarerent qu'ils n'obeïroient dorſénavant qu'au Prince de Galles. Ce Prince étoit alors en Hollande avec ſon frere le Duc d'Yorch, qui s'étant déguiſé en fille s'étoit ſauvé d'entre les mains du Comte de Northumberland, ou pour mieux dire s'étoit ſouſtrait à la tyrannie de Cromwel: car pour le Comte, le Duc luy fit la juſtice de publier qu'il en avoit été bien traité. Les vaiſſeaux dont je viens de parler furent menez à la Haye au Prince, lequel y en ayant joint d'autres fit une flotte de vingt bâtimens, & fit viole vers la Tamiſe. 1648.

Si la Cabale eût obſervé moins d'ordre dans le parti vigoureux qu'elle prit de reſiſter à tant d'ennemis, on auroit regardé ſa reſolution comme un deſeſpoir de rebelles, qui n'eſperant plus qu'on leur pardonnât, cherchoient leur

leur salut à n'en plus attendre. Leurs démar-
1648. ches furent trop concertées pour ne pas voir que celuy qui les regloit agissoit par les veuës qui conduisent le courage, & non pas par l'aveuglement qui accompagne le desespoir. Cromwel ne perdit point la tête au fort de l'orage qui le menaçoit. Il étoit maître de l'armée, & encore plus de celuy qui la commandoit: il s'en servit d'abord pour calmer les esprits du peuple de Londres, & des soulevez de Surrey, par des châtimens & des précautions qui luy reüssirent également bien; ensuite de quoy ayant divisé l'armée en diverses parties, il en fit envoyer de petits corps aux endroits où les Royalistes étoient le moins forts & le moins en nombre. Fairfax, Lambert & luy partagerent le reste, & chacun marcha de son côté, Fairfax au midy, Lambert au nord, & Cromwel au pays de Galles. Les mouvemens des Comtez de Suffolk & de Cornoüaille furent bien tôt appaisez; Vaith & Waller y étoient trop foibles, & ne pûrent tenir long-temps. Langhorn étoit bien plus à craindre, ayant une assez juste armée dans un pays de longue main affectionné au parti du Roy; Horton neanmoins le vainquit, n'ayant gueres que trois mille hommes détachez de l'armée rebelle: tant il y a de difference entre de vieilles bandes accoûtumées à la discipline & au feu, & des troupes levées à la hâte, & menées au combat en tumulte. Trois milles prisonniers signalerent cette victoire. Langhorn & Powel échaperent, & se retirerent à Pembrok que Poyer leur tenoit ouvert. Ils s'y croyoient en asseurance, lors qu'ils virent paroître Cromwel, qui marchant sur les pas d'Horton les vint assieger en personne. Ce nom redoutable ne leur fit pas peur. Persuadez que ce seroit vain-

vaincre d'arrêter ce General, la faction ayant tant d'affaires beaucoup plus importantes ailleurs, ils resolurent de se défendre, & se défendirent assez long-temps pour rebuter un homme moins accoûtumé à quitter prise que Cromwel. 1648.

Pendant ce siege, qui fut fait avec beaucoup de vigueur & d'art, les Kentiens eurent à peu prés la même fortune que les Gallois. Fairfax les battit à Maidston, & poussa Goring fameux Royaliste, qui en avoit ramassé quelques-uns, jusques dans le Comté d'Essex; où quoy que le Baron Capel, les Chevaliers Lucas & Lisle, le Comte d'Huntington, & d'autres se fussent venus joindre à luy, le General de l'armée rebelle les obligea de se renfermer dans Colchester, qu'il assiegea, & où il demeura long-temps aussi bien que Cromwel à Pembrok.

Ce retardement remit le parti dans un peril encore plus grand, que celuy dont par ses victoires il commençoit à échaper. Avec l'armée étoient absens les chefs de la Faction parricide qui en vouloit à la vie du Roy, & de l'air dont alloient les affaires, ce Prince avoit sujet d'esperer qu'ils en auroient encore pour long-temps, & de telles, qu'ils ne les pourroient ni abandonner ni interrompre. Sur ce fondement bien des gens, que la seule crainte empêchoit de s'opposer aux entrepriſes de la Cabale Independente, trouvant l'occasion d'en secoüer le joug, resolurent d'en profiter. On vit conspirer dans ce dessein les serviteurs du Roy, les Presbyteriens, la plus grande partie des Pairs, qui nonobstant les asseurances que leur avoit données Fairfax prévoyoient leur dégradation sous un gouvernement populaire. Dans ce même projet entrerent encore la ville de Lon-

1648. Londres, laſſée de la guerre & de la domination de l'Armée, & la plus grande partie des Communes, qui ne tenoient aux Independens ni par le dogme de la ſecte, ni par attachement à Cromwel, ni par l'eſprit republicain. Ainſi malgré ces trois ſortes de gens, & le nombre conſiderable qu'il y en avoit dans la Chambre Baſſe; le gros du Parlement, perſuadé & par ſes propres interêts & par les ſollicitations de ceux dont je viens de parler, prit reſolution de rappeller les Membres de la Chambre baſſe que l'armée avoit éloignez, de rentrer en negotiation avec le Roy, de revoquer la défenſe qu'on en avoit faite, & de conſentir même au deſir qu'il avoit d'un traité perſonnel. On propoſa qu'il vint à Londres; les Cromweliſtes parerent ce coup, & il fut conclu qu'il iroit un certain nombre de deputez des deux Chambres dans l'Iſle de Wich, afin de conferer avec luy. Le lieu fut laiſſé à ſon choix: car Colbrok étoit une priſon mal propre à negotier une paix. Il choiſit Newport, & s'y rendit avec une ſuite aſſez nombreuſe, le Parlement ayant permis que ſes domeſtiques & ſes ſerviteurs retournaſſent auprés de luy.

Les Comtes de Northumberland, de Pembrock, de Salisberi, de Midleſex, le Vicomte Sey, deputez de la Chambre Haute, s'étant tranſportez à Newport accompagnez de dix de la Baſſe, les conferences y commencerent environ la fin de Septembre. Comme le Parlement agiſſoit alors par l'eſprit du Presbyterianiſme, c'eſt à dire qu'en conſentant au rétabliſſement du Roy il vouloit le Roy ſans autorité, les députez ne luy preſenterent point d'autres propoſitions à ſigner que les derniers qu'il avoit rejettées, les plus dures qu'on luy eût

encore

encore faites. Le lecteur en pourra juger par l'abregé que j'en mets icy. 1648.

Le Parlement établissant pour fondement de ses pretentions la necessité où il s'étoit veu de prendre les armes pour sa défense, demandoit au Roy. I. Qu'il cassât tous edits, toutes proclamations, toutes declarations faites à ce sujet contre les deux Chambres, & ceux qui avoient pris leur parti. II. Qu'il abolît entierement l'Episcopat, & fît vendre les biens des Evêques; qu'il supprimât la Liturgie, & confirmât le Directoire; qu'il établît dans les Eglises le gouvernement Presbyterial; qu'il signât la Ligue & le Convenant, & obligeât ses sujets à les signer; qu'il reprimât les Catholiques; qu'il fît élever leurs enfans dans la Religion Protestante; qu'il établît certains sermens contre le Pape, l'Eucharistie, les Images & le Purgatoire, pour reconnoître ceux qui suivoient la foy de l'Eglise Romaine; qu'il empêchât qu'on ne dît la Messe en aucun endroit du Royaume. III. Qu'il abandonnât au Parlement la disposition de la milice, & luy laissât la liberté de s'en servir comme il le jugeroit à propos, de lever des subsides pour l'entretenir, sans que le Roy ni ses successeurs s'en mêlassent durant vingt ans, aprés quoy il seroit permis au même Parlement de lever des armées, d'équiper des flotes, de faire des taxes pour les entretenir, & cela quand le Prince même refuseroit d'y consentir. IV. Qu'il cassât tous les traitez faits avec les Catholiques d'Irlande; que le Parlement eût l'entiere disposition de cette guerre; que le Vice-Roy, le Chancelier, le Garde du grand Sceau, & generalement tous les officiers de ce Royaume faits depuis la premiere treve fussent cassés, & remplacez par l'autorité du Parlement. V. Que le Parlement eut pouvoir de

1648. de lever desormais des subsides pour les necessitez publiques, selon qu'il luy sembleroit bon. VI. Que tous les titres donnez par le Roy depuis l'année mil six cens quarante deux fussent supprimez, & que dorsénavant ceux à qui le Roy en donneroit n'eussent seance parmi les Pairs, que du consentement des deux Chambres. VII. Que tous ceux qui avoient suivi le parti du Roy fussent punis de diverses peines, selon qu'ils avoient témoigné y être plus ou moins attachez; sur tout qu'on ne fît jamais grace aux deux Princes Palatins, au Marquis de Newcastle, au Comte de Bristol, à Georges Digby, à Jermin, à Goring, à Opton, à Biron, à Langdall, au Chevalier Hyde, celui qui fut depuis Comte de Clarendon, Grand Chancelier, & beau pere du Duc d'Yorch, au Marquis de Winchester, & generalement à tous les Catholiques Romains qui s'étoient déclarez pour leur Prince. Je marque ces noms entre beaucoup d'autres, comme les plus connus en cette histoire, & au pays où je l'écris. VIII. Que toutes les grandes charges du Royaume fussent remplies durant vingt ans par le choix du Parlement. IX. Qu'un nouveau Sceau fait par ordre des deux Chambres fût reconnu pour le grand Sceau d'Angleterre. X. Que ses privileges de Londres fussent de nouveau confirmez. XI. Qu'on supprimât la Cour des Pupilles, & les charges qui en dépendoient.

Il paroissoit si peu vrai-semblable que le Roy consentît jamais à telles propositions, desquelles neanmoins les Deputez n'avoient aucun pouvoir de se relâcher, qu'aussi tôt qu'on les eut appriſes, ceux qui vouloient la paix ne l'espererent plus, & ceux qui ne la vouloient cesserent de la craindre. On y fut trompé. Charles cedant enfin

enfin à sa mauvaise destinée, & se flatant que de meilleurs temps rendroient à la Couronne d'Angleterre les fleurons qu'il en laisseroit ôter pour sauver sa tête, se resolut d'accorder des demandes qu'il avoit tâché tant de fois inutilement de moderer. Aprés des discours éloquens & de frequentes conferences, où il ne prit pas assez garde qu'il consumoit trop d'un temps bien cher, il passa neuf des propositions du Parlement sans y rien changer. Dans la seconde, qui regardoit l'abolition de l'Episcopat, il consentit qu'on supprimât entierement les Archevêques, que les Evêques fussent privez de jurisdiction pour gouverner l'Eglise, mais non pour conferer les Ordres: encore se relâcha-t-il jusqu'à condescendre, qu'ils ne les exerçassent qu'aprés qu'on auroit tenu un Synode convoqué par le Parlement, où il y auroit vingt Theologiens; promettant de se soumettre à ce qui y seroit arrêté. Il ne voulut pas non plus qu'on vendît les fonds des Eglises Cathedrales, mais il permit qu'aprés que ceux qui en étoient en possession en auroient retenu quelque chose pour vivre, on les donnât à bail amphiteotique, lequel fini ces mêmes fonds retourneroient à la Couronne. La septiéme proposition, qui regardoit ses serviteurs & ceux qui avoient suivi son parti, qu'on vouloit qu'il abandonnât à la vangeance du Parlement, fut celle où il eut plus de peine à apporter des temperamens, qui conservassent ses amis & ne rebutassent par les Deputez. Il ménagea neanmoins la chose d'une maniere dont les uns & les autres parurent contens, permettant qu'on recherchât ceux qui avoient embrassé son parti, mais avec des conditions qui mettoient leur vie à couvert, sans trop détruire leur fortune. 1648.

Un incident troubla quelque temps le cours pai-

1648 paisible de ces conferences. Le Parlement avoit appris justement dans cette conjoncture, que le Marquis d'Ormond Vice-Roy d'Irlande avoit reçû ordre de s'accommoder avec la faction Catholique, & de s'unir à elle pour secourir le Roy. C'étoit un crime capital à ce Prince maltraité, captif, toûjours en danger de sa vie, de demander du secours contre ses persecuteurs. Quelques lettres, qu'il avoit écrites non-seulement aux Rois ses Alliez pour implorer leur assistance, mais à la Reine sa femme, aux Princes ses enfans, ayant été interceptées, furent publiées comme des attantats contre la tranquillité publique. L'ordre donné au Marquis d'Ormond fit à peu prés le même effet : comme on vouloit néanmoins la paix, on se contenta que cet ordre fût revoqué, ce que le Roy promit de faire quand le reste seroit conclu.

Cette conclusion paroissoit infaillible, & il ne falloit rien moins que tout le malheur de ce Prince pour l'empêcher. On manqua de temps. On en avoit perdu, comme il arrive dans tous les traitez, en préliminaires, en contestations inutiles : mais le pis fut que les Factieux en avoient trop peu employé à terminer la grosse guerre, qu'ils avoient de tous côtez sur les bras. Ce seul Esté fut si fecond en avantages & en victoires pour tous les chefs du mauvais parti, que quoy que Cromwel eût été occupé au siege de Pembrok jusqu'en Juillet, Fairfax à celuy de Colchester jusqu'au commencement de Septembre, la guerre avoit été terminée avant qu'on fût entré dans l'hyver. Le Comte d'Holland & le Duc de Buckingham avoient été défaits à Kinston & à Saint Neds par deux Colonels détachez de l'armée de Fairfax. Le Comte y avoit été pris. Le Duc, aprés avoir perdu Milord Francis l'un de ses freres, avoit eu peine à se sauver.

ver. Rossiter avoit disposé Pomfret à se rendre, par un combat où il avoit tué un grand nombre de ceux qui défendoient cette place. Le Comte de Warwik, envoyé sur la mer pour commander ce qui restoit de la flote au parti rebelle, avoit rendu tous les efforts du Prince de Galles inutiles. Cromwel ayant reduit Pembrok, & fait ceux qui y commandoient prisonniers, avoit volé du côté du Nord au secours du Major Lambert, qui avoit sur les bras le Duc d Hamilton avec plus de vingt-mille Ecossois, Langdall & Glenham avec un corps assez nombreux d'Anglois Royalistes, l'un maître de Carlile, l'autre de Barwic. 1648.

A peine Cromwel & Lambert faisoient ensemble dix mille hommes : l'habileté de ces deux chefs & la qualité de leurs troupes auroit suppléé à la multitude. Ayant trouvé prés de Preston le Duc d'Hamilton & Langdall, il les avoient combattus & défaits. Les Generaux s'étoient sauvez, chacun avec assez de troupes pour faire tête aux vainqueurs dispersez à la poursuite des fuyards : mais la consternation avoit été si grande, que par tout ils avoient été atteints & battus. Le Duc d'Hamilton & Langdall avoient été du nombre des prisonniers, qu'on fait monter jusqu'à neuf milles, & parmi lesquels se trouverent beaucoup de gens de qualité.

Pendant que divers Capitaines avec les corps qu'ils commandoient avoient suivi ces restes de l'armée vaincuë, Cromwel ne perdant point de temps avoit pris le chemin d'Ecosse, où le Comte de Laneric frere du Duc d'Hamilton & le Capitaine Monroc avoient des troupes, qui tenoient en bride le Marquis d'Argyle & sa Faction. Il avoit pris en chemin Carlile & Barwic, & s'étant avancé jusqu'à Edimbourg, avoit été reçû

1648. reçû des uns en ami, des autres en vainqueur, de tous en maître, auquel chacun par inclination ou par neceſſité s'étoit ſoûmis. Là avoit été renouvellée la Ligue entre les deux Royaumes, & Cromwel y avoit reçû le nom de Conſervateur de l'Ecoſſe.

Pendant cette expedition Colcheſter s'étoit enfin rendu à Fairfax, qui l'ayant priſe à diſcretion avoit fait paſſer par les armes les Chevaliers Lucas & Liſle, mener le Comte d'Huntingtou, Capel & Goring en priſon: en-ſuite de quoy aprés avoir fait la viſite de quelques places, où il croyoit utile de ſe montrer, il étoit allé camper prés de Londres, où ſon armée s'étoit groſſie des troupes de la faction qui avoient été les plus promptes à diſſiper leurs ennemis.

Ce fut là que ſe concerterent les intrigues & les violences, qui firent avorter le traité du Parlement avec le Roy, & qui en rendirent l'iſſuë ſi funeſte à ce Prince. Ireton, ce gendre de Cromwel ſi ſemblable à ſon beau-pere, ſuivant les inſtructions qu'il en recevoit, entreprit l'affaire, & en vint à bout. Il employa d'abord l'artifice. Pendant que luy & Fairfax, inſtrument ſouple dans la main de quiconque le ſçavoit gouverner, faiſoient ſemblant d'attendre en repos l'évenement des conferences, il ſuſcitoit ſous main par ſes emiſſaires, entre leſquels le Miniſtre Peters fit remarquer ſon talent pour le crime, tantôt un regiment de l'armée, tantôt une communauté dans les Provinces, tantôt une aſſemblée d'Officiers pour preſenter au Parlement des Requêtes contre le traité, & demander que ſans exception tous ceux qui ſe trouvéroient coupables des troubles paſſez fuſſent punis. Cette ſcene dura quelque temps, mais comme elle ne parut pas aſſez vive, & que le

Parle-

Parlement, qui vouloit la Paix, alloit son chemin sans trop s'étonner, les Acteurs craignant 1648.
de tomber dans la même faute que cette Assemblée, c'est-à-dire de perdre du temps en dispositifs inutiles, leverent le masque, & attaquant le Roy & le Parlement tout ensemble, publierent sous le nom de remontrance, adressée au nom de l'Armée & du Peuple Anglois aux deux Chambres, le plus scandaleux écrit qu'on eût encore vû. Là se plaignant du Traité de Wich, & invectivant contre Charles, ils demandoient qu'il fût puni comme coupable de tout le sang versé dans les dernieres guerres, qu'on fit le procés à certains membres du Parlement qu'ils designoient, qu'on employât à payer l'Armée les revenus du Roy & des Ecclesiastiques, qu'on cassât le present Parlement, & qu'on trouvât pour l'avenir une forme de représentation, c'est-à-dire, de corps representant le peuple qui gouvernât l'Etat en son nom.

L'horreur de ces propositions, & l'indignation qu'elles causerent inspira au Parlement une fermeté, qu'il n'avoit encore euë que contre le Roy. Hors ceux qui étoient de la faction, tous les détesterent, & resolurent de n'y avoir aucun égard. Ainsi on continuoit le Traité, à la perfection duquel on n'attendoit plus qu'une declaration des Chambres pour témoigner qu'on étoit content du Roy; lors que Fairfax d'autant plus hardi, que Cromwel arriva dans ces circonstances, coupant court aux formalitez par la voye de fait, fit entrer dix mille hommes dans Londres en même temps qu'un autre corps alla enlever le Roy à Newport, le transporta au château d'Hist, & peu de temps aprés à Windsor. Les Deputez étoient encore en conference avec ce Prince, quand on luy vint dire qu'il falloit

1648. partir. Ce changement l'étonna moins qu'eux. Il en reçût la nouvelle avec une constance qui les toucha d'une vive compassion ; sur tout quand leur disant adieu : *Je croy que nous ne nous reverrons plus*, dit-il d'une contenance tranquille, *la volonté de Dieu soit faite. J'ay fait ma paix avec luy ; j'attens avec resignation tout ce qui m'arrivera de la part des hommes. Au reste vous voyez maintenant que ma ruine entraîne la vôtre. Je vous souhaite de meilleurs amis que je n'en ay trouvé. Je n'ignore rien de ce que l'on machine contre moy & contre les miens : mais, tout cela ne me touche point à l'égal des maux qui menacent mes peuples, par l'excessive ambition de ceux qui sous prétexte du bien public cherchent leur propre élevation.*

Ce fut aprés ces dernieres paroles que Charles quitta l'Isle de Wich, pour s'approcher peu à peu du theatre où ses ennemis préparoient au public, pour la nouvelle année qui alloit commencer, la catastrophe la plus tragique que le Soleil éclaira jamais. Les dernieres mesures en furent prises par exclure du Parlement ceux dont on crut avoir sujet d'apprehender la conscience. Malgré l'approche de l'armée, dont le General logeoit à Withal, & la presence de Cromwel, qui alloit en personne à la Chambre Basse soûtenir ceux de sa faction, le Parlement avoit declaré les réponses du Roy satisfactoires, & moyens legitimes de paix. Cette fermeté coûta cher à ceux qu'on en crût les auteurs. L'Armée s'étant saisie des portes des deux Chambres du Parlement, exclud de la Basse cent cinquante Membres, qu'elle obligea de se retirer, & en mit quarante-un en prison. Alors Cromwel & sa faction demeurerent encore une fois maîtres absolus dans cette Chambre, qui, quoy que la dernie-

derniere, étoit devenuë tellement l'arbitre de toutes les deliberations, que la premiere ne se comptoit plus. Ainsi quarante scelerats, la plûpart de la lie du peuple, devinrent le souverain tribunal d'Angleterre, où tout ce que les deux Chambres avoient fait depuis quelques mois pour la paix fut cassé & tenu pour nul, le Roy declaré sujet aux peines des crimes de haute trahison, comme coupable de tout le sang versé dans les dernieres guerres: & parce que la Chambre des Pairs ne voulut point passer cet article, on déclara dans celle des Communes que le pouvoir de faire des loix luy appartenoit uniquement, & qu'on n'y avoit pas besoin du consentement des Seigneurs, la souveraine puissance étant originairement dans le peuple. 1648.

On s'attendoit que cette Chambre dût faire le monstrueux procés qu'on alloit mettre sur le Bureau. Mais son bonheur voulut que Cromwel n'eût pas assez mauvaise opinion d'elle pour luy confier cet attentat. Quelque soin qu'il eût pris d'en ôter tous ceux qui luy donnoient quelque ombrage, il ne laissa pas de trouver, en plusieurs de ceux qui la composoient, des mouvemens d'une conscience effarouchée à la vûë d'un tel crime: il avoit besoin de mains moins tremblantes, pour immoler à son ambition une tête chargée de trois Couronnes. Comme il se connoissoit bien en méchans hommes, il en fit choisir cent cinquante, desquels quelques-uns neanmoins s'excuserent de la commission, & Fairfax fut de ce nombre. Cromwel n'eut pas cette retenuë, non plus que son gendre Ireton.

Ce Tribunal fut erigé, sous le titre de Cour de Haute Justice, par autorité des Communes, ou pour mieux dire de leur fantôme portant le nom de Parlement. Un scelerat nommé Brads-

haw en fut établi Président, on luy donna pour Assesseur Dorilaws docteur Alleman, & Cooke pour Solliciteur.

1648.

Le bruit de cette nouvelle erection s'étant répandu dans la Ville, passa bien tôt dans tout le Royaume, & de là chez les étrangers. Tout le monde jugea le Roy perdu: mais ceux qui l'aimoient ne laisserent pas de faire leurs derniers efforts pour le sauver. Comme on n'en voyoit plus de voye que la remontrance & la priere, la plûpart des Ministres representerent dans leurs Sermons & en divers Ecrits, combien c'étoit un crime horrible à des sujets de tremper leurs mains dans le sang de leur Souverain. Les Ecossois députerent en hâte pour protester contre ce parricide. Les Etats Generaux ordonnerent à leur Ambassadeur de remontrer, que cette action seroit à jamais le scandale de la Reforme. Le Duc de Richemond, le Marquis d'Herford, les Comtes de Lindsey & de Southampton presenterent leurs têtes pour sauver celle du Roy, soutenant qu'ils étoient les seuls coupables des choses dont on l'accusoit. Le Prince de Galles & le Prince d'Orange chercherent dans toute la Hollande des amis, des parens, des alliez de Cromwel, d'Ireton, des autres Juges nommez pour le procés du Monarque, les envoyerent en Angleterre, & les chargerent de tout offrir pour luy sauver la vie, au moins pour differer sa condamnation. La Reine écrivit à l'Orateur des Communes en termes capables de toucher tout autre, & la lettre fut renduë par l'Ambassadeur de France, qui étoit moins que jamais en état de secourir autrement le Roy que par ses sollicitations & ses bons offices; la guerre civile affligeant alors la France, comme elle avoit fait l'Angleterre.

Toutes

Toutes ces sollicitations furent vaines Cromwel inspirant son esprit à ceux qu'il employoit à executer ses desseins : par une hypocrisie inoüie, chacun d'eux s'excusoit auprés de ceux qui sollicitoient pour le Roy sur les ordres de la Providence, qu'ils étoient, disoient-ils, contraints d'executer malgré qu'ils en eussent ; l'esprit de Dieu qui les inspiroit demandant d'eux cette soumission. Une fille, visionnaire celebre sous le nom de la Vierge d'Herford, leur fit le plaisir de publier qu'elle avoit eu revelation, que tout ce que les chefs de l'Armée avoient fait pour punir le Roy avoit été saintement fait. Le furieux Ministre Petres trouvoit dans tous les livres de l'Ecriture quelque passage ou quelque exemple, qui autorisoit la mort de ce Prince. Tantôt c'étoit un de ces Rois prophanes, que les Saints à qui Dieu confie le glaive à deux tranchans de sa justice, il entendoit par là Cromwel & les Commissaires nommez, doivent lier de chaînes de fer, & leurs Courtisans avec eux. Tantôt c'étoit un Benhadad, Roy digne de mort, & auquel les Juges ne pouvoient laisser la vie sans engager leurs ames pour la sienne. Plein de ces idées ce Comedien montoit en chaire, & les debitoit pathetiquement souvent jusqu'à verser des larmes. On n'avoit pas besoin de son éloquence pour persuader un patricide à des éleves de Cromwel, & pour luy donner les couleurs d'un sacrifice agreable à Dieu. Car ce Tyran prêchoit aussi, & contrefaisoit d'autant mieux l'inspiré, qu'il prêchoit sans qu'on s'y attendît, dans un conseil, dans une assemblée, souvent à la tête d'un escadron. 1648.

Ce fut suivant les instructions & l'impression d'un tel Oracle, qu'au commencement de l'année mil six cens quarante-neuf la nouvelle Cour

de Justice cita Charles Stuart Roy d'Angleterre,
1649. ainsi portoit la citation, comme coupable de tyrannie, de haute trahison, de tous les meurtres, & de toutes les violences commises dans le Royaume durant la guerre. On l'amena de Windsor à Londres pour comparoître à Westminster, où la Chambre tint ses seances. On dit que lors qu'il y parut, & qu'on luy lût son accusation intentée au nom du peuple Anglois, la femme de Fairfax de la Maison de Were, qui étoit à une tribune, se leva, & interrompant celuy qui lisoit le papier: *C'est un menteur*, s'écria-t-elle; *à peine la dixiéme partie du peuple Anglois a part à ce crime, qui est l'effet des artifices du traître Cromwel que voilà*. On admira en même-temps le courage de la Dame & le sang froid du Tyran, qui ne se laissant pas donner le change, mépriſa ce reproche & continua son chemin.

L'affaire alla vîte. Le Roy montrant dans cette derniere action de sa vie une fermeté digne du diadême, refusa constamment de reconnoître la juriſdiction de la Chambre. On refusa aussi de l'entendre quand il voulut se justifier, & on le condamna par contumace à avoir la tête tranchée, comme tyran, traître, homicide, l'ennemi public de la Nation. Jamais Prince ne merita moins ces noms injurieux que luy. Charles n'avoit rien d'un tyran, & personne n'aima moins le sang. La soif que ses ennemis eurent du sien ne leur permit pas de differer long-temps l'execution de leur Sentence. Il eut neanmoins encore le loisir de se disposer à la mort par la pratique de beaucoup de vertus, qui en auroient fait un martyr, si, comme je l'ay dit autrefois, il eût souffert pour avoir maintenu la vraye Religion contre les Sectes ce qu'il souffrit pour avoir voulu

voulu étendre une Secte par la destruction d'une autre. Ne pouvant donner de prix à ses souffrances, je m'épargneray l'horreur de les écrire, & à une Nation que j'estime la honte d'avoir produit des monstres que le genre humain desavouë. 1649.

L'unique consolation que Charles reçût durant ce triste intervalle, fut d'embrasser deux de ses enfans qui étoient demeurez à Londres, le Duc de Gloceſtre le dernier de ses trois fils, & la Princesse Elizabeth, aînée d'Henriette que sa gouvernante avoit apportée en France au berceau. Aprés les avoir caressez, il leur recommanda sur toutes choses d'honorer la Reine leur Mere, pour laquelle il eut jusqu'à la mort une tendresse & une estime, dont il ne passa point d'occasion de donner des témoignages publics. Il avoit couru un bruit que les Factieux vouloient couronner le Duc de Gloceſtre: Charles luy fit promettre que jamais il n'accepteroit la Couronne pendant que ses Aînez vivroient. Il luy ordonna de mander au Prince de Galles, que s'il avoit jamais le pouvoir en main, il n'en usât pas pour vanger sa mort; au Duc d'Yorch qu'il obeït à son frere, comme à son legitime Roy; leçon qu'encore aujourd'huy ce Prince fait gloire d'avoir pratiquée avec une exactitude dont il ne s'est jamais démenti.

Attendri par ce touchant adieu Charles ne voulut plus voir personne, non pas même le Duc de Richemond qui en avoit obtenu permission, ni l'Electeur Palatin son neveu, venu à Londres, ne pouvant rien de plus, soliciter en sa faveur. Il se renferma dans Saint Jaimes, qui luy servoit alors de prison, où s'étant preparé au moment fatal, il le vit venir sans frayeur. Ce fut le neuviéme de Février, qu'ayant été con-

1649. conduit à Withal, il monta sur un échaffaud dressé exprés devant la porte de cette demeure des Rois d'Angleterre, où haranguant en peu de mots, il se justifia de la guerre, il reconnut que l'injuste Sentence qui le condamnoit à la mort étoit le châtiment d'une autre à laquelle il avoit souscrit. Chacun vit bien qu'il vouloit parler de celle du Comte de Strafford. Il asseura qu'il pardonnoit de bon cœur à ses meurtriers: il dit que l'unique moyen d'avoir une solide paix, étoit de rentrer sous l'obeïssance de la puissance legitime qui residoit en son successeur, de rendre à chacun ce qui luy appartenoit, à Dieu ce qui est à Dieu, au peuple ce qui est au peuple, au Roy ce qui est au Roy. Ayant ainsi parlé il tendit la tête, qu'un Bourreau masqué luy trencha en la cinquante-uniéme année de son âge, de son regne la vingt cinquiéme. On dit que Cromwel voulut voir son corps, & que s'étant fait ouvrir la biere dans laquelle on l'avoit porté de dessus l'échaffaud dans Withal, il leva la tête, & la regarda sans être effrayé d'un spectacle qui luy reprochoit tant de crimes. Le Duc de Richemond, le Marquis d'Hertford, les Comtes de Dorset & de Lindsey, ayant obtenu permission de l'inhumer, le firent porter à Windsor, & enterrer prés d'Henri VIII. comme si la Providence eût voulu faire souvenir la posteriré, que les malheurs de Charles étoient dans le fils une punition des pechez du pere.

A cette mort l'Angleterre vit la plus universelle & la plus étonnante revolution qu'elle eût encore vûë. Tout y changea de face, & à peine y reconnoissoit-on les vestiges de ce qu'elle avoit été depuis deux mille ans. La Royauté, aussi ancienne dans cette Isle même,

me, fut détruite juſqu'au fondement. On en proſcrivit les deux plus proches heritiers, le Prince de Galles ; alors Charles Second, & le Duc d'Yorch, celuy de ſes freres qui étoit le plus âgé aprés luy. On n'eut pas l'inhumanité de verſer le ſang du Duc de Gloceſtre, qui n'avoit encore que neuf ans. On le fit paſſer en Hollande : mais la Princeſſe Elizabeth ne fut pas ſi doucement traitée. On delibera ſi on ne luy feroit point apprendre un métier, & on conclud à l'envoyer à Carisbrok dans l'Iſle de Wich, où le mauvais air & le peu de ſoin qu'on en prit la fit bien-tôt mourir. Tous ceux qui avoient fait des efforts en ces derniers temps pour ſoûtenir le Trône furent punis, & parmi ceux là le Duc d'Hamilton, le Comte d'Holland, le Baron Capel eurent la tête trenchée par Sentence de la même Cour de Juſtice qui avoit condamné le Roy. Le ſort du Duc d'Hamilton fut bizarre, & merite d'être obſervé par ceux qui appliquent l'hiſtoire aux mœurs. C'étoit un homme d'eſprit & de courage, né avec des vûës étenduës, un cœur noble, un genie élevé, mais avec un air de fineſſe qui avoit tellement prévenu le monde contre ſa ſincerité, qu'en mourant pour ſon Roy, il laiſſa douteux s'il luy avoit été fidelle. 1649.

La Maiſon des Pairs eût été un trop beau monument de la Monarchie, ſi elle eût été conſervée, & le Parlement d'Angleterre eût encore retenu quelques traits de la Royauté dans cette Compagnie. Les Tyrans ne le permirent pas. Ils abolirent cette Chambre, dont ils choiſirent deux ou trois des plus dévoüez à la Faction, & des plus indignes de leur naiſſance, pour mettre avec quelques au-

tres des plus attachez à Cromwel dans la
1649. Chambre des Communes, qui fut regardée desormais comme la dépositaire du pouvoir suprême, qu'on déclara dévolu au peuple par l'institution d'une Republique, sous le nom de laquelle l'Usurpateur s'empara insensiblement du gouvernement de l'Etat.

Fin du Livre neuviéme.

HISTOIRE DES REVOLUTIONS D'ANGLETERRE.

LIVRE DIXIE'ME.

Puissance & prosperité de Cromwel. Elle ne passe pas à sa Famille. Cet Usurpateur n'est pas plûtôt mort, que le Roy legitime monte sur le Trone.

IL n'y avoit qu'un attentat de la nature de celuy de Cromwel, dont l'horreur ne pût être effacée par des actions aussi éclatantes, par une conduite aussi suivie, par une prosperité aussi complete, que celle de ce fameux Tyran. Les Heros que fait l'ambition menent rarement une vie exempte d'injustice & de cruauté: si celle de Cromwel n'eût été soüillée que des crimes ordinaires aux Usurpateurs, elle n'auroit pas laissé d'ébloüir ceux qui ne pesent pas si exactement les choses au poids du sanctuaire, & l'Histoire n'est point assez dévoüée à 1649.

1649. la pure vertu, pour refuser place parmi les grands hommes à un genie si superieur aux autres, s'il eût commis quelques crimes de moins.

Malgré les mesures qu'avoit pris Cromwel pour éteindre la Royauté en faisant mourir le Roy, il paroissoit un nouveau Roy, qui ne perdoit pas esperance de faire revivre la Royauté. Charles Second avoit de l'esprit, du courage, de l'habilité, & tiroit cet avantage de son exil, de pouvoir solliciter en personne tous les Souverains de l'Europe à l'assister dans une cause, qui leur étoit presque commune avec luy. Quelque divisez qu'ils fussent entre eux, un évenement si extraordinaire pouvoit servir à les reünir, ou à suspendre au moins quelque temps les querelles de leurs Etats, pour prendre en main celle de leur dignité.

Avec ces raisons de craindre le dehors, Cromwel en avoit encore de plus fortes d'apprehender tout au dedans. Il ne se pouvoit faire de démembrement d'aucune des trois grandes parties qui composent la Monarchie Britannique, sans décrier le nouveau gouvernement, & donner un grand avantage au Roy pour rétablir l'ancien, en se rétablissant luy même. Cependant on avoit bien des raisons de douter de la conservation de l'Ecosse, & l'on n'en avoit presque plus d'esperer celle de l'Irlande. La treve dont les Parlementaires avoient tant murmuté s'y étoit rompuë, les Catholiques y avoient prévalu, & les Protestans Royalistes s'étant joints à eux sous le Marquis d'Ormond; quoy que ces deux Factions fussent mal unies entre elles, elles n'avoient pas laissé de faire de grands progrés sur le parti du Parlement. L'Angleterre même n'étoit pas dans une situation dont on pût trop bien se répondre. L'égare-

ment

ment de la Nation n'avoit pas été si general, que le devoir & la conscience n'y conservât des serviteurs au Roy. La suppression de la Chambre Haute ne pouvoit manquer d'irriter les Grands, qui se voyoient par là dégradez, & égalez au peuple. Les Sectes, les Factions diverses qui avoient excité les troubles étoient encore en mouvement, & celles qui ne trouvoient pas leur compte dans les changemens qui s'étoient faits n'attendoient que l'occasion pour en tenter d'autres. L'autorité du Parlement appuyée d'une armée victorieuse pouvoit tout tenir dans la soumission: mais outre que ce qu'on appelloit Parlement n'étoit plus qu'un corps monstrueux, fort éloigné de la majesté d'une assemblée que composoient auparavant tant de grands seigneurs; il falloit mettre entre ce Parlement & cette Armée la subordination necessaire à les faire agir de concert, & ce n'étoit pas une chose aisée. 1649.

Tel étoit l'Etat de l'Angleterre lors que Cromwel s'en rendit maître, & s'y établit sous le nom de Republique une domination plus absoluë, plus monarchique, plus souveraine, que n'y fut jamais celle d'aucun Roy, non pas même du Conquerant. Pour proceder prudemment dans cette entrepriſe, il commença par affermir son autorité parmi les Anglois. Les moyens dont il se servit pour cela, fut d'inspirer adroitement au Parlement & à l'Armée du zele pour avancer son dessein, de les unir pour y concourir, de s'assurer de l'un par la crainte de l'autre, de les faire agir avec une conformité & d'intention & de conduite, qui les rendît redoutables à ceux que le devoir ou l'interêt auroit pû soulever contre luy. La vigueur avec laquelle ils reprimerent une sedition, que quelques troupes avoient excitée à Oxford

& aux environs, montra qu'il avoit trouvé
1649. le reſſort propre à remuer & à faire agir efficacement ces deux corps, & que la machine étoit en état de faire l'effet qu'il en attendoit.

Aſſuré de l'interieur du Royaume, Cromwel fut quelque temps attentif au mouvement qu'avoit fait d'abord la mort du Roy chez les étrangers. La nouvelle d'un tel attentat frappa d'horreur toute l'Europe, & dans ce moment il n'y eut point de Prince qui ne ſe crût obligé de le punir. L'exil & les ſollicitations du Fils augmentoient le genereux zele qu'on avoit de vanger le Pere : chacun luy donna des paroles dont Cromwel craignit les effets. Mais l'Uſurpateur fut bien-tôt aſſeuré, ces mouvemens de generoſité, ſi vifs dans les particuliers, cedent aiſément dans les Souverains non ſeulement à la neceſſité, mais à l'occaſion de s'aggrandir, ou d'affoiblir une puiſſance rivale. L'habile Scelerat ne fut pas long-temps ſans reconnoître, que les deux ſeules Monarchies dont il avoit quelque choſe à craindre n'étoient ni en diſpoſition de s'unir contre luy, ni en état de luy nuire ſi elles étoient ſeparées. Il y avoit une minorité en France, dont l'Eſpagne vouloit profiter. Dans une telle ſituation de ces Couronnes, Cromwel vit bien qu'avant qu'il fût peu il ſeroit recherché de l'une & de l'autre; qu'ainſi loin d'avoir rien à craindre ni du François ni de l'Eſpagnol, il en ſeroit un jour l'arbitre, & auroit à choiſir lequel des deux il aimeroit mieux avoir pour ami.

Par là également à couvert des factions domeſtiques & des guerres étrangeres, Cromwel penſa à des ennemis qui n'étoient ni tout-à fait étrangers, ni auſſi proprement domeſtiques : je veux dire aux Ecoſſois, qui chanceloient dans

l'union

l'union contractée avec l'Angleterre, & aux Irlandois, dont la plûpart avoient déja secoüé le joug. Pendant qu'on observoit ceux-là, & qu'on veilloit sur leurs démarches sans rien faire qui les pût irriter, Cromwel se pressa de dompter ceux-cy, & voulut leur faire la guerre en personne. 1649.

Il ne restoit plus gueres en Irlande au parti Parlementaire que Dublin & Londondery, & actuellement même le Marquis d'Ormond tenoit la Capitale assiegée. On peut dire que la fortune de Cromwel fut plûtôt que luy en Irlande. Avant qu'il partit d'Angleterre, Dublin avoit été secouru par des troupes du Parlement, que Reynold & Venables y avoient menées. Jones Gouverneur de la Ville ayant receu ce secours dans un temps, où les assiegeans étoient occupez à fortifier un poste avancé, avoit fait sur eux une si furieuse sortie, qu'une terreur panique les avoit saisis; de sorte que leur General avoit été contraint de lever le siege, aprés une déroute où il avoit perdu quatre mille hommes tuez sur la place, & deux mille cinq cens faits prisonniers.

La nouvelle de ce succés ayant été portée à Cromwel, il pressa pour en profiter l'embarquement de son armée, peu nombreuse, mais composée de vieilles troupes, & bien aguerries. Il partit de Milford au mois d'Aoust, & fit voile droit à Dublin, où de quinze mille hommes qu'il avoit il en donna cinq milles à Venables, qui les conduisit par mer à Londonderry, & en retint dix mille pour luy, qu'il mena assieger Drogheda.

Drogheda étoit une place importante, où le Viceroy avoit jetté ce qui luy restoit de meilleurs soldats. Arthus Asthon y commandoit, & s'y croyoit assez bien pourveu de toutes les choses ne-

1649. n ceſſaires à faire traîner un ſiege en longueur, pour ruiner l'armée ennemie, s'attendant que le General attaqueroit pied à pied la place, & ſe préparant à luy bien diſputer le terrain. Althon raiſonnoit bien, mais par malheur Cromwel raiſonna comme luy, & comprenant que s'il attaquoit Drogheda dans les formes ordinaires, la durée du ſiege luy feroit perir beaucoup de ſoldats, & rendroit inutiles par les maladies ce qui n'en periroit pas par le fer, il reſolut d'inſulter la Place. A peine avoit-on tiré le canon, que voyant en certains endroits des pans de murailles entr'ouverts, il voulut qu'on allât à l'aſſaut. On fut repouſſé juſqu'à deux fois, mais le General & Ireton s'étant eux-mêmes mis à la tête de leurs troupes demi rebutées, leur inſpirerent tant de courage, que ni garniſon ni ramparts ne furent capables de les arrêter. Tout ceda à ce nouvel effort. Ainſi ils emporterent, à la troiſiéme attaque, une place qui durant trois ans avoit reſiſté à toutes les forces du Proteſtans unies enſemble. On y paſſa au fil de l'épée juſqu'à quatre mille perſonnes pendant trois jours que dura le pillage, & que le ſoldat victorieux eut la licence d'aſſouvir ſon avarice & ſa cruauté. Les temples ne ſervirent point d'aſyle aux vaincus. On les égorgea juſques ſur les autels. Quelques-uns étant montez ſur les voutes, on les en fit deſcendre, & on ne pardonna qu'à un ſeul, qui s'étant jetté du haut en bas ſans ſe faire d'autre mal que de ſe caſſer une jambe, obtint la vie pour la rareté du fait.

La deſolation de Drogheda rendit le nom de Cromwel redoutable à toutes les villes d'alentour. Peu eurent le courage d'attendre qu'elles fuſſent ſommées pour ſe rendre : ainſi il ſe vit bien-tôt maître de toutes les places ſituées ſur

sur cette partie de la côté orientale d'Irlande, qui s'étend depuis Dublin jusqu'à Dundalke. La garnison de cette derniere l'abandonna avant que l'ennemi parût, & ayant emmené avec elle quelques pieces de gros canon, les laissa en chemin pour mieux fuir. 1649.

Cromwel ne poussa pas pour lors ses conquêtes plus loin du côté du nord: il revint sur ses pas vers Dublin, & prit la route de Wexford, dont le port luy étoit necessaire pour la subsistance de son armée dans les provinces du midi. Aussi-tôt qu'il s'y fut presenté il fit sommer le Gouverneur. Celuy-cy, qui attendoit des secours, eut l'adresse de l'amuser; mais Cromwel s'en étant apperceu, le fit si vivement attaquer, que la garnison ne tint pas, & ayant abandonné les murailles luy laissa libre l'entrée de la ville. On se rallia, & on combattit avec valeur dans le marché, mais ce fut inutilement: on ne remporta point d'autre fruit de cette resistance, que l'honneur de ne pas perir sans se défendre. Wexford fut traité comme Drogheda, & la severité y eut le même effet: la terreur s'étant répanduë dans les villes & dans les forteresses de toute cette côte jusqu'à Dublin, elles épargnerent au General la peine même de les sommer.

L'hyver se faisoit déja sentir, & la saison étoit pluvieuse: les troupes de Cromwel en souffroient beaucoup, & la dyssenterie s'y mettoit qui les affoiblissoit tous les jours. Ces raisons paroissoient à plusieurs devoir obliger le General à interrompre ses conquêtes, pour ne pas s'exposer à les perdre aussi promptement qu'il les avoit faites. Il en jugea autrement, & en jugea mieux que les autres. La peine qu'avoit le Marquis d'Ormond à remettre une armée en campagne depuis sa déroute devant

Du-

1649. Dublin, l'ancienne discorde qui s'étoit renouvellée entre luy & les Catholiques à l'occasion de cette nouvelle disgrace, des intelligences secretes que Cromwel avoit pratiquées dans la province de Mommonie, qu'on avoit promis de luy rendre s'il en pouvoit approcher d'assez prés pour favoriser la trahison, les grands interêts & les grandes affaires qui le rappelloient deçà la mer, luy semblerent des motifs plus forts pour continuer la guerre, que l'hyver pour l'interrompre. Ayant formé cette resolution il attaqua Ross, & le prit par la foiblesse du Baron Taff, qui avec une garnison de deux mille hommes ne tint que huit jours. Là le General fit jetter un pont de batteaux sur le Barouw, & y fit passer son armée pour s'approcher de la Momonie en soumettant toûjours le pays. Il eut besoin que les Intelligences qu'il avoit dans cette province luy fussent plus fidelles, qu'elles ne l'avoient été à leur Roy. Il s'étoit laissé emporter au cours de ses prosperitez, & avoit abusé de sa fortune. Le mauvais succés qu'il eut des sieges de Duncanon & de Waterford le fit rentrer dans luy-même, & penser à prendre les quartiers d'hyver. C'étoit y penser trop tard si la perfidie ne fût venuë à temps au secours. On étoit au mois de Decembre : à peine Cromwel avoit quatre mille hommes en état de servir & de combattre : le Marquis d'Ormond en avoit huit mille avec lesquels il occupoit les routes qui conduisent à Dublin. Cromwel au reste ne pouvoit hyverner ailleurs ; toutes les places qu'il avoit prises étant trop exposées aux courses des garnisons du parti contraire, pour y avoir aisément des vivres, & tout le repos necessaire à remettre ses troupes de leur travaux. Ce fut dans cette conjoncture que la Mommonie se décla-

ra

ra presque toute entiere pour luy. Youghal, Kensal, Korke & d'autres postes luy furent livrez en même-temps, & luy donnerent le moyen de faire rafraîchir ses soldats durant les trois plus rudes mois de l'hyver, qu'ils y passerent fort tranquillement. Inchiquin Seigneur Royaliste fit quelques efforts pour reprendre Wexford, mais ce fut en vain : Nelson luy coupa chemin. Il voulut tomber sur Arklo, mais Husson l'arrêta tout court, & obligea de se retirer. 1649.

Cromwel n'étoit gueres d'humeur à demeurer long-temps en repos, quand il avoit beaucoup à faire. Le moins de Fevrier de l'année mil six cens cinquante n'étoit pas fini, qu'il se remit en campagne. Il luy étoit venu des troupes, que son activité naturelle jointe aux nouvelles qui le pressoient de retourner en Angleterre ne laissa pas oisives. Quelques-uns disent ques dés lors il fut pressé par le Parlement de repasser la mer, & qu'il s'en excusa ; quoy qu'il en soit, il continua à soumettre l'Irlande, & il y reüssit. D'abord il separa son armée pour embarrasser le Marquis d'Ormond, qui n'avoit pas assez de forces pour les separer. Il laissa le Baron Broghil avec un camp volant dans la Mommonie, Ingolsby aux environs de Limerik, & pendant que Coot & Venables agissoient du côté du nord, il se rendit avec une partie de ses troupes devant Calan, où il fut joint avec le reste par Ireton & par Reynold, qui avoient pris un autre chemin. Calan ne resista qu'un jour, & paya cherement cette courte resistance ; tout y ayant été passé au fil de l'épée, à la reserve des troupes de Butler qui se rendirent avant qu'on eût tiré le canon. Toutes les places des environs subirent volontairement le joug. Le General vouloit prendre 1650.

Gore,

1650. Gore, & de là tomber sur Kilkeni, place importante, & servant alors de capitale au parti du Roy. Pour reüssir dans cette entrepriſe, il envoya ordre à Huſſon, nouveau Gouverneur de Dublin, de luy amener tout ce qu'il pourroit tirer de troupes des garniſons de Wexford, & des autres poſtes qu'il avoit conquis de ce côté là. Huſſon le joignit prés de Gore, aprés luy avoir acquis en chemin Cildare, Beliſan & Lechein. L'armée ſe trouva de vingt-deux mille hommes, à laquelle le Marquis d'Ormond n'ayant oſé oppoſer la ſienne, qui étoit moins forte de plus de la moitié, Gore fut promptement emporté, & Kilkeni ne put reſiſter qu'autant qu'il falloit pour ſe ménager une compoſition honnête. La capitulation fut que la ville ſeroit renduë avec les armes & les munitions qui s'y trouveroient, & que les habitans payeroient deux mille livres d'argent à Cromwel, moyennant quoy on leur permettoit de demeurer, ou de ſe retirer ſelon qu'il ſembleroit bon à chacun; & à la garniſon de ſortir, vies, armes & bagages ſauves, pour être conduite à Athlone.

De Kilkeni Cromwel revenant vers le midi aſſiegea Clommel. Il y avoit dans cette place une garniſon de prés de deux mille hommes commandée par un Irlandois d'une aſſez bonne reputation; le poſte étoit bien fortifié, & le Vice-Roy paroiſſoit en reſolution de le ſecourir. Cromwel ne laiſſa pas d'y marcher, & aprés avoir détaché Reynold avec un camp volant pour obſerver le Marquis, il alla hardiment former ſon ſiege. Le plus grand riſque de ſon entrepriſe ne lui vint pas du Marquis d'Ormont, dont Reynold qui étudioit ſes démarches rompit aiſément les meſures. L'Evêque de Roſs étoit plus à craindre, qui ayant aſſem-

assamblé promptement & à l'improviste quatre ou cinq mille hommes, s'avançoit pour secourir Clommel. Heureusement pour les assiegeans Broghil se trouva assez fort pour combattre ce Prelat guerrier. Il le défit, & le fit pendre: ce qui épouventa tellement le Gouverneur de Caringdrede, qu'il rendit son poste au Vainqueur. Les punitions que faisoit Cromwel des resistances trop opiniâtres rendirent celle de Clommel moins longue qu'elle ne devoit naturellement être. Aprés qu'on se fut défendu quelques jours avec assez de valeur & de succés, ne paroissant point de secours, la garnison sortit la nuit, & chacun s'échapant où il pût, les habitans se trouverent livrez à la discretion de leurs ennemis. Les Bourgeois ne perdirent point la teste dans cette conjoncture fâcheuse. Abandonnez par leurs défenseurs, ils firent leur capitulation eux-mêmes sans rien dire de l'évenement qui les faisoit capituler, & obtinrent des conditions qui asseurerent leurs vies & leurs biens. Cromwel fit suivre la garnison, & on en atteignit quelques-uns qui furent les victimes des autres: mais il ne fit point de mal aux Bourgeois, qu'il laissa sur la foy du traité joüir du fruit de leur industrie. 1650.

Pendant que Cromwel faisoit ces conquêtes dans une partie d'Irlande, Coot & Venables luy conqueroient l'autre, & mettoient sous ses loix tout le nord. Armach, Califergus, Charlemont reconnurent le Parlement, & l'on ne comptoit presque plus dans toute cette grande partie de l'Irlande que l'on appelle l'Ultonie, de ville ni de forteresse qui n'eût plié. Cromwel se disposoit à soumettre Waterford & Duncanon qu'il avoit manquez, & il avoit sujet de croire qu'avant la campagne finie, Athlone,

1650. ne, Limerik, Galoway, les seules places d'importance qui restoient dans le bon parti, suivant la destinée des autres, le rendroient maîtres de toute l'isle. Il tenoit Waterford bloqué, lors qu'au commencement de May un ordre nouveau, ou plûtôt une nouvelle priere du Parlement, l'obligea de laisser achever sa conquête à Ireton pour repasser en Angleterre, où il jûgea cette fois luy-même que sa presence étoit necessaire.

Les Ecossois avoient moins peché dans le parricide commis en la personne de Charles I. par l'esprit de la Nation, assez attachée à ses Souverains; que par la contagion des Anglois, qu'un fantôme de liberté, plus funeste à leur repos que le plus dur esclavage, a de tout temps armée contre leurs Rois. Le torrent de ceux-cy avoit emporté ceux-là, & leur avoit fait faire des démarches dont ils ne prévoyoient pas les suites. Les Ecossois à la verité avoient livré le Roy aux Anglois rebelles, mais il y a apparence qu'ils n'avoient pas assez mauvaise opinion d'eux, pour croire qu'ils porteroient si loin le crime. Les solicitations qu'ils firent envers le Parlement d'Angleterre pour sauver la vie à ce Prince, quand ils virent qu'elle étoit en danger, les troupes qu'ils mirent sur pied, les efforts qu'ils firent pour le secourir, montrerent délors qu'ils se repentoient d'avoir contribué à sa perte. L'activité de Cromwel les avoit rendu inutiles, & leur avoit ôté pour un temps les moyens de pouvoir rien entreprendre. Les affaires qu'il avoit euës depuis leur avoient laissé le loisir de prendre de nouvelles mesures. N'ayant pû sauver le Roy, ils voulurent au moins conserver à son fils celle des couronnes dont ils se croyoient dépositaires. Quelques cabales particu-

ticulieres eurent d'autres sentimens, ou partisans du Marquis d'Argyle, ou emissaires de Cromwel. Le gros de la Nation prit ceux que leur inspiroit la justice, & l'interêt public de l'Etat, qui ne pouvoit presque éviter de tomber sous le joug des Anglois, à moins qu'embrassant le parti du Roy l'Ecosse ne divisât l'Angleterre, & ne mît de son côté ceux qui y conservoient encore de l'amour pour la Royauté. 1650.

L'affaire fut longue à negotier & à conduire à la conclusion. Parmi ceux qui vouloient le Roy tous ne le vouloient pas de la même maniere. Les uns le vouloient tel qu'avoient été ceux qui avoient regné avant luy, avec la même autorité & les mêmes prérogatives, disant qu'il seroit de mauvaise grace d'abuser des malheurs de leur Prince pour prendre des avantages sur luy, qu'il s'en falloit tenir aux anciennes loix, & aux usages receus dans la Monarchie; & que puisqu'on jugeoit à propos de maintenir la Royauté, il ne la falloit pas dégrader. Les Montagnards, la plûpart Catholiques, à la tête desquels étoient les Gordons, & tout le parti de Montrose, qui subsistoit encore quoy qu'il fût absent, vouloient qu'on en usât ainsi. D'autres vouloient tout le contraire, un Roy, mais un Roy sans pouvoir, n'ayant gueres de prérogative dans l'Etat que celle du rang, chef sans empire & sans autre employ que d'approuver les caprices du peuple, & de souscrire aux volontez de toutes les cabales, qui seroient assez puissantes pour les faire passer en loy. Ceux cy disoient qu'il falloit prendre l'occasion de temperer la puissance Monarchique, d'asseurer la Religion & les Loix contre l'inconstance & la tyrannie des Princes; que si on la laissoit échaper, en vain on la regretteroit, & on se repentiroit

1650. tiroit trop tard de n'avoir pas fait quand il en étoit temps ce qu'il n'eſt jamais deux fois temps de faire ; qu'il falloit rétablir le Roy, mais avec des conditions qui fuſſent avantageuſes au peuple, & qui miſſent deſormais leurs biens, leur Religion, & leur liberté à couvert des entrepriſes & de l'uſurpation de leurs Souverains. Ce ſentiment étoit celuy de la ſecte Presbyterienne, fixe & uniforme dans ſes maximes, telle en Ecoſſe qu'en Angleterre, & telle à l'égard de Charles Second qu'elle avoit été à l'égard de Charles Premier. Comme cette ſecte faiſoit la faction dominante, qu'elle étoit la plus nombreuſe & la plus ſuivie parmi les gens de qualité, ſon ſentiment prévalut à celuy des autres. Il fut arrêté qu'on inviteroit le Roy à remonter ſur le trône de ſes Peres, mais qu'on luy propoſeroit en même-temps certaines conditions à ſigner, ſans leſquelles on étoit reſolu de ne point ſouffrir qu'il revint.

Charles étoit dans l'Iſle de Gerſay, qui luy étoit demeurée fidelle, quand le Baron de Liberton l'alla trouver de la part de la Nation, pour luy apprendre en même-temps qu'on l'avoit fait proclamer Roy, mais qu'on ne pouvoit conſentir qu'il exerçât la Royauté, que ſous les clauſes contenuës dans une lettre qu'il luy donna.

Le commencement de cette lettre étoit plein de complimens de condoleance ſur la mort tragique du feu Roy, de déteſtation de ce parricide, de proteſtations d'obeïſſance, d'aſſeurances de fidelité. La fin n'étoit pas du même ſtyle. En ſe ſoumettant au Roy, on exigeoit de luy entre autres choſes, qu'il ſignât le Convenant d'Ecoſſe, qu'il éloignât de ſa perſonne ceux qui avoient pris les armes en faveur de ſon

Pere

Pere, qu'il ne fît point revenir Montrose, qu'il ne souffrît dans sa Cour aucun Catholique, enfin qu'il assignât un lieu où des députez de la Nation, munis les pouvoirs necessaires, peussent conclure avec lui un traité dont on lui envoyoit le projet. 1650.

Charles avoit un trop bon esprit pour faire le fier à contre temps. L'état de sa fortune étoit tel, qu'il se tint obligé aux Ecossois de la justice qu'ils lui rendoient en le rappellant sur un trône qui lui appartenoit, & dépêcha sur le champ Fleming pour leur en témoigner sa reconnoissance. Peu de temps aprés, sans parler de l'embarras où le mettoient ces conditions, il renvoya Liberton, & le chargea d'asseurer les Etats d'Ecosse, qu'il feroit tout ce qui dépendroit de lui pour correspondre à leur affection; donnant rendez-vous à Breda aux députez qu'ils témoignoient avoir dessein de lui envoyer, pour mettre la derniere main à cet œuvre.

Pendant ces préliminaires d'une negotiation aussi importante que délicate, le Roy déliberoit avec son conseil, s'il accepteroit l'offre des Ecossois aux conditions qu'ils lui proposoient. Il en écrivit à la Reine sa mere, & à ceux de ses amis qui ne se trouvoient pas alors auprés de lui, pour en demander leur avis. On fut fort partagé là-dessus. Plusieurs ne vouloient point du tout qu'il se fiât aux Ecossois. Ils disoient que leur soumission étoit feinte, & un voile specieux de quelque trahison; que l'exemple du feu Roy devoit apprendre à son fils le peu de fond qu'il devoit faire sur une Nation perfide, qui aprés avoir engagé son pere à éloigner ses meilleurs serviteurs, & comme on vouloit qu'il éloignât les siens, l'avoit livré à ses ennemis; que le Parlement d'Ecosse

1650. n'offroit au Roy que la ſuperficie de la Royauté, & s'en reſervoit le ſolide ; que le Roy devoit prendre garde à ne pas prendre un joug qu'il ne ſecouëroit pas quand il voudroit, qu'il valoit bien mieux ſuivre les meſures qu'il avoit priſes avec Montroſe pour dompter d'Ecoſſe rebelle, & y entrer en Roy guerrier à la tête d'une armée capable de la faire craindre, qu'en Roy de theatre, aux acclamations d'un peuple qui en le loüant le mépriſeroit. Ainſi raiſonnoient bien des gens. La Reine au contraire, & avec elle le plus grand nombre ſoûtenoient ; qu'il falloit aller en Ecoſſe à quelque condition qu'on y fût receu ; que dans l'état où étoient les affaires il falloit riſquer pour faire quelque choſe ; que les effets de la minorité, qui ſe faiſoient ſentir en France, ne laiſſant pas lieu d'eſperer de grands ſecours des étrangers, le Roy ne devoit pas refuſer l'offre que lui faiſoient ſes ſujets, quelques dures qu'en paruſſent les conditions, dont il y avoit même apparence qu'ils ſe relâcheroient avec le temps, la complaiſance qu'il avoit pour eux les devant engager à en avoir pour lui ; qu'avec rien on ne faiſoit rien, & qu'avec un Royaume on en gagnoit un autre ; qu'il n'étoit pas nouveau qu'un Roy d'Ecoſſe bien ſuivi & bien ſecondé gagnât des victoires ſur les Anglois, & que dans la conjoncture preſente il n'en falloit qu'une pour faire changer la face des affaires ; qu'une partie de l'Angleterre n'attendoit qu'une telle occaſion de ſe déclarer & de ſe joindre au Roy, pour lui aider à ſoumettre l'autre ; que pluſieurs même étoient encore aſſez attachez à leur devoir pour riſquer quelque choſe en faveur de leur Prince, pour peu qu'ils ſe viſſent en état de balancer la puiſſance des uſurpateurs.

Ces

Ces raisons persuaderent le Roy, qui se 1650.
pressa d'autant plus de conclure avec les Ecossois, qu'il apprit qu'on prenoit des mesures à Londres pour l'envoyer assieger à Gersay. Aussi-tôt qu'il eut pris son parti, il fit voile en Flandres & se rendit à Breda, où les députez d'Ecosse le vinrent trouver avec un surcroît de propositions qui ne furent pas même les dernieres, Mourray en ayant apporté quelque temps aprés de toutes nouvelles. Quelque chagrin que donnât à Charles un procedé si malhonnête, il suivit son plan, & ayant pris la resolution d'aller en Ecosse, quoy qu'il lui en deût coûter pour y entrer, il receut bien les Députez, & n'employa que la douceur pour les engager à se relâcher sur les points qui le gênoient le plus.

Comme cette moderation du Roy rendroit la negotiation paisible, malgré le peu de complaisance qu'il trouvoit dans les Ecossois; on attendoit de jour en jour d'en voir enfin la conclusion, lors qu'un évenement impréveu fit croire qu'il n'y en auroit point. Le Roy avoit effectivement rappellé Montrose d'Hongrie: il lui avoit donné commission de lui aller lever des troupes en Ecosse, & d'y en mener d'ailleurs autant qu'il en pourroit assembler. Depuis même que Liberton lui étoit venu demander de la part des Etats du Païs qu'il n'y fît point revenir ce Seigneur; comme il ne s'étoit encore engagé à rien là-dessus, en donnant avis à Montrose de la negotiation qui se lioit, & de l'article où il avoit part, il lui avoit ordonné d'agir comme s'il l'eût ignoré, & dentrer au plûtôt en Ecosse avec des forces capables de rendre les Ecossois un peu plus traitables, sauf à se faire un merite auprés d'eux de le rappeller, s'il y étoit contraint.

1650. Montroſe avoit ponctuellement obeï. Quoy qu'il n'eût point encore d'armée prête, il avoit pris avec lui quelques troupes levées précipitamment vers le nord, & eſperant qu'elles groſſiroient dés qu'il paroîtroit en Ecoſſe, il les avoit premierement debarquées dans les Orcades, & delà menées à Caitneſſe. Le Parlement en avoit été averti; & ayant commandé Leſlé pour marcher de ce côté là avec huit mille hommes, le malheur de Montroſe avoit été tel, qu'un parti de trois cens chevaux, détaché de cette armée ſous Straughan, l'ayant inopinément rencontré, l'avoit défait, & taillé en pieces la milice mal aguerrie qu'il conduiſoit. Il s'étoit ſauvé, & ayant changé d'habit il étoit à couvert d'être pris: mais la faim l'ayant obligé d'avoir recours au Baron Aken, qui avoit autrefois ſervi ſous lui, il en avoit été trahi, livré à Leſlé & au Parlement, qui l'avoit condamné à mort, & fait couper ſon corps en quartiers pour être expoſé ſur les portes des quatre plus grandes villes d'Ecoſſe. Par cet indigne traitement avoit fini le fameux Jean Greme, ſi zelé juſqu'au bout pour ſon Roy, qu'il dit au Chancelier d'Ecoſſe, aprés avoir oüi cet arrêt qui le condamnoit à être coupé en quartiers pour être expoſé en divers lieux, qu'il eût voulu avoir aſſez de chair pour qu'on en pût expoſer un morceau dans toutes les villes du monde, comme un monument de la fidelité qu'un ſujet doit à ſon Souverain.

On ne douta point que cet accident ne dût rompre toute negotiation entre le Roy & les Ecoſſois. En effet il n'y avoit du côté du Roy que la neceſſité, qui lui pût faire digerer auſſi patiemment qu'il fit une pareille injure. Mais les affaires de ce Prince étoient dans un état, à

ne

ne lui permettre pas même de trop témoigner, qu'il sentît le mal qu'on lui faisoit, reduit à souhaiter que les Ecossois lui pardonnassent aussi aisément d'avoir fait entrer Montrose chez eux, qu'il leur pardonnoit de l'avoir fait mourir. La crainte qu'eut Charles là-dessus n'étoit pas sans fondement. Dans le premier mouvement de sa douleur il s'étoit plaint aux Députez du traitement fait à Montrose, & en avoit demandé raison. Il en avoit écrit en Ecosse, où le Parlement s'étant assemblé, il y avoit eu trente-deux voix pour rompre le traité commencé. La pluralité neanmoins l'avoit emporté encore cette fois en faveur de la bonne cause: Mourray eut ordre d'asseurer le Roy, que les Ecossois persistoient dans la resolution de le recevoir, qu'il les trouveroit fort soumis, & que si quelque chose luy faisoit peine dans ces commencemens de reconciliation, le temps peu à peu l'adouciroit; que l'affaire de Montrose ne pouvoit avoir qu'un bon effet pour le rétablissement des siennes, que toute la Nation desiroit; qu'encore qu'on eût trouvé des lettres dans la cassette de ce General capables d'inspirer d'autres sentimens, on vouloit bien ne s'en point souvenir, pour le prier de ne penser de son côté qu'à hâter son départ, & à venir regner sur des sujets disposez à tout sacrifier pour le vanger de ses ennemis. 1650.

L'aigreur mutuelle que l'avanture de Montrose avoit causée entre le Roy & les Ecossois s'étant ainsi peu à peu adoucie, on reprit la negotiation, dans laquelle le Prince d'Orange ayant heureusement travaillé à faire relâcher ceux-cy sur des points où la gloire du Monarque paroissoit être trop blessée, le traité fut enfin conclu: Charles

1650. s'embarqua, & arriva en Ecoſſe au mois de Juin.

Le temps qu'on employa à finir une affaire ſi épineuſe donna au Parlement d'Angleterre celuy d'en envoyer avertir Cromwel, & ce fut ſur cet avis que ce General conſentit à laiſſer à un autre le ſoin d'achever la conquête d'Irlande pour penſer à celle d'Ecoſſe. Le mauvais procedé des Ecoſſois lui en donna tout le loiſir, & toute l'induſtrie du Roy ne put obvier aux fâcheuſes ſuites, qu'il craignit de leur maniere d'agir. Jamais la ſituation des affaires & la diſpoſition des eſprits n'avoit menacé l'Ecoſſe d'une ſi prochaine ruine. La diviſion que la guerre civile y avoit cauſée y continuoit, les factions s'y multiplioient, & y devenoient tous les jours plus vives. La Presbyterienne, toûjours dominante, avoit une conduite à l'égard des autres, qui les aigriſſoit de plus en plus; & tant s'en faut que la preſence du Roy y apportât de la moderation, les Presbyteriens en devinrent d'autant plus inſupportables, que le reſpect qu'avoient pour lui les Montagnards & les Montroſiens les empêchant d'éclater autrement que par des plaintes, on ne les ménageoit plus. Les choſes en vinrent à un point, qu'ils furent exclus de tous les emplois. On ne vouloit pas même les admettre dans les troupes, ſous prétexte que l'Ecriture défend d'avoir aucun commerce avec ce qu'on appelloit Malignans, & on traitoit de ce nom odieux tous ceux qui n'étoient pas Puritains.

Le plus fâcheux fut que le Roy ſe vit traité comme les autres, & que ce qu'il éprouva en Ecoſſe de la tyrannie de ce parti ſurpaſſa ce qu'il en avoit craint en Flandres: il ſe fût trouvé bien traité, ſi on n'eût exigé de lui que

ce

ce qu'il avoit eu plus de difficulté à promettre. Apeine fut-il débarqué, que parmi les entrées solemnelles qu'on lui faisoit dans toutes les villes, parmi les réjoüissances publiques & les acclamations du peuple, il s'apperceut du peu d'égards que ceux qui gouvernoient avoient pour lui. Les tempêtes l'ayant obligé d'aller débarquer vers le nord, il fut receu à Aberdin avec de grands témoignages d'une joye sincere: un present d'argent que lui firent les habitans en fut un témoignage solide. Cette marque de l'amour du peuple lui fit un veritable plaisir, mais ce plaisir fut bien tôt troublé par un dégoût que lui donnerent à l'occasion de cela même les maîtres de sa destinée. Ils n'eurent pas plûtôt appris le present que les Bourgeois d'Aberdin avoient fait au Roy sans leur en parler, qu'ils firent publier une ordonnance, portant que ceux qui voudroient donner quelque secours d'argent à ce Prince ne le missent point en d'autres mains, qu'en celles des Officiers publics. En passant à Dundée il fut regalé avec toute la magnificence possible, mais la Cabale eut l'insolence de luy faire remarquer en passant la partie du corps de Montrose, que le Parlement avoit fait porter en cette ville pour l'y exposer. 1650.

La condition de Charles ne fut pas plus douce dans la Capitale qu'ailleurs. Il y fut proclamé, il y receut les honneurs qu'on devoit à sa dignité: mais il n'avoit encore été nulle part moins libre, moins consideré, moins consulté dans les affaires, & moins appellé aux conseils. On luy donna d'abord des gardes, non pas tant pour luy faire honneur, que pour l'observer, & pour empêcher que personne ne l'approchât, hors les partisans de la Faction. On voulut qu'il éloignât le peu d'Anglois qu'on avoit consenti

1650. qu'il gardât. A peine put-il conserver le Duc de Buckingham & quelques autres. Les Ministres Presbyteriens l'assiegeoient continuellement, & abusant indiscretement de la liberté qu'il étoit obligé de leur donner auprés de luy, on ne peut dire les bizarres discours dont ils le fatiguoient à toute heure, pour luy donner de l'aversion non seulement de la Religion Catholique, mais même de l'Eglise Anglicane où il avoit été élevé. Comme ce Prince n'étoit pas devot, ils luy disoient à tout moment, que son indevotion venoit d'avoir été élevé dans une secte où il y avoit des ceremonies & des Evêques: restes prophanes selon eux des superstitions Romaines, dont l'Eglise Anglicane avoit soüillé la sainteté de la reformation. Ils vouloient qu'il fît penitence, & qu'il se crût indigne de regner, jusqu'à ce qu'il eût acquis une parfaite docilité à la pure parole de Dieu, pour être un Roy selon son cœur. Ils poussoient la chose si loin, que non seulement ils vouloient qu'il fît penitence de ses pechez, mais même des pechez d'autruy, sur tout des fautes du Roy son Pere, & de ce que ces Heretiques appelloient l'idolatrie de la Reine sa Mere. Il fallut, pour ne les pas effaroucher, que ce Prince s'assît quelques fois au milieu de leurs assemblées sur une espece de bas siege, qu'ils appelloient la Chaise de penitence.

Charles souffroit ces discours & cette conduite dautant plus impatiemment, que pendant que les Ministres luy parloient, & traitoient avec luy de choses qui luy tenoient fort peu au cœur; ceux qui gouvernoient ne luy parloient point des affaires qui l'interessoient le plus, & ne vouloient pas même qu'il entrât en connoissance de celles de la guerre. Ainsi ce Prince se voyoit entre les mains de gens entêtez de maxi-

mes

mes extravagantes, & d'une ambition mal entenduë, qui les portoit à exclure de leurs troupes tant d'hommes vaillans & zelez pour l'honneur de la Nation, & luy-même de la conduite des armées qui devoient soûtenir sa querelle, sur le point de se voir attaqué par toutes les forces de l'Angleterre. 1650.

Car pendant cette confusion des hommes & des choses en Ecosse, Cromwel, qui en étoit averti, se disposoit à en profiter. Il étoit de retour à Londres, où il avoit été receu avec de grands applaudissemens. S'il ne refusa pas les honneurs que le peuple de la Capitale luy voulut rendre en cette rencontre, il fit voir qu'il avoit l'esprit assez solide pour n'y faire pas grand fond. On dit qu'en passant par Tybürne, qui est le lieu où l'on execute ceux qui meritent la mort, un flateur luy ayant dit ces mots, en luy montrant la foule du peuple qui venoit au devant de luy : *Voyez quelle multitude de gens viennent pour vous voir triompher*, il luy répondit froidement : *Il en viendroit encore plus pour me voir pendre.* Il ne fut pas si indifferent à l'honneur d'être regardé par les complices de son usurpation, comme le seul homme d'Angleterre sur qui on pût se reposer du succés des grandes affaires, parce que cette estime publique asseuroit sa domination. Il en receut un nouveau témoignage par la maniere dont le Parlement luy commit l'entrepriſe d'Ecosse, en faisant consentir Fairfax à luy ceder entierement le commandement des armées. La chose se fit honnêtement. Fairfax s'excusa d'aller en Ecosse sur le besoin qu'il avoit de repos, & sur ce qu'il n'étoit pas convenable, qu'ayant des terres dans ce Royaume & seance même au Parlement, il y allât porter la guerre. Ainsi Cromwel fut seul chargé de cette expedi-

tion importante. Il montta bien tôt qu'on
1650. avoit bien choisi. On avoit fait prendre les devants à son armée, pendant qu'il donnoit ordre luy même à faire transporter par mer les provisions necessaires à l'entretenir; prévoyant bien que les Ecossois auroient fait le degât par tout, & qu'on ne trouveroit sur leurs frontieres ni vivres pour les hommes, ni fourage pour les chevaux. Ces preparatifs étant faits il partit en poste, & se rendit à Barwic, où il arriva le vingt-deuxiéme de Juillet. Il y sejourna quelquez jours, qu'il employa premierement à faire publier une réponse, au nom du Parlement d'Angleterre, à une plainte que les Ecossois avoient envoyé faire à Londres sur l'armement qu'on y preparoit pour venir attaquer leur Pays. Il n'est pas necessaire de dire ce que contenoit ce Factum, on le conjecture aisément. Cromwel y fit ajoûter une invitation aux Ecossois de la frontiere, qui avoient quitté leurs maisons, d'y revenir incessamment: les asseurant qu'eux & leurs biens y seroient à couvert des insultes, & de l'avidité du soldat. En même-temps qu'on répandoit ces écrits, le General disposoit ses troupes, ayant sous luy Monk & Lambert, personnages fameux dans cette Histoire, qui lui servoient de lieutenants.

L'armée Angloise entra en Ecosse sur le commencement du mois d'Aoust, forte de seize à dixsept mille hommes, & se saisit assez aisément de Musclebourg & de Dumbar. La discorde des Ecossois avoit fait esperer à Cromwel qu'il avanceroit beaucoup d'abord, & qu'il ne trouveroit pas d'armée en état de lui beaucoup resister. Il y fut trompé: le commun peril devenant pressant suspendit tout d'un coup les contestations particulieres. La faction Presbyterienne

rienne se mit en campagne, & on la laissa faire. 1650.
Son armée se trouva bien de vingt-mille hommes commandée par le vieux Lesle, ayant son neveu pour Lieutenant, Holburne & Mongommery pour Majors.

Cromwel, dont l'interêt étoit de chercher de bonne heure à combattre dans un pays où son armée ne trouvoit pas à subsister, marcha droit à l'armée ennemie, campée entre Edimbourg & Leith pour être à portée de secourir ces places, & couvrir l'interieur de l'Etat. L'habile Anglois fit ce qu'il put pour attirer Lesle au combat: mais celuy cy sçavoit son métier, & comme son interêt étoit de temporiser pour ruiner les troupes ennemies, qui n'avoient de munitions & de vivres que ce qui leur en venoit d'Angleterre avec de grands frais & de grandes difficultez, il se tint si-bien retranché, que Cromwel n'osa attaquer son camp. L'Anglois n'oublia rien de tout ce que l'art de la guerre peut fournir d'amorces & de ruses pour mettre l'Ecossois en necessité d'accepter la bataille, tantôt l'attirant vers Dumbar, comme s'il eût voulu assieger Edimbourg, tantôt faisant des mouvemens pour se mettre entre Sterling & luy. Mais l'Ecossois se démêla adroitement de tous ces pieges, & quoy que l'armée Angloise le suivît toûjours, il mesura tellement ses démarches, & sceut si avantageusement se poster; que tout le mois d'Aoust se passa à faire ce manege ennuyeux à un homme aussi vif que Cromwel, sans que celuy-cy pût trouver l'occasion ni de combattre en rase campagne, ni d'attaquer l'ennemi dans son camp.

Il y a apparence que si les Ecossois eussent été constans à garder cette conduite, Cromwel eût échoüé dans cette entrepriſe. Mais une gloire

1650. malentenduë precipita cette Nation fiere dans le malheur où elle tomba par la bataille de Dumbar. Les insultes des Anglois les piquerent ; ils craignirent que leur prudence ne fût prise pour lâcheté ; ils crurent pouvoir vaincre en bataille rangée ceux qu'ils avoient quelque fois poussez avec avantage dans des décampemens : ainsi ils se resolurent à combattre, & en avertirent même Cromwel.

Ce fut au commencement de Septembre, que ce General ayant eu vis que les Ecossois avoient dessein d'aller surprendre Musceleboroug, & enlever des convois qui luy venoient de Dumbar, prit sa marche de ce côté-là. Il mena ses troupes jusques dans cette derniere ville, où les ayant fait rafraîchir, il les en fit sortir en bataille pour combattre les ennemis, qui s'étoient venus poster prés de là. Ceux-cy se mirent aussi en bataille, mais avec precipitation, n'attendant pas si-tôt les Anglois ; & ce fut apparemment cette surprise, qui fut cause que presque dés le commencement du combat, leur armée fut mise dans un desordre dont elle ne revint point. La victoire fut complete pour Cromwel. Trois mille Ecossois furent tuez sur la place, plus de dix milles faits prisonniers. Leith, Edimbourg, & tous les postes situez sur le bord meridional du golphe, & du fleuve Forth jusqu'à Sterlin, subirent le joug du Vainqueur ; cette derniere forteresse & le château de la Capitale ayant été les seules, qui osassent luy resister en ces quartiers là.

Dans le chagrin que donna au Roy un si fâcheux évenement, il se consola par l'esperance, qu'il en resulteroit un bien pour l'avantage de son parti. L'extravagance Puritaine étoit parvenuë aux derniers excés, & envers luy, & envers

envers ceux qu'ils qualifioient de Malignans. Un jour, dans un de ces combats qui s'étoient donnez au mois d'Aouſt au décampement des armées, une partie des troupes Ecoſſoiſes ayant été pouſſée aſſez loin, ce Prince, qui étoit alors prés de là, & qu'on en avoit averti, étoit accouru, & avoit tant fait par ſa preſence & par ſon exemple, qu'il avoit arrêté les fuyards, & rétabli par tout le bon ordre. Charles crut avoir merité quelque remerciment par ce ſervice, & s'attendoit qu'une telle preuve de valeur & de bonne conduite le fît juger digne de tenir le rang qui luy étoit dû dans l'armée, lors que les Miniſtres Presbyteriens & les Officiers generaux le firent prier plus inſtamment que jamais de ſe retirer, & de ne paroître plus dans les troupes. Il eut beau repreſenter qu'il étoit contre ſa gloire de demeurer dans l'oiſiveté, pendant qu'on combattoit pour luy; qu'un Roy dans l'état où il étoit n'ayant de reſſource à ſa mauvaiſe fortune que le bon ſuccés de la guerre, la devoit regarder comme ſa grande affaire, qu'il ne devoit pas tellement abandonner aux ſoins d'autruy, qu'il n'y donnât luy-même les ſiens. Malgré toutes ces remontrances il convint au Roy de ſe retirer, les Officiers menaçant de l'abandonner s'il perſiſtoit à vouloir demeurer. Ils pouſſerent les choſes encore plus loin. Ils firent de grandes perquiſitions pour ſçavoir qui avoit averti le Roy du danger où étoit l'armée, & caſſerent prés de trois mille hommes, qu'ils ſoupçonnerent de n'être pas aſſez attachez à leur cabale: les regardant comme des Malignans, avec leſquels les gens de bien ne devoient point avoir de commerce. 1650.

Le Roy eſpera que la perte de la bataille de Dumbar feroit ouvrir les yeux aux Miniſtres, & à ceux des Puritains qui gouvernoient, pour con-

1650. connoître leur mauvaise conduite, pour en user mieux avec luy, & reünir dans un même corps toutes les parties de l'Etat sous leur chef legitime & naturel. En effet on crut quelque temps voir dans l'esprit des Ecossois quelque disposition à en venir là : mais cette esperance s'évanoüit bien vîte. A peine les Presbyteriens vaincus avoient-ils repris leurs esprits, qu'ils reprirent leurs entêtemens : le Roy fut moins bien traité que jamais, les autres factions plus mépriſées, & la desunion plus universelle. Les Seigneurs des montagnes en furent si indignez, qu'ils envoyerent inviter Charles à venir se retirer parmi eux. Ce Prince, qui sentoit enfin sa patience poussée à bout, y consentit, & s'échapa sous pretexte d'aller à la chasse ; n'ayant que trois personnes avec lui, avec lesquelles étant allé trouver le Vicomte des Dupes, il demeura caché chez lüy, en attendant qu'il fût informé par des personnes affidées, qu'il envoya exprés vers le Nord, de la bonne volonté & des forces de ceux qui l'avoient appellé. Cette retraite consterna ceux en qui l'amour de la patrie, & la crainte du joug Anglois n'avoit pas été étouffée par l'entêtement du Puritanisme. On s'assembla, on delibera, un Anglois découvrit à propos où le Roy s'étoit arrêté, quelques mutins dirent qu'il le falloit laisser aller, mais les gens sages prevalurent, jugeant que les mêmes raisons qui avoient fait appeller ce Prince le devoient faire rappeller. Ils dépêcherent Mongommery pour l'aller trouver chez des Dupes, le conjurer de revenir, & luy promettre qu'on changeroit la conduite qui luy avoit déplû, d'une maniere à ne lui donner desormais nul sujet de plainte.

Mongommery fit sa commission promptement & avec succés. Il fit tant de diligence, qu'il

qu'il arriva chez des Dupes avant que le Roy en fût parti. Là il se jetta à ses pieds, & luy representa fortement que sa retraite ruinoit ses affaires en ruinant celles de la Nation ; qu'en se separant du Parlement, au lieu d'être le lien des partis, il alloit devenir chef du plus foible, lequel abusant de l'honneur d'être commandé par son Souverain, prendroit une nouvelle audace, & feroit une guerre civile dans un temps où l'on avoit peine à en soûtenir une étrangere ; qu'il y perdroit plus que les autres, qu'il s'agissoit de conserver son heritage naturel, & la derniere de ses ressources ; qu'on voyoit bien qu'il avoit sujet d'être mécontent, qu'on luy en demandoit pardon ; qu'il revint, & qu'il trouveroit un changement de procedé, qui effaceroit jusqu'au souvenir de celuy dont il se plaignoit. Le Roy eut peine à faire ce pas, qui pouvoit être regardé comme un effet d'une legereté d'esprit peu convenable à son caractere : mais le grand interêt qu'il avoit à ne se pas desunir du gros de la Nation, & la parole que Mongommery lui donna de la part du Parlement de l'entiere soumission qu'on auroit pour lui, le détermina au retour. 1650.

Il fut receu avec beaucoup de joye, & il reconnut en effet qu'on vouloit changer de conduite avec lui. Ce changement ne fut pas neanmoins tout d'un coup si universel, qu'il ne s'élevât une nouvelle cabale sous le nom de Remonstrans, qui lui donna de l'exercice, & mit tout son parti en peril. Un Colonel nommé Straughan, qui commandoit quatre mille chevaux avec un autre nommé Karre, parut être le principal chef de cette faction. Comme le Roy mettoit tous ses soins à reünir la Nation, & à faire en sorte qu'on ne distinguât plus le Puritain du Malignant, pour joindre les forces des uns & des

des autres contre leur ennemi commun ; il a-
1650. voit déja moyenné quelque accord entre les Presbyteriens & les Montagnards. On avoit admis ceux-cy dans le ſervice, & quelques Anglois même avec eux, ſous certaines conditions qu'ils avoient bien voulu accepter ; lors que Cromwel, attentif à tout, ſe ſervit de la conjoncture pour faire honte aux Puritains de s'être relâchez de leurs maximes, & d'être en ſocieté avec les ennemis de Dieu, ſous un Roy ſans Religion, qui admettoit à ſon ſervice juſqu'aux Catholiques Romains. Ces reproches, adroitement tournez dans des écrits que le General Anglois prit ſoin de faire faire & de répandre, eurent l'effet que je viens de dire. Quelques Miniſtres, ou Fanatiques ou mal intentionnez pour le Roy, prirent d'abord ces ſentimens, & les inſpirerent enſuite aux autres. Diverſes perſonnes y entrerent, & preſque tout le corps de troupes que commandoient Karre & Straughan. Ceux-cy ſe plaignirent par un écrit qui fut nommé la Remontrance, qu'on avoit attiré le malheur de la défaite de Dumbar & de la priſe d'Edimbourg, en recevant inconſiderément dans la ſocieté des fideles le Roy & ſes Malignans, ſans qu'ils euſſent donné de marques d'une ſolide converſion. Le Parlement fut embarraſſé à appaiſer cette revolte, & ſi Karre eût été de l'humeur de ſon Collegue, cette étincelle de diſcorde alloit cauſer un grand incendie. Heureuſement on trouva Karre ou éloigné de la rebellion, ou facile à rentrer dans le devoir. Il courut des bruits deſavantageux à ſa fidelité, mais il y a apparence qu'il s'en juſtifia, ou que s'il fut ébranlé, on le retint, & on luy pardonna d'avoir chancelé. Quoy qu'il en ſoit, il fut l'inſtrument dont on ſe ſervit pour remettre dans la ſoumiſſion les troupes qu'il com-

commandoit, & si Straughan ne se fût sauvé auprés de Cromwel qui l'avoit seduit, Karre avoit ordre de l'arrêter, & de le conduire à Saint Jonsthon, où étoit le Roy & le Parlement. 1651.

Cette sedition appaisée Charles eut sujet d'être content de la conduite des Ecossois, qui pour luy donner de solides marques de l'attachement qu'ils avoient pour luy, le couronnerent solemnellement à Scone au mois de Janvier de l'année mil six cens cinquante un. Ils celebrerent sa naissance peu de jours aprés, & ce qui fut de plus essentiel, ils abolirent par une ordonnance authentique du Parlement jusqu'aux noms odieux des Factions qui les avoient jusques-là divisez, pour concourir tous desormais, sans distinction de Puritains, de Malignans, d'Ecossois, d'Anglois, au rétablissement du commun Monarque.

C'étoit bien tard se reconnoître. Pendant ce temps là les Anglois avoient pris des postes importans; & le fort château d'Edimbourg, n'esperant plus d'être secouru aprés plus de trois mois de siege, s'étoit rendu à composition. L'Etat neanmoins ne laissa pas de tirer deux grands avantages de la reünion de ses forces, dont l'un fut d'arrêter Cromwel pendant l'hyver au deçà du Forth, l'autre de donner le temps au Roy de former à son tour des desseins, & de lever des troupes pour les executer.

Une grande maladie de Cromwel, causée par le chagrin qu'il eut que les pluyes luy eussent fait perdre l'occasion de prendre Sterling, ne contribua pas peu au loisir qu'eurent le Roy & le Parlement de faire les préparatifs de la campagne suivante, qu'on jugea devoir être vive, & qui le fut en effet beaucoup.

Cromwel fut plûtôt prêt à agir selon son plan que le Roy selon le sien: mais le Roy fut pour-

1651. pourtant en état d'empêcher que Cromwel n'agît avec un auſſi prompt ſuccés, que ce General ſe l'étoit promis. L'Armée Royale étoit la plûpart compoſée de nouveaux ſoldats, le reſte de ceux qui étoient échapez de la défaite de Dumbar ayant peri dans une occaſion, où Lambert avoit battu Karre. Pour aguerrir cette milice, & l'accoûtumer peu à peu, Charles alla camper à Torwod, lieu aſſez proche de Sterling, & ſceut ſi bien s'y retrancher, que Cromwel, qui l'y vint chercher, ne put engager ſes troupes au combat. Si chacun eut gardé ſes poſtes auſſi habilement que le Roy, l'activité de l'Uſurpateur eût eu le temps de ſe rallentir, & les troupes Ecoſſoiſes croiſſant tous les jours, les Anglois euſſent trouvé des digues qui euſſent arrêté leurs conquêtes, & peut-être fait changer la fortune. Mais ceux qui gardoient les bords du Forth du côté de la Province de Fife ne firent pas ſi bien leur devoir. Owerton Colonel Anglois paſſa le fleuve à ſon embouchеure ſans y trouver que peu de reſiſtance, & ſe retrancha ſur le rivage avec environ deux mille hommes qu'il avoit menez avec luy, juſqu'à ce que Lambert l'eût joint avec un pareil nombre de troupes. Là le Chevalier Brown & le Major Holburne leur étant venu tomber ſur les bras avec environ quatre mille hommes, il y eut entre eux un furieux combat, & aſſez long temps diſputé : mais enfin les Anglois vainquirent, deux mille Ecoſſois furent tuez ſur la place, & douze cens faits priſonniers, parmi leſquels le Chevalier Brown mourut bientôt aprés de ſes bleſſures, ou du chagrin de ſa diſgrace.

Cette défaite jetta la terreur dans toutes les places voiſines. Inchergarvi, l'Iſle de Brunt, & pluſieurs autres poſtes importans ſe rendi-

rent

rent d'abord aux Vainqueurs, ou firent peu de resistance. Cromwel sçavoit trop bien profiter des conjonctures favorables, pour laisser rien perdre du fruit que celle-là luy pouvoit produire. Il n'eut pas plûtôt appris les nouveaux exploits de ses troupes, que laissant là l'armée du Roy, qui n'avoit fait de mouvemens que pour aller camper sous Sterling, où il étoit encore plus difficile de l'aller attaquer qu'à Torwod, il s'avança jusqu'à Saint Jonsthon, & quoy que le Roy y eût laissé deux mille hommes pour le défendre, il ne laissa pas de l'assieger. 1651.

Ce fut pendant que ce General étoit attaché à ce siege, que Charles s'ouvrit à son Conseil du dessein qu'il avoit formé d'entrer en Angleterre avec son armée: esperant que la diversion qu'il feroit de ce côté-là délivreroit en même temps l'Ecosse, & causeroit une revolution en Angleterre. Les Ecossois consentirent avec peine à cette entreprise hazardeuse, & qui en cas de mauvais succés laissoit leur pays en proye aux Vainqueurs, mais enfin le Roy l'emporta. Aprés qu'il eut donné ses ordres pour la défense de certains postes, qu'il ne crut pas pouvoir être pris par le peu d'Anglois, que Cromwel pourroit laisser en Ecosse pour conserver ce qu'il y avoit conquis, il partit de Sterling le dixiéme d'Août à la tête de quatorze mille hommes, la plus grande partie Cavaliers, que commandoient sous luy les Ducs d'Hamilton & de Buckingham, les Comtes de Lauderdalle & de Middleton, David Leslé, Mongommery, Wilmor, Wentwort, & d'autres Seigneurs des deux Nations. Il prit la route de Carlile, & comme il marchoit à grandes journées, il fit beaucoup de chemin en peu de temps. Sa diligence neanmoins ne prévint qu'à demi celle de Cromwel. On s'étoit douté du dessein du Roy, &

& sur le bruit qui en avoit couru, ce General,
1651. qui ne negligeoit rien, avoit détaché Harisson & un assez gros camp volant, avec ordre de se poster entre l'Ecosse & l'Angleterre de maniere qu'il fût à portée d'observer la route de Charles, & en cas qu'il tournât de ce côté-là de l'attendre à certains passages où il le pourroit arrêter, & donner moyen de l'atteindre à ceux qu'on envoyeroit aprés luy.

Ceux qui eurent ordre de prévenir, & ceux qui furent commandez pour suivre, s'aquiterent également bien de leur commission. Lambert, qui conduisoit ceux-cy, fit une marche si prompte & si vive, qu'il joignit l'arriere garde du Roy au pont de Varington sur le Mersey, où Harisson s'étoit posté pour luy disputer le passage. Il y eut là un combat fort brusque, mais le Roy en eut l'avantage, ayant passé sur le ventre à Harisson, & ôté à Lambert l'envie d'aller plus avant. Depuis ce succés rien ne retarda la marche de l'armée Royale. On laissa les Villes qui ne se rendirent pas, on s'asseura de celles qui voulurent bien se rendre, & de ce nombre fut Worcheſtre, où le Roy fixa sa demeure & fit reposer son armée, qui avoit merité ce repos par une marche sans interruption de plus de cent lieuës de pays.

Pendant que le soldat se reposoit, le Roy & les Officiers Generaux s'occupoient à remuer les ressorts qui font les revolutions en Angleterre. Le Roy écrivit au Maire de Londres une lettre portant Amnistie generale de tout le passé pour tous les rebelles, hormis pour ceux qui avoient fait mourir le feu Roy. Par cette même lettre ce Prince exhortoit paternellement son peuple à retourner à son devoir. En même temps il fit publier aux environs de Worcheſter une ordonnance, par laquelle il enjoignoit à

tous

tous ses sujets qui étoient en âge de porter les armes, de se trouver auprés de luy, pour luy aider à recouvrer l'heritage de ses Ancêtres envahi par des parricides. 1651.

Ni les lettres ni l'ordonnance n'eurent le succés qu'on en attendoit, & ce fut la premiere fois qu'il arriva à l'Angleterre de demeurer stable dans une si belle occasion de changer. La lettre du Roy fut si mal reçûë à Londres, qu'on la fit brûler par la main du Bourreau, & l'ordonnance eut si peu d'effet, qu'à peine produisit-elle à Charles de quoy remplacer deux mille hommes, qui luy étoient morts de fatigue, ou qui l'avoient deserté en chemin. François Baron de Talbot fils aîné du Comte de Schrewsburi, digne par-là d'un nom si celebre, fut de ceux qui le vinrent trouver avec soixante cavaliers. Le Comte de Derby luy en amenoit quinze cens de l'Isle de Man, mais il trouva à Manchester un parti de Parlementaires composé de troupes mieux aguerries que les siennes, qui étoient nouvellement levées: il en fut attaqué, défait, blessé, & à peine put-il s'échaper par des bois & par des chemins détournez, pour venir offrir au Roy, au defaut de ses troupes, sa bonne volonté & sa personne. Diverses choses concoururent à cette tiedeur du peuple Anglois pour la bonne cause, & le rendirent constant dans le mauvais parti malgré son inclination à changer: mais rien ne contribua davantage à empêcher une revolution qui paroissoit être en si beau chemin, que l'activité de Cromwel. Il avoit appris à Saint Jonstons, qui venoit de se rendre à luy, l'entrée du Roy en Angleterre. Cette place est assez avant dans l'Ecosse, cependant en tres-peu de jours toute la vaste étenduë de pays qui est entre cette ville & Londres receut les ordres de

ce

1651. ce General. Outre Lambert & Hariſſon ; Fleedwod, Deane, Gray de Grosby, Desborough, & divers autres officiers formez de ſa main ſe mirent en campagne, & agirent chacun de leur côté. C'étoit par tout le même eſprit, la même vigueur, la même diligence, la même adreſſe à contenir les peuples, le même art pour inſpirer aux ſoldats du zele pour la mauvaiſe cauſe. Pendant que chacun de ces officiers aſſembloit à Cromwel de grands corps de troupes, luy-même, aprés en avoir laiſſé un d'environ ſix mille hommes à Monk pour continuer la guerre d'Ecoſſe, accourut promptement en Angleterre pour raſſeurer le Parlement ; que l'approche du Roy avoit effrayé, & arrêter les mouvemens du peuple de Londres, toûjours moins favorable à ceux qui gouvernent qu'à ceux qui diſputent le gouvernement. Tout fut calme aux approches de Cromwel, & Londres témoigna tant de zele pour maintenir cet Uſurpateur, qu'il en ſortit une juſte armée, qui l'alla trouver au rendez-vous. La jonction de toutes les forces du parti rebelle ſe fit au confluans de la Thame & de la Saverne, où Fleedwod & le major Deane firent paſſer l'eau à leurs troupes qu'ils avoient amenées d'Upton, & allerent rencontrer celles que Cromwel amenoit de Warwic, ne faiſant gueres moins tous enſemble de ſoixante mille combatans.

Quelque groſſe que fût cette armée ; elle étoit moins redoutable par le nombre, que par le zele dont elle étoit animée pour la cauſe qu'elle ſoûtenoit. On accuſa celle du Roy d'être plus tiede pour ſes interêts. Quelques-uns même firent courir le bruit, que les Ecoſſois l'avoient trahi. Ils s'en défendirent par des écrits publics, qui prouvoient à la verité qu'ils ne l'avoient pas trahi, mais qui ne prouvoient

voient pas assez bien qu'ils ne l'eussent pas abandonné, & ce blâme tomba particulierement sur la cavalerie. 1651.

Cromwel ne perdit point de temps. Il n'eut pas plûtôt reconnu la disposition des troupes Royales campées aux environs de la ville, qu'il resolut de les combattre. Ce fut le treizieme jour de Septembre, qui avoit été si fatal aux Ecossois l'année precedente par la bataille de Dumbar, que Cromwel, plus fort que le Roy des deux tiers, attaqua son camp. Il commença par le pont de Powik, qui étoit gardé par Mongommery homme capable de le bien défendre, mais une blessure qu'il y receut, & qui le mit hors de combat, ôta le courage à ses soldats. Ils lâcherent pied, & ce poste fut emporté en fort peu de temps. Ce mauvais succés fit prendre au Roy la resolution de sortir luy-même, & d'attaquer l'ennemi à son tour. Ce fut au bois de Peryanne, qui est de l'autre côté de la ville, qu'il alla fondre sur les Parlementaires avec son infanterie, qui y fit fort bien son devoir. D'abord il gagna le canon, s'il eût eu plus de cavalerie, ou que celle qu'il avoit eût mieux combattu, il auroit mis l'armée Angloise dans un desordre capable de causer une déroute. Le peu de fermeté de la cavalerie Ecossoise empêcha que le Roy ne profitât de ces momens qui ne reviennent point, quand on les a une fois manquez. Il fut obligé de se retirer vers la ville, où ayant rallié les fuyards, il les remana au combat pour empêcher les ennemis d'entrer dans la ville avec eux. On eût encore pu la sauver, si la cavalerie de Leslé, qui n'avoit que tres peu souffert, n'eût refusé au Roy de retourner. Alors le Comte de Claveland, Jacques Hamilton, Carlis & d'autres de ceux qui étoient autour du Prince, & qui s'interessoient le

1651. le plus à sa conservation, voyant l'affaire desesperée le prierent de se retirer pendant qu'il étoit encore temps, & pour luy en donner le loisir formerent un petit escadron, avec lequel ils arrêterent encore quelques momens les vainqueurs à la porte de Sudburi. Charles persuadé par ses amis s'étoit retiré à propos. A peine avoit-il disparu, que Fleedvod entrant dans la ville par un endroit qu'apparemment le desordre avoit fait abandonner, obligea ceux qui combattoient encore de se retirer dans un fort, où ayant refusé de se rendre à la premiére sommation, ils furent forcez & passez au fil de l'épée. Ainsi finit la journée de Worchester, où par une victoire decisive le Tyran d'Angleterre ne laissa plus au legitime Souverain d'autre esperance de remontrer sur son trône, que dans la protection de celuy qui n'a besoin que de son bras pour faire & détruire ce qu'il luy plaît. Trois mille morts sur le champ de bataille, cinq mille prisonniers, le reste dissipé, ne laisserent plus au Roy de parti à prendre que celuy de sortir du Royaume, & ce n'étoit pas même une affaire aisée; Cromwel ayant tout mis en œuvre pour empêcher qu'il n'échapât, jusqu'à défendre sous peine de la vie de l'assister & de luy donner retraite, & à promettre une grosse somme d'argent à ceux qui le découvriroient. Les perils que courut ce Prince, les avantures qu'il eut dans cette fuite, font un trop bel effet dans l'Histoire de la Revolution que j'écris pour y être omises. Je les rapporte sur les memoires & sur le recit de gens dignes de foy, à qui il les a racontées luy même.

Charles étoit sorti de Worcester accompagné de cinquante cavaliers, dont étoient le Duc de Buckingham, les Comtes de Derby & de Lauderdalle, les Barons Talbot & Wilmot. Lesté l'avoit

l'avoit joint avec sa cavalerie, qu'il prétendoit remener en Ecosse : mais soit que le Roy ne crût pas qu'il pût executer ce dessein, soit qu'il fût rebuté des Ecossois, aprés avoir passé avec eux le pont de Barbon il s'en sépara, & s'éloigna le plus qu'il pût de Worchester & des ennemis. Tandis qu'il en fut assez proche pour être pris pour un Royaliste fuyant aprés la bataille perduë, il conserva son escadron, afin de n'être pas exposé aux insultes des payſans, & à la brutalité des soldats qui se seroient écartez pour piller. Quand il fut hors du peril son embarras fut de chercher une retraite, où il pût prendre en asseurance un peu de repos, & des mesures pour sortir du Royaume s'il n'y pouvoit demeurer sans être connu. Il en parla au Comte de Derby, qui luy dit qu'aprés sa défaite par Lilburne dans le Comté de Lancastre, & une assez longue fuite, il s'étoit trouvé dans un lieu, où un payſan, qui avoit plusieurs freres tous aussi officieux que luy, l'avoit caché avec tant d'adresse, que personne ne s'en étoit apperceu ; que ce lieu s'appelloit Boscobelle peu éloigné d'où l'on étoit, étant à l'entrée du Comté de Schrop ; que ce payſan avoit nom Penderel, homme à sa mode discret, aviſé, ne manquant pas d'intelligence, d'une probité inflexible, mais au reste Catholique Romain. Cette derniere qualité ne fut pas celle qui contribua le moins à déterminer le Monarque errant à la retraite de Boscobelle. Plus d'un exemple l'avoient convaincu que l'éducation Catholique inspire une fidelité pour les Rois que l'on ne voit pas dans les sectes, & les services que les Penderels luy rendirent à Boscobelle luy en furent un nouveau témoignage. Un homme de la troupe du Roy nommé Gifford, qui étoit du pays, s'étant mis devant pour servir de gui-

1651.

de, on arriva le soir bien tard à la porte de
1651. Witlad, ancien monastere de religieuses de Citeaux où demeuroit un des Penderels. Boscobelle n'en est pas loin, mais il y a apparence que le Roy n'y voulut pas aller descendre, pour ne pas donner connoissance de sa retraite à tant de gens. On arrêta à Witlad, où le Comte de Derby ayant envoyé chercher son hoste Guillaume Penderel & Richard son frere, leur mit le Roy entre les mains, aprés leur avoir confié le secret de sa défaite & de sa fuite, & leur avoir bien fait promettre qu'ils l'assisteroient de tout leur pouvoir. Ces précautions prises le Roy congedia son escorte, qui vouloit aller rejoindre Leslé, & ne retint que Wilmot, qu'il envoya sur le champ à Londres, où il étoit resolu de l'aller trouver. Il lui donna pour guide Jean Penderel troisiéme frere de celuy chez lequel il alloit loger.

Aprés que Charles eut donné ses ordres, il s'abandonna entierement à la discretion des Penderels, qui lui couperent les cheveux, lui noircirent le visage & les mains, & le vêtirent d'un vieux habit qui le déguisoit assez bien: ensuite de quoy sans perdre de temps, au lieu de le mener à Boscobelle, ils l'allerent cacher dans un bois, où ils lui firent une cabane qui fut sa demeure durant plusieurs jours.

Dieu, dont la Providence veille d'une façon particuliere à la conservation des Rois, avoit bien inspiré les Penderels de retirer Charles du monastere de Witlad. A peine en étoit-il sorti, qu'une compagnie de soldats y étant entrée visita jusqu'aux endroits les plus cachez, & l'on apprit d'eux que Cromwel n'avoit pas eu plûtôt achevé la grande journée de Worchester, qu'il avoit envoyé par tout de semblables troupes

pes pour chercher le Roy. La pluye empêcha celle qui étoit venuë à Witlad de s'écarter aux environs, & donna le moyen au Roy de prendre plus tranquillement le peu de nourriture & de repos, que lui purent procurer ſes hôtes dans le lieu ſauvage où ils l'avoient conduit. Richard Penderel luy alla chercher un oreiller dans ſa maiſon, & prit en paſſant une femme de ſes parentes à qui il ſe fioit, pour lui apporter du laitage, du beure & des œufs à manger. Le Roy fut ſurpris de la voir, & ne ſçachant pas ſi Penderel lui avoit confié ſon ſecret, il lui demanda pour s'en éclaircir, comment elle pourroit ſe reſoudre à être fidelle à un homme qui avoit été du parti du Roy? La femme ne s'expliqua pas ſi elle ſçavoit le ſecret ou non, mais elle répondit au Roy, qu'elle lui ſeroit fidelle juſqu'à la mort, & dit ces paroles d'un air où le cœur avoit tant de part, que Charles ceſſa de la craindre, & fit de ce qu'elle lui avoit apporté un repas ruſtique, que le beſoin lui rendit plus delicieux qu'aucun qu'il eût fait de ſa vie. 1651.

Aprés que le Roy eut mangé, & enſuite dormi quelque temps, il reſolut à ſon révail de paſſer au pays de Galles, où il avoit des amis chez qui il pouvoit demeurer ſeurement, juſqu'à ce qu'on eût trouvé occaſion de le faire conduire à Londres, où Wilmot le devoit attendre. Dans ce deſſein il demanda à ſes hôtes, s'ils ne connoiſſoient point quelqu'un ſur le rivage de la Saverne, qui le voulût cacher dans ſa maiſon juſqu'à ce qu'il pût paſſer l'eau: à quoy Richard lui ayant répondu, qu'un nommé Wolph qui demeuroit à Madlay lui rendroit volontiers ce petit ſervice, & que c'étoit un homme dont il lui répondoit, le Roy prit la reſolution de partir dés la nuit ſuivante,

& se mit en effet en chemin, suivant à pied
1651. Richard Penderel, qui lui voulut servir de guide.

Ils n'avoient gueres que deux lieuës à faire, mais la nuit étoit fort obscure, & le chemin n'étoit pas aisé. Une avanture le rendit même encore plus difficile au Roy. Comme ils passoient par un moulin, le Meusnier entendant ouvrir une barriere qui fermoit le pont sur lequel on passoit le ruisseau, sortit brusquement du logis, & leur demanda d'un ton menaçant où ils alloient à une heure induë, & comme ils continuoient toûjours à vouloir ouvrir la barriere sans répondre au Meusnier, il courut vers eux, & cria : *arrête*. Alors Penderel laissant là le pont passa tout au milieu de l'eau, & le Roy le suivit au bruit que faisoient ses habits moüillez, ne le pouvant presque plus voir. L'obscurité empêcha que le Meusnier ne les suivît, outre que c'étoit un gros homme qui ne se remuoit pas aisément. Ils arriverent ainsi à Madlay, où Penderel ayant confié le secret du Roy à Wolph, ce fidelle sujet n'obmit rien pour rendre à son Prince tout le service qu'il pouvoit exiger de lui. Aprés l'avoir caché le mieux qu'il put, il alla luy-même sur le bord de l'eau pour voir la disposition des choses : mais il trouva tout le rivage tellement obsedé de soldats, qu'il s'en retourna resolu de détourner le Roy de tenter un passage si dangereux. Charles le crut, & s'en revint avec son guide à Boscobel. Il alla droit à la foreſt, & demeura dans sa cabane, pendant que Richard alla voir s'il ne paroissoit point de troupes Parlementaires aux environs. Richard trouva en faisant sa ronde un homme qui surprit agreablement le Roy. C'étoit Carlis, l'un de ces braves gens, qui pour donner le temps à ce Prince de sortir de

de Worchester & de se sauver, étoient allez arrêter l'ennemi à la porte de Sudburi, d'où aprés avoir soûtenu courageusement le combat aussi long-temps qu'ils l'avoient cru necessaire pour favoriser la retraite du Roy, chacun avoit pris son parti, les uns de fuir, les autres de se rendre. Carlis étoit de ceux qui avoient fui. Il étoit des environs de Boscobel, & connoissoit les Penderels; il leur étoit venu demander quelque assistance dans son malheur. Le Roy s'étoit foulé un pied, & y sentoit une douleur violente. Pour y trouver quelque remede il vint la nuit à la maison des Penderels: mais il n'y fut qu'autant de temps qu'il lui en fallut pour se faire étuver le pied, & manger; ensuite de quoy il s'en retourna avec Carlis dans la forêt, où Penderel qui ne croyoit jamais son hôte assez en seureté, le fit monter sur un gros arbre, dans lequel il se trouva une branche assés grosse pour avoir un creux capable de le loger, & encore Carlis avec lui. Il y dormit entre les bras de cet officier fidele, & n'en descendit que pour occuper la cache d'Huddleston Prestre Catholique, que les Penderels tenoient chez eux, & qui rendit aussi au Roy dans cette occasion des services essentiels, dont ce Prince se souvint toute sa vie. 1651.

Il étoit difficile que Charles fût long-temps à Boscobel sans être découvert. Je ne sçay quel bruit s'étoit répandu qu'il étoit dans ces quartiers là, & un jour un des Penderels étant allé pour quelque affaire dans un village des environs, il y trouva des gens de guerre, dont l'officier sçachant d'où il venoit le questiona fort sur le sujet du Roy, & lui promit une grande recompense s'il lui pouvoit donner quelque indice, qui lui put faire découvrir où ce Prince s'étoit retiré. Penderel ne se démentit point du vertueux

1651. tueux sang dont il étoit né dans cette occasion délicate. Il garda le secret à son Roy : mais Charles jugeant bien par le recit de cette avanture, qu'il n'étoit pas trop seur pour lui de demeurer plus long-temps dans un lieu où ses ennemis le soupçonnoient, résolut de l'abandonner, & de chercher retraite ailleurs. Celuy des Penderels qui etoit parti pour conduire Wilmot à Londres lui en indiqua une autre à son retour, ayant rapporé que les chemins de Londres les plus écartez & les moins connus étoient si pleins de gens de guerre, que le Baron n'avoit pû passer ; qu'il s'étoit arrêté à Mosley chez un gentilhomme nommé Wirgrave, où il étoit en seureté, en attendant que les chemins fussent plus libres pour aller plus loin.

A cette nouvelle le Roy, à qui l'empressement qu'il voyoit dans ses ennemis pour le trouver avoit fait changer le dessein qu'il avoit eu d'aller à Londres en celuy de sortir du Royaume le plus promptement qu'il pourroit, se fit conduire chez Wirgrave, où il dit adieu aux Penderels, qui l'avoient escorté jusques-là avec le mari de la paysanne, qui lui avoit porté à manger le premier jour qu'il fut dans le bois.

Le Roy trouva Wilmot à Mosley, mais le plaisir qu'ils eurent de se rejoindre fut troublé par un grand peril, qui les menaça de prés tous deux. Ils n'avoient pas encore eu le temps de déliberer sur la route & le parti qu'ils devoient prendre, qu'une compagnie de soldats parut devant la maison de Wirgrave en resolution d'y entrer. La resistance étoit hors de saison. Wirgrave fit cacher ses hôtes, & ouvrir en même temps ses portes avec un air si asseuré, qu'il ôta aux soldats l'envie de faire une plus exacte re-

recherche. Ce même jour Charles apprit qu'on en avoit fait une nouvelle dans le Monaſtere de Witlad, où le chef de la troupe avoit pluſieurs fois porté le piſtolet à la gorge de celui des Penderels qui habitoit cette maiſon, pour l'obliger à lui déclarer où s'étoit retiré le Roy. 1651.

Le peril augmentant ainſi de jour en jour pour le Monarque, il reſolut de s'approcher le plus prés qu'il pourroit de la mer, pour être à portée de s'embarquer à la premiere commodité. Ayant communiqué ce deſſein à Witgrave, & à un voiſin de ce gentilhomme nommé Laney homme ſeur, celui-cy ſe chargea volontiers de faire conduire le Roi vers Briſtol, & pour concerter ce voyage l'emmena chez lui à Bentley. Laney avoit une ſœur fort habile fille, qui avec permiſſion du Roi ayant été admiſe au ſecret, trouva un expedient pour aller à Briſtol, qui plut à ce Prince, & qui reüſſit. Elle avoit proche de cette ville, dans un lieu qu'on nomme Norton, une parente ſur le point d'accoucher. Sous prétexte d'aller aſſiſter cette parente, la fille monta en croupe derriere le Roi, qu'elle déguiſa de nouveau, & qui paſſa pour ſon valet. Une femme à cheval derriere un autre homme la ſuivoit par bien-ſeance, & Wilmot les accompagnoit, menant des chiens, & portant un oiſeau comme un chaſſeur de profeſſion.

Durant ce voyage, qui ne fut que de trois jours, le Roi eut diverſes avantures, dont quelques-unes le divertirent, d'autres lui donnerent de l'inquietude. Il n'avoit gueres fait que deux lieües, lors que ſon cheval s'étant déferré, il alla lui-même au premier village pour lui faire remettre un fer, ne voulant pas démentir le perſonnage qu'on lui avoit donné à faire.

1651. Comme il tenoit le pied du cheval, le Mareschal lui demanda des nouvelles, & si le Roi n'étoit pas pris. Charles répondit sans s'étonner qu'il n'en avoit pas oüi parler, & qu'il y avoit apparence que ce Prince étoit retourné en Ecosse. *Je ne le croy pas*, repliqua le Mareschal, *je m'imagine bien plûtôt qu'il est caché en Angleterre: quelque part qu'il soit, je voudrois le sçavoir; le Parlement a fait publier qu'on donneroit mille livres sterlin à quiconque le découvriroit.*

Cette ennuyeuse conversation finit avec l'ouvrage de l'artisan, lequel étant fait le faux valet remit en croupe sa maîtresse, & continua son chemin jusques proche d'Evetham; où sur le point de passer l'Avon dans un gué à un quart de lieuë du village, quelqu'un de la troupe apperceut des chevaux sellez, qui paroissoient de l'autre côté de l'eau. Le Roi étoit d'avis de passer, mais celui qui menoit la compagnie ne le jugea pas à propos. On prit un détour; mais on n'y gagna pas: on n'en eut que plus de sujet de craindre, le Roi & sa compagnie s'étant trouvez à deux ou trois cens pas de là à la veuë des mêmes soldats qu'ils avoient voulu éviter. On en fut quitte pour la peur. Le Prince passa hardiment, & son équipage parut si naturellement celui d'une famille de campagne qui faisoit une visite dans son voisinage, que ces soldats, qui le cherchoient, n'eurent pas le moindre soupçon que ce fût luy.

Ce fut parmi ces avantures & beaucoup d'autres à peu prés semblables, que Charles arriva à Norton. On l'y regarda comme un valet, mais afin neanmoins qu'il fût bien couché, & qu'on le traitât mieux que les autres, la Dame qui passoit pour sa maîtresse feignit qu'il avoit

la

la fievre tierce, & le fit coucher dans un cabinet où elle lui fit faire un bon lit, & en même-temps porter à manger. Cette feinte donna le plaisir à Charles de reconnoître qu'en ce canton là on avoit l'ame assez Royaliste. Un medecin l'étant venu voir, & ne le trouvant gueres malade; lui porta la santé du Roi, & l'obligea de lui faire raison. Le lendemain lors qu'il déjeûnoit, un homme qui venoit, disoit-il, de l'expedition de Worchester où il assuroit avoir vû le Roi, donna quelque inquietude à ce Prince dans la crainte qu'il ne le reconnut: mais Charles eut bien-tôt découvert que ce qu'il disoit étoit faux, quand l'ayant questionné sur la taille & sur la figure du Roi, qu'il asseuroit avoir vû vingt fois, il lui eut répondu brusquement: *Il est quatre doigts plus grand que vous.* 1651.

Pendant que Charles se rasseuroit contre la crainte que cet homme évaporé lui avoit donnée, un autre plus consideré le reconnut malgré son déguisement. C'étoit un nommé Pope Maistre d'Hostel du Gentilhomme chez qui il étoit, qui ayant servi autrefois sous lui lors qu'il n'étoit que Prince de Gallès, se remit assez tous ses traits pour ne s'y méprendre pas. Il attendit à s'expliquer à lui touchant le secret qu'il avoit découvert, qu'ils fussent tous deux sans témoins. Alors se jettant à ses pieds: *C'est vous-même*, lui dit-il, *Sire*; *je ne vous ay pas long-temps méconnu, & ce seroit aussi inutilement que vous me celeriez qui vous êtes, que vous pouvez seurement me le dire. Mais pensez que d'autres que moy peuvent avoir ce discernement, & hâtez-vous de vous dérober aux recherches de tant de gens, qui ne tâchent à vous découvrir que pour vous perdre. Si je puis vous servir à cela, je m'estimeray bien-*

1651. *heureux. Eprouvez mon zele, & comptez sur une exacte fidelité.* Le Roi fut surpris & embarrassé de cette nouvelle avanture. Il voyoit un peril égal à se confier à un inconnu, & à marquer de la défience à un homme qui se pouvoit éclaircir. Dans cette perplexité, l'air sincere de la personne qui lui parloit le détermina à s'ouvrir. L'évenement fit voir qu'il en avoit bien jugé. Pope rendit de grands services au Roy, & ce ne fut pas un de ceux qui contribua le moins à son évasion. Ce fut lui qui lui suggera la maison de Windham, où ce Prince passa dix-neuf jours en assez grande seureté, en attendant qu'on lui eut trouvé une occasion pour s'embarquer.

Ce n'étoit pas une chose aisée dans les précautions qu'on prenoit pour ne point embarquer des gens inconnus, il étoit même dangereux de se presenter, les maîtres des vaisseaux & des barques soupçonnant tous ceux qu'ils ne connoissoient pas d'être le Roi, & craignant les peines portées par les edits du Parlement contre ceux qui ne le découvriroient pas. Il courut un bruit de sa mort, qui auroit asseuré sa vie s'il eût duré un peu plus long-temps; il l'apprit par le son des cloches, & par les réjoüissances publiques qu'on en fit dans les bourgades voisines du lieu où il étoit caché: mais ce bruit s'évanoüit trop vîte, & ne diminua point la difficulté que trouvoit Charles à s'embarquer.

Ce Prince eut un double bonheur, assez rare dans l'état fâcheux où il étoit au temps dont je parle; l'un que parmi tant de personnes, la plûpart de basse naissance, qui avoient connoissance de son secret, aucune ne le decela, & ne fut tentée de gagner ce que le Parlement promettoit à ceux qui le découvriroient; l'autre

que

que ce grand nombre de confidens le servoient tous avec affection, & n'obmirent rien pour le soustraire aux recherches de ses ennemis. Windham se donna pour cela tous les mouvemens, qu'inspire un grand zele à un sujet vertueux pour le service de son Roy. Il y avoit quelque temps qu'un marchand nommé Esden, avoit fait passer la mer à Milord Barklay, qui fuyoit la persecution des Parlementaires. Windham ne desespera pas de gagner ce negotiant qui étoit de ses amis, & de l'engager à faire pour Wilmot ce qu'il avoit fait pour Barklay. Dans cette pensée il le va trouver à Lime où il faisoit sa demeure, & l'ayant tiré à quartier, il le conjure de vouloir rendre à un homme de qualité du parti vaincu à Worchester le même service qu'il avoit rendu dans une pareille occasion à un autre. Il luy dit qu'il ne s'agissoit que du passage de deux hommes, Wilmot ne menant avec luy de tout son train qu'un seul valet, qu'ainsi la chose se feroit sans bruit, & n'auroit aucune suite. Esden, qui étoit officieux, n'eut pas de peine à s'engager à rendre à Windham & à Wilmot le service dont il s'agissoit, & mena sur le champ le premier à un village nommé Charmouth, pour parler au maître de la barque qui avoit passé Milord Barklay. Ils le trouverent à point nommé, ils firent marché avec luy, ils prirent jour pour l'embarquement, & assignerent un lieu écarté, où se devoit trouver la barque pour prendre Wilmot & son valet. Le Roy fut ponctuel au rendez-vous, mais la barque ne parut point. On attendit assez long-temps, esperant qu'au moins le Patron auroit soin de faire avertir de ce qui causoit ce retardement. On attendit en vain: personne ne vint, & comme tout étoit à craindre, on se hâta de quitter un lieu qui n'étoit plus seur pour le

1651.

1651. Roy. Il n'y eut sorte d'accident, qu'on n'imaginât pour deviner la cause de ce manquement de parole, ou de ponctualité dans le Patron. Personne ne conjectura juste : aussi étoit il difficile de s'imaginer ce qui étoit arrivé. On l'apprit d'Esden, qui s'en informa, & l'on sçût que la veille du jour destiné à l'embarquement il y avoit une foire à Lime, où avoit été publiée l'ordonnance du Parlement contre ceux qui cacheroient le Roy, & qui aideroient à le sauver ; que sur cela la femme du Patron, sçachant qu'il devoit passer en France des gens qu'il ne luy nommoit pas, s'y étoit fortement opposée, & que pour l'en mieux empêcher, elle l'avoit enfermé sous la clef lors qu'il prenoit dans une chambre quelques hardes necessaires au voyage.

Cette nouvelle avanture obligea Charles à quitter la maison de Windham, sans trop sçavoir où se retirer. Il marcha du côté de Dorcester toûjours accompagné de Wilmot, Windham & un de ses valets nommé Peters leur servant de guide. Un fer, qui manqua en chemin au cheval de Milord Wilmot, pensa faire découvrir le Roy. Ce Seigneur s'étant arrêté à faire ferrer son cheval dans un bourg où ils avoient passé la nuit, le mareschal dont il se servit demanda au valet d'écurie d'où venoient ces Gentilhommes-là. Le valet ayant répondu qu'on disoit qu'ils venoient d'Exeter, le mareschal repartit qu'ils venoient de plus loin, & que les derniers fers qu'on avoit mis au cheval qu'il venoit de ferrer avoient été forgez du côté du nord. Ce commencement d'entretien ayant fait faire reflexion au valet, que les quatre cavaliers n'avoient point voulu que l'on desselât leurs chevaux, & qu'eux-mêmes ne s'étoient point couchez, il conclud de-là qu'apparem-

paremment c'étoient des gens de qualité de l'armée du Roy défaite à Worcheſter, & que ce pourroit bien être le Roy même. Sur cette conjecture il va trouver le Miniſtre du Bourg, Parlementaire fort zelé, & luy dit ce qui luy avoit paſſé par la tête. Heureuſement ce Miniſtre étoit occupé à faire de mauvaiſes prieres, qu'il ne voulut pas interrompre : mais le bruit de cette avanture, que le mareſchal raconta de ſon côté, s'étant répandu, le Miniſtre prit feu, & avertit le Magiſtrat. On court aux armes, on fait des recherches, on envoye une compagnie ſur la route des cavaliers ſoupçonnez : le Roy étoit pris infailliblement, ſi au lieu de ſuivre le grand chemin qu'il avoit ſemblé prendre d'abord, il n'eût tourné tout court à gauche. L'hôte, qui étoit ami de Windham, & qui avoit été ſon domeſtique, luy fit ſçavoir toute l'hiſtoire, qui fut un avertiſſement au Roy de ne rien negliger pour cacher ſa marche, & de tout faire pour trouver au plûtôt occaſion de paſſer la mer. L'un & l'autre devenoit tous les jours plus difficile, par la multitude des troupes dont toute cette côte étoit pleine, deſtinées pour l'Iſle de Gerſay. A tout moment le Roy s'en trouvoit environné, & il n'entroit pas dans une hôtellerie, qu'il n'y vît arriver des ſoldats, des Officiers, des compagnies entieres. On ne peut aſſez admirer comment il ne fut pas reconnu : un jour il craignit fort de l'être par un valet d'hôtellerie, qui luy aidoit à tirer de l'écurie les chevaux de ceux qui paſſoient pour ſes maîtres. *Je vous ay vû*, s'écria le valet en s'adreſſant bruſquement à luy, *& je ne croy pas me tromper ; je ſuis bien-aiſe de vous revoir.* Ces dernieres paroles calmerent un peu la crainte, que les premieres avoient cauſée dans le cœur du Monarque déguiſé. Pour s'aſſeurer 1651.

davantage de ce que le valet vouloit dire, il luy
1651. demanda où il l'avoit vû. *Je vous ay vû*, répondit cet homme, *à Exeter durant la guerre; j'y ay demeuré deux ans entiers.* Ce discours embarrassa le Roy, qui avoit fait la guerre à Exeter. Il paya de presence d'esprit, & repliqua d'un air dégagé en se pressant neanmoins de monter à cheval pour suivre ses maîtres, qu'il étoit vray, qu'il s'en souvenoit, qu'il servoit un nommé Porter, qu'au reste il pretendoit bien qu'au retour ils renouvelleroient connoissance. Ainsi finit un entretien, qui pour n'être pas long ne laissoit pas d'être fort ennuyeux au Prince. Il s'en démêla heureusement, & marcha vers Salisbery, où Jean Cowentry, l'un des enfans de celuy qui avoit été Garde du Grand Sceau, le fit cacher chez une veuve; en attendant que Robert Philippe, devenu son confident en la place de ceux qui l'avoient suivi jusques-là, & qu'on avoit renvoyé chez eux, luy cherchoit un vaisseau à Southampton. Il en trouva un, mais par malheur une des compagnies qui alloient à Gersay survint, & s'en empara, ainsi ce fut à recommencer. Gunther luy fit trouver une barque à Shore, assez prés de Porthmouth dans la Province de Susseu, par le moyen d'un nommé Mansel, riche Marchand de ses amis. Le Roy vint coucher dans un lieu tout proche de cette bourgade, pour partir sans perdre de temps dés que la barque seroit en état. Mansel y amena Tetershall, ainsi se nommoit le patron, que Wilmot fit souper avec luy; car il passoit toûjours pour le maître, & le Prince pour le valet.

Le commencement du repas se passa à parler du voyage qu'on devoit faire le lendemain, & Charles ne croyoit plus avoir de risques à courre que ceux du trajet, lors que malheureusement le patron l'envisagea, & le reconnut.

Vous

Vous m'avez trompé, dit il au marchand en le tirant à part aprés le repas, *& vous vous êtes joüé à me perdre. Je connois le Roy, je l'ay vû: c'est cet homme déguisé en valet, & celuy qui paroit son maître n'est qu'un confident de sa fuite. Pouvez-vous ignorer l'edit qui défend de cacher ce Prince, & la recompense promise à quiconque le découvrira?* Le Marchand fit tout ce qu'il put pour détromper le marinier, voulant bien être trompé luy-même: car il ne douta plus dés lors que ce valet ne fût le Roy, & il n'en devint que plus empressé à le faire embarquer promptement. Il conjura donc le marinier de n'écouter point des soupçons, qui mettoient en danger un honnête homme, & qui l'alloient jetter luy-même dans l'embarras d'un éclaircissement, qui interrompoit son negoce, & dont il ne tireroit de fruit que le chagrin d'avoir trahi un homme qui s'étoit confié à luy. Mansel parloit avec une action qui donna à Wilmot la curiosité de l'entendre, ce Seigneur se doutant bien qu'on parloit de luy. Il s'approcha, & ayant appris de quoy il étoit question, il seconda les raisons du Marchand par tant d'argent & de promesses, que sans trop détromper le patron il le persuada. Il fut convenu que ce patron iroit sur le champ chez luy, qu'il feroit preparer sa barque, & qu'on partiroit le lendemain. La chose ainsi terminée le patron court en sa maison, & demande d'un air empressé ses hardes & des provisions à sa femme. *Vous avez grande hâte*, luy dit-elle, *pourquoy n'attendre pas à demain?* Et comme il la pressa encore plus: *Allez*, ajoûta-t-elle, *je vois que vous allez passer le Roy: Dieu vous conduise & luy aussi. L'entrepriſe est dangereuse, mais pourvû que vous le sauviez, je consens de mendier toute ma vie mon pain, & celuy* 1651.

1651. *luy de mes enfans.* Animé par ces mots Tetersshall donne les ordres neceſſaires, pour que ſa barque fût en état de mettre le lendemain à la voile ſur les cinq heures du matin. Il fut obeï: à l'heure marquée les matelots amenent la barque au lieu où la devoit prendre le Roy. Wilmot s'y rendit ſuivi de ce Prince toûjours déguiſé, & de ceux qui avoient contribué à luy procurer cet embarquement: on ſe dit un adieu fort tendre, dans lequel Manſel s'approchant du Roy luy prit la main, & la baiſant: *J'ay bien voulu*, luy dit il, *Sire, que vôtre Majeſté me trompât: je prie Dieu qu'elle arrive à bon port, & qu'elle revienne bien-tôt regner en paix dans ſes Royaumes.* Le Roy luy répondit en riant, que quand cela ſeroit arrivé il ſe ſouviendroit du ſervice qu'il luy rendoit de ſi bonne grace: aprés quoy étant entré dans la barque avec celuy qui paſſoit pour ſon maître, on quitta le rivage, & l'on vogua tout le jour ſi heureuſement, qu'on arriva la nuit à Fecamp, d'où Charles ſe rendit à Paris le trentiéme d'Octobre de l'année mil ſix cens cinquante-un.

Pendant que le Roy legitime ſauvoit ſa vie avec tant de peine, l'Uſurpateur joüiſſoit en paix de tous les fruits de ſa victoire. Londres l'avoit reçû avec pompe, & tous les corps l'avoient flaté des noms pompeux de Pere du Peuple, & de Liberateur de la Patrie. Plus de cinq mille priſonniers avoient honoré ſon triomphe; peu de ceux même qui s'étoient ſauvez aprés la bataille perduë ayant échapé au Vainqueur, & aux troupes Parlementaires qui obſedoient tous les chemins. Ainſi hors le Duc de Buckingham, Talbot, Leviſton & quelques autres, qui eurent le même bonheur que le Roy, & paſſerent de là la mer, les Seigneurs du parti Royal

Royal furent presque tous faits prisonniers. Le Duc d'Hamilton, les Comtes de Derby, de Cleveland, de Lauderdale; Massey, Mongommery, Middleton, Lesle même furent du nombre de ceux là, le Duc d'Hamilton mourut de ses blessures: le Comte de Derby eut la tête tranchée. Cromwel fit donner par le Parlement une amnistie generale aux autres, mais sous des clauses captieuses, qui luy laisserent la liberté d'excepter de cette indulgence ceux envers qui ses interêts ne luy permettroient pas d'en user. 1651.

La reünion de toutes les parties de la Monarchie Britannique sous le gouvernement present, dont l'Usurpateur reçût coup sur coup les nouvelles aprés sa victoire, eussent rendu cette année la plus belle de sa vie, s'il n'eût été de sa destinée de croître en prosperité jusqu'à la mort.

Monk, qu'il avoit laissé en Ecosse, pousa si vigoureusement la conquête, qu'à peine Cromwel étoit parti qu'il prit Sterlin par composition. Dundée fut emportée d'assaut, & Aberden ouvrit ses portes. Nulle autre place n'osa resister. Pendant ce temps-là Alured défit le Comte de Lewen, & d'autres Seigneurs qui tenoient la campagne. Les Marquis d'Argyle & d'Huntley, les Comtes de Glencarne & d'Athol furent les derniers à se rendre: mais les uns vaincus par Morgan, les autres par la necessité se soumirent enfin aux Vainqueurs, & avec eux au commun Maître.

L'Irlande resista plus long temps, n'ayant pas exposé ses forces comme l'Ecosse au sort des batailles; & si elles eussent été bien unies, si les Catholiques, qui faisoient le plus grand nombre, & les Protestans Royalistes avoient pû convenir de leurs faits, Ireton tout habile qu'il

1651. qu'il étoit n'en seroit pas venu à bout. Il sçût profiter de leurs divisions, & les attaquant à propos quand leurs discordes les affoiblissoit, il prit sur eux Waterford, Duncanon, Athlone, & enfin Limerik. Ce fut aprés cette derniere conquête que ce General finit sa vie, digne, par un talent égal pour les grandes affaires & pour les grands crimes, du rang qu'il tenoit dans l'estime & dans l'alliance de Cromwel. Aprés sa mort Coot prit Gallway, & par là succomba d'Irlande sous la domination des Tyrans. Fleedwod eut le gouvernement de cette Isle, & fut doublement successeur d'Ireton, duquel il épousa la veuve.

1652. Depuis ce temps là ces deux Etats demeurerent soûmis malgré eux à la nouvelle domination. Il y eut dans l'un & dans l'autre encore depuis quelques mouvemens; mais Monk en Ecosse, Fleedwod en Irlande y apporterent un si bon ordre, qu'on n'y remua point impunément, & à la fin non seulement l'Irlande, mais l'Ecosse même, qui avoit tant fait pour n'être point incorporée à la Monarchie d'Angleterre quand de grands Rois la gouvernoient, le fut à une Republique d'Anglois formée par un particulier.

Les Isles dépendantes des trois Royaumes imiterent leur soûmission. Man, Gersay, Grenesay, les Orcades reconnurent la nouvelle puissance, & ne se firent pas trop presser. Quelques forts de Gersay resisterent, mais n'esperant pas de secours ils cederent à la force, & se rendirent.

C'est ainsi que Cromwel reünit plus étroitement que jamais toutes les parties de l'Etat, qui s'étant separées à la cheute de leur Chef, furent rassemblées par celuy qui l'avoit fait tomber pour l'être. Il en avoit déja le pouvoir, l'autorité,

les

les émolumens: mais il lui manquoit encore quelque chose qu'il y voulut faire ajoûter. Le nom de General qu'il portoit ne lui donnoit de caractere que pour le commandement de l'armée, il lui falloit un titre qui lui donnât droit sur l'armée & sur le Parlement. Sa politique avec les Anglois étoit de s'attirer les honneurs, & non pas de les envahir : car il connoissoit leur genie, également sans mesures à accorder contre la prudence, & à refuser contre la justice selon l'impression qu'on leur sçait donner. 1652.

L'artificieux Tyran sçavoit si bien l'art d'allumer à propos ce feu, quand il avoit disposé les choses favorablement pour ses desseins ; que loin d'être obligé d'exciter les peuples, il feignoit de les retenir, & en satisfaisant son ambition, il acqueroit le merite de la modestie. Suivant ce plan, s'étant apperceu qu'à force de parler en maître, le Parlement se laissoit tenter de l'envie de le devenir, il resolut de le casser, craignant qu'en cette disposition ces Republicains eussent peine à souffrir qu'il prît un titre qui lui donnât de la superiorité sur eux.

Comme il n'y avoit eu d'union entre le Parlement & l'armée, qu'autant que Cromwel avoit sceu l'art d'y en mettre, & d'y en conserver ; il lui fut aisé de la rompre, & en commettant ces deux corps d'employer l'un à détruire l'autre. Il n'eut pour cela qu'à laisser agir une secrete jalousie qu'avoit l'armée contre le Parlement ; ceux-là se plaignant que ceux-cy disposoient de tout à leur gré, qu'ils partageoient entre eux les postes avantageux pour s'enrichir, qu'ils faisoient les Rois, & qu'au lieu d'un l'Angleterre en avoit plusieurs, bien moins assujettis aux loix que celuy dont on s'étoit defait ; qu'ils rempliſſoient le Royaume

de

1652. de sang, sous pretexte de punir ceux qui s'opposoient au gouvernement, mais en effet pour contenter leurs vangeances particulieres ; qu'ils cherchoient à se perpetuer dans une fonction qui ne devoit durer qu'un temps, & dont l'honneur devoit être partagé entre tous les bons sujets de l'Etat ; qu'il falloit casser ce Parlement là, & former une nouvelle Representative par les suffrages de tout le peuple, selon le plan qu'on s'étoit fait en abolissant la Monarchie pour eriger une Republique.

1653. Ces plaintes, que Cromwel avoit appaisées tandis qu'il lui avoit convenu de ne pas rompre l'intelligence de l'Armée & du Parlement, éclaterent dés qu'il lui convint que ces deux corps se divisassent, & elles n'eurent pas plûtôt éclaté, qu'elles produisirent leur effet. Le Parlement répondit avec fierté, qu'il n'appartenoit pas à l'Armée de se mêler du gouvernement, que c'étoit à elle à executer les ordres qu'elle recevoit de lui, & que si elle ne se tenoit dans les bornes que lui prescrivoit son devoir, on ne manquoit ni de moyens ni de vigueur pour l'y reduire. Cette hauteur irrita des gens d'une profession peu docile, les esprits s'échaufferent de part & d'autre. Le Parlement voulut casser une partie de l'Armée, sous prétexte que ce grand nombre de troupes étoit trop à charge à l'Etat, & ensuite séparer l'autre, n'en laissant qu'une moitié à Londres, & dispersant le reste en divers lieux pour veiller sur les Royalistes. L'Armée protesta hautement qu'elle ne souffriroit ni la diminution, ni la separation de son corps, & fit publier un manifeste, dans lequel, aprés avoir exposé ses griefs & ses pretentions, elle demandoit une prompte réponse.

Le

Le peuple haïſſoit le Parlement, & le Parlement ſentoit bien que l'appuy du peuple lui manquant, l'armée ſeroit bien-tôt la maîtreſſe. Dans cette veuë il fallut plier, & conſentir qu'on déliberât d'une forme de Repreſentative pour ſucceder à cette Aſſemblée : mais ce que cette même Aſſemblée n'avoit pû gagner par hauteur, elle tâcha de l'obtenir par adreſſe. On étoit convenu que douze deputez de l'Armée, & autant du Parlement, travailleroient à former cette repreſentative. En effet ils s'aſſemblerent, mais ceux du Parlement firent traîner tellement la choſe en longueur, en oppoſant les loix de l'Etat à toutes les formes de gouvernement qui n'étoient pas de leur goût, qu'aprés en avoir rejetté pluſieurs, on fut ſur le point de conclure à la pluralité des voix, qu'on laiſſeroit le Parlement dans l'état qu'il qu'il étoit alors ; en ſubſtituant ſeulement à ceux qui étoient morts, ou qui mouroient, de nouveaux Membres pour remplir leurs places. 1653.

Cromwel & les troupes, dont ce projet ruinoit également les deſſeins, reſolurent de s'y oppoſer ; & ce General, qui juſques-là avoit regardé ces démêlez ſans trop paroître prendre parti, prit hautement celui de l'Armée. Sa declaration fut bien-tôt ſuivie de la ruine du Parlement. Un jour que cette Compagnie étoit aſſemblée à ſon ordinaire dans le Palais de Weſtminſter, il s'y tranſporta avec quelques-uns des principaux officiers des troupes, & certain nombre de ſoldats ; & entrant bruſquement dans la ſalle : *Il y a trop long-temps*, dit-il d'un air colere & menaçant, *que vous en impoſez au peuple, & que ſous pretexte de reformer l'Etat, vous enrichiſſez vos familles. Vous êtes icy pour procurer le bien public, &*

vous

1653. *vous ne penſez qu'à vos intereſts particuliers. On ne vous a mis dans ces places que pour établir une Republique, & vous en ſapez les fondemens en vous en appropriant toutes choſes. Juſqu'à preſent vous nous avez trompez: mais nous avons ouvert les yeux, & nous ne ſerons plus vos dupes. Allez, ſortez d'icy au plûtôt, & cedez un poſte que vous rempliſſez ſi mal à de plus honnêtes gens que vous.* Il prononça ces derniers mots avec une action ſi vive, qu'il jetta le terreur dans toute la Compagnie. On demeura dans un morne ſilence, & & un ſeul ayant oſé dire en s'adreſſant au General, qu'il n'étoit pas de la juſtice de confondre comme il faiſoit les innocens & les coupables: ſans l'écouter Cromwel s'avança, & en prenant ſucceſſivement trois ou quatre par le manteau: *Vous êtes un fripon*, dit-il à l'un; *vous un yvrogne*, dit-il à l'autre; *vous un débouché*, *vous un homme ſans foy*, dit-il au troiſiéme & au quatriéme, & les fit tous honteuſement ſortir. L'Orateur ne ſe levant point, Hariſſon le tira hors de ſon ſiege: aprés quoy Cromwel declara que le Parlement étoit caſſé, fit fermer la porte de la ſalle, & y fit mettre *Chambre à loüer.* Cette moquerie ajoûtée à l'inſulte rendit mépriſables, autant qu'ils étoient odieux, ceux qui compoſoient cette Aſſemblée, en les expoſant aux ſatyres des Poëtes & des diſeurs de bons mots, pendant que le peuple & l'armée les chargeoient de maledictions. Le Conſeil d'Etat fut caſſé, auſſi bien que le Parlement; & par là Cromwel demeura pour la ſeconde fois non ſeulement l'arbitre, mais le createur du gouvernement. Il pouvoit dés lors luy donner une forme convenable à ſes deſſeins, & ſe revêtir luy-même de tel caractere qu'il auroit jugé à pro-

propos. L'Armée dont il avoit pris le parti, le peuple que ce coup hardi luy rendoit encore plus soumis, étoient prêts à souscrire à tout. Pour aller plus seurement il ne crut pas devoir aller si vîte. Aprés s'être rendu agreable il voulut montrer qu'il étoit necessaire, & mettre les choses dans un état où il feroit plaisir en acceptant ce qu'on seroit obligé de lui deferer, au lieu de recevoir une grace en demandant ce qu'on ne lui devoit point. Le moyen dont il se servit pour arriver à ce but, fut d'affecter un grand penchant pour le gouvernement populaire, de paroître éloigné non seulement du monarchique, mais le l'aristocratique même, & de proposer une idée de Representative conforme à cela. Comme la faction de ceux qui vouloient un gouvernement populaire étoit une des plus étenduës, la proposition fut receuë avec d'autant plus d'applaudissement, que les Republicains de bonne foy avoient pris jusques-là de l'ombrage de sa trop grande autorité. La Representative qu'il imagina dissipa tout d'un coup les soupçons. On donna d'autant plus aveuglément dans ses pensées, qu'il sembla prendre à tâche de se conformer à celles des autres. Ainsi à sa suggestion on forma une compagnie de cent quarante-quatre personnes, de toutes les sectes, de toutes les Provinces, de toutes les conditions de l'Etat. Cromwel presida à ce choix, que firent les officiers de larmée tel que le General voulut. Il n'étoit pas de son projet que l'on choisît d'habiles gens. Hors un petit nombre de ses creatures, qu'il insera dans cette Assemblée pour avoir la veuë sur les autres; sous pretexte de chercher les plus gens de bien, il fit élire un ramas de personnes sans nom, sans naissance, sans lettres, sans experience, 1653.

la

1653. la plûpart attachées à ces sectes de fanatiques dont l'Angleterre est toute pleine, qui agissent par un zele bizarre, & se piquent d'inspiration.

On regla d'abord que l'autorité de cette Assemblée dureroit six mois. Elle delibera longtemps quel nom elle prendroit, & elle conclud enfin à prendre celuy de Parlement d'Angleterre. Cromwel, qui faisoit tout servir à la fin qu'il s'étoit proposée, fut bien aise qu'une compagnie, qu'il prevoyoit devoir s'attirer le mépris de la Nation, prît un nom qu'il avoit dessein de rendre insensiblement mépriſable.

La politique reüssit de point en point à l'heureux General selon le plan qu'il en avoit fait. Le nouveau Parlement ne fut pas plûtôt dans l'exercice de son autorité, qu'il parut en tout ce qu'il fit, & plus encore en ce qu'il vouloit faire si on ne l'en eût empêché, une si grande incapacité, une si extravagante conduite; que tout le monde éleva la voix pour s'en moquer, ou pour s'en plaindre. On se contenta d'abord de parler, mais on cria enfin; & les cris ayant conduit la chose au point où le General la vouloit pour faire l'effet qu'il s'en étoit promis, les amis qu'il avoit dans le Parlement y joüerent si-bien leur rôle, qu'ils perſuaderent à la plûpart de n'employer plus leur autorité, qu'à s'en défaire entre les mains de Cromwel. Les fautes faites par l'Assemblée, le ridicule où elle tomboit, le desespoir de redresser des esprits extravagans qui en étoient membres, & dont la conduite attiroit aux autres le mépris des honnêtes gens, furent les motifs qu'on y eut d'abdiquer un pouvoir qu'on soûtenoit mal: l'habileté du General, son experience, l'estime des peuples, furent les raisons proposées pour le lui mettre entre les mains.

La

La continuation du succés des armes Angloises sous sa conduite, dans la guerre qu'on avoit alors contre les Etats Generaux, lui donnoit un nouveau relief. Cette guerre, peu à peu allumée par des mécontentemens mutuels sur le commerce, sur la retraite qu'on donnoit en Hollande au Roy, avoit commencé par un démêlé, qu'eurent dans une rencontre fortuite l'Amiral Blak & l'Amiral Tromp pour le salut & le pavillon; le Hollandois ne prétendant pas être obligés de ceder à l'autre. La bataille qui se donna en cette occasion eut une issuë assez équivoque, chacun s'attribuant la victoire selon le genie de ces Nations; & ainsi en arriva-t-il en quatre ou cinq combats semblables qui se donnerent coup sur coup: mais sur la fin la flotte Angloise eut de grands avantages sur l'autre; l'Amiral Hollandois fut tué, & les Etats au temps dont je parle faisoient solliciter à Londres, & y avoient des Ambassadeurs qui demandoient la paix. 1653.

L'honneur de cet heureux succés fut partagé entre Black & Cromwel, dont l'un avoit fait, l'autre conduit la guerre; & ce nouveau lustre du General n'avança pas peu les intrigues qu'il faisoit faire à ses amis, pour engager le Parlement à se démettre entre ses mains du gouvernement de l'Etat. Les bas officiers de l'armée, qui avoient conceu l'esperance d'y avoir part chacun en leur rang, parurent d'abord s'opposer à cette deliberation: mais Lambert, qui se voyoit en passe de succeder un jour à Cromwel sceut si bien tourner leurs esprits, qu'ils laisserent faire le Parlement. Il fut resolu qu'on prieroit le General de se charger du soin de gouverner l'Etat; sans collegues & sans adjoints. On délibera sous quel titre, & com-

1653. me les Anglois ſont extrêmes dans leurs complaiſances comme dans leurs contradictions à l'égard de ceux qui les gouvernent, on alla ſi avant, que pluſieurs vouloient qu'on luy déferât la Royauté.

Quelques-uns diſent que le nom de Roy ne fut point indifferent à Cromwel, & que la Couronne eut pour luy les charmes qu'elle a pour les autres hommes. S'il eut cette tentation, la force d'eſprit avec laquelle il la ſurmonta montre une ſuperiorité de raiſon, qui l'eût rendu digne de la ſuperiorité politique que les peuples luy avoient donné ſur eux, ſi eux euſſent pû la donner, & luy l'accepter ſans injuſtice. Car ceux qui diſent qu'il fut tenté d'être Roy, diſent en même-temps qu'il en quitta la penſée quand il eut fait reflexion, que le pretexte de la liberté publique, la haine qu'il avoit inſpirée au peuple pour le gouvernement des Rois luy avoit acquis le credit qu'il avoit parmi les Anglois; qu'ainſi en ſe faiſant Roy luy-même, il ruinoit le fondement de ſa puiſſance, & établiſſoit ſur le ſable un edifice que le premier ſouffle d'adverſité renverſeroit; qu'il alloit démentir par une ſeule action toutes ſes maximes & toutes ſes promeſſes, & en un moment paroître un autre homme, pour lequel auſſi chacun changeant de ſentimens & de conduite, aprés l'avoir regardé comme le vangeur de la liberté du peuple on le regarderoit comme l'uſurpateur de la puiſſance Royale, laquelle recouvreroit par là dautant plûtôt ſes partiſans, que Roy pour Roy, le legitime paroîtroit encore le meilleur; que la puiſſance Royale même ne ſeroit jamais exercée avec moins d'indépendance que ſous le nom de Roy, contre lequel on étoit en garde, & dont les droits étoient limitez par certaines loix, qu'un

qu'un autre titre donneroit le moyen d'éluder. 1653.

Ce fut par les secrets ressorts de cette solide politique, que Cromwel vainquit ou prévint la tentation de devenir Roy. La modestie, l'amour du bien public, le desir de conserver aux Anglois la pretieuse liberté qu'il avoit contribué à leur acquerir, furent les motifs qui parurent au dehors luy faire rejetter cette proposition. Il se contenta de la qualité de Protecteur de la Republique, & fut revêtu sous ce nom de la puissance de gouverner seul, de convoquer les Parlemens & de les casser aprés certains temps, de faire la paix & la guerre, de nommer & de dépoſer les officiers & les magistrats, de donner les honneurs & les titres, de faire les edits, de distribuer les graces, de signer les arrests, de remettre les peines, de rompre ou de continuer les alliances faites avec les Princes étrangers, de faire en un mot tout ce que la puissance suprême donne droit aux Monarques de faire, à quelques limitations prés, qu'il consentit qu'on inserât dans l'acte de sa promotion, pour conserver encore quelques traits de regime democratique au fantôme de Republique qu'il montroit au peuple pour l'amuser.

Comme il ne put tromper tout le monde, il ne put éviter aussi qu'il ne se formât souvent contre luy de secretes conspirations, & des partis capables de le perdre, s'il eût eu ou moins de vigilance pour les découvrir, ou moins de vigueur pour les dissiper. Il avoit des espions par tout, par tout des emissairez zelez, qui ne luy laissoient rien ignorer. Il y avoit peu de familles considerables où il n'eût un pensionnaire. Il avoit corrompu jusqu'au Secretaire du

1654. Roi nommé Manning, qui l'informoit ponctuellement de tous les desseins de ce Prince. Ce fut un bonheur qu'on le découvrit, & qu'on se défit à propos de ce domestique infidele par le supplice qu'il meritoit: mais avant qu'il fût découvert, Cromwel avoit par son moyen éventé une grande ligue, qui s'étoit formée contre lui de deux ou trois factions redoutables. Les Royalistes & les Republicains s'y étoient unis pour le détruire, & leurs différens interêts ne les avoient pas empêchez d'agir de concert contre celuy qu'ils regardoient comme leur commun ennemi. Le Protecteur fut averti si à propos de leurs démarches, qu'aucun ne remua impunément. Ceux qu'on prit les armes à la main furent condamnez au supplice. Ceux qu'on ne trouva pas armez furent confinez en prison, d'où ceux qu'on n'en tira pas pour envoyer au nouveau monde, passerent de longs jours à attendre ou la mort ou la liberté. Cette ligue fut pour Cromwel un hydre à cent testes, qu'il eut beau couper durant le cours de plusieurs années; il en revint à tous momens d'autres, qui le fatiguerent, qui mêlerent beaucoup de craintes & de chagrins au plaisir qu'il avoit d'être maître. Mais la passion de regner étoit si dominante en luy, qu'on ne le vit jamais tenté de prendre sur son ambition de quoy acheter son repos. Il ne haïssoit pas la vie; il n'obmit rien pour la défendre contre les complots des conjurez: mais il aimoit encore plus sa fortune, & il hazarda de moins vivre pour mourir le timon en main.

Ce fut en vain qu'un Parlement, où s'étoit reveillé l'esprit & l'amour de la Republique, entreprit de lui contester la continuation du pouvoir dont il se trouvoit revêtu. Il avoit convoqué luy-même cette assemblée en l'an mil six cens

cens cinquante cinq, selon le droit que lui en donnoit le caractere de Protecteur: Il croyoit n'y trouver que de la complaisance & de la soûmission à ses volontez, & pour y en trouver davantage, il n'y avoit appellé que ceux qui entrent dans la Chambre des Communes. Il se vit bien loin de son compte, quand aprés avoir étallé dans une pompeuse harangue le désordre où étoit l'Etat avant qu'on lui en eût confié le gouvernement, & la situation florissante où il l'avoit mis par ses soins; au lieu de le remercier selon la coûtume, on garda un profond silence, & l'on commença par choisir pour Orateur ce même Lenthal, qui l'avoit été dans le Parlement cassé l'an mil six cens cinquante deux si ignominieusement par Cromwel. Cette démarche fut suivie d'une autre encore plus fâcheuse au Protecteur, les séances ayant commencé par un long examen de l'acte en vertu duquel il portoit ce titre, & des pouvoirs qu'on y avoit attachez. Ses amis & ses créatures se recrierent contre cet examen, disant qu'on devoit regarder l'acte comme la base du Gouvernement dont il n'étoit plus permis de déliberer; mais quoyqu'ils pussent alleguer on ne discontinua point l'examen, & l'on déclama contre l'acte, comme contre une oppression manifeste de la liberté publique. Quelqu'un même osa dire tout haut, que puisqu'on se rapprochoit tant du gouvernement monarchique, il valoit bien mieux le laisser continuer dans la maison Royale qui en étoit en possession, que d'en revêtir un particulier qui n'y pouvoit pretendre aucun droit. 1655.

Le Protecteur apprit bien-tôt ce procedé & ces discours. Il ne s'endormit point sur l'avis, il se transporta au Parlement, & harangua avec vigueur: mais son discours ne persuadant pas,

1655. il resolut d'avoir recours aux remedes violens, qui ne luy étoient pas inconnus. Le lendemain il fait poster un corps de troupes aux avenuës du lieu où se tenoit l'Assemblée, & donna ordre à ceux qui les commandoient de ne laisser entrer personne, qui n'eût signé un papier où étoient ces mots: *Je seray fidele au Seigneur Protecteur, & ne permettray pas qu'on change la forme de la Republique établie sous un seul.* Quelques uns eurent peine à signer ce qu'ils n'avoient pas envie de faire; d'autres furent moins scrupuleux, & signerent ce qu'on voulut dans la resolution de n'en faire que ce qui leur sembleroit bon. Par là ce Parlement fut long-temps partagé en deux factions, dont l'une avoit pour but la confirmation, l'autre la diminution du pouvoir & de l'autorité de Cromwel. Les contestations de paroles ne decidant rien de part ni d'autre, celui-cy exerçoit toûjours le pouvoir qu'on lui contestoit, laissant couler insensiblement le temps assigné par le nouveau droit à la durée des Parlemens.

Ce fut fort heureusement pour le Protecteur, que ses ennemis ne peurent être prêts à faire éclore en l'espace de cinq mois, que devoit durer cette assemblée, une entreprise concertée assez habilement pour le faire perir. Ils y avoient interessé une grande partie de l'armée. On prenoit des mesures assez justes. On se devoit saisir de lui. On devoit l'accuser devant le Parlement, & lui faire faire son procés comme au destructeur de la liberté, que le peuple Anglois avoit acquise par l'extinction de la Monarchie. Les Conjurez épioient l'occasion de se declarer à propos, mais pendant qu'ils l'attendoient on les prevint: un nommé Pride les decela. Les cinq mois étoient passez. Cromwel

casla

caſſa le Parlement, & les Officiers de l'armée qui étoient entrez dans le complot. La faction fut par-là diſſipée, & le Protecteur plus Maître que jamais. Le peril qu'il venoit d'échaper lui fit prendre de plus grandes meſures qu'il n'avoit encore fait pour l'être toûjours. Il fit beaucoup de reglemens, & tres-utiles pour la police, pour les mœurs, même pour la Religion: car il affectoit pour les choſes qui regardoient le ſervice de Dieu un ſoin extraordinaire, qui en impoſoit fort au peuple. Il faiſoit punir les blaſphemateurs avec beaucoup de ſeverité. Il faiſoit obſerver le dimanche avec une exactitude capable de donner de la confuſion aux Catholiques, & de ſervir de modele aux devots; paroiſſant luy-même toûjours plein de ſentimens de pieté, & en faiſant des leçons aux autres. Le luxe, le jeu, les ſpectacles furent reformez par des loix ſeveres, & celles qu'il fit pour la juſtice ne lui firent pas moins d'honneur. 1655.

Pendant qu'il regloit ainſi les mœurs publiques, il s'étudioit à gagner le cœur de chacun en parriculier, par tout ce qu'il jugeoit le plus propre à plaire à ceux qu'il vouloit s'attacher. Parmy la diverſité monſtrueuſe des ſectes qui partagent l'Angleterre depuis que la Religion Romaine en eſt bannie, il ſe ménageoit tellement, qu'aucune ne ſe croyoit depourvuë d'appuy auprés de luy. Du caractere dont il étoit, toutes les Religions conſiderées en elles mêmes lui étoient indifferentes; par rapport à ſa politique, les Epiſcopaux & les Puritains étoient ſes ennemis naturels, ceux-là comme Royaliſtes, ceux-cy comme Republicains. Il perſecutoit les premiers ouvertement, puiſqu'ils n'étoient pas même tolerez; il ne faiſoit la la guerre aux derniers que ſecretement & ſous main. Pendant ce temps-là il avoit pour amis

1655. des Evêques de l'Egliſe Anglicane, dont il témoignoit faire grand cas, & permettoit à leurs ſectateurs de s'aſſembler en particulier pour faire l'office divin à leur mode. Il en uſoit à peu prés de même à l'égard de la Religion Catholique, pour laquelle il ne témoignoit de haine que dans les aſſemblées publiques, pour plaire au peuple, & pour paroître à toutes les ſectes zelé Proteſtant. Il avoit même moins d'averſion des Catholiques que des Epiſcopaux, & un Hiſtorien de cette ſecte ſe plaint, que jamais les Jeſuites n'ont plus gâté les affaires de la reforme, & gagné plus de perſonnes à l'Egliſe Romaine, que durant ſon gouvernement. Il ſe mocquoit comme les autres des Fanatiques, des Trembleurs, & de ſemblables ſocietez de foux, dont l'eſprit d'erreur a rendu l'Angleterre feconde en ces derniers ſiecles : mais il ne laiſſoit pas de les choyer, & ne vouloit pas qu'ils ſe cruſſent indignes de ſa protection. Comme il avoit porté l'hypocriſie juſqu'à contrefaire l'homme inſpiré, ces ſortes de ſectes, qui font paſſer les égaremens d'imagination pour des mouvemens d'enhaut, ne le croyoient pas trop éloigné de leurs dogmes ni de leurs maximes, & cette perſuaſion les attachoit à luy. Sa ſecte favorite étoit celle des Independants : mais encore plus independant qu'eux, afin de mieux gouverner toutes les ſectes il n'étoit proprement d'aucune. Le zele apparent, qu'il témoignoit pour l'union de tous les ſujets de la Republique Britannique dans une même profeſſion de foy, le faiſoit regarder à ceux qu'il trompoit comme le pere commun de la reforme établie dans les trois Royaumes.

Avec un ſoin à peu prés pareil, Cromwel s'appliqua à ſe faire des creatures dans toutes les conditions de l'Etat. Les promeſſes, & les

airs

airs populaires étoient les plus ordinaires appas dont il se servoit pour les attirer : car pour de solides bienfaits, renfermé dans luy-même & dans sa famille, il en faisoit à peu de gens. A cela prés, il n'y avoit rien qu'il ne mît en œuvre pour plaire, point de complaisance qu'il n'eût, point de manieres & de sortes d'esprits auſquels il ne se sçût conformer. Il étoit devot avec les devots, poli avec les grands Seigneurs, chasseur avec les Gentils-hommes de campagne quand il se trouvoit avec eux. Il avoit coûtume de faire prendre à certains temps des cerfs dans ses parcs, pour les distribuer aux payſans du voisinage avec quelques pieces d'argent. A le voir avec les officiers & les soldats de l'armée, on eût dit qu'il n'eût jamais vêcu qu'avec eux, & qu'il n'eût point sçu d'autre mêtier: tant il se rendoit familier, & tant il entroit naturellement dans leurs discours, dans leurs interêts, dans leurs divertissemens, & dans leurs jeux mêmes. 1656.

Pendant que Cromwel gagnoit par ces artifices ceux qui avoient de la disposition à se laisser tromper, il ne relâchoit rien de ses soins à veiller sur les démarches des autres, & inventoit continuellement de nouveaux moyens de découvrir les desseins qu'on formoit contre luy. Il receut de grandes lumieres de quatorze Majors Generaux qu'il envoya par les provinces, & qu'il revêtit d'un grand pouvoir. Le pretexte qu'il prit pour cela, fut d'exiger de ceux qui avoient porté les armes pour le service du Roy une nouvelle taxe, qu'il leur imposa comme s'il eût eu besoin d'argent. Il envoya ces Majors pour lever cette taxe, mais en même-temps il leur ordonna de se faire rendre chacun dans leur détroit un compte exact de tout ce qui s'y passeroit, & de luy en mander le détail. Par

là il fut bien tôt instruit de tout ce qui se passoit
1657. en Angleterre, où les Majors devinrent si redoutables, qu'il les craignit enfin luy même, & aprés s'en être servi à former à sa fantaisie un Parlement qu'on luy demandoit, & qu'il ne pouvoit plus refuser, il les rappella, & supprima leurs charges.

Le Protecteur avoit cette fois pris toutes les precautions necessaires pour avoir un Parlement favorable. Aussi receut-il de celuy-cy, qui fut assemblé en l'année mil six cens cinquante-sept, toute la satisfaction qu'il en pouvoit attendre. Il y avoit fait appeller trente Ecossois & trente Irlandois, pour representer tout le corps de la belle Republique dont il étoit chef. Cette assemblée ne fut occupée que du soin de le flater, & porta la flaterie si loin, qu'elle le pressa de nouveau par de vives raisons d'accepter la couronne, & de prendre le nom de Roy: mais la raison qu'il avoit euë la premiere fois de le refuser subsistant toûjours, il persista dans sa premiere resolution, & se contenta qu'on lui continuât la qualité de Protecteur, qu'on rendit hereditaire à sa famille.

La feinte modestie que Cromwel fit paroître dans ce Parlement en refusant la Royauté, augmenta le nombre des dupes que sa dissimulation trompoit; mais sa veritable ambition, qui se manifestoit plus que jamais aux yeux de tous les gens éclairez dans le decret qui faisoit passer le titre de Protecteur à ses enfans, souleva de nouveau les Republicains. Lambert, qui avoit perdu l'esperance de luy succeder, les favorisa secretement. Les Royalistes, voulant profiter de cette nouvelle division des ennemis du Roy, preparerent un nouveau soulevement, dûrant lequel Charles luy-même devoit passer en Angleterre, & soûtenir ses partisans. Les emissaires

faires du Protecteur ne luy laisserent pas ignorer ces intrigues: on arrêta tous ceux que l'on soupçonna d'en être, & peu de ceux qu'on en put convaincre échaperent la punition. Lambert même fut disgracié, & son employ donné à Fleedwod nouvellement revenu d'Irlande, où le Protecteur avoit envoyé prendre sa place par Henri Cromwel son second fils. 1657.

Peu s'en fallut qu'un accident ne fît en un moment ce que tant de grands partis, & tant de conjurations secretes ne peurent faire en plusieurs années. Le Duc d'Holstein avoit fait present d'un fort bel attelage à Cromwel, qui par une vivacité peu seante à son âge, & encore moins à sa dignité, ayant voulu l'essayer lui-même, monta sur le siege de son cocher. Il n'y fut pas plûtôt, qu'il fut emporté, son postillon jetté à bas, & luy ensuite, mais de maniere que ses habits s'étant attachez ou au timon ou à la rouë, il fut traîné long-temps & fort loin. Comme la défiance où l'avoient mis les frequentes conspirations qu'on avoit faites contre luy l'obligeoit à porter toûjours des armes à feu sous ses vêtemens, un pistolet qu'il avoit alors se déchargea, & par son bruit effaroucha encore les chevaux. Cette nouvelle secousse aida neanmoins à le détacher, & les rouës ne lui ayant point passé sur le corps, il demeura étendu sur la place. On le crut mort, mais il en fut quitte pour des blessures & des contusions, qui furent quelque temps à guerir.

L'heure du Tyran n'étoit pas venuë, & il étoit de sa destinée de ne point cesser d'être heureux, qu'il ne cessât de vivre. Dieu en vouloit faire un exemple de ces prosperitez trompeuses dont il aveugle les méchans: sa puissance crut jusqu'à la fin, & si la gloire étoit une

1657. choſe qui pût convenir à un ſcelerat élevé par un parricide, il ſeroit mort le plus glorieux homme de l'Europe. Maître abſolu de trois Royaumes, il voyoit tous les Etats voiſins demander à l'envi ſon amitié. La Hollande avoit acheté la paix à des conditions onereuſes, le Roy de Portugal l'avoit recherchée quoy qu'il eût été offenſé dans la perſonne de ſon Miniſtre, dont le frere ayant tué un homme avoit été executé à Londres ſans aucun ménagement. Les Couronnes du nord avoient fait de même; & ce qui flattoit l'orgueil de Cromwel plus agreablement que tout cela, les Monarchies de France & d'Eſpagne ne pouvant entrer toutes deux dans ſon alliance, avoient ſollicité la preference, que la premiere avoit obtenuë.

L'Eſpagne avoit pris les devants; de toutes les têtes couronnées le Roy Catholique avoit été le premier, qui avoit reconnu la Republique d'Angleterre. La France avoit eu au moins l'honneur de ſe faire d'abord rechercher, & de rejetter même des propoſitions qui paroiſſoient avantageuſes.

La Regente eut la gloire de cette action, qui ſe paſſa de cette ſorte. Au temps que Cromwel ſe preparoit à faire la guerre aux Etats Generaux, le Comte d'Eſtrades depuis Mareſchal, & alors Gouverneur de Dunkerque, y étoit bloqué par les Eſpagnols. Il ſe voyoit à la veille d'un ſiege, & ne voyoit point de ſecours, la guerre civile continuant en France, & la Reine, qu'on avoit contrainte d'éloigner le Cardinal Mazarin, ayant beſoin de ſes forces ailleurs, dans le deſſein où elle étoit de faire revenir ce Miniſtre. Le Protecteur profitant de la conjoncture envoya à Dunkerque, & fit propoſer au Comte d'Eſtrades un projet de traité,

té, par lequel il offroit à la Reine d'entretenir à son service une armée de terre & cinquante vaisseaux, si elle vouloit lui donner cette place qu'elle ne pouvoit plus conserver. Le Comte receut mal l'envoyé de Cromwel, & le menaça de le faire jetter dans la mer, si jamais il lui proposoit rien de tel : mais il ne laissa pas de donner avis de sa proposition à la Cour. Elle étoit à Poitiers, où le Cardinal, qui de son exil ne laissoit pas de faire écouter ses conseils, ayant été averti du traité que proposoit le Protecteur, pressa la Reine de l'accepter, comme un moyen seur d'affermir son autorité contre les cabales. La Regente avoit mille raisons de suivre ce conseil, & celle de faciliter le retour de ce Ministre en étoit une bien forte. Elle ne s'y rendit pas neanmoins. Le scrupule de mettre une ville Catholique entre les mains d'une nation Protestante, & de s'allier avec l'Usurpateur d'un trône où devoit être assis un petit-fils de Henri IV. l'emporta alors dans l'esprit de cette religieuse Princesse sur toute autre consideration. La proposition fut rejettée : mais aussi Dunkerque fut pris, & n'est revenu à la France, qu'aprés un long-temps & une longue suite de traitez. 1657.

Les affaires de nôtre Cour ayant tourné, par diverses intrigues qui ne sont pas de mon sujet, à rappeller le Cardinal, & à obliger le Prince de Condé son irreconciliable ennemi à prendre parti chez les Espagnols ; le Cardinal devenu plus maître depuis son retour qu'auparavant, fit concevoir à la Reine mere le danger où mettoit l'Etat le scrupule qu'elle se faisoit de s'allier avec l'Angleterre, pendant que l'Espagne n'obmettoit rien pour engager le Protecteur à joindre les forces des deux Nations pour prendre

1657. Boulogne & Calais. Cardenans avoit commencé cette negotiation, & actuellement le Marquis de Ledes étoit à Londres qui la poursuivoit. Alors la France ferma les yeux aux fortes considerations qui l'avoient empêchée jusques là de lier commerce avec Cromwel, pour les ouvrir à ce peril. Les raisons de bienseance cederent à celle d'une necessité si pressante. On envoya en Ambassade le President de Bourdeaux à Londres pour offrir l'alliance de France, que le Protecteur prefera à la fin à celle d'Espagne ; mais qu'il differa d'accepter pour l'acheter moins cher, & plus encore pour donner à l'Europe un spectacle qui flatoit autant son orgueil, que celuy de voir les deux plus grands Rois du monde s'empresser pour avoir son amitié. Son traité avec la France portoit, qu'il lui fourniroit six mille hommes sur terre & cinquante vaisseaux en mer, pour prendre sur le Roy d'Espagne les places maritimes de Flandres : à condition qu'on lui mettroit Dunkerque entre les mains quand on l'auroit pris, & ce qui fut de plus fâcheux, qu'on obligeroit le Roy d'Angleterre & le Duc d'Yorch à sortir du Royaume. Ceux qui justifient la memoire du Cardinal sur ce traité par d'autres raisons que par celles d'une necessité pressante, disent qu'il y eut un article secret entre ce Ministre & le Protecteur, par lequel l'Anglois s'obligeoit à rendre Dunkerque à la France, moyennant la somme avec laquelle on l'a retiré en effet depuis. Quoy qu'il en soit on le prit alors, & on le donna aux Anglois.

Le Vicomte de Turenne, qui commandoit l'armée Françoise & les Anglois alliez, commença par Bourbourg & Mardik, qui occuperent la campagne de l'année mil six cens cinquante-

quante-sept. Le mois de Juin de la suivante lui acquit Dunkerque, & le gain de la bataille des Dunes, plus glorieuse à ce grand Capitaine qu'aucune autre journée de sa vie, par l'honneur qu'il eut d'y vaincre une armée où le Prince de Condé combattit avec toute sa valeur, moins heureuse qu'à l'ordinaire parce qu'elle étoit soumise à la conduite d'autruy ; Dom Juan d'Austriche & le Marquis de Caracene ayant le commandement principal des forces du Roy Catholique en Flandres. Le Duc d'Yorch y étoit en personne. Il avoit servi dans nos troupes jusqu'au temps de nôtre alliance avec la Republique d'Angleterre, & y avoit acquis une grande reputation. Il avoit changé de parti par la même necessité, qui avoit obligé nos Ministres à s'allier avec le Protecteur: le courage qu'il fit paroître à la bataille dont je parle redoubla le regret qu'on avoit en France de le voir separé de nous. 1657.

La possession de Dunkerque causa une grande joye aux Anglois, & fit grand honneur à Cromwel, dont les succés sembloient augmenter à mesure qu'il approchoit de sa fin. De deux flotes qu'il avoit équipées pour faire la guerre aux Espagnols, l'une commandée par Pen & Venables leur avoit depuis quelque temps enlevé la Jamaïque dans les Indes, l'autre commandée par l'Amiral Blak avoit tout nouvellement brûlé la flotte d'Espagne dans le port de Sainte Croix.

Cromwel étoit dans cette situation, lors qu'il fut attaqué d'une fievre, d'abord lente & ensuite tierce, qui verifia l'Oracle de l'Ecriture, que la joye de l'hypocrite n'êst qu'un point. Il le fut jusqu'au dernier moment, contrefaisant le devot jusqu'à la mort, & ne l'étant pas même en mourant. Car divers Ecri-

1658. Ecrivains racontent, que quoy qu'il se sentît tres-mal, quoy que son medecin lui dît qu'il étoit en tres-grand danger ; il hazarda une prophetie, par laquelle feignant d'avoir des lumieres particulieres d'enhaut sur ce qui lui devoit arriver, il asseura qu'il n'en mourroit pas. Quelques-uns ajoûtent qu'il eut assez de confiance au medecin, qui s'étonnoit qu'il parlât si affirmativement sur une matiere au moins douteuse, pour lui dire qu'en parlant ainsi, il ne risquoit rien & pouvoit gagner beaucoup. *Si je meurs*, lui dit-il, *on me décriera comme un visionnaire ou comme un imposteur ; aprés ma mort il m'importe peu de quelle maniere on parle de moy : si j'en revins je passeray pour un homme inspiré ; avec cette reputation que ne puis-je point faire parmi ces gens-cy ?*

On crut que des chagrins domestiques avoient contribué à sa maladie. Une de ses filles, qu'il aimoit beaucoup, mourut, & ayant eu en mourant de ces vapeurs qui inspirent la fureur, luy reprocha en face ses crimes. Fleedwod son gendre avoit des liaisons avec Lambert & les Republicains, qui luy donnoient d'autant plus d'inquietude, qu'il étoit devenu défiant jusqu'à la foiblesse. Il y avoit déja du temps qu'il ne couchoit presque jamais deux nuits de suite dans la même chambre, & que personne ne sçavoit en quel appartement il couchoit. Il n'étoit pas beaucoup plus heureux dans le reste de sa famille que dans son gendre. Desboroug son beaufrere panchoit assez ouvertement au Gouvernement populaire. De deux fils qu'avoit le Protecteur, l'aîné étoit le moins propre à luy succeder. Il le vit bien, mais apparemment il attendit trop tard à faire une disposition, qui demandoit du temps & des

des préparations. Il étoit presque en lethargie, quand quelqu'un luy ayant demandé, s'il ne nommoit pas Richard son aîné pour Protecteur aprés sa mort; il répondit qu'ouy, mais d'un ton, qui marquoit qu'aussi aisément il auroit répondu que non. 1658.

Ainsi s'avançoit au trépas Cromwel malgré sa prophetie, dont le peuple neanmoins avoit si peu douté, qu'on avoit déja rendu graces à Dieu de sa pretenduë convalescence. Ce fut l'an mil six cens cinquante huit, le treiziéme jour de Septembre, qui luy avoit été si heureux par le gain des deux belles batailles de Dumbar & de Worchester, que finit sa prosperité avec sa vie, pleine de tout ce qui peut donner de la celebrité à un méchant homme. On dit que le Cardinal Mazarin le definissoit un Fou heureux. Je ne croy pas que ce soit le bien peindre. Des demarches si mesurées, si concertées, toûjours faites si à propos, ne sont point d'un aventurier, qui vient à bout de tout parce qu'il ne ménage rien, à qui des projets sans prudence reüssissent par hazard, & qui ne s'éleve que parce qu'il s'est mis cent fois en danger de se precipiter. Lorsque Cromwel commença à suivre le mouvement de son ambition, qui fut sa passion dominante, il ne se mit point dans l'esprit de supplanter les Rois d'Angleterre, & de mettre sa famille, qui étoit d'une mince noblesse dans le Comté d'Huntington, sur le trône des Stuarts & des Plantagenetes. Chacun convient que cette chimere ne luy entra point dans l'esprit. Quoy qu'on dise qu'étant enfant son pere l'avoit fait punir pour avoir raconté qu'un fantôme luy avoit dit qu'il seroit Roy: Cromwel ne croyoit point aux fantômes, & n'étoit point d'un caractere d'esprit à se conduire quand il fut grand par les imaginations de son enfance.

Il

1658. Il eut toute sa vie en tête de faire fortune, & d'en tenter toutes les voyes. Ce fut l'unique plan qu'il se forma quand il entra dans cette carriere : heureux si celle qu'ouvre la vertu se fût presentée la premiere à luy ; il y a apparence qu'il l'eût suivie aussi aisément que celle du crime, s'il y eût vû des routes aussi seures pour s'élever & pour reussir, indifferent à prendre l'une ou l'autre, & ayant des qualitez propres à s'avancer dans toutes les deux. Son malheur voulut que les troubles luy presentassent de grandes occasions de briller parmi ceux qui en étoient les auteurs ; il jugea que c'étoit un moyen de se faire connoître, & de se rendre necessaire dans un parti, qui s'emparoit insensiblement de l'autorité. Quand il y fut connu il y voulut regner : mais souple autant qu'il étoit ambitieux, il y regna en paroissant soûmis, montrant toûjours au public de grands noms revêtus du dehors des charges dont il faisoit les fonctions. Allant toûjours ainsi par degrez, & faisant ses plans à mesure que les evenemens luy en donnoient occasion, il parvint par un parricide, par de grandes victoires, par tous les raffinemens d'une delicate politique à la souveraine puissance, qu'il conserva par des voyes pareilles, & en possession de laquelle il mourut. Un tel homme est moins à mon sens un heureux fou, qu'un habile scelerat.

Richard Cromwel n'ayant ni les bonnes ni les mauvaises qualitez de son pere, ne put soûtenir un edifice qui étoit l'ouvrage des unes & des autres. C'étoit un assez bon homme, ennemi de la violence, né avec peu d'esprit, & n'ayant cultivé ce qu'il en avoit ni par l'education ni par l'experience. Le Protecteur le tenoit à la campagne, où le jeune homme s'occupoit à chasser, sans se mêler des affaires publiques, &

& sans même en avoir envie : timide, incapable d'entreprendre, & encore moins d'executer tout ce qui demandoit de la force & de la resolution. On avoit bien connu son peu de genie avant qu'il fût élevé au Protectorat, & on pretend que si son pere, qui le connoissoit encore mieux que les autres, n'eût point été surpris de la mort, Henry son cadet, qui étoit encore en Irlande, auroit occupé cette place, qu'il auroit beaucoup mieux remplie. 1658.

L'élevation de Richard n'ayant fait que rendre son incapacité plus publique ; chacun prenant ses mesures pour en profiter, l'Etat se trouva divisé en quatre factions ; celle du Protecteur, & de ceux qui pretendoient le maintenir ; celle de Lambert, qui vouloit occuper sa place ; celle des Republicains, qui par le même principe qu'ils avoient détruit la Royauté vouloient détruire le Protectorat, pour établir en Angleterre un gouvernement populaire ; celle du Roy & de ses serviteurs, qui travailloient à le remettre sur le trône de ses ancêtres.

Comme Lambert & les Royalistes n'étoient point encore en état d'agir ouvertement pour eux, ils crurent qu'ils devoient commencer par soûtenir les Republiquains, qui remuoient contre le Protecteur ; & leur aider à vuider la place, d'où chacun de son côté se flatoit de les exclure ensuite eux-mêmes. L'orage qui menaçoit Richard se forma chez Fleedwod son beaufrere, à qui Cromwel ayant donné quelque esperance du Protectorat, avoit laissé le cœur ulceré contre celuy qui le possedoit. Les Republicains le sçavoient, & pour ruïner par elle-même une famille dont l'élevation mettoit obstacle à leurs desseins, ils s'appliquerent durant quelque temps à aigrir le chagrin de Fleedwod, à le plaindre, à luy faire esperer une ressource dans

1658. dans le zele qu'ils avoient pour ſes interêts ; uſant à peu prés envers luy du même artifice dont Lambert avoit deſſein d'uſer envers eux, c'eſt-à-dire en luy faiſant eſperer d'être chef du gouvernement, pour mieux établir par ſon moyen un gouvernement ſans chef. Fleedwod étoit une eſpece de devot formé de la main de Cromwel, mais moins habile que luy, & plus propre à être trompé qu'à tromper les autres. Il y parut dans l'affaire dont je parle. Vanes, Haſſelerigg, Harriſſon, & les autres fauteurs de la République deſquels Lambert ſe portoit pour chef, perſuaderent à Fleedwod qu'il devoit s'attirer le gouvernement, & l'engagerent à preſenter au nom des ſoldats de l'armée une requête au Protecteur, par laquelle ils luy demandoient de ne pouvoir être ni caſſez ni jugez que par le conſeil de guerre, & qu'on les laiſſât dorſenavant maîtres de ſe choiſir un General.

Richard reçût ces propoſitions d'abord avec beaucoup de colere, & fit craindre durant quelque temps plus de fermeté qu'on n'en attendoit: mais l'embarras où il parut être, quand ſon feu, qui venoit d'ailleurs que de ſon temperament, ſe fut rallenti, decouvrit bientôt ſa foibleſſe, & le peu de diſpoſition qu'il avoit à tenir longtemps contre des gens qui ne ſe rebuteroient pas. On le pouſſa donc, & on le reduiſit à convoquer le Parlement, dont il eſpera que l'autorité ſoûtenant la ſienne reprimeroit l'armée. Ce fut inutilement : l'armée ſuivit opiniâtrement ſes premieres briſées, & preſſa le Parlement même qu'on luy accordât ſes demandes.

Ce Parlement étoit compoſé de deux Chambres comme le precedent, & mêlé de trois ſortes de gens, qui toutes trois par divers motifs contribuerent à la fermeté dont on uſa contre l'Armée. Les uns ſoûtenoient de bonne foy le Pro-

Protecteur, & opinoient, afin de maintenir son autorité, à rejetter la requête des troupes. Les autres étoient des Republicains, qui pour aigrir les troupes étoient de même avis qu'elles. Les troisiémes étoient des Royalistes, déterminez à donner dans tout ce qui pourroit broüiller les factions rebelles. Ainsi le Parlement tenant ferme à rejetter la requête des soldats, & ceux-cy redoublant leurs instances, on jugea bien que l'affaire alloit se pousser à l'extremité. Guillaume Howard, qui avoit été à Cromwel, & qui étoit encore à son fils, parla fortement à Richard pour luy persuader quelque coup de vigueur, semblable à ceux par lesquels son pere avoit conservé jusqu'à la mort la souveraine autorité. *Vous êtes fils de Cromwel*, luy dit-il, *montrez que vous en êtes digne. Il faut icy un coup de main, & le soûtenir d'une bonne tête; ne perdez point la tête en cette occasion, & ma main vous répond du reste. Fleedwod, Lambert, Désboroug, Vennes sont les acteurs de tout cecy: je vous en deferay, appuyez-moy, & prestez seulement vôtre nom au zele qui m'anime pour vôtre gloire.* Ce discours étonna Richard. Il repliqua tout effrayé, qu'il n'aimoit point le sang, qu'il n'immoleroit jamais tant de victimes à son ambition, qu'en un mot il ne pourroit consentir à ce que luy proposoit Howard. *Cette pitié*, repartit Howard, qui ne se rendit pas encore, *n'est pas de saison dans la conjoncture des choses. Sans aimer le sang on verse celuy de qui se prepare à verser le nôtre, & si la conscience empêche qu'un souverain ne sacrifie à son ambition l'innocent, elle ne se recrie point contre le sacrifice qu'il fait à sa seureté du coupable. Defaites-vous d'une foiblesse messeante au successeur de Cromwel. Mais hâtez-vous, les momens sont chers: souvenez-vous* 1659.

1659. *vous que vos ennemis employent actuellement à agir le temps que nous perdons à deliberer.* L'ardeur d'Howard ne passa point dans le cœur du timide Cromwel: il témoigna qu'il s'en tenoit obligé, mais il ne changea point de resolution. *Ne m'en parlez plus*, repliqua-t-il, *mon parti est pris là dessus. Les conseils violens ne me conviennent pas, & tout ce que vous me pouvez persuader par celuy que vous me donnez, est qu'il vient d'un fond d'amitié, dont j'ay de la reconnoissance.* A ces mots Howard se retire, & abandonnant à son sort un homme qui s'abandonnoit luy-même, il embrassa le parti Royaliste, & ne fut pas inutile à la bonne cause. J'ay lû dans de bons memoires qu'il étoit dès-lors attaché au service du Roy, & qu'il ne donnoit ce conseil que pour mettre ses ennemis aux mains les uns contre les autres. Cela n'est pas sans vray-semblance: mais le torrent des Historiens y est contraire. Quoy qu'il en soit des intentions d'Howard, le Protecteur éprouva bientôt la verité de ses paroles par une remontrance insolente que les officiers de l'armée lui mirent en main pour la presenter au Parlement de la part des troupes.

Cet écrit commençoit par une plainte du peu de soin que l'on avoit de reprimer les Royalistes, qui renouvelloient, disoit-on, leurs intrigues de tous côtez: il finissoit par proposer en termes mysterieux mais intelligibles, comme un remede efficace à ce pretendu mal, le gouvernement populaire. Ceux du Parlement qui faisoient leur personnage de bonne foy s'offenserent de cette remontrance; ceux qui aimoient le Protecteur, voyant bien à quoy elle tendoit, la firent passer pour seditieuse; ceux qui trahissoient en même-temps le Protecteur & le Parlement pour appuyer le parti de la Republique

que en parurent plus irritez que les autres, afin d'engager la compagnie à faire quelque decret qui mutinât les troupes. Ainsi d'une commune voix non seulement on n'approuva point l'écrit, mais on défendit même aux officiers & aux soldats de s'assembler, jusqu'à ce que le Parlement eût decidé touchant les affaires publiques ce qu'il jugeroit le plus convenable à l'Etat. 1659.

Cette défense eut tout l'effet qu'en attendoient les Republicains. L'armée en fut si offensée, qu'elle envoya solliciter les milices de Londres de se joindre à elle : ce qu'ayant obtenu on alla en tumulte assieger Withal, où demeuroit le Protecteur. Fleedwod & Desborough furent deputez pour luy aller porter les prieres & les menaces des mutins. Les prieres tendoient à casser le Parlement, & les menaces n'avoient rien de moins fort, que le feu & le fer s'il le refusoit. Le cœur de Richard n'étoit pas fait pour tenir contre un danger si pressant. Aprés s'être defendu quelque temps avec un trouble qui répondoit à ceux qui le sollicitoient du succés de leur entrepriſe, il fit ce qu'ils voulurent, & casla le Parlement.

Aussi-tôt qu'il eut fait ce pas on le regarda comme un homme perdu, & quoy qu'on le laissât quelques jours sans faire mine de le vouloir pousser plus loin : ceux qui voyoient clair voyoient bien que ce calme annonçoit la tempête, qu'on prenoit des mesures qu'on n'avoit encore pû prendre pour regler le gouvernement, & qu'aussi tôt qu'on seroit convenu de quelque chose sur ce point, on dépossederoit Cromwel. Les Royalistes se servirent de cette conjoncture pour le presser de se donner au Roy, luy & le reste de sa faction. Ils creurent d'autant moins impossible de luy faire prendre ce parti dans le pen-

1659. penchant de sa fortune, qu'on disoit qu'il s'étoit autrefois jetté aux pieds du Protecteur son pere pour obtenir la vie de Charles I. & que c'étoit cette action qui luy en avoit attiré la colere & le mépris. Richard balança, mais il ne convenoit pas au sang de Cromwel de former une resolution vertueuse. Richard aima mieux demeurer incertain de sa destinée que de rien risquer pour la rendre meilleure ; craignant d'avancer le peril en le voulant prévenir. Ses amis neanmoins luy ayant ouvert les yeux luy firent voir ce peril si proche, qu'il delibera de s'enfuir. Fleedwod, à qui il s'en ouvrit, l'asseura qu'on n'en vouloit point à sa vie, & qu'on luy feroit un parti en luy ôtant le gouvernement, dont un homme moderé comme luy auroit sujet d'être content. Ces paroles arrêterent Richard, qui demeura depuis dans son palais sans action, comme une statuë qui en faisoit un mauvais ornement. Pendant ce temps-là le Conseil de guerre cassoit dans l'armée les officiers de la faction du Protecteur, comme Goff, Ingolsbey, Falcombrige, & rétablissoit ceux que son pere avoit autrefois cassez. Ainsi Lambert reprit le nom & la charge de Major General, en apparence sous Fleedwod à qui le Generalat fut donné ; mais en effet donnant le mouvement à tout, comme avoit fait Cromwel sous Fairfax. On ne s'en tint pas là : ces nouveaux maîtres voulurent avoir un Parlement à leur devotion, & ne croyant pas en pouvoir trouver un dont ils disposassent plus absolument, que du reste mépriſable de celuy qui avoit fait mourir le feu Roy, si ignominieusement cassé par Cromwel ; ils le rétablirent, & voulurent que Lenthal continuât d'y faire son ancienne fonction d'Orateur. Ces démarches faites ils imaginerent une forme de gouvernement, en attenu-

tendant qu'on fût convenu de celle d'une Republique telle que quelques-uns la vouloient, & que tous faisoient semblant de la vouloir. Tout ce mouvement se termina, comme chacun s'y attendoit, à la déposition du Protecteur & à l'abolition du Protectorat. On n'eut pas la peine de déposer le Protecteur. A la premiere sollicitation qu'on luy fit, il envoya sa démission; moyennant quoy on paya ses dettes, & on lui assigna sur l'Epargne un revenu suffisant, pour vivre en homme d'une condition distinguée dans la sphere des conditions particulieres. Son frere Henri étoit encore en Irlande, où il avoit une bonne armée dont on lui ôta le commandement avec le gouvernement de l'isle. Il fit quelque difficulté de ceder, mais il soûtint mal ses premieres démarches, & quitta enfin avec peu de gloire une place qu'il avoit tenuë avec beaucoup de reputation. 1659.

La puissance Republiquaine ayant ainsi détruit la Protectorale; de ceux qui avoient concouru avec les Republicains à détruire le Protectorat, il resta encore deux factions autant contraires à la Republique qu'elles étoient opposées entre elles; celle de Lambert, & celle du Roy. Ainsi à ce nouveau changement de theatre, trois partis occuperent la scene; celuy de la Republique, residant dans le Parlement; celuy de Lambert, qui avoit sa principale force dans l'armée; celuy du Roi, qui n'ayant point de chef dans le pays, au moins qui parût, consistoit en gens dispersez dans tous les corps, dans toutes les villes, & presque dans toutes les maisons, jusqu'à ce que le General Monk s'étant mis à la tête de ceux qui n'attendoient que l'occasion de se declarer pour le Souverain, eut le bonheur de rétablir le Roy & la Royauté.

1659. Quelques-uns veulent que ce fameux Reſtaurateur du trône Anglois n'eût conceu ce glorieux deſſein, que quand celuy qu'il avoit pris d'abord de ſe rendre maître lui même lui eut paru impratiquable. Les ſentimens de la Nation ſont fort partagez là deſſus. Aprés avoir examiné ce qu'on en dit de part & d'autre, je ſuis pour Monk; & trop de raiſons me convainquent de ſa droiture dans l'affaire dont il s'agit, pour en laiſſer douter mes lecteurs. Le caractere de ſon eſprit eſt un des fondemens qu'on a eus de faire cette injuſtice à ſa vertu, celuy de ſes mœurs y devoit ſervir de contrepoids, & devoit faire porter de lui un jugement tout oppoſé: mais il eſt dans le monde un genre d'hommes, qui ſur deux raiſons égales de juger bien ou mal d'autruy ne balancent jamais, & en jugent toûjours mal. Il eſt vray que l'eſprit de Monk n'avoit point paru juſques-là propre à conduire de loin une affaire par les longues intrigues, les détours, les diſſimulations profondes, les liaiſons ménagées avec art d'une politique auſſi rafinée, que fut celle dont il uſa dans le rétabliſſement du Roi: mais auſſi les mœurs de ce guerrier n'avoient jamais donné occaſion de croire qu'il eût l'ambition d'être Protecteur. L'ambition étoit une des paſſions des moins vives qu'il eût, & il paroît qu'il les avoit toutes aſſez moderées. Monk étoit né dans la province de Devonſchire avec l'eſprit & les inclinations d'un bon gentilhomme, cadet de ſa maiſon, avec peu de bien; mais avec de la valeur, de la franchiſe, de l'envie de vivre en homme d'honneur dans la profeſſion des armes, qu'il embraſſa dés qu'il les put porter, & qu'il regarda plûtôt comme une occupation convenable à ce qu'il étoit, que comme un chemin pour arriver à quelque choſe qu'il deſirât être. Son

ap-

application à ce qu'il faisoit le rendit capable de tout faire dans la sphere de son métier. Aussi en eut-il tous les emplois, depuis la charge de Colonel jusqu'à celle de General, depuis le gouvernement de place jusqu'à celuy d'un Royaume conquis. Son penchant & l'amour du devoir l'avoit engagé d'abord au service du Roy: la necessité dans la suite lui en fit prendre un mitoyen, & la reconnoissance un mauvais. Il avoit été pris dans un combat, & mis dans la Tour de Londres. Le Parlement luy ayant offert de l'employ contre le Roy, il n'en avoit point voulu: mais enfin luy ayant proposé d'aller en Irlande faire la guerre aux Catholiques au nom du Roy & du Parlement, quoy qu'ils se la fissent entre eux, il y alla, & y demeura jusqu'à la mort de Charles Premier. Alors tout le parti Royal s'étant dissipé, & n'en paroissant plus de vestiges, Cromwel rendit à Monk un bon office, en le protegeant dans le Parlement, qui luy vouloit faire son procés, pour avoir conclu contre un decret de cette Assemblée une treve de quelques mois avec les Catholiques d'Irlande. Ce fut par la reconnoissance de ce bienfait, que Monk suivit Cromwel en Ecosse, & ce fut là où Lambert & lui étant collegues devinrent rivaux. 1659.

Lambert brilloit beaucoup plus que Monk: il avoit la même valeur, la même science de la guerre; mais plus de feu, plus d'ambition, plus d'élevation & de talent pour tenir une premiere place; personne ne ressembloit mieux à Cromwel, & n'étoit plus propre à le remplacer. Il avoit laissé voir trop tôt non seulement qu'il en étoit capable, mais même qu'il y aspiroit. Cromwel étoit trop politique pour laisser élever sans contradiction un homme qui luy pouvoit succeder, & qui en avoit envie: il luy avoit pre-

feré Monk dans le gouvernement de l'Ecoſſe, contre ce qu'il luy en avoit fait eſperer: il l'avoit
1659. depuis dépoüillé de ſon employ, & croyoit l'avoir mis aſſez bas, pour l'empêcher de lever les yeux juſqu'à ſa famille pour la ſupplanter. Malgré ces precautions Lambert eût diſputé le gouvernement à l'heritier de Cromwel, s'il eût trouvé dans le Parlement, comme il en trouva dans l'Armée, des gens diſpoſez à être deux fois dupes des mêmes artifices. Il étoit déja maître des troupes, aprés s'être fait rétablir avec honnneur dans ſon employ. Fleedwod, qu'il avoit fait nommer General, étoit ſon Fairfax; & le pretexte de Republique, qui avoit ſervi à Cromwel pour engager ceux qui en vouloient une à favoriſer ſon uſurpation, commençoit à faire ſon effet. Le Parlement lui témoignoit de la confiance, & dans une émotion excitée contre cette Aſſemblée odieuſe, elle lui donna la commiſſion d'aller combattre pour ſes interêts.

Voicy quelle en fut l'occaſion. Les Presbyteriens furent indignez de voir encore une fois ſur leurs têtes cette poignée de ſcelerats, qui ne faiſant que la plus petite & la moins conſiderable partie de ce qu'on nomme Parlement, étoit appellée par mépris *le Rump*, c'eſt à dire, *le croupion*. Le mécontentement fut ſi general, qu'il ſe fit contre eux un complot capable de ruiner l'Uſurpateur & ſes partiſans, ſi l'on eût mieux conduit l'affaire. Le Chevalier Booth fut le chef de cette tumultuaire entrepriſe, dans laquelle bien des gens diſent que s'il eût été bien le maître, on en eût veu plus de ſuccés. Car non ſeulement les zelez de la ſecte étoient entrez dans ce projet, mais la plûpart des ſerviteurs du Roy avoient embraſſé chaudement une occaſion ſi favorable de luy ôter le plus grand ob-

obſtacle qu'il eût à monter ſur le trône, en détruiſant la parricide cabale qui l'en avoit exclus. 1659.
Ainſi en même temps que Booth parut du côté de Cheſter commandant une juſte armée avec Thomas Middleton; d'autres ſe faiſoient voir ailleurs, & les provinces en étoient remplies. Ce fut contre ces deux capitaines venus de Cheſter vers Nortwic, que le Parlement envoya Lambert avec environ ſept mille hommes. On dit que Booth vouloit attendre que ſes troupes fuſſent aguerries, diſciplinées, plus faites au feu, pour donner bataille à Lambert; mais que d'autres plus impatiens l'engagerent malgré luy à combattre. On combattit prés de Norwic même, où l'on reconnut que le brave Booth en ſçavoit plus que ſon conſeil, & que ce n'étoit pas ſans raiſon, qu'il avoit craint de commettre des troupes nouvellement aſſemblées contre de vieilles bandes. Il fut défait & pris priſonnier, & avec luy tomba ſon parti, que les Parlementaires diſſiperent avec la même facilité qu'il s'étoit formé.

Pendant que ceux-cy agiſſoient, Monk meditoit encore, & concertoit les moyens d'agir à coup ſeur. Son attachement pour Cromwel avoit paſſé juſqu'à la famille de cet uſurpateur: il avoit reconnu Richard. Monk avoit une maniere d'eſprit à laiſſer les choſes établies dans la ſituation où il les trouvoit, à ſuivre le fil de l'eau, & à ne ſe mêler des affaires, qu'autant qu'il y étoit intereſſé par honneur ou par interêt; timide, lent à entreprendre, & ne s'entêtant jamais aſſez d'une entrepriſe pour en croire le ſuccés infaillible, n'ayant ni l'ardeur ni la préſomption ordinaire aux gens du métier.

Il y a apparence que durant le temps que le gouvernement protectoral avoit été univerſel-

1659. lement reconnu, Monk avoit suivi son temperament avec d'autant moins de scrupule, qu'il devoit son élevation au Protecteur. De sçavoir quand precisement il écouta son devoir en faveur de son Roy, & forma le dessein de le rétablir; c'est ce que je n'ay pu découvrir, même dans les Historiens dont j'ay suivi l'opinion. Je suis contre ceux qui ont pretendu que ce General ne pensa à rétablir la Royauté, que quand il eut desesperé de parvenir au Protectorat. Il est à croire qu'il eut toûjours dans le cœur un desir sincere de contribuer à une si juste entrepriſe. En s'éloignant même du service du Roi, il avoit témoigné esperer d'être un jour en état de le mieux servir. On lui avoit souvent predit, qu'il se trouveroit en pouvoir de remettre le souverain sur le trône, & quoyqu'il ne fît pas semblant d'ajoûter foy à ces prédictions, il les écoutoit volontiers. Le refus qu'il fit d'abjurer le Roy, par un serment de l'invention des ennemis de la Royauté, montre malgré les prétextes qu'il prit pour cacher la vraye cause de son refus, qu'il eut toûjours de bons sentimens pour la Monarchie & pour le Monarque. Mais quelques bons sentimens qu'il eût, il les cacha aussi long temps qu'il crût ou inutile au Prince, ou ruineux à luy-même de les découvrir. Il n'y eut pas de peine; il parloit peu, il écoutoit tout de sens froid; & n'ayant qu'un petit nombre de confidens, il ne s'ouvroit à eux qu'au besoin. Ainsi s'il ne pût empêcher que quelquefois les démarches d'autruy ne fissent soupçonner son dessein, comme il arriva dans l'affaire de Booth, les siennes dissiperent toûjours ces soupçons, & il fit tant, que le public ne sçut son projet que par l'execution. Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que dans toutes les apparences le Roy même ne le sçeut, que par les

les conjectures que luy donnerent sujet d'en faire les réponses honnêtes de Monk à ceux qui le sollicitoient de sa part. Je sçay qu'on trouve en divers memoires que le General envoya d'abord luy faire offre de ses services : mais ceux qui ont rapporté ce fait n'ont pas pensé que s'il étoit vray, il ne seroit pas contesté ; que Monk l'auroit éclairci luy-même, pour répondre à ceux qui disoient que le rétablissement du Roy n'avoit été que son pis aller, & un dessein pris aprés coup. L'Historien de ce General n'auroit pas eu besoin d'apporter d'autres raisons pour le justifier là-dessus, s'il eût eu celle-là à dire, de laquelle il luy eût été si facile d'être informé, ayant été long-temps ministre, & domestique de celuy dont il faisoit l'apologie. 1659.

Quoy qu'il en soit de cette circonstance, qui ne fait rien à mon sujet, il est seur que le General ne s'ouvrit du dessein qu'il conceut de rétablir le Roy sur le trône, qu'à ceux qu'il y crut necessaires, & à mesure qu'ils le devinrent ; persuadé que cette affaire dependoit non seulement du secret, mais qu'on n'y reussiroit jamais, qu'en imitant ceux qui sur les rivieres conduisent les barques avec l'aviron, c'est-à-dire, en tournant le dos du côté qu'on vouloit aller.

Il n'attendoit que l'occasion de commencer un semblable manége, lorsqu'un grand demêlé de Lambert avec le vieux Parlement luy en fournit une des plus favorables qu'il eût jamais pû souhaiter. Lambert & le vieux Parlement avoient des veuës trop differentes pour agir long-temps de concert. Ceux du Parlement vouloient gouverner l'Etat en forme de Republique pour avoir tous part au gouvernement, & se maintenir les uns les autres dans l'auto-

1659. rité usurpée. Lambert aspiroit à gouverner seul, & marchoit par des routes secretes sur les vestiges de Cromwel. Comme il profitoit de tout pour avancer son dessein, il se persuada que la victoire qu'il venoit de remporter sur Booth étoit une occasion favorable de pousser loin son entreprise, & se mit en devoir d'en profiter. Cette action luy avoit attaché avec un devoüement particulier les troupes qu'il y avoit menées. Les autres l'en respectoient davantage. Ainsi son credit étoit augmenté de plus de moitié dans l'armée. Pour l'établir encore davantage, il entreprit de faire faire une nouvelle creation d'officiers, & engagea adroitement l'armée à la demander au Parlement. Le Parlement aussi jaloux de conserver son autorité, que Lambert étoit attentif à la diminuer & à s'en rendre maître, ne douta point que la demande de l'armée ne fût un artifice de Lambert pour s'y faire des creatures. Dans cette pensée non-seulement on refusa la promotion proposée, mais sous pretexte d'épargner les frais que faisoit l'Etat pour l'entretien des troupes, on cassa divers Officiers. Fleedwod & Lambert en furent du nombre. Fleedwod fut le moins maltraité, le Parlement l'ayant nommé pour être un des sept commissaires, ausquels cette assemblée donna le commandement de l'Armée en qualité de Lieutenans generaux avec une égale autorité.

On ne peut dire combien l'Armée fut offensée de ce decret, mais il est aisé de penser combien ce mécontentement fit plaisir à l'ambitieux Lambert, & combien il s empressa pour se le rendre utile: on en peut juger par l'effet. Dés le lendemain l'Armée parut sous les armes aux environs de Westminster, & ayant occupé les cours & les avenuës de la salle où se tenoit le Par-

Parlement, empêcha que l'on n'y entrât, & fit par-là cesser les seances. Lambert & les officiers de l'armée s'étant rendus maîtres du terrain, & ne comptant plus pour rien le Parlement qu'ils regardoient comme cassé, firent divers changemens à leur gré, & conformes à leurs interêts. Par-là Fleedwod, Lambert, Desboroug furent rétablis dans leurs charges, & ceux que l'on crut partisans du Parlement furent reformez. Ainsi le conseil de guerre usurpant la souveraine autorité, commença à deliberer d'une forme de gouvernement qui pût enfin être durable, & mettre fin aux agitations dont la malheureuse Angleterre étoit bouleversée depuis si long-temps. Comme le conseil d'Etat subsistoit, les officiers de l'Armée trouverent bon qu'on leur fit part de cette affaire, & qu'on en conferât avec eux. Ceux-cy aimant encore mieux partager une autorité qu'ils devoient avoir toute entiere dans l'intervalle du Parlement, que de la disputer tout entiere pour n'en conserver rien du tout; convinrent avec les officiers, que de chacun de ces deux corps on deputeroit cinq personnes, qui travailleroient de concert à trouver une forme de regime, à laquelle on s'en pût tenir. Soit que ces deputez se défiassent de leurs forces, soit qu'ils ne vouluſſent pas prendre sur eux les suites d'une telle affaire, soit pour quelque autre raison qui m'est inconnuë, ils ne firent rien autre chose que de composer un Senat, comme l'ont appellé quelques-uns, ou comme les Anglois le nomment plus communement, un comité d'environ vingt-huit personnes, dont Fleedwod, Lambert, Desboroug, & Vane furent comme les Chefs. Ce comité étoit chargé du courant des affaires presentes durant l'espace de six semaines que devoit durer son au- 1659.

torité, & qu'il devoit sur tout employer à trou-
1659. ver ce plan fixe de gouvernement, que tant d'autres avoient jusques-là si inutilement cherché ; aprés quoy, s'il ne se trouvoit pas, il étoit arrêté que l'Armée prendroit la direction de l'Etat.

Pendant que le Comité s'occupoit à former divers plans de regime, aucun desquels ne convenant aux differens interéts des membres qui composoient cette assemblée, Lambert voyoit avec plaisir que l'Armée alloit devenir maîtresse, & qu'étant maître de l'Armée, il seroit bientôt selon ses desseins l'arbitre du gouvernement : lorsqu'on apprit que le vieux Parlement intriguoit sous main pour y rentrer, & pretendoit que n'ayant cessé que par la violence qu'on luy avoit faite, il étoit en droit d'aller reprendre ses seances à Westminster. La ville même, qui craignoit l'impetueuse domination des troupes, demandoit un Parlement libre, & le Comité fut troublé de divers mouvemens populaires, qu'il eut de la peine à reprimer. Il y a neanmoins apparence que ni les intrigues du Parlement, ni les émotions de la Ville n'eussent pas eu un grand effet contre des gens qui disposoient à leur gré d'une armée victorieuse ; si Monk, qui n'avoit jusques-là rien témoigné de ses desseins, n'eût pris une si belle occasion d'en feindre un qu'il n'avoit pas pour faire reussir celuy qu'il avoit, c'est-à-dire de faire semblant d'appuyer le Parlement contre l'Armée, pour soûmettre l'un & l'autre au Roy, qu'il entreprit de rétablir.

Monk avoit employé le temps, qui s'étoit écoulé depuis la decadence de Richard Cromwel & l'abolition du Protectorat jusqu'au démêlé de l'Armée avec le vieux Parlement, à faire

des

des preparatifs pour son veritable dessein. Il avoit amassé de l'argent ; & son tresor étoit fort plein. Il avoit mis l'Ecosse en état non seulement de n'échaper pas à la domination Angloise pendant qu'il seroit occupé ailleurs, & de ne pas troubler ses projets ; mais de luy servir de ressource, & de retraite en cas de disgrace. Il y avoit de bonnes places, & y laissoit des garnisons suffisantes pour les garder. De plus la Nation l'aimoit, & la noblesse en particulier paroissoit par tout disposée à entrer dans ses interests. Il avoit preparé ses troupes à executer une grande entrepriſe, & à soûtenir une guerre, s'il le falloit, avec succés. Il avoit formé, endurci, & discipliné son armée conformément à l'usage qu'il en vouloit faire : il avoit mieux aimé la diminuer, que d'y laisser des gens suspects, & dont il ne pût pas disposer. Ce fut une des choses dont il eut le plus de peine à venir à bout, que de purger ainsi ses troupes d'officiers & de soldats indociles, qui avoient leurs veuës & leurs attachemens ailleurs. Il fallut recommencer s plusieur fois à reformer & à changer : encore ne put-il si-bien faire, que lors qu'il y pensoit le moins des compagnies entieres ne desertassent. Son application & sa vigilance prevint le prejudice que ces accidens eussent pû apporter à ses affaires, & il arriva à la fin, que de tous ceux qui commandoient il fut le seul constamment suivi. Il s'étoit saisi de Barwic & de Carlile, postes importans dans les confins des deux Royaumes à qui veut porter la guerre de l'un dans l'autre. Il avoit établi des intelligences fideles & secretes dans tous les lieux, où il se pouvoit passer quelque chose dont il eût besoin d'être averti : Il employoit les nuits à déchiffrer les lettres qu'il en recevoit, & à y faire réponse. Il s'étoit tel-

1659.

1659. lement comporté à l'égard du Roy & de ceux qui l'avoient sollicité de sa part, que sans leur rien promettre il leur avoit laissé tout esperer, sans leur découvrir assez son dessein pour en parler affirmativement, & pour le divulguer à contre temps, il le leur avoit laissé assez entrevoir pour les engager à y conformer leur conduite, & à se tenir prêts pour en profiter.

Ainsi en avoit-il usé à l'égard du Chevalier Greenvill, celuy qui fut depuis Comte de Bath, lequel l'étoit allé trouver en Ecosse avec des lettres du Roy: il l'avoit renvoyé content, & ce Seigneur avoit conceu de si bonnes esperances de ce qu'il luy avoit dit, quoy qu'il ne luy eût rien dit de positif, qu'il agit depuis pour la cause commune comme s'il eût agi de concert avec luy. Le General avoit parlé avec plus d'ouverture à d'autres, selon qu'il avoit cru en avoir besoin pour disposer sous main les esprits, à suivre quand il seroit temps le mouvement qu'il alloit donner aux affaires, & les acheminer au rétablissement du Roy. Mais ces confidens étoient gens à luy, de la fidelité desquels une longue experience luy répondoit: au lieu qu'une experience contraire luy ayant appris que parmi ceux qui composoient la Cour de ce Prince, il s'en trouvoit qui le trahissoient; il avoit sagement jugé, que le plus seur étoit de le laisser agir de son côté avec ses courtisans, tandis que luy & ses amis agiroient du leur pour la bonne cause. Afin même de mieux tromper ceux qu'il importoit qu'il trompât, il avoit commencé à user d'une plus grande severité qu'à l'ordinaire envers ceux qui se déclaroient indiscretement pour le Roy. Quoy qu'il eût toûjours refusé d'abjurer la maison Royale, jamais neanmois il n'avoit fait mine de desap-

prou-

prouver cette proposition dans les projets de gouvernement que formoient les Republicains; qu'il falloit une Republique sans Roy & sans Maison de Pairs, sans personne particuliere en qui residât le souverain pouvoir. Ainsi ce prudent General avoit disposé secretement les choses à l'execution d'un dessein, qu'il ne pouvoit encore déclarer, sans courir risque de reünir toutes les factions contre luy, & d'être opprimé par la multitude de ceux, qui par crainte, ou par interêt, ou par engagement de cabale, faisoient profession publique de s'opposer au rétablissement de la Monarchie. Il ne luy manquoit pour agir, qu'un pretexte que la rupture du Parlement avec l'Armée luy fournit sur la fin de l'année mil six cens cinquante-neuf. Il commença au mois d'Octobre à inspirer à ses troupes du zele pour un gouvernement civil, contre le gouvernement militaire que l'Armée de Londres, ou plûtôt Lambert vouloit s'attirer sous ce nom. Il representa fortement qu'un gouvernement militaire ne convenoit point à un grand Etat, qu'il étoit trop impetueux, trop incertain, trop dépendant du caprice & des coups de main : outre qu'il étoit inoüi, sans exemple, contre toutes les loix, & tous les usages non seulement d'Angleterre, mais de toutes les nations du monde. Il exaggera ensuite l'insulte faite par Lambert & ses partisans au premier tribunal du Royaume, & en parla comme d'une injure commune à tout le peuple Anglois. Pour piquer même de jalousie l'armée d'Ecosse contre celle d'Angleterre, il montra en les comparant, qu'il n'y avoit point de raison qui pût obliger celle-là à se soumettre à celle-cy, & protesta qu'il risqueroit tout pour épargner à tant de braves gens, qui avoient 1659.

fait la guerre sous luy, la honte d'un tel avilis-
1659. sement.

En même-temps que le General parloit ainsi ou par luy-même ou par ses amis dans son armée, il écrivoit de tous côtez pour gagner des gens: il dépêcha par tout des couriers, & envoya même des Agens dans les lieux où il les crut necessaires. Ainsi il en eut en Irlande, & dans l'armée navale que commandoit Lawson: car pour celle de Montaigu, il s'en tenoit seur pour le Roy. Il en eut dans Londres pour s'attacher la ville, qui ne s'accordoit pas à la verité trop bien avec le Parlement, mais qui étoit tout-à-fait contraire à l'Armée. Il en eut dans cette Armée même auprés des officiers Republicains, qui s'étant apperceus des projets & de l'ambition de Lambert commençoient à s'en separer, & à quitter le Comité. Il en eut auprés de Fairfax & de plusieurs autres Seigneurs, qui s'étant retirez des cohuës tumultuaires de la Capitale, mécontens de ce qui s'y passoit à l'égard du gouvernement, sembloient n'attendre dans leurs maisons que l'occasion de prendre parti contre ces factions tyranniques.

Par les nouvelles que receut Monk de la plûpart de ses Envoyez, il comprit qu'il auroit des troupes auxiliaires quand il seroit en état de vaincre avec les siennes. Ainsi il tourna tous ses soins à se mettre au plûtôt en campagne, à la tête d'une bonne armée, & bien resoluë à le suivre. Il trouva de ce côté là de plus grandes difficultez, qu'il ne s'étoit attendu d'en trouver. Outre les desertions qui diminuerent ses troupes, & la reforme qu'il en fit pour en ôter les gens suspects, ceux même qui s'attacherent à luy desirerent qu'il envoyât faire des propositions de paix à leurs freres de l'armée d'Angleterre,

terre, c'eſt ainſi qu'ils les appelloient ſelon le ſtyle Presbyterien. Cette negotiation deplaiſoit extremement au General, qui ne vouloit point cette paix avec ſes freres d'Angleterre ſi peu convenable à ſes deſſeins. Il avoit déja renvoyé pluſieurs de leurs deputez, ſans leur donner aucune eſperance de l'accomodement qu'ils étoient venus propoſer. Falcombrige s'en étoit retourné avec le chagrin de n'avoir rien fait. Caryll & Barker fameux Miniſtres n'y avoient pas mieux reuſſi. Morgan, aprés avoir ſatisfait au devoir de ſa legation en honnête homme & de bonne foy, étoit demeuré à l'armée de Monk, & y avoit pris de l'employ. Garges, beaufrere du General & le meilleur de ſes amis, avoit fait le même manege à cela prés qu'il étoit retourné à Londres, où il eſperoit ſervir mieux ſon allié, qu'en reſtant avec luy. 1659.

Aprés s'être tant defendu de s'accorder, Monk ne penſoit plus qu'à combattre: car le Comité envoyoit Lambert avec une partie de l'armée au devant de luy pour luy faire la guerre, s'il ne vouloit accepter la paix que ce General étoit chargé de luy offrir. Lambert étoit déja à Newcaſtle, où ſes troupes ayant prevenu celles de Monk, s'étoient ſaiſies de cette place. Dans la reſolution où étoient ces deux anciens concurrens d'en venir aux mains, on peut juger que les propoſitions d'accommodement qu'on les obligeoit de faire les embaraſſoient également. Monk neanmoins crût s'être tiré d'embarras par les inſtructions ſecretes, qu'il donna à ceux qu'il deputa à Londres pour complaire à ſes officiers. Ces inſtructions étoient de tirer le traité en longueur, & d'y faire naître des difficultez qui empêchaſſent de rien conclure. Ce fut dans l'eſperance

que

1659. que cet artifice auroit le succés qu'il en attendoit, que ce General se hâta de prendre les dernieres mesures pour la seureté de l'Ecosse, & de faire assembler ses troupes pour entrer en Angleterre. Les Ecossois, dont il convoqua les principaux à Edimbourg, continuerent à se montrer faciles & affectionnez à ce qu'il vouloit. Quelques-uns témoignerent craindre, qu'il ne les laissât exposez à la tyrannie de Lambert en cas de quelque desavantage, les troupes Angloises qui restoient en Ecosse ne suffisant pas pour les en garentir, & l'Ecosse n'en ayant plus que celles qu'il menoit avec luy. Monk dissipa aisément ces craintes, en leur faisant voir que regardant leur pays & leur amitié, comme la plus seure ressource qu'il se promît en cas de malheur; il laissoit leurs places en état d'arrêter les plus fortes armées, & de donner le temps necessaire à des troupes battuës pour se rétablir. Il leur promit même que dans peu il augmenteroit celles qu'il leur laissoit d'un nombre considerable d'autres, qu'on luy preparoit, & qu'il trouveroit en chemin; leur faisant entendre que jusques dans l'armée de Lambert il pouvoit compter des amis.

L'hyver & le temps pluvieux, qui avoit gâté les chemins, empêcherent que l'armée de Monk ne fût aussi-tôt assemblée que le General l'avoit projetté. Il ne put partir qu'en Novembre, & ce fut le dixhuitiéme de ce mois, que commençant à se mettre en marche, il prit le chemin de Barwic. Il marchoit avec une joye qui paroissoit sur son visage & dans toutes ses actions, ne doutant point que pendant un traité qui ne devoit point se conclure, ayant affaire à un homme vif, presomptueux, brave, plein de tous les desseins qu'inspire une grande ambition, il n'eût

n'eût le temps de gagner avec l'épée ce qu'il ne pouvoit attendre d'une negotiation. Il marchoit, dis-je, avec cette esperance, lors qu'étant arrivé à Haddington sur la route d'Edimbourg à Barwik, des Officiers de l'armée d'Angleterre, envoyez de la part de Fleedwod, luy vinrent annoncer la nouvelle d'un traité d'accommodement conclu entre ses Deputez & le Comité. En même-temps le General apprit par les lettres de ses Deputez mêmes, qu'ils avoient été engagez à conclure ce traité d'une maniere à ne s'en pouroir défendre. Beaucoup de mauvaises raisons composoient leur apologie; desquelles il y a apparence que la plus veritable fut celle qu'ils n'alleguerent pas, leur foiblesse, ou leur infidelité. 1659.

Cette nouvelle consterna Monk, & le mit dans une humeur sombre dont tout le monde fut touché. Comme il ne s'en expliquoit pas, & que chacun en cherchoit la cause, on lut avec empressement le traité qui portoit en substance; I. Qu'on oublieroit tout le passé. II. Qu'on mettroit en liberté diverses personnes, que Monk avoit fait arrêter ou pour avoir voulu occuper les places frontieres des deux Royaumes, ce qui étoit arrivé à Cobbet; ou pour avoir été envoyées dans son armée pour la débaucher, ce qui s'étendoit à beaucoup de gens. III. Que les droits du Roy & de la famille Royale seroient entierement abrogez. IV. Que les trois Royaumes qui composent la Monarchie Britannique seroient desormais gouvernez en forme de Republique libre, sans Roy, sans maison de Pairs, sans dépendance d'aucune personne singuliere. V. Que deux Officiers de chaque regiment des armées des trois Nations, avec dix de la Marine, s'assembleroient pour deliberer sur la forme de gouvernement

que

1659. que le Comité leur préſenteroit, & ſur les pouvoirs des Deputez du peuple dans les Parlemens. VI. Qu'il ſe feroit à Newcaſtle une aſſemblée de quatorze perſonnes des Armées de Monk & de Lambert, au choix de ces deux Generaux, pour regler les interêts des Officiers qu'on avoit caſſez, interdits, ou reformez dans ces derniers temps. VII. Que les deux Armées ſe retireroient chacune dans leurs quartiers, pour y être à la main de ceux, qui ſuivant le reglement qu'on alloit établir ſeroient obligez de veiller à la conſervation de l'Etat.

Ces articles ayant été lûs furent trouvez ſi captieux, ſi propres à donner occaſion aux Officiers de l'Armée d'Angleterre de continuer leur tyrannie, & d'opprimer celle de Monk, qu'on s'écria tout d'une voix, que l'on avoit ou intimidé, ou trompé les trois Deputez, que la plus perilleuſe guerre étoit preferable à une ſi honteuſe paix, qu'il falloit continuer la marche que l'on venoit de commencer, ſans avoir égard à un traité fait la force à la main d'un côté, & la crainte dans le cœur de l'autre.

Le General prit grand plaiſir à voir l'effet que faiſoit dans ſes troupes le mauvais traité qui s'étoit fait à Londres, & en conçût de grandes eſperances pour le ſuccés de ſes deſſeins. Il diſſimula neanmoins & ſes eſperances & ſa joye, pour allumer encore davantage l'indignation de ſes Officiers par le chagrin qu'il témoignoit, & par l'embarras où il paroiſſoit être: affectant un morne ſilence, & retournant à Edimbourg, comme s'il eût eu en penſée de deferer à ce traité. Cet artifice luy reüſſit autant qu'il le pouvoit deſirer. On l'aimoit; la mélancholie profonde où on le croyoit plongé toucha ſenſiblement ſes amis; la reſolution qu'on s'imagina qu'il prenoit de recevoir le traité inquieta ceux

qui

qui craignoient de tomber sous le joug de l'Armée d'Angleterre: tous le presserent de reclamer, de demander des explications, & de continuer cependant sa marche. Il avoit écouté sans s'ouvrir, jusqu'à ce qu'étant arrivé à Edimbourg, & se promenant dans une salle environné de ses Officiers qu'il laissoit parler sans rien dire, ayant la contenance d'un homme qui rouloit des pensées fort tristes, un de ses amis entra brusquement & avec un air empressé. D'abord que le General l'apperçût, *He bien*, luy dit il, *que vous semble de l'accommodement qu'on a fait? Je ne l'ay pas lû*, répondit cet homme, *mais j'en ay entendu parler, & sur ce que j'en ay oüi dire, je viens vous faire une priere.* Monk parut étonné à ces mots, & dit à son ami: *Vous me surprenez: qu'auriez-vous à me demander dans la conjoncture où nous nous trouvons? Un passeport*, repartit celuy-cy, *pour m'embarquer sur un vaisseau prest à faire voile en Hollande.* Le General encore plus troublé: *Quoy! vous me voudriez quitter*, luy repliqua-t-il, *& dans l'état où sont mes affaires? C'est justement parce que vos affaires sont dans ce mauvais état*, reprit l'Officier, *que je vous veux quitter. Aprés un tel accommodement je ne voy pas par quel moyen vous pouvez-vous empêcher de perir: pour moy je ne suis pas d'humeur à m'abandonner de sang froid à la discretion de mes ennemis.* Monk jugeant l'occasion favorable, si même il ne l'avoit pas concertée; pour se découvrir, sans se trop commettre: *M'imputez-vous le blâme*, repartit-il d'un ton plus élevé qu'auparavant, *d'un accommodement si honteux? Pour m'en justifier j'ay à vous dire, que si l'armée s'attache à moy, je m'attacheray à elle.* Ces mots dits d'un air resolu firent un tel effet dans l'assemblée, que 1659.

chacun

1659. chacun s'écria qu'il vouloit vivre & mourir avec le General. On ne vit jamais plus d'ardeur pour suivre un Capitaine dans ses entrepriſes, qu'on en vit en cette rencontre; jamais on n'entendit plus de proteſtations d'un eternel attachement : en un mot ces ſentimens paſſerent dans toute l'Armée, & juſqu'aux moindres ſoldats y parurent diſpoſez à ſuivre aveuglement la fortune & les ordres de leur Chef.

Pour uſer avec prudence de cette bonne diſpoſition, Monk aſſembla le conſeil de guerre; où il fut jugé à propos que ſans rejetter le traité, pour ne pas donner ſujet de dire qu'on ſe fût oppoſé à la paix, on differât de le ratifier, ſous pretexte de demander l'explication de quelques articles qui y paroiſſoient obſcurs; que cependant l'Armée ſe remît en marche, qu'elle entrât en Angleterre, qu'elle s'approchât de Londres, ſi Lambert ne la contraignoit de s'arrêter pour la combattre : de quoy on auroit tout le loiſir, pour peu qu'on uſât d'induſtrie pour faire tirer en longueur le renoüement, les preliminaires, les diſputes de la negotiation, dont on auroit ſoin de n'expoſer pas, comme on avoit fait la premiere fois, les negotiateurs à traiter en des lieux, où leurs adverſaires fuſſent les maîtres. Le General ſuivit cet avis d'autant plus volontiers, qu'il apprenoit de toutes parts par les lettres qu'il recevoit d'Irlande, de Londres, de la Flote, de Fairfax & d'autres Seigneurs qui étoient en armes vers Yorch, qu'on s'étoit rechauffé pour luy, que ſon parti prevaloit par tout, que celuy de Lambert & de l'Armée d'Angleterre paſſoit pour une tyrannie, qui alloit renouveller celle de Cromwel, & faire revivre le Protectorat, ſi on ne s'y oppoſoit fortement.

Les choſes étant ainſi arrêtées, pour en venir à l'exe-

à l'execution Monk écrivit au Comité, & en particulier à Fleedwod, pour leur dire qu'il avoit reçû le traité, qu'il ne demandoit autre chose qu'une bonne & solide paix, mais que dans ce même traité qu'il avoit reçû, il y avoit certains articles mal-propres à la bien établir, s'ils n'étoient plus nettement expliquez; qu'il demandoit cette explication au nom de toute son armée, & que pour cela on choisît un lieu où les negociateurs fussent libres; que cependant, pour ne point perdre de temps, il se remettoit en marche avec son armée, afin d'être à portée d'appuyer le parti des loix, de la liberté & de la tranquillité publique. En même temps que le General écrivit ces lettres au Comité, il en écrivit d'autres au Maire & au Conseil commun de Londres, pour les avertir qu'aussi-tôt qu'il avoit reçû la nouvelle de la violence faite au Parlement par l'Armée, il avoit écrit aux Officiers de la Ville, & leur avoit fait sçavoir les resolutions que cette entreprise luy avoit fait prendre pour delivrer l'Angleterre d'une telle tyrannie; que ces lettres avoient été interceptées, mais que celle-cy y suppléeroit, en leur apprenant sa perseverance dans un si utile dessein, & la resolution où il étoit de s'approcher d'eux pour l'executer; qu'il demandoit leur assistance, qu'il les prioit de hâter les secours qu'il se promettoit de leur zele, & de s'asseurer du sien pour la conservation de leur repos, de leur liberté, de leur Religion. 1659.

Ces lettres furent suivies de manifestes & de divers autres écrits, composez avec artifice pour instruire & pour persuader le public des intentions que le General disoit avoir pour le maintien du Parlement, de la Republique, & de la liberté de l'Angleterre contre la tyrannie de l'armée de Londres. Cependant il se remit

en

1659. en marche ; & aprés avoir fait la revûë de ſon armée à Haddington, viſité Dumbar, & d'autres places importantes ſur cette côte, il vint à Barwik, & delà à Coldſtreme ſur la Twede du côté de l'Ecoſſe, que cette riviere ſepare en cet endroit de l'Angleterre.

Lambert, qui étoit toûjours à Newcaſtle, voyoit approcher avec joye un Rival qu'il vouloit combattre ; lorſqu'ils apprirent l'un & l'autre, que le Comité conſentoit à rentrer en negociation pour expliquer le traité de Londres. La marche de Monk, les intrigues du vieux Parlement pour reprendre le timon des affaires depuis que Monk s'étoit declaré vangeur de l'injure qu'on leur avoit faite, la diviſion même de l'Armée d'Angleterre avoit épouvanté Fleedwod & ceux de cette faction, qui ne voyant plus de ſalut pour eux qu'à appaiſer le General, avoient reſolu de le ſatisfaire, s'imaginant apparemment qu'il n'étoit queſtion pour cela que de quelque adouciſſement dans les articles du traité, qui n'y changeroit rien d'eſſentiel. Lambert ſe flata de ſon côté que ſoit que par la ratification du traité l'Armée d'Angleterre demeurât maîtreſſe du gouvernement, ſoit que le traité ſe rompant il en fallût venir à un combat, c'étoient deux chemins au lieu d'un pour parvenir où il pretendoit. Ainſi il laiſſa negotier les Deputez du Comité avec ceux que nomma Monk.

Alnewik, place ſituée à peu prés à égale diſtance des deux armées, fut choiſie pour les conferences, & les Generaux convinrent enſemble que juſqu'à la confirmation ou à la rupture du traité, les troupes ne feroient aucun mouvement pour avancer les unes du côté des autres. Lambert eut peine à garder cette condition, & ne fut pas long-temps ſans prendre

des

des pretextes pour la violer. A peine en étoit-on convenu, qu'il envoya un camp volant pour se saisir du château de Wak dans le Comté de Northumberland sur le rivage de la Twede, vis-à-vis de Colstréme où étoit Monk. Quelques-uns disent qu'il avoit dessein de l'engager par là au combat, d'autres pretendent qu'il le vouloit attirer dans une ambuscade, on lit même en quelques auteurs qu'ils en vinrent tous deux aux mains, & que l'avantage demeura au General de l'armée d'Ecosse. Comme il n'est nulle mention de ces faits dans la vie, ou plûtôt dans l'éloge, que le Ministre de Monk a écrit pour honorer la memoire de son maître, avec lequel cet écrivain nous asûre avoir fait ce voyage; je m'en tiens à ce qu'il racônte, que Monk sceut reprimer les fougues de son adversaire sans en venir au combat: je trouve dans d'autres memoires qu'il l'evita même avec soin, prevoyant bien par les bonnes nouvelles qui luy venoient continuellement d'Irlande, de Londres, & d'autres endroits, qu'il le détruiroit sans le combattre. 1659.

Ce fut en effet ainsi qu'il en arriva. Pendant six semaines que Monk demeura dans son camp de Coldstreme, & que les negotiateurs d'Alnewik, ou plus habiles ou plus fideles que n'avoient été ceux de Londres, agissoient toûjours pour ne rien faire; on receut dans les deux armées coup sur coup quatre ou cinq nouvelles, qui deciderent toutes choses en faveur de Monk & de ses Coldstremiens: ainsi nommoit-on l'armée d'Ecosse à cause du long sejour qu'elle avoit fait à Coldstreme. La premiére de ces nouvelles fut que l'Irlande s'étoit declarée pour luy, que les Comtes d'Orery & de Muntrath, Theophile Jones, les Warrens, toute la famille & la faction d'Ormond, quoyque ce Seigneur

1659. gneur fût alors absent, avoient prevalu sur tous ceux qui vouloient engager la nation à embrasser le parti contraire, & en avoient fait arrêter plusieurs, afin qu'ils ne fussent plus en état de remuer pour l'armée d'Angleterre. Les premiers mouvemens de joye qu'avoit causé dans celle d'Ecosse un evenement si heureux duroient encore, lorsqu'on apprit que Lauswn avec sa flote, Hasselerigg, Walton, & Morlay s'étoient emparez de Porthmouth, où ils s'étoient declarez pour Monk; que Fleedwod & le Comité y ayant envoyé des troupes detachées de celles qui restoient à Londres, ces mêmes troupes s'étoient données à Hasselerigg & à son parti; qu'ensuite le vieux Parlement, qui depuis que Monk & son armée s'étoient declarez en sa faveur intriguoit pour se rassembler & reprendre la direction des affaires, avoit envoyé demander à Fleedwod les clefs des chambres de Westminster, & y ayant repris ses seances, avoit recommencé à exercer sa jurisdiction, par nommer de nouveaux commissaires pour le commandement de ce qui restoit de l'armée d'Angleterre à Londres.

Tant d'evenemens si heureux donnerent à Monk un nouveau courage de poursuivre son entrepriſe, & cette derniere circonstance le tira de tout l'embarras, que luy pouvoit causer le traité qui se continuoit à Alnewik. Il ne l'eut pas plûtôt appriſe, qu'il envoya dire à Lambert, que le changement arrivé dans le commandement de l'armée d'Angleterre ne lui permettoit pas de passer outre, & de continuer une negotiation, qui cessoit d'être autorisée par la cessation du pouvoir de ceux au nom desquels on negotioit; qu'au reste puisque le Parlement étoit rentré dans l'exercice de ses fonctions, il faisoit profession de le reconnoître, comme il s'en

étoit

étoit declaré par ſes manifeſtes ; qu'il quittoit l'Ecoſſe pour le ſoûtenir contre les Uſurpateurs de l'autorité que les loix du pays donnoient à un tribunal ſi utile, & de tout temps ſi attaché à conſerver les libertez & les privileges de la Nation ; qu'ainſi il rappelloit d'Alnewik les deputez qu'il y avoit envoyez, & ſe diſpoſoit à marcher inceſſamment du côté de Londres, pour maintenir par ſa preſence & par les forces que la Republique luy avoit mis entre les mains le gouvernement civil, qui étoit celui de la droite raiſon & des loix, contre le militaire, qui ne pouvoit paſſer que pour une anarchie tyrannique. 1659.

Lambert receut ce deſagreable meſſage avec le chagrin qu'on peut penſer. Quoyqu'il fût fort diſſimulé, il ne pût s'empêcher de dire en ſe frapant la poitrine de colere : *Monk n'en uſe pas bien avec moy.* Lambert parloit peu & penſoit beaucoup. En diſant ce peu de paroles il formoit de grands deſſeins de vengeance, & on ne peut douter qu'en ce même moment il ne prît la reſolution de marcher au devant de Monk, & de reparer par la force ce que l'intrigue & la politique avoient fait de breches à ſa fortune. Il avoit une belle armée bien plus nombreuſe que celle de ſon concurrent, & quoy qu'il eût beaucoup de troupes nouvelles, moins agueries & moins endurcies aux fatigues que celles de l'armée d'Ecoſſe, il en avoit aſſez d'anciennes pour ſoûtenir celles-cy & leur donner exemple. Il étoit en état de combattre, & avoit ſujet d'eſperer de vaincre, lorſqu'il s'apperceut que ſes troupes étoient la plûpart gagnées pour Monk, qui en effet ayant appris que Lambert tâchoit de lui debaucher ſes ſoldats, avoit fait répandre à propos des ſommes d'argent parmi les ſiens, qui les avoient diſpoſez à l'abandonner. En

1659. même temps le malheureux General apprit que toutes les provinces des environs de Newcastle où il étoit offroient leurs forces à son adversaire, que Fairfax, le Duc de Buckingham & d'autres Seigneurs étoient en armes du côté d'Yorch pour le même parti; & pour comble de malheur, que ceux mêmes qui avoient jusques-là soutenu le sien dans l'armée & dans la ville de Londres, s'en retiroient, ou paroissoient chanceler. A ces nouvelles, que Salmon l'un de ses amis luy apporta, Lambert croyant trouver à Londres des ressources qu'il ne voyoit point ailleurs, sortit sans bruit de Newcastle, & aprés avoir demeuré quelques jours aux environs d'Yorch sans se faire connoître, prit la poste, & se rendit dans la Capitale. Là au lieu de trouver seulement sa faction chancelante & ses partisans en desordre, comme il s'y étoit bien attendu; il trouva son parti si ruîné, & ses amis si dissipez, qu'aussi tôt qu'il fut arrivé il fut mis dans la Tour par ordre du Parlement, sans que personne s'y opposât, & que tout hardi qu'il étoit il se mît en devoir de se defendre.

1660. Pendant que Lambert couroit à sa perte; Monk entroit en Angleterre pour en profiter, & prenoit le chemin de Londres. Ce fut le premier jour de Janvier de l'année mil six cens soixante, que ce Guerrier quittant Colstreme passa la Twede, & vint à Wellar. Il y étoit à peine arrivé, qu'il receut une lettre du Parlement, & des nouvelles qu'il sçavoit déja. Les nouvelles étoient que cette compagnie s'étoit rassemblée, qu'elle avoit repris ses seances & la direction des affaires, qu'elle avoit ôté à Lambert & à ceux de sa faction le commandement de l'Armée, & que le même courier qui portoit cet avis aux troupes de Colstreme, portoit un or-

ordre à celles de Newcastle de prendre des quartiers d'hyver en des lieux qu'on leur assignoit. La lettre du Parlement contenoit des remercimens au General, sur ce qu'il avoit pris le parti du gouvernement civil contre le militaire ; mais ceux qui faisoient des reflexions trouverent que ces remercimens étoient froids, & jugerent que cette assemblée craignoit plus Monk qu'elle ne l'aimoit. 1660.

En effet quelque politique qu'eût mis en œuvre ce General pour paroître Republicain, ces parricides, à qui leur crime faisoit craindre de voir regner le fils d'un pere qu'ils avoient fait mourir, ne pouvoient se guerir de la peur qu'ils avoient que l'armée d'Ecosse n'entreprît de le rétablir : ainsi il ne faut point douter, que s'ils eussent pû se promettre d'être maîtres de celle d'Angleterre, ils ne se fussent declarez d'aussi bonne foy contre Monk, que Monk s'étoit declaré pour eux avec peu de sincerité. Mais outre que le peu qui restoit de cette armée autour de Londres étoit tellement gouverné par leurs ordres, qu'ils ne pouvoient s'asseurer de sa soumission ; la Ville leur étoit entierement contraire, & formoit un parti capable de faire quelque chose de plus que de contrebalancer le leur.

Depuis que Monk avoit conçeu le dessein de rétablir le Roy, les partisans de l'un & de l'autre avoient tant fait par leur industrie, qu'ils avoient rendu Royaliste la plus grande partie du peuple & des officiers de la Capitale. Ils y travailloient diversement. Les emissaires de Monk prenoient un soin particulier de cacher la correspondance qu'ils entretenoient avec luy, & n'agissoient point en son nom, pour ne le pas mettre en danger d'être convaincu par le Parlement d'intelligence avec le Prince, & donner

1660. occasion par là aux Republicains, à l'Armée, à la faction de Lambert de se reünir pour le troubler, ce qui seroit infailliblement arrivé si on se fût declaré à contre-temps. Les entreprises où l'on n'avance qu'à mesure qu'on sçait se couvrir, cacher sa marche, prendre des circuits, sont toûjours lentes, mais elles sont seures. Ce fut par cette methode que reüssirent les intrigues des partisans de Monk dans Londres, pour rendre cette ville favorable au rétablissement du Roy. Il leur fallut du temps, de la patience, de la dissimulation, de l'application; mais aussi ils vinrent à bout de former pour le service de leur Prince, parmi les officiers, les bourgeois, les apprentifs, la populace de cette grande Capitale, une faction assez puissante pour s'opposer au Parlement, & disposer par là le succés de l'entreprise du General pour le rétablissement du Monarque. Ce qu'il y eut de bizarre en cela, fut que la plus grande partie de ceux qu'on engageoit dans ce parti, ne sçachant pas que Monk eût part aux sollicitations qu'on leur faisoit, & apprenant d'ailleurs la rigueur qu'il exerçoit contre les Royalistes, prenoient de lui les mêmes ombrages qu'en avoient les Republicains, & ayant à peu prés les mêmes sentimens, gardoient à son égard la même conduite.

Ainsi Monk fut appellé au secours par deux partis, dont l'un & l'autre le soupçonnoit de luy être contraire; & que cependant la necessité obligeoit de recourir à luy. Car leurs démêlez s'aigrissoient d'une maniere, à en faire craindre des suites funestes à celuy des deux qui auroit succombé. Le Corps de Ville avoit commencé par demander un Parlement libre, & s'expliquant quelque temps aprés sur ce terme indéterminé, il avoit requis que les membres re-

retranchez du Parlement de mil six cens quarante-huit y fussent incessamment rappellez: sur quoy vingt-cinq des plus hardis de ces Membres exclus s'étant presentez pour être receus dans la Chambre, ils avoient été rejettez. Le Parlement n'avoit garde de les admettre, puisqu'ils n'avoient été chassez que parce qu'ils étoient favorables au Roy: mais comme par cette même raison la Ville s'opiniâtroit à vouloir qu'ils fussent admis, la contestation s'échauffa de telle sorte, que ces deux factions apprehendant tout l'une de l'autre, firent chacune de leur côté tous leurs efforts pour s'asseurer de Monk. Toutes deux l'envoyerent prier de hâter sa marche, jusques là assez lente, le General ayant voulu s'instruire à fond & à loisir de tout ce qui se passoit dans Londres, avant que de s'y engager. Les deputez du Parlement, qui furent Scot & Robinson, faisant semblant de supposer que la declaration de Monk en faveur de cette assemblée fût sans art & de bonne foy, quoy qu'ils craignissent le contraire; le presserent de venir achever son ouvrage, & d'employer ses forces à maintenir le premier tribunal du Royaume dans l'autorité que luy donnoient les loix, & que ce General luy-méme, malgré tant de moyens qu'il avoit de s'y soustraire, avoit reconnuë. Les envoyez de la Ville ne refusoient pas de se soumettre à un corps superieur, & reconnoissoient pour tel le Parlement; mais ils vouloient un Parlement libre, complet, conforme aux anciennes loix & aux usages du pays, & soûrenoient que l'assemblée qui depuis si long-temps usurpoit ce nom ne pouvoit être reconnuë pour le vray Parlement d'Angleterre, jusqu'à ce qu'elle eût rappellé les Membres qui la composoient au temps de sa convocation. 1660.

1660. Il ne pouvoit rien arriver de plus favorable au deſſein de Monk que cette heureuſe conteſtation, dont le principal motif, qu'il n'ignoroit pas, l'aſſeuroit de la Capitale, qui en Angleterre, où il y a peu d'autres villes conſiderables, eſt d'encore plus grand poids qu'ailleurs pour attirer le reſte du Royaume dans le parti où elle ſe jette. Un homme moins maître de ſoy auroit découvert ſes ſentimens à des gens qui le prevenoient par des démarches ſi empreſſées ; & quelques-uns même ont pris ſujet du ſilence que le General continua à garder en cette occaſion, de ſoupçonner, ou de rendre ſuſpectes ſes bonnes intentions pour le Roy. Ceux-là n'ont pas fait reflexion, que juſqu'à ce que Monk fût dans Londres, les mêmes raiſons qu'il avoit euës de diſſimuler ſubſiſtoient encore, & n'avoient rien perdu de leur force. Le Parlement, la flotte de Lawſon, les troupes de la vieille armée qui s'étoient données à Haſſelerigg, celles qui étoient reſtées à Londres, en un mot la plûpart de ceux ou qui craignoient le rétabliſſement du Roy, ou qui vouloient une Republique étant à portée de ſe reünir, & en état, ſinon d'empécher, au moins de retarder, d'expoſer à de grandes riſques une affaire, que l'on ne pouvoit terminer ni trop ſeurement ni trop tôt. Dans ces veuës Monk parla tellement aux deputez des deux factions, qu'il ne ſe laiſſa point penetrer. Il promit à l'une & à l'autre d'avoir égard à leurs intereſts : & comme le ſien demandoit qu'il s'étudiât encore plus à amuſer ceux qui luy pouvoient nuire, qu'à gagner ceux qui étoient déja tout diſpoſez à le ſervir ; en public, & dans la concurrence, il donnoit toûjours l'avantage aux deputez du Parlement, & n'expliquoit les ſentimens qu'il diſoit avoir

pour

pour cette compagnie que par le mot de soumission. 1660.

Ce fut en continuant d'observer une si delicate conduite, qu'au commencement de Fevrier le General entra dans Londres à la tête de son armée, & alla loger à Withal, pendant qu'on distribua ses troupes dans les lieux dont les Magistrats étoient convenus avec luy. Il n'eut pas été long-temps dans la ville, qu'ayant étudié le terrain, il reconnut que la dissimulation dont il avoit usé jusques-là luy étoit plus necessaire que jamais, & qu'il ne s'en pouvoit relâcher sans risquer le succés de son entreprise. Il avoit de grandes raisons d'en juger ainsi. Premierement le parti du Roy ne faisoit point encore un corps assez uni, & assez demêlé du cahos confus de diverses factions qui divisoient la Nation : les familles les plus Royalistes n'étant guerres sans quelque Republicain, qui tenoit les autres en bride, & les empêchoit de se declarer. Secondement l armée de Londres étoit generalement parlant oppôsée aux interêts du Roy par les siens propres ; c'est-à-dire par l'interest de sa seureté, ayant sujet d'apprehender que le fils ne vengeât le pere ; par l'interêt de sa fortune, pour conserver ce qu'elle avoit acquis, la plûpart des officiers qui la commandoient ayant profité des biens confisquez sur la famille Royalle, qui n'y pouvoit rentrer sans les en dépoüiller. Outre tout cela, le sage General voyoit qu'il n'avoit qu'à donner le temps au Parlement & à la Ville de pousser à bout leurs aigreurs, pour avoir un moyen infaillible de détruire d'un même coup les plus grands ennemis du Roy, & mettre ses amis en état de se pouvoir declarer pour luy. Ce fut sur ces raisons que Monk continua à cacher ses

1660. desseins, depuis même qu'il fut arrivé à Londres. L'evenement montre qui de luy ou de ceux qui l'ont accusé de lenteur ont jugé le plus sainement des choses.

Une des meilleures qualitez de cet esprit solide, étoit de se mettre peu en peine de ce qu'on pouvoit dire, quand il faisoit ce qu'il croyoit devoir faire. Agissant sur cette maxime, il suivit sa premiere methode; se déclarant pour la Republique, & agissant pour le Roy; excluant dans toutes ses declarations le gouvernement Monarchique, & ayant des emissaires par tout pour avancer le rétablissement du Monarque. Il poussa cette politique avec tant d'art & d'habileté, que lors même qu'il executoit ce qu'inventoient les Republicains pour détruire les Royalistes, il ne diminuoit rien de l'esperance que donnoient ses amis aux Royalistes, qu'il détruiroit les Republicains.

La maniere dont il eluda la proposition qu'on luy fit d'abjurer la maison Royale, par un serment dont j'ay déja dit qu'il avoit toûjours eu horreur, ne fut pas un des moindres effets de sa prudence & de sa bonne conduite. A peine fut-il à Withal, qu'on luy presenta ce serment impie, & qu'on le pressa de le faire: mais le General toûjours present à soy répondit sans s'embarrasser, que plusieurs même des plus zelez pour le maintin de la Republique ayant rejetté ce serment, il étoit trop ennemi des partialitez pour le rejetter ou pour l'admettre, avant que l'on fût convenu de quelque uniformité sur ce point; qu'ils s'assemblassent, qu'ils conferassent, qu'ils arrêtassent quelque chose dont tout le monde tombât d'accord: qu'il seroit toûjours le premier à se soûmettre aux ordonnances, qui établiroient la concorde & la tranquillité dans l'Etat.

l'Etat. Les Royaliſtes prirent ce refus dans les conjonctures preſentes ; pour une aſſeurance infaillible que Monk étoit du bon parti, les Republicains en prirent d'autant moins d'ombrage, que ce General étant allé au Parlement, parmy les choſes qu'il y propoſa pour le bien public dans une aſſez longue harangue qu'il y fit, il n'oublia pas d'inſerer, comme on faiſoit en ce temps la preſque dans tous les diſcours qui concernoient le gouvernement, l'excluſion de la Royauté, du Protectorat, & generalement de toute autorité ſuprême qui ne reſide que dans un ſeul. 1660.

Une autre adreſſe, dont il uſa à propos dans cette harangue, avança beaucoup le deſſein qu'il avoit d'engager le Parlement à pouſſer à bout la Ville, afin que la Ville luy ſervît enſuite à detruire le Parlement. La Ville étoit ſi mutinée contre cette aſſemblée de Tyrans, qui uſurpoient une autorité uniquement fondée ſur leurs crimes ; qu'elle avoit pris reſolution de ne payer aucun impoſt pour les neceſſitez publiques, que le Parlement, à qui elle ne conteſtoit pas le pouvoir de les ordonner, ne fût tel qu'il devoit être, c'eſt-à dire libre & complet. Le Parlement cherchoit les moyens de ſe faire obeïr, & de dompter ceux qu'il croyoit luy devoir être ſoûmis. Le diſcours que fit Monk à cette aſſemblée, lorſqu'il y alla la premiere fois, ayant été prononcé dans cette conjoncture, ce General affecta d'y faire gliſſer, qu'ayant été ſollicité ſur ſa route par les requêtes de divers Corps, tantôt de procurer à la Nation un Parlement libre, tantôt d'obliger celuy qui étoit aſſemblé de rappeller les Membres exclus en l'année mil ſix cens quarante huit, il avoit toûjours répondu, qu'on ne

1660. pouvoit avoir un Parlement plus libre que celuy qu'on avoit alors, à la decision duquel il se falloit remettre touchant l'affaire des Membres exclus.

Le Parlement se laisla ébloüir par ces marques de deference, & se hâtant de profiter de la donne disposition où paroisloit Monck, d'executer aveuglément tout ce que luy ordonneroit l'Assemblée; luy donna des ordres conformes aux diverses fins qu'elle s'en proposoit. Car leur but n'étoit pas seulement de dompter & de soumettre la Ville, en obligeant Monk à la mal-traiter: par une politique pareille à celle dont il usoit contre eux, ils le vouloient rendre odieux au peuple, ou pour le perdre, ou pour l'engager à attacher sa fortune à la leur. Il évita mieux le piege qu'ils luy tendoient, qu'ils n'éviterent celuy qu'il leur avoit tendu. Ils luy donnerent des ordres severes pour le châtiment de la Ville, qui mirent le comble à la haine publique depuis si long temps allumée contre eux: il les executa ponctuellement, mais d'une maniere si adroite, que personne ne luy en sceut mauvais gré. Ces ordres portoient qu'on ôteroit à la Ville ses poteaux, ses chaînes, ses portes, & que l'on mettroit en prison plusieurs de ses principaux Bourgeois. Monk fit tout cela, mais d'une air, où il paroisloit à ceux qui ne sçavoient pas le mystere, que ce n'étoit qu'à contre cœur, & qui donnoit aux gens mieux instruits une nouvelle asseurance des promesses, qu'on leur faisoit en secret.

Les grands officiers de l'armée de Monk avoient refusé d'executer des ordres si violens, les subalternes y avoient obeï: le procedé des uns & des autres fit un également bon effet, le refus de ceux-là leur ayant gagné l'affection

de

de tous les Bourgeois, l'obeïſſance de ceux cy ayant été accompagnée de tant de marques de repugnance, que perſonne ne s'en teint offenſé. Le General luy-même laiſſoit échaper de temps en temps certaines paroles, qui donnoient à entendre qu'il n'executoit les ordres des ennemis de la Ville, que pour ls ſervir en ami. *Il faut obeïr*, diſoit-il ſouvent, *mais tout ceey tournera à bien.* 1660.

Le ſens de ces mots enigmatiques commença à ſe développer, lors que le General ayant fait repreſenter au Parlement qu'il ne jugeoit pas à propos de brûler les portes de Londres, & qu'on en avoit aſſez fait, receut un ſecond ordre de faire tout ce qu'on lui avoit commandé. Il obeït, mais l'indignation des officiers & des habitans s'étant de nouveau rallumée contre ces nouveaux tyrans; Morley Lieutenant de la Tour vint trouver Monk, & quoy qu'il fût un des principaux Membres du Parlement, ſe pleignit à ce General des violences que cette Compagnie exerçoit contre la Capitale. *Il eſt vray*, luy répondit Monk, *que ces Meſſieurs vont un peu vite. Ce procedé eſt dangereux, & je vous ce me ſemble le peuple aſſez prés de ce deſeſpoir, que ceux qui gouvernent doivent toujours craindre lors même qu'ils ont la force en main. Pour moy je ne fais qu'obeïr.* Morley tranſporté de ſon zele, & ſe découvrant ſans reſerve à Monk: *Il eſt temps que vous commandiez*, repliqua t il en l'interrompant, *ou plûtôt le temps eſt venu d'executer les bons deſſeins, que vous avez pour reprimer l'inſolence de ceux qui commandent mal. Commencez: je vous rends maître de la Tour. Mon frere le Chevalier Fagg & moy avons chacun un regiment, l'un & l'autre actuelle-*

1660. *ment dans Londres. Nous ſommes à vous, nous vous ſuivrons : vous pouvez compter ſur nos ſervices.*

Cette converſation finit par une liaiſon entre ces deux hommes, qui fut à proprement parler le premier coup qui abattit le Parlement, & releva la Monarchie. A peine Monk eut-il quitté Morley, que les principaux officiers de ſon armée le vinrent trouver, & l'abordant d'un air indigné, commencerent le diſcours qu'ils lui firent par des invectives ſanglantes contre la tyrannie, qu'un petit nombre de gens, qui s'étoient donné ſans raiſon le nom de Parlement d'Angleterre, exerçoient ſur la Nation. La concluſion de cette invective fut qu'il falloit, non les reprimer, mais les dépoſſeder tout-à-fait de l'autorité qu'ils avoient ſi injuſtement uſurpée ; qu'il falloit avoir un Parlement libre & convoqué ſelon les loix, afin de convenir tous enſemble d'une forme de gouvernement fixe, que les inquiets ni les ambitieux ne puſſent plus faire changer ; que le General étoit engagé en conſcience & en honneur, aprés tant de proteſtations qu'il avoit faites de ne chercher que le bien & le repos public, de prendre en main cette cauſe commune aux trois Nations qui compoſoient le corps de la Monarchie Britannique ; qu'au reſte il étoit temps qu'il la prît, & qu'il fît voir qu'il étoit venu pour d'autres deſſeins, que pour être le miniſtre des violences d'un tas de tyrans qu'on avoit en horreur.

Ces remontrances trouverent dans Monk toute la diſpoſition neceſſaire pour avoir un prompt effet. Il étoit auſſi indigné que ſes officiers contre le Parlement, quoy qu'il montrât plus de moderation ; il voyoit, comme ils le diſoient,

disoient, que tout conspiroit à la ruine de cette Assemblée qu'il vouloit détruire, & à la convocation d'un autre qu'il étoit maître de composer de telles gens qu'il luy plairoit: démarches essentielles au rétablissement du Roy, & presque les seules qui restassent à faire. La Noblesse, la ville de Londres, la plus grande partie des provinces le desirant avec passion, & l'armée d'Ecosse étant disposée à obeïr aveuglément aux ordres de son General. Il restoit encore des Republicains avec quelques troupes sous Hallelerigg, qui les avoit ramenées de Porthmouth. Le factieux Vane agissoit avec son ardeur ordinaire contre les interests du Roy, & avoit encore quelques regimens de la vieille armée attachez à luy: mais outre que ces deux hommes avoient des veuës extrémement differentes, le General sçavoit assez que leurs forces unies n'étoient pas capables d'être opposées à tant de grands corps, qui faisoient profession de suivre l'impression qu'il leur donneroit. Déterminé par ces considerations, le General tomba d'accord avec les officiers, que sans attendre davantage, dés le lendemain deux d'entre eux porteroient au Parlement une lettre qu'il leur laissa à concerter, par laquelle on demanderoit de sa part & au nom de l'Armée, que ce même Parlement finît, & qu'on en convoquât un autre, libre & complet selon les loix. 1660.

Ce fut le matin du jour suivant, que cette lettre ayant été signée par le General & par les Officiers fut envoyée au Parlement: Licod & Clowbery, qui en furent les porteurs, eurent charge de dire à la Chambre, que Monk en alloit attendre la réponse chez le Chevalier Allen Maire de Londres.

1660. La visite & la lettre du General furent reçûës bien differemment. Le Maire fit à Monk tous les honneurs & tout le bon accueil possible, & arrêta avec luy qu'il rétabliroit le Conseil de Ville que le Parlement avoit cassé; qu'ils l'assembleroient tous à Guild-Hall, & qu'ils y prendroient les resolutions convenables à l'état des affaires. Autant que la visite du General répandit de joye dans la Ville, autant sa lettre jetta-t-elle de consternation dans le Parlement. Cette Assemblée neanmoins, composée de gens fort rompus aux affaires, ne se perdit point tellement en cette occasion, qu'elle n'usât d'une politique fort rafinée & fort délicate. Car d'un côté connoissant bien que Monk alloit devenir le maître, elle n'obmit rien de tout ce qu'elle put luy faire dire en particulier, pour l'appaiser, pour le gagner, pour luy faire esperer un dévouëment entier de tout le Corps à ses volontez, sans en excepter autre chose que le rétablissement du Roy, & le gouvernement Monarchique. D'ailleurs jugeant bien qu'il n'y avoit plus que la seule jalousie du commandement, qui pût affoiblir la puissance d'un homme si accredité; elle fit un decret, par lequel elle nomma pour commander les armes de la Nation cinq Commissaires dont il étoit un, afin qu'il n'eût pas droit de se plaindre, & que les autres se trouvassent en mesures de mettre des bornes à son pouvoir.

Ceux qui font l'injustice à Monk de dire qu'il n'eut point d'abord dessein de rétablir le Roy, disent que ce fut ce decret & le depit qu'il en concût, qui luy fit prendre cette resolution. Je ne m'arrêteray point icy à détruire cette conjecture aussi maligne qu'elle est peu probable, comme tout ce que j'ay dit le fait voir. Le Ministre

nistre Gumble prétend au contraire, qu'en ce même temps là de puissans partis offrirent à Monk de se joindre à luy, pour luy mettre en main le pouvoir suprême, tel que l'avoit exercé Cromwel, & que ce General en avoit rejetté la proposition. Je me defie moins de ce fait que de l'autre: mais je n'y fais pas un aussi grand fond, que s'il étoit raconté par quelqu'un, moins suspect d'exaggeration qu'un domestique content de son maître. Quoy qu'il en soit ce fut alors que Monk commença à disposer les choses pour le retour du Roy, d'une maniere à faire augurer qu'il n'étoit plus gueres éloigné, & qu'on n'y trouveroit desormais que des obstacles aisez à vaincre. On en jugea sur tout ainsi aprés la conference de Guild Hall, où l'affaire fut concertée, & dans laquelle le General, sans parler nettement, s'expliqua assez, pour faire connoître que sur ce point il étoit dans les mêmes sentimens, & dans les mêmes desseins que la Ville. Les cris de joye que pousla le peuple, qui environnoit la maison pendant qu'on y étoit assemblé, & qui étoit persuadé qu'on y prenoit les dernieres mesures pour consommer cette affaire; les feux qu'on alluma toute la nuit dans les ruës & dans les places publiques, les imprécations qu'on faisoit de tous côtez contre le Parlement, la liberté que prirent au contraire les bourgeois dans les assemblées de boire à la santé du Roy, confirmerent chacun dans cette opinion. Mais personne n'eut plus lieu de douter qu'on ne fût à la veille de voir cette revolution surprenante, quand on vit la reünion, que Monk, à qui rien ne resistoit plus, fit des Membres exclus en l'année mil six cens quarante-huit des assemblées du Parlement, avec ceux qui les avoient chassez. 1660.

Cette

1660. Cette reünion fit deux bons effets que le General s'en étoit promis ; l'un que ces Membres exclus prévalant aux autres, le firent nommer Generaliſſime de toutes les troupes de terre actuellement ſur pied dans les trois Royaumes, le commandement des forces maritimes ayant été donné à Montaigu, celuy qui fut fait Comte de Sandwich, declaré Royaliſte depuis longtemps. L'autre bon effet de cette reunion fut la prompte diſſolution du Parlement, que les Membres ſeans tâchoient de faire tirer en longueur. La charge de Generaliſſime donna le moyen à Monk de faire dans les troupes un reſte de reforme utile, pour mettre l'Armée d'Angleterre tout-à-fait hors d'état de luy nuïre, & la ſienne dans une diſpoſition encore plus ſeure pour le bien ſervir : la diſſolution du Parlement luy donna le temps d'en former un nouveau, entierement favorable au Roy, & duquel la convocation fut publiée pour le mois de May.

Monk ne donnoit pas tellement toute ſon attention aux choſes qui étoient les plus proches de luy, qu'il n'étendît ſes ſoins à celles qui en étoient le plus éloignées. En même temps que dans la Ville il diſpoſoit le Parlement & les Armées à concourir au rétabliſſement du Roy, il s'aſſeuroit dans les Provinces, des places, des milices, ſur tout de la Nobleſſe. Les Provinces occidentales ne luy firent pas de peine, mais il en eut dans celles du nord à gagner Owerton, qui étoit maître d'Hull. Il en vint neanmoins à bout par le moyen des Colonels Alured & Fairfax, & du Major Smith, qui firent ſi bien par leurs remontrances, qu'ils engagerent ce Republicain opiniâtre à ſe ſoûmettre au General, à luy abandonner ſa place, & à ſe rendre auprés de luy.

Pen-

Pendant que Monk agissoit ainsi, le Roy consideroit ses demarches, ne doutoit point qu'elles n'aboutissent à une heureuse revolution. Il étoit de retour en Flandres, aprés avoir fait un voyage au lieu où se traitoit la paix entre les Rois de France & d'Espagne. Cette paix s'étoit faite sans que Charles en eût tiré d'autre avantage, que quelques paroles qu'on n'étoit pas en état de rendre si tôt effectives. Dom Loüis de Harro l'avoit bien reçû, & avoit temoigné le vouloir servir; le Cardinal Mazarin s'etoit excusé de le voir, pour le servir, disoit il, plus efficacement: l'un & l'autre en avoient intention, mais aprés une si longue guerre, il falloit du temps aux Rois leurs maîtres pour preparer au Monarque Anglois les secours necessaires à le rétablir. Dans cette situation Charles ne voyoit point de secours plus seur que celuy de Monk. Trop de demarches le convainquoient que ce General travailloit pour luy, pour ne concevoir pas de grandes esperances de tout ce qu'il apprenoit tous les jours de ses preparatifs & de ses demarches; mais il eut bien voulu, comme beaucoup d'autres, qu'il se fût un peu plus hâté, & qu'il eût enfin fait la derniere. 1660.

Ce fut dans l'impatience qu'il en eut, qu'aprés avoir long temps attendu le dénouëment de cette affaire, il resolut de le hâter, & envoya au General le fidele Chevalier Greenvill, pour le prier de mettre la derniere main à un œuvre si digne de luy. La lettre qu'il luy écrivit étoit pleine de témoignages d'estime, d'amitié, de confiance qu'il avoit pour un homme, dont tout Roy qu'il étoit il esperoit plus, qu'il ne luy pouvoit rendre. Les offres que le Chevalier fit de sa part en faveur de ceux, qui auroient

1660. auroient pû craindre le rétabliſſement d'un Roy mal-traité, exilé, proſcrit, étoient d'une nature à calmer les eſprits les plus défians, & à contenter même les plus intereſſez: ainſi le General eut par avance le plaiſir de voir que ce qu'il faiſoit tourneroit au contentement, & à l'avantage de tout le monde.

Echauffé par ce nouveau motif, Monk s'expliquant enfin à Greenvill, luy dit qu'il pouvoit aſſeurer le Roy, qu'il étoit dans ſes interêts, qu'il mourroit dans la peine, ou qu'il le rétabliroit ſur le trône; & que s'il ne l'avoit pas encore fait, les affreuſes difficultez qu'il avoit trouvées dans cette entrepriſe avoient cauſé ce retardement; qu'on en verroit bien-tôt le bout, mais que l'affaire dont il s'agiſſoit étoit d'une ſi grande délicateſſe, qu'on n'y pouvoit apporter trop de precaution. Il ajoûta qu'il prioit le Prince de trouver bon qu'il ne luy écrivît pas encore, & qu'il luy demandât même pour quelque temps le ſecret ſur ce qu'il luy mandoit. Enſuite venant à ce qu'il croyoit que Charles dût faire pour rendre à ſes peuples ſon rétabliſſement agreable, il chargea Greenvill de luy dire, qu'il luy conſeilloit de commencer par faire publier à ſon avenement dans le Royaume la liberté de conſcience, l'amniſtie pour tout le paſſé, la confirmation des ventes publiques; & pour luy marquer que l'affaire n'étoit pas éloignée de ſa fin, il l'avertit de ſe retirer inceſſamment des terres d'Eſpagne, où cette Couronne, accoûtumée à profiter de tout pour ſes interêts, pourroit exiger pour le laiſſer ſortir des conditions contraires aux ſiens.

Il eſt aiſé d'imaginer combien Greenvill, à ſon retour en Flandres, donna de joye au Roy. Monk n'en avoit pas moins de ſon côté, d'être

à la

à la veille de reuſſir dans la plus glorieuſe entrepriſe qu'eût vû l'Europe depuis long temps ; lorſqu'un évenement imprevû troubla la douceur de ſes eſperances. 1660.

Lambert, dont la captivité n'avoit point éteint l'ambition, apprenoit dans la Tour de Londres les ſuccés de ſon concurrent, avec un chagrin qui lui rendoit ce triſte ſejour encore plus fâcheux. La jalouſie ſe reveillant dans cet eſprit fier & intraitable, à meſure qu'il voyoit croître l'autorité du General Monk, il ne put le voir ſur le point d'être maître ou de rétablir celuy qui l'étoit naturellement, ſans faire un effort extraordinaire pour les traverſer tous deux encore une fois. Ce nouveau feu le rendit ingenieux à inventer de nouveaux moyens de rompre ſes fers, & d'échaper de ſa priſon. Monk fut tout étonné qu'il apprit qu'on l'avoit vû dans la Ville avec ſes amis, qu'il avoit ſollicité l'Armée & que n'ayant pas reuſſi à la corrompre, il s'étoit retiré vers le Nord, où ayant débauché quelques compagnies des garniſons de ces quartiers-là, il ſe voyoit déja à la tête d'un corps de troupes qui croiſſoit tous les jours.

La promptitude de Monk fut remarquable dans un homme accablé d'affaires, & naturellement lent. Il étoit prêt à ſe mettre en campagne avec ſon Armée, pour ſuivre Lambert & pour le combattre ; lorſqu'il apprit que ce fugitif n'étoit plus en état de nuire. Le General avoit eu la précaution de faire prendre les devants aux brigades d'Ingolsby & de Streter, commandées par ces Colonels ; qui firent tant de diligence, qu'ils ſe trouverent en preſence de Lambert un peu au de là de Daventry, pendant que Philippe Howard, depuis Com-

te

1660. te de Carlile, se postoit avec un autre corps dans un lieu propre à empêcher que d'autres rebelles ne joignissent leur chef. Ces deux petites armées s'observerent long temps depuis qu'elles furent à la vûë l'une de l'autre, avant que d'en venir aux mains. Lambert paroissoit hesiter, & l'on jugea par des espions qu'il fit avancer sous pretexte de traiter, qu'il n'étoit pas assez instruit des forces de ses ennemis. Ingolsby reconnut la ruse, & ne permit à personne des siens de se détacher pour parler. Il parla luy-même sans se faire connoître, & ces pourparlers n'ayant rien produit, il fit avancer brusquement ses troupes, & chargea si à propos les rebelles, qu'il les defit, & reprit Lambert, qu'il remena en triomphe à Londres, où Monk, qui s'en alloit partir, le fit remettre dans la Tour, bien aise qu'on luy eut épargné la peine d'une expedition, qui eût retardé la conclusion de la grande affaire qu'il alloit finir. Cet evenement en asseura le succés. Le Parlement s'étant assemblé dans cette conjoncture, il n'y fut question que de la maniere dont on recevroit le Roy. Il est remarquable que la plûpart de ceux qui luy avoient été les plus contraires parurent les plus zelez pour le bien recevoir, & s'il n'eût tenu qu'à ceux qui jusques là s'étoient montrez le plus opposez au gouvernement monarchique, Charles Second eût eu la gloire de rétablir en Angleterre la Royauté dans ses plus anciens droits. On dit que le Chancelier Hyde, par un effet de cet esprit Anglois toûjours jaloux des libertez de la Nation, ne laissa pas voir à ce Prince tout l'avantage qu'il pouvoit tirer de cette bonne disposition des esprits. Quelques-uns disent même que Monk

Monk ne se trouva pas exempt de cette passion inveterée, & qu'il agit aussi-bien qu'Hyde, pour renfermer la puissance Royale dans les bornes où l'ont reserrée ce qu'on appelle abusivement les libertez de la Nation. A cela prés on n'obmit rien de tout ce qui pouvoit marquer un grand zele pour le rétablissement du Monarque, & on ne luy laissa rien à desirer de tous les agrémens qui pouvoient accompagner son heureux retour. 1660.

Le Parlement s'étant assemblé en deux Chambres selon l'ancien droit, Greenvill, qui étoit retourné à Londres pour faire la fonction qu'il y fit, se presenta à Westminster avec des lettres du Roy pour la Compagnie. Elles contenoient en substance, que le Roy avoit mieux aimé attendre son rétablissement du zele de ses bons sujets, que du secours des puissances étrangeres, qu'on luy offroit de plusieurs endroits; que l'experience avoit fait voir quel succés on devoit attendre pour la tranquillité publique, des entrepriſes que l'esprit de revolte inspire aux broüillons contre la puissance legitime; que quoy que le ciel eût permis, que ceux qui l'avoient attaquée en Angleterre eussent eu sur elle tous les avantagez que la plus vive ambition peut souhaiter, la providence les avoit confondus, & enveloppez encore plus avant que les autres dans la confusion où ils avoient jetté l'Etat; qu'il ne tenoit plus qu'à l'Assemblée de remettre les choses dans leur situation naturelle, & d'avoir la gloire d'être les mediateurs entre le Souverain & le Peuple; qu'il leur envoyoit une declaration, dont il esperoit qu'ils seroient contens, & à laquelle il étoit prêt d'ajoûter tout ce qu'ils jugeroient à propos pour la seureté des interessez. Cette lettre fut

écou-

1660. écoutée avec respect, & on y répondit par avance avec un applaudissement confus, qui redoubla quand on eut leu la declaration que voicy.

CHARLES, *par la grace de Dieu Roy d'Angleterre, Défenseur de la Foy, à tous nos bien-aimez sujets, de quelque condition qu'ils soient, salut. Quoy que tout ce que nous vous pouvons dire pour contribuer à guerir les playes qui affligent depuis si long-temps le Royaume, soit inutile si vous n'êtes pas sensibles à ses maux; nous avons jugé à propos, aprés un si profond silence de vous écrire pour vous declarer avec combien de passion nous desirons d'y apporter remede. Car comme nous esperons toûjours de rentrer en possession du droit que nous donne la loy de Dieu & l'ordre de la nature, nous ne cessons de faire des vœux à la divine Providence, afin qu'ayant pitié de nous & de nos sujets aprés tant de troubles, elle nous reünisse sans effusion de sang, & rétablisse le Roy dans son heritage sans troubler le repos du peuple. Nous ne demandons que nôtre bien, voulant que reciproquement nos sujets joüissent de ce qui leur appartient. Nous ne desirons rien tant qu'une exacte observation de la justice, & nous sommes prests d'y ajoûter tout ce que raisonnablement on peut desirer de nôtre indulgence. Or afin que la crainte du châtiment n'engage pas ceux qui se sentent coupables à perseverer dans le crime, & à empêcher qu'on ne rende la tranquillité à l'Etat, en s'opposant au rétablissement du Roy, des Pairs, de la Monarchie, & des Peuples qui la composent, chacun dans ses droits legitimes, anciens, & fondamentaux; nous declarons par ces presentes*

tes, que nous accordons un libre & general pardon, lequel nous ſerons prêt quand nous en ſerons requis de ſceller du grand Sceau d'Angleterre, à tous nos ſujets de quelque qualité qu'ils ſoient, qui dans quarante jours aprés la publication de cecy s'en tiendront à nôtre preſente grace, & en feront leur declaration par un acte public, promettant d'etre à l'avenir de bons & fideles ſujets; de laquelle grace nous n'exceptons perſonne, que ceux que nôtre Parlement jugera à propos d'en excepter. Hors ceux là tous les autres, quelques coupables qu'ils ſoient, ſe doivent repoſer ſur nôtre parole comme ſur la parole d'un Roy, que nous donnons ſolemnellement par la preſente declaration; entendant qu'aucun crime, de ceux qu'ils auront commis contre nous, ou contre le feu Roy nôtre Pere avant cette même declaration, ne s'éleve en jugement contre eux, & ne ſoit mis en queſtion à leur prejudice à l'égard de leurs vies, biens, liberté, non pas même, autant qu'il eſt en nous, à l'égard de leur reputation, par aucun reproche ni terme qui les diſtingue de nos autres ſujets. Car nôtre vouloir & plaiſir Royal eſt que dorſen-avant parmi nos ſujets ſoient miſes en oubli toutes marques de diſcorde, de ſeparation, de differens partis; deſirant avec paſſion qu'ils lient enſemble une amitié & une correſpondance parfaite, pour l'établiſſement de nos droits & des leurs dans un libre Parlement, les conſeils duquel nous pretendons ſuivre ſur nôtre parole Royale. 1660.

Et parce que les paſſions des hommes & l'iniquité des temps ont produit dans les eſprits diverſes opinions touchant la Religion, & que de là ſont nez des partis & des animo-

1660. *mositez mutuelles : pour contribuer à les adoucir par le commerce & la facilité de converser les uns avec les autres, nous donnons la liberté aux tendres consciences, & declarons que dorsenavant personne ne sera inquieté sur les opinions differentes en matiere de Religion, pourvu que l'on n'abuse point de cette indulgence pour troubler l'Etat : & nous sommes prêts d'approuver tel acte qu'il semblera bon au Parlement de nous presenter aprés une meure deliberation, pour confirmer & établir plus solidement cet article.*

De plus, comme il est arrivé dans les revolutions frequentes qui affligent depuis quelques années ce Royaume, qu'il s'est fait plusieurs dons & acquests de biens, que les possesseurs pourroient être contraints à restituer selon les loix : nous declarons que nôtre bon plaisir est, que tous les differens & tous les procés qu'on pourroit intenter sur ce point, soient terminez dans le Parlement, ce Tribunal étant le plus propre à procurer aux interessez la juste satisfaction qu'ils pourront pretendre.

Enfin nous declarons que nous sommes disposez à donner nôtre consentement à tous actes du Parlement touchant les articles icy exprimez, de même qu'à ce qui concerne les arrieres-deus des officiers & des soldats de l'armée du General Monk, que nous promettons de recevoir à nôtre service avec la même paye, & sous les mêmes conditions dont ils joüissent maintenant. Donné *sous nôtre sein manuel, & Sceau privé, en nôtre Cour à Breda, ce quatriéme d'Avril mil six cens soixante, l'an douziéme de nôtre regne.*

Cette declaration ayant mis dans les esprits la

la derniere disposition à recevoir le Roy avec joye, on dépécha Clarges beau frere de Monk, pour aller asseurer ce Prince de l'impatience où l'on étoit de le revoir sur le trône de ses peres. Non seulement le Parlement, mais le corps de Ville & l'Armée luy écrivirent pour luy témoigner par avance leur soumission. Grand nombre de deputez suivirent les lettres : Fairfax en fut du nombre, & avec luy beaucoup d'autres des partisans les plus celebres de Cromwel, qui dans la conjoncture presente témoignoient plus d'empressement pour le rétablissement du Roy, que ses plus anciens serviteurs. Ils le trouverent à la Haye, où ce Prince s'étoit rendu pour la commodité de l'embarquement. Ils en furent receus d'un air à leur persuader, que le service present effaçoit la memoire des injures passées. Ensuite on convint de diverses choses, sur lesquelles de part & d'autre on alla au devant des difficultez par de mutuelles complaisances. Le Roy excepta de son amnistie quelques uns de ceux qui avoient eu le plus de part au parricide du feu Roy son pere : personne ne témoigna de peine à y consentir, & ces méchans hommes receurent à divers temps le châtiment d'un si grand crime. 1660.

Aprés ces restes de souvenirs tristes, on ne pensa qu'à celebrer avec toutes sortes de réjoüissances l'entrée de Charles dans ses Royaumes. On commença dés la Haye, où les Etats, les Princes voisins, les Representans étrangers firent leurs complimens au Roy ; tout le monde luy témoignant un empressement, que personne n'avoit que depuis qu'il étoit heureux.

On le proclamoit cependant à Londres avec

1660. des cris de joye, dont toute l'Angleterre retentissoit. On n'étoit occupé que des soins de l'entrée qu'on luy preparoit, & chacun y vouloit avoir part. Un grand nombre des plus grands Seigneurs s'avancerent jusqu'au bord de la mer, pour le recevoir au débarquement : le General Monk étoit à la tête, recevant par tout où il passoit mille benedictions des peuples, qui le regardoient comme le restaurateur de la tranquillité publique aprés tant de troubles. Un autre spectacle attira les yeux le quatriéme de Juin à la rade de Douvres. Montaigu, qui commandoit la flotte, étoit allé prendre le Roy à Schevelin, & en étoit parti le premier du mois, ayant ce Prince sur son bord avec les Ducs d'York & de Glocestre, & leur suite dans les autres vaisseaux. Le trajet fut heureux. En deux fois vingt quatre heures la flotte arriva, & rendit à l'Angleterre son ancien lustre avec son Roy. Monk le receut à genoux, mais Charles le relevant l'embrassa, & depuis ce jour ne cessa, aprés l'avoir fait Duc d'Albemarle, de le combler de biens d'honneur & de reconnoissance, ce que ce celebre homme sembla meriter d'autant mieux, que son zele pour son Roy luy avoit donné un feu, qui n'étoit pas de son temperament. Car cette affaire finie il retourna insensiblement à son naturel. Deux hommes ne sont pas plus differens l'un de l'autre, que le Duc d'Albemarle du General Monk. Le General, politique, agissant, entrant dans tout, eut l'œil à tout. Le Duc menant une vie unie, sans intrigue & sans action, parut pesant, & fût devenu obscur, si l'éclat dont l'avoit couvert l'entrepriſe que j'ay raconté, eût pû être ou affoibli par le temps, ou effacé par l'oubli.

Loudres receut Charles avec une magnificen-

ce,

ce, à laquelle on ne pouvoit rien ajoûter. Le Parlement ne lui fit peine sur rien, & se montra si disposé à consentir à tout ce qu'il voulut, que des gens sages encore aujourd'huy asseurent, que si le Monarque eût sceu se servir de la conjoncture, il auroit fait sans contradiction une affaire decisive pour son repos, & pour celuy de ses successeurs. Une personne digne de foy m'a dit sçavoir du Comte de Bath, qu'Alexan- Poppham, homme d'intrigue & de beaucoup d'habileté, offrit au Roy d'engager le Parlement par le moyen d'une cabale qu'il y avoit, à assigner à ce Prince, par un decret que l'on feroit passer en loy, deux millions deux cens milles livres sterlin de subside perpetuel, ce qui avec le revenu de l'excise & de divers autres droits l'auroit rendu un trés riche Roy; que Charles avoit agreablement ecouté cette proposition, mais qu'en ayant consulté Hyde, ce Ministre lui avoit répondu, que le plus seur bien qu'il pût acquerir étoit le cœur de ses sujets, qu'il s'en falloit reposer sur eux, & qu'il y trouveroit des ressources qui ne lui manqueroient pas au besoin. Si le Chancelier parloit comme il pensoit, la suite de cette histoire fera voir, que les habiles gens ne pensent pas toûjours juste. Le Roy le crut, & sa moderation augmentant la complaisance du Parlement, la Revolution s'acheva par le rétablissement des Evêques, de l'Eglise & de la Liturgie Anglicane, sans que personne s'y opposât. Ainsi tout revint en son premier état. Le Roy épousa quelque temps aprés Catherine Infante de Portugal. Il eût regné paisiblement, si les Protestans eussent pû souffrir, que ce Prince, qui mourut Catholique, traitât avec quelque indulgence ceux de ses sujets qui l'étoient, & ne 1660.

1660. l'eussent pas voulu obliger à desheriter son successeur, parce qu'il suivoit une Religion que luy-même eût bien voulu suivre. Ce nouveau levain de revolutions regarde la vie de Jaques Second, par où je vais finir cette Histoire.

Fin du Livre dixiéme.

HISTOIRE

HISTOIRE DES REVOLUTIONS D'ANGLETERRE.

LIVRE ONZIE'ME.

Changemens arrivez dans la vie, & sous le regne de Jaques Second.

C'Est une faute dans laquelle on tombe presque malgré qu'on en ait en écrivant l'Histoire d'Angleterre, que de commencer la plûpart des évenemens qu'on écrit, par dire que quoy qu'on ait raconté d'extraordinaire dans les precedens en matiere de revolution, celui où l'on va entrer les surpasse. On trouvera dans cette ouvrage ce défaut, que je reconnois, & dont je ne me corrige pas; parce que ce préambule ne convient à la vie d'aucun Roy d'Angleterre si bien qu'à celle Jacques Second, par laquelle je vais finir cette Histoire des mouvemens de la Monarchie Britannique. L'état où sont encore

1663.

1664.

1664. re aujourd'huy les affaires de ce Prince m'avoit fait prendre la resolution de suspendre ce dernier volume, jusqu'à ce qu'elles fussent dans une situation plus fixe: mais tant de personnes ausquelles je dois deferer m'ont pressé de donner au public ce reste de l'Histoire Angloise, qu'aucun auteur n'a encore donnée bien complete dans nôtre langue, que je n'ay pû leur resister. J'y ay même condescendu avec d'autant moins de repugnance, que j'ay reconnu plus d'injustice dans les écrits qui ont paru touchant cette revolution, la plûpart composez par des Sectaires, ou persecuteurs furieux d'un Roy Catholique, ou flateurs outrés du Prince Protestant dont ils se sont servis pour lui nuire. J'espere éviter l'écueil où ils sont tombés, & qu'on ne me reprochera pas, que pour loüer bassement l'un, j'invective peu respectueusement contre l'autre.

Le Duc d'York, que nous appellons Jaques Second depuis qu'il est Roy, avoit employé sa jeunesse dans un continuel exercice des armes. Depuis l'âge de neuf ans qu'il se trouva avec son pere à la bataille d'Edgehil, jusqu'à l'âge de vingt-sept qu'il rentra avec son frere en Angleterre, il avoit toûjours fait le métier. C'étoit son inclination dominante. On en étoit si persuadé, qu'un homme de qualité de ce pays cy, ayant fait un voyage à Londres quelque temps aprés le rétablissement du feu Roy, dit en parlant du Duc d'York parmi de judicieuses remarques qu'il fit sur ce qu'il avoit vû; que quoy que l'interest de ce Prince le deût attacher à la Cour, il aimoit mieux être à l'Armée, & que le plus grand interest politique lui étoit moins considerable, qu'une occasion de signaler son courage. Il y a là de la loüange & du blâme: je ne sçais si le Duc meritoit le blâme, mais toute

toute l'Europe étoit persuadée qu'il meritoit la loüange ; & celles que M. le Prince & M. de Turenne, ces grands maîtres de l'art, ont données à sa valeur, en seront des monumens eternels. 1665.

On en eut de nouvelles preuves dans la guerre que le Roy son frere déclara aux Etats Generaux en l'année mil six cens soixante-cinq, & la bataille navale que le Duc gagna contre eux montra qu'il n'étoit pas moins bon General, qu'il avoit paru en toutes rencontres bon Capitaine & bon Soldat. Vingt deux vaisseaux ennemis y furent ou pris, ou brûlez, ou coulez à fond par les Anglois, Obdam Amiral de Hollande y perit avec le sien. La flote étoit entierement détruite, si un gentilhomme de la Chambre du Duc, nommé Bonkard, n'eût empêché qu'on n'executât ses ordres pendant la nuit qui suivit le jour de la victoire. Le Prince s'étoit jetté sur un lit pour prendre quelques momens de repos, aprés avoir commandé qu'on fît force de voiles, & qu'on suivît de plus prés qu'on pourroit les restes de l'armée qu'il venoit de vaincre. Le Gentilhomme, qui n'étoit pas de ceux qui aiment la gloire plus que la vie, representa au Commandant qu'il exposoit trop l'heritier de la Couronne, & feignit d'avoir un contre-ordre de luy pour faire relâcher les voiles ; ce qui fut fait mal-à-propos. Il fut disgracié, & peu s'en fallut que le Parlement ne luy fît son procés : il fut chassé, & l'Assemblée temoigna au Vainqueur, au nom de toute la Nation, une reconnoissance authentique du service qu'il avoit rendu à l'Etat, en luy assignant par un decret, qui se conserve encore aujourd'huy dans les registres publics, une gratification de prés d'un million & demi.

1666. Cette victoire ayant donné un nouveau relief au Duc d'York, il se trouva dans la situation la plus heureuse & la plus agreable, où un Prince de son rang pût être. Il avoit une reputation generalement établie, non seulement en Angleterre, où on le regardoit comme l'appuy de l'Etat; mais dans toute l'Europe, où il passoit pour un des Princes de son temps, qui soûtenoit mieux par son merite personnel la grandeur de sa naissance. Il possedoit la plûpart des charges qui donnent les grandes fonctions & les grands revenus. Il étoit grand Amiral d'Angleterre, Gouverneur des cinq ports, & en particulier de Portsmouth. Comme il avoit des enfans, & que le Roy n'en avoit point, beaucoup de personnes s'attachoient à luy comme à l'heritier de la Couronne, laquelle devoit passer sur sa tête, & demeurer dans sa famille; & ce qu'il y avoit en cela de plus heureux, le Roy n'en avoit point de jalousie. Charles, convaincu de l'attachement de son frere pour sa personne, regardoit la Cour de ce Prince comme la plus fidelle partie de la sienne, & ne croyoit pas avoir de meilleurs amis que ceux du Duc d'York. Je sçais que quelques politiques en jugerent mal, & qu'ils tomberent dans l'erreur de ceux, qui pour paroître penetrer dans les mysteres d'Etat plus avant que les autres, disent ce qu'ils en imaginent, & non pas ce qui en est. La verité est que le Roy n'eut jamais d'ombrage du Duc, & que le Duc garda dés l'enfance une conduite si soumise avec le Roy, qu'il luy ôta tout sujet d'en avoir: chose rare en deux freres de ce rang dans les conjonctures où ils se trouverent, & dans une Cour aussi remplie d'esprits remuans & factieux, que l'est depuis long-temps celle d'Angleterre. Par là on conçoit aisément que le Duc d'York étoit

recher-

recherché également de toutes les cabales; & que de quelque côté qu'il penchât il faisoit pencher la balance. Au reste comme on étoit prévenu qu'il étoit naturellement intrepide, & homme à ne pas trop ménager ceux qui auroient eu la hardiesse de se déclarer ses ennemis, on apprehendoit de l'offenser, & personne ne s'exposoit à s'attirer sa colere, bien moins sa haine. 1667.

Tel étoit l'état du Duc d'York, & telle étoit à son égard la disposition des esprits; lors qu'un soupçon qui se répandit qu'il étoit Catholique dans le cœur, quoy qu'à l'exterieur il parût encore Protestant, commençant à faire changer pour luy la disposition des esprits, donna les premieres atteintes à la prosperité de son Etat.

Ce soupçon étoit bien fondé. Le Duc en effet étoit Catholique, & sa conversion merite que l'Histoire en conserve la memoire. Bien des gens ont crû que le zele, l'exemple & les exhortations de la Reine sa mere, à qui il déferoit beaucoup, luy avoient inspiré ce changement; que la longue frequentation qu'il avoit euë avec les Catholiques en France, en Flandres & en d'autres lieux, avoit fortifié ces pensées, qui avoient enfin produit leur effet. On s'est trompé en cela comme en beaucoup d'autres choses, dans lesquelles l'ignorance du vray a fait recourir au vraisemblable. Il arriva au Duc d'York ce que l'Histoire Sainte rapporte être arrivé à un Ancien, de trouver dans le fiel d'un monstre qui l'avoit voulu devorer dequoy se guerir de l'aveuglement. Car ce fut en lisant l'Histoire de la Reformation pretenduë écrite par un Auteur Protestant, que ce Prince reconnut l'erreur où l'avoit engagé sa naissance. Ce fut à Bruxelles au sortir de

1668. France, qu'ayant assez de temps pour lire, il tomba sur l'Histoire d'Heylen. Il la leût avec attention, & au travers des divers pretextes dont les Protestans s'efforcent de colorer le schisme de leur pays, il reconnut évidemment que cette separation, si contraire à la maxime d'unité qui est le fondement de l'Eglise, étoit en effet l'ouvrage des passions humaines; que l'incontinence d'Henry VIII. l'ambition du Duc de Sommerset, la politique de la Reine Elizabeth, l'avarice de ceux qui d'abord s'étoient emparez des biens Ecclesiastiques, avoient été les principes de ce changement; que l'esprit de Dieu n'y avoit point de part. Il sçavoit que Dieu s'étoit servi des Prophetes d'une vie sainte pour être les chefs de son peuple, toutes les fois qu'il s'étoit agi de leur intimer ses volontez touchant la religion; que dans le changement de loy, des Apôtres revêtus de la vertu d'enhaut, & plus semblables aux Anges qu'aux autres hommes, avoient annoncé l'Evangile; que dans les relâchemens arrivez dans l'un & dans l'autre Testament, ce n'étoient point des hommes charnels, des ames vindicatives, des esprits ambitieux, qui avoient prêché la reforme, mais des hommes pleins de l'esprit de Moyse, ou de celuy de Jesus-Christ, seuls canaux dignes de recevoir les eaux qui coulent de ses vives sources, pour ne les point rendre suspectes de s'être corrompuës en venant à nous. Des reflexions si raisonnables ouvrirent les yeux au Duc d'York: dés lors il fut Catholique dans l'ame; & ce fut dans cette disposition d'esprit, qu'au temps du rétablissement il repassa en Angleterre.

De grandes raisons l'obligerent d'abord à cacher ce changement au public: il en fit confidence au Roy son frere, qui l'en loüa, mais qui de-

desira qu'il se contraignît pour le tenir secret. 1669.
La contrainte dura quelque temps : elle ne put durer toûjours. Insensiblement le Duc se relâchant, & s'observant moins qu'il n'avoit fait, donna lieu aux autres de l'observer, & fit juger que sa Religion n'étoit pas celle du pays. L'Archevêque de Cantorbery & deux de ses confreres lui en firent des remontrances ; il eut la patience de les écouter, & ne refusa pas même de conferer avec eux ; mais ces conferences ne servirent qu'à le confirmer dans la foy, loin de l'ébranler & de le seduire.

Aprés de pareilles démarches on ne pouvoit plus pretendre au secret touchant la religion de ce Prince, tout ce que ses amis pouvoient faire étoit de sauver la notorieté publique ; encore la mort de sa premiere femme, fille du Grand Chancelier Hyde, laquelle mourut Catholique, fut-elle regardée comme un aveu authentique de la religion du mari. On publia que la complaisance que cette Princesse avoit euë pour luy avoit operé cette conversion. Ce fut faussement. La Duchesse d'York, par un évenement remarquable, fut convertie en lisant le même livre qui avoit converti le Duc. Mais quelque faux que fût ce bruit, les Protestans le voulurent croire, & se confirmerent par là dans la pensée où ils étoient, que ce Prince n'étoit plus des leurs. En effet il ne tarda gueres aprés la mort de la Princesse à abjurer l'erreur, ce qu'il n'avoit point encore fait, & à reprendre la foy de saint Edoüard, dont il devoit porter la Couronne. Délors on le vit déchoir sensiblement dans l'esprit des Sectaires, & comme ils commencerent à l'aimer moins, ils ne l'estimerent plus tant. Des amis du Duc s'appercevant de ce changement, le prierent de se gêner ; le Roy son frere l'en pressa de nouveau, & chacun luy re-

1669. repreſenta, que quoy qu'il ne fût plus temps pour luy de feindre ce qu'il n'étoit pas, il n'étoit point encore expedient qu'il avoüât ce qu'il étoit. Il déféra à ces conſeils, & la violence qu'il continua à ſe faire luy coûta même d'autant moins, qu'un projet extraordinaire luy fit eſperer la liberté aprés laquelle il ſoupiroit.

1670. Ce fut l'an mil ſix cens ſoixante & dix, que la Cour d'Angleterre s'appercevant que l'eſprit Republicain ſe gliſſoit de nouveau dans le Parlement, entreprit de remedier à ce mal, qui en preſageoit beaucoup d'autres. Les Auteurs de cette entrepriſe furent cinq Seigneurs, qu'on nomma la Cabale par l'union qui parut entre eux, & parce que dans les premieres lettres de leurs noms on trouva le mot de cabal. L'un étoit favori du Roy, & les quatre autres ſes Miniſtres, tous quatre revêtus des premieres charges, & d'un grand poids dans le Conſeil. Ces cinq hommes conſiderez chacun en leur particulier n'étoient pas des gens ſans defauts, mais pris tous enſemble ils faiſoient un corps, auquel il manquoit peu de ces choſes qui font reüſſir les grands deſſeins. Le Duc de Bunkingham Favori du Roy étoit fort capable d'être Miniſtre, ſi ſon application eût répondu à ſes talens; ſi ſon eſprit, qui étoit excellent, n'eut point été diſtrait des affaires par ſon libertinage, qui étoit extrême, & par un amour de ſon plaiſir, qui rendoit frivole un des hommes du monde le plus né pour les choſes ſolides. Le Duc de Lauderdal Ecoſſois, & Secretaire d'Etat pour les affaires d'Ecoſſe, étoit un homme fort délié & d'une politique fort fine. Milord Clifford Grand Treſorier ne manquoit que d'un theatre, où la raiſon & la vertu eût été de plus grand uſage qu'elle n'étoit en ſon pays dans le ſie-

siecle où il étoit né, pour être superieur aux autres. Le Comte d'Arlington Secretaire d'Etat pour l'Angleterre étoit le genie le plus borné des cinq, mais son experience y suppléoit, & luy avoit sur tout acquis une grande connoissance des affaires étrangeres. Antoine Ashly Cooper Comte de Schaftsbury & Grand Chancelier du Royaume, cet Acteur si celebre dans les dernieres scenes que nous a données l'Angleterre, étoit le plus propre de tous à conduire une grande entrepriſe; auſſi étoit il l'ame de celle-cy. Esprit vaſte, éclairé, audacieux, intrigant, également ferme dans un bon & dans un mauvais parti, pendant que ceux à qui il s'attachoit ne luy donnoient point sujet de changer: conſtant ami, mais ennemi implacable, & d'autant plus dangereux, que ne ménageant rien avec la religion & la conſcience, il étoit moins embarraſſé à trouver les moyens de nuire; n'étant effrayé ni de la grandeur ni de la multitude des crimes, quand il les croyoit neceſſaires, ou pour ſe conſerver, ou pour perdre ceux qui s'étoient attiré ſa haine. 1670.

Ces Seigneurs, attachez à leur Maître par leurs charges & par ſes bienfaits, n'avoient pû voir ſans indignation les demarches qu'avoit fait faire au Parlement depuis quelques années contre l'autorité Royale l'eſprit Republicain qui s'y réveilloit. Entre autres choſes la Triple Alliance, que la Cabale Republicaine avoit fait faire au Roy malgré luy, leur avoit paru une entrepriſe audacieuſe contre la Royauté, dont il falloit prévenir les ſuites. Pleins de ces juſtes ſentimens, ils perſuaderent au Roy d'être maître, autant que la Couronne & les loix du pays lui en donnoient droit, de reſſerrer le Parlement dans les bornes qui lui ſont preſcrites par les uſages autoriſez, & d'empêcher que d'un mêlan-

ge de Republique & de Monarchie fait par vio-
1670. lence & par usurpation des sujets sur le Souverain, il ne resultât une Anarchie monstrueuse, qui exposât de nouveau l'Angleterre à retomber dans l'affreux cahos, dont elle étoit à peine sortie.

Pour executer ce dessein, il falloit au Roy une guerre qui luy fût un prétexte d'avoir des troupes: il en avoit un d'attaquer les Hollandois dautant plus favorable, que l'honneur & l'interêt de la nation Angloise s'y trouvoyent également interessez. Car les anciennes contestations touchant le Pavillon se renouvelloient, & les negotians Anglois des Indes n'avoient pas cessé de se plaindre que les Hollandois les traitoient mal. Ce fut-là, dis-je, le prétexte; mais la vraye cause qui fit choisir cette guerre plûtôt qu'une autre, fut la liaison des Republicains d'Angleterre & de ceux de Hollande; ceux cy ne cessant d'inspirer à ceux-là l'amour de la liberté dont ils se glorifient, de les dégoûter du gouvernement monarchique, de les porter à secoüer le joug de la domination legitime, toûjours disposez à prêter la main aux factions qui l'attaquoient. Ils avoient même depuis un temps offensé personnellement le Roy par des satyres injurieuses, ausquelles on applaudissoit en Hollande, loin d'en rechercher les auteurs, de les reprimer & de les punir.

Heureusement pour abattre cet appuy de la cabale Republicaine, le Roi Tres-Chrestien se plaignoit aussi des Hollandois, & en avoit de grandes raisons: sans compter celles qui regardoient la personne de ce Monarque, avec qui ils ne gardoient pas plus de mesures qu'avec le Roy d'Angleterre, il en avoit qui interessoient son Etat. Il avoit fait la guerre à l'Espagne

pour

pour l'heritage de la Reine sa femme, aprés la mort de Philippes IV. dont cette Princesse étoit fille. Ses armes avoient eu de grands succés; Il avoit pris Doüay, Tournay, l'Isle, & toute la Franche-Comté. Les Hollandois s'étoient allarmez de ces prosperitez d'un Roy, jeune, puissant, aimant la gloire, & devenant par ces conquêtes de plus en plus trop leur voisin. Ces sujets de craindre ce Prince avoient prévalu dans l'esprit des Hollandois sur la reconnoissance qu'ils luy devoient, puisqu'il venoit tout recemment de se joindre à eux contre l'Angleterre; ils avoient ligué contre luy non seulement cette même Angleterre, mais la Suede & le Dannemark, & cherchoient toutes les occasions de luy déplaire & de le fâcher. 1679.

Ces mécontentemens d'un Roy sur qui toute l'Europe avoit les yeux, & qui se trouvoit en état de ne pas beaucoup se contraindre à cacher ses ressentimens, n'étoient pas inconnus à Londres, & ils étoient trop favorables aux projets que l'on y formoit, pour que l'on n'en profitât pas. Ce fut dans cette veuë que le temps de la Triple Alliance étant expiré, au lieu de la renouveller comme les Hollandois le vouloient, les Ministres d'Angleterre entrerent en negotiation avec ceux de France, pour faire entre les deux Couronnes une alliance convenable aux desseins qu'ils se proposoient: Mr. Colbert de Croissy la traita en Angleterre, le Duc de Buckingham en France; feuë Madame y mit la derniere main dans le voyage mysterieux qu'elle alla faire delà la mer.

Le détail de ce traité n'est pas de mon sujet, à un article prés, qui regarde la religion, & qui a eu trop d'influence dans la vie du Duc d'York pour l'omettre. Les Presbyteriens avoient

avoient fait de la peine au Roy durant la premie-
1670. re guerre de Hollande, irritez de ce qu'on attaquoit des gens de même croyance qu'eux, & en qui ils mettoient leur appuy : pour éviter un semblable embarras dans la guerre qu'on alloit faire, & pour adoucir ces esprits broüillons, Shaftsbury proposa de rétablir la liberté de conscience, donnée par la declaration de Breda, & depuis ôtée par le Parlement.

Pour éclaircir ce point il faut sçavoir, qu'un peu aprés le rétablissement du Roy, le Parlement de Monk ayant été congedié, parce qu'il n'avoit pas été assemblé par l'autorité legitime, & que Charles ne le pouvoit reconnoître pour veritable Parlement, ce Prince en avoit convoqué un autre. Il y eut dans cette Assemblée de grandes contestations touchant la liberté de conscience, entre les Protestans & les Catholiques, l'Eglise Anglicane & les Presbyteriens. Le parti Catholique y étoit soutenu par le Comte de Bristol, homme de grand credit, & chef d'une faction puissante ; le parti Protestant par le Chancelier Hyde, chef d'une faction opposée, & homme aussi de fort grand poids, qui s'étant mis à la tête de l'Eglise Anglicane dominante dans ce Parlement, se déclara non seulement contre les Catholiques, mais contre les Presbyteriens, & tout ce que l'Eglise Anglicane comprend sous le nom de Non-conformistes. Le Roi, mauvais Chrêtien dans ses mœurs, mais Catholique dans le cœur, fit tout ce qu'on pouvoit attendre de son temperament facile, pour maintenir la liberté commune, afin que l'Eglise Romaine en jouït : mais l'Anglicane l'emporta, & le Chancelier Hyde parla avec tant de chaleur sur ce sujet, que Charles fut obligé de ceder plûtôt à son importunité qu'à ses raisons.

Ce-

Ce fut le rétabliſſement de cette liberté ôtée, que Shaftsbury jugea neceſſaire à l'entrepriſe qu'on méditoit. Il s'en ouvrit à ſes Collegues, qui furent de ſon ſentiment, non ſeulement par la raiſon qu'il leur en apporta, de calmer les Presbyteriens qu'ils craignoient; mais par une autre encore dans laquelle il entra ſans peine avec eux, de favoriſer les Catholiques, qu'ils aimoient pour la plûpart, & qu'ils eſtimoient tous. Clifford & Arlington l'étoient en ſecret, l'un & l'autre ſont morts dans l'Egliſe, & le Duc de Buckingham n'eût pas eu beſoin d'être converti ſur ſa croyance, s'il l'eût pû être ſur ſon libertinage. Shaftsbury même n'en fut pas éloigné, pendant que ſon interêt & ſa paſſion ne luy fit point prendre d'autre parti, que celuy où le portoit ſon penchant. Mais indépendemment de la Religion, ces politiques, qui en ce temps-là ne la regardoient gueres autrement que par rapport à la Monarchie, étoient perſuadez malgré ce qu'en débitent depuis ſi long temps les Sectaires, que les maximes de l'Egliſe Romaine ſont les plus propres à tenir les peuples dans la ſoumiſſion deuë aux Rois, & l'experience leur avoit appris, que leur Maître n'avoit point trouvé dans l'une & dans l'autre fortune de ſerviteurs plus dévoüez, que les Catholiques Romains. Raiſonnant ſur ce principe, ils trouvoient injuſte que des ſujets ſi fideles n'euſſent pas la liberté d'exercer leur Religion, & plus encore que des decrets faits contre eux depuis l'incendie de Londres, dont les Proteſtans les avoient accuſez ſans autre raiſon que leur haine, les flétriſſent, & les gênaſſent plus que les autres non-conformiſtes. Il eſt aiſé de comprendre que Charles donna ſans peine dans des ſentimens, qui malgré les démarches que la politique 1670.

que

1671. que luy faisoit souvent faire, furent jusqu'à la mort les siens, & encore plus que le Duc d'York les appuya de tout son pouvoir. Il ne fut question que du plus & du moins. Comme les deux Rois agissoient avec beaucoup de concert, cette affaire entra dans leur negotiation. On fit diverses propositions, les unes plus avantageuses aux Catholiques, les autres moins: la France appuya les plus moderées, comme les plus seures & les plus de saison; & l'on convint que le Roy d'Angleterre donneroit en general à tous ses sujets la liberté de conscience.

La déclaration de la guerre suivit de prés la proclamation du decret de la liberté. Ni l'une ni l'autre ne déplût au peuple, qu'on avoit eu soin d'y preparer par des manifestes adroits, dans lesquels on luy faisoit voir l'avantage que la Nation trouvoit dans le repos public que produiroit la liberté, & dans l'affoiblissement d'un Etat qui ruinoit par tout son commerce.

1672. Ainsi le peuple Anglois vit tranquillement commencer la belle campagne de l'année mil six cens soixante & douze. Le Duc d'York, qui commandoit l'armée navale du Roy son frere, ayant joint le Comte d'Estrées, aujourd'huy Mareschal de France, & dés ce temps-là Vice-Amiral, combattit Ruyter à Soultsbay. Les Hollandois ne convinrent pas de tout l'avantage que les Anglois prétendirent avoir eu dans cette bataille. En effet la premiere journée eut un succés fort incertain; mais la suivante, quoy que Ruyter eût crû surprendre le Duc à l'ancre, ce Prince le reçût si bien, qu'il le poursuivit jusqu'aux Bancs de sable, & que si un broüillard qui s'éleva ne l'eût dérobé à sa vûë, il l'auroit entierement défait: l'Amiral Hollandois ayant eu plus de quinze vaisseaux démâtez, desagréez, mis hors de combat:

dés

dés la premiere fois qu'on combattit ,
Si l'avantage des armées navales souffrit quelque contestation, celuy des armées de terre fut si grand, qu'il mit la Republique Hollandoise sur le penchant de sa ruine. Les armes de France, qu'un Roy guerrier avoit voulu conduire en personne, conquirent en moins de deux mois Orsoy, Burich, Rhîmbergue, Vesel, Reez, Emmerik, le fort de Scenk, Grave, Naërden ; les belles Villes de Doësbourg, d'Arnhem, de Nimegue, de Zutphen, d'Utrecht. A cette derniere conquête les deux Rois virent les Hollandois à leurs pieds demandant la paix, que ces Princes ne consentirent à leur accorder qu'à des conditions, qui mettoient ces Republicains dans l'état où ils les vouloient, mais ausquelles tout le malheur de ce peuple presque conquis ne le put resoudre à se soûmettre. 1672.

On jugea que le desespoir avoit plus de part que le courage dans les resolutions que prirent les vaincus en cette occasion. Ils inonderent eux-mêmes leurs campagnes, & ruinerent de leurs propres mains ce qui leur restoit de meilleur pays, pour l'ôter à leurs ennemis. Mais il y a grande apparence qu'ils n'eussent fait autre chose par là que de multiplier leurs pertes, si tous les Anglois eussent conspiré aux avantages de leur Roy, comme tous les François conspiroient à la gloire du leur ; & il ne faut pas douter que la campagne suivante on n'eût vû tomber par la cheute de la Hollande ce rempart des Republicains d'Angleterre, si Charles eût pû comme Loûis se répondre de tous ses sujets. Par malheur le premier eut trop tôt besoin du secours de son Parlement, & l'on avoit toûjours bien jugé que la cabale Republicaine, qui s'insinuoit dans cette Assemblée, empêcheroit

1672. cheroit qu'on n'en reçût. On avoit encore plus de raison d'en juger ainsi depuis le succés de la campagne, qui avoit renouvellé la jalousie du peuple Anglois contre la France, les soupçons des Protestans contre les Catholiques, le chagrin des Republicains contre le Roy, qui concourroit avec les François à sapper l'appuy de leur faction. On avoit crû pouvoir mépriser ces murmures; qui auroient été impuissans, si on avoit eu tout l'argent necessaire à faire la guerre indépendemment du Parlement: mais on avoit pris de fausses mesures. Outre qu'on s'étoit d'abord trompé en supputant les frais de la guerre, on avoit compté sur des fonds incertains, & qui avoïent en effet manqué. Les Ministres avoient flatté Charles, qu'on surprendroit la flotte Hollandoise qui revenoit chargée de Smyrnes, & qu'il y trouveroit des tresors immenses; mais la mesintelligence de ceux qui commandoient l'armée d'Angleterre fit manquer à leur Roy ce coup, injuste d'ailleurs, puisque la guerre n'étoit pas encore déclarée. On voulut recourir aux emprunts: mais ce Prince avoit perdu son credit par une espece de banqueroute que ses Ministres luy avoient fait faire, en faisant fermer l'Echiquier, qui est le lieu où se payent les rentes des sommes qu'empruntent le Roy.

Le Duc d'York avoit prevû d'abord ces inconveniens. La connoissance qu'il avoit de la mer l'avoit engagé à representer, qu'on n'avoit pas assez d'argent pour faire ce qu'on prétendoit. Il n'avoit pû approuver ni la surprise de la flote, ni la banqueroute faite aux Rentiers, & avoit prédit les suites fâcheuses de cette irregularité. Le Roy reconnut, mais trop tard, que ce Prince avoit eu raison. Aprés la campagne dont je viens de parler il manqua d'ar-

d'argent pour la ſuivante, & ayant eu recours aux Banquiers; ces ſources, où il avoit coûtume de puiſer dans ſes beſoins preſſans, ſe trouverent taries en celuy-cy, & il fut reduit malgré luy de recourir à ſon Parlement, & d'en demander l'aſſiſtance. 1672.

Ce fut ſur la fin de l'année que ce Parlement s'aſſembla, beaucoup plûtôt qu'il n'eût fallu pour que le Roy y pût être maître, les Hollandois les ſe préparant à la faveur d'une forte ligue où entroit la Maiſon d'Auſtriche, à ſoûtenir de nouveau la guerre. Auſſi Charles n'eut-il pas plûtôt propoſé le beſoin où il étoit, qu'au lieu d'argent il ne reçût que des plaintes touchant ſa conduite, ſur tout à l'égard de la Religion. La mauvaiſe humeur des Parlementaires alla juſqu'à deſapprouver le ſecond mariage du Duc d'Yorck avec Marie d'Eſt, aujourd'huy Reine. Ils preſenterent Requête pour empêcher qu'il ne ſe fit, & il fallut prendre ſon temps pour faire entrer la nouvelle Ducheſſe à Londres. Cette affaire ne fut pas celle qui aigrit le plus l'Aſſemblée: la liberté de conſcience, l'alliance de France, la guerre de Hollande y tenoient encore plus au cœur. Les Republicains neanmoins n'oſant encore pouſſer le Roy ſur tant de ſujets à la fois, s'arrêterent ſur le premier, comme le plus propre à intereſſer & le Parlement & le peuple. Ils raiſonnerent juſte. Le peuple s'émeut, & le Parlement entreprit l'affaire avec cette ardeur qui autoriſe les emportemens, quand on la ſçait faire paſſer pour zele. On déclara au Roy qu'il n'auroit point d'argent, qu'il n'eût revoqué la liberté de conſcience.

Depuis que Charles étoit rentré en poſſeſſion de la Couronne, il ne s'étoit gueres vû dans un plus fâcheux embarras. La liberté de conſcien-

ce

1672. ce luy faisoit peine à revoquer, mais il avoit besoin d'argent. Le plus desagreable pour luy étoit qu'il voyoit ses amis & toute sa Cour partagée; les uns luy conseillant de ceder à la pressante necessité où il se trouvoit d'avoir de l'argent, & d'user d'un peu de complaisance envers ceux qui luy en pouvoient donner; les autres le détournant au contraire de se relâcher sur un point necessaire à mettre son autorité dans l'état où elle devoit être, pour luy donner moyen d'agir en Roy. Du nombre des premiers étoient non-seulement le Duc d'Ormond & divers autres Protestans par zele pour leur Religion, mais le Comte d'Arlington même, esprit timide & naturellement pliant, que soûtenoient ceux qui raisonnant sur d'autres principes que sur le genie des Anglois, croyoient que le plus seur étoit de ceder pour un temps à leur fougue, pour les ramener plus seurement au devoir, quand on auroit dompté les Hollandois. Le Duc d'York & les Ministres étoient dans le sentiment opposé, non-seulement par ceux qu'ils avoient pour la Religion Catholique, considerée en elle-même & par rapport à la Monarchie; mais parce qu'ils jugeoient important que le Roy fût ferme dans ses resolutions, contre les entrepriſes d'un tribunal qui s'accoûtumoit trop à les contrarier. Ils avoient encore devant les yeux les démarches que le Parlement de l'année mil six cens quarante avoit fait faire à Charles Premier, aussi tôt qu'il se fut relâché sur les premieres propositions. Ils disoient qu'ils ne voyoient rien de moins à craindre dans l'affaire presente, que le Roy n'auroit pas plûtôt revoqué la liberté de conscience, qu'on luy demanderoit autre chose; que ces demandes n'auroient point de fin, & qu'elles viendroient un jour à un point, où le

le Roy ne les pouvant plus accorder sans se dégrader luy-même, les affaires se trouveroient dans le même état qu'elles étoient alors ; c'est à dire qu'aprés mille condescendences contraires à ses interêts, il se verroit toûjours obligé de rompre avec son Parlement, & ne remporteroit d'autre fruit de sa complaisance passée, que d'avoir rendu pour l'avenir ce Corps moins timide à le contredire. Ceux qui parloient ainsi ajoûtoient, que quelques jours de fermeté mettroient le Parlement à la raison, le Roy y ayant des partisans, qui commençoient à faire chanceler les mutins ; qu'on avoit des troupes sur pied suffisamment pour appuyer les uns, & pour faire craindre les autres ; Shaftsbury répondoit du succés. 1672.

Ces raisons déduites de part & d'autre avec beaucoup de vicacité tenoient l'esprit du Roy en balance. On a soupçonné que les femmes étoient entrées dans cette affaire, & avoient déterminé Charles à suivre le sentiment de ceux qui luy conseilloient de revoquer la liberté de conscience : quoy qu'il en soit il la revoqua, & cassa de ses propres mains le grand Sceau d'Angleterre dont elle étoit scellée. Il n'eut pas plûtôt fait ce pas, qu'il arriva ce qu'avoient prédit ceux qui l'en avoient voulu dissuader. Le Parlement ne garda plus de mesures dans les demandes qu'il luy fit, & sembla avoir pris l'esprit de celuy qui avoit poussé Charles Premier à de si grandes extremitez. L'issuë ne fut pas si funeste pour le fils qu'elle avoit été pour le pere, mais peu s'en fallut, & à cela prés il y eut peu de difference entre ce qu'on entreprit contre eux. Ni l'un ni l'autre Parlement, à les considerer en gros, ne forma les desseins horribles contre la vie de leurs Souverains, que

des

1672. des cabales particulieres firent éclater dans la suite : mais l'un & l'autre eut son Cromwel, dont le second étoit d'autant plus à craindre, qu'il alloit à sa fin par des voyes plus courtes, & plus décisives que le premier.

L'homme seditieux dont je parle étoit le Comte de Shafsbury. Il faut luy faire la justice de dire, qu'ayant été Republicain sous le regne de Charles I. il étoit rentré de bonne foy dans son devoir sous Charles II. Peu de gens avoient rendu à ce Prince d'aussi importans services que lui, & nul n'avoit montré tant de zele pour rétablir la Monarchie & le Monarque dans leurs droits, ausquels les troubles du dernier regne avoient rendu le Parlement plus hardi à donner atteinte. Le projet dont je viens de parler est un témoignage du zele sincere de ce Ministre pour son Maître : le dépit de le voir avorter par ce qu'il appelloit foiblesse dans le Roy lui fit changer brusquement de parti, & de sujet dévoüé qu'il étoit, le metamorphosa tout d'un coup en factieux déterminé, & enfin en chef des conjurez. Deux choses le porterent à cette extremité. L'une fut qu'il desespera de rien faire de solide pour un Prince, qu'il crut manquer de la fermeté necessaire à soûtenir une grande entrepriſe. Il se plaignoit déja que Charles l'avoit abandonné dans une affaire, où il lui avoit promis de l'appuyer, & où il s'agissoit, comme icy, de l'interêt du Diadême. Depuis long-temps les élections des Membres de la Chambre Basse, qu'on substituoit à ceux qui mourroient, se faisoient de sorte que les seditieux en étoient presque toûjours les maîtres, parce que la Chambre s'étoit attribué l'autorité de les faire choisir. C'étoit un abus introduit durant les troubles du dernier regne, qu'on avoit laissé continuer depuis le rétablissement,

par

par la foibleſſe ou l'ignorance de ceux qui avoient precedé Shaftsbury dans la charge de Grand Chancelier. L'ancien droit étoit, que quand quelqu'un de ces Membres venoit à mourir, le Chancelier faiſoit élire par une commiſſion ſcellée du grand Sceau celui qu'on devoit ſubſtituer. Par là, quoy que la Commiſſion ne portât rien qui donnât atteinte à la liberté de l'élection, le Roi étoit neanmoins plus maître au moins de prendre des meſures, pour empêcher que le choix ne tombât ſur des gens qui lui fuſſent contraires. Shaftsbury avoit entrepris de faire revivre ce droit, & en avoit rétabli l'uſage dans l'intervalle du Parlement; aprés avoir fait promettre au Roi de tenir ferme contre les remontrances, qu'il avoit prévu que les Communes lui feroient indubitablement là-deſſus. Elles n'avoient garde de manquer d'en faire, & elles en avoient fait de ſi fortes, que Charles y avoit déferé. Ainſi malgré les promeſſes de ce Prince, le Chancelier avoit eu le chagrin de voir caſſer ſes élections, & l'ancien abus rétabli. Délors il prédit que l'affaire de la liberté échouëroit, & déclara aſſez hautement que s'il en arrivoit ainſi, il deviendroit Parlementaire, & ne ménageroit pas la Cour. Il ne tint que trop bien parole: il avoit encore ſur le cœur la facilité qu'avoit euë ſon Maître à ſe relâcher ſur les élections; quand la revocation de la liberté de conſcience étant ſurvenuë pouſſa ſa patience à bout, & lui fit dire ſans ménagement, qu'un homme qui ſe manquoit à ſoy même meritoit bien qu'on le manquât: fauſſe maxime quand il s'agit du Souverain ou de la patrie, auſquels il n'eſt jamais permis de manquer. Peut-être, tout mutin qu'étoit Shaftsbury, n'eût-il pas pouſſé ſi loin ſa colere, s'il n'eût point eu d'autre motif que le ſeul 1672.

1672. interêt du Roi. Un homme qui peche contre son interêt fait plûtôt pitié qu'il n'excite la haine : mais le relâchement du Roi sur le fait de la liberté interessoit personnellement ses Ministres, parce que ce Prince desavoüant par là le conseil qu'ils lui avoient donné, leur laissoit le Parlement sur les bras, & comme le Comte avoit paru avoir plus de part qu'aucun autre en tout ce qu'avoit entrepris la Cour, il avoit sujet de craindre que le Parlement ne le choisît pour faire un exemple. Ce fut la seconde chose qui porta cet homme à de si grandes extremitez. Il voulut, pour ainsi dire, expier le zele qu'il avoit témoigné pour la Religion Catholique & pour la Monarchie, par celuy qu'il témoigneroit pour la Religion Protestante & pour le Parlement.

Un pas dans le crime en fait faire un autre, & une passion excitée en réveille toûjours plusieurs. La colere fit naître dans Shaftsbury l'ambition de devenir l'auteur d'une revolution dans l'Etat, de changer le gouvernement, & de tenter encore une fois la monstrueuse metamorphose de la Monarchie en Republique.

Pour executer ce dessein avec moins de contradiction, il ne crut pas devoir commencer par attaquer directement ni le Roi ni la Royauté. Le Roy étoit un Prince établi, & dans la personne duquel il ne paroissoit pas de pretexte, qu'on pût faire servir au peuple de raison pour l'abandonner. Pour la Royauté, il y avoit trop peu de temps qu'on étoit sorti des troubles où les tyrans avoient mis l'Etat, pour proposer de chasser encore une fois les Rois ; ceux même qu'on nommoit Republicains n'en voulant la plûpart qu'à l'autorité, non à la forme du gouvernement Monarchique. Shaftsbury

bury ne pouvant aller où il prétendoit par le droit chemin, prit un détour qu'il estima le devoir conduire au même terme : ne pouvant déposseder le Roi, il prit le dessein de faire desheriter celuy qui lui devoit succeder, persuadé que le meilleur expedient de détruire la Royauté étoit de troubler l'ordre de la succession. La Religion du Duc d'York lui parut un moyen infaillible d'exclure ce Prince de la Couronne, & il ne doura point qu'en échauffant là-dessus les Protestans zelez, en aigrissant le Parlement, en rendant le Duc odieux au peuple, il ne vint à bout de son entreprise. Dêlors le Duc d'York devint l'objet de toute la malignité de ce méchant homme : peu s'en fallut qu'il n'en fût la victime. L'audace, la ruse, les intrigues qu'on employa contre lui furent telles, qu'on ne peut attribuer qu'à un grand courage la maniere haute dont il soûtint cette persecution, & à beaucoup de prudence le bonheur qu'il eut de la vaincre. 1672.

L'attaque fut subite & impréveuë. Jamais grand changement ne fut plus prompt que celuy de Shaftsbury en cette occasion. Le Roi n'eut pas plûtôt paru pencher à la revocation de la liberté de conscience, que ce Ministre en fut averti. Il ne perdit point de temps, L'affaire ne fut arrêtée qu'à onze heures du soir, & il se trouva dés le lendemain dans la Chambre des Pairs dont il étoit Membre, à la tête des plus zelez contre la Catholicité, contre la guerre de Hollande, contre l'alliance de France. Cette premiere saillie surprit le Parlement comme la Cour, & causa par tout beaucoup d'émotion. Le trouble s'augmenta, quand le Comte eut découvert les secrets motifs, qui avoient engagé le Roi à donner la liberté de conscience, & à s'allier avec la France pour

1672. faire la guerre aux Hollandois. C'eſt un crime à un Roi d'Angleterre de penſer à rompre les chaînes dont le lie ſon Parlement, & à reduire cette Aſſemblée au moins dans les bornes des loix, où elle rappelle ſi ſouvent le Souverain pour peu qu'il s'en écarte. On avoit ſoupçonné Charles d'avoir ce deſſein: on n'en douta plus quand Shaftsbury eut parlé, & déſlors on ſe mit en garde contre tout ce qui pouvoit avancer le ſuccés de cette entrepriſe.

Le Comte avoit mis les eſprits en trop bonne diſpoſition de favoriſer ſes deſſeins, pour ne pas profiter du temps, & commencer à donner atteinte au Prince qu'il vouloit détruire. Le coup fut adroit: il ne parut point qu'on en voulût au Duc d'York, mais en general aux Catholiques, contre les entrepriſes deſquels Shaftsbury inventa un nouveau ſerment, dont le Parlement fit dreſſer un acte, que l'approbation du Roi, quoy que donnée avec contrainte & contre ſon gré, ne laiſſa pas de faire paſſer en loy. Il y avoit déja deux ſermens établis contre les Catholiques, pour les connoître, & pour les perſecuter quand on le jugeroit à propos. L'un étoit le ſerment d'Allegeance, par lequel on condamne comme une hereſie l'opinion de ceux qui admettent une puiſſance ſuperieure au Roy, de quelque nature qu'elle ſoit; l'autre étoit le ſerment de Suprematie, par lequel on reconnoît le Roi chef de l'Egliſe dans ſes Etats: celui dont je parle fut nommé le Teſt, comme qui diroit le témoignage de la Religion dont on eſt. Ce ſerment fut alors borné à abjurer la preſence réelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie; mais dés ce moment une loy penale, portée contre ceux qui ne prêtoient pas le ſerment de Suprematie, & qui les excluoit des charges, fut étenduë juſques aux Pairs, qui ne prêtoient point

ce

second serment, & qu'on obligea au troisiéme. Ce fut à ce prix que Charles obtint treize cens cinquante mille livres sterlin, que luy donna son Parlement pour la continuation de la guerre. 1672.

Shaftsbury avoit bien préveu que le Duc d'York se trouveroit embarrassé de ce nouveau serment, qu'il ne feroit point, & contre lequel il n'auroit pas eu le loisir, ni peut-être même la liberté de se précautionner. Aussi l'effet du Test fut-il, que le Duc ne commanda point l'armée navale la campagne suivante, qui fut celle de mil six cens soixante & treize. Le Prince Robert, qui s'étoit joint à Shaftsbury pour faire faire le Test afin d'être Amiral d'Angleterre, en fit la fonction en effet, & combattit les Hollandois, avec lesquels ni le Parlement ni la cabale de Shaftsbury n'avoient pas jugé qu'il fût temps d'obliger le Roy à faire la paix. Le succés de cette bataille fut douteux, & chacun s'en attribua le gain sans pouvoir dire ce qu'il y avoit gagné; si ce n'est qu'on dise que cette sorte de guerre coûtant beaucoup & ne decidant de rien, fournit au Parlement d'Angleterre une raison plausible pour engager le Roy à faire une paix particuliere avec la Hollande: comme il la fit effectivement le dix-neuviéme de Fevrier l'an mil six cens soixante & quarorze, sans tourner tête neanmoins contre ses premiers Alliez, quelque effort que fît le Parlement pour l'y engager. 1673. 1674.

Il y a apparence qu'il n'eût pas été au pouvoir de Charles d'être constant dans l'alliance de France, si le Roy Tres-Chrêtien n'eût forcé ses ennemis à recevoir la paix, par la continuation des succés que Dieu lui donnoit dans la guerre. Les conquestes qu'il avoit faites l'an mil six cens soixante & douze sur les terres des

1674. Hollandois lui avoient attiré sur les bras toutes les forces de la Maison d'Austriche : l'Empire & l'Espagne s'étoient liguez avec ces Republicains contre lui. Une telle ligue parut aux Anglois une occasion d'attaquer la France trop favorable pour la manquer. La conspiration fut si generale, que Charles se vit obligé d'armer, de rappeller toutes les troupes qu'il avoit envoyées en France au service de cette Couronne, d'en faire passer d'autres en Flandres pour joindre à celles des Alliez ; amusant autant qu'il pouvoit son Parlement par ces préparatifs d'une guerre qu'il fuyoit de faire, mais à laquelle on prévoyoit qu'il seroit à la fin contraint, si la paix generale, qu'on negotioit & qui ne se concluoit point, ne le tiroit de cet embarras. Ce fut à force de victoires & de conquestes toûjours nouvelles, que le Roy de France força les puissances liguées d'accepter la paix, qu'il leur offroit depuis long temps sans qu'ils eussent pû s'y resoudre. Au bruit de la ligue il avoit quitté beaucoup de places trop éloignées, pour être conservées aisément contre un tel nombre d'ennemis : mais il s'étoit dédommagé de ces conquestes abandonnées par la prise de tant d'autres villes, plus grandes, plus fortes, plus à sa bien seance, que quoy que seul contre tant de Confederez, il se vit en état de donner la loy, de faire rechercher la paix, & d'en prescrire les conditions. Maëstrich, Dinant, Limbourg, Valenciennes, Cambray, Saint-Omer, Ypres, Gand, & grand nombre d'autres villes de Flandres, la Franche Comté pour la seconde fois, parce qu'elle avoit été la premiere sacrifiée au repos public, accrurent l'Empire du Roy conquerant, en même-temps que la gloire de ses armes recevoit un nouvel éclat du gain des batailles de Senef par Monsieur le Prince, de Cassel

sel par Monsieur, de Zintzem & d'Incizem par M. de Turenne. Tant d'avantages forcerent enfin les ennemis de ce Monarque à donner les mains à la paix, concluë à Nimegue le dixiéme d'Aoust, l'an mil six cens soixante & dix huit; par laquelle le Vainqueur cedant quelques-unes des villes conquises, acquit la possession paisible de Valenciennes, de Saint-Omer, de Cambray, d'Ypres, & d'autres places prises en Flandres sur les Espagnols, & de toute la Franche-Comté, autre dépoüille de cette Monarchie, que de mauvais amis engagent depuis assez long-temps en des guerres, dont elle seule fait tous les frais. 1678.

Pendant que le Roy Tres Chrêtien employoit si heureusement le temps en Flandres à executer ses desseins, Shaftsbury en perdoit en Angleterre, où les siens furent déconcertez par un assez long démêlé qu'il eut avec le Parlement.

Ce Comte avoit une cabale de gens qui s'étoient attachez a lui, à qui il s'ouvroit plus ou moins de ses projets, selon le degré de confiance qu'il avoit en eux. Le Duc de Buckingham, le Marquis de Winchester, le Comte de Salisberi, Milord Warton en étoient les principaux. Soit par leur imprudence, soit par la mauvaise opinion que les gens de bien avoient d'eux, on s'étoit apperceu de leurs desseins. Le Comte de Damby fait Grand Tresorier par la démission de Clifford, & devenu Premier Ministre, le Duc d'Ormond, les Evêques avoient proposé un nouveau serment, pour obliger ceux qui entreroient dans le Parlement à jurer de ne pas permettre qu'on changeât le gouvernement ni de l'Eglise ni de l'Etat. Le serment n'avoit pas passé, mais une partie si considerable du Parlement étant opposée aux intentions de Shafts-

1678. bury ; celuy-cy s'aviſa ſur de vieux decrets d'Edoüard III. & de Richard II. qui ordonnoient que tous les ans le Parlement s'aſſembleroit, de prétendre que le Parlement preſent ayant été prorogé quinze mois, étoit dés là même diſſout: dequoy l'Aſſemblée s'étant offenſée Shaftsbury & ſes partiſans furent envoyez à la Tour. Ils demeurerent long-temps en priſon, & n'en ſortirent que quelque mois avant la concluſion de la paix. Depuis ce temps-là le Duc de Buckingham parut un peu reburé de l'intrigue. L'amour du plaiſir, ſa paſſion dominante, rallentit inſenſiblement ſon zele pour la faction. Il ne rentra pas dans les interêts du Roi ; mais il fit peu pour la cabale oppoſée, & comme il avoit l'eſprit railleur, il prit le parti de ſe divertir de tout ce que l'ambition mal conduite, & la mauvaiſe politique faiſoit faire de fautes aux étourdis. Shaftsbury, à qui d autres paſſions inſpiroient d'autres ſentimens, fut plus uniforme & plus conſtant dans le mal. Sa diſgrace avoit déconcerté ſa faction ; mais ſon adreſſe l'avoit maintenuë, & ſi ſa priſon avoit retardé l'execution de ſes deſſeins, elle ne luy avoit point fait perdre l'envie de les executer.

La paix de l'Europe, qui ſembloit en avoir appaiſé tous les troubles, donna à cet eſprit agité de nouvelles occaſions d'augmenter ceux qu'il avoit excité dans ſon pays. Cette paix étoit trop glorieuſe à la France, pour ne pas chagriner les Anglois ; & leur Roi, qui l'avoit laiſſé faire, leur paroiſſoit trop d'intelligence avec celuy qui en avoit profité, pour n'avoir pas part à leur chagrin. Shaftsbury ſçavoit trop bien l'art de ſe ſervir des conjonctures, pour en manquer une ſi belle de pouſſer à bout ſes deſſeins. Il avoit déja commencé de mettre en humeur le peu-

peuple de Londres. Le Parlement, qui avoit tenu depuis Janvier juſqu'en Avril, & qui ayant commencé en May avoit continué juſqu'à la paix, lui avoit donné une occaſion de s'y faire des partiſans, particulierement dans la Chambre Baſſe. Il employa ſi-bien ce temps, & celuy de la prorogation, qui dura depuis la fin d'Aouſt juſqu'à la fin d'Octobre, qu'il devint plus maître des Communes, & par elles de tout le Parlement, que jamais Cromwel ne l'avoit été; le zele qu'il feignit d'avoir pour la Religion Proteſtante en impoſant à tous les Sectaires, qui lui donnerent comme par reconnoiſſance le nom de Comte Proteſtant. Quelques partiſans qu'il eût acquis, ſa priſon l'avoit rendu plus circonſpect que jamais à s'expliquer de ſon projet, même à ceux qui s'attachoient à luy: il n'y en avoit que fort peu qui ſceuſſent tout ce qu'il prétendoit faire, & qui fuſſent de tout le complot, à peu prés de la même maniere qu'il en étoit arrivé ſous Cromwel: le reſte étoient des gens qu'il trompoit, mais qu'il trompoit en diverſes façons. Aux uns il ne laiſſoit voir qu'en general le deſſein qu'il feignoit d'avoir, de conſerver la Religion du pays contre les entrepriſes des Catholiques, & la liberté de la Nation contre celles du Roy & de ſes Miniſtres. Aux autres il ne ſe cachoit pas des meſures qu'il commençoit à prendre pour empêcher que le Duc d'York ne ſuccedât au Roi ſon frere, parce qu'il étoit Catholique: mais il les raſſeuroit en même-temps contre la crainte qu'ils pouvoient avoir, d'un changement pareil à celuy qui avoit tant cauſé de confuſion ſous Cromwel; en leur propoſant un Proteſtant pour ſucceder à la Couronne, laquelle par un nouvel artifice il faiſoit eſperer à deux, afin que la conteſtation de pluſieurs fût en ſon temps une

1678.

1678. raiſon de ne la donner à perſonne. On dit que le Prince d'Orange fut le premier qu'il en flata. S'il le prévint ou s'il en fut prévenu, je n'en ſçais pas aſſez pour le dire. Quelques uns ont crû que ce Prince penſoit aux choſes d'aſſez loin, pour avoir eu celle-là en veuë quand il épouſa la Princeſſe Marie fille aînée du Duc d'York, & que dés qu'il s'étoit apperceu de l'orage qui s'élevoit contre cet heritier du Roy d'Angleterre, il avoit penſé à ſe faire un droit de profiter de ſon naufrage. Le Duc d'York s'en étoit douté, & avoit fait ce qu'il avoit pû pour empêcher ce mariage, que le Roy ſon frere, trompé par Damby & par le Chevalier Temple, avoit conclu ſans lui en parler. L'évenement n'a que trop fait voir que le Duc voyoit plus clair que les autres: mais n'étant pas le maître, il ne put profiter de ſes véuës pour ſe conſerver, pendant que le pernicieux Shaftsbury employoit toutes les ſiennes à le perdre. Car ſoit que ce Comte eût le premier fait penſer le Prince d'Orange à la Couronne, ſoit que ce Prince y eût penſé avant que le Comte l'en ſollicitât, il paſſe pour conſtant qu'ils eurent d'étroites liaiſons là deſſus, & qu'un Hugenot nommé du Moulin fut le negotiateur de cette intrigue. On ajoûte que le Duc de Monthmouth, qui ſe trouva alors en Flandres, s'étoit engagé au Prince Hollandois de le ſervir dans ce deſſein. Si cela eſt, il lui tint mal parole. A peine le Duc de Monthmouth fut repaſſé en Angleterre, qu'il ſe laiſſa flater à ſon tour de l'eſperance d'être Roi, que l'artificieux Shaftsbury lui donna, en lui ſuggerant des moyens de ſe faire declarer legitime.

Le Comte attendoit pour faire joüer les premiers reſſorts de tant d'intrigues, que le Parlement ſe raſſemblât; mais il en trouva l'occaſion

sion plûtôt. Quelques-uns disent qu'il la fit naître, & que la fausse conspirarion, dont Oats fut le delateur dés le commencement de Septembre pour perdre les Catholiques Romains, fut inventée par Shaftsbury, qui ne les vouloit perdre que pour enveloper le Duc d'York & la Maison Royale dans leur ruine. Il n'est gueres croyable qu'un homme d'esprit ait pû être l'auteur d'une fable aussi mal imaginée que fut celle là; ni qu'il ait eu assez mauvaise opinion de sa Nation, pour croire les uns si simples que d'y ajoûter foy, les autres si méchans que de la faire servir de pretexte à la persecution, qui fit perir tant d'innocens. Mais si le Comte de Shaftsbury ne fut pas l'auteur de cette chimere, il en sçût faire un grand usage, quand il vit que toute grossiere qu'elle étoit, elle reüssissoit, & causoit une grande émotion dans les esprits. Il n'en fut jamais une moins vrai semblable, & qui eût de plus évidentes marques de fausseté que celles-là. Toute l'Europe l'a reconnu, & en est aujourd'huy si persuadée, qu'inutilement je refuterois ce que personne ne croit plus. Une pareille accusation est l'apologie des accusez; & quand ceux qui l'ont intentée n'eussent pas été convaincus de contradictions manifestes, comme en font foy des témoignages contre lesquels on ne s'inscrit point en faux; elle seroit tombée par le caractere de ses auteurs, gens obscurs, infames, flettris, indignes de trouver croyance, que parmi des esprits capables d'être d'intelligence avec eux; elle se seroit détruite d'elle même par le seul plan de l'entrepriſe, la plus bizarre, & dans toutes ses circonstances la plus folle qui fut famais. Pour être instruit plus en détail de cette affaire, il faut consulter les apologies qui furent faites en ce temps-là pour les Catholiques Anglois. Celle qui répond au li-

1678.

1678. belle intitulé, *la Politique du Clergé de France*, est d'un auteur qu'on ne soupçonnera pas de trop aimer plusieurs de ceux, que la force de la verité l'engage à défendre. On y verra que Titus Oats, fletri il y avoit long temps pour avoir été mis en prison comme calomniateur insigne, aprés diverses avantures s'étant fait Catholique, ou l'ayant feint, se retira dans un Seminaire des Jesuites de sa Nation aux Pays-Bas; d'où étant sorti mécontent, il retourna dans son pays, & reprenant avec son ancienne Religion ses premieres inclinations au mal, accusa tous les Catholiques d'Angleterre d'avoir fait une conspiration contre leur Roy & contre tous les Protestans du Royaume, qu'ils avoient, disoit-il, dessein d'exterminer en même-tems. Le Pape, les Rois de France & d'Espagne, le Duc d'York, la Reine même, & certain nombre de Seigneurs des plus qualifiez de l'Etat, furent impliquez dans cette entreprise: mais le General des Jesuites en étoit reconnu pour chef. Ce chef au reste étoit si seur du succés de son noir projet, qu'il avoit envoyé par avance aux principaux des Conjurez des lettres patentes signées de sa main, pour posseder les premieres charges de la Cour, de l'Armée, & des Tribunaux d'Angleterre. Il en avoit envoyé une au Baron d'Arondel de Grand Chancelier, une seconde au Comte de Powis de Grand Tresorier du Royaume: Milord Bellasis & Milord Peters avoient le commandement des armées, & le Chevalier Godolphin étoit fait Garde de Sceau Privé; d'autres avoient d'autres emplois. Le meurtre du Roy & des Protestans ne devoit gueres coûter qu'une heure, tant les mesures étoient bien prises; & s'il en fût resté quelques-uns plus prompts à se cacher & à fuir, ils devoient être cherchez, suivis, exterminez jusqu'au

qu'au dernier par une armée de deux cent mille hommes, partie levée dans le pays, partie envoyée de deçà la mer, payée par le Pape, & animée par une Indulgence pleniere à concourir à tant d'attentats. 1678.

Ailleurs on enfermeroit comme des fous, pour me servir icy des termes de l'Apologiste que j'ay cité, des témoins qui viendroient déposer de si ridicules chimeres: en Angleterre on les crut, ou ce qui est pis on feignit de les croire; & sur cela que ne fit-on point? Le Parlement s'étant rassemblé l'an mil six cens soixante-dix-huit, l'affaire y fut vivement poussée, & prise si serieusement, que depuis ce jour les prisons furent pleines de Catholiques, accusez d'avoir conspiré contre la vie d'une Roy, pour lequel ils avoient si souvent exposé la leur. Les Comtes de Powis & de Castelmaine, le Vicomte de Stafford, les Barons Peters, Arundel, de Warder, Milord Bellassis, Colman Secretaire de la Duchesse d'York, Vakman Medecin de la Reine, un Avocat nommé Langhorn, des Jesuites, des Benedictins, des Prestres seculiers, d'autres laïques, furent en divers temps arrêtez. On n'épargna pas le sexe: la Comtesse de Powis eut part aux chaînes de son mari. On ne tarda pas long-temps à verser du sang. Colman fut le premier qu'on fit mourir, sans l'avoir pû convaincre d'autre crime, que d'un grand zele pour sa Religion, qui ne servoit qu'à rendre plus vif celuy qu'il avoit pour son Roy. C'est ce que l'on devoit inferer des lettres de cet homme à quelques étrangers, qui furent produites dans son procés, ainsi que remarque l'Apologiste, qui pouvoit ajoûter que ce double zele pour la Religion & pour le Roy rendit Colman doublement criminel aux yeux du Parlement d'Angleterre.

1678. Shaftsbury n'eut pas plûtôt vû les premiers mouvemens qu'excita le bruit de la fausse conjuration ; qu'il jugea l'occasion favorable de pousser loin le Duc d'York. Le Parlement étoit disposé à faire des decrets contre les Catholiques : le Comte crut qu'avec adresse il en pourroit faire faire de tels, qu'ils excluëroient enfin ce Prince de la succession à la Couronne. Il commença par faire augmenter le serment du Test de beaucoup d'articles, contre la Messe, contre le Purgatoire, contre l'invocation des Saints, qui devoient augmenter l'horreur qu'avoient déja les Catholiques de prêter ce serment impie. Non content d'amplifier le serment ; il fit étendre les loix penales contre ceux qui ne le prêteroient pas, & fit ordonner qu'ils seroient exclus non-seulement des charges, mais du Parlement, de la Cour même, où personne d'eux n'auroit plus liberté de venir, que six Conseillers du Conseil Privé n'eussent jugé que la necessité de leurs affaires le demandoit, auquel cas même ils n'y viendroient que trois fois l'année tout au plus ; & n'y pourroient à chaque fois demeurer plus long-temps que dix jours. L'intention du Comte étoit que cet Acte fût general ; mais le Duc d'York, qui vit bien que la chose le regardoit, s'y opposa avec tant de vigueur, qu'aprés de grandes contestations il l'emporta, & s'en fit excepter : Ainsi il ne fut point exclus du Parlement ni de la Cour par ce decret qu'on nomma le Grand Test, comme il l'étoit des charges par le Petit.

Cette exception mutina le Comte, & luy causa beaucoup de dépit. Il dit tout haut qu'il ne se soucioit plus du Test : mais son chagrin ne luy fit pas perdre courage. Ayant manqué ce premier coup, il en préparoit un second ; où levant tout-à-fait le masque, il engageoit les par-

partisans qu'il avoit dans la Chambre Basse à former un projet d'exclusion, pour déclarer le Duc d'York incapable de la Couronne, lors que le Roy l'ayant appris cassa enfin ce Parlement, qui fut nommé le long Parlement pour avoir duré dix-huit ans. 1678.

On en convoqua un autre pour le mois de Mars de l'année mil six cens soixante & dix-neuf, qu'on espera pouvoir former de Membres plus favorables à la Cour: mais Shaftsbury prit si bien ses mesures, qu'il le remplit de Presbyteriens, avec lesquels il avoit lié une étroite correspondance, comme avec les ennemis naturels de l'autorité Royale, & les plus acharnez des Protestans à extirper les Catholiques.

Dés les premieres élections, on prévit bien ce qu'on devoit attendre de ce grand nombre d'esprits envenimez, qui devoient entrer dans le Parlement, & on n'oublia rien pour empêcher que leur aigreur ne passât aux autres. Parmi les précautions qu'on fit prendre pour cela au Roy, le Comte de Damby luy suggera d'éloigner le Duc d'York; pour ôter au Parlement le prétexte de se plaindre, qu'on n'eût pas pris toutes les mesures necessaires pour assûrer la reformation contre le zele de ce Prince. Damby vouloit plaire au Parlement, parce qu'il luy avoit déplu. Il avoit reçû de l'argent pour congedier des troupes, qu'il tenoit sur pied. Il avoit été pour l'alliance de France; il n'en falloit pas davantage pour luy attirer ce Tribunal. Il avoit crû pouvoir l'amuser, en excitant le perfide Oats à mettre les Catholiques sur la Scene; mais l'artifice n'avoit pas reüssi. L'ancien Parlement avoit commencé des procedures contre Damby, dont ce Ministre avoit sujet de craindre les suites dans le nouveau: & ce fut pour

1679. pour bien prévenir cette Assemblée en sa faveur, qu'il conseilla l'éloignement du Duc d'York au Roy son frere. Le Duc étoit trop soûmis aux volontez du Roy, pour refuser d'obeïr; mais il étoit trop bien informé des nouvelles intrigues de Shaftsbury, pour ne pas prendre en obeïssant toutes les précautions necessaires, à n'abandonner pas sa fortune à la discretion de ses ennemis. Il apprenoit qu'on recherchoit tout ce qui pouvoit faire passer le Duc de Monthmouth pour legitime, & qu'on ne desespéroit pas de le faire déclarer tel par le Parlement. Il n'ignoroit pas qu'on se préparoit à pousser l'affaire de l'exclusion, & n'étoit pas sans crainte qu'on ne fît passer sa retraite plûtôt pour la fuite d'un homme coupable, que pour l'obeïssance d'un sujet soumis. Instruit de ces choses il ne crut pas pouvoir prudemment sortir d'Angleterre, que le Roy ne luy eût promis, premierement de déclarer qu'il n'avoit jamais épousé la mere du Duc de Monthmouth, secondement de ne point consentir à l'exclusion qu'on méditoit, enfin de luy donner par écrit un ordre exprés de s'éloigner. Dans les bonnes dispositions où étoit le Roy pour son frere, il ne luy fut pas difficile de luy accorder ces trois points: ainsi le Duc passa la mer, & se retira à Bruxelles.

Le Parlement, qui s'assembla peu de jours aprés ce départ, ne fut que mediocrement touché de cette complaisance de Charles. La dureté avec laquelle on y proceda contre Damby dés le commencement des seances, fit conjecturer à ce Prince le peu d'égards qu'on y auroit pour luy. Il n'obmit rien pour sauver son Ministre: il s'abaissa jusqu'à solliciter les Communes en sa faveur, & luy donna cependant une abolition generale de tout ce qu'il auroit pû

pû faire dans sa charge du Grand Treſorier contre l'uſage, ou contre les loix. Il fit inutilement l'un & l'autre : on n'écouta point ſes ſollicitations, & on luy conteſta le droit de la grace qu'il avoit accordée : Damby fut envoyé à la Tour, où durant une longue priſon ſa fortune parut ruinée, & ſa tête fut en danger. 1679.

Charles avoit naturellement l'eſprit ſouple: il avoit beſoin d'argent pour ſecourir Tanger, qui étoit menacé par les Mores ; il en manquoit pour d'autres choſes, moins neceſſaires, mais qui peut-être ne luy tenoient pas moins au cœur : il crut qu'à force de condeſcendance il en obtiendroit de ſon Parlement ; ainſi il n'obmit rien pour le gagner, & ne borna ſes complaiſances qu'à l'article de la ſucceſſion, à laquelle il étoit reſolu de ne point ſouffrir qu'on donnât atteinte.

Il commença par ſe montrer perſuadé de la conjuration, qu'il n'avoit point creuë ; & qu'alors même il croyoit encore moins que jamais. On ne peut s'empêcher de dire qu'il pouſſa la choſe trop loin, & qu'il feignit une credulité qu'on fit ſervir à de grandes injuſtices. Les Catholiques en ſouffrirent beaucoup. On ne garda plus envers eux non ſeulement de moderation, mais même de ces dehors d'équité, dont on a ſoin d'envelopper les jugemens les plus corrompus. Je ne ſçay par quel reſſort ſecret le Medecin Vakman fut abſous, mais on ſe dédommagea bien de ce peu de ſang Catholique qu'on avoit épargné dans cette homme, par celuy de tant d'autres qu'on verſa en abondance & ſans pitié. Parmi ceux que l'on fit mourir, Langhorn, deux Benedictins, ſix Jeſuites, ſans compter beaucoup d'autres perſonnes qui perirent de miſeres dans les priſons, eurent

1679. eurent l'honneur d'être ajoûtes aux heureuſes victimes, que les Proteſtans d'Angleterre immolent depuis ſi long-temps à leur haine contre l'Egliſe Romaine.

LeRoy ſouffroit avec impatience ce qu'il n'eût pû empêcher que par une fermeté, qui n'étoit pas de ſon temperament, & dont il ne croyoit pas même qu'il fût ſeur d'uſer dans la conjoncture. Le torrent l'emportoit. Il ſe livroit malgré luy à ſes ennemis, qui lui firent reformer ſon Conſeil, pour y mettre la plus grande partie de la cabale ſeditieuſe qui ne penſoit qu'à le détrôner. Il avoit dépoüillé Shaftsbury de la charge de Chancelier, qu'il avoit donnée au Chevalier Finch: pour dédommager ce rebelle, il le fit Preſident du Conſeil. On peut juger par là du reſte. Auſſi la faction de ce Comte en conceut-elle de grandes eſperances, particulierement depuis que le Roy eut fait aſſeurer le Parlement, qu'il agiroit en toutes choſes par les avis de ſes nouveaux Conſeillers, & que dans les affaires importantes il conſulteroit les deux Chambres.

Charles fit plus: toûjours reſolu à ne point ſouffrir qu'on donnât atteinte à l'ordre de la ſucceſſion, il entra dans le temperament que luy ſuggera une faction nouvelle, plus oppoſée à Shafsbury que favorable au Duc d'York. L'ambition du Marquis d'Halifax, l'envie qu'il avoit de gouverner, le chagrin de voir Shaftsbury dominer dans le Parlement & preſider au Conſeil du Roy, peut-être un peu de bonne intention pour la tranquillité publique, l'avoit porté, à ce que quelques-uns croyent, à propoſer cette voye d'accommodement. De quelque part que vint l'expedient, le Roy donna encore à ſon Parlement ce témoignage du deſir qu'il avoit de le contenter. Ce fut le dixié-

me

me d'Août, que ce Prince s'étant rendu à la Chambre des Pairs, & ayant appellé les Communes, leur fit dire par son Chancelier, que ne pouvant souffrir qu'on troublât l'ordre immuable de la succession, sous quelque pretexte que ce fût, il étoit prêt à consentir qu'on apportât toutes les precautions qui seroient jugées necessaires, pour faire ensorte que s'il arrivoit qu'il eût un successeur Catholique, la Religion Protestante n'en eût rien à craindre, & la Catholique rien à esperer; qu'il étoit d'avis qu'on fît un decret, par lequel il seroit porté, que son successeur, s'il étoit Catholique, ne nommât ni aux Benefices, ni aux places du Conseil Privé, ni aux charges de Judicature dans les principaux Tribunaux, non plus qu'à celles de l'Amirauté, & aux Gouvernemens des Provinces; que si lors qu'il viendroit à mourir le Parlement étoit assemblé, son successeur Catholique ne le pût casser, qu'aprés un temps qui seroit reglé; s'il n'étoit pas assemblé, que le dernier qui auroit tenu se rassemblât sans avoir besoin de convocation; qu'enfin ils pensassent eux-mêmes s'il y avoit encore des moyens plus seurs, plus aisez, plus efficaces de mettre à couvert la Religion Anglicane des entrepriſes d'un Roy Catholique, qu'il étoit prêt d'y donner les mains. 1679.

Ces démarches d'un grand Roy pour contenter ses sujets meritoient bien qu'au moins les sujets s'abstinssent d'en faire qui chagrinassent leur Roy: mais c'est rarement l'effet de la condescendence des Rois d'Angleterre pour leur Parlement, que les complaisances reciproques. Les airs farouches d'Henri VIII. y trouvoient une obeïssance aveugle, & jusqu'icy la bonté des Stuarts n'y a trouvé que de la contradiction. Quelque avantageuses que fussent aux Protestans

1679. ſtans les offres de Charles, ſi on luy en fit des remercimens, on n'en eut point de reconnoiſſance. Peu de jours ſe paſſerent, qu'on entendit lire ſans ménagement dans la Chambre Baſſe cet acte ſi long-temps medité par Shaftsbury & ſes partiſans, en vertu duquel le Duc d'York étoit declaré incapable de ſucceder à la Couronne. L'Hiſtoire ne doit pas laiſſer perdre la memoire de certains excés, plus propres à ſervir de motif à la poſterité pour les fuir, que d'exemple pour les commettre. Voicy le contenu de cet acte.

On y ſuppoſoit d'abord que la Providence avoit délivré l'Angleterre & l'Irlande de la ſervitude & des ſuperſtitions du Papiſme, qui par des opinions dangereuſes avoit entierement renverſé les fondemens de la Religion Chrêtienne, & qui en diſpenſant les ſujets de la fidelité qu'ils doivent à leurs Rois, privoit les Rois de l'autorité que Dieu leur donne ſur leurs ſujets. Outre cela on mettoit en fait, que malgré les loix de ces Royaumes, qui condamnoient ce même Papiſme pour des maximes pernicieuſes, & des entrepriſes impies ſur la vie des Souverains, les emiſſaires du Pontife Romain avoient depuis quelques années par leurs artifices & par leurs intrigues, par le conſeil & par l'aſſiſtance de pluſieurs Princes & Prelats étrangers, tramé une conſpiration pour aſſaſſiner le Roy, pour changer le gouvernement, pour extirper la reformation, & pour maſſacrer tous les Proteſtans. On alleguoit enſuite, que pour mieux executer ce deſſein, & donner plus de hardieſſe aux parricides qui l'avoient entrepris, les Catholiques avoient ſeduit Jacques Duc d'York heritier preſomptif de ces Couronnes, qu'ils avoient attiré à leur communion, & induit à entrer en diverſes negotiations avec le Pape &

avec

avec ſes Miniſtres pour avancer la Religion Romaine ; pendant que pour l'appuyer davantage, & pouſſer à bout leur projet, ils imploroient, au peril de l'Etat, l'aſſiſtance du Roy de France. On établiſſoit enfin pour conſtant, que la converſion du Duc d'York avoit donné lieu à la conſpiration qu'on avoit découverte. Sur ces motifs le Parlement n'ayant jamais eu, diſoit-il, de ſi fortes & de ſi preſſantes raiſons d'uſer extraordinairement de ſon droit, prononçoit qu'il étoit paſſé en loy par autorité du Roy, de l'avis des Seigneurs & des Communes ; I. Que Jacques Duc d'York, d'Albanie & d'Ulceſter étoit inhabile à recevoir & à poſſeder les Couronnes d'Angleterre & d'Irlande & leurs annexes, & à joüir d'aucuns titres, droits, prerogatives & revenus, qui dépendoient ou dépendroient à l'avenir de ces mêmes Couronnes. II. Qu'en cas que le Roy vint ou à mourir ſans enfans, où à ſe démettre de ſes Etats, ces mêmes Etats appartiendroient à la perſonne à qui échoiroit la ſucceſſion qu'on ôtoit au Duc, de même que s'il étoit mort. III. Que tous actes de puiſſance & d'autorité ſouveraine, que ce Prince pourroit faire alors, étoient déclarez non ſeulement nuls, mais crimes de haute trahiſon, & puniſſables comme tels. IV. Que s'il arrivoit que quelqu'un, en quelque temps que ce fût, tâchât de faire entrer ce Prince dans l'un des deux Royaumes & leurs dépendences, ou entretint commerce avec luy pour l'en faire déclarer heritier, ou pour l'en faire proclamer Roy, il devoit être tenu pour coupable de haute trahiſon au premier chef, & ennemi perpetuel de l'Etat. V. Que ſi le Duc lui-même rentroit jamais dans aucunes terres dépendentes de la Monarchie, veu les deſordres qui en ſuivroient, il étoit luy-même declaré

1679.

crimi-

criminel ; & ſur cela chacun étoit requis &
1679. autoriſé de s'en ſaiſir, de l'empriſonner & en cas de reſiſtance, de, luy de ſa ſuite, de ſes adherans, de les ſoumettre à force d'armes.

Tel étoit le monſtrueux acte qui excluoit le Duc d'York de la Couronne. Le Roy fut étonné quand il apprit que les Communes avoient pouſſé l'emportement juſqu'à ce point. Il uſa de toute ſa politique pour les occuper à d'autres choſes, en leur repreſentant vivement les beſoins preſſans de l'Etat: mais ce fut inutilement, la fureur augmentoit à meſure qu'il s'efforçoit de la reprimer. On leut l'acte pour la ſeconde fois, & on l'alloit lire pour la troiſiéme, aprés quoy on étoit reſolu de le porter à la Chambre des Pairs, ſi le Roy n'eût prorogé le Parlement. La prorogation fut pouſſée
1680. juſqu'au mois de Fevrier de l'année mil ſix cens quatre-vingts, & à la veille de ce terme ce même Parlement fut caſſé pour faire place à un nouveau.

L'intervalle de ces deux Aſſemblées fut aſſez long pour faire eſperer en certains momens, que las de tant d'agitations inutiles les eſprits enfin ſe calmeroient. On l'eſpera en vain : le calme qui parut étoit l'effet de la preſomption des ennemis du Duc d'York, leſquels entrant dans le Conſeil pendant qu'il étoit éloigné de la Cour, ſe croyoient maîtres du terrain, & prenoient, pour achever l'ouvrage de ſon excluſion, des meſures dont le ſuccés ne leur paroiſſoit plus douteux.

Un retour imprévû de ce Prince les déconcerta neanmoins, & les ſuites qu'il eut encore plus. Il étoit accouru au bruit d'une maladie qu'eut le Roy, & s'étoit rendu auprés de luy avant qu'on eût appris qu'il y deût venir. Le Roy en fut

fut surpris luy-même, & sembla craindre en le voyant de perdre la fausse tranquillité dont on se flattoit depuis quelque temps. La tendresse du Duc, & l'asseurance qu'il donna de s'en retourner rasseura Charles, & l'affermit dans le dessein où il étoit de maintenir l'ordre de la succession contre tout l'effort de Sectaires. En effet peu de temps aprés il donna d'éclatantes marques qu'il étoit dans ces sentimens. Il laisla retourner le Duc, mais ayant appris que le Duc de Monthmouth étoit entré dans les cabales, il l'éloigna à son tour, & luy ordonna de passer en Hollande: ensuite dequoy ayant fait reflexion, que la demeure du Duc d'York dans un pays étranger tenoit quelque chose de l'exil, il le rappella, & l'envoya en Ecosse sous couleur d'y regler des affaires, dont la plus essentielle étoit de luy attacher cette Nation, & de la mettre dans ses interests. Sur cela le Duc de Monthmouth étant revenu à la Cour sans y avoir été rappellé, le Roy jugeant que ce Seigneur vouloit entrer en concurrence avec le legitime heritier, luy fit dire de s'en retourner. Le Duc ayant refusé d'obeïr, sous pretexte qu'étant accusé, il avoit droit de demander ou qu'on punît son crime, ou qu'on éclaircît son innocence: le Roy le disgracia, luy ôta ses charges, & pour combler la mortification rappella le Duc d'York à la Cour. 1680.

A ce coup les cabales opposées entrerent dans une nouvelle fureur. Milord Russel, le Comte d'Essex, Milord Powel, Milord Cavendish demanderent à sortir du Conseil, & cederent leurs places à d'autres. Peu de temps aprés le Comte de Radnor y prit celle de President qu'avoit Shaftsbury. Les partisans du Duc de Monthmouth remirent sur le tapis la question du

1680. du mariage de sa mere : on fit courir divers papiers qu'on pretendoit étre des preuves que le Roi l'avoit épousée, & l'on répandit des libelles pour le persuader au public. Shaftsbury se rendit delateur d'une nouvelle conspiration des Catholiques en Irlande, en consequence de laquelle on arrêta entre autres Plunket Archevêque d'Armach, & le Comte de Tyron. Peu de temps aprés Shaftsbury presenta à divers tribunaux une requeste signée d'un nombre considerable de Milords, où exposant que le Duc d'York étoit Catholique Romain, il prioit qu'on fit reflexion au peril, où mettoit l'Etat & la Religion Protestante l'esperance que les Catholiques avoient conceuë de le voir regner. A tout moment on presentoit d'autres requêtes seditieuses au Roy pour le presser d'assembler le Parlement, sous pretexte des dangers dont l'Etat étoit menacé par les Catholiques.

Les ennemis du Duc d'York ne luy ont pas conteſté la gloire, d'avoir vû élever ces orages avec une intrepidité digne d'un grand Prince ; & ceux qui avoient part à sa confidence témoignent encore aujourd'huy, combien ces persecutions perfectionnoient dés lors en luy le Prince Catholique & Chrêtien. Par ce qu'il croyoit devoir à son sang, il soûtint avec un courage qui étonna ses ennemis les droits qu'il avoit à la Couronne : par ce qu'il devoit à sa Religion, il les mépriſa assez pour les risquer, en cas que ses ennemis vinssent à prevaloir.

Le Roy appuya assez bien la fermeté du Duc son frere, par celle qu'il eut à le retenir à la Cour malgré le chagrin qu'en avoient les Protestans & les Factieux, par les nouvelles declarations qu'il fit dans son Conseil Privé, & qu'il eut soin de faire enregistrer dans tous les Tribunaux

maux de Justice, de n'avoir jamais épousé la mere du Duc de Monthmouth, par les longues prorogations qu'il fit du Parlement convoqué, nonobstant les frequentes requestes qu'on luy presentoit pour l'assembler. S'il eût pû ne l'assembler point, il eût été plûtôt le maître : mais le siege de Tanger par les Mores, qui avoit été l'occasion des derniers Parlemens, aprés une treve de quelques mois, recommençoit avec danger que cette ville ne tombât sous la domination des Barbares : le Roy pressé d'avoir de l'argent pour la secourir, resolut enfin de tenir le Parlement tant de fois prorogé. 1680.

Le Duc de York se preparoit à soûtenir dans cette Assemblée les justes droits de sa naissance avec une vigueur nouvelle, lors que le Marquis d'Halifax & le Comte de Sunderland le vinrent prier de la part du Roi de s'absenter encore quelque temps, & de retourner en Ecosse durant les seances du Parlement. Cette priere surprit le Duc, qui la regardant comme un effet des artifices de ses ennemis pour oser davantage en son absence, ainsi qu'il étoit déja arrivé, témoigna de la repugnance pour ce nouvel éloignement. Il s'en expliqua au Roi : mais Charles & ses Ministres luy representerent si fortement l'utilité de cette démarche pour le bien public, & luy promirent si solemnellement de ne point consentir à son exclusion, qu'il partit encore une fois pour Edimbourg avec sa famille.

Ce fut une diversité remarquable, que celle de l'état où se trouva ce Prince en même-temps dans les deux Royaumes. En Ecosse il étoit aimé, respecté des grands, applaudi du peuple ; sa presence mettoit l'ordre par tout, & son autorité étoit si grande, qu'aucun Roi n'en avoit

1680. eu davantage. Il y avoit eu des troubles causez par quelques Presbyteriens fanatiques : le Duc de Monthmouth y avoit été envoyé, & avoit dissipé les Rebelles : mais ils avoient depuis quelque temps excité de nouveaux troubles dont on craignoit les suites : la vigilance du Duc d'York empêcha qu'ils n'en eussent, & à la reserve de quelques vagabonds, qui ne pouvoient pas faire un parti, tout fut paisible dans le Royaume durant le sejour qu'il y fit : les Ecossois en eurent tant de reconnoissance, qu'ils écriverent au Roy une lettre, où aprés lui avoir rendu graces de l'avoir envoyé en Ecosse, s'expliquant sur la succession, ils condamnoient l'entrepriſe seditieuse de la cabale d'Angleterre.

Ainsi la providence mêloit la vie de ce Prince d'évenemens divers, pour l'accoûtumer à recevoir la bonne & la mauvaise fortune dans les veuës que Dieu a sur luy, sinon pour la conversion de ses peuples, à laquelle leurs pechez mettent encore obstacle, au moins pour son propre salut. Pendant qu'on luy donnoit tous les jours de nouvelles marques d'estime en Ecosse, on le persecutoit en Angleterre avec plus de fureur que jamais. Aucun des Parlemens precedens n'avoit encore montré tant d'aigreur & de mauvaise volonté contre luy, que celuy dont les seances commencerent le trente-uniéme d'Octobre de l'année mil six cens quatre-vingts : Shaftsbury y avança ses projets d'une maniere à en faire tout craindre : le Duc de Montmouth y poussa les siens : les partisans du Prince d'Orange n'y oublierent pas ses interêts, & la cabale Protestante, où les Presbyteriens dominoient, fit tant de choses pour exclure de la Couronne le Prince Catholique qui en étoit heritier, que chacun crut qu'elle l'emporteroit.

Le

Le Roy fit l'ouverture du nouveau Parlement comme il avoit fait celle du precedent, par exhorter, pour prévenir favorablement les Sectaires, à continuer de découvrir le secret d'une conspiration qu'il ne croyoit point, à faire executer les decrets portez contre les Catholiques, à trouver les moyens d'asseurer la Religion Protestante contre leurs entrepriſes; mais en même-temps à penſer au moyen de conſerver Tanger, à lui donner l'argent neceſſaire pour un ſi preſſant beſoin de l'Etat, & pour d'autres qu'il leur expliqua. 1680.

Le Parlement défera plus que le Roy ne le pretendoit au premier point de ſa harangue: la perſecution contre les Catholiques recommença avec chaleur, & ce fut en cette occaſion que Guillaume Howard Vicomte de Strafford ſigna la verité de ſa foy, d'un ſang illuſtre, & ſouvent mêle avec celuy de ſes Rois. Ce Seigneur montra par ſa conſtance, que les Proteſtans l'avoient mal choiſi pour en faire un exemple de foibleſſe.

Ces éclats contre les Catholiques étoient toûjours les preparatifs de quelque nouvel effort de la faction, pour exclure de la Couronne celuy qui en devoit heriter, qu'ils publioient être au moins l'occaſion des chimeriques conſpirations qu'inventoit leur malignité. Ainſi quelque preſſez que paruſſent les beſoins de la Monarchie, & quelque ſoin que prît le Roi de les repeter au Parlement, la Chambre Baſſe répondit toûjours, qu'avant toutes choſes il falloit penſer à aſſeurer la Religion; la perſonne du Prince; les loix de l'Etat contre les attentats des Papiſtes; qu'on ne donneroit point d'argent ni pour Tanger ni pour la flote, qu'on ne fût convenu d'un moyen de délivrer les bons Proteſtans & les bons Anglois de leurs juſtes craintes;

1680. qu'au reste il n'y en avoit qu'un qui pût mettre la Nation à couvert des maux dont elle étoit menacée, qui étoit de priver le Duc d'York du droit de succeder à la Couronne, & d'ôter aux Catholiques Romains l'esperance de le voir regner; que sans cela, quoy qu'on inventât, quelque precaution que l'on prît, on ne pouvoit répondre de rien, ni pour la conservation de la Religion, ni pour la tranquillité du Royaume.

On n'en demeura pas aux paroles: on remit sur le tapis l'acte d'exclusion: on le leut trois fois dans la Maison Basse, où il passa à la pluralité des voix: On l'envoya à la Maison Haute, où de soixante six Pairs, trente l'admirent; & trente-six le rejetterent: ainsi il ne pasa point à ce Tribunal. Milord Russel fils du Comte de Betford, qui en avoit été le porteur avec Capel & Montaigu, s'échauffa sur ce refus jusqu'à dire, que si son pere avoit été du sentiment de ceux qui avoient refusé leur consentement à ce decret, il auroit été le premier à l'accuser de haute trahison. Parole bien convenable au zele qu'inspire la reformation Protestante: nous en verrons bien-tôt les effets.

Le refus de la Maison Haute ne rebuta point la Caballe. Comme l'on étoit persuadé que parmi les Pairs qui rejettoient l'acte, la plûpart n'en usoient ainsi que pour ne pas déplaire au Roi: on s'attacha à surmonter la resistance du Roi même par tout ce que l'on crût capable de le gagner ou de le contraindre. On employa pour le gagner des femmes, elle-mêmes gagnées par de grosses sommes d'argent: double ressort qu'on crut infaillible pour l'effet que l'on pretendoit. Une d'entre elles se jetra aux pieds du Roi pour obtenir qu'il consentît à l'exclusion du

du Duc son frere. C'étoit mettre l'amour fraternel à une dangereuse épreuve, dans le cœur d'un Prince aussi foible que l'étoit Charles sur cet article : il resista neanmoins, & montra par là que rien n'étoit desormais capable d'ebranler sa resolution. Pour le contraindre à faire ce qu'on ne pouvoit luy persuader, on voulut d'abord l'obliger à éloigner de son Conseil les Marquis d'Halifax & de Worchester, les Comtes de Clarendon & de Feversham, Laurent Hyde depuis Comte de Rochester, comme des Conseillers pernicieux, qui contribuoient à l'affermir dans des sentimens opposez au bien du peuple. Ensuite, pour le mettre en necessité de continuer le Parlement, & l'en rendre tout à-fait dépendant, on tâcha de luy fermer toutes les sources d'où il luy pouvoit venir de l'argent, déclarant coupables d'avoir mis obstacle aux seances du Parlement quiconque avanceroit au Roy aucune somme sur ses revenus fixes, ou qui prendroit quelque partie de ces mêmes revenus en payement. 1680.

Mais ces violens decrets ne furent pas les plus dangereuses machines, dont on usa pour faire changer de resolution au Monarque : Shaftsbury en inventa une d'autant plus propre à produire cet effet, qu'elle étoit l'ouvrage d'une politique plus couverte & plus rafinée. Il n'avoit pas oublié qu'autrefois, pour mettre les sectaires Non-conformistes dans les interêts des Catholiques, il avoit été d'avis qu'on donnât une liberté de conscience qui leur fût commune à tous : icy se servant du même artifice ; pour intereresser tous les Protestans à détruire les Catholiques, & parvenir par là à exclure le Duc d'York de la succession, il fit un projet d'union de tous les sectaires Non-conformistes avec l'Eglise An-

1680. Anglicane ; & pour en venir à l'execution, il engagea la Chambre Basse à demander d'abord au Roi son consentement pour l'abolition de toutes les loix portées contre eux sous le regne d'Elizabeth. Charles vit bien où la chose alloit, & jugeant comme il le devoit du motif de cette requête, il prit son parti premierement de proroger le Parlement, & puis enfin de le casser.

La Cabale fit ce qu'elle put pour détourner ce coup fâcheux, qui deconcertoit ses mesures ; mais ce fut inutilement. Le Roy ayant declaré dans le Conseil la resolution qu'il avoit prise de casser le Parlement, le Comte de Salisbery parla fortement pour l'en détourner. Charles ne luy répondit rien, sinon qu'il ne demandoit pas des avis, mais qu'il déclaroit ses volontez ; sur quoy ce Comte lui ayant demandé permission de se retirer du Conseil, le Roi y consentit sans peine, & peu de jours aprés retrancha encore du nombre de ses Conseillers les Comtes d'Essex & de Sunderland, le Chevalier Temple & quelques autres, qui s'étoient le plus déclarés pour l'exclusion du Duc d'York. Sunderland eut en même temps un ordre particulier de se défaire de la charge de Secretaire d'Etat.

1681. Le chagrin des Factieux redoubla, lors que le vingt huitiéme de Janvier de l'an mil six cens quatre-vingt-un, le Roi cassant le Parlement en indiqua un autre à Oxford pour le trente & uniéme de Mars. Le Comte d'Essex lui alla presenter à Withal une requeste signée de seize Milords, pour le prier de ne point changer le lieu ordinaire des Parlemens : mais le Roi tint ferme, & luy répondit qu'il en avoit consulté plus de trente, qui étoient d'un contraire avis.

Ox-

Oxford avoit paru à Charles un lieu propre à être le maître, & à se faire craindre à la faction : mais il n'avoit pas prévû que la même chose paroîtroit aux factieux comme à luy, & qu'ils prendroient des précautions pour se défendre d'être plus soumis qu'ils ne l'étoient à Westminster. Ils firent plus : ils prirent des mesures pour l'arrêter, & le contraindre à signer tout ce qu'ils voudroient. Heureusement il en fut averti, & fit secretement avancer des troupes aux environs d'Oxford, pour s'en servir en cas de besoin. Soit qu'ils l'ignorassent, soit qu'ils esperassent être assez bien accompagnez pour resister aux forces du Roi, ils poursuivirent avec ardeur l'entreprise qu'ils avoient faite, & leurs Chefs arriverent à Oxford avec de si nombreuses escortes de gens armez & resolus, qu'ils y parurent avec plus d'audace qu'ils n'avoient jamais fait à Londres. Shaftsbury & Salisbery y entrerent avec une suite, qui avoit l'air d'une brigade prête pour une expedition : le Duc de Monthmouth en avoit une de cent cavaliers, tous fort lestes, & faisant un fort bel escadron : les autres étoient accompagnez à proportion de la figure qu'ils faisoient dans l'Etat & dans le Parti. Ils étoient convenus qu'en certain temps, ils prendroient pour se distinguer des rubans bleus à leurs chapeaux ou à la garde de leurs épees, sur lesquels on avoit inscrit ces mots : *Ni esclavage ni Papisme*, resolus neanmoins d'agir d'abord par les formalitez, & de tenter encore une fois la persuasion avant que d'en venir à la force. La Chambre Basse étoit composée de la même nature de gens que celle du dernier Parlement, & la plûpart étoient les mêmes. Les Presbyteriens y dominoient toûjours, & Shaftsbury y étoit le maître. On s'en apperceut bien-tôt. Le Parlement

1681.

1681. ayant commencé en la maniere accoûtumée, les harangues étant faites, les Orateurs choisis, on remit sur le tapis les matieres seditieuses, sur tout celle de l'exclusion; & Charles vit bien à l'air dont on s'y prit, que la hardiesse des Factieux, loin de diminuer, étoit montée au plus haut point où elle pût aller. Sur cela prenant son parti, sans le communiquer à personne qu'à un petit nombre de ses confidens, il forma la resolution de mettre fin à tant d'intrigues, qui tous les jours devenoient plus dangereuses; en mettant fin à des Parlemens, lesquels au lieu de l'assister, ruinoient son autorité & ses affaires. Il n'y avoit pas encore huit jours que celuy-cy étoit commencé, lors que Charles s'étant revêtu de ses habits royaux y parut, sans qu'aucun de la Faction eût pû dire ce qu'il y alloit faire. *Ces premieres seances*, leur dit-il en peu de mots, & d'un air grave qui convenoit à ce qu'il avoit à dire, *ne me permettent pas d'attendre une meilleure issuë de ce Parlement, que de tant d'autres que j'ay convoquez sans en avoir tiré d'autre fruit, que de connoître les mauvaises intentions de ceux qui veulent troubler le Royaume: afin qu'ils n'autorisent pas leur revolte du nom de Parlement, j'ay jugé à propos de casser encore celuy-cy.* A peine avoit-il prononcé ces paroles, que sortant de l'Assemblée, & peu aprés de la ville, il alla coucher à Wintsor, & de lendemain se rendit à Londres, avant que les Factieux, étonnez d'un coup qui les mit hors de mesures, eussent eu le temps de se reconnoître.

Cette action de hauteur si habilement conduite fut le salut de la Monarchie. Charles ouvrant à la fin les yeux jugea qu'il falloit faire un effort, pour pourvoir durant quelque temps aux plus pressez besoins du Royaume par d'autres voyes

voyes que par les subsides qui dépendent des Parlemens, afin de n'être pas obligé d'en convoquer si tôt un nouveau, dont il ne seroit pas plus maître qu'il l'avoit été des precedens, & où il seroit peut-être exposé encore à de plus grands dangers; qu'il ne pouvoit attendre autre chose de ces Assemblées, toûjours formées par les intrigues des Factieux, & composées de gens vendus pour favoriser leurs desseins; qu'il leur falloit ôter la possession où ils s'étoient mis de disposer à leur gré des élections, changer les magistrats dont elles dépendoient, & reformer de grands abus, qui sous prétexte d'y conserver la liberté du peuple, les faisoient servir d'instrument pour ruiner l'autorité du Roy; qu'aussi-tôt qu'on ne verroit plus de Parlement pour appuyer les entrepriſes seditieuses, les Factions deviendroient timides, & se dissiperoient peu à peu, quand ce ne seroit que par la fatigue qu'il y avoit à les soûtenir; qu'en tout cas ne pouvant plus luy nuire que par ces coups dont la Providence peut seule garentir les Rois, il n'avoit plus à craindre que les perils communs à tous les hommes, & dont les Princes sont toûjours plus à couvert que les autres; qu'au moins le peuple auroit le loisir de se guerir de la peur mal fondée qu'on luy faisoit du pouvoir arbitraire, d'un gouvernement contraire aux loix, d'un changement violent de la Religion du pays, des chimeriques entrepriſes qu'on attribuoit aux Catholiques pour avancer le regne du Duc d'York, & qui n'avoient de fondement que le zele hypocrite de ceux qui sous pretexte de Religion vouloient renverser la Monarchie, en troublant l'ordre de la succession qui en est le premier fondement; qu'ainsi les esprits se calmant à mesure qu'ils se détromperoient, la raison, l'amour du repos, le bien public, l'inte-

1681.

1681. rêt des familles rappelleroient chacun au devoir, à la subordination, au bon ordre ; qu'alors les Parlemens assemblez dans les regles & selon les loix seroient utiles au peuple & au Prince : non arbitres imperieux comme ils avoient prétendu de l'être, mais comme ils l'étoient en effet, mediateurs respectueux entre le Roy & ses sujets.

Ainsi raisonna Charles, & l'évenement fit voir qu'il raisonnoit juste. A peine se fut-on apperceu qu'il étoit en resolution de se passer du Parlement, qu'il devint maître ; & l'on peut dire que les quatre dernieres années de sa vie furent proprement celles de son regne. Il commença à s'en expliquer par une declaration adroite, où rendant raison au public des motifs qui l'avoient porté à casser les derniers Parlemens, dont la conduite irreguliere ne tendoit qu'à broüiller l'Etat ; en même temps qu'il témoignoit en vouloir assembler souvent, il insinuoit sans s'expliquer qu'il n'en assembleroit pas si tôt. On l'entendit bien ; & chacun jugeant qu'il alloit être maître, il n'y eut point de communauté, point de provinces, point de corps, qui n'affectât de luy rendre graces du soin qu'il prenoit du repos public : il n'y eut pas jusqu'aux bâteliers de la Tamise, qui ne luy presentassent une Adresse, comme l'on parle en Angleterre, signée de deux mille d'entre eux, pour témoigner leur reconnoissance. Patience Ward Maire de Londres, le Cherif Cornich Factieux celebres luy firent encore quelque peine, le Corps de Ville étant gouverné par ces magistrats corrompus : mais Charles en vint bien tôt à bout, & leur temps étant expiré, il fit mettre en leur place des gens qui luy furent entierement soumis. Il fit la même chose à l'égard des Tribunaux de Justice, où les Juges d'ini-

d'iniquité, qui avoient condamné tant d'innocens pour plaire à leurs calomniateurs, furent changez, & plusieurs punis. Il poussa la chose plus loin. Le desordre des derniers Parlemens ayant été originairement causé par l'abus que faisoient les villes de leurs privileges mal entendus, dont elles se servoient pour choisir les Membres de la Maison Basse au gré des cabales qui les gouvernoient; Charles leur fit signifier ce que les Anglois appellent le Quo-Warranto. C'est une loy qui donne au Roy droit d'examiner ces abus, & de priver les villes qui en ont commis des Chartres où sont contenus ces privileges dont elles usent mal. Les villes ont droit de leur côté de se défendre, & de plaider leur cause: celle de Londres dura long temps, mais elle fut enfin jugée favorablement pour le Roy: les Chartres de cette capitale furent confisquées, & Charles luy en donna de nouvelles, par lesquelles il se rendit maître du choix du Maire & des Aldermans, & le devint par là des élections qui se font pour le Parlement. Beaucoup d'autres villes eurent le même sort; quelques-unes sans contester remirent leurs Chartres entre les mains du Roy, & en receurent de nouvelles, telles qu'il luy plut de leur accorder. 1681. 1682. 1683. 1684.

Il entreprit quelque chose de plus fort. Depuis long-temps les Presbyteriens étoient l'appuy de toutes les cabales, quand ils n'en étoient pas les auteurs. Charles entreprit de les reduire, & pour y employer des moyens qu'on ne peût blâmer de violence, il fit revivre les loix de la Reine Elizabeth contre les Non-conformistes, & prit soin qu'elles fussent executées exactement contre ceux-là. Il y trouva quelques resistance. De temps en temps on apprenoit qu'ils avoient fait des assemblées malgré

les loix & les magistrats, mais on y veilla de si
1681. prés, & le Roy fut si bien servi, qu'on dissipa
1682. ces conventicules sans que le repos public en fût
troublé.
1683. Charles avançant toûjours à mesure que son
1684. autorité s'établissoit, il en vint jusqu'à faire des troupes. Il n'en eut pas un fort grand nombre, mais il prit soin de faire si bien discipliner celles qu'il eut, qu'elles étoient capables de se faire craindre. Une des choses qui contribua le plus à y établir l'ordre, fut de les reduire en regimens: la plûpart, sur tout en Irlande, étant divisées en compagnies indépendentes & sans liaison. La démolition de Tanger, qu'il abandonna aprés un traité pour épargner à l'Angleterre des frais dont elle ne tiroit pas grand profit, augmenta sa petite armée de la garnison de cette place.

Ce qu'il fit le plus lentement, & de quoy il sembla retenir quelque chose de son ancienne conduite, fut de rendre justice aux Catholiques, si injustement opprimez dans les derniers Parlemens. Il en coûta encore du sang. L'Archevêque Plunket fut executé sur les calomnies des ennemis de sa Religion. Mais aussi ce fût le dernier. Charles laissa encore faire les Juges en cette occasion sans s'en mêler, & la persecution finit là. Aussi peut on dire que ceux dont les Protestans s'étoient servis pour la susciter aux Catholiques, se détruisirent les uns les autres sans que personne s'en mêlât. Ces témoins, achetez par la Cabale pour perdre tant d'honnêtes gens, se convainquirent les uns les autres de tant de mensonges, de tant de parjures, de tant de calomnies atroces, qu'on les crut malgré qu'on en eût, & que les Juges, quoy que Protestans, furent obligez d'en faire justice. Fils Harris, Colledge, & semblables

mon-

monſtres finirent leur vie par la main du Bourreau. Oats, quoy que le plus méchant de tous, trouva encore aſſez d'appuy pour en être quitte pour la priſon, mais Dieu luy reſervoit un ſupplice qu'un autre homme eût plus craint que la mort, ayant été condamné ſous le regne ſuivant à être quatre fois l'année attaché au pilori, & montré au peuple comme un exemple ſingulier du malheur où conduit un homme une longue habitude dans le mal. La punition de ces ſcelerats fut un acheminement à la délivrance des Seigneurs Catholiques, que le Parlement avoit fait mettre dans la Tour. On n'y procéda neanmoins qu'avec beaucoup de circonſpection, les Juges ayant eu de la peine à prendre connoiſſance d'une affaire dont le Parlement avoit connu. Le Comte de Caſtelmaine, juſtifié & mis en priſon juſqu'à deux fois, toûjours neanmoins repris ſur la dépoſition de quelque nouveau faux témoin, avoit enfin pris le parti de ſortir tout-à-fait du Royaume, aprés avoir trouvé le moyen d'échaper ſecretement de la Tour : les autres furent élargis avec le Comte de Damby, mais peu avant la fin du regne : Charles affectant toûjours de paroître zelé pour la Religion du pays.

1681. 1682. 1683. 1684.

Ce ne fut pas ſeulement ſur des ames baſſes, que tomba la honte des crimes dont les cabales de ce temps ont deshonoré l'Angleterre. Celuy qui en fut le principal auteur commença à être recherché ſur le témoignage même de ceux qu'il avoit employé pour les commettre. Le Comte de Shaftsbury fut chargé dans leurs dépoſitions d'avoir ſuborné des témoins, pour dépoſer contre le Vicomte de Stafford, pour accuſer le Duc d'York & la Reine d'avoir eu part à la conſpiration pretenduë des Catholiques

Royale en Angleterre, le Duc d'York la maintenoit en Ecosse avec une vigueur & une sagesse, qui déconcertoit ses ennemis. Il y dompta les Fanatiques : un nommé Cargil en ayant assemblé un assez grand nombre, pour être armez, & faire un corps avec quelques autres qui se faisoient appeller les Chantres d'Israël, le Duc fit marcher contre eux des troupes, qui les poursuivirent, & les défirent dans les montagnes où ils s'étoient retirez : leur chef fut pris, & perit par le supplice que meritoit sa rebellion. Le Prince fit un voyage à Londres qui pensa coûter cher à l'Etat : car le Roy l'ayant renvoyé pour assembler le Parlement, & pour le tenir en sa place, peu s'en fallut que dans ce retour il ne perît avec le vaisseau qui le portoit, & qui fit naufrage. Le Chevalier Hyde, l'un de ses beaux-freres, & beaucoup d'autres y furent noyez. On fit le procés au Capitaine, à l'opinatreté duquel on attribua cet accident ; & il fut condamné à l'exil.

1681. 1682. 1683. 1684.

Ce peril redoubla la tendresse des Ecossois pour le Duc d'York, & on ne peut dire combien de marques ils lui en donnerent au débarquement. Sa conduite dans le Parlement, qui se tint peu de temps aprés, lui attacha de nouveau les cœurs. Il y soûtint l'autorité Royale avec toute la dignité convenable à celuy qui en devoit heriter, & l'on peut dire qu'aucun Roy d'Ecosse ne l'avoit gueres portée plus haut : mais il ménagea si-bien les esprits, qu'il ne trouva d'opposition, qu'autant qu'il en étoit necessaire pour mieux affermir ce qu'il établissoit. Milord Belhaven representa quelque chose touchant les moyens que le Duc proposa pour asseurer la Religion du Pays, que ce Seigneur ne trouvoit pas assez forts : on l'arrêta, & si

un

1681. un prompt repentir n'eût fait juger sa faute digne d'indulgence, on lui auroit fait son procés.
1682. Le Comte d'Argile commença dés lors la re-
1683. volte qui luy attira tant de malheurs, par la difficulté qu'il fit de signer le Test des Ecossois,
1684. auquel les Presbyteriens Fanatiques, partisans de ce seditieux, ne s'étoient pas voulu soumettre: le Parlement le fit arrêter, & aprés qu'il se fut sauvé, ne laissa pas de le condamner par contumace à perdre la tête. Quelque autre espece de Protestans ayant peine à prêter ce serment, parce qu'il contenoit une ancienne profession de foy du Roy Jacques, qui ne convenoit pas à la leur, le Duc termina ce different par une explication du Test dont tout le monde fut content. Les decrets de ce Parlement furent avantageux au Roy & aux sujets. On lui accorda un subside considerable sa vie durant, & pour cinq ans aprés à son successeur. On declara que la succession appartenoit au Duc d'York, & ne pouvoit être attribuée à aucun autre sous aucun pretexte. On fit des reglemens pour le commerce & pour le repos des familles, dont les suites ont fait voir l'utilité. Le Parlement s'étant separé, le Prince ayant appris qu'on voyoit paroître encore de temps en temps quelques troupes de Fanatiques, leur fit donner la chasse, & les dissipa; aprés quoy ayant visité Sterlin, Dumbarton, & quelques autres places, il fut rappellé par le Roy, qui jugeoit sa presence utile au bien de leurs communes affaires.

Le Duc d'York trouva les choses bien changées. Il fut receu par tout non seulement avec respect, mais avec de grands témoignages de joye. On fit des Adresses au Roy pour detester l'entrepriſe de l'exclusion, & les deux Uni-

Universitez déclarerent authentiquement, que la Religion de ce Prince n'étoit point une raison legitime de trouber l'ordre de la succession. 1681. 1682.

Tout sembloit promettre un calme constant à des Princes qui travailloient si heureusement à le donner aux peuples. Plusieurs mêmes de leurs ennemis s'étoient détachez de la Cabale: quelques-uns des plus à craindre étoient morts, le Comte de Salisbery en Angleterre, le Comte de Mancheſter en France; & le chef de la faction, le fameux Comte de Shaftsbury étant passé en Hollande, y avoit fini ses jours. Le Roy & le Duc se croyoient en paix, & joüissoient avec plaisir du fruit de leur bonne conduite, lors qu'ils reconnurent que la plus sage conduite ne garentit pas même les Rois des perils communs à tous les hommes, si Dieu n'y veille & ne s'en méle. 1683. 1684.

Shaftsbury n'avoit pas fini ses crimes en finissant ses jours: sa faction les continua aprés sa mort, & y en ajoûta de nouveaux. Depuis le Parlement d'Oxford, où elle avoit fait dessein d'arrêter le Roy, & de le contraindre à signer l'exheredation de son Frere, elle avoit toûjours persisté dans cette resolution criminelle; & avoit cherché avec soin l'occasion de l'executer. Un jour qu'on celebroit à Londres une espece de fête publique, qu'on y celebre tous les ans en memoire de la Reine Elizabeth, Shaftsbury proposa au Duc de Mouthmouth, qu'il avoit engagé dans ses attentats en continuant à le flatter de l'esperance de la Royauté, de se servir de la conjoncture, & d'aller attaquer Withal. La facilité qu'il y trouvoit, étoit qu'ils se feroient suivre du peuple, que la réjoüissance assembloit & mettoit dans le mouvement. La nature même de la fête sembloit pro-

1681. 1682. 1683. 1684.

propre à le mettre en humeur, pour peu qu'on eût soin de lui faire entendre, qu'on alloit faire une entreprise necessaire pour conserver la Religion d'Elizabeth, dont ils honoroient la memoire. Quelque brave que fût le Duc, la proposition luy parut temeraire. Il representa au Comte, que le Roy étoit en état de se bien défendre, qu'il avoit des gardes & des gens de qualité au tour de luy, qu'on ne viendroit point à bout de forcer avec une populace armée en tumulte, que ce coup manqué il n'y auroit plus de retour, & qu'en fait d'attentats pareils, les tenter dans l'incertitude étoit courir à une ruine asseurée: L'audacieux Shaftsbury ne se rendit point à de si plausibles raisons: il repartit au Duc que le succés de l'irruption qu'il lui proposoit n'étoit point aussi incertain qu'il le supposoit; qu'on leur tuëroit bien du monde, mais qu'ils en auroient assez pour lasser ceux qui les tuëroient, & qu'enfin ils seroient les maîtres. Le Duc avoit des esperances, qui le preserverent alors de la tentation d'un tel desespoir. Il resista opiniâtrément, & l'entreprise fut differée à une plus favorable occasion. Shaftsbury prit encore patience, mais voyant que la chose traînoit, & que la Faction se fortifiant par le nombre menaçoit ruine du côté du secret, il pressa une derniere fois, & marqua un jour pour l'execution. On délibera: mais on conclud encore au delay, & ce fut sur cela que le Comte se retira en Hollande, où il mourut trois mois aprés.

Les Conjurez ne perdirent point courage pour avoir perdu leur Chef, & leurs projets croissant à mesure que leur nombre se multiplioit, bien-tôt leur audace ne s'en tint plus au dessein d'arrêter le Roy: ils ne se proposerent rien moins que de revolter l'Angleterre & l'Ecosse,

coſſe, de changer le gouvernement, de tremper leurs mains parricides dans le ſang de leur Souverain, & de ſon legitime heritier. Tel fut le plan de la trop réelle & trop veritable conſpiration de ces calomniateurs des Catholiques. Un Evêque Proteſtant en a fait l'hiſtoire ſur des actes auſſi authentiques, que les memoires, ſur leſquels quelques-uns de nos refugiez ont écrit la fable inventée par Oats, ſont faux & indignes de la foy publique. 1681. 1682. 1683. 1684.

Jamais conjuration ne fut formée de tant de differentes ſortes de conjurez: quoy que les Presbyteriens y dominaſſent, il y entra des gens de preſque toutes les ſectes: il y entra des Anglois & des Ecoſſois; des perſonnes de qualité, des Bourgeois & des artiſans; des Republicains, & des gens attachez à la Monarchie, qui en détrônant la Maiſon Royale vouloient conſerver le Trône & la Royauté. Auſſi a-t-on de grandes preuves qu'ils n'eurent pas tous le même deſſein, & qu'ils ne porterent pas le crime auſſi loin les uns que les autres. On a ſujet d'en juger ainſi par le teſtament de mort de pluſieurs d'entre eux. Le Duc de Monthmouth nia toûjours qu'il eût eu part au complot de ceux qui attenterent à la vie du Roy. Un Ecrit que Charles fit publier pour informer le public de l'affaire indique cette difference, & nous apprend qu'aprés la retraite du Comte de Shaftsbury en Hollande; ſes complices le Duc de Monthmouth, le Comte d'Eſſex, Milord Ruſſel, Milord Grey de Wark, Milord Howard d'Eſcrick, Algernon Sydney, Jean Hamden, & d'autres Anglois continuerent conjointement avec le Comte d'Argile, Milord Melvil, Montgomery, Ferguſon le nœud de toutes les cabales, & les Fanatiques Ecoſſois, dans le deſſein qu'ils avoient pris de concert avec leur Chef

Chef, d'exciter dans les deux Royaumes une
1681. revolte univerſelle, & avoient diſperſé pour
1682. cela leurs emiſſaires en divers lieux ; qu'en mê-
1683. me-temps une autre troupe de ſcelerats plus dé-
terminez, la plûpart anciens Cromweliſtes,
1684. pouſſant le crime encore plus loin, avoient re-
ſolu de ſe poſter dans une maiſon de Richard
Rumbold nommée la Rye ſur le chemin de
Newmarket, où le Roy & le Duc d'York de-
voient paſſer en revenant à Londres, & là d'aſ-
ſaſſiner ces deux Princes ; que toutes choſes
étoient diſpoſées à commettre ce parricide au
jour que le Roy & le Duc avoient marqué pour
leur retour, lors que le feu s'étant mis par
hazard au Palais de Newmarket, obligea la
Cour à revenir à Londres plûtôt qu'on ne s'y étoit
attendu ; que par cet évenement imprevû les
conjurez manquerent leur coup ; que ne s'étant
pas rebutez ils en cherchèrent de nouvelles oc-
caſions, mais que pendant qu'ils les cher-
choient, Keeling l'un d'entre eux les decla-
ra, & que par là non ſeulement les complices
du parricide, mais les partiſans de la revolte
ayant été découverts, pluſieurs s'étoient ſau-
vez, mais que d'autres ayant été pris, exami-
nez, convaincus de leurs crimes, l'avoient
expié par le dernier ſupplice ; que Ruſſel &
Sydney furent de ces derniers ; que le Comte
d'Eſſex ſe tua luy-même de deſeſpoir dans ſa
priſon ; que le Roy pardonna à quelques-uns,
dont le Duc de Monthmouth fut du nombre,
mais que cet eſprit inconſtant, & toûjours
aiſé à ſeduire ; s'étant rendu indigne de cet-
te grace par une conduite qui marquoit que
ſon repentir n'étoit pas ſincere, fut obligé de
ſuivre en Hollande ſes complices qui s'y étoient
retirez.

Telle fut l'iſſuë d'une conſpiration, dont la dé-

découverte fut un effet de la Providence sur Charles Second & sur le Duc d'York son frere : les Catholiques y auroient trouvé dequoy insulter à leurs ennemis, si les Catholiques n'étoient instruits dans une échole, où on leur apprend à gemir sur les pechez plûtôt qu'a insulter aux pecheurs. Ce fut le dernier peril que courut ce Roy des frequentes conspirations que firent contre luy ses sujets. Il mourut peu de temps aprés dans le sein de l'Eglise Catholique, où sa facilité naturelle, & la crainte de troubler ses plaisirs l'avoient empêché de vivre : Prince d'ailleurs de beaucoup d'esprit, d'une conduite delicate, humain, aimable, parlant si bien, qu'on luy donne la loüange de n'avoir jamais rien mal dit : on auroit pû y ajoûter celle de n'avoir jamais rien mal fait, si ses passions lui eussent toûjours laissé la liberté de suivre ses lumieres. Il mourut le seiziéme de Fevrier, l'an mil six cens quatre-vingts-cinq, avec la gloire d'avoir remedié, autant qu'il étoit en lui de le faire, au trouble que sa facilité avoit causé dans sa succession, par sa fermeté à la conserver au Duc d'York son heritier legitime, qui aprés tant de contradictions s'en trouva possesseur paisible au moment qu'il en herita.

1681. 1682. 1683. 1684. 1685.

Peu de Princes ont monté sur le Trône avec plus d'applaudissement, & une joye plus sensible de ses peuples, que ce dernier Roy de la Grande Bretagne, second de ce nom en Angleterre, & septiéme en Ecosse, où il est le treiziéme des Stuars. A peine avoit-ont fermé les yeux à son predecesseur, qu'il fut proclamé, & qu'on vit chacun s'empresser à luy rendre ses premiers hommages. A Londres, à Edimbourg, à Dublin, capitales de ses trois Royaumes, on fit des réjoüissances publiques que toutes

1685. tes les autres villes imiterent, & dans lesquelles l'inclination parut avoir plus de part que le devoir.

Les premieres démarches du nouveau Roy augmenterent l'attachement des sujets, & la maniere dont il parla à son Conseil les charma tous. *Avant que de commencer*, leur dit-il, *à vous parler d'aucune affaire, j'ay jugé à propos de vous faire une declaration, & de vous dire; que puisqu'il a plû au Seigneur de me faire succeder à un frere qui m'a si tendrement aimé, & à un si bon & si clement Roy, je tâcheray de l'imiter, particulierement dans l'affection sincere qu'il avoit pour son peuple. On m'a dépeint dans le monde comme un homme entêté du pouvoir arbitraire: ce n'est pas la seule injustice qu'on m'a faite; ma conduite détruira cette calomnie. Je feray mon possible pour conserver le gouvernement de l'Eglise & de l'Etat de la maniere dont il est établi par les loix. Je sçay que l'Eglise Anglicane est favorable à la Monarchie, & que ceux qui en sont les membres ont fait voir en diverses rencontres qu'ils étoient de fideles sujets: j'auray un soin particulier de la défendre & de la maintenir. Je sçay aussi que les loix de ce Royaume suffisent pour rendre un Roy aussi grand que je puis souhaiter de l'être: comme je pretens conserver les prerogatives de ma Couronne, aussi n'entreprendray-je jamais d'ôter aux autres ce qui leur appartient. J'ay souvent hazardé ma vie pour la defense de la Nation: je suis encore prêt de m'exposer pour luy conserver ses justes droits.*

Cette courte harangue plut extrémement. Il y parut quelque chose de naturel, de grand & de flateur tout ensemble, qui fit un effet sensible dans tous les esprits, & donna de l'empres-

se-

sement à tous les corps de la Monarchie, pour rendre la ceremonie du Couronnement magnifique. Elle se fit le jour de Saint Georges avec les ceremonies ordinaires, mais avec un redoublement de joye & d'acclamations publiques, qu'on avoit peu veu jusques là. 1685.

La convocation des deux Parlemens d'Angleterre & d'Ecosse en même temps, fut un comble de contentement pour l'une & l'autre Nation, qu'elles témoignerent par des complaisances que peu de Rois avoient éprouvées. Celuy d'Ecosse, où presida en qualité de grand Commissaire le Duc de Queensbury, annexa à perpetuité à la Couronne le revenu de l'Excise, qui n'avoit été accordé au feu Roy que sa vie durant, & donna à Jacques un subside de deux cens seize milles livres sterlin. Celuy d'Angleterre fit encore plus. Outre les revenus fixes du Roy, que le Parlement ratifia tels que les avoit eus son frere, on luy assigna sans disputer un subside plus que suffisant pour les necessitez presentes, & cela de si bonne grace, si promptement, si unanimement, que ce Prince les asseura que la maniere le touchoit plus que la chose même. On proposa de noter ceux qui dans les derniers Parlemens avoient opiné à son exclusion: mais un de ses Secretaires d'Etat déclara qu'il avoit pardonné tout ce qu'on avoit fait contre luy lors qu'il étoit Duc d'York, & cette generosité luy attira de nouveaux éloges. Comme les Seigneurs Catholiques, & le Comte de Damby, sortis de prison les dernieres années du regne precedent, n'en étoient sortis que sous caution, le Parlement les déclara absous, & rétablit en même-temps la memoire du Milord Strafford, & sa famille dans tous ses biens. Quelques-uns proposerent de demander au Roy, que les ordonnances fussent exe-

cutées

1685. cutées contre tous les Non-conformistes sans exception : mais cette proposition fut rejettée, & l'on convint qu'on s'en remettroit à la parole donnée par le Monarque, & de nouveau reïterée à l'ouverture du Parlement, de proteger l'Eglise Anglicane comme elle est établie par les loix.

L'Assemblée étoit en trop bonne disposition de plaire au Roy, pour ne lui en pas donner de particulieres marques, à la nouvelle qu'on receut de la revolte du Comte d'Argile, & de l'invasion du Duc de Monthmouth. On les déclara l'un & l'autre coupables de haute trahison, & on les proscrivit tous deux selon la coûtume du pays. Comme l'affaire demandoit toute l'application du Prince, il ajourna son Parlement au quatorziéme d'Aoust, esperant qu'il auroit dans cet intervalle assez de temps pour la terminer.

Le feu Roy Charles avoit bien préveu que l'humeur du Duc de Monthmouth causeroit à l'Etat de nouveaux troubles, sur tout depuis qu'il avoit appris, que s'étant retiré en Hollande, le Prince d'Orange & les Etats avoient de grands égards pour luy. Charles s'en étoit plaint, mais il y avoit peu gagné. Le Prince d'Orange continua à faire au Duc de grands honneurs, & ordonna même à ses troupes de le saluer dans les reveuës, lors qu'il s'y trouveroit present. Le Roy l'avoit fait défendre à celles qu'il avoit au service des Etats par Chudley son Ministre à la Haye : ce que le Prince trouva si mauvais, qu'il s'emporta contre Chudley, qui avoit signifié cet ordre aux officiers sans l'en avertir, & le menaça en haussant la main. Le Ministre s'en plaignit à son Maître, & le Roy en fut si offensé, qu'il lui défendit de voir le Prince. Les choses en étoient en ces termes,

lors

lors que Jacques ayant succedé au Roy son frere à la Couronne entreprit de faire enlever secretement le Duc de Monthmouth, dont ce Prince prévoyoit bien que tôt ou tard l'inquietude luy causeroit de l'embarras. Le secret ne put être si grand, que le Prince d'Orange n'en eût connoissance, & il ne l'eut pas plûtôt appris, qu'il fit dire à Monthmouth par Benthem son favori & son confident, qu'il se retirât à Bruxelles, & luy fit donner de l'argent. Un des premiers soins du nouveau Roy à son avenement à la Couronne, avoit été de témoigner au Prince d'Orange son gendre le sincere desir qu'il avoit, de vivre avec lui plûtôt en pere qu'en allié & en Roi voisin. Par là la bonne intelligence sembla se devoir établir entre ce Prince & la Cour d'Angleterre: mais le commerce qu'entretint Benthem avec le Duc de Monthmouth, duquel Skelton venu depuis peu prendre la place de Chudley trouva des preuves en des papiers saisis dans la maison du dernier, rendit dés lors à ce Ministre cette intelligence suspecte. La suite fit voir qu'il avoit raison. 1685.

Le Duc de Monthmouth avoit trouvé en Hollande tout ce qui étoit de plus capable d'aigrir le chagrin dans lequel il étoit sorti d'Angleterre, & de réveiller l'ambition qu'il avoit de se faire Roy. Tous ceux qui avoient echapé aux poursuites de la Justice aprés la conspiration découverte se trouvoient rassemblez au tour de luy, & l'on peut aisément penser que cette troupe de proscrits ne le portoit pas au devoir. Le Comte d'Argile, Milord Grey, Ferguson, Rumbold & grand nombre d'autres luy inspiroient continuellement l'esprit dont ils étoient animez. Ils l'embarrasserent d'abord par la diversité de leurs sentimens. Argile, Rumbold & quelques autres vouloient qu'il chan-

1685. geât le gouvernement Monarchique en Republicain : Grey, Ferguſon & leur cabale vouloient qu'il ſe fit Roy luy-même, & nourriſſoient ſon ambition de tout ce que l'eſperance de regner a de plus flateur & de plus doux. Il y avoit long-temps que le Duc avoit pris ſon parti là deſſus : la Royauté étoit ſa chimere : mais il la diſſimula à ceux qui n'y étoient pas favorables, & ſceut ſi bien tromper Argile, qu'il lui perſuada qu'il étoit auſſi Republicain que lui ; ainſi étant convenus de leurs faits, ce Comte lui promit ſes ſoins pour faire revolter l'Ecoſſe, où il avoit de grandes terres, une grande famille, & beaucoup d'amis. La Hollande étoit un pays tout propre à faire l'armement neceſſaire à une entrepriſe de la nature de celle-là, ſoit par la diſpoſition où étoient depuis long-temps les Hollandois à l'égard du Roy d'Angleterre, ſoit par celle où le Prince d'Orange, à qui l'on a cru que Monthmouth continuoit à promettre le Trône, paroiſſoit être d'en vouloir profiter. Le prétexte de Religion ſembloit un reſſort infaillible pour remuer en Angleterre les Proteſtans zelez & les ſeditieux, auſſi-tôt qu'on y paroîtroit avec quelques troupas de dehors.

On ne ſçait pas preciſément en quel état étoit ce projet, ni en quel temps on avoit deſſein d'en venir à l'execution, lors que le Duc alla à Bruxelles ; mais il eſt ſeur que ſon abſence y apporta peu de retardement. Malgré les ſoins que prit Skelron de preſſer les Etats Generaux, ſuivant les ordres du Roy ſon maître, de faire ſortir de leur pays les Anglois Rebelles qui y cabaloient, il y en demeura aſſez pour preparer un embarquement, que le Duc de Monthmouth trouva prêt, lors que le Marquis de Grana l'ayant obligé de quitter Bruxelles à la

Sol-

sollicitation du Roy d'Angleterre, le Duc revint secretement en Hollande, & s'y tint caché. Quelque soin que les Revoltez eussent pris de celer ces apprêts, Skelton, homme alerte & zelé; les découvrit, & en fit plainte. On le trompa : on fit garder les endroits des ports qu'il avoit marquez, mais on donna avis sous-main aux Interessez de passer par d'autres : ainsi les Rebelles sortirent sans empêchement des ports Hollandois, le Comte d'Argile au mois de May avec trois bâtimens pour l'Ecosse, le Duc de Monthmouth au mois de Juin avec la même suite pour l'Angleterre. 1685.

Le Comte étant parti le premier aborda le premier aussi, & donna par sa prompte défaite un augure d'un succés entier des armes du Roy contre les Rebelles. Cette irruption fut moins une guerre qu'une espéce de brigandage. Argile ayant tenté la descente au septentrion de l'Ecosse, & n'y ayant pas reüssi, par les soins de l'Evêque des Orcades ; il alla débarquer à l'occident, & campa d'abord à Dunstafne, château, de la province de Lorne qui lui avoit appartenu. Il n'omit rien à son arrivée pour attirer à son parti tous les mécontens du Royaume, qu'il croyoit être en plus grand nombre qu'ils ne se trouverent en effet. Il fit répandre des manifestes, où protestant qu'il n'avoit armé que pour la Religion & pour les Loix contre un Usurpateur injuste, c'est ainsi qu'il nommoit le Roy, il invitoit les bons Protestans & les Ecossois jaloux de leur liberté à se joindre à lui contre un Prince, qu'il disoit être monté sur le Trône pour ruiner la reformation, pour introduire le Papisme, pour établir le pouvoir arbitraire. Ensuite il écrivit des lettres à ceux qu'il crût de ses amis, pour les appeller à son

secours. Il détacha deux de ses fils pour faire
1685. des courses dans le voisinage, & obliger les uns par menaces, les autres par promesses à se joindre à lui. Il eut beau faire : à peine pût-il mettre ensemble plus de trois mille hommes, avec lesquels étant allé planter son camp dans l'isle de Boot, il s'y vit bien-tôt presque assiegé par le Comte de Dumbarton General de l'armée du Roy, & divers autres corps commandez par le Duc de Gordon, le Marquis d'Athol, le Comte d'Aran & d'autres Seigneurs, qui accoururent de toutes parts pour éteindre l'incendie dans sa naissance.

Argile, contraint de quitter un poste qu'il ne pouvoit défendre, passa de là dans un quartier de la province qui porte son nom, où ayant fortifié à la hâte un château qu'on nomme Ellengrey, il y mit ses munitions & ses armes qu'il retira de ses vaisseaux, ayant mis ces mêmes vaisseaux à l'anchre sous le canon d'un fort, qu'il fit faire prés de la place. Ce fut là que commença sa déroute : car étant sorti du château avec ses troupes pour faire des courses, un de ses partis fut défait par le Marquis d'Athol, qui lui tua quatre cens hommes, & le capitaine Hamilton, qui cherchoit ses vaisseaux avec ceux du Roy, s'en saisit sans trouver de resistance. Alors Dumbarton avancant à grandes journées vers les ennemis, qui tâchoient de se couvrir des rivieres, les surprit au passage de la Clyde dans le village de Killerne, marchans du côté de Lenox. Dumbarton arrivant le soir voulut attendre au lendemain à attaquer l'armée Rebelle, mais elle ne lui en donna pas le loisir : elle passa la riviere durant la nuit, avec tant de desordre, que l'épouvente s'y étant mise, elle se dissipa incontinent aprés le passage. A peine le Comte d'Argile en put-il assembler assez

pour

pour se faire une mediocre escorte, encore fut elle bien-tôt dispersée; Dumbarton ayant passé l'eau, & ayant divisé son armée pour suivre de tous côtez les fuyards. Le chef des Rebelles avoit pris des guides pour le conduire en Galloway, mais ses guides l'ayant égaré, & engagé dans un marais, où la plupart de ceux qui le suivoient encore abandonnerent leurs chevaux, chacun se retira où il pût. Argile retournoit seul vers la Clyde, lors que deux valets resolus d'un officier de l'armée royale l'ayant rencontré sans le connoître, lui crierent qu'il se rendît. Il tira sur eux & les manqua: ils tirerent plus juste que lui, & le blesserent d'un coup de pistolet: Lors de Comte prenant les deux siens, quitta son cheval qui tomboit de lassitude, & gagnant la riviere, y entra. Un payſan, qui accompagnoit les premiers aggresseurs du Comte, le suivit le pistolet à la main: le Comte voulut tirer un des siens, mais l'amorce n'ayant pas pris feu, il fut blessé par le payſan d'un coup dangereux à la tête. En perdant connoissance il se fit connoître, ayant laissé échaper ces mots en tombant: *Ah malheureux Argile.* On s'empressa à le retirer, & à le faire revenir à soy: ensuite dequoy ayant été mis entre les mains des officiers, il fut conduit à Edimbourg, où il eut la tête tranchée. Ainsi finit ses malheureux jours Archibald Camp-bel Comte d'Argile: il ne les pouvoit finir autrement, ayant dans le sang l'esprit de revolte, qu'il avoit herité de son pere, partisan de Cromwel, & déterminé Republicain jusqu'à la mort, qu'il avoit soufferte dans la même ville l'an mil six cens soixante & un, pour avoir consommé ses attentats contre le Roy Charles Premier par une opposition opiniâtre au rétablissement de Charles Second. On prit avec le

1685.

1685. Comte d'Argile Richard Rumbold, qui l'avoit ſuivi. C'étoit le maître de la maiſon où les conjurez avoient eu deſſein d'attenter ſur le feu Roy au retour de Newmarket, & l'un des principaux auteurs du parricide. Il fut pendu à Edimbourg en même-temps que le Comte d'Argile y eut la tête coupée. On dit qu'ils furent ſurpris l'un & l'autre, quand ils apprirent aprés leur défaite, que le Duc de Monthmouth ayant fait deſcente en Angleterre s'étoit fait proclamer Roy: ce Seigneur, diſoient-ils, leur ayant promis de concourir avec eux à changer la Monarchie en Republique.

Ils ne furent pas les ſeuls que cette conduite étonna: le Prince d'Orange en receut la nouvelle avec une extréme indignation, & augmenta par la maniere dont il parla du Duc de Monthmouth le ſoupçon qu'on a toûjours eu, que ce Duc l'avoit trompé auſſi-bien que les autres. Comme les démarches des gens fins ſont toûjours ſuſpectes, le Prince d'Orange affecta un zele pour le Roy ſon Beau-pere en cette occaſion, que le Miniſtre d'Angleterre à la Haye n'interpreta pas favorablement. On avoit appris que Monthmouth, qui avoit débarqué à Lyme, s'étoit avancé avec une armée de cinq à ſix milles Rebelles dans la Province de Sommerſet, où aprés avoir fait publier ſes manifeſtes & ſes intentions pour la Religion & le bien public, & s'être fait proclamer Roy, il s'étoit reſolu à combattre les troupes du Roy veritable, qui marchoient à lui ſous divers Chefs, dont Milord Duras Comte de Feversham avoit le commandement principal. Sur cette nouvelle le Prince d'Orange dit à Skelton, que le Duc de Monthmouth, quoy qu'homme d'un mediocre eſprit, avoit le genie de la guerre, & en ſçavoit plus que la plûpart de ceux qu'on envoyoit

voyoit contre lui ; qu'il avoit dessein d'assister le Roy son Beau-pere en cette rencontre, non seulement de ses troupes, mais de sa personne ; qu'il alloit passer la mer pour se mettre à la tête de l'armée royale, & combattre le Duc de Monthmouth : surquoy ce Prince dépêchant Benthem, l'envoya faire cette offre au Roy. Skelton en sçavoit trop dés lors, pour ne pas avertir son Maître, que le secours étoit dangereux : la diligence de son courier prévint celle de Benthem. Le Roy étant averti à temps, répondit au Prince que leurs communs interêts demandoient qu'il demeurât en Hollande, & s'expliqua de sa volonté en des termes qui marquoient assez qu'un tel zele n'étoit pas de saison. 1685.

En effet le Roy fut servi non seulement avec fidelité, mais avec capacité même & de ses troupes & de leurs chefs. Les Ducs de Grafton, d'Albemarle, de Sommerset & de Beaufort, Milord Churchill, & d'autres Seigneurs qui commandoient de petits corps, Milors Duras General de l'Armée sererent de si prés celle des Rebelles, qu'il la reduisirent enfin au parti des desesperez, de combattre à forces inégales pour vaincre ou mourir en gens de cœur. Ce fut le seiziéme de Juillet, que se donna cette bataille à Weston prés de Bridgewater. Le choc fut rude & même assez long. Quoy que le Colonel Oglethrop eût d'abord rompu la cavalerie rebelle, commandé par Grey, qui resista peu : l'infanterie, à la tête de laquelle s'étoit mis le Duc de Monthmouth, combattit avec vigueur, & ce Seigneur soûtint fort bien, tandis que la mêlée dura, la reputation de valeur qu'il s'étoit acquis dans le monde. Mais enfin il fallut ceder au nombre, à l'artillerie, au bon ordre avec lequel il fut attaqué. La victoire fut com-

1685. plete pour le Roy. A peine le Duc put-il raſſembler aprés ſa défaite cinquante chevaux, qu'il ne garda pas même long-temps. Tant de gens le pourſuivirent, qu'il fut obligé de ſe retirer preſque ſeul dans un bois. Par malheur pour lui, d'autres fugitifs étant entrez dans ce même aſyle furent cauſe que leur Chef y fut découvert. On fit garder les avenuës du bois, & on entra dans les forts avec des limiers. La recherche reüſſit. Les limiers découvrirent d'abord un homme dans un foſſé couvert d'une haye, c'étoit un étranger qu'on eut peine à interroger & à entendre: on fit tant neanmoins, qu'on apprit par ſon moyen où étoit le Duc. Il étoit caché dans un buiſſon épais, couvert d'un méchant habit; tremblant au reſte, & ſaiſi d'une peur, qui ne laiſſoit voir aucun veſtige de la bravoure dont il ſe picquoit: par où l'on voit que la raiſon & l'eſprit, qui étoient mediocres en cet homme, entrent dans la grandeur de courage, & que pour agir avec fermeté il faut ſçavoir penſer avec force. Il tomba en défaillance quand on l'eut pris, & on eut peine à le faire revenir. Dés qu'il ſe fut un peu remis, il écrivit au Roy une lettre pleine de repentir & de ſoumiſſion, il deſira d'en être écouté, & cette grace lui fut accordée: mais elle lui fut inutile pour la fin qu'il en pretendoit. Il avoit fait paroître trop de legereté, & ſa legereté avoit mis l'Etat dans un trop grand peril, pour que le Roy pût prudemment tenter encore une fois la clemence. Son ingratitude envers un pere, qui l'avoit tendrement aimé, qui l'avoit comblé de bienfaits, qui lui avoit ſouvent pardonné des attentats même contre ſa perſonne, ne laiſſoit aucun lieu à un oncle d'eſperer plus de reconnoiſſance. Ainſi le malheureux Duc de Monthmouth fut mis entre les

mains

mains des Juges, qui le condamnerent à la mort, qu'il fouffrit publiquement à Londres le vingt-cinquiéme de Juillet : eſprit plus foible que méchant, mais par ſa foibleſſe capable des plus grandes méchancetez. Quelques jours avant qu'on le prît, on avoit auſſi pris Grey déguiſé : le Roy uſa envers celuy-cy d'une clemence qui a fait dire qu'il avoit trahi ſon parti. 1685.

Beaucoup d'autres furent punis, & en plus grand nombre même que le Roy n'avoit prétendu. On en accuſe la ſeverité du Chevalier Jefferys leur Juge, depuis Chancelier d'Angleterre, la cruauté du Colonel Kirke, & en general l'avarice des Commiſſaires prepoſez pour exercer envers les Rebelles ou la ſeverité des loix, ou la miſericorde du Prince : car on dit que le plus ou le moins de part dans le crime commis, ne fut pas en cette occaſion le motif de la peine ou de l'indulgence ; que les moins en état de racheter leur revolte furent ceux qui la payerent plus cher, & que ſi beaucoup de gens perdirent la vie, ce fut parce qu'il s'en trouva peu qui euſſent aſſez d'argent pour la conſerver. Le Roy fut trop tard averti de ce deſordre, mais on ne l'en eût pas plûtôt informé, qu'il en témoigna de l'indignation ; & ſi des ſervices importans, qu'il avoit receu de ceux qui en étoient accuſez, l'obligea de les épargner, il repara autant qu'il put leur injuſtice, par le pardon general qu'il accorda à ceux des revoltez, qui étoient encore en état d'éprouver les effets de ſa clemence.

On avoit tout ſujet de croire, qu'un regne dont les commencemens étoient ſi heureux, ſeroit floriſſant dans la ſuite. On reconnoiſſoit dans Jacques Second, vainqueur de Month-

1685. mouth & d'Argile l'an mil six cens quatre-vingts cinq, le Duc d'Yorck, vainqueur des Hollandois l'an mil six cens soixante & cinq; & les persecutions que ce Prince avoit souffertes dans cet intervalle, étoient un lustre à sa vertu qui en donnoit à sa Couronne. Toutes choses sembloient luy promettre une prosperité constante: de grands ennemis vaincus & détruits, une armée victorieuse sur pied, les grands & le peuple non seulement soumis, mais affectant de la complaisance, tous les Princes étrangers empressez à rechercher son amitié, & le regardant comme l'arbitre de tous les differens de l'Europe, paroissoient plus que des augures d'un regne paisible & glorieux. Aussi humainement parlant eussent ils été infaillibles, si Jacques n'eût point été Catholique, s'il eût suivi toute autre Religion, s'il n'en eût point même eu du tout, ou s'il eût pû avoir pour la sienne l'indifference que lui vouloient les Protestans jaloux de la leur, & les Politiques qui n'en ont point. On dit qu'il a porté trop loin son zele pour l'Eglise Romaine. Je ne suis pas de ceux qui croyent que l'on ne peut porter trop loin le zele pour les Autels; je sçay que ce feu, tout saint qu'il est, brûle souvent la maison de Dieu, quand on l'y allume sans y apporter les precautions de la prudence: mais sans vouloir flater un Roy, dont ma naissance & ma profession ne me permettroient pas de rien esperer, quand il seroit encore sur son trône; la fidelité de l'Histoire m'oblige à détruire ce prejugé dont les mauvais sujets de ce Prince ont autorisé leur conduite, & à montrer combien injuste est le blâme que donnent à la sienne ces Politiques aprés coup, qui jugeant des choses par l'évenement, donnent toûjours le tort aux malheureux, & se per-

persuadent sans examiner, qu'un homme ne fait pas ce qu'il doit quand il ne reüssit pas en ce qu'il fait. 1685.

Je ne pretens pas soûtenir qu'il ne se soit point fait de fautes dans les conseils de ce Monarque. La conjoncture où se trouve un Roy, qui gouverne un peuple indocile, des Grands qui n'ont depuis long temps de principes que leur ambition, trois nations aussi opposées d'inclinations que d'interêts, des sujets de Religions differentes, qui s'en font une de porter toutes choses aux extremitez; un Roy environné de Ministres moins appliquez à le servir qu'à lui rendre leurs Collegues suspects, non de negligence, non de defaut de zele, non de manque de capacité, mais des plus infames pratiques & des plus noires trahisons; un Roy, dis-je, dans cette situation est dans un chemin trop glissant, pour ne point faire de faux pas, & ne prendre pas quelquefois le moins bon parti. Mais je maintiens que la conduite du Roy d'Angleterre a été telle dans tout le cours de cette revolution, que s'il lui est arrivé quelquefois de prendre le moins bon parti, ce n'a été que par les égards qu'il a eu pour sa nation, & sur des raisons qui auroient rendu les partis qu'il a pris les meilleurs; si une infidelité sans exemple, & des trahisons contre lesquelles la prudence la plus éclairée n'a point de precautions à prendre, ne les avoit rendu mauvais. Je n'apporteray point d'autres preuves de la verité que j'avance, que les faits publics & non contestez: je les raconteray, à peu de circonstances prés, tels que les ennemis de ce Prince les ont écrits dans leurs libelles, & je ne m'éloigneray que du tour que leur malignité y a donné: le lecteur équitable jugera qui d'eux ou de moy dit[illegible] vray.

1685. Ce seroit faire tort à la pieté dont le Roy d'Angleterre fait une profession si édifiante & si déclarée, de nier qu'il ait desiré de voir retourner ses sujets à la Religion de leurs peres, dont le schisme les a separez: mais quand il leur plaira d'étudier sans preoccupation ses démarches, ils trouveront dequoy se convaincre, que ce Prince n'a jamais pretendu les attirer à sa croyance autrement que par la persuasion. Ils verront plus quand ils voudront examiner la chose à fond: ils connoîtront que quoy qu'il fût Roy, il a toûjours regardé l'Eglise Anglicane comme la Religion dominante, fausse à la verité, mais établie, & qu'un Roy prudent avoit d'autant plus de raison de ménager, que parmi les nouvelles sectes qui ont inondé l'Angleterre, celle-là est presque la seule qui ait conservé de l'attachement pour les Rois & pour la Royauté. Ce fut la raison qu'allegua ce Prince dans son Conseil & au Parlement, comme nous avons remarqué, pour promettre à cette même Eglise de la proteger & de la maintenir. Les effets répondirent aux paroles. L'Eglise Anglicane demeura en possession des Evêchez, des Cures, des Universitez, des Chapelles même qu'elle avoit à la Cour; & ce qui est de plus considerable, lors que le Roy se fit sacrer, quoy que la chose ne fût pas sans quelque sujet de contestation dans les principes de l'Eglise Romaine, luy & la Reine prirent l'onction des mains de l'Archevêque de Cantorbery, Primat de l'Eglise Anglicane.

En faisant des démarches si fortes en faveur de la Religion du Royaume, Jacques crut qu'il étoit de sa conscience, de sa reputation, de sa dignité, d'en faire quelques-unes pour la Religion du Roy; & qu'il étoit juste que ceux de

sa

sa communion profitassent de son regne, au moins pour le tirer de l'oppression où ils étoient depuis si long-temps. Car à juger sainement des choses, tout ce qu'il fit en leur faveur tendoit uniquement à cela, & se reduit à deux articles, l'un de donner aux Catholiques le libre exercice de leur Religion, l'autre de les rétablir dans le droit d'exercer les fonctions publiques dont on les avoit injustement dépoüillez, ou plûtôt luy-même dans celuy d'employer des sujets utiles, & fideles dans tous les temps, aux ministeres qui leur conviendroient pour le bien commun de l'Etat: le nombre au reste en étant si petit en comparaison de celuy des autres, qu'on n'avoit pas lieu d'en prendre ombrage. Tel fut le plan du Roy d'Agleterre, auquel, tout juste qu'il étoit, prevoyant qu'il ne laisseroit pas de trouver des obstacles à vaincre, il resolut d'y employer avec la douceur de son naturel l'autorité que lui donnoit le sceptre, & garda toûjours ce temperament dans la conduite de cette affaire. 1685.

Pour executer ce projet, il crut ne pouvoir mieux commencer que dans la conjoncture d'une victoire, d'une armée sur pied, d'un Parlement favorable. Aussi tôt qu'il l'eut rassemblé, il y déclara qu'il avoit conservé dans ses troupes quelques officiers de sa Communion, en qui il avoit confiance, & qui l'avoient toûjours bien servi, qu'il desiroit les continuer, & qu'il s'attendoit que sur ce point on ne lui feroit pas d'embarras. Il n'en dit pas davantage sur ce sujet; mais comme il insista sur les bons effets que l'union qu'on avoit euë depuis le peu de temps qu'il regnoit avoit produit dans tout l'Etat, ils comprirent, ce qui étoit vray, que pour rendre cette concorde plus universelle, & plus solide entre tous les Membres

de la Monarchie, il avoit pris la resolution d'u-
1685. ser du droit inconteſtable que ſa Couronne lui donnoit de diſpenſer des loix penales, pour moderer la rigueur de celles qui en vertu du Teſt excluoient d'utiles ſujets des charges publiques, & le privoient lui en particulier de beaucoup de bons ſerviteurs.

Le Roy avoit raiſon de croire qu'on loüeroit ſa moderation, ne propoſant que de rétablir dans un petit nombre d'emplois ceux qui ſuivoient ſa Religion, qui durant plus de douze ſiecles les avoient ſeuls poſſedez tous: mais il apprit par l'oppoſition qu'il trouva dans ſon Parlement à la propoſition dont je parle, que pour contenter les ſectateurs d'Henri VIII. ce n'étoit pas aſſez qu'il fît peu en faveur de ceux de Saint Edoüard, qu'il eût fallu ne rien faire du tout. Il n'eut pas plûtôt parlé qu'on murmura, & qu'on ſe plaignit qu'il n'obſervoit pas la parole qu'il avoit donnée lors qu'il étoit monté ſur le trône au Conſeil & au Parlement, de maintenir l'Egliſe Anglicane: comme ſi maintenir l'Egliſe Anglicane eût été la même choſe, que laiſſer dans l'oppreſſion la Catholique: ſurquoy l'aigreur ayant commencé à ſe mettre dans les eſprits, le Roy prorogea le Parlement. Afin de montrer cependant que ſes pretentions étoient juſtes, il voulut que d'habiles gens de la communion Anglicane même jugeaſſent de ce different.

Il fit d'abord porter la cauſe au Banc du Roy, l'une des Cours de Juſtice des plus autoriſées du Royaume, pour prononcer ſur le pouvoir diſpenſatif des loix penales: ſçavoir s'il appartient au Roy, ou s'il ne lui appartient pas. Il ordonna qu'on fît dénoncer & citer à ce Tribunal le Chevalier Hales Catholique Romain, pour être condamné à l'amende, portée par le Teſt con-

contre ceux qui sans avoir prêté le serment exercent les emplois publics. Hales produisit pour sa défense une dispense de cette loy, que le Roy lui avoit donnée: ainsi la cause fut reduite à la these generale du pouvoir dispensatif des loix penales. On la plaida avec chaleur de part & d'autre, mais avec tant de force, & des raisons si convaincantes du côté du Roy, que quelque interest qu'eussent les Juges à ne luy être pas favorables, ils ne peurent se défendre de luy faire justice. On leur fit voir non seulement que le pouvoir dont il s'agissoit étoit un droit essentiel à la Royauté, mais que l'usage en Angleterre en étoit aussi ancien que la Royauté même; qu'il étoit de tous les temps & de tous les regnes, & qu'il entroit dans la plûpart des actes qui emanent des Rois; que le terme de *Nonobstant*, lequel y est si ordinaire, est toûjours une dispense de quelque loy; que les commutations de peines n'en sont pas de moins évidentes, & plus encore les amnisties, les pardons, le rétablissement des coupables dans les biens confisquez. On allegua quelque chose de plus fort. On apporta des exemples de loix, dont les Rois avoient empêché l'effet, non seulement par des dispenses à l'égard de quelques particuliers, mais par une suspension generale à l'égard de tout le Royaume: comme il étoit tout nouvellement arrivé sous Charles Second touchant le statut des voitures, sans que le Parlement s'en fût plaint, ni que personne, même des plus zelez pour les droits de la Nation, eût dit que ce Prince passât les bornes de son authorité. On cita enfin Henri VII. le Salomon de l'Angleterre, dans le Conseil duquel la loy qui défendoit la continuation des Sherifs au delà d'un an, fut déclarée nulle & impratiquable, parce qu'elle 1685.

empé-

1685. empêchoit le Roy de disposer de ses sujets: raison qui autorisoit encore plus la dispense du Test que l'exemple. Ce fut sur des motifs si pressans, qu'aprés avoir oüi les Avocats qui soûtenoient la cause contraire, on jugea en faveur du Roy & de la grace accordée à Halles. Le Chef de justice Herbert prononça, que ce Chevalier ayant été dispensé de la loy par l'autorité legitime, qui reside dans le Souverain, étoit aussi exempt de la peine. Non content de ce premier jugement, le Roy voulut que le grand Chancelier consultât les douze Juges d'Angleterre, qui sont les interpretes des loix. Ils étoient tous Protestans, & tous neanmoins prononcerent, que le pouvoir dispensatif des loix penales appartenoit incontestablement au Roy.

Ce Prince asseuré de son droit par une voye si juridique, crut qu'il en pourroit user desormais avec moins de contradiction. Il conserva ses officiers Catholiques, & dans la suite en prit quelques autres selon le temps & l'occasion, peu neanmoins, & la moderation qu'il affecta en cette rencontre est une chose que bien des gens ont regardée comme une faute, disant que s'il en eût pris davantage, on n'en eût pas fait plus de bruit, & il en auroit été mieux servi. D'autres poussent la chose plus loin, & regardant l'armée du Roy comme le nerf de ses entrepriſes, & le seul moyen de faire entendre raison à des gens que ni son droit ni sa moderation à en user ne pouvoit engager à souffrir qu'il en usât, ils eussent voulu que les Catholiques y eussent été en assez grand nombre pour se faire craindre du reste, & y eussent été assez forts pour ôter aux autres la tentation de manquer de fidelité. Les troupes d'Irlande eussent fait cet effet avec ce qu'on y eût pû joindre d'Anglois.

glois & d'Ecoſſois fideles. Le Roy ne crut pas devoir faire cette violence aux Proteſtans, aiant d'ailleurs de grandes raiſons de s'aſſeurer de ceux de ſes troupes, où les ſoldats l'aimoient en effet, & la plûpart des officiers avoient des ſujets eſſentiels de l'aimer. L'évenement a decidé que le parti le plus hardi eût été le meilleur, mais le prejugé & les regles étoient pour le plus moderé, & ce fut celui que prit le Roy. En effet ſa moderation en inſpira à quelques-uns, mais elle n'en donna pas à tous. On ne laiſſa pas de murmurer, & les Miniſtres de l'Egliſe Anglicane s'emporterent en quelques endroits juſqu'à prêcher publiquement contre la conduite du Prince, & contre ceux qu'il exemtoit de la ſeverité des loix. Un nomme Sharp Curé de ſaint Gilles ſe rendit remarquable ſur cette matiere, & méla dans un de ſes Sermons des invectives contre les Catholiques, que les plus zelez Proteſtans deſapprouverent, & jugerent trop violentes. 1685.

Le Roy avoit prevû dés qu'il avoit formé le deſſein de tirer d'oppreſſion les Catholiques, qu'il auroit ſur les bras les Predicateurs Proteſtans: pour les contenir, il avoit fait renouveller des reglemens faits ſous le feu Roy l'an mil ſix cens ſoixante & deux, par leſquels il leur eſt défendu entre autres choſes, de parler dans leurs Sermons d'affaires d'Etat, d'entrer dans les queſtions du droit des ſujets & des Souverains, de traiter certains points de Theologie qui avoient autrefois excité de grands troubles dans le Royaume, particulierement ceux de la predeſtination & du libre-arbitre, de mêler dans les controverſes des invectives, des injures, des railleries, des termes & des expreſſions offenſantes. Ces ordonnances n'empêcherent pas le Curé de ſaint Gilles de s'échaper:

1685. per : il en viola plusieurs dans un seul Sermon, & il y avoit danger qu'il ne les continuât si on n'y eût apporté remede. Le Roy, qui en fut informé, s'adressa d'abord à l'Evêque de Londres, & le pressa d'en faire justice : mais il n'en put tirer d'autre satisfaction, qu'un leger avis donné au coupable, peu propre à corriger un homme emporté, & à empêcher le mauvais exemple : sur quoy le Roy ayant consulté ce qu'il étoit en pouvoir de faire pour arrêter cette licence, on luy conseilla d'établir la Commission Ecclesiastique. C'est une espece de tribunal assez usité dans la Grande Bretagne, depuis que le schisme y a fait reconnoître les Rois pour chefs de l'Eglise. Les premiers Rois Protestans avoient erigé celuy de la Haute-Commission, mais les pouvoirs de cette Cour, qu'on disoit être trop étendus, en ayant rendu le nom odieux, on l'abolit, & on établit avec des pouvoirs plus limitez celuy de la Commission Ecclesiastique, que les Parlemens mémes jugerent necessaire pour reprimer la licence des gens d'Eglise, pour regler leurs mœurs, pour les obliger à s'acquitter de leurs devoirs. Cet expedient de tenir en bride les Ministres de l'Eglise Anglicane ayant paru encore plus de saison sous un Roy Catholique que sous un autre, Jacques renouvella la Commission, qu'il forma d'Evêques & de Laïques, tous gens de marque & Protestans. Il ne l'eut pas plûtôt formée, qu'il y fit citer l'Evêque de Londres, & le Curé declamateur. L'Evêque eut peine à reconnoître la jurisdiction des Commissaires, quoy que l'Archevêque de Cantorbery son Metropolitain en fût un : il s'y soumit enfin neanmoins, & aprés y avoir exposé les mauvaises raisons qui l'avoient porté à laisser impunie la saillie de Sharp, ils furent tous deux suspendus

dus des ministeres Ecclesiastiques jusqu'à ce qu'il plût au Roi de les rétablir, & quatre Prelats furent nommez pour faire cependant dans le dioceſe de Londres les fonctions episcopales. 1686.

Cet exemple étonna les Ministres, & les ayant fait taire pour quelque temps, le Roy donna avec plus de tranquillité au peu de Catholiques qu'il avoit dessein d'employer les charges qu'il leur destinoit : & tout cela se reduisit à quelques places dans le Conseil, qu'il donna successivement à Milords Powis, Arundel, Bellasis, Douvre, Tyrconel, Castelmaine & Peterborough ; à trois ou quatre gouvernemens de consideration, dont il pourvût Milords Tyrconel, Widringhton, Langdale, le Chevalier Hales ; à quelques charges remplies par les Lords Thomas Howard, Melfort, Sunderland, Molgrave, les Chevaliers Butler & Titchbourn, M. Brown & M. Porter, l'Evêque Giffort, fait President du College de la Magdelaine à Oxford, auquel le Roy joignit encore quelques Docteurs de sa Communion, pour punir les Protestans refractaires, qui lui avoient contesté le droit d'y en nommer même de la leur. Encore est-il à remarquer, qu'une grande partie de ces charges étoient possedées par ceux que je viens de nommer du vivant même du feu Roy. Dans les troupes il n'y avoit guerres que le Duc de Barwik, les Lords Douvre, Dunbarton & Monrgommery, le Colonel Richard Hamilton, sur la flotte le Chevalier Stricland, qui eussent des postes de consideration.

Pendant que ce point, qui regardoit le Test, s'établissoit de cette maniere, le Roy pensoit à établir la liberté de conscience, qui étoit le second article du projet qu'il avoit formé en 1687.

faveur

faveur de sa Religion. Ce fut l'an mil six cens
1687. quatre-vingt-sept, qu'en ayant fait la declaration, dans laquelle il avoit compris plusieurs sectes Non conformistes, il l'envoya d'abord en Ecosse. Il l'adressa au Conseil Privé : la resistance que le Parlement d'Ecosse avoit apportée à ses desseins touchant la dispense du Test, ayant obligé ce Prince à le proroger aussi bien que celuy d'Angleterre. Le Conseil receut la declaration d'un consentement unanime, quoy qu'elle contint l'abrogation de tous les sermens établis contre les Catholiques ; & ayant témoigné au Roy par une lettre signée de tous ceux qui composoient cette assemblée, que les precautions qu'il prenoit pour assurer l'Eglise Anglicane, les faisoit acquiescer sans peine à la liberté qu'il donnoit à ses sujets Non-conformistes, l'acte en fut publié par tout.

Cette docilité de l'Ecosse fit bien espeter de celle de l'Angleterre. En effet le Conseil Privé approuva la declaration à Londres comme à Edimbourg, moderée toutefois, & n'abrogeant pas comme celle qui avoit été envoyée en Ecosse les sermens établis contre les Catholiques, mais les suspendant seulement, & exemptant des loix penales ceux qui sans les avoir prêtez, étoient entrez ou entreroient desormais dans les emplois publics.

La part qu'avoient les Presbyteriens à cette grace, leur fit recevoir la proclamation avec de grands témoignages de joye : les autres sectes n'en eurent pas moins, & toutes en marquerent leur reconnoissance par des Adresses particulieres, que chacune en son style presenta au Roy. L'Eglise Anglicane en eut seule du chagrin, & quoy que fissent quelques Evêques bien intentionnez pour la paix, ils ne peurent engager les autres à approuver la declaration. Les plus

mode-

moderez étoient ceux qui n'en témoignoient leur mécontentement que par leur silence. Le Roy n'avoit rien omis pour leur en ôter tout sujet. Outre que la declaration confirmoit les paroles tant de fois données de maintenir l'Eglise Angliçane selon qu'elle étoit établie par les loix, elle ne portoit en faveur des autres sectes, même de la Religion Catholique, qu'une simple permission de s'assembler en des Chapelles particulieres, avec défense de s'emparer d'aucun Temple des Protestans, asseurant de plus les possesseurs des terres appartenantes autrefois aux Monasteres, aux Abbayes & autres Eglises Catholiques, qu'ils seroient maintenus dans la libre & paisible possession de ces biens, telle qu'ils l'avoient euë jusqu'alors. 1687.

Ni ces ménagemens ni ces assurances ne furent capables d'adoucir la mauvaise humeur des Episcopaux, d'autant plus difficiles à se laisser persuader, que le Parlement continuoit à s'opposer aux desseins du Roy, qui pour rendre plus solide ce qu'il avoit fait en faveur de sa Religion, entreprit d'y faire confirmer la liberté de conscience, & abolir le Test par une loy stable, qui en Angleterre ne se fait par le Roy que dans le Parlement. Jacques mit tout en usage pour vaincre la resistance de cette Assemblée, qui luy étoit d'ailleurs favorable, & qu'il eût bien voulu conserver. Il la prorogea à diverses fois pendant l'espace de deux ans, qu'il employa à la gagner: il en vint jusqu'à conferer en particulier dans son cabinet avec chacun de ceux qui la composoient; ce qui fit nommer aux Anglois cette maniere de traiter Closetting, comme qui diroit Brigue du Cabinet. Là Jacques leur representoit que quatre Rois ayant tenté de mettre l'uniformité de Religion en Angleterre, pour mettre la concorde parmi les Anglois, & tant de sages Politiques ayant

1687. ayant épuisé tous les expediens les plus propres à y reüssir, ils avoient travaillé en vain; qu'ainsi l'unique moyen qui restoit d'établir dans l'Etat une tranquilité que la Religion ne troublât plus, étoit de laisser à chacun la liberté de vivre en la sienne; que les persecutions qu'on faisoit dans le Royaume aux Nonconformistes en faisoient sortir de bons sujets, dont les étrangers profitoient, & que ceux qui n'en sortoient pas, y demeuroient chagrins, méconteus; & s'ils n'avoient pas assez de vertu pour souffrir patiemment leurs maux, toûjours prêts à favoriser les revoltes, & à entrer dans les factions; qu'on en avoit vû des effets funestes dans les derniers regnes, dont aucun Roy ne pourroit garentir ni sa personne ni ses sujets, qu'on n'ôtât aux esprits inquiets le pretexte de Religion, dont ils abusent pour troubler les autres. A ces raisons le Roy mêloit les promesses, & quelquefois même appuyoit & les promesses & les raisons de quelques traits d'indignation. Car il ôta à quelques uns des charges qu'ils tenoient de luy, disant qu'il n'étoit pas raisonnable, que luy refusant leurs services ils joüissent de ses bienfaits. Tout cela fut également inutile pour vaincre ces esprits obstinez, & quelque regret qu'eût le Roy de casser ce Parlement, il y fut contraint. Les Protestans qui luy reprochent comme une conduite irreguliere, & contraire à la liberté que les loix donnent à ces Assemblées, ce qu'il a fait pour s'asseurer des suffrages de celle-cy, ont oublié les violences dont usoit Henri VIII. en pareilles rencontres, & la maniere dont tant d'autres Rois ont engagé leurs Parlemens à souscrire à leurs volontez. Jacques Second n'a rien fait qui en approche, & si nous consultons l'Histoire, nous trouverons que deux Parlemens des plus fameux qu'ait vû l'Angleterre autoriserent cette

cette conduite sous le regne d'Edoüard Troisiéme, & sous celuy de Richard Second. Il s'agissoit de Bulles de Rome, où les droits du Roy paroissoient laisez: le Parlement pria Edoüard, & obligea Richard presque malgré luy, de s'assseurer par des conferences particulieres avec les Membres, de ce qu'on s'en pouvoit promettre pour soûtenir contre le saint Siege, pour lequel les anciens Anglois avoient un extréme respect, les droits du Roy & de sa Couronne; & ce ne fut qu'aprés ces Closettings, qu'on fit les statuts dont deux Papes seurent si mauvais gré à ces deux Rois. 1687.

Ces exemples n'empêcherent pas qu'on ne trouvât le procedé de Jaques Second contraire aux loix, & l'on s'en plaignit encore davantage, quand pour avoir un Parlement favorable à son entrepriſe, il usa du Quo-Warrento comme avoit fait le Roy son frere, & prit des mesures avec ceux qui presidoient aux élections, pour reformer les Communautez dont elles dépendent. Car on étoit en humeur de se plaindre, & les moindres démarches du Roy en faveur de sa Religion étoient regardées par les Protestans comme la destruction de la leur. Ce Prince avoit crû qu'étant Catholique, on ne pouvoit trouver mauvais qu'il eût un Agent auprés du Pape pour la direction de sa conscience, & qu'il en receut un Ministre avec le respect convenable à celuy qu'il representoit. Il se trompa. On trouvoit bon qu'il eût un Agent auprés du Turc, & l'on souffroit impatiemment qu'il en eût un auprés du Chef de la communion qu'il suivoit. On concourut avec luy à recevoir honorablement les Ambassadeurs de Maroc, & l'on s'indigna qu'il receut avec quelque ceremonie, quoy que dans sa maison seulement, un Ministre de celuy qu'il reconnoissoit pour Vicaire de Jesus-Christ.

1687. Christ. On loüa le Duc de Sommerset pour avoir refusé d'introduire le Nonce ; & le Duc de Grafton, qui obeït, fut accusé d'une impieté, qu'il n'a pû expier que par sa desertion. On trouva fort étrange qu'un Roy Catholique défendît une espece de fête, où par un emportement inoüi on brûle tous les ans l'effigie du Pape. On ne pouvoit dire une Messe, ouvrir une Chapelle ou une Ecole, rendre justice à un Catholique sur quelque oppression qu'il souffrît, punir un faiseur de libelles, un déclamateur seditieux, un parjure averé & public, pour peu qu'il témoignât de zele contre la Catholicité, que l'Eglise Anglicane ne fût en rumeur ; & c'est du tissu de semblables faits, que sont remplis encore aujourd huy les Ecrits de certains Sectaires, qui ont voulu montrer par là que l'Angleterre a eu raison de s'allarmer des desseins du Roy contre la Religion du pays. Ceux d'entre nous qui sur ces recits ont jugé la conduite de ce Prince plus vive qu'il ne convenoit, se sont laissez prevenir sans doute par le dénombrement de ces choses, ramassées exprés dans ces livres pour en imposer aux lecteurs. Ceux qui lisent avec précaution, & qui comparent dix ou douze faits mis ensemble pour faire montre, à l'étenduë de trois Royaumes, & à l'espace de quatre ans que ce Roy a été sur son trône, jugent autrement d'un Souverain, qui avec un grand zele pour sa Religion, s'est borné par moderation à faire si peu, & si lentement ce qu'il a fait, en sa faveur.

Aussi y a t il apparence, que même les Protestans zelez seroient revenus des terreurs que leur avoient données leurs Ministres, si l'ambition de quelques Grands ne se fût point mêlée à la Religion, & si un reste de la Cabale qui avoit été si contraire au Roy lors qu'il étoit encore

Duc

Duc d'York, n'eût composé un poison des deux, qui corrompit en peu de temps toutes les parties nobles de l'Etat. Ce fut sur un raisonnement assez semblable à celuy des Juifs lors qu'ils firent mourir le Messie, que la faction Shaftsburiene renaissant comme de ses cendres, persuada à quelques Seigneurs ou de la secte Episcopale, ou de la Presbyterienne même, ou de ceux d'entre eux qui sous ces noms vivent en assez grand nombre sans Religion, que les Romains alloient absorber toutes les charges du Royaume, & détourner sur eux toutes les graces du Prince; qu'en peu de temps on ne verroit qu'eux dans les emplois considerables, que les Protestans en seroient exclus, & que les choses viendroient à un point, qu'il ne leur resteroit de parti à prendre, que de se faire Catholiques, ou de vivre en hommes privez dans leurs maisons. Pour prouver ce raisonnement on cita des exemples, qui pour être en petit nombre ne laissoient pas d'être plausibles. 1688.

Le Roy au commencement de son regne avoit fait les Comtes de Clarendon & de Rochester ses beaux-freres, le premier Vice-Roy d'Irlande, le second Tresorier d'Angleterre. Dans la suite les Catholiques jugerent que ces deux Seigneurs, quoy qu'alors attachez au Roy, étant Protestans emportez, feroient échoüer dans ces grands postes tout ce que ce Prince avoit entrepris pour tirer l'Eglise d'oppression. Le Comte de Sunderland Premier Ministre, incompatible avec Rochester & son ennemi déclaré, avoit tramé toute cette intrigue pour se défaire d'un concurrent qu'il avoit grand sujet de craindre, & qu'il avoit toûjours fort haï. Le Roy, qui aimoit ses beaux-freres, & particulierement Rochester, resista long-temps aux prieres & aux sollica-

1688. tions qu'on lui fit pour les priver de leurs emplois ; il chercha des raisons de s'en défendre, mais celle qu'on luy alleguoit pour le faire paroissant fortes, il se laissa enfin persuader de retirer Clarendon d'Irlande, & d'y envoyer Tyrconel. Il tenta de convertir Rochester, qui condescendit à oüir disputer des Catholiques & des Protestans, comme s'il eût cherché la verité : mais apparemment il ne chercha qu'à se faire honneur de sa mauvaise constance auprés de ceux de sa Religion, & y acquerir un credit qu'il commençoit à perdre à la Cour. Quelque avantage que les Catholiques eussent eu dans cette dispute, le Comte en sortit encore Protestant, & donna volontairement au Roy la démission de sa charge, qui fut reduite en Commission, & donnée à cinq personnes, dont Milords Douvre & Belasis Catholiques Romains furent du nombre. Le Roy recompensa les deux Comtes de tout ce qu'il crut de plus capable d'adoucir une playe sensible : mais l'évenement a fait voir que la dague leur étoit demeurée dans le cœur, & leur exemple fut de grand usage aux seditieux, pour faire craindre de tels coups aux autres.

La ligue fut d'autant plus facile à former, que la faction suivant les traces de Shaftsbury son ancien chef, ne proposoit à la plûpart de ceux qu'elle s'appliquoit à seduire que la moitié de ses desseins. Celuy de détrôner le Roy ne fut communiqué qu'à peu de gens, & l'on peut dire que ce fut sans y penser & sans le vouloir, que le gros de la Nation y a été engagé. La seureté de la Religion Protestante, la reduction des Catholiques aux termes des loix établies contre eux, la liberté des Parlemens, l'éloignement du pouvoir arbitraire, dont on disoit la Nation menacée, & où le Roy paroissoit

être

être plus en état de parvenir qu'aucun de ses predecesseurs, si on n'y remedioit promtement, la conservation des honneurs & des charges dans les familles Protestantes, qu'on croyoit voir passer peu à peu dans celles des Catholiques Romains, furent les plans qu'on proposa à ceux qu'on ne crut pas capables d'écouter des propositions plus hardies, & les motifs qu'on leur apporta d'entrer en confederation, non pour se defaire du Roy, mais pour l'obliger, disoit-on, à gouverner selon les loix. La chose reüssit: on se ligua, & beaucoup de gens s'engagerent avec d'autant moins de précaution, que le Chef qu'on leur proposoit pour conduire cette entreprise témoignoit avoir des intentions plus éloignées de l'invasion. 1688.

Cette moderation fut en effet un moyen puissant dont le Prince d'Orange se servit, pour engager les Seigneurs Anglois non seulement à le suivre, mais à l'inviter de se venir mettre à leur tête, pour obliger leur Roy à regner plus conformément à leurs loix. Son procedé toutefois en cela ne fut ni temeraire ni precipité, pour entrer en action à contretemps: il avoit laissé faire les étourdis, se tenant toûjours en état de profiter de leur bonheur, sans courir les risques de leurs imprudences. Tout l'art que les autres hommes employent dans les entrepriſes hardies à se disposer à agir, ce Prince l'employa en celle cy à agir seurement, & à reüssir sans peril, toûjours en commerce avec le Monarque, n'omettant aucun des devoirs d'un Gendre soumis envers un Beaupere, affectant du zele pour ses interests, & agissant avec ses Ministres comme s'il en eût été le premier. Cette conduite en imposa d'autant plus aisément au Roy d'Angleterre, que le Prince

1688. d'Orange fut plus long-temps sans faire presque autre chose que penser beaucoup, étudier les démarches des Anglois, & disposer sur cela les siennes, quand le temps d'en faire viendroit. Le renouvellement de l'ancienne Cabale, à l'occasion dont nous parlons, lui fit comprendre que ce temps étoit venu, & plus encore les entretiens qu'il eût avec une partie de ces factieux, qui pendant qui les autres agissoient avec les Seigneurs du pays, passerent en Hollande sous divers pretextes, pour traiter plus seurement avec lui.

Le Prince asseuré de trouver des partisans dans le Royaume, s'appliqua à ôter au Roy tous les secours qui luy pouvoient venir du dehors. Jacques avoit fait alliance avec l'Espagne, & par là il pouvoit se promettre que la Maison d'Austriche au moins ne luy seroit pas opposée, sur tout quand il seroit question d'une affaire de Religion. Il n'avoit point de traité avec la France, mais il étoit ami personnel & parent trop proche du Roy, pour n'en pas tirer les secours necessaires dans le besoin. Pour lui ôter ces deux appuis, le Prince d'un côté entra, & fit entrer les Hollandois dans la Ligue d'Ausbourg contre la France, afin d'attirer sur cette Monarchie les forces des Confederez, en cas qu'elle attaquât les Etats pendant que leurs troupes passeroient la mer pour l'entrepriſe d'Angleterre; de l'autre il rendit le Roy son Beau pere suspect à la Maison d'Austriche, comme un Prince contraire à ses desseins, uni d'interests, & engagé avec la France par un traité secret, qui paroîtroit quand il en seroit temps.

L'Empereur & le Roy Catholique étoient d'autant plus susceptibles de ces ombrages, que leurs Ministres avoient inutilement tenté d'engager

gager le Roy d'Angleterre à entrer avec eux dans la ligue, qu'ils avoient faite contre la France avec les Princes Allemans. Le Comte de Castanaga Gouverneur de la Flandre Espagnole, & l'Ambassadeur Petro Ronquillo n'avoient rien omis pour l'y engager, jusques-là que ce dernier luy avoit promis, que s'il vouloit bien y entendre, son Parlement acquiesceroit à tout ce qu'il avoit entrepris d'établir touchant la Religion. Quand le Roy eût été d'humeur à se liguer contre la France, il y a apparence que ce n'eût pas été sur le credit que cet Espagnol se flatoit d'avoir dans son Parlement, qu'il eût embrassé ce parti: le penchant naturel de la Nation, fortifié alors par les cris de nos Calvinistes chassez, luy en eût été un motif plus plausible. Ceux qui disent qu'il devoit prendre cette occasion de gagner ses sujets, ne font pas reflexion à l'inconsequence qu'il y eût eu dans ce procedé, & que la Ligue dont il s'agissoit n'étant que la suite d'une autre, faite à Magdebourg par les Protestans à l'occasion des Huguenots; il eût été contre le bon sens à un Prince qui entreprenoit de procurer en Angleterre la liberté aux Catholiques, de concourir à rétablir en France les plus entêtez des Protestans. Outre que la bonne politique ne vouloit pas qu'il quittât un ami solide, pour se joindre à des Princes qui ne pouvoient luy être utiles que tandis qu'ils auroient besoin de lui, veu que les Protestans commençoient à surprendre leur pieté, jusqu'à les attirer en des ligues formées contre un Roy Catholique, en faveur des Calvinistes qu'il avoit chassez de ses Etats. Ainsi ce fut prudemment que le Roy d'Angleterre répondit à l'Ambassadeur d'Espagne, qu'il garderoit fidelement l'alliance qu'il avoit avec son Maître: mais que la même

1688.

1688. fidelité l'obligeoit auſſi à ne point rompre l'amitié qui étoit entre luy & le Roy Tres Chreſtien ſon parent ; qui vouloit vivre en paix avec ſes voiſins, & la maintenir s'il pouvoit entre eux.

Cette réponſe ne contenta pas les Conſeils de Vienne & de Madrid, & diſpoſa apparemment l'Empereur & le Roy d'Eſpagne à écouter les propoſitions que leur fit faire le Prince d'Orange, non plus ſeulement contre le Roy de France, mais contre le Roy d'Angleterre même. Je ſuis du ſentiment de ceux qui croyent que pour les engager, il uſa du même moyen dont ſes partiſans s'étoient ſervis pour liguer les Seigneurs Anglois, qu'il ne leur fit propoſer que la moitié de ſes deſſeins, & qu'il leur perſuada que le but de ſon paſſage en Angleterre, n'étoit que d'obliger le Roy ſon Beau-pere à ſe liguer avec eux contre nous. On le doit ce me ſemble ainſi préſumer de la religion de la Maiſon d'Auſtriche. La continuation de la Ligue depuis le Monarque Anglois détrôné, eſt un argument contraire auquel on ne répond pas aiſément: mais on continuë ſouvent, quand on eſt engagé, des choſes auſquelles on ne s'engageroit pas, ſi on prévoyoit, quand on les commence, où elles doivent aboutir. Quoy qu'il en ſoit ce fut de cette ſorte que ſe forma la funeſte Ligue, qui a chaſſé le Roy d'Angleterre de ſon trône & de ſes Etats. Le Prince diſpoſoit cependant ſous-main l'armement neceſſaire à paſſer la Mer : les Hollandois non ſeulement lui préparoient des troupes & des vaiſſeaux, mais pour luy donner moyen de combattre le Roy ſon Beau-pere de ſes propres armes, ils retinrent ſix regimens de ſes ſujets engagez à leur ſervice depuis longtemps, & quoy que le Roy pût faire pour

les

les retirer d'entre leurs mains, il n'en put venir à bout. 1688.

Ce fut en ce temps que la Reine se trouva grosse du Prince de Galles, dont elle accoucha le vingtiéme de Juin l'an mil six cens quatre-vingt-huit. La Cabale usa d'un double artifice pour profiter d'un évenement qui naturellement la devoit détruire, l'un de répandre parmi le peuple que cet enfant étoit supposé, l'autre de faire craindre aux Grands la continuation du pouvoir souverain dans une race Catholique, à la ruine de la Religion & de la fortune des Protestans. Le premier n'a pas reüssi, & n'a pas fait honneur à ses auteurs : tant de témoins irreprochables avoient vû naître le Prince de Galles, tant de gens l'avoient vû dés qu'il fut né, que la fable a paru insoûtenable à ceux mêmes qui auroient eu le plus d'interest à la soûtenir. Le second n'a eu que trop de succés. Plusieurs souffroient assez patiemment de voir regner un Catholique, dans l'esperance qu'un heritier Protestant lui succederoit, & dédommageroit les Sectaires de ce qu'un Roy orthodoxe leur avoit ôté. Ils se consoloient que Jacques Second leur eût ramené le regne de Marie, dans l'attente que la Princesse d'Orange feroit revivre celuy d'Elizabeth. Ils se trouvoient loin de leur compte à la naissance d'un Prince de Galles, qui ne pouvoit manquer d'être élevé dans la Religion Catholique, qui seroit pour la perpetuer sur le trône, & pour la rendre avec le temps dominante parmi le peuple. L'opinion commune a été, que cette consideration plus qu'aucune autre avoit avancé les affaires du Prince d'Orange, soit en augmentant le nombre de ceux qui favorisoient le dessein qu'il avoit de détrôner le Roy, soit en déterminant les autres à concourir à celuy qu'il

1688. à celuy qu'il feignoit avoir de borner sa puissance aux Loix, & le mettre hors d'état de rien entreprendre ou contre la Religion du pays, ou contre la liberté de la Nation.

La fameuse affaire des Evêques, qui survint sur ces entrefaites, mit les dernieres dispositions à celle de la Revolution. Ce fut originairement une intrigue des Presbyteriens d'Angleterre, ou pour mieux dire de leurs Ministres, qui voulant profiter des contestations de la Cour avec l'Eglise Anglicane, firent suggerer au Roy par des Catholiques, que pour engager le Parlement à confirmer la liberté de conscience, il falloit obliger les Evêques à la faire publier dans les Eglises. Comme le Roy n'avoit rien plus à cœur que d'établir solidement cet article, il donna dans cet expedient, qui d'ailleurs ne paroissoit pas devoir souffrir de difficulté, la publication des edits du Prince dans les Eglises étant de tout temps en usage en Angleterre comme ailleurs. Il l'ordonna donc, & envoya l'ordre qu'il en porta aux Evêques. Ceux de ces Prelats qui se trouverent à Londres s'étant assemblez à Lambeth chez l'Archevêque de Cantorbery pour deliberer de l'affaire, embrasserent cette occasion pour faire éclater le chagrin que leur donnoit la declaration, & resolurent de refuser la publication qu'on exigeoit d'eux. Pour adoucir neanmoins leur refus, & ne paroître pas refractaires, ils composerent une requeste, que l'Archevêque luy-même, les Evêques de Saint Asaph, de Bath & de Wels, de Chicheſter, d'Ely, de Bristol, de Peterborough porterent au Roy. La requeste contenoit, que leur conscience ne leur permettoit pas une soumission qu'ils auroient euë en toute autre rencontre, qu'ils prioient que l'on eût égard à la juste delicatesse qu'ils devoient avoir

sur

sur ce point ; qu'il s'agissoit de conserver les droits de l'Eglise Anglicane, & de plus les loix du Royaume, auſquelles la dispense du Test, que le Roy ajoûtoit à la liberté de conscience, donnoit une atteinte contraire au gouvernement établi, & aux decrets des Parlemens de l'an mil six cens soixante & deux, & de l'an mil six cens soixante & douze. Ce dernier point donna lieu au Roy de répondre plus aigrement qu'il n'auroit fait, si les Evêques s'en fussent tenus aux raisons qui regardoient l'Eglise. *Je ne m'attendois pas*, leur dit-il, *à une remontrance pareille, & que seuls de tous mes sujets vous me contestassiez mon autorité. Il ne s'agit pas icy des droits de l'Eglise Anglicane dont vous vous prévalez, mais de ceux de ma Couronne que je veux maintenir. Je suis Roy, vous devez m'obeir, & c'est le parti que vôtre conscience & vôtre devoir vous doit inspirer.*

1688.

Le Roy ayant congedié les Prelats, assembla son Conseil pour deliberer des moyens de les rendre soumis, & d'empêcher les mauvais effets que pourroit causer leur exemple. On resolut de les citer. Ils comparurent, mais ce ne fut ni pour acquiescer aux ordres du Prince, ni pour obeïr à ceux du Conseil. On leur signifia qu'étant accusez d'avoir publié, sous pretexte de presenter une requeste, un libelle contraire à l'autorité royale, il eussent à donner caution, selon les loix pour lesquelles ils se montroient si zelez, qu'ils comparoîtroient à la cour du Banc du Roy dans un temps qu'on leur marquoit, pour répondre devant les Juges sur l'accusation intentée contre eux. On diroit à voir la conduite des Anglois de ce dernier siecle, que l'Angleterre n'a de loix que pour ses Rois. Ces mêmes Evéques, qui trouvoient si mauvais

1688. que le Roy se dispensât de les observer, refuserent sans scrupule de s'y soumettre, & ne voulurent point donner caution : surquoy le Conseil ayant deliberé, conclud d'un commun consentement à les envoyer à la Tour. Ils y furent conduits, & quoy qu'ils pretendissent qu'étant Pairs du Royaume, ils n'étoient point obligez de se soumettre à la jurisdiction du Banc du Roy ; tant de gens sçavans dans les loix les convainquirent qu'ils ne la pouvoient décliner, qu'ils y répondirent enfin, & que leur cause y fut plaidée. On allegua de part & d'autre diverses raisons pour & contre, & les leurs parurent si foibles, qu'ils furent contraints d'avoir recours au desaveu de leur requeste, qu'on ne put prouver être d'eux, parce que le Roy s'étoit trouvé seul dans son cabinet lors qu'il l'avoit receuë, & que le Roy ne put être témoin, sur tout dans les choses qui le concernent : usage bien different de celuy des temps où les Rois d'Angleterre concluoient leurs edits par ces mots : *Témoin moy-même.*

Ce fut par ce mauvais subterfuge que les Evêques furent élargis, & renvoyez chez eux absous. Ils eurent obligation au Roy de la facilité qu'ils trouverent à avoir des Jurez favorables, & à faire solliciter leur cause par tous leurs amis. Car ce Prince leur laissa prendre tous les moyens de se tirer du pas où ils s'étoient engagez, apparemment dans l'esperance que sa bonté les rameneroit au devoir, & qu'ils donneroient desormais l'exemple aux autres de ne pas s'en écarter. Il y fut trompé. La justice avoit alienè ces Prelats, la clemence ne les ramena point. Je ne sçay si déja la Cabale les avoit tentez de se joindre à ceux qui invitoient le Prince d'Orange, mais il est seur qu'elle se

servit

servit de ce dernier chagrin à propos pour surmonter leur resistance, s'ils en avoient fait. La conduite de six d'entre eux a assez fait voir dans la suite, qu'ils n'eurent jamais intention d'entrer dans les desseins de ceux qui vouloient détruire le Roy, mais seulement de se joindre en cause avec ceux qu'on trompoit comme eux, & à qui l'on faisoit accroire qu'on ne vouloit que l'obliger à gouverner selon les loix. Ce fut sans doute par cet artifice que ces Prelats furent engagez à écrire au Prince Hollandois, pour le prier de hâter sa marche, & d'accourir à la défense de la Religion & des loix, ausquelles ils pretendoient que le Roy avoit donné une nouvelle atteinte, en les faisant mettre en prison. 1688.

Le Prince d'Orange ne pouvant plus douter d'une conspiration generale à seconder ses intentions, pressa encore plus son armement qu'il n'avoit fait jusques là; & ce nouvel empressement donna lieu au Comte d'Avaux Ambassadeur de France en Hollande, non seulement de soupçonner que le Prince avoit d'autres dessseins que ceux d'un vigilant Stathoudre pour maintenir en bon état la flotte & les troupes Hollandoises, mais de découvrir que ses projets regardoient uniquement l'Angleterre. Il en avertit le Roy son Maître, & ce fut par là que le Roy d'Angleterre en receut les premiers avis, au moins précis & positifs. Je dis précis & positifs: car il y avoit déja long-temps, que M. Skelton étant en Hollande, avoit découvert que le Prince d'Orange intriguoit avec les Anglois. Ce Ministre avoit des liaisons dans la maison de la Princesse, par le moyen desquelles il surprit des lettres, qui sans expliquer nettement de quoy il étoit question, en disoient assez pour donner à entendre, qu'il se tramoit

1688. sous main quelque chose au desavantage du Roy. Il en avertit, mais l'habitude qu'on avoit à la Cour d'Angleterre d'entendre parler de trahisons, y faisoit souvent negliger les bons comme les mauvais avis. Celui que le Roi Tres-Chrestien avoit reçeu du Comte d'Avaux parut à ce Prince d'une nature à n'être pas traité de la sorte : il pressa le Roy d'Angleterre d'y faire l'attention qu'il meritoit, & de prendre ses précautions pour se défendre de l'invasion dont ses Etats étoient menacez.

Presqu'en même-temps M. Skelton, venu en France en qualité d'Envoyé extraordinaire, étoit en commerce avec un homme, qui luy donna de grandes lumieres sur l'affaire dont il s'agit. C'étoit un nommé Budé de Verace, Genevois Protestant. Il avoit été autrefois capitaine aux gardes du Prince d'Orange, & ayant tué un homme en duel, il avoit été disgracié. Skelton l'avoit reconcilié à la recommendation du Comte de Clarendon, qui ayant fait élever son fils Milord Cornbury à Geneve, avoit obligation à Verace de bien des soins qu'il en avoit pris. Le Genevois étant rétabli dans les bonnes graces de son Maître, y entra plus avant que jamais, & eut grande part à sa confidence & à celle de Benthem son favori. Je ne sçay à quelle occasion il se broüilla avec eux, & se retira. Il étoit de retour à Geneve, lors que sur le bruit de l'armement qui se préparoit en Hollande, il écrivit à M. Skelton, qui étoit alors à Paris, qu'il avoit à communiquer au Roy d'Angleterre son Maître des affaires où il ne s'agissoit de rien moins que de sa Couronne, & de lui faire connoître un Gendre dont il ne se défioit pas assez ; mais qu'au reste il ne s'ouvriroit de son secret qu'au Roy en personne, si ce Prin-

ce

ce avoit agreable qu'il se mît en chemin pour l'aller trouver. 1688.

Sur cet avis Skelton écrivit cinq ou six lettres en Angleterre, toutes fort vives, fort empressées, & à peu prés du même stile que celles qu'on écrivoit à son Maître de la part du Roy Tres-Chrêtien. D'un autre côté le Marquis d'Albyville, Envoyé d'Angleterre auprés des Etats, ne manqua pas à son devoir. Ainsi le Roy fut averti suffisamment pour n'être pas surpris. Il défera tard à ces avis. On apporte diverses raisons pourquoy il n'y défera pas plûtôt. Le Prince d'Orange continuoit à garder avec lui une conduite, qui sembloit ne pas permettre de concevoir de lui de tels soupçons. Ce Prince luy rendoit toûjours les mêmes devoirs, jusques-là qu'il lui avoit fait faire des complimens comme les autres sur la naissance du Prince de Galles, & qu'il avoit fait ajoûter le nom de ce nouveau Beau-frere à ceux des Princes de sa famille, pour lesquels on prioit dans la chapelle. Outre cela, lors que le bruit de l'armement se fut répandu, Citers Ambassadeur des Etats, asseuroit positivement qu'il ne regardoit point l'Angleterre, & donnoit à entendre au Roy, que la France avoit plus de raison de s'en allarmer que lui. De plus ce Monarque comptant sur la fidelité de gens qu'il ne pouvoit soupçonner d'en manquer, se trouvoit en état de peu craindre les entrepriſes des Hollandois. Il avoit une armée de terre, une flote, des magazins capables de rendre inutiles les efforts de toute l'Europe, s'il eût été aussi bien servi de ceux qu'il avoit mis dans l'employ, qu'il avoit sujet de l'attendre. On dit que même la trahison aida à fortifier dans son esprit ces raisons de securité, son premier Ministre en a été accusé.

1688. Ce Miniſtre étoit Robert Spenſer, Comte de Sunderland, Secretaire d'Etat & Preſident du Conſeil Privé. Son nom marque aſſez ſa naiſſance, que de grands biens & beaucoup d'eſprit luy donnoient moyen de ſoûtenir avec un éclat digne de ſes ancêtres, ſi ſa conduite y eût répondu. Si elle fut infidele ou ſeulement mauvaiſe, je n'y voy pas aſſez clair pour le decider. Voicy ce qui s'en dit de part & d'autre. Ceux qui l'accuſent d'infidelité fondent leur raiſonnement ſur des préjugez & ſur des faits, & diſent que Milord Sunderland étoit à l'égard du Roy Jacques un ennemi reconcilié par politique & par neceſſité, qu'il avoit pouſſé dans les Parlemens l'affaire de ſon excluſion avec plus de chaleur que perſonne, & qu'il n'avoit recherché ſon amitié que quand il luy avoit vû prendre le deſſus; que c'étoit un homme déterminé à ſuivre le parti dominant, mais ayant toûjours, en cas de changement, des reſſources dans les autres; que pendant qu'il avoit adheré aux factions Parlementaires contre la Maiſon Royale, il avoit des liaiſons avec une maîtreſſe du Roy Charles, qui l'avoit reconcilié avec lui, & par ſa mediation avec le Duc d'York; qu'étant devenu premier Miniſtre, & preſque unique du dernier depuis ſon élevation ſur le trône, il s'étoit attaché à lui avec zele pendant qu'il l'avoit vû en proſperité, mais qu'auſſi-tôt qu'il s'étoit apperceu qu'un parti ſe formoit contre lui, il avoit paru entrer en commerce avec ſes ennemis, que la Comteſſe ſa femme écrivoit regulierement à la Princeſſe d'Orange, & que ſon oncle Henri Sydney, l'un des chefs de la faction, étoit paſſé en Hollande auprés du Prince; que dans une lettre imprimée, le Comte avoüant qu'il s'étoit donné aux Catholiques, dont il avoit em-

embraſſé le Religion, pour mieux ſervir les Proteſtans, prouve que le parti dont il étoit n'étoit pas toûjours celuy dont il paroiſſoit être; qu'on ne peut juger autrement de la violence qu'il fit à ſon Maître, en l'engageant nonobſtant ſes repugnances, à mettre dans le Conſeil d'Angleterre le Pere Petre malgré luy même, malgré la Reine qui s'y oppoſoit, malgré les plus eſſentielles loix de l'Ordre dont étoit ce Pere, que le Roy, pour contenter ſon Miniſtre, fit ceder en cette occaſion au droit qu'il crut avoir de diſpoſer de ſes ſujets; qu'on ne peut inferer autre choſe du procedé qu'eut ce Seigneur dans le démêlé des Evêques, qu'il fit pouſſer dans le Conſeil, & qu'il favoriſa ſous-main; qu'on ne peut attribuer qu'à un mauvais principe le mépris qu'affecta ce Miniſtre de tant d'avis qui vinrent au Roy des deſſeins de ſon Gendre & des Hollandois, & beaucoup plus encore les partis qu'il l'engagea à prendre dans la ſuite, leſquels ôterent à ce Monarque les ſeuls moyens qui luy reſtoient de reſiſter à ſes ennemis. 1688.

Telles ſont à peu prés les preuves, qu'alleguent de l'infidelité du fameux Comte de Sunderland ceux qui l'accuſent d'avoir été infidele: ceux qui l'excuſent y répondent, que ce n'eſt pas une regle infaillible qu'un ennemi reconcilié ne puiſſe devenir un ami ſincere, qu'un homme peut conſerver des reſſources dans un parti ſans l'embraſſer; que le Comte n'a point été convaincu d'avoir lié perſonnellement avec les ennemis de ſon Maître aucun commerce qui rendît à le trahir; que celuy de ſa femme avec la Princeſſe d'Orange, quoy que ſuſpect dans les conjonctures, n'eſt point une raiſon ſuffiſante d'attribuer un tel crime au mari; que Syd-

1688. Sydney, quoy que son parent, l'a pû tromper comme les autres, & lui faire accroire que son passage en Hollande n'avoit point d'autre fin que sa santé, & un voyage aux eaux de Spa, qui en effet en fut le prétexte ; que l'aveu de s'être fait Catholique pour mieux servir les Protestans, est plûtôt une excuse auprés d'eux qu'une preuve d'intelligence avec eux, puisqu'on ne s'excuse point auprés de ceux avec qui on agit de concert ; que dans l'affaire du Pere Petre, le Comte cherchoit sur qui détourner l'envie des choses qui déplaisoient au peuple dans la conduite de la Cour ; que l'entreprise du Prince d'Orange & des Hollandois contre un Roy puissant, & environné de grosses armées, paroissoit si extraordinaire, que n'y pouvant ajoûter foy, il crut en devoir negliger les avis ; que quand il fut obligé de la croire, ces mêmes forces, dont il voyoit le Roy son Maître soûtenu, le firent opiniâtrer à rejetter des secours, qu'il crut dangereux & qu'il ne jugea pas necessaires. Ainsi excusent le Ministre Anglois ceux qui entreprennent de l'excuser. Je laisse au lecteur plus décisif que moy à prendre parti sur ce probleme, pour suivre le fil de mon histoire.

Le Roy de France & l'Envoyé du Roy d'Angleterre à sa Cour ne s'étant point rebutez, se firent écouter. On écrivit à l'Envoyé de faire venir le Genevois, & l'on témoigna au Roy Tres-Chrestien qu'on étoit touché de ses soins : surquoy ce Prince, non content d'avoir averti du peril, envoya à Londres M. de Bonrepos offrir les secours necessaires à l'éviter.

Louis se preparoit alors à attaquer les Liguez d'Ausbourg. Cette Ligue s'étoit formée contre lui, sous prétexte que depuis la paix il s'étoit

toit emparé des villes de Strasbourg & de Luxembourg. Quelque droit que lui en eſſent donné divers ſujets de mécontentemens qui ne ſont pas de cette Hiſtoire, les Alliez en furent irritez. On alloit recommencer la guerre, ſi ceux qui la vouloient détourner n'euſſent trouvé l'expedient d'une treve, que ſa longueur fit paroître plus utile au repos public que la paix. La ligue d'Ausbourg ayant fait voir que les Alliez n'avoient deſſein de garder la ſuſpenſion d'armes, que juſqu'à ce qu'ils fuſſent en état de les prendre à leur avantage, le Roi reſolut de les prévenir. Ses forces étoient prêtes pour cette entrepriſe, lors que l'embarras où il vit le Roi d'Angleterre l'ayant touché, il prefera les intereſts de ſon ami aux ſiens, & chargea Bonrepos de luy offrir ſes troupes, & des vaiſſeaux pour les tranſporter. 1688.

A regarder la choſe en elle-même, c'étoit un pas bien délicat à faire à un Roy d'Angleterre, que d'introduire dans ſes Etats une armée d'Etrangers, de Catholiques, particulierement de François. C'étoit une affaire à flétrir la memoire d'un Prince dans l'eſprit de ſa Nation, & un aveu de tous les bruits qui s'étoient répandus, d'une alliance faite exprés pour opprimer la liberté & la religion du pays. D'ailleurs le Roi avoit des forces plus que ſuffiſantes pour reſiſter à tous les efforts des Hollandois, que ſa ſeule flotte pouvoit arrêter, & qu'en tout cas ſon armée de terre ne pouvoit preſque manquer de vaincre, étant & beaucoup plus nombreuſe & bien diſciplinée. Sunderland, qui ouvrit l'avis de refuſer les ſecours offerts, appuya ſon ſentiment ſur ces raiſons : ceux qui furent de l'avis contraire le fonderent ſur celles-cy ; qu'il falloit regarder la choſe, non en elle-même,

1688. même, mais dans les circonstances presentes; qu'il ne s'agissoit pas simplement d'opposer des armées à d'autres, mais de sçavoir si les armées qu'on opposeroit aux ennemis n'étoient point d'intelligence avec eux pour concourir à leurs desseins, si les chefs qui les commandoient étoient d'une fidelité plus à l'épreuve de la corruption, que ceux des autres corps de l'Etat, qu'on disoit être corrompus, & que l'on ne connoissoit pas. De là ceux qui parloient ainsi inferoient, que si par malheur la corruption s'étoit glissée dans l'armée aussi-bien qu'ailleurs, le Roy refusant les secours étrangers, qui avec ce qui s'y joindroit de sujets fideles luy auroient fait au moins un parti, demeureroit exposé sans défense à toutes les forces de ses ennemis. Dans cette diversité d'opinions, le suffrage du Ministre, la bonté du Roy pour ses sujets, l'honneur de la Nation, la confiance qu'il avoit dans les chefs de ses troupes, la plûpart d'une qualité à ne se pas flétrir eux-mêmes par la trahison, ou gens comblez de ses bienfaits, le détermina au parti qu'a condamné l'évenement, & lui fit refuser des secours qu'il auroit aisément receus, les flottes qui s'y seroient pû opposer n'étant point encore en état de se mettre en mer pour agir.

On apprit en France avec chagrin la resolution prise en Angleterre, & l'on ne peut dire combien nôtre Cour parut touchée du peril d'un Roy, qui depuis long-temps y étoit aimé. Skelton étoit accablé de gens, qui l'arrêtoient, qui le questionnoient, & qui se prenoient presque à luy de ce qu'on ne suivoit pas ses avis. On vouloit qu'il trouvât moyen de servir son Maître malgré ses Ministres, & l'on fit tant, qu'on l'engagea à proposer un expedient qui l'auroit en effet sauvé, si la Cour d'An-

d'Angleterre, agiſſant conſequemment à ſes premiers principes, n'en eût encore empêché l'effet. Un jour que M. de Croiſſy preſſoit l'Envoyé là deſſus, celuy-cy, aprés luy avoir répondu qu'il n'avoit point d'ordre & qu'il n'oſoit rien demander, ajoûta qu'il croyoit cependant, que ſi le Roy Trés-Chrêtien faiſoit déclarer aux Etats la part qu'il prenoit aux affaires du Roy ſon Maître, & menaçoit de les attaquer s'ils entreprenoient rien contre luy, il les arrêteroit tout court, & déconcerteroit les meſures du Prince d'Orange & des Factieux; que par là, ſans donner ſujet aux Anglois de ſe plaindre que leur Roy eût appellé les Etrangers dans leur pays, on le ſerviroit efficacement, en retenant deçà la mer une partie de ſes ennemis, pendant qu'il diſſiperoit chez luy les cabales qu'y faiſoit l'autre. L'ouverture de l'Envoyé ayant paru bonne au Miniſtre, il en alla parler au Roy, qui embraſſant avec plaiſir tous les moyens qu'on luy propoſoit de ſecourir le Roy d'Angleterre, dût il attirer l'orage ſur ſoy, envoya ordre à M. d'Avaux de déclarer aux Provinces-Unies, qu'ils ne pouvoient attaquer un Prince lié ſi étroitement avec luy, ſans l'obliger à le ſecourir. L'Ambaſſadeur parla d'une maniere qui donnoit à penſer aux Etats, lors qu'on fut informé à Londres & de l'avis de M. Skelton, & de la déclaration de M. d'Avaux. Le Miniſtre d'Angleterre ne ſe démentit point, & ſe ſervant toûjours des égards qu'avoit le Roy pour ſes ſujets, luy perſuada de perſiſter dans la fatale reſolution de ne recevoir de ſecours que d'eux. Albyville avoit receu ordre de demander aux Hollandois un éclairciſſement touchant la flote qui ſe préparoit dans leurs ports: pour toute réponſe on l'avoit chargé d'en demander un autre au Roy touchant ſes

1688.

1688. ſes alliances avec ſes voiſins. Il ſembloit que ce procedé dût être à la Cour d'Angleterre un nouveau motif d'accepter la diverſion qu'on luy offroit. On n'y changea point de maximes: le Miniſtre ne ſe démentit point. On fit déclarer aux Etats que l'on n'avoit point d'alliance particuliere avec la France, & l'on fit revenir Skelton pour le mettre à la Tour de Londres, où il demeura dix-huit jours.

C'eſt ainſi que l'aheurtement d'un Miniſtre, ſi on n'en penſe rien de plus fort, livra un grand Roy à ſes ennemis, & qu'un excés de confiance en des ſujets qui ne la meritoient pas, priva ce Prince des ſecours qu'il auroit pû recevoir d'ailleurs. Verace fut ſurpris de l'apprendre lors qu'il arriva à Paris. Il y étoit venu à deſſein de continuer ſon chemin à Londres: mais jugeant qu'inutilement il donneroit des informations dont on ne pouvoit plus profiter, il s'en retourna ſur ſes pas.

Le Roy de France de ſon côté, craignant de ſe faire un ennemi d'un Prince qu'il vouloit délivrer des ſiens, employa ſes forces à prévenir les deſſeins de la ligue d'Ausbourg; & ce fut à cette occaſion que M. le Dauphin fit la belle campagne de mil ſix cens quatre-vingts huit, dans laquelle en moins de deux mois il prit Philisbourg, Manheim, Frankendal, & d'autres places importantes, & fit à la France contre les Allemans un rempart de leurs Villes ruinées, où de celles qu'il voulut conſerver.

On ſe préparoit cependant en Hollande & en Angleterre, là à attaquer, icy à ſe défendre. Des deux côtez on diſpoſoit les flottes, les armées de terre, l'artillerie, les munitions; & comme l'eſperance des deux partis étoit fondées ſur les Anglois, on employoit de part & d'autre les moyens propres à ſe les attacher. Dans ce

deſſein

deſſein le Prince d'Orange fit dreſſer une declaration, qui contenoit trois principaux points. 1688.

Le premier étoit un dénombrement des griefs de la Nation Angloiſe, ſur tout des Proteſtans, contre leur Roy, touchant le pouvoir diſpenſatif, l'avancement des Catholiques dans les charges & dans les Conſeils, la Commiſſion Eccleſiaſtique, l'affaire des Evêques, & d'autres points recherchez & déduits avec art, pour faire un aſſemblage odieux de faits, par leſquels on tâchoit de prouver que ce Prince avoit eu deſſein de détruire la religion, les loix, la liberté du pays.

Le ſecond conſiſtoit à dire que pluſieurs Seigneurs d'Angleterre Eccleſiaſtiques & ſeculiers s'étant adreſſez au Prince d'Orange, pour le prier de les aider à ſe garentir des maux dont ils ſe voyoient menacez; que ce Prince avoit d'autant plus volontiers acquieſcé à leurs prieres, qu'étant le plus proche heritier de la Couronne d'Angleterre, il étoit plus intereſſé à la conſervation des loix & de la religion du Royaume, dont on avoit même entrepris de luy ôter la ſucceſſion par la ſuppoſition d'un Prince de Galles.

Dans le troiſiéme le même Prince d'Orange alleguant qu'un Parlement libre étoit le ſeul remede efficace qu'on pût apporter à ces maux, & ſuppoſant qu'un Parlement ne ſeroit jamais libre ſous un Roy qui regnoit ſans égard aux loix, ſi cette aſſemblée n'étoit ſoûtenuë d'ailleurs, ſignifioit la reſolution qu'il avoit priſe de paſſer la mer avec des forces ſuffiſantes pour en appuyer les decrets, exhortant en même temps tous les bons Anglois de ſe joindre à luy pour concourir à un ſi loüable deſſein.

On étoit ſur le point d'envoyer cette declaration en Angleterre, & une autre aſſez ſemblable

1688. ble en Ecoſſe ; lors qu'on apprit qu'elle portoit à faux, au moins pour la plus grande partie, par les démarches qu'avoit fait le Roy pour contenter les Proteſtans, & leur ôter tous les prétextes qu'ils pouvoient avoir de ſe plaindre. La plûpart des choſes faites en faveur des Catholiques avoient été ou revoquées, ou ſuſpenduës juſqu'au Parlement, déja indiqué, mais differé à cauſe du trouble que cauſoit l'entrepriſe des Hollandois. La Commiſſion Eccleſiaſtique avoit été abolie, les Evêques étoient rentrez en grace, & celuy de Londres dans ſes fonctions. On avoit rendu à la Capitale & à d'autres communautez les Chartres qu'on leur avoit ôtées du vivant même du feu Roy. On avoit donné au futur Parlement toutes les aſſeurances poſſibles d'une parfaite liberté. On n'avoit en un mot rien obmis de tout ce qu'on avoit crû propre à diſſiper les ombrages & à gagner les cœurs, & enfin le temps approchant auquel on diſoit que les Hollandois avoient reſolu de ſe mettre en mer, on avoit publié une proclamation, par laquelle le Roy avertiſſant qu'une puiſſance étrangere ſe diſpoſoit à venir envahir le Royaume, exhortoit ſes ſujets à quitter toutes les défiances paſſées, pour ſe reünir contre l'ennemi commun.

Le Prince d'Orange ayant appris ces nouvelles meſures du Roy, fit ajoûter pour les détruire deux points à ſa déclaration ; l'un fut une proteſtation qu'il n'avoit nul deſſein d'envahir le Royaume, mais ſeulement de faire aſſembler un Parlement libre, & en état d'aſſeurer la Religion & les loix ſur des fondemens, qu'on ne pût plus ébranler ; l'autre fut une refutation des aſſeurances que donnoit le Roy de cette même liberté au Parlement qu'il promettoit, exhortant les Anglois zelez à ne s'y laiſſer pas ſurprendre :

prendre : enſuite dequoy ayant envoyé ce Manifeſte en Angleterre avec ordre de l'y répandre, il ne penſa plus qu'à partir. 1688.

Ce fut les derniers jours d'Octobre, qu'ayant pris congé des Etats, il commença à mettre à la voile, avec un vent qui le pouſſoit où il vouloit aller aborder. Quatre à cinq cens bâtimens compoſoient ſa flote, & douze à treize mille hommes ſon armée de débarquement. Il avoit avec luy les Seigneurs Anglois qui s'étoient déja déclarez, dont les plus remarquables étoient Charles Talbot Comte de Schrewsbury, élevé dans la Religion Catholique, hereditaire dans ſa famille depuis le grand Talbot juſqu'à luy, qui l'a abandonnée le premier ; Charles Gerard Comte de Maklesfield, Milord Mordant, Henri Sydney & le Vice-Amiral Herbert. Le Maréchal de Schomberg, ſorti de France comblé de biens & d'honneurs, mais chagrin d'en avoir été éloigné dans l'affaire des Huguenots, s'étoit donné au Prince d'Orange, & étoit de l'expedition. Herbert commandoit l'Avant-garde, Evertzen l'Arriere-garde, le Prince s'étoit mis au Corps de bataille. La flote portoit le pavillon blanc avec les armes de ſon chef, au tour deſquelles on liſoit ces mots : *Pour la Religion & la Liberté.* Elle étoit toute en haute mer, & commençoit à faire route, lors qu'une tempête s'étant élevée durant la nuit, la battit avec tant de furie douze heures entieres qu'elle continua, qu'elle la diſperſa, & la contraignit de s'aller raſſembler dans ſes ports. Le dommage y fut grand, mais bien-tôt reparé ; & le vent devenant favorable, on ſe remit l'onziéme de Novembre pour la ſeconde fois en mer. Milord Darmouth Amiral d'Angleterre avoit fait eſperer au Roy qu'il arrêteroit les ennemis, mais il ne parut point, & le quinziéme le Prince débarqua

1688. qua ſes troupes à Lime, à Torbay & aux Plages voiſines, ſans que perſonne s'y oppoſât.

Il ſe ſaiſit d'abord d'Exeter dans la Province de Devonſchire, & mit ſon camp aux environs, à deſſein de s'y arrêter, pour obſerver les mouvemens que cauſeroit ſon arrivée parmi les habitans du pays. Il ne fut pas fort long-temps ſans y en voir beaucoup. Le Roy d'un côté fit partir une partie de ſon armée pour ſe rendre à Salisbery, à deſſein de l'y aller joindre avec ce qu'il avoit retenu de troupes pour l'accompagner: de l'autre les plus empreſſez des Factieux commencerent à paroître. Milord Louvelace ſe fit voir vers Briſtol avec quelques gens ramaſſez. Milord Cornbury fut le premier qui montra que l'armée royale n'étoit pas exempte de corruption. Ce Seigneur ayant fait ſemblant d'aller enlever un quartier des ennemis vers Axminſter, & ayant pris un corps de troupes de celles de Salisbery qu'on jugea ſuffiſant pour cela, en débaucha une partie qu'il conduiſit à Exeter.

Cette premiere défection étonna la Cour, & fit craindre qu'elle n'eût des ſuites: pour tâcher de les prévenir le Roy aſſembla les Officiers qui étoient reſtez prés de luy; le Duc de Grafton, Trelauny, Kirke, & Churchill en étoient du nombre. Là le Roy paroiſſant d'un air plein d'une franchiſe capable de toucher des cœurs genereux: *J'ay donné mes ordres*, leur dit-il, *pour aſſembler un Parlement libre, auſſi-tôt qu'un temps plus tranquille nous permettra de l'eſperer tel. Je ſuis reſolu de pourvoir, autant que le peuvent deſirer mes ſujets, à la ſeureté de leur Religion, de leur liberté, de leurs privileges. Souhaitez-vous quelque choſe de plus? je ſuis prêts de vous l'accorder. Mais au reſte ſi aprés cela quelqu'un n'eſt pas encore content, je le prie de ſe déclarer: je ſuis*

prêt

prêt de donner à ceux qui ne se trouveront pas bien avec moy tous les passe-ports necessaires pour aller trouver le Prince d'Orange, & je leur épargneray volontiers la honte d'une trahison. 1688.

Ce discours parut faire impression : tous protesterent qu'ils étoient satisfaits, & prêts à répandre leur sang pour le service de leur Roy. Il est à croire que quelques-uns le pensoient comme ils le disoient : mais l'évenement fit bien voir que de mauvais cœurs ne se gagnent point. Le Roy trop sujet à juger de la probité d'autruy par la sienne, ne pouvant s'imaginer que des gens d'une profession à aimer l'honneur deussent l'abandonner aprés de telles protestations, partit avec ce qu'il avoit conservé de troupes dans son ancien camp, & se rendit à Salisbery. Il n'y fut pas plûtôt arrivé, que Churchill, l'homme d'Angleterre le plus comblé de ses bienfaits, & qu'on avoit toûjours regardé comme une espece de favori, luy rendit un piege pour l'enlever, & apparemment pour le mettre entre les mains du Prince d'orange.

Si la défection de Cornbury avoit fait craindre au Roy qu'elle n'eût des suites, elle avoit fait craindre en même-temps au Prince qu'elle n'en eût pas assez. De toute la brigade que ce Seigneur avoit tâché de débaucher, il n'en avoit pû séduire qu'une fort petite partie : le reste étoit retourné à Salisbery, détestant l'infidelité qu'on leur avoit voulu faire commettre. Universellement parlant les soldats, & la plûpart des officiers subalternes, etoient dans cette disposition. D'ailleurs Louvelace, au lieu d'attirer la Province où il avoit armé dans les interests des Factieux, avoit été combatu prés de Cirencester par la milice du pays, pris, & confiné en prison par les soins du Beaufort. D'un autre

1688. côté Glifford & Sarsfield avoient défait un gros parti de l'armée du Prince d'Orange. Dans cette ſituation des choſes, la faction apprehenda de n'avoir pas bien pris ſes meſures, & reſolut pour abreger chemin de ſe ſaiſir de la perſonne du Roy. Churchill ayant été choiſi pour executer ce deſſein, engagea adroitement le Roy à aller voir ſon avant-garde, qui étoit la partie de ſon armée la plus proche des ennemis. Ce Prince étoit prêt à monter en caroſſe, lors qu'un ſubit ſaignement de nez l'obligea de rompre la partie, & de remettre la reveuë à un autre fois. La journée n'étoit pas paſſée, qu'il fut averti de bonne part, qu'on l'avoit voulu enlever, & que les meſures étoient priſes pour le conduire à Exeter; ſi le ciel, qui pour exercer plus long temps ſa vertu veilloit à la conſervation de ſa perſonne, n'eût à propos détourné ce coup. Churchill ſe retira cependant, & alla trouver le Prince d'orange, avec ce qu'il put luy mener de troupes par ſes ſoins.

Cet évenement fit changer de reſolutoin au Monarque, & luy fit prendre le parti de remener ſon armée vers Londres, pour conſerver la Capitale, & arrêter la défection, dont la proximité d'Exeter étoit une tentation aux inconſtans. Ce fut durant ce chemin, que le Roy reconnut qu'il étoit trahi par tous les chefs de ſon armée dont il s'étoit le moins défié, le Prince de Dannemarck ſon ſecond gendre, le Duc d'Ormond & beaucoup d'autres l'ayant quitté ſur cette route pour prendre celle d'Exeter, & le Duc de Grafton s'y étant rendu du camp de Salisbery. Les troupes s'ébranlerent à ce coup, & quelques unes ſe diſſiperent. Ainſi le Roy arrivant à Londres crut ne pouvoir rien faire de mieux, que d'aſſembler ce qu'il y trouva de gens de conſideration qui ne s'étoient point

encore

encore déclarez, pour déliberer avec eux des moyens d'arrêter le cours du malheur qui menaçoit l'Etat. Il n'eut pas plûtôt parlé dans cette assemblée du sujet qui l'avoit obligé à en demander les avis, qu'il reconnut qu'une partie étoient ou gagnez ou surpris par la faction ennemie. Le Comte de Clarendon entre autre s'expliqua avec une hauteur sur les pretenduës fautes du Roy, qui fit juger, ce qui arriva, qu'il iroit bien-tôt trouver le Prince. Le gros de l'assemblée neanmoins parut être du nombre de ceux qui ne vouloient qu'obliger le Roy à assembler un Parlement, où son autorité fût bornée aux loix qu'on luy voudroit imposer : ils en demanderent de nouveau la convocation, & furent d'avis que cependant le Roy députât quelques Seigneurs, pour entrer avec le Prince d'Orange en quelque sorte d'accommodement, & le prier de suspendre sa marche, qu'il avoit déja prise vers Londres, jusqu'à ce qu'on fût convenu. 1688.

Le Roy se trouvoit dans un état à ne plus refuser de voyes d'arrêter une revolution, qui paroissoit inévitable. Outre la défection des officiers de son armée, il apprenoit à tous momens de nouveaux soulevemens dans les Provinces. Les Comtes de Bath, de Manchester, de Northampton, d'Abingdon, de Newcastle ; les Lords de la Mere, Grey, Lumley, & un grand nombre d'autres Seigneurs s'étoient saisis de divers postes, & ouvertement déclarez pour le Prince. Milord Dartmouth Amiral de la flote avoit même paru chanceler. Le Roy avoit envoyé à Porthmouth le Prince de Galles pour le faire passer en France ; le Marquis de Powis l'y avoit conduit, & n'avoit rien omis pour engager Milord Dartmouth à servir le Roy dans une si essentielle occasion : mais cet Amiral s'en

1688. étoit excusé d'une maniere, qui avoit confirmé les soupçons qu'on avoit de luy, depuis qu'il avoit laissé passer la flote Hollandoise sans la combattre. Le peuple de Londres, étoit dans un continuel mouvement. Les Catholiques étoient par tout pillez, insultez, maltraitez. On commençoit à proceder dans les Cours de Justice contre eux. Les Comtes de Salisbery, de Peterborough, Sunderand, quoy que le Roy ayant reconnu que celuy-cy l'avoit mal servi l'eût éloigné de la Cour & des affaires, avoient été citez en jugement. La Princesse de Dannemark fille du Roy s'étoit retirée peu de temps aprés son mari. Dans cette extremité : le Roy, quoy que persuadé qu'un Parlement libre ne le pouvoit être pour luy, resolut cependant de le convoquer, pour tenter cette derniere voye de sauver quelques débris de son naufrage, & fit expedier les lettres circulaires pour l'assembler le quinziéme de Janvier. Il députa en même-temps les Lords Halifax, Nottingham & Godolphin au Prince d'Orange, pour l'avertir qu'on l'alloit contenter, qu'il y auroit un Parlement libre, qu'on y examineroit les griefs dont la Nation s'étoit plaint à luy, & qu'on y satisferoit plainement. Les députez étoient chargez de le prier d'arrêter sa marche, pour laisser au Parlement cette même liberté, qu'il étoit venu lui procurer. Outre cela, pour ne rien omettre de tout ce qui pouvoit contribuer à la paix, le Roy leur avoit donné pouvoir de traiter d'accommodement, aux conditions qui seroient jugées les plus convenables à l'état present des affaires, & au repos de la Nation.

Personne de ceux qui raisonnent n'avoit jamais crû le Prince d'Orange assez prévenu de tendresse pour les Anglois pour entreprendre d'assûrer leurs libertez, au prix de tant de frais et de fatiques,

au

au lieu de les détruire, commme il auroit plûtôt dû le faire, étant aprés le Prince de Galles le plus proche heritier du Roy. La maniere dont il receut les députez de ce Monarque convainquit les moins soupçonneux, qu'il avoit bien d'autres desseins. Embaraſſé de la convocation d'un Parlement, où il prévoyoit que le Roy seroit lié à la verité par des loix qui le gêneroient, mais où il craignoit que par là même il ne fût affermi sur le trône, les Protestans n'ayant plus rien à apprehender de lui: il continua sa marche, & ne répondit aux députez qu'on luy avoit envoyez, que lors qu'il fut assez prés de Londres, pour intimider ceux qui n'étoient point encore entrez dans tout son projet. Là il parla avec une hauteur, & proposa au Souverain des conditions si intolerables; que ce Monarque, averti d'ailleurs par un de ses trois députez, qu'il n'y avoit plus de seureté dans le Royaume même pour sa personne, prit le parti de ceder au temps, & d'aller chercher un azyle entre les bras de ce même Ami; dont il avoit refusé les secours. 1688.

Avant que de penser à soy, le Roy pensa à la Reine sa femme, & au Prince de Galles son fils. Sur le refus qu'avoit fait Dartmouth de passer le petit Prince en France, on l'avoit fait rapporter à Londres. Ce fut la nuit du dix-neuviéme au vingtiéme de Decembre, que le Comte de Lauzun, aujourd'huy Duc, se trouvant à la Cour d'Angleterre, concerta avec le Roy l'évasion de la Reine & du Prince, & par une des plus heureuses avantures de sa vie, y employa utilement ses soins. Riva, Italien, officier de cette Princesse; Labadie, François, domestique du Roy, gens d'une fidelité éprouvée, furent chargez de pourvoir aux choses necessaires à l'embarquement, & au chemin qu'il falloit

1688. faire depuis Withal jusqu'au vaisseau. Ce ne fut pas sans de grands dangers d'être arrêtez & découverts, qu'une Reine & un Prince de cinq mois peurent sortir de leur Palais, dans un temps où tout étoit suspect, & où un cri de l'enfant auroit été capable de rompre les mesures les mieux prises. On se déguisa cependant, on s'évada par des escaliers & par des endroits dérobez, on traversa la Tamise, on fit le chemin qu'il y a de Londres jusqu'à Gravesend, où Labadie avoit arrêté le vaisseau qui devoit porter la Royale Famille en France, sans que le Prince jettât un seul cri. On fut en danger en divers endroits d'être arrêtez par des sentinelles, & par des assemblées de peuple, qui soupçonnoient ceux qu'ils ne connoissoient pas d'être des Catholiques fugitifs, & qui regardoient leur évasion comme une proye qui leur échapoit. On essuya sur la Tamise la pluye, le vent, l'agitation du fleuve, dans l'horreur d'une nuit si obscure, qu'on ne se voyoit pas l'un l'autre. La Reine attendit à l'autre bord, prés des murailles d'une Eglise, un caroſſe qu'on atteloit dans une hôtellerie voisine, exposée à la pluye qui continuoit. La curiosité d'un homme, qui étoit sorti de l'hôtellerie avec de la lumiere à la main, fit craindre que la Princesse ne fût reconnuë. Il avançoit vers le lieu où elle étoit, lors que Riva, que s'en apperceut, le suivit, & le heurta brusquement. Ils tomberent tous deux dans la bouë. Cette diversion fut heureuse: l'homme crut que cette cheute étoit un effet du harard; ils se firent mutuellement des excuses, & la chose en demeura là. On monta en caroſse, & l'on arriva au vaisseau, où la femme de Labadie, qui connoissoit le capitaine, paroissant la premiere l'amusa pendant que la Reine, qui passoit pour une Dame Italienne retournant

en ſon pays avec ſa famille, entra dans la chambre qu'on lui avoit deſtinée avec la nourriſſe qui portoit le Prince. Le Duc & la Ducheſſe de Powis gouvernante du petit Prince, les Comteſſes Dalmon & de Montecuculli, & d'autres perſonnes de la ſuite, s'embarquerent en même temps avec trois capitaines Irlandois, envoyez exprés par le Roi pour veiller ſur celui du vaiſſeau, en cas que s'appercevant de quelque choſe il eût manqué à ſon devoir. On n'eut pas beſoin de ce ſecours. Le vaiſſeau s'étant mis à la voile, on fit heureuſement le trajet, & l'on aborda à Calais. La Reine y vouloit attendre le Roi ſon mari, qui ſelon le projet fait entre eux devoit s'y rendre le lendemain, mais ce Prince ne paroiſſant point elle s'achemina à Boulogne, où deux Religieux & un officier, qui s'étoient ſauvez d'Angleterre, lui en apprirent des nouvelles, qui mirent ſa conſtance à une épreuve où Dieu ſeul la pût ſoûtenir. Ils lui raconterent que le Monarque s'étant heureuſement tiré de Withal, de Londres, & des chemins par où l'on arrive à la mer, s'étoit embarqué pour la ſuivre; mais que ſon vaiſſeau mal leſté l'ayant obligé de reprendre terre pour y faire ajoûter du leſt, il avoit été reconnu, & arrêté prés de Feversham. Ils n'en ſçavoient pas davantage, & la Princeſſe demeura dans la cruelle incertitude de la deſtinée du Roi ſon époux, juſqu'à ce qu'étant à Montreüil elle apprit une autre nouvelle, qui la conſola, & lui mit l'eſprit dans une ſituation plus propre à recevoir le bon accueil que le Roi Tres Chrêtien lui fit: ce Prince n'ayant rien omis de tout ce qu'il jugea capable de lui adoucir ſes malheurs. 1688.

Le Roy d'Angleterre ayant été arrêté, comme nous venons de le dire, on en donna avis à

1688. Londres. Les Seigneurs s'y étoient assemblez sur le bruit de son évasion, & ayant appris qu'avant que de partir, il avoit revoqué les lettres données pour la convocation du Parlement qu'ils luy demandoient, ils firent publier un écrit, par lequel ils se declarerent ouvertement pour le Prince d'Orange, qu'ils supposoient toûjours n'être venu que pour faire assembler un Parlement libre, & pourvoir par là à la seureté de leur religion & de leurs libertez. Quatre députez de leur part étoient allez trouver ce Prince, lors qu'on apprit qu'on avoit arrêté le Roy: sur quoy les Seigneurs s'étant assemblez, lui envoyerent Milord Duras avec ses carosses & ses gardes, afin de le ramener à Londres. Il y fut receu du peuple avec des cris de joye, des acclamations, des marques d'affection, qu'il est mal-aisé d'exprimer. Ce fut un jour de triomphe pour luy. Personne ne se souvenoit d'avoir jamais rien vû de pareil. Le son des cloches, les feux de joye, & tout ce qui dans les festes publiques inspire les sentimens les plus vifs, fut employé en celle-cy.

Le Prince d'Orange, qui connoissoit déja le genie du pays, avoit prévû cet évenement, & tâché de le prévenir. Il avoit envoyé Zuylestein, gentilhomme de sa Maison, à Feversham avec une lettre, par laquelle il prioit le Roy, mais avec un air de hauteur qui tenoit beaucoup de l'ordre d'un Maître, de n'avancer pas plus avant vers Londres que jusques à Rochester. Je ne sçay par quelle avanture cette lettre ne fut renduë au Roy que lors qu'il fut à Londres même. Le Prince d'Orange en eut chagrin. Le Roi lui avoit envoyé le Comte de Feversham à Wintsor, où ce Prince s'étoit arrêté,

rêté, pour l'inviter à venir loger dans la Capitale au Palais Saint James, consentant qu'il s'y fît garder même par sa garde Hollandoise, afin qu'ils peussent conferer personnellement & à l'amiable des moyens de s'accommoder, & de satisfaire amplement aux fins de sa declaration. Le Prince montra par le traitement qu'il fit à l'Envoyé du Roy, que ses fins & celles de sa declaration n'étoient pas les mêmes. Car sous pretexte que ce Comte avoit licentié l'armée du Roy, quoy qu'il en eût receu ordre exprés, il le fit arrêter, & ne le relâcha que quand il n'eût plus de traité à craindre, & en même-temps envoya à Londres deux mille hommes de ses troupes, qui ayant chassé les gardes du Roi, se saisirent de toutes les portes & de toutes les avenuës de Withal. Il ne s'en tint pas là. Le lendemain, le Roi n'étant point encore éveillé, il lui députa les Lords Halifax, de la Mere, & Schrewsbury, pour lui dire qu'étant sur le point de venir à Londres, on ne jugeoit pas à propos qu'ils s'y trouvassent en même-temps, & qu'on lui donnoit à choisir ou d'Hamptoncourt ou de Ham, pour se retirer avec sa Maison. 1688.

Le Roi concevant mieux que jamais qu'il ne faisoit pas seur pour lui de demeurer en Angleterre, dans un temps où ses propres sujets osoient lui intimer de tels ordres de la part de son ennemi, & continuant dans le dessein d'aller rejoindre sa Famille en France, demanda Rochester, au lieu de Ham & d'Hamptoncourt qu'on lui proposoit. Le Prince d'Orange previt son dessein, & aprés y avoir pensé jugea qu'il convenoit aux siens, qu'il lui abregeroit du chemin, qu'il lui épargneroit de grands embarras qui lui étoient inévitables, s'il n'en venoit à des violences, dont les moin-

dres eussent mis à son nom une tache que le dia-
1688. dême n'est pas capable d'effacer. Il est à presumer que ce fut dans cette veuë, dont l'Histoire ne peut s'empêcher de le loüer, qu'il consentit à laisser aller le Roi son Beau-pere à Rochester; & que ce Monarque s'y étant rendu, il l'y fit garder d'une maniere, qui a fait juger à tout le monde qu'il étoit bien-aise qu'il trouvât moyen de s'échaper, comme il arriva en effet. Le Roy negligemment gardé, se déroba par un jardin, où il y avoit une porte qui conduisoit à la Tamise. Là ayant trouvé une barque, qu'il y avoit fait preparer, il y entra, & ayant fait voile accompagné du Duc de Barwik, il arriva à Ambleteuse au commencement de Janvier de l'an mil six cens quatre-vingts-neuf., & de là vint à Saint Germain trouver la Reine son épouse, où le Roi Tres-Chrestien le receut avec d'autant plus de joye, qu'il avoit témoigné plus d'inquietude des pe-
1689. rils qu'il avoit courus.

Comme ses Anglois étoient piquez du traitement qu'ils avoient déja reçû des Catholiques, ceux-cy furent les premiers sur qui aprés l'évasion de ce Prince les Protestans firent paroître leur ressentiment. Le peuple de Londres commença par piller leurs maisons, brûler leurs chapelles, les insulter en plusieurs manieres; & dans ce tumulte on n'épargna pas mêmes l'Ambassadeur d'Espagne, tout ami qu'il étoit de la faction dominante, & il fut le premier qu'on attaqua. On ne peut dire les desordres que l'on commit chez ce Ministre: ses meubles, sa bibliotheque, sa vaisselle, ses équipages furent emportez ou brûlez. * L'Envoyé du Grand Duc de Toscane fut exposé aux mêmes insultes. Les sujets du Royau-

* *Il en fut bien-tôt aprés dédommagé grassement par le Parlement.*

du Royaume furent encore plus mal-traitez que les étrangers : l'autorité publique y intervenant, on leur ordonna de sortir de Londres ; on mit en prison à divers temps les personnes de qualité, qui ne peurent trouver le moyen de suivre le Roy leur Maître en France. Les Comtes de Salisbery, de Castelmaine, de Peterboroug, Milord Montgommery & beaucoup d'autres y furent long-temps, & n'en sortirent qu'à des conditions, qui en ont obligé quelques uns à preferer l'exil volontaire où ils sont encore aujourd'huy à la demeure de leur patrie, où ceux qui ont voulu rester ont la douleur de voir leurs biens employez à faire la guerre à leur legitime Souverain. Le Comte de Sunderland se retira en Hollande, où reprenant la religion qu'il avoit solemnellement abjurée, il confirma les mauvais bruits qui avoient fait soupçonner sa fidelité. Les Protestans attachez au Roi eurent part à la persecution. Le grand Chancelier Jefferyes fut mis à la Tour, & y mourut : le Roi a depuis donné cette charge à Herbert frere de l'Amiral, qui l'exerce aujourd'huy à Saint Germain avec moins de fonctions que ses predecesseurs. Le Comte de Middleton Secretaire d'Etat ayant eu le même attachement à son devoir, a aussi eu le même sort. 1689.

Le Prince d'Orange toûjours attentif aux conjonctures favorables, prit celle de ces mouvemens pour faire son entrée dans Londres. Il y fut receu avec les démonstrations de joye & les applaudissemens publics, qu'on y donne toûjours aux nouveaux venus. Tous les corps le feliciterent du succés de son entrepriſe, & le remercierent du zele qu'il témoignoit pour la Nation. Les Grands s'assemblerent, & le prierent de se charger du gouvernement, jusqu'à

1689. ce qu'on eût convoqué les Etats du Royaume, non en Parlement, qui ne s'assemble qu'au nom du Roi; mais sous le nom de *Convention*, qui fut fixée au commencement du mois de Fevrier prochain.

Comme la Chambre Basse est depuis long-temps en possession d'être maîtresse de toutes les déliberations de l'Etat, le soin de la faction qui vouloit élever le Prince d'Orange sur le trône, fut premierement de faire élire autant de Membres qu'elle put favorables à ses intentions, & ensuite de gagner ceux qui ne seroient pas de son choix. Elle n'y reüssit que trop bien. La Convention étant ouverte, on ne fut pas long-temps sans entendre proposer parmi les Communes ces questions; sçavoir si un Roi Catholique n'étoit pas incapable de la Couronne? si Jacques Second n'avoit pas rompu, par sa mauvaise administration & par sa retraite hors du Royaume, le contract original des Souverains avec leurs peuples? si cette retraite n'étoit pas une desertion, une abdication, qui rendoit le trône vacant? Ceux des Seigneurs Anglois qui conservoient encore de l'amour pour la Monarchie, & qui prévirent les consequences de ces questions dans un Etat dont le premier fondement est la succession, les entendirent avec étonnement, reconnurent leur faute; & plusieurs d'entre eux firent ce qu'ils peurent pour la reparer. Leur parti fut d'abord assez grand, pour empêcher la Maison Haute de consentir aux deliberations de la Chambre Basse sur tous ces points, qui s'y decidérent toûjours à la pluralité des voix au desavantage du Roy. Ils furent assez long-temps balancez & disputez parmi les Pairs, sur les raisons que quelques-uns d'entre eux allegueront pour le bon parti. Ils remontrerent qu'il paroîtroit étrange

étrange à toutes les Nations du monde de déclarer qu'un Roy Catholique étoit incapable de porter un sceptre, que depuis Egbert jusqu'à Elizabeth quarante Rois Catholiques l'avoient porté; que depuis peu toute l'Angleterre avoit par des Adresses expresses desavoüé cette maxime, que les deux Universitez l'avoient même condamnée d'erreur, que le Parlement de l'année mil six cens quatre-vingts cinq l'avoit cruë si pernicieuse à l'Etat, qu'il avoit voulu noter d'infamie ceux qui avoient voulu exclure le Duc d'York de la Royauté; que tout la Nation ayant reconnu ce Prince, dans le temps même où il faisoit une profession ouverte de la Religion Catholique, ce seroit une inconsequence ridicule, de pretendre que cette même Religion fût un empêchement à regner; que quant au pretendu contract du Souverain avec le peuple, c'étoit une pernicieuse chimere, souvent condamnée comme une porte ouverte à tous les seditieux pour broüiller; qu'on ne pouvoit nommer desertion, & encore moins abdication, la retraite d'un Roy mecontent & abandonné de ses sujets à la merci d'une Nation étrangere, voyant son caractere royal exposé aux insultes du peuple, & sa personne entre les mains d'un Prince, qui lui imposoit des loix, qui l'arrêtoit dans ses propres Etats, & dont on lui donnoit des ombrages qui lui en faisoient tout craindre; que les offres que ce Monarque avoit souvent faites à la Nation & au Prince qui la protegeoit, de traiter avec eux, de ne rien omettre pour satisfaire à leurs griefs, étoient des reparations suffisantes des fautes qu'on lui imputoit; que plusieurs lettres qu'il écrivoit actuellement de Saint Germain aux deux Chambres de la Convention & à plusieurs particuliers, les protestations qu'il faisoit contre les actes de 1689.

cette assemblée, les mesures qu'il prenoit pour
1689. rentrer en possession de ses Etats, prouvoient qu'il n'y avoit pas renoncé, & que s'il avoit deserté, c'étoit le pyas, où sa personne ne luy paroissoit pas en seureté, & non pas le trône, qu'il regardoit toûjours comme un bien qui lui appartenoit; qu'il n'étoit pas le premier Roy, même d'Angleterre, qui eût fait ce pas; que du temps des Rois Saxons Ethelrede se retira en Normandie, & que parmi les Plantagenetes Edoüard IV. passa en Flandres, sans qu'Henri VI. son concurrent crût avoir acquis par là un nouveau droit à la Couronne; que dans les conjonctures pareilles où Jaques Second s'étoit trouvé, la condition des Rois seroit bien dure, s'ils étoient les seuls de tous les hommes ausquels il ne fût pas permis de fuir un peril; qu'on ne peut éviter qu'en le fuyant; qu'un homme qui voit sa maison en feu, en sort quand il ne le peut éteindre, & se reserve pour la rétablir, quand il ne peut pas la sauver.

Sur telles & semblables raisons, ou déduites de vive voix, ou inserées en divers écrits, la Maison Haute balança durant quelques jours avec succés les deliberations des Communes, & souvent la pluralité y conclud pour le bon parti: mais la Faction travaillant sans relâche à gagner des voix, insensiblement la pluralité se trouva dans le parti opposé, & les points contestez enfin se decidérent contre le Roy. Le trône fut déclaré vacant.

Ce pas étant fait, il fut question de la forme du gouvernement. On proposa une Republique, une Regence, la continuation de la Royauté dans un nouveau sujet. La Republique n'eut que des partisans secrets: La Regence en eut assez de publics mais on conclud pour la Royauté,

té, & par une consequence naturelle à la deferer au Prince d'Orange. On ne laisla pas d'être embaraſſé à convenir ſous quel titre il en prendroit poſſeſſion. Celui d'élection dégradoit une Couronne hereditaire. Celui de conqueſte étoit incompatible avec les privileges de la Nation. La ſucceſſion ne pouvoit avoir lieu depuis la naiſſance du Prince de Galles; Mais ſans faire mention de lui on ſuppoſa la Princeſſe d'Orange heritiere de la Couronne d'Angleterre: on reſolut de donner au Prince ſon mari le titre de Roi, & par une ſuite de procedez contraires à toutes les regles établies dans les Royaumes hereditaires, on arrêta que s'il ſurvivoit, il continuëroit à regner au prejudice de la Princeſſe de Danuemark heritiere de ſa ſœur, & qu'en cas que cette Princeſſe vint à mourir ſans laiſſer d'enfans, la Couronne retourneroit à ceux du Prince, s'il en avoit. 1689.

Les choſes étant ainſi reſoluës, la Convention dreſſa des articles pour preſerver la Nation des griefs, qui avoient ſervi de pretexte à la revolte. On decida entre autres choſes que le pouvoir de diſpenſer des loix, & d'en ſuſpendre l'execution, étoit abuſif & illegitime, ſi les diſpenſes & les ſuſpenſions n'étoient autoriſées par le Parlement; que les Commiſſions extraordinaires, comme celles qui dans le dernier regne avoient été établies par le Roi pour les affaires Eccleſiaſtiques, étoient contraires aux loix du Royaume, & pernicieuſes aux libertez du peuple; qu'il n'étoit pas permis au Roi de lever ni d'entretenir une armée ſur pied en temps de paix, ſans l'aveu du Parlement; que toutes levées d'argent auquel le Parlement n'auroit point conſenti, ſeroient cenſées illegitimes; qu'on laiſſeroit aux communautez qui députent aux Parlemens une entiere liberté de choi-

1689. choisir ceux qu'ils y croiroient les plus propres, & aux députez d'y parler, d'y dire leurs avis, & d'y donner leurs suffrages, selon qu'ils le jugeroient à propos pour le bien public; que tous les sujets auroient droit de se plaindre au Roi, & de lui presenter des Adresses; que le Roi ne pourroit accorder de pardon à ceux qu'on auroit accusez dans le Parlement, auquel seul il appartenoit de les condamner & de les absoudre, au moins définitivement; qu'aucun Prince & aucune Princesse du Sang royal n'épouseroit une personne Catholique; que pour veiller à l'observation de ces articles, & de beaucoup d'autres qui étoient énoncées dans cet acte, on assembleroit le Parlement à tout le moins tous les trois ans. Ces conditions parurent dures à un Prince qui étoit d'un esprit à en voir toutes les consequences; aussi dit-on qu'il en fut surpris: mais aprés tout il sentit bien qu'il seroit bien-tôt en pouvoir de n'en observer que ce qu'il lui plairoit. Outre que pour lui adoucir cette dégradation de la Royauté, on substitua aux anciens sermens d'Allegeance & de Suprematie, qui renfermoient un engagement de fidelité envers le Roi, & qu'on abolit par cette raison, un autre ferment de fidelité envers le Prince & la Princesse d'Orange: ensuite de quoy la Princesse étant arrivée de Hollande, on les proclama l'un & l'autre, & l'assemblée de la Convention ayant été changée en Parlement, on se prepara à les couronner. La ceremonie ne se fit que le vingt & uniéme d'Avril. L'Archevêque de Contorbery refusa constamment de la faire, aussi bien que le nouveau ferment, que le seul Evêque de Saint Asaph, des sept qui avoient eu avec le Roi le démêlé dont j'ay parlé, a prêté jusqu'à maintenant, les autres ayant mieux aimé perdre leurs benefices, qu'on

leur

leur a en effet ôtez. Nul Catholique ne l'a fait : & plusieurs même des Protestans s'en sont assez long temps défendus, parmi lesquels les Comtes de Clarendon, d'Exeter, de Lychfield, d'Yarmouth, quoy que restez dans le pays, persistent dans cette resolution. Le Prince n'a poussé personne à l'extremité sur ce point, & s'est contenté d'imposer une taxe aux Recusans de la troisiéme partie de leurs revenus, laquelle étant double pour les Catholiques, leur donne occasion, au defaut de leur vie, de sacrifier au moins leurs biens à la fidelité qu'ils doivent à leur Religion & à leur Roy. 1689.

L'Ecosse ne fut pas long-temps sans suivre l'exemple de l'Angleterre. La revolte à la verité s'y alluma plus lentement, & le Roy y trouva plus de gens en état de prendre les armes pour son service. On y eut peine à oublier que Jacques II. étoit ce Duc d'York, à qui la Nation avoit fait tant de protestations volontaires d'un attachement eternel. L'entreprise du Prince d'Orange & les pratiques des Anglois parurent n'y exciter d'abord que de l'indignation & de l'horreur : on y vit même des dispositions d'une constance capable de servir d'azyle au Roy persecuté : mais enfin le mauvais exemple, les sollicitations d'Angleterre, firent glisser chez les Ecossois les dispositions de leurs voisins, & les engagerent à suivre le torrent qu'ils auroient pû arrêter. Ils firent les mêmes démarches. Ils assemblerent une Convention, qu'ils changerent dans la suite en Parlement. Ils declarerent le trône vacant, & envoyerent la Couronne au Prince par le fils du feu Comte d'Argyle, Dalrumple, & ce Montgommery qui s'est depuis peu retiré auprés du Roy. Ils établirent un nouveau serment, & n'omirent rien pour paroître l'avoir encheri sur les Anglois. Ils eurent

plus

plus de peine qu'eux à rendre le Prince qu'ils
1689. avoient choisi paisible possesseur du Royaume. Ils avoient pris des precautions assez justes pour n'en pas avoir. Ils avoient arrêté & mis en prison le Comte de Perth grand Chancelier, aîné du Comte de Melfort & Catholique comme lui, homme que sa vertu & son zele pour le service de son Roy rendoit redoutable. Le Comte de Lauderdale & beaucoup d'autres eurent le même sort que le Chancelier, & perdirent la liberté, que ni lui ni eux n'ont recouverte que quand on ne les a plus craint, & dont ils n'ont joüi que pour se choisir un exil. Malgré tout cela, assez de braves gens éviterent la captivité, pour embarrasser les rebelles & arrêter la revolution, pour peu qu'on les eût secourus d'ailleurs. Le Duc de Gourdon soûtint un long siege dans le fort Château d'Edimbourg. Le Vicomte de Dundée, le Comte de Dunserlin, Milord Dunkell, Ratray, Canon, les Montroses de leur temps, tinrent plusieurs années la campagne avec les fideles Higchlanders, ressource constante de leurs Rois dans les temps de rebellion. Le courage, l'habileté, l'activité infatigable de ces hommes animez du zele qu'inspire la vertu & le devoir ne ceda qu'à l'extremité, & quand les grandes esperances, que l'Irlande avoit fait concevoir du rétablissement des affaires, s'étant évanoüies, leur eurent ôté celle de recevoir du secours.

L'Irlande étoit la partie la plus entiere des Etats du Roy d'Angleterre, que l'esprit de remuëment avoit corrompus. Comme les Irlandois sont la plûpart Catholiques, le Comte de Tyrconel, qui l'étoit aussi, trouva de la facilité à maintenir dans l'obéissance du legitime Souverain la grande partie de l'isle. La Capitale en donna l'exemple, qui fut suivi par les meilleu-

res

res places de l'un & de l'autre côté de-là la mer, depuis Dublin vers le midi le Soulévement se cantonna dans le Nord, & mit son siege à Londonderry. Comme on sçavoit que les Anglois pressoient fortement le Prince d'Orange d'envoyer en Irlande de grands secours, on crut que la presence du Roy y étoit necessaire pour les prevenir, & que le pays étant fertile en bons soldats, l'honneur de combattre à la veuë & sous le commandement du Monarque en assembleroit un assez grand nombre aussi-tôt qu'il paroîtroit pour le rendre maître des postes qu'avoient occupé les rebelles, avant qu'on les pût secourir. Il y passa, & arriva vers les festes de Pasques à Dublin, accompagné du Comte de Tyrconnel, qui l'étoit venu recevoir à Kork, où ce Prince l'avoit creé Duc. On jugea à propos que Jacques, profitant des premiers mouvemens du zele qu'inspiroit sa presence aux Irlandois de sa communion, s'allât d'abord montrer dans le Nord. Il y alla, & en effet sa marche étonna les Rebelles: ils abandonnerent Coleraine, & Kilmore resista peu. Il vint jusqu'à Londonderry, & envoya sommer la place; mais un Ministre nommé Walker, qui s'en étoit fait gouverneur, témoigna tant de resolution de se défendre jusqu'à l'extremité, que le Roy pressé de faire des troupes pour resister à l'armée Angloise, qui se préparoit à passer la mer pour venir s'opposer à luy, fut contraint de revenir à Dublin, aprés avoir donné ses ordres pour le siege de Londonderry. 1689.

Il ne manqua pas de soldats, mais ses soldats manquoient la plûpart de toutes les choses necessaires à la guerre, horsmis de courage & de bonne volonté. Les armes, les munitions, l'argent étoient rares dans un pays, que la nation qui y domine épuise de tout depuis si long temps.

Il y

1689. Il y avoit peu d'Officiers qui sceussent regulierement la guerre, & il est aisé de juger, qu'il eût fallu plus de loisir que l'on ne s'en pouvoit promettre, pour discipliner de nouvelles levées. Le Roy supplea le mieux qu'il put à ce qui luy manquoit par tant d'endroits. Il avoit amené de France Rose, Maumon, Pusignan, Lery, Boisselau, & quelques autres officiers d'experience & de valeur, que le Roy Tres Chrêtien luy avoit donnez. Il pouvoit compter parmi les siens sur le Vice Roy, le Duc de Barwik, le Grand Prieur, Maxwel, Chelcon, Wachaupd, Suderland, Dorington, Sarsfield, & les Hamiltons. Il avoit apporté avec luy quelques armes, quelques munitions, quelque argent. Le siege de Londondery l'avoit obligé d'y laisser une partie de tout cela, mais le Marquis de Chateau-Regnauld luy ayant amené un nouveau convoy, aprés avoir repoussé Herbert qui l'avoit attaqué en chemin, il eut enfin une petite armée, où l'ardeur de combattre, qui y paroissoit, fortifioit les bras au defaut des armes. L'Eté se passa à faire ces préparatifs, durant lesquels quelques autres troupes, qui tenoient la campagne sous divers chefs, eurent divers succés qui ne décidoient rien. On attendoit celuy du siege de Londonderri, fortement attaqué, mais opiniâtrement défendu par Walker & sa garnison. On les avoit reduits à l'extremité, quoi que Maumon & Pusignan, & beaucoup d'autres braves gens y eussent été tuez. Comme on sçavoit que le Major Kirke y devoit amener du secours, on lui avoit fermé le port par une estacade & de grosses chaînes, qui lui en empêchoient l'entrée. Les assiegez manquoient de tout, & se voyoient enfin obligez d'en venir à capituler; lors que Kirke rompit l'estacade, & ayant secouru la place fort à propos, obligea les Assiegeans,

geans, qui de leur côté avoient perdu beaucoup de monde, & épuisé toutes les choses necessaires à continuer le siege, de se retirer sans avoir rien fait, que d'affoiblir les ennemis de cinq ou six mille hommes, qu'on dit qu'ils perdirent ou par les armes ou par la faim. 1689.

L'arrivée d'une armée Angloise sous le Mareschal de Schomberg fit sortir le Roi de Dublin, pour aller au devant de lui. Le Mareschal ayant débarqué ses troupes dans le Comté de Downe, y fut joint par celles de Kirke, lequel aprés s'être emparé de quelques places vers le Nord, vint avec lui camper à Dundalke. Le Roi s'avança jusqu'a Drogheda, & leur envoya offrir la bataille, que le Mareschal refusa. Les armées furent long temps campées presqu'à la veuë l'une de l'autre, sans que le Roy pût tirer les ennemis au combat. Le Mareschal perdit plus de monde qu'il n'en eût pû perdre en deux batailles, par les maladies qui se mirent dans ses troupes presqu'aussi tôt qu'il fut arrivé. Durant le reste de l'été que ce General s'obstina à se retrancher, & une partie de l'hyver qu'il alla prendre des-quartiers dans des places moins exposées, il lui mourut plus de douze mille hommes. Le Roi ne l'ayant pû forcer, se saisit de son poste quand il l'eut quitté, & aprés l'avoir fortifié se retira à Dublin avec son armée.

L'hyver se passa en préparatifs, que la situation des affaires de l'Europe rendit extrémement inégaux. Le Prince d'Orange, toûjours préssé par le Parlement d'Angleterre de secourir les Protestans d'Irlande, resolut d'y passer en personne. Et en effet l'été suivant, l'an mil six cens quatre vingt-dix, il y passa, & s'étant joint avec le Mareschal de Schomberg, marcha avec quarante-cinq mille hommes, & soixante pieces de gros canon, vers Dublin pour chercher 1690.

le

1690. le Roi. Ce Prince avoit receu de France dequoi armer encore des soldats, & un secours de cinq mille hommes de troupes du Roi Tres-Chrestien, commandez par le Comte de Lauzun, ayant, entre autres Officiers generaux, le Marquis de la Hoguette, qu'une mort glorieuse vient de nous enlever en Piémont. Avec ce renfort, que la Ligue de tout l'Empire, de l'Angleterre, de l'Espagne, des Provinces-unies, du Duc de Savoye contre la France ne permirent pas de rendre plus grand, l'armée du Roy de la Grande Bretagne ne pût gueres passer vingt-mille hommes, une grande partie à demi armez, & n'ayant d'artillerie que douze pieces de campagne qu'on avoit amenées de France. En cet état ce Prince jugea, que si une de ces victoires, où la bonne cause & la valeur supplée au nombre, ne le tiroit d'affaires, il alloit être vivement pousse, & que s'il reculoit, ses soldats perdant beaucoup de cette ardeur qui leur faisoit souhaiter le combat, il perdroit toûjours le pays sans avoir rien tenté pour le conserver. Cette pensée le fit resoudre à marcher au devant du Prince, de l'attendre au bord de la Boyne, & de le combattre au passage. Celuy cy y parut bien-tôt avec toutes ses troupes & ses soixante pieces de canon; & ce fut là que l'onziéme de Juillet se donna la bataille, à laquelle cette riviere a donné le nom. Elle eut le succés qu'elle devoit avoir, veu la difference des forces. Il n'eût pas été impossible, malgré cette inégalité, qu'elle n'en eût eu un meilleur pour le Roy qui la perdit, si ses ordres eussent été suivis; si aussi-tôt qu'il le commanda, on eût chargé des troupes qui avoient passé un gué éloigné à sa gauche, pendant qu'une partie de ses gardes & de ses dragons disputoient le passage

sage d'un gué plus proche au Mareschal de Schomberg qui y fut tué, & pendant que son aile droite soûtenoit encore les éforts de ses ennemis. On fut trop lent de ce côté-la, & trop fortement pousſé de celuy-cy par le canon, & par la superiorité du nombre. L'aile droite fut rompuë & défaite, malgré la valeur du Duc de Barwik si connuë en tant d'autres rencontres, du Chevalier d'Hocquincourt qui y perit, & de Richard Hamilton qui y fut pris prisonnier. 1690.

Alors le Comte de Lauzun s'approchant du Roi lui representa, qu'il alloit être enveloppé, & qu'il ne falloit plus compter que sur une bonne retraite: le priant d'en laisser le soin à lui & à tant de braves officiers, qui ne manqueroient à rien pour le faire réussir. L'avis étoit de trop bon sens, pour n'être pas suivi par un Prince, qui n'étoit ni de mœurs ni d'âge à finir par le desespoir. Le Roi cedant à sa fortune, ou pour parler comme ce Prince pense, se soumettant aux ordres de la Providence, prit le regiment de Sarsfield, & se retira à Dublin, pendant que le Comte, les François, Cheldon, & d'autres officiers disposoient les choses à la retraite, qu'ils firent de l'aveu des ennemis avec beaucoup d'ordre & d'honneur.

Les deux parties se sont mutuellement blâmez d'avoir mal profité, les uns de leur victoire, & les autres de leur retraite. Ceux qui ont écrit pour le Prince d'Orange blâment le Roi d'avoir trop tôt quitté l'Irlande, & ceux qui y resterent aprés lui d'avoir mal recueilli les debris d'une fuite qui leur avoit ôté peu de monde, le nombre de leurs morts, selon ceux qui en mettent le plus, ne passant pas quinze ces hommes. Les Ecrivains du parti du Roi blâment le Prince d'avoir mal suivi sa victoire, d'être venu trop tard à Dublin, ville ouverte de tous

côtez,

1690. côtez, sans armes & sans munitions ; d'avoir donné le temps aux troupes du Roi de se rassembler à Limerik, à Galloway, & en d'autres places assez fortes pour tenir long temps ; d'où en effet il étoit arrivé que la guerre avoit traîné en longueur, depuis même le départ du Roi, qui quitta Dublin presqu'aussi-tôt qu'il y fut arrivé, pour se retirer en France ; que le Prince d'Orange s'étoit vû obligé de lever le siege de Limerik avec beaucoup de perte pour lui, & d'honneur pour les Royalistes, sur tout pour M. de Boisselau, de repasser en Angleterre sans avoir achevé sa conquête, qu'il eût perduë, si dans la bataille que donna Saint Ruth prés d'Athlone l'an mil six cens quatre-vingts onze aux

1691. Anglois que commandoit Ghinghle, ce François chef de l'Armée Royale n'eût été tué d'un coup de canon, aprés avoir déja rompu toute l'infanterie ennemie, & donnant actuellement un ordre pour suivre le mouvement de sa victoire, que sa mort arrêta, & donna à son ennemi ; que le second siege de Limerik, soûtenu avec tant de gloire, & terminé par une des belles capitulations qu'on vit jamais, avoit été une ressource capable de rétablir le parti Royal, si l'Irlande eût été aussi à portée d'être secouruë par la France, que toute l'Europe attaquoit, qu'elle l'étoit, d'être attaquée par l'Angleterre pour laquelle tant de Nations combattoient. Ceux qui sçavent le dessein qui porta le Roy d'Angleterre à sortir si promptement d'Irlande pourroient ajoûter à cela, qu'il avoit imaginé une diversion qui eût embarrassé le Prince d'Orange, si une seule circonstance dont elle dépendoit ne l'eût fait manquer.

Mais il étoit de la destinée de Jaques Second de ne pas faire à demi le sacrifice de ses Couronnes à sa Religion, jusques à ce qu'il ait rempli

le

tems de son épreuve. Il étoit du bien de cette Religion même, que ceux qui en font profession, eussent devant les yeux un tel exemple; il étoit de la gloire du Roy sous lequel j'écris cette histoire, d'ajoûter aux titres qui luy font porter le nom de GRAND, celuy de soûtenir seul une si belle cause, & d'en faire voir la justice par le gain de sept batailles rangées, par la conquête de plusieurs Provinces, & des plus fortes places du monde soûmises à son Empire, malgré les efforts de tant de puissances, *liguées contre le Seigneur & contre son Christ.* 1691.

FIN.

PERMISSION.

JE soussigné Provincial de la Compagnie de JESUS en la Province de France, suivant le pouvoir que j'ay reçû de nôtre Reverend Pere General ; permets au Pere Pierre Joseph d'Orleans de la même Compagnie, de faire imprimer un Livre qui a pour titre HISTOIRE DES REVOLUTIONS D'ANGLETERRE, qui a été vû & approuvé par trois Religieux de nôtre Compagnie. En foy & témoignage dequoy j'ay signé la presente à Nevers le 22. de Juin 1689.

JACQUES LE PICART.

TABLE

TABLE
DES
PRINCIPALES
MATIERES
Contenuës en ce troiſiéme Volume.

A.

A *Berdin*, ville d'Ecoſſe. *page* 199
Charles Second y eſt reçû, *ibid.*
Acte pour exclure le Duc d'York de la Couronne. 357
Agitateurs. Quelles gens c'étoit, 142
Ils s'oppoſent au Parlement, 144
Ils ſe chagrinent contre Cromwel, 149
Albyville, Envoyé d'Angleterre en Hollande: ce qu'il y fait pour le ſervice du Roi Jacques Second ſon Maître, 421
Allen. Maire de Londres, 301
Il ſe joint à Monk, 302
Alne Wik, lieu d'une celebre conference, 286
Arbre fameux, pour avoir ſervi de retraite à Char-

Charles Second contre ceux qui le cherchoient pour le perdre, 221
Argile. Les Comtes d'Argile toûjours opposez au Roi & à la Monarchie, 111. 112. 387.
Arlington. Ministre & Secretaire d'Etat sous Charles Second, 325
De quelle maniere il se comporta dans l'affaire de la liberté de conscience, *ibid.*
Arundel persecuté & mis en prison pour la Religion Catholique, 349
Il est mis dans le Conseil Privé du Roy & dans les charges de la Cour par Jacques Second, 403
Aston gouverneur de Drogheda, 183.
Avaux. Le Comte d'Avaux Ambassadeur de France en Hollande donne les premiers avis du dessein du Prince d'Orange, 419
Aubigny. De la maison de Stuart tué à la bataille d'Edgehil, 83

B.

B*Arwik.* Duc de ce nom. Fils naturel de Jacques Second. Sa valeur en diverses occasions, 455.
Bataille d'Edgehil, gagnée par Charles Premier contre le Comte d'Essex, 81
Bataille de Morstonmoor gagnée par les Parlementaires, contre le Prince Robert, 103
Bataille de Neubury, où Charles Premier rétablit le desavantage que ses armes avoient euës à Morstonmoor, 91
Bataille de Naesby funeste à Charles Premier, 118
Bataille de Dumbar, où les Ecossois furent défaits par Cromwel, 203
Bataille de Worchester, où Cromwel défit Charles Second, 215

Bataille navalle entre les Anglois & les Hollandois sous le Gouvernement de Cromwel, 241
Bataille navale où le Duc d'York défait entierement la flotte Hollandoise, 319
Bataille navale du même Prince contre la même flotte, & son succés douteux le premier jour, & le second avantageux au Prince, qui pousse les Hollandois jusques dans leurs bancs, 330
Bataille navale du Prince Robert contre les Hollandois, dont chacun s'attribuë la victoire, 341
Bataille de Weston gagnée par Milord Duras contre le Duc de Monthmouth, 391
Bataille de Boyne gagnée par le Prince d'Orange contre Jacques Second, 454
Bataille d'Athlone gagnée par Ginghel contre les Irlandois, par la mort de Saint Ruth, 456
Bellassis persecuté & mis en prison pour la Religion Catholique, 348
Est mis dans le Conseil Privé par Jacques Second, 403. 410
Bellievre envoyé en Angleterre en qualité d'Ambassadeur de la part du Roy Très-Chrêtien, pour accommoder les differens de Charles Premier avec son Parlement, 135
Son habileté & son éloquence, 137
Il travaille inutilement à mettre la concorde entre le Roy & ses sujets, *ibid.*
Benedictins executez à mort dans la persecution excitée contre les Catholiques sous le regne de Charles Second, 353
Blake traître, 84
Blak Amiral d'Angleterre, ses combats contre les Hollandois, 241
Il brûle la flotte d'Espagne, 255
Boisselau, officier François: ce qu'il a fait en Irlande, 452
Borh s'éleve contre le Parlement. 268

Sa défaite & sa prise, 269
Bonrepos envoyé par le Roi Trés-Chrêtien pour offrir du secours à Jaques Second, 425
Bradshaw Président de la Chambre établi par Cromwel pour condamner Ch. I. 171. & *s.*
Broghil défait en Irlande l'Evêque de Ross, & le fait pendre, 189
Il se rend maître de Caringdrede, *ibid.*
Brouwn défait, 210
Buchanan. Son insolence à parler des Rois & de la Royauté, 12
Ses calomnies contre Marie Stuart, *ibid.*
Buckingham Favori de Jacques, & de Charles Premier, 11
Son portrait, 14
Sa conduite nuisible à son Maître, 15
Les démêlez du Duc de Buckingham avec le Comte de Bristol, *ibid.*
Ses intrigues avec les femmes luy font faire de grandes fautes, *ibid.*
On le broüille avec le Parlement d'Angleterre, *ibid. & suiv.*
Il reüssi mal contre l'Espagne dans l'entrepriſe de Cadis, 17
Et encore moins bien contre la France au siege de la Rochelle, 20
Il est assassiné par Félton, *ibid.*
Le Duc de Buckingham, fils du premier, s'attache au Roy Charles Second, & le suit dans son exil, 200 211
Il devient son Favori, 324
Ses bonnes & ses mauvaises qualitez, *ibid.*
Il entre dans le projet de la liberté de conscience, *ibid.*
Il se tourne contre le Roy, & entre dans la cabale de Schaftsbury, 329
Budé de Verace. Ses avis en faveur du Roy d'Angleterre contre le Prince d'Orange, 420

Byron,

Byron, fidele au Roy Charles I. 125. 164

C.

Cabale, nom donné par les Factieux à cinq Ministres de Charles Second, 324
Canon fidele au Roy Jacques II. 450
Castanaga Gouverneur des Païs Bas Espagnols. partisan du Prince d'Orange contre le Roy d'Angleterre, 413
Castelmaine souvent mis en prison pour la Religion Catholique, & pour son attachement à son Roy. 273
Il entre dans le Conseil Privé sous Jacques Second, 403
Il est envoyé Ambassadeur à Rome, 407
Carnarvan tué à la bataille de Neubury, 91
Carreu décapité par ordre du Parlement, pour avoir favorisé le parti de Charles Premier, 109
Catholiques persecutez, 349. *& suiv.*
Charles Premier n'étant encore que Prince de Galles passe en Espagne, pour épouser l'Infante, 10
Rupture de ce mariage, & ses causes, 11
Il épouse Henriette de France, sœur de Louïs XIII. *ibid.*
Ses vertus, ses défauts, & son malheur, *ibid.*
Ses sujets commençent à s'aliener de luy, 16
Il casse divers Parlemens, ce qui augmente l'aigreur & les mécontentemens, 16. 20
Il entreprend d'établir la Liturgie Anglicane en Ecosse, & s'attire par là les Puritains des deux Royaumes, 24
Revolte des Ecossois contre luy, 26
Il tâche de ramener au devoir les revoltez d'Ecosse par la douceur, & n'y reüssit pas, 35. 37
Il y employe la force, *ibid.*

Les armées étant en presence on traite d'accord, où il est trahi par les Presbyteriens d'Angleterre, 38. 39
Il convoque le fameux Parlement, qui fut l'instrument de sa ruine, 48
La douceur dont il use dans cette Assemblée ne fait qu'en augmenter les emportemens, 49. *& suiv.*
Il se resoud à faire la guerre, 60
Il fait un voyage en Ecosse pour gagner les Ecossois, & y réüssit, 61. 63. 64
Son retour en Angleterre, & les acclamations qu'il reçoit dans une entrée magnifique qu'on luy fait à Londres. *ibid.*
Les Presbyteriens s'en effrayent, & par leurs intrigues le jettent dans de nouveaux embarras. Il s'en éloigne pour une seconde fois, & se retire à Hampthoncourt, 70
Il se retire à York, 75
Les propositions insolentes que luy fait le Parlement. Il les rejette, 75. 76
Une partie du Parlement abandonne l'autre, & và trouver le Roy, *ibid.*
Il se met en campagne, & gagne une bataille à Edgehil contre les Rebelles, 81. *& suiv.*
Progrés de ses armes en divers endroits, 86. *& suiv.*
Faute irreparable que son Conseil luy fait commettre, 90
Il transfere le Parlement de Londres à Oxford, où plusieurs Membres de cette Assemblée le viennent trouver, 100
Les Ecossois se déclarent contre luy, & entrent en Angleterre avec une Armée, *ibid.*
Défaite du Prince Robert prés d'York, 104
Elle est reparée par les avantages que le Roy remporte sur le Comte d'Essex, dont il dissipe entierement l'armée, 108

Il perd la bataille de Naezby, qui ruine entierement ses affaires, 118
Il se jette entre les bras des Ecossois, 128
Aprés diverses negotiations, les Ecossois le livrent aux Anglois Rebelles, 139
Intrigues dont se sert Cromwel pour faire perir ce Prince, 144. *& suiv.*
On érige une Chambre, où il est condamné à perdre la tête, 171
Sa mort, & la revolution qui la suit, 176
Charles Second. Sa naissance, 21
Il se trouve à la bataille d'Edgehil, n'ayant encore que douze ans avec le Roy son pere, 82
Ce qu'il fit durant la guerre civile, 124 *& suiv.* 129 159. 213.
Les affaires étant desesperées on le fait passer en France, de là en Hollande, où il travaille inutilement à sauver le Roy son pere, 172
Il sollicite les Cours de l'Europe pour vanger la mort de son pere, 180
Les Ecossois le rappellent, 192
A quelles conditions, *ibid. & suiv.*
Son arrivée en Ecosse, où il est proclamé Roy; mais on ne veut pas qu'il se mêle du Gouvernement, 198. *& suiv.*
Il se retire mécontent parmi les Montagnards. On le prie de revenir, & on le traite mieux, 207. *& suiv.*
Il appaise une sedition, & est couronné à Scone, 209
Il se met à la tête des troupes, & entre en Angleterre avec l'armée d'Ecosse, 211
Il défait des troupes qui s'opposent à son passage, & penetre jusqu'à Worchestre, *ibid. & suiv.*
Ses lettres au Maire de Londres, 212
Il y est attaqué par Cromwel, & perd la Bataille, 215. 216

Il se cache déguisé en divers endroits, & demeure long-tems errant avant que de pouvoir sortir du Royaume, Cromwel le faisant chercher partout. Ses avantures durant ce temps. *Ibid. & suiv.*
Son embarquement & son arrivée à Paris, 232
Il est obligé de sortir de France, 254
Son rétablissement dans son Royaume par les soins du General Monk, 313
Son arrivée en Angleterre; & son entrée à Londres, où il rétablit toutes choses, 314. 315
Son mariage avec Catherine de Portugal, *ibid.*
Il entreprend d'établir en Angleterre la liberté de conscience, 312. *& suiv.*
Il se ligue avec la France contre les Hollandois. Succés de cette guerre, 327
Son Parlement l'oblige à revoquer la liberté de conscience, & à faire la paix avec la Hollande, 333
La cabale de Schafrsbury l'engage à établir le serment du Test, & se sert ensuite de ce serment pour exclure le Duc d'York de la Couronne, 340
Le Roy resiste à cette exclusion, & casse le Parlement qui l'y vouloit engager, 351
Il feint de croire la fausse conjuration dénoncée par Titus Oatz dans un nouveau Parlement, 353
Mauvais effets de cette feinte, *ibid.*
Le Parlement ayant poussé l'affaire de l'exclusion, est cassé par le Roy, 358
Le Duc d'Yorch, éloigné durant la tenuë du Parlement, est rappellé, & le Duc de Montmouth exilé, 359
Convocation d'un nouveau Parlement cassé pour les mêmes raisons que les precedens, 363. 366. 368
Autre Parlement à Oxford, 366

La

La cabale y conspire contre la liberté du Roy, pour l'obliger à consentir à l'exclusion; ce qui oblige ce Prince de casser ce Parlement. 368
Resolution de Charles de n'assembler plus de Parlement, jusqu'à ce qu'il eût dissipé la cabale. 369
Succez de cette resolution qui remet toutes choses dans l'ordre, 370. *& suiv.*
Veritable conjuration des Protestans contre Charles, & contre le Duc d'Yorc son frere: comment ces Princes ont pû en éviter l'effet, 379
Mort de Charles dans la Religion Catholique, 381
Clarendon envoyé en Irlande en qualité de Viceroy, & revoqué quelque tems aprés, 409
Il se declare contre Jacques II. 410. 435
Il refuse de prêter les sermens établis par le Prince d'Orange, 449
Clarges beau-frere du General Monck, 313
Clifford grand Tresorier d'Angleterre, ses grandes qualitez, 324
Closetting, ce que c'est, 405
Colbert de Croissy Ambassadeur de France en Angleterre, y traite l'alliance des deux Couronnes contre les Hollandois, 327
Son zele pour procurer du secours au Roy Jaques II. 427
Colchester assiegé, 161
Condé. M. le Prince de Condé louë la valeur de Jacques II. 319
Conquête des François en Hollande, & sur les terres du Roy Catholique, 327. 331
Conspiration des poudres, 8
Coot soûmet à Cromwel, Armach, Califergus, Charlemont, & prend Galloway, 189. 234
Cornbury. Sa defection, 432

Cowentry contribuë à l'évasion de Charles II. lorsque Cromwel le faisoit chercher, 230
Cromwel. Olivier Cromwel commence à paroître à la bataille de Morstonmnor, qu'il fait gagner aux Parlementaires, 104
Son portrait, 113
Il se met à la tête de la faction des indépendans pour troubler l'Etat, *ibid.*
Il commande l'aîle droite à la bataille de Naesby; & contribuë beaucoup à la victoire que son parti y remporte, 118
Moyens dont sa Cabale se sert pour tirer le Roy d'entre les mains des Ecossois, 132
Politique de Cromwel pour perdre le Roy, 134
Politique de Cromwel pour faire revolter l'armée contre le Parlement, 142
Il se rend maître du Roy: sa conduite envers ce Prince, 147. *& suiv.*
Il leve le masque & declare ses mauvaises intentions contre le Roy, 154
Pourquoi il ne réüssit pas d'abord, 157
Il se forme un orage contre son parti; par quels moyens il le dissipe, 156
Il soûtient la guerre contre tous ceux qui se declarent pour le Roy, *ibid.*
Les choses extraordinaires qu'il fit dans cette guerre, 166. *& suiv.*
Il fait avorter un Traité que le Roy & le Parlement avoient fait en son absence, 168
Il attaque le Roy & le Parlement tout ensemble, & demeure le maître, *ibid. & suiv.*
Il fait ériger une Chambre sous le nom de Cour de haute Justice, où le Roy est condamné à mort, 171
Il se rend maître du Gouvernement, & sous pretexte de changer la Monarchie en Republique, il s'attire à luy seul le pouvoir de disposer de toutes choses. 178

Moyens

Moyens dont il se sert pour affermir son autorité, 181. 182
Il passe en Irlande, 183
Il prend Drogheda, 184
Il se rend maître de toutes les places de la côte Orientale d'Irlande, & du Port de Waterford, 185
Sa severité à punir ceux qui luy resistent, 218
Prise de Ross par Cromwel: la Momonie se donne à luy, 186
Seconde Campagne de Cromwel en Irlande, 187
Il prend Calan, Gore, Kilkenni, Clommel, *ibid. & suiv.*
Il laisse à Ireton à achever sa conquête; il repasse en Angleterre, & pourquoy? 190
Il est reçû à Londres avec applaudissement, & il est fait General des troupes du Parlement en la place de Fairfax, 201
Il marche contre l'Ecosse, 202
Bataille de Dumbar gagnée par Cromwel, 204
Il se rend maître d'Edimbourg, *ibid.*
Ecrits répandus par son ordre pour brouïller ses ennemis, 208
Il manque Sterlin, & tombe malade, 209
Prise de S. Jonsthon par Cromwel, 211
Son retour en Angleterre, où il défait Charles II. à la bataille de Worchester, 214. *& suiv.*
Son entrée dans Londres aprés cette victoire, qui acheve de luy soûmettre les trois Royaumes, 232. *& suiv.*
Il broüille le Parlement: suites de cette Politique pour affermir son autorité, 236. *& suiv.*
Il casse le Parlement, *ibid.*
Il s'en fait un à sa mode, & se fait declarer Protecteur, 239. *& suiv.*
Conspirations formées contre luy: comment il les dissipe, 245. *& suiv.*

Reglement fait par le Protecteur, 247. *& suiv.*
Accident par lequel il pensa perir, 251
Il est recherché de toutes les puissances de l'Europe : il prefere la France à l'Espagne, 252. *& suiv.*
Sa maladie, sa mort, suite de son caractere, 255. *& suiv.*
Son fils aîné Richard Cromwel declaré par luy Protecteur, 258
Qualitez de ce nouveau Protecteur, *ibid.*
Son regne de peu de durée : on le dépose, 263. *& suiv.*
Cromwel second fils d'Olivier, nommé Henry, envoyé par son pere en Irlande pour y commander, 251
Il est rappellé, & obligé de ceder sa place à un autre aprés la disgrace de son frere, 265

D.

D'Ambi Ministre d'Angleterre sous Charles II. Ses affaires, ses intrigues, & son genie, 351. 352. 473
Dalrumple : un des trois qui a apporté au Prince d'Orange la Couronne d'Ecosse, 449
Darmouth Amiral d'Angleterre, suspect de trahison pour diverses raisons, 435. *& suiv.*
Dauphin : belle Campagne de M. le Dauphin en Allemagne, 428
Derby Seigneur fidele au Roy Charles II. 213. 216
Sa mort, 233
Des Dupes retire Charles II. dans les montagnes d'Ecosse, 206
Drogheda place importante en Irlande, 183. *& suiv.* 453
Dublin capitale d'Irlande assiegée par le Marquis d'Ormont, *ibid.*

Jacques II. y arrive, & y leve des troupes, 451
Dumbar ville d'Ecosse prise par Cromwel, 202
Bataille gagnée à Dumbar par Cromwel contre les Ecossois, 204
Dumdé ville d'Ecosse, 199. 199
Le Vicomte de Dumdé fameux par sa fidelité, 450
Dumferling celebre Royaliste, 450
Dumkell, autre Royaliste fameux, *ibid.*
Duras Comte de Feversham défait le Duc de Monmouth, 391
Arrêté par le Prince d'Orange, 441

E.

ECosse revoltée par la publication de la Liturgie Anglicane, 26
Le convenant d Ecosse, 35. *& suiv.*
Parlement tenu en Ecosse par Charles I. 61
Les Ecossois arment contre le Roy, 95
Charles I. s'étant retiré dans leur armée, ils le remettent entre les mains des Anglois, 137
Raisons & condition de ce Traitté, 140
Protestation de la nation Ecossoise contre le parricide commis dans la personne de Charles I. 172
Les Ecossois rappellent Charles II. & à quelle condition, 190. *& suiv.*
Ecosse soûmise par les armes de Cromwel, qui y laisse Monk pour Gouverneur, 214
Ecosse affectionnée au Duc d'Yorch, 361
Les Rebelles y prévalent, & font déferer cette Couronne au Prince d'Orange, 449
Esden Marchand, contribuë à l'évasion de Charles II. 227
Espagne recherche inutilement l'alliance de Cromwel, 252
Elle entre dans les interêts du Prince d'Orange contre

contre le Roy d'Angleterre, 412. & *ſ.* 442
Epiſcopaux, ſecte dominante en Angleterre, & pour cela appellé l'Egliſe Anglicane, 5
Epiſcopat établi en Ecoſſe, 24. *& ſuiv.*
Charles I. en conſent l'abolition, 165
Rétabli par Charles II. 315
Fameuſe affaire des Evêques ſous le regne de Jacques II. 416. *& ſuiv.*
Eſſex premier chef des Parlementaires, 78
Avanture extraordinaire de ce Comte, *ibid.*
Caractere de ce General, *ibid.*
Il perd la bataille d'Edgehil contre Charles I. 81. *& ſuiv.*
Son incivilité envers la Reine, 106
Il refuſe de traiter avec le Roy pour pacifier les troubles, 107
Le Roy bloque ſon armée, la diſſipe, & l'oblige de s'enfuir, 108
Il ſe démet du Generalat, 115
Sa mort, 134
Eſtampes. Maréchal de France; Ambaſſadeur en Angleterre. Ses negociations, 72
Exeter, Seigneur qui refuſe de prêter les ſermens au Prince d'Orange, 449

F.

Fairfax pere & fils dans le parti rebelle ſous Charles I. 86. 87
Thomas Fairfax le fils ſuccede au Comte d'Eſſex, & eſt fait chef des armées Parlementaires, 115
Il gagne la bataille de Naesby contre le Roi, 119
Ses ſuccez & ſes conquêtes pour le mauvais parti, 121. 123
Courage de ſa femme pour ſoûtenir la bonne cauſe, contre celle qu'avoit embraſſé ſon mary, 174

Il ceda sa place à Cromwel, 201
Il entre dans le parti de Monk pour le rétablissement de Charles II. & va trouver ce Prince en Hollande, 290. 313
Portrait de ce General, 115
Falkland tué à Neubury, 91
Fleedwood a le gouvernement d'Irlande, & la tient dans la soûmission, 234. a des liaisons avec Lambert disgracié, 256
Il agit contre son beaufrere, & pourquoi, 259. Son caractere; 260
Il est fait General de l'armée, 264
Le Parlement luy ôte sa Charge, mais il est rétabli par l'armée, le Conseil d'Etat, & est nommé Commissaire, 272 273
Il est contraint de donner les clefs de Westminster au vieux Parlement qui s'y assemble, & nomme des Commissaires pour commander l'armée, 288
Fleming, dépêché par le Roy aux Ecossois, & pourquoy, 193
France, accepte la derniere, l'alliance de Cromwel, & ses raisons, 254.

G.

Galles. Naissance du Prince de Galles fils de Jacques II. & de Marie d'Est, 415
Calomnie contre la naissance de ce Prince, *ibid.*
Effet de cette naissance chez les Anglois, *ibid. & suiv.*
On sauve ce Prince, & on le porte en France, 435. 437. 438. *& suiv.*
Genhan celebre Royaliste sous Charles I: 129
Gloceſter est assiegé mal à propos, 91
Duc de Gloceſtre dernier fils de Charles I. passe en Hollande: sa mort, 177
Gordon. Maison illustre en Ecosse attachée au Roy. 123. 191. 388

Le

Le Duc de Gourdon défend long-tems le Château d'Edimbourg contre les Rebelles pour Jacques II. 450
Greenwill. Comte de Bat, contribuë au rétablissement de Charles Second, 176. 305. 309
Gumble, 302. 503

H.

Hales recommandable pour sa fidelité, 398. 399. 403
Son procés pour les sermens, 498. *& suiv.*
Halifax. Divers partis qu'a pris ce Seigneur sous les regnes des deux derniers Rois, 436. 441
Hamilton sous Charles I. 36. 63
Le Duc d'Hamilton envoyé en Ecosse pour appaiser la revolte, 36
Il empêche qu'on n'écoute les fideles avis de Montrose, 94
Suspect & mis en prison, 98
Sa mort, son portrait, & sa destinée extraordinaire, 177
Hammond partisan de Cromwel, arrête Charles Premier dans l'Isle de Wich, 151
Harisson rebelle sous Charles Premier & Charles Second, zelé partisan de Cromwel, 212
Henriette de France Reine d'Angleterre, 11
Son mariage avec Charles I. 17
Sa conduite durant les troubles, 29. *& suiv.* 37. 50. 71. 172.
Son attachement à sa Religion & à son mari, 29. *& suiv.*
Elle passe en Hollande, & luy amene des troupes, 71. 75. 89. 94
Elle passe en France, 106
Estime & attachement du Roy son mari pour elle, 175
Henriette d'Angleterre Duchesse d'Orleans, 106

Elle

Elle naît à Exeter durant le siege, 106
On l'a fait passer en France, *ibid.*
Elle passe en Angleterre. Ce qu'elle y fit, 327
Herbert Amiral d'Angleterre, 431
Herbert Chancelier d'Angleterre, 443
Holburne défait, 210
Howard. Ses conseils à Richard Cromwel. 261
Il quitte son parti, & se met dans celuy du Roy. 262
Guillaume Howard Vicomte de Stafford meurt pour la Religion Catholique, 363
Husson partisan de Cromwel, 188
Hyde Grand Chancelier d'Angleterre, 308. 309 315. 328.

I.

Jacques Premier, 1. *& suiv.*
Sa mort, 13
Jacques Second premierement Duc d'York, & ensuite Roy d'Angleterre, 318
Sa naissance, 21
Passe sa jeunesse dans le métier de la guerre, 82. 255. 318
Témoignage de sa valeur rendu par les deux plus grands Capitaines du siecle, 319
Etat florissant de ce Prince, 319. 320. *& suiv.*
Bataille navalle gagnée par luy contre les Hollandois, 319
Son attachement pour le Roy son frere, 320
Sa conversion à la Foy Catholique, 321. 323
Sa premiere femme fille du Chancelier Hyde meurt dans la même Religion; *ibid.*
Seconde bataille, où ce Prince met en fuite les Hollandois, 330
Son second mariage avec Marie d'Est, 333
Cabale contre ce Prince pour l'exclure de la Couronne, à cause de sa Religion, 340

Ou

On invente le ſerment du Teſt pour l'exclure des charges, *ibid.*
On entreprend ouvertement ſon excluſion, 343
Il eſt rappellé en Angleterre, & paſſe en Ecoſſe, 358. 359
Il revient à la Cour, 359
Il paſſe pour la ſeconde fois en Ecoſſe, 361
Eſtime & attachement des Ecoſſois pour luy, 375
Il eſt rappellé à la Cour, 376
Son avenement à la Couronne, 381
Revolte en Ecoſſe & en Angleterre contre luy, 391
Ses ennemis ſont défaits par ſes Generaux, & il devient par là paiſible poſſeſſeur de la Couronne, *ibid. & ſuiv.*
Son zele pour ſa Religion luy attire les Proteſtans, 397
Il refuſe le ſecours de France pour ne pas aliener ſes peuples, 426
Il eſt abandonné par ceux qu'il avoit élevé, qui luy débauchent ſon armée, 432. *& ſuiv.*
Il ſe retirer en France, 441
Il paſſe en Irlande, où l'inégalité de ſes forces avec celle de ſes ennemis luy fait perdre la Bataille de Boyne, & le contraint de repaſſer la mer, 451. *& ſuiv.*
Jefferyes Chancelier d'Angleterre, 395
Fidele ſerviteur du Roy, meurt en priſon, 443
Jeſuites executez à mort pour la Religion. 353
Inchiquin. 187
Independans, ſecte de Presbyteriens, dont la faction entreprend la perte de Charles Premier, & en vient à bout, 112. 113. 141
Ingolsby défait Lambert, 307
Jones Gouverneur de Dublin. 183
Ireton gendre de Gromwel, 119. Sa harangue contre le Roy dans la Chambre Baſſe, 154

Courageuse action de ce Rebelle. 184
Il acheve la conquête d'Irlande pour Cromwel, 190. 233. 234
Irlande se déclare pour Monk, 287
Elle est conservée par le Duc de Tyrconel dans l'obeïssance de Jacques Second, 450
Soûmise au Prince d'Orange, 456

K.

Karre Rebelle rentre dans son devoir, 208

L.

Labadie : ses soins pour l'évasion du Roy d'Angleterre, 437
Lambert sert sous Gromwel en Ecosse, 202
Défait les Ecossois, & se rend maître d'Inchergawi, & de l'Isle de Brunt, 210
Il n'ose suivre le Roy plus avant aprés la défaite de Harisson, 212
Il favorise les Royalistes, & est pour cela disgracié, 251
Il aspire aprés la mort de Cromwel à la dignité de Protecteur.. Ses brigues, 259
Il reprend le nom & la charge de Major General & a l'armée pour luy, 264
Son caractere, 267
Il défait Booth, 269
Il se brouille avec le vieux Parlement, qui luy ôte sa charge, & pourquoy, 271. 272
Il est rétabli par l'armée, & nommé par le Conseil d'Etat pour établir un gouvernement fixe, 273
Il marche contre Monk, & se saisit de Neucastle, 279
Il fait quelques courses pour surprendre Monk; il reçoit de méchantes nouvelles qui luy font quitter

quitter Newcaſtle ; il va à Londres, où on l'arrête, 289. *& ſuiv.*
Il s'échappe, ſe met à la tête d'un corps de troupes, eſt défait & ramené dans la Tour de Londres, 307. *& ſuiv.*
Laney ſe charge de faire échaper le Roy, ce qu'il fit pour cela, 223. *& ſuiv.*
Lauderdale, [le Duc de] Secretaire d'Etat pour l'Ecoſſe. Son caractere & ſa conduite, 324
Le Comte de Lauderdale ſe retire en France aprés la revolution arrivée ſous Jacques Second, 450
Lauzun à la Cour d'Angleterre. 437
Accompagne la Reine d'Angleterre & le Prince de Galles dans leur évaſion, *ibid.*
Le Comte de Lauzun General des troupes du Roy Tres Chrêtien en Irlande, 454
Lawd Archevêque de Cantorbery en crédit ſous Charles I. 22
Il fait entrer ce Prince trop avant dans les affaires Eccleſiaſtiques, & trouble par là celles de l'Etat, *ibid.*
Caractere de ce Prelat Proteſtant, *ibid.*
Il entreprend de reduire la ſecte Presbyterienne à l'Epiſcopale, *ibid.*
On le fait paſſer pour Catholique, mais ſans raiſon, 30
Sa liaiſon avec le Comte de Strafford, 31
Mis dans la Tour aprés diverſes perſecutions, 51
Condamné à mort, & decapité par ordre du Parlement rebelle, 116
Leindſey General d'armée ſous Charles I. 81.
Tué à la bataille d'Edgehil, 82
Lenthal choiſi pour Orateur du Parlement, 245
Eſt remis dans la même fonction dans les Parmens aſſemblez par les Factieux, 264
Lery Officier François en Irlande, 452

Leſlé commande l'armée d'Ecoſſe, fatige Cromwel par ſes campemens, perd enfin la Bataille de Dumbar, 203. *& ſuiv.*
Leſle. Alexandre Leſlé fait Comte de Leven par Charles I. 63. General des Troupes d'Ecoſſe contre ce même Roy, 98. Entre en Angleterre avec vingt mille hommes, *ibid.*
David Leſlé neveu du precedent gagne la Bataille de Morſtonmoor avec les Parlementaires Anglois, 105. Il eſt Lieutenant de ſon oncle à la Bataille de Dumbart, 203. Commande la cavalerie Ecoſſoiſe à la Bataille de Vorcheſter, 215
Liberton envoyé au Roy, & pourquoy, 192. Il rapporte la réponſe. 193
Loüis le Grand Roy de France, 32. Il ſe ligue avec Charles II. 327
Ses conquêtes durant cette guerre, 331. Ses ſoins pour empêcher la revolution ſous Jacques II. 419 *& ſuiv.* Il prend la cauſe de ce Prince en main, & la ſoûtient contre une puiſſante ligue, 424. *& ſuiv.*

M.

M*Akelsfeld* zelé Partiſant du Prince, d'Orange, 431
Manning Secretaire du Roy, donne des avis à Cromwel de ce qui ſe paſſe, 243. 244
Manſel, riche marchand, fait paſſer le Roy en France, 230. *& ſuiv.*
Marie d'Eſt Reine d'Angleterre, ſeconde femme de Jacques II, 323
Sa retraite en France, 437
Maſſey défend Gloceſtre, 91
Maumon Officier François, tué au ſiege de Londonderie en Irlande, 452. *& ſuiv.*
Maurice Prince Palatin, 87

Maxwel Officier Ecoſſois en Irlande, 452
Mazarin. Le Cardinal Mazarin traite avec Cromwel; ce qu'il diſoit de cet uſurpateur, 252. 253. 257
Melford, Secretaire d'Etat ſous Charles II. 450
Mer, [*de la*] l'un des premiers déclaré pour le Prince d'Orange, 435. 441
Middelton Secretaire d'Etat, fidele à Jacques II. dans la revolution, 443
Momonie, Province d'Irlande ſe declare pour Cromwel, 187. 188
Mongomery Ecoſſois fait revenir Charles II. des montagnes d'Ecoſſe où il s'étoit retiré, 103. 206
Suit ce Prince en Angleterre, & eſt bleſſé à la Bataille de Vorcheſter, en défendant le pont de Powik, 207. 215
Autre Mongomeri auſſi Ecoſſois entre les factions ſous Charles II. 379
Apporte la Couronne d'Ecoſſe au Prince d'Orange, 449
Se retire à S. Germain auprés du Roy ſon legitime Maître, *ibid.*
Milord Montgomery fils du Duc de Powis mis en priſon comme Catholique, 443
Monk ſous Cromwel en Ecoſſe, 267. 268
Il y commande en chef, 214
Son projet pour rétablir Charles II. ſur le trône aprés la mort des deux Protecteurs, 265. 266
Son portrait, *ibid. & ſuiv.*
Il fait ſemblant d'appuyer le Parlement contre l'armée, & pourquoy, 274
Meſures priſes pour faire réuſſir ſon projet, *ibid. & ſuiv.*
Il renvoye les deputez de l'armée d'Angleterre, avec qui il ne veut point d'accommodement, 279
Il ſe prepare à combattre, & envoye cependant des

des députez à l'armée d'Angleterre pour l'amuser; mais ces députez conclurent un accommodement qui chagrina Monk. 279. *& ſ.*
Articles de cet accommodement. 281, 282.
Il retourne à Edimbourg où il aſſemble un Conſeil qui eſt d'avis que l'armée ſe mette en marche. 282
Il écrit des Lettres au Comité à Fleedwod, au Maire & au Conſeil commun de Londres; il fait auſſi diſtribuer des manifeſtes, ſe met en marche, & arrive à Coldſtreme où il ſejourne. 285. *& ſuiv.*
Il envoye des deputez à Lambert, pour l'avertir qu'il tient pour nulles les conferences d'Alnewik, & qu'il reconnoît le vieux Parlement, 288
Il quitte Coldſtreme, & s'avance à petites journées vers Londres; il reçoit pendant ſon voyage des Lettres du Parlement; ſes réponſes; raiſons pourquoy il ne ſe preſſe pas. 290. *& ſ.*
Il arrive à Londres avec ſon armée, va loger à Withal, il diſſimule ſes deſſeins, refuſe de faire le ſerment, & ſe ſert adroitement des broüilleries de la ville & du Parlement pour excuſer ſon projet. 295. *& ſuiv.*
Les Officiers de l'armée viennent trouver Monk, qui déterminé déja avant leur arrivée, écrit au Parlement qu'il falloit finir, & en aſſembler un autre. 300. *& ſuiv.*
Le Parlement tâche de le gagner, le fait Commiſſaire. 302
Il ſe declare plus qu'il n'avoit fait pour le Roy; il réünit les membres exclus avec ceux qui les avoient exclus; bon effet de cette réünion. 303. 304.
Il eſt déclaré Generaliſſime, convoque un Parlement, & diſpoſe toutes choſes à faire recevoir le Roy. *ibid.*
Il reçoit une Lettre du Roy, à laquelle il fait de

bouche une réponſe favorable. 305. *& ſuiv.*
Accident qui retarde ſes deſſeins. 307. *& ſuiv.*
Il vient à bout de ſes deſſeins, fait reconnoître le Roy par le Parlement, contribuë à raſſurer ſon pouvoir. 309. *& ſuiv.*
Il reçoit le Roy au debarquement, qui le comble d'honneurs. 314
Montaigu Comte de Sandwich ramene Charles II. en Angleterre au temps de ſon rétabliſſement. 314
Le Duc de *Montmouth* ſe flate de ſucceder à la Couronne. 346
Il vient à la Cour, d'où il eſt renvoyé par le Roy, & privé de ſes Charges. 359
Il entre dans la conſpiration. 379
Il ſe retire en Hollande. 380
Il eſt declaré coupable de haute trahiſon. 384
Il deſcend en Angleterre avec ſon armée. 390
Il eſt défait & pris. 391. 392
Sa mort. 393
Montroſe s'attache au parti du Roy. 93
Mordant, l'un des principaux de la faction du Prince d'Orange. 431
Morgan tué à la bataille de Neubury. 91
Morlay d'intelligence avec Monk pour concourir à ſes deſſeins. 299. *& ſuiv.*
Mourray envoyé par les Ecoſſois en France. 131.
à Charles II. 195

N.

Naësby. Bataille de Naësby fatale à Charles I. 118
Negociation inutile de la France pour appaiſer les troubles d'Angleterre ſous le regne de Charles I. 72, 91, 135, 172.
Neubury Champ d'une ſanglante bataille. 91

O.

Oats, delateur d'une fauſſe conſpiration, dont il charge les Catholiques, 347

Effet de ſes calomnies, 348 & *ſuiv.*
En ayant été convaincu, il en eſt puni ſous le régne de Jaques II. 373
Ormond Seigneur Royaliſte ſous le Regne de Charles I. 183. 185. 188
Owertom force les paſſages que gardoient les Ecoſſois, 210
Il eſt gagné au bon parti par Monck, aidé de Fairfax, 304
Opton Capitaine Royaliſte ſous Charles I. 125. 126
Orange. Henri Frederic de Naſſau Prince d'Orange ayeul de celui d'aujourd'huy traitte avec le Cardinal de Richelieu, 33
Guillaume III. Prince d'Orange Pere de celui d'aujourd'huy épouſe Marie d'Angleterre fille de Charles I. 60
Solicite auprés des Anglois la delivrance du Roy ſon beau-pere, 172
Travaille utilement à l'accomodement de Charles II. & des Ecoſſois, 197
Guillaume IV. fils du precedent épouſe Marie d'Angleterre fille aînée du Duc d'Yorch, 346
Deſſein, conduittes, entrepriſes, démarches & ſuccés de ce Prince, *ibid.*
Duc d'Ormont petit fils du precedent Partiſan declaré du Prince d'Orange, 434

P.

P*awlet*, Marquis de Wincheſter, ſa fidelité envers ſon Roy, 124
Pembrock place aſſiegée & priſe par Cromwel, 167
Penderels, paiſans Catholiques de Boſcobel, leurs ſoins pour dérober Charles II. à la pourſuitte de ſes ennemis, 218
Peterbourg Seigneur Catholique dans le conſeil privé d'Angleterre, 403
Mis en priſon pour ſa religion, 443

Peters Ministre seditieux contre Charles I. 168. 173
Peters Seigneur Catholique mis en prison pour sa religion, 348
Petre, Jesuite, 423. 424
Philippe de France Duc d'Orleans gagne la bataille de Cassel contre le Prince d'Orange, 342, 343
Plunket, Archevêque Irlandois meurt pour la cause de sa religion, 360. 372
Pope reconnoit Charles II. dans sa fuitte & contribue à son evasion, 225
Porter Gentilhomme Catholique possedant une charge à la Cour, 403
Powis, le Duc & la Duchesse de Powis mis en prison pour leur religion, 349
Leur fidelité envers leur Roy, & leurs soins pour sauver le Prince de Galles, 435. 439
Presbyteriens, ou Puritains Calvinistes introduits en Angleterre sous le regne d'Elizabeth, 27
Pourquoy appellez ainsi, *ibid.*
Leurs intrigues & leurs desseins contre Charles I. 42
Ils sont les premiers auteurs de sa perte, 46. 67. *& suiv.*
Pusignan Officier François tué au siege de Londondery, 452

Q.

Quo Warranto ce que c'est, 371. 374. 407

R.

Ramsey Capitaine parlementaire sous Charles I. 84
Ratray Officier Royaliste en Ecosse, 450
Reynold méne du secours à Dublin, 183

Richard Cromwel est declaré protecteur de la Republique par son pere mourant, son caractere, 257. 258

Il rejette les propositions qu'on lui fait; assemble un Parlement, & ce qui s'y passe, 260. *& suiv.*

Il casse le Parlement contre son inclination, on en assemble un autre où il est deposé, on lui assigne un fonds pour vivre honorablement, 263. *& suiv.*

Richelieu. Le Cardinal de Richelieu fait des propositions à Charles I. 33

On les mepriſe, *ibid. & suiv.*

Ce qui en arrive, 34

Riva Italien: ſes ſoins pour l'evaſion de la Reine & du Prince de Galles, 437

Rocheſter grand Treſorier d'Angleterre demi de ſa charge, 409. 410

Ronquilo Ambaſſadeur d'Eſpagne, ſes intrigues contre le Roy d'Angleterre, 413

Roſe, Officier general en Irlande, 452

Roſſeti, Miniſtre du Pape auprés d'Henriette de France Reine d'Angleterre, 42

Rumbold celebre conſpirateur pendu à Edimbourg, 390

Rupert, dit le Prince Robert, 80. ſa valeur & les fautes qu'elle lui fait faire, 81. 105. 119.

Il perd la bataille de Morſtonmoor 105. commande l'armée navale contre les Hollandois & leur donne bataille, 341

S.

Salisbery Seigneur Catholique, 443

Sarsfield, celebre Officier Irlandois, défait un parti de rebelles de l'Armée du Prince d'Oran-

Schaftsbury grand Chancelier d'Angleterre Miniſtre

niſtre de Charles ſecond, 325
Son portrait, *ibid.*
Son zele pour la Monarchie, *ibid.*
Autheur de la liberté de conſcience, 328
Ses efforts pour obliger le Roy à reſiſter au Parlement, 334
Les voyant inutiles il change de parti & pourquoy, 336
Sa cabale, ſes deſſeins, ſes intrigues contre la maiſon Royale, *ibid.*
Il eſt envoyé à la Tour, 345
Il en ſort & continuë ſes menées, 350
Ses efforts pour faire déclarer le Duc d'Yorck inhabile à ſucceder à la Couronne, 338. 339. 365
Il conſpire contre la liberté du Roy & eſt accuſé de conſpirer contre ſa perſonne. 273
Ses conſpirations étant découvertes il paſſe en Hollande & y meurt, 377
Schomberg Le Mareſchal de Schomberg embraſſe le parti du Prince d'Orange contre le Roy d'Angleterre, 431
Paſſe en Irlande & y eſt tué, 453. 455
Schrewbury de la Maiſon de Talbot un des principaux partiſans de le faction du Prince d'Orange, 431. 441
Serment d'Allegiance de ſuprémacie, & du Teſt, ce que c'eſt, 340
Algernooen *Sydney* conſpire contre Charles II. 379
Henry Sydney l'un des principaux partiſans du Prince d'Orange, 422. 431
Skelton donne avis des deſſeins du Prince d'Orange, 420
Avis ſalutaire de ce Miniſtre pour la conſervation du Roy ſon maître, *ibid.*
Eſt rappellé de France & mis dans la Tour, 428

Smith, belle action de ce Chevalier, 83
Sunderland tué à la bataille de Neubury, 91
Sunderland Ministre de Jaques second, examen de sa conduitte, 409. *& suiv.*
Strafford fidele au Roy Charles I. son caractere & ses intrigues avec Lawd, 31. *& suiv.*
Sa prison & sa mort, 51. *& suiv.*

T

Talbot, le Baron de Talbot, fils du Comte de Schrewsbury joint le Roi Charles avec soixante Cavaliers, 213
Il passe en France aprés Charles I I. 232
Tetershal, Patron d'une barque reconnoit le Roy & le passe en France, 250. *& suiv.*
Tromp est tué dans le combat contre l'Amiral Black, 241
Turenne prend Bourbourg, Mardick, Dunkerque, & gagne la bataille des Dunes, 254
Tyrconnel Viceroy d'Irlande conserve ce Royaume au Roy, 410. 450
Son zele & sa fidelité pour le service de son maître *ibid. & suiv.*

V

Walker soutient le siege de Londondery contre les troupes fideles au Roy Jaques I I. 451. *& suiv.*
Waller celebre parlementaire sous Charles premier, 87. 101. 102
Vane traitre, 41
Vanes fameux Parlementaire, *ibid.*
Varne tué à la bataille d'Edgehil, 82
Waterford ville d'Irlande assiegée sans succés, 186
Venables mene des trouppes à Dublin, & à Lon-

dondery, 183
Agit du côté du Nord & soumet ce païs à Cromwel, 187. 229. 189
Il se rend maître de la Jamaïque dans les Indes, 235
Wexford Ville d'Irlande, assiegée, prise & saccagée cruellement, 185
Vierge d'Herford fille visionnaire, 173
Wich Ile, retraite de Charles, 151
Vieville pris à la bataille de Neuburg, & tué brutalement, 91
Wilmot Seigneur fidele à son Roi, 44. 51. 81
Wilmot suit le Roi dans sa fuitte, & est renvoyé à Londres, 206. *& suiv.*
Windham le Roi demeure chez lui, & il lui rend service dans sa fuitte, 226. *& suiv.*
Il est contraint de s'arrêter chez VVitgrave, où le Roi le vient trouver, 222
Il passe en France avec le Roi, 225. 232
Windrinhton, Seigneur Catholique affectionné au Roi Jaques, 43
Witgrave Gentilhomme, reçoit le Roi, & lui rend service dans sa fuitte, 222. 223
Wolph rend service au Roi dans sa fuitte, 219. 220
Worcheſtre reçoit le Roi qui y sejourne, 212
Bataille de VVorcheſtre, 214. 215
Wroth homme insolent, 155

Y

Yorck, voyez Jaques Second.

Z

Zuyleſtein Gentilhomme du Prince d'Orange, 448

Fin de la Table des Matieres.

A01 1473217
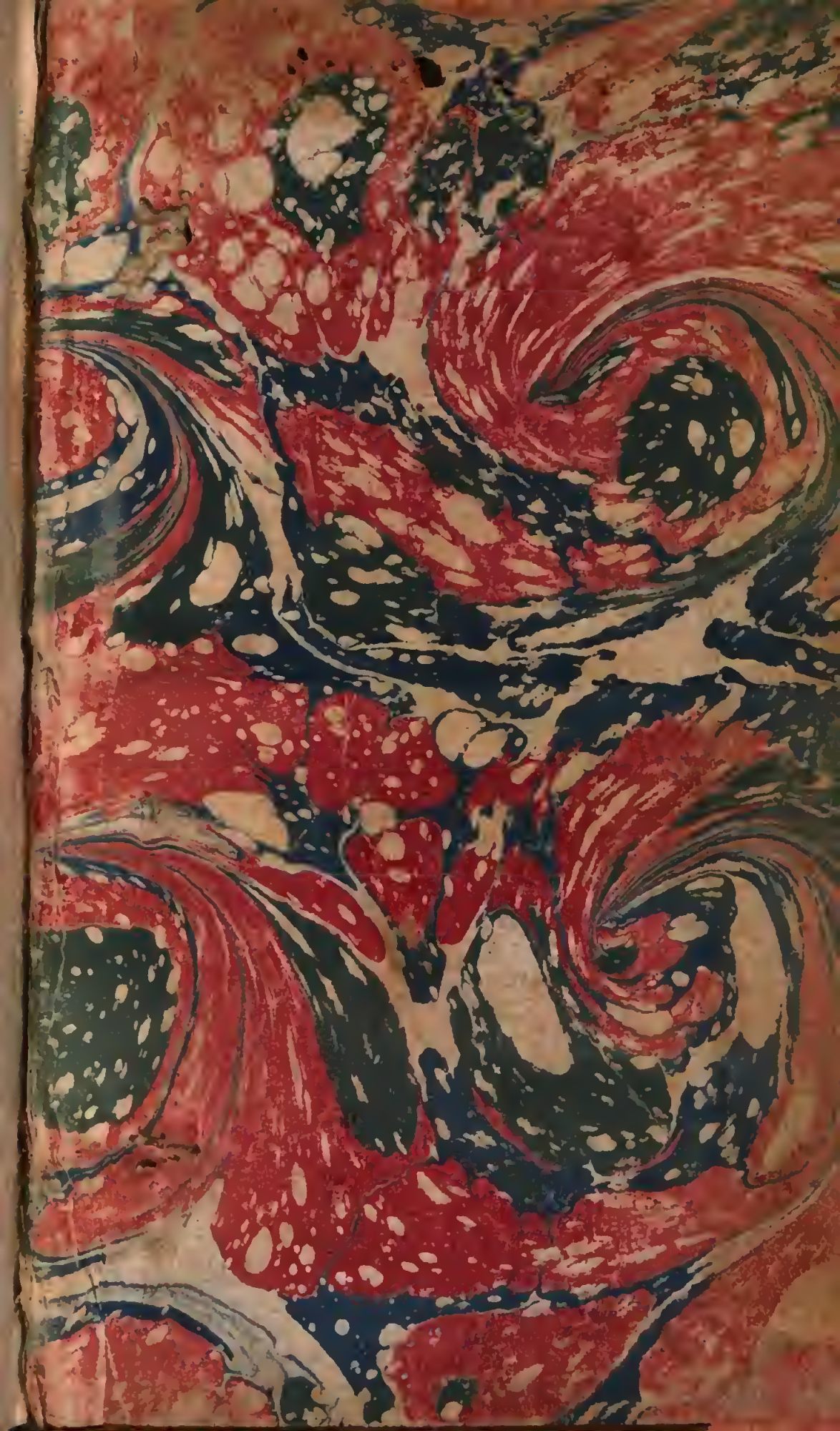
12 A 3 Tomes